This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

SCIENCE SOCIALE

S

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cᵉ, rue Jacob, 56.

COLINS

SCIENCE SOCIALE

ADSIT MENS POPULIS!

TOME CINQUIÈME.

PARIS

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie,

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE,

RUE JACOB, 56.

BESTEL ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS,

RUE DE LA BOURSE, 7.

1857

Droit de traduction et de reproduction réservé.

ORDWAY
4781
OCT
3
1883
NEW-YORK

SCIENCE SOCIALE.

SUITE DU CHAPITRE VIII : DIVISION DES LANGUES.

— « Les animaux... comparent, jugent, perçoivent ou combinent des perceptions, cela est évident, » dit M. de la Mennais;...

— *Cela est évident,* n'est pas une preuve. Il était évident : que, le soleil tournait autour de la terre; et, c'était faux. En général, tout ce qui paraît évident, est faux. Ce, qui est plus qu'évident; ce, qui est rationnellement incontestable; c'est : que, si les animaux parlent, l'âme est matérielle; et, que si l'âme est matérielle, les hommes ne parlent qu'*illusoirement,* c'est-à-dire qu'ils ne parlent pas... *réellement.*

— « ... ils parlent, continue M. de la Mennais, sans aucun doute. »
(F. DE LA MENNAIS, *Esquisse d'une philosophie,* t. II, p. 172, 173.)

— Sans aucun doute est bientôt dit. La conséquence, d'une pareille proposition, est cependant assez importante : pour, que sa réalité puisse exciter quelque

doute. Affirmer, sans prouver; nier, sans prouver; voilà : l'époque d'ignorance.

— « Il serait peu curieux, dit Condillac, de savoir ce que sont les bêtes, si ce n'était pas un moyen de connaître *mieux* ce que nous sommes. C'est dans ce point de vue qu'il est permis de faire des *conjectures* sur un pareil sujet. *S'il n'existait point d'animaux*, dit M. de Buffon, *la nature de l'homme serait encore plus incompréhensible.* »

— Une chose est plus ou moins difficile à comprendre. Mille est neuf cent quatre-vingt-dix-neuf fois plus difficile à comprendre qu'un. Mais, une fois que mille est compris, la valeur de ce nombre est tout aussi compréhensible : que, la valeur du nombre un. Le connaître *mieux* de Condillac est une sottise comme *le plus incompréhensible* de Buffon. Quant, à la permission de faire des conjectures, sur un pareil sujet; cela n'est défendu par aucune loi; les lois ne défendent : que, les crimes, les délits, et non les sottises. Néanmoins, il serait peut être temps de ne plus nous assommer de conjectures; et surtout, après les avoir données comme conjectures, par une fausse modestie, de vouloir nous les imposer : comme vérités.

— « Cependant, continue Condillac, il ne faut pas s'imaginer qu'en nous comparant avec eux, nous puissions jamais comprendre la nature de notre être. »

— Pourquoi donc, dites-vous : que, savoir ce que sont les bêtes est un moyen de connaître *mieux* ce que nous sommes? Ou, cette phrase signifie : que, vous connaissez déjà ce que vous êtes, ce qui est con-

naître la nature de l'homme ; ou, elle signifie : que, vous n'y connaissez absolument rien. Dans les deux cas, connaître *mieux* : est une sotise. Le temps est arrivé : où, il faut, nécessairement, connaître la nature de l'homme. Sinon : le brigand seul aura raison ; et, ce serait : l'anéantissement prochain de la société.

— « Nous n'en pouvons découvrir que les facultés, » continue Condillac,...

— Il vous est impossible de distinguer : ce qui est faculté ; de, ce qui est propriété ; si, vous ne connaissez : la nature des êtres.

— « ... et, continue Condillac, la voie de comparaison peut être un artifice pour les soumettre à nos observations. »

— Vous avez donc, pour vous instruire, une autre voie : que, celle de comparaison ; que, celle de raisonnement ? Tout cela, est du galimatias.

— « Je n'ai formé le projet de cet ouvrage, poursuit Condillac, que depuis que le *Traité des sensations* a paru ; et j'avoue que je n'y aurais peut-être jamais pensé, si M. de Buffon n'avait pas écrit sur le même sujet. Mais quelques personnes ont voulu répandre qu'il avait rempli l'objet du *Traité des sensations*, et que j'ai eu tort de ne l'avoir pas cité.

« Pour me justifier d'un reproche qui certainement ne peut pas m'être fait par ceux qui auront lu ce que nous avons écrit l'un et l'autre, il me suffira d'exposer ses opinions sur *la nature des animaux*. Ce sera presque le seul objet de la première partie de cet ouvrage.

« Dans la seconde, je fais un système auquel je me suis bien gardé de donner pour titre : *De la nature des animaux*. J'avoue à cet égard toute mon ignorance,... »

— Vous avouez votre ignorance ; et vous affirmez :

que les animaux ont : une âme immatérielle ; des connaissances ; de l'expérience : du perfectionnement. De pareilles affirmations, n'impliquent-elles pas : la connaissance de la nature des animaux? Vous allez, jusqu'à taxer d'extravagance : ceux, qui ne pensent pas comme vous. Et, l'on appelle modestie de semblables aveux ! c'est bien : la plus insupportable des vanités.

— « ... et, continue Condillac, je me contente d'observer les facultés de l'homme d'après ce que je sens, et de juger de celles des bêtes par analogie. »

(Condillac, *Traité des animaux*, édition de 1787, t. III, p. 307).

— C'est-à-dire ; que, vous commencez : par, vous supposer des facultés ; ce qui est la plus grossière des inepties : quand, on fait coexister cette supposition, avec celle que les animaux sentent. Puis, après avoir supposé : que, vous avez des facultés réelles et non illusoires ; vous ajoutez : je sens ; les animaux me paraissent sentir ; donc, ils sentent. Et, voilà ce que ces Messieurs appellent raisonner. C'est, raisonner sans aucun doute ; il faudrait être fou pour dire le contraire. Mais aussi, il faut être fou pour ne pas voir : que, c'est mal raisonner.

Nous avons choisi, pour élucider la question du verbe, le *Traité des animaux* par Condillac : parce qu'il nous donnera occasion, en l'examinant, de réfuter les aberrations de deux hommes de génie.

— « Le sentiment de *Descartes* sur les bêtes commence, dit Condillac, à être si vieux, qu'on peut présumer qu'il ne lui reste guère de partisans ; car les opinions philosophiques suivent le sort des choses de mode. »

— Comme, il n'y a que les sots qui aient des opinions, ainsi que le disent fort bien Cicéron et saint Augustin ; il faut en conclure : que, tant que les philosophes seront assez sots, pour avoir des opinions ; ce sera très-bien, de n'en pas faire plus de cas : que, d'une fanfreluche de carnaval.

— « La nouveauté leur donne la vogue, continue Condillac ; le temps les plonge dans l'oubli : on dirait que leur ancienneté est la mesure du degré de crédibilité qu'on leur donne. »

— Ce que vous dites-là est un non-sens. Vous venez de comparer les opinions philosophiques aux modes ; et maintenant vous dites qu'elles acquièrent de la crédibilité en vieillissant. Est-ce que les modes sont d'autant mieux reçues qu'elles sont plus vieilles ?

— « C'est, continue Condillac, la faute des philosophes. Quels que soient les caprices du public,... »

— Est-ce que vous croyez : que, les philosophes sont plus sages que le public ; ou, que le public est plus fou que les philosophes ? Allons donc ! Quand les philosophes ne sont plus des fous, le public est sage ; et, aussi longtemps que le public est fou ; les philosophes sont des sots.

— « ... la vérité, bien présentée, continue Condillac, y mettrait des bornes ;... »

— Folie ! La vérité, bien présentée, ne sert à rien : pour ceux, qui ne la regardent pas ; et, la vérité n'est regardée : que, lorsqu'elle est devenue nécessaire. Un

philosophe, qui aurait la vérité dans sa poche; et, qui la montrerait au public, avant cette époque; serait plus fou : que, le public qui refuserait de la regarder.

— « ... et si, continue Condillac, elle l'avait une fois subjugué,... »

— Si..... n'est-ce pas? Avec un si, on met Paris dans une bouteille.

— « ... elle le subjuguerait encore, continue Condillac, toutes les fois qu'elle se présenterait à lui. »

— Mille fois, il vous a été mis sous les yeux : que, la coexistence du Dieu anthropomorphe et de la liberté réelle; est une absurdité. Avez-vous tenu compte de ces démonstrations? En rien. Mille fois, il vous a été mis sous les yeux; et, de la manière la plus incontestable; que, la coexistence de la sensibilité chez les animaux, et de l'immatérialité de la sensibilité chez l'homme; est une égale absurdité. En avez-vous tenu aucun compte? En rien. Et, cependant, vous vous vantez : de ne pas faire partie du public.

— « Sans doute, continue Condillac, nous sommes bien loin de ce siècle si éclairé qui pourrait garantir d'erreur toute la postérité. »

— Pas si loin. Vos folies matérialistes, en ont, singulièrement, accéléré l'arrivée.

— « Vraisemblablement nous n'y arriverons jamais, continue Condillac; nous en approcherons toujours d'âge en âge;... »

— Et, pourquoi pas reculer? Comment voulez-vous

savoir : si, vous avancez vers un point ; dont vous ignorez l'emplacement? Dites-nous donc : si, depuis Platon et Aristote, vous avez fait autre chose : que, tournailler ?

— « ... mais, continue Condillac, il fuira toujours devant nous. »

— Voilà l'expression du plus sot des dogmatismes; et, ce qu'il y a de singulier; c'est, que ce dogmatisme est qualifié : de scepticisme. Autant vaudrait dire : que, *je ne sais pas;* est un dogme.

— « Le temps, continue Condillac, est comme une vaste carrière qui s'ouvre aux philosophes. Les vérités semées de distance en distance sont confondues dans une infinité d'erreurs qui remplissent tout l'espace. Les siècles s'écoulent, le plus grand nombre des vérités échappe, et les athlètes se disputent des prix que distribue un spectateur aveugle. »

— Alors, il faut être bien sot d'écrire ; quand, on sait : que, cela ne peut servir à rien..... qu'à amasser de l'argent pour se moquer des sots. Est-ce pour cela que vous avez écrit ?

— « C'était peu pour Descartes, poursuit Condillac, d'avoir tenté d'expliquer la formation et la conservation de l'univers par les seules lois du mouvement :... »

— Descartes était fou de vouloir expliquer ce qui est éternel ; et, il faut être fou pour ne pas vouloir : que les lois du mouvement puissent suffire à la conservation du mouvement éternel.

— « ... il fallait encore, continue Condillac, borner au pur mécanisme jusqu'à des êtres animés. »

— Et vous! que faites-vous donc? Si, votre Dieu existe; est-ce que l'homme n'est pas une mécanique? Et, les panthéistes, que font-ils donc? Si le panthéisme existe, est-ce que les hommes ne sont pas de pures mécaniques; des ressorts pensants, comme dit M. Proudhon?

— « Plus un philosophe a généralisé une idée, continue Condillac, plus il veut la généraliser. »

— Laissez-nous donc tranquille avec votre haine de la généralisation. Généraliser, c'est raisonner; et, l'on généralise bien ou mal; comme on raisonne bien ou mal. Qui donc, au monde, a plus généralisé que vous, en assimilant, par des analogies, la puissance hypothétique de l'âme, avec la force de la matière? Était-ce généraliser quand vous disiez : — « Il est en nous « un principe de nos actions, que nous sentons mieux « que nous ne pouvons définir : on l'appelle *force*. « Nous sommes également actifs par rapport à tout « ce que cette force produit en nous, ou au dehors. « Nous le sommes, par exemple, lorsque nous réflé- « chissons, ou lorsque nous faisons mouvoir un « corps. » (Même en dormant, n'est-ce pas?) « Par « *analogie*, nous supposons dans tous les objets qui « produisent quelque changement, une force que « nous connaissons encore moins, et nous sommes « passifs par rapport aux impressions qu'ils font sur « nous. Ainsi un être est actif ou passif, suivant que la « cause de l'effet produit est en lui, ou hors de lui. »

Et l'horloge qui sonne est-elle active? Dites-le donc, généralisateur? Et, l'homme, horloge de votre Dieu; est-il actif?

— « Il est intéressé, continue Condillac, à l'étendre à tout,... »

— C'est ce que vous avez fait.

— « ...parce qu'il lui semble, continue Condillac, que son esprit s'étend avec elle, et elle devient bientôt, dans son imagination, la première raison des phénomènes.

« C'est souvent la vanité qui enfante ces systèmes, et la vanité est toujours ignorante. »

— C'est, comme si vous disiez : que, l'ignorance est toujours ignorance. Dans ce cas, rien n'est plus vain que vous. Car, vous avouez votre ignorance sur la nature des animaux; et, immédiatement après, vous affirmez : que, la nature des animaux est une âme immatérielle; unie à de la matière organisée.

— « Elle est aveugle, continue Condillac, elle veut l'être, et elle veut cependant juger. »

— C'est, ce que vous avez fait.

— « Les fantômes qu'elle produit, continue Condillac, ont assez de réalité pour elle; elle craindrait de les voir se dissiper. »

— Très-bien!

— « Tel est, poursuit Condillac, le motif secret qui porte les philosophes à expliquer la nature sans l'avoir observée, ou du moins après des observations assez légères. »

— Si, vous n'aviez pas observé la nature, plus que

légèrement ; vous auriez reconnu : que, les règnes admis ne sont que des coupes arbitraires, propres à faciliter l'étude; mais, n'ayant rien d'absolu ; vous auriez reconnu : que l'on fait des animaux, à coups de ciseaux ; et, que des immatérialités, qui se font à coups de ciseaux, sont des sottises. Et, si vos raisonnements, sur ces mauvaises observations, n'avaient pas été plus que légers ; vous auriez au moins conclu, relativement à vos mauvaises prémisses : que, l'âme de l'homme est matérielle.

— « Ils ne présentent, continue Condillac, que des notions vagues, des termes obscurs, des suppositions gratuites, des contradictions sans nombre. »

— Comme vous : qui, prenez vos notions par analogie; qui, vous servez des termes, *Dieu, création, facultés, etc.;* qui, supposez : que, la liberté de l'homme est compatible avec la création; qui, tantôt dites qu'il est impossible de raisonner sans le verbe; et, tantôt faites faire de longs raisonnements, avant le verbe, etc., etc.

— « Mais, continue Condillac, ce chaos leur est favorable,... »

— C'est, au point que vous avez fait secte; et, que les éclectiques, qui vous répudient, ne sont, cependant, autres que vos disciples : par les analogies ; par les termes obscurs; par les suppositions gratuites ; et, par les contradictions.

— « ... la lumière, continue Condillac, détruirait l'illusion... »

— La lumière ne détruirait rien du tout : il n'est tel sourd, que celui qui ne veut pas entendre ; il n'est tel aveugle, que celui qui ne veut pas voir ! L'ignorant, qui croit savoir, ne veut pas : que, son ignorance lui soit démontrée.

— « ... et, continue Condillac, s'ils ne s'égaraient pas, que resterait-il à plusieurs ? »

— A vous, il serait resté le talent, un talent incontestable, que l'amour des analogies a traîné : dans les fanges de l'obscurité, et des contradictions.

— « Leur confiance est donc grande, continue Condillac, et ils jettent un regard méprisant sur les sages observateurs qui ne parlent que d'après ce qu'ils voient, et qui ne veulent voir que ce qui est. Ce sont, à leurs yeux, de petits esprits qui ne savent pas généraliser. »

— Il paraît que vous avez vu : *Dieu*, la *création*, la *liberté d'êtres créés, des âmes qui pensent, des animaux qui raisonnent*. C'est, en généralisant : que, vous avez vu tout cela.

— « Est-il donc si difficile, continue Condillac, de généraliser quand on ne connaît ni la justesse ni la précision ? »

— Non ; c'est très-facile, au contraire ; et, vous en donnez la preuve : vous, qui n'avez pas une expression juste ; pas une expression précise : la justesse et la précision des expressions, dépendant de la justesse et de la précision du raisonnement. Quiconque, raisonne mal, ne peut parler : avec justesse et précision.

— « Est-il si difficile, continue Condillac, de prendre une idée comme au hasard, de l'étendre et d'en faire un système? »

— Prendre, une analogie pour une identité; ainsi, que vous vous vantez de l'avoir fait : c'est, prendre une idée au hasard. Cette idée, vous l'avez étendue; et, en avez fait un système. Vous le dites vous-même.

— « C'est aux philosophes qui observent scrupuleusement, continue Condillac, qu'il appartient uniquement de généraliser. »

— Observer, scrupuleusement; c'est, raisonner juste. Avez-vous raisonné juste, en admettant : un anthropomorphe; une cause première; une création; la liberté d'êtres créés; des analogies pour des identités, etc.?

— « Ils considèrent les phénomènes, continue Condillac, chacun sous toutes ses faces; ils les comparent, et s'il est possible de découvrir un principe commun à tous, ils ne le laissent pas échapper. »

— Ce principe, commun à tous les phénomènes, est facile à trouver; c'est, la *force*. Vous avez généralisé ce principe, en lui soumettant : les réalités; les âmes; si, cependant, il y a des réalités. Vous voyez bien que vous vous êtes hâté : d'imaginer.

— « Ils ne se hâtent donc pas d'imaginer, continue Condillac; ils ne généralisent, au contraire, que parce qu'ils y sont forcés par la suite des observations. »

— Tous ceux qui généralisent; c'est-à-dire qui rai-

sonnent; croient en faire autant. Allez donc trouver un sot qui avoue : avoir mal raisonné ? S'il l'avouait : il cesserait d'être un sot.

— « Mais ceux que je blâme, poursuit Condillac, moins circonspects, bâtissent d'une seule idée générale les plus beaux systèmes. Ainsi, du seul mouvement d'une baguette, l'enchanteur élève, détruit, change tout au gré de ses désirs, et l'on croirait que c'est pour présider à ces philosophes que les fées ont été imaginées. »

— Condillac se trompe. C'est, pour présider à ces philosophes : que, l'anthropomorphe a été inventé.

— « Cette critique est chargée si on l'applique à *Descartes*, continue Condillac, et l'on dira sans doute que j'aurais dû choisir un autre exemple. En effet, nous devons tant à ce génie... »

— A l'exception de l'automatisme, que vous trouvez une extravagance, on ne doit à ce génie : que, des erreurs philosophiques. Ensuite, ce n'est pas à Descartes qu'on doit réellement les sottises qu'il a énoncées ; il n'a fait que les répéter: elles avaient été proférées deux mille ans avant lui.

— « ... que nous ne saurions, continue Condillac, parler de lui avec trop de ménagement. »

— Allons ! donc : plus, un homme est tenu pour grand ; plus, il faut lui dire : qu'il est un sot, quand il se trompe. S'il est accusé, à tort ; celui, qui l'accuse, est tenu pour un sot ; voilà tout !

— « Mais enfin, continue Condillac, il ne s'est trompé que parce qu'il s'est trop pressé de faire des systèmes,... »

— Descartes, a surtout eu raison ; sur le point : où, vous l'accusez de s'être trompé. Il n'a eu qu'un tort ; c'est, d'affirmer sans démontrer ; et, surtout d'affirmer : que, la démonstration ne pouvait être donnée. Ce qui a perdu Descartes a été : l'indétermination des expressions. Car, personne, plus que lui, n'était capable : de découvrir la vérité.

— « ... et j'ai cru pouvoir saisir cette occasion, continue Condillac, pour faire voir combien s'abusent tous ces esprits qui se piquent plus de généraliser que d'observer. »

— Généraliser, observer, c'est raisonner. On raisonne mal ; ou, on raisonne bien ; et, quant à l'ensemble de vos écrits, vous avez constamment mal raisonné.

— « Ce qu'il y a de plus favorable pour les principes qu'ils adoptent, continue Condillac, c'est l'impossibilité où l'on est quelquefois d'en démontrer à la rigueur la fausseté. »

— Vis-à-vis de ceux qui raisonnent, on n'a pas cet embarras avec vous. Quoi de plus absurde : qu'un anthropomorphe ; une cause première ; une création ; la liberté d'un être créé ; une âme simple qui pense ; des facultés de l'âme ; le péché originel d'un être créé ; etc., etc.? De pareilles absurdités, sont admissibles : chez un homme de foi ; mais, chez un homme qui prétend n'avoir de guide que le raisonnement ; c'est, le comble du déraisonnement.

— « Ce sont, continue Condillac, des lois auxquelles il semble que

Dieu aurait pu donner la préférence; et s'il l'a pu, il l'a dû, conclut bientôt le philosophe, qui mesure la sagesse divine à la sienne. »

— Si, *philosophe* veut dire : bon raisonneur; quiconque, admet l'anthropomorphe, n'est certainement pas philosophe. Quant, à la sagesse divine; si, même l'anthropomorphe existait; ce serait encore une sottise : car, il ne peut y avoir sagesse : que, là où il est possible de se tromper. Du reste, il est vrai : que, l'anthropomorphe s'est trompé plus d'une fois : d'après ce que disent ses propres partisans.

— « Avec ces raisonnements vagues, continue Condillac, on prouve tout ce qu'on veut, et par conséquent on ne prouve rien. »

— Voilà, ce qu'il y a de mieux dans tous vos ouvrages; et, ce que vous auriez dû prendre : pour épigraphe.

— « Je veux, continue Condillac, que Dieu ait pu réduire les bêtes au pur mécanisme; mais l'a-t-il fait? »

— Si, l'anthropomorphe existe; l'homme, n'est qu'une mécanique. Une mécanique est : ce qui est fait. Si, la matière est faite, c'est une mécanique; si, les âmes sont faites, ce sont des mécaniques. Si, la matière et les âmes sont éternelles : la matière, est l'éternité *force;* les âmes, sont les éternités *sensibilités*. A moins, cependant : que, les sensibilités ne soient des modifications de la force : ce qui est à rechercher; et, ce qui constituerait : le néant des *réalités*. Il n'y aurait alors : que des *apparences*, figurant *réalités*.

— « Observons et jugeons, continue Condillac, c'est à quoi nous devons nous borner. »

— Sottise! Ce, à quoi nous devrions nous borner, serait : à bien observer, ce qui est bien juger. Mais, comment observe-t-on bien? comment juge-t-on bien? comment, raisonne-t-on bien? Voilà, ce qu'il fallait dire; au lieu de magnétiser ses lecteurs, pour ne leur faire voir que des calembredaines : dans leurs rêves.

— « Nous voyons, continue Condillac, des corps dont le cours est constant et uniforme; ils ne choisissent point leur route, ils obéissent à une impulsion étrange. »

— Et, qui donc donne l'impulsion au soleil, à l'univers? Dieu, n'est-ce pas? *Avec ces raisonnements vagues, on prouve tout ce qu'on veut, et par conséquent on ne prouve rien;* avez-vous dit. Appliquez-vous donc: votre propre jugement.

— « Le sentiment, continue Condillac, leur serait inutile :... »

— Et, qu'en savez-vous? Le sentiment n'est utile qu'à raisonner. En dehors du raisonnement, attraction et répulsion équivalent à la sensibilité. Qui vous dit : que, les soleils ne raisonnent pas? Ce qu'il y a de certain; c'est, que pour nous : il est parfaitement inutile de le savoir.

— « ... ils n'en donnent d'ailleurs, continue Condillac, aucun signe. »

— Et, quels sont donc pour vous les signes du sen-

timent? Des mouvements, des apparences, des phénomènes, des analogies. Et, c'est là-dessus que vous décidez : s'il y a sentiment; ou, s'il n'y en a pas? La sensitive a-t-elle du sentiment? Non, dites-vous. Et l'éponge? Vous dites oui. Et pourquoi, s'il vous plaît? Parce que l'éponge est un animal. — Très-bien; puissamment raisonné.

— « Ils sont donc, continue Condillac, soumis aux seules lois du mouvement.

« D'autres corps restent attachés à l'endroit où ils sont nés; ils n'ont rien à rechercher, rien à fuir. La chaleur de la terre suffit pour transmettre dans toutes les parties la séve qui les nourrit; ils n'ont point d'organes pour juger de ce qui leur est propre, ils ne choisissent point, ils végètent. »

— Les zoophytes sont attachés comme les plantes; les plantes respirent comme les zoophytes. Les zoophytes n'ont pas plus d'organes de jugement que les plantes; et, pour juger il faut penser. Les plantes choisissent leurs aliments comme les animaux : quand, on veut employer le mot *choisir;* dans un sens chimique.

— « Mais les bêtes, continue Condillac, veillent elles-mêmes à leur conservation;... »

— Qui vous l'a dit? Vous ne savez même pas : si, vous-même veillez à votre conservation. S'il y a un Dieu, il est certain : que, ce n'est pas vous qui veillez à votre conservation. Voulez-vous dire que les bêtes jugent? Vous-même avez dit : que, non; quoique, dans l'ouvrage que nous examinons, vous disiez oui. Vous voulez dire : que, les bêtes sentent. C'est à prou-

ver. Mais, on pourrait se servir de votre argument; et dire : que, c'est inutile. En dehors du raisonnement, le sentiment ne sert à rien; et, des *attractions* et des *répulsions* servent à la conservation; tout autant : que, la *douleur* et le *plaisir*. Pourriez-vous y trouver, à cet effet, l'ombre d'une différence?

— « ... elles se meuvent à leur gré, » continue Condillac ;...

— Vous ne savez pas même : si, vous-même, vous vous mouvez à votre gré. Ce qu'il y a de certain : c'est, que s'il y a un Dieu; vous ne vous mouvez pas à votre gré. Se mouvoir à son gré; c'est raisonner. Les éponges raisonnent donc?

— « ... elles saisissent ce qui leur est propre, continue Condillac ; rejettent, évitent ce qui leur est contraire ;... »

— Les plantes saisissent les aliments qui leur sont propres; évitent l'obscurité; recherchent la lumière; sortent de l'eau, s'il le faut; s'y replongent après. Une molécule chimique abandonne telle autre molécule chimique, qui ne lui convient plus, pour aller s'unir à telle autre molécule, qui lui convient; pourvu : qu'elle soit *libre;* c'est-à-dire : en dissolution, etc., etc.

— « ... les mêmes sens qui règlent nos actions, continue Condillac *paraissent* régler les cas. »

— Oui, le toucher, ou contact, est également le sens du zoophyte et de la plante. Les minéraux sont

plus délicats ; ils ont le toucher à distance. Puis, c'est sur des *paraître :* que, vous basez vos raisonnements ? Belle philosophie !

— « Sur quels fondements pourrait-on supposer, continue Condillac, que leurs yeux ne voient pas ,... »

— Sur la certitude : que, nos yeux ne voient pas. Il y a deux mille ans : que, Platon, par la bouche de Socrate, s'est moqué de cette expression. Les yeux ne voient pas, c'est l'âme qui voit, au moyen des yeux : quand il y a une âme. Quand, il n'y en a pas ; les yeux sont des conduits d'attraction et de répulsion : dont, le centre est dans le cerveau. Dire : que, les animaux voient, au propre et non au figuré ; c'est, résoudre la question par la question.

— « ... que leurs oreilles n'entendent pas, continue Condillac, qu'elles ne sentent pas en un mot ? »

— Ce n'est pas, sur un faible fondement ; que, l'on a été jusqu'à supposer : que, les bêtes ne sentent pas. C'est, que si les bêtes sentent ; la conclusion incontestable, est : que, l'homme n'est pas libre ; qu'il n'y a ni bien ni mal ; et, que le plus grand des scélérats est le plus grand des hommes : si, au sein d'êtres machines, il pouvait y avoir : grandeur ou petitesse, moralement parlant. Certes, une supposition est toujours une supposition. Mais, à l'une est attachée : l'existence de l'humanité ; et, à l'autre : son anéantissement.

— « A la rigueur, poursuit Condillac, ce n'est pas là une démonstration. »

— Ainsi, la sensibilité de vos bêtes, n'est qu'une supposition; comme l'automatisme de Descartes. Pourquoi donc accusez-vous d'extravagance, ceux qui ne pensent pas comme vous; lorsque, l'acceptation de votre hypothèse, serait : le malheur et la destruction de l'humanité?

— « Quand il s'agit de sentiment, continue Condillac, il n'y a d'évidemment démontré que celui dont chacun a conscience. »

— C'est faux! Il n'y a de conscience que par le raisonnement; et, le raisonnement ou le verbe, rend, le sentiment de ceux qui raisonnent, aussi certain : que, le nôtre. Nous n'avons même, en dehors de l'éternité, connaissance de notre propre sentiment : qu'au moyen du sentiment d'un autre. Un homme, élevé dans l'isolement, n'a pas cette première connaissance.

— « Mais parce que le sentiment des autres hommes ne m'est qu'indiqué, continue Condillac, sera-ce une raison pour le révoquer en doute? »

— *Indiqué!* Que signifie ce mot? Ici, il peut avoir deux valeurs; *démontré* et *apparent*. Voilà, deux valeurs entre lesquelles il y a toute la différence : de la réalité à l'illusion. Vous-même avez dit : que, lorsqu'on se sert ainsi de termes obscurs, on n'avait pas d'idées nettes. Ce, qui n'est qu'apparent, est, très-sagement, mis en doute. Il n'y a que les sots, qui révoquent en doute : ce, qui est démontré.

— « Me suffira-t-il, continue Condillac, de dire que Dieu peut forme des automates... »

— Ici, par exemple, il n'y a plus de doute : si, Dieu existe : vous n'êtes qu'un automate.

— « ... qui feraient par un mouvement machinal, continue Condillac, ce que je fais moi-même avec réflexion ? »

— Vous avez dit vous-même : que, les bêtes n'ont pas la réflexion ; et, maintenant, voilà que vous la leur accordez. Après cela, vous vous moquerez : de ceux, qui se contredisent.

— « Le mépris, poursuit Condillac, serait la seule réponse à de pareils doutes. »

— Eh bien ! M. de Condillac ; nous sommes plus polis que vous. Au mépris, nous substituons : la pitié !

— « C'est extravaguer, continue Condillac, que chercher l'évidence partout ;... »

— Ce qui est extravagant, n'est pas de chercher l'évidence, ou la vérité ; ce qui est extravagant : c'est de vouloir : faire accepter, comme vérité, ce qui n'est pas évident.

— « ... c'est rêver, continue Condillac, que d'élever des systèmes sur des fondements purement gratuits ; saisir le milieu entre ces deux extrêmes, c'est philosopher. »

— Depuis, que le monde est monde ; le juste mi-

lieu, le moyen terme entre la vérité et l'erreur, le néant pour l'appeler par son nom ; a toujours été : le Dieu des matérialistes.

— « Il y a DONC, continue Condillac, autre chose dans les bêtes que du mouvement ; ce ne sont pas de purs automates, elles sentent. »

— Voilà, un DONC : singulièrement basé. C'est, comme si vous disiez : le crime est sagesse ; la vertu est folie ; DONC : les bêtes sentent.

« CHAPITRE II.
« *Que si les bêtes sentent, elles sentent comme nous.* »

— Ce chapitre contient une excellente critique de Buffon. Nous recommandons de le lire avec attention.

— « Si les idées que M. de Buffon a eues sur la *nature* des animaux, continue Condillac, et qu'il a répandues dans son *Histoire naturelle*, formaient un tout dont les parties fussent liées, il serait aisé d'en donner un extrait court et précis ; mais il adopte sur cette matière des principes si différents que, quoique je n'aie point envie de le trouver en contradiction avec lui-même, il m'est impossible de découvrir un point fixe auquel je puisse rapporter toutes ses réflexions. »

— Tout cela, est très-vrai : de Buffon. Tout cela est aussi très-vrai : de Condillac.

— « J'avoue, continue Condillac, que je me vois d'abord arrêté ; car je ne puis comprendre ce qu'il entend par la faculté de sentir qu'il accorde aux bêtes, lui qui prétend, comme *Descartes*, expliquer mécaniquement toutes leurs actions.

« Ce n'est pas qu'il n'ait tenté de faire connaître sa pensée. Après avoir remarqué que « ce mot *sentir* renferme un si grand nombre d'idées « qu'on ne doit pas le prononcer avant que d'en avoir fait l'analyse, » il

ajoute : « Si par *sentir* nous entendons seulement faire une action de mou-
« vement, à l'occasion d'un choc ou d'une résistance, nous trouverons
« que la plante appelée *sensitive* est capable de cette espèce de senti-
« ment, comme les animaux. Si, au contraire, on veut que sentir signifie
« apercevoir et comparer des perceptions, nous ne sommes pas sûrs que
« les animaux aient cette espèce de sentiment » (in-4°, t. II, p. 7 ; in-12, t. III, p. 8 et 9) ; il la leur refusera même bientôt. »

—Ainsi, voilà Buffon complétement de l'opinion de Descartes. Le tort de Buffon a été : d'avoir affaibli la valeur de son opinion, par des contradictions. Du reste, quelle que soit la justesse d'une opinion, ce n'est rien pour la conviction ; aussi longtemps : qu'elle n'est qu'opinion.

— « Cette analyse, continue Condillac, n'offre pas ce grand nombre d'idées qu'elle semblait promettre ; cependant elle donne au mot *sentir* une signification qu'il ne me paraît point avoir. *Sensation* et *action de mouvement à l'occasion d'un choc ou d'une résistance* sont deux idées qu'on n'a jamais confondues ; et si on ne les distingue pas, la matière brute sera sensible, ce que M. de Buffon est bien éloigné de penser (1).

« *Sentir* signifie proprement ce que nous éprouvons lorsque nos organes sont remués par l'action des objets. »

— *Par l'action des objets* est vague, indéterminé. Cette définition signifie : que, nous sentons seulement lorsque l'extérieur frappe nos organes. Les organes causent de la douleur sans cause extérieure. Condillac s'est servi de cette phrase entortillée, pour n'avoir pas voulu avouer : que, la force est inhérente aux organes ; que, les organes ne sont : que, force organisée.

— « Et cette impression, continue Condillac, est antérieure à l'action de comparer. »

(1) Condillac a raison.

— Très-bien! Condillac, va dire tout ce que nous avons dit. Nous le répétons, nous avons l'orgueil : de ne rien inventer.

— « Si dans ce moment, continue Condillac, j'étais borné à une sensation, je ne comparerais pas, et cependant je sentirais. »

— Très-bien. Voilà, l'état continuel de l'homme, avant le verbe. C'est, l'état *avant le temps;* c'est, l'état d'*éternité*.

— « Ce sentiment, continue Condillac, ne saurait être analysé;... »

— Ceci, est une folie ; ou, le mot *analysé* n'a pas de sens. Analyser, c'est raisonner ; c'est exposer, faire comprendre, ou comprendre; et, l'état d'éternité se comprend parfaitement. C'est, n'avoir qu'une sensation : c'est sentir en dehors du temps.

— « ... il se connaît uniquement, continue Condillac, par la conscience de ce qui se passe en nous. »

— Voilà, une erreur résultant de la confusion : de l'état de temps; avec l'état d'éternité. Dans l'état d'éternité, il n'y a pas de conscience. La conscience est exclusivement relative au raisonnement. Dans l'état de temps, nous connaissons l'état d'éternité : non, par la conscience; mais, par le raisonnement; non, par le sentiment, mais, par le raisonnement. Le mal, ici, est encore de ne pas déterminer la valeur du mot *conscience*. Dans l'état d'éternité, la douleur existe : sans, que l'être souffrant puisse en avoir conscience. Dans l'état de temps, l'être capable de souffrir peut

avoir conscience de la douleur : sans, néanmoins, souffrir au moment où il en a conscience.

— « Par conséquent, continue Condillac, ou ces propositions : *Les bêtes sentent et l'homme sent*, doivent s'entendre de la même manière; ou *sentir*, lorsqu'il est dit des bêtes, est un mot auquel on n'attache point d'idée. »

—Parfaitement bien !

— « Mais M. de Buffon, continue Condillac, croit que les bêtes n'ont pas des sensations semblables aux nôtres, parce que, selon lui, ce sont des êtres purement matériels. (Il appelle intérieures les sensations propres à l'homme, et il dit que *les animaux n'ont point de sensations de cette espèce; qu'elles ne peuvent appartenir à la matière, ni descendre par leur nature des organes corporels*. In-4°, t. II, p. 442; in-12, t. IV, p. 170). Il leur refuse encore le sentiment pris pour l'action d'apercevoir et de comparer. Quand donc il suppose qu'elles sentent, veut-il dire seulement à l'occasion d'un choc ou d'une résistance? L'analyse du mot *sentir* semblerait le faire croire.

« Dans le système de *Descartes*, on leur accorderait cette espèce de sentiment, et on croirait ne leur accorder que la faveur d'être mues. Cependant il faut bien que M. de Buffon ne confonde pas *se mouvoir* avec *sentir*. Il reconnaît que les sensations des bêtes sont agréables ou désagréables. Or, avoir du plaisir et de la douleur est sans doute autre chose que se mouvoir à l'occasion d'un choc. »

— Il est inconcevable, qu'un homme, du mérite de Buffon, ait pu s'imaginer : que, souffrir ou jouir n'était pas sentir; à moins de supposer : qu'un homme de génie, est comme ces menteurs; qui, après avoir répété trois fois le même mensonge, finissent par croire : que, le mensonge qu'ils ont inventé : est une vérité. Mais, qu'un homme qui n'a pas inventé cette folie, auquel l'amour-propre d'auteur ne brouille point les idées, s'avise d'adopter une pareille opinion; ce se-

rait tout à fait incroyable, pour nous ; si, nous n'avions rencontré, dans ce cas, plusieurs individus : d'ailleurs, d'un mérite incontestable.

— « Avec quelque attention que j'aie lu les ouvrages de cet écrivain, continue Condillac, sa pensée m'a échappé. Je vois qu'il distingue des sensations corporelles et des sensations spirituelles ; qu'il accorde les unes et les autres à l'homme, et qu'il borne les bêtes aux premières. Mais en vain je réfléchis sur ce que j'éprouve en moi-même. Je ne puis faire avec lui cette différence. Je ne sens pas d'un côté mon corps et de l'autre mon âme, je sens mon âme dans mon corps ; toutes mes sensations ne me paraissent que les modifications d'une même substance, et je ne comprends pas ce qu'on pourrait entendre par des *sensations corporelles...* »

— Condillac, a parfaitement raison ; rien n'est absurde : comme, l'expression sensation corporelle ; ou, douleur corporelle. Et, cependant, nous dirons comme ci-dessus : nous avons rencontré des hommes, d'ailleurs d'un mérite incontestable, entichés de la même manie.

— « L'unité de personne suppose nécessairement, poursuit Condillac, l'unité de l'être seulement ; elle suppose une seule substance simple, modifiée différemment à l'occasion des impressions qui se font dans les parties du corps. »

— Très-bien ! Est-ce qu'une pensée n'est pas : une modification de la substance simple ! Alors, pourquoi dites-vous donc : que, l'âme est capable de penser ; que, l'âme a la faculté d'être attentive, etc., etc, Vous pensez donc d'une manière ; et vous vous exprimez d'une autre.

— « Un seul moi, continue Condillac, formé de deux principes sentants, l'un simple, l'autre étendu, est une contradiction manifeste ; ce ne

serait qu'une seule personne dans la supposition, c'en seraient deux dans le vrai.

« Cependant M. de Buffon croit que l'*homme intérieur est double*,... »

— Que signifie ce mot : *homme intérieur?* C'est l'âme sans doute. Et, c'est Buffon, qui dit de pareilles choses ! !

— « ... *qu'il est composé*, continue Condillac, *de deux principes différents par leur nature et contraires par leurs actions*, L'UN SPIRITUEL, L'AUTRE MATÉRIEL; *qu'il est aisé, en rentrant en soi-même, de reconnaître l'existence* DE L'UN ET DE L'AUTRE, ET QUE C'EST DE LEURS COMBATS QUE NAISSENT TOUTES NOS CONTRADICTIONS. (In-4°, t. IV, p. 67-71; in-12, t. VII, p. 98-100.)

« Mais on aura bien de la peine à comprendre que ces deux principes puissent jamais se combattre... »

— Ce n'est pas cela qu'il fallait dire. C'est : que, si la matière est capable de sentir; l'âme est une mauvaise cheville, dont on n'a que faire.

— « ... si, continue Condillac, comme il le *prétend* lui-même (in-4°, t. IV, p. 53-54; in-12, t. VII, p. 46), celui qui est matériel *est infiniment subordonné à l'autre; si la substance spirituelle le commande*, si *elle en détruit ou en fait naître l'action; si le sens matériel, qui fait tout dans l'animal, ne fait dans l'homme que ce que le sens supérieur n'empêche pas, s'il n'est que le moyen ou la cause secondaire de toutes les actions.*

« Heureusement pour son hypothèse... »

— Il est difficile de concevoir ce qu'il y a d'heureux pour l'hypothèse de Buffon dans ce qui va suivre. Probablement cet *heureusement* est une ironie. Dans l'ironie, le doute est un défaut.

— « ... M. de Buffon, continue Condillac, dit (in-4°, p. 73, 74;

in-12, p. 104, 105) que *dans le temps de l'enfance, le principe matériel domine seul et agit presque continuellement;... que dans la jeunesse, il prend un empire absolu et commande impérieusement à toutes nos facultés... qu'il domine avec plus d'avantage que jamais.* Ce n'est donc plus un moyen, une cause secondaire; ce n'est plus un principe infiniment subordonné, qui ne fait que ce qu'un principe supérieur lui permet; et *l'homme n'a tant de peine à se concilier avec lui-même que parce qu'il est composé de deux principes opposés.*

« Ne serait-il pas plus naturel d'expliquer nos contradictions en disant que, suivant l'âge et les circonstances, nous contractons plusieurs HABITUDES,... »

—Voilà, la morale du matérialiste qui se développe. Pour lui, les vices et les vertus sont des habitudes; et, rien de plus. La vertu est précisément le contraire de l'habitude, qui n'est autre : qu'un résultat d'organisme; la vertu consiste à vaincre les tendances organiques; lorsqu'elles sont contraires à la raison. La vertu, devenue habitude, cesse d'être vertu; et, n'est méritoire : qu'en ce qu'il en a coûté pour la rendre habitude. L'habitude de la vertu est : la sainteté.

— « ... plusieurs passions, continue Condillac, qui se combattent souvent, et dont quelques-unes sont condamnées par notre raison, qui se forme trop tard pour les vaincre toujours sans effort? »

— Vertu, signifie force, force morale; et, partout où il n'y a pas effort, il n'y a pas vertu. Si, les tendances organiques étaient toujours identiques aux tendances rationnelles; ou, plutôt, à la tendance rationnelle; il n'y aurait : ni, vice; ni, vertu. Ce serait une végétation sentie; un chérubin : jouant éternellement de la harpe.

— « Voilà du moins, continue Condillac, ce que je vois quand *je rentre en moi même.* »

— Ceci est une autre raillerie contre Buffon. Nous aimons la raillerie : trop, peut-être. Mais, quand on raille, il faut ne pas avoir le même tort : que, celui dont on se moque.

— « Plusieurs philosophes anciens, continue Condillac, ont eu recours, comme M. de Buffon, à deux principes. »

— Remarquons bien : qu'ici, il s'agit de deux principes sentants. Car, si l'âme est immatérielle, l'homme est évidemment formé de deux principes : l'un sentant et l'autre non sentant.

— « Les pythagoriciens, continue Condillac, admettaient dans l'homme, outre l'âme raisonnable, une âme matérielle, semblable à celle qu'ils accordaient aux bêtes, et dont le propre était de sentir. »

— Il n'est pas facile de savoir : ce, que Pythagore pensait sur les animaux. Du reste, voici ce que dit, à cet égard, le savant Dacier.

— « Les animaux, selon Pythagore, étaient véritablement comme la *statue de Vénus* dont j'ai parlé, qui, privée de raison et d'intelligence, se mouvait par le moyen du mercure dont les organes étaient remplis. »
(Dacier, *Vie de Pythagore.*)

— Du reste, quel que fût le sentiment de Pythagore, il n'en est pas moins vrai : que, la croyance, en une âme sensitive, était répandue chez les anciens.

— « Ils croyaient, ainsi que lui, continue Condillac, que les appétits et tout ce que nous avons de commun avec les bêtes étaient propres à cette âme naturelle, connue sous le nom d'*âme sensitive*, et qu'on peut appeler, avec l'auteur de l'*Histoire naturelle*, *sens intérieur matériel.* »

— Le sens intérieur matériel, c'est le cerveau ; et, le cerveau n'est nommé *sens* : que, figurément. Au propre, le cerveau n'est : que, l'organe du sens ; que, l'organe du sentiment ; que, l'organe de l'âme ; que, l'organe de la sensibilité ; si, l'âme est autre chose : que, la résultante cérébrale. A mesure, que l'on descend sur l'échelle animale, le cerveau, extrêmement complexe chez les animaux supérieurs, se simplifie ; et, à mesure qu'il se simplifie, les conduits des forces extérieures arrivant au cerveau, conduits nommés *sens extérieurs*, s'oblitèrent ; et, au bas de l'échelle, il ne reste que, le sac ou la peau. Chez les êtres que nous appelons végétaux, le sac est retourné ; et, ce sac retourné a des ouvertures, qui s'ouvrent ou se ferment, selon ce qu'on pourrait appeler : les besoins de la plante. Pourquoi donc ces ouvertures ne seraient-elles pas des sens figurément dits ; comme, les yeux, les oreilles, etc., sont des sens figurément dits ? Il n'est pas plus étonnant : de voir un singe agir *figurément* pour sa conservation, avec la multitude d'organes qui composent son organisme ; que, de voir la laitue agir *figurément* pour la sienne, avec le peu d'organes qui lui sont départis. De part et d'autre, il n'y a de nécessaire : que, des attractions et des répulsions ; la sensibilité n'est absolument indispensable : que, pour connaître ; pour raisonner. Amenée à ce point de clarté, la question se borne à savoir : si, les animaux raisonnent ; et, comme raisonner, c'est la même chose que sentir ; la question se trouve ramenée à savoir : si, les animaux sentent. Dans l'*Essai sur l'origine des*

connaissances, Condillac distinguait le sentir du raisonner. Dans l'ouvrage que nous examinons, Condillac affirme : que, les animaux ont de l'intelligence. Ainsi, nous voilà d'accord sur un point essentiel : *sentir*, c'est *raisonner*.

— « Mais, continue Condillac, les anciens ne croyaient pas que les deux principes fussent d'une nature tout à fait opposée. Dans leur système, l'âme raisonnable ne différait de l'âme matérielle que du plus au moins. »

— Et, du moment que les anciens admettaient : que, les animaux sentaient ; ils avaient parfaitement raison. Rien n'est stupide : comme de faire la sensibilité matérielle ; et, de vouloir qu'il y ait en outre : de l'immatérialité. Si, le sentir est matériel, le raisonner, qui n'est qu'un développement du sentir, est évidemment matériel. Pour éviter cette absurdité, Condillac est obligé de se figurer : que, les animaux ont des âmes immatérielles. Mais, comme les séparations des règnes sont illusoires, il s'ensuit : que, les laitues et les écritoires ont des âmes également. Aussi, les philosophes modernes n'ont pas reculé. Ces Messieurs ne reculent jamais Et, selon MM. Cousin, la Mennais, etc., la substance est inséparable de la qualité ; l'immatérialité est inséparable de la matérialité. Alors, que d'âmes se font : dans un moulin à piler la brique !

— « C'était seulement, continue Condillac, une matière plus spiritualisée. Aussi Platon, au lieu d'admettre plusieurs âmes, admet plusieurs parties dans l'âme. »

— Nous aimons à voir Platon accusé de matéria-

lisme, avec toute espèce de justice. Ainsi, M. Cousin, disciple de Platon, accuse Condillac de matérialisme. Ces Messieurs se disent leurs vérités.

— « L'une, continue Condillac, est le siége du sentiment, elle est purement matérielle ; l'autre est l'entendement pur, elle est le siége de la raison ;... »

— Comment trouvez-vous : un entendement qui ne sent pas ; une raison qui ne sent pas ? Et, ces billevesées sont admirées : depuis deux mille ans.

— « ... la troisième, continue Condillac, est un esprit mêlé, elle est imaginée pour servir de lien aux deux autres. Ce système est faux, puisqu'il suppose que la matière sent et pense ; mais il n'est pas exposé aux difficultés que je viens de faire contre *deux principes différents par leur nature.* »

— C'est, deux principes *sentants* qu'il fallait dire ; car, si l'âme est immatérielle, l'homme est nécessairement composé : de deux principes, différents par leur nature.

— « Concluons, poursuit Condillac, que si les bêtes sentent, elles sentent comme nous. »

— Il faut renoncer à toute espèce de sens commun : pour, s'opposer à cette conclusion.

— « Pour combattre cette proposition, continue Condillac, il faudrait pouvoir dire ce que c'est que sentir autrement que nous ne sentons ; il faudrait pouvoir donner quelque idée de ces deux principes *sentants* que suppose M. de Buffon..... »

— Ici finit le chapitre II de la première partie. Le

chapitre III est peu important. Nous citerons une partie du chapitre IV.

« CHAPITRE IV.

— « Que dans la supposition, poursuit Condillac, où les animaux seraient tout à la fois purement matériels et sensibles, ils ne sauraient veiller à leur conservation s'ils n'étaient pas encore capables de *connaissance*. »

— Vous voyez : que, pour Condillac, les animaux raisonnent. Ailleurs, il le dira plus clairement encore.

— « Il est IMPOSSIBLE, continue Condillac, de concevoir que le mécanisme puisse seul régler les actions des animaux. »

— Impossible ! Il n'appartient qu'à l'époque d'ignorance de déclarer impossible : ce, qui n'est point démontré impossible. Que l'on dise qu'il est impossible : que trois ou plusieurs ne soient qu'un ; que quelque chose soit fait de rien ; que l'anthropomorphisme et la liberté puissent être compatibles ; ces déclarations d'impossibilité ne trouveront de contradicteurs : que, parmi ceux qui se refusent à admettre le raisonnement, comme source de vérité. Mais, que l'on déclare impossible, ce qu'on ne comprend pas ; sans autre base de déclaration : que, sa propre ignorance ou sa vanité ; c'est digne : sinon, de mépris ; au moins, de pitié.

Avant de prouver : que, ce que Condillac déclare impossible, est cependant la réalité ; démontrons : que, cette chose impossible est tellement possible ;

qu'il faut, qu'elle soit ainsi dans tous les cas possibles; et, que c'est précisément le contraire de ce que Condillac déclare impossible; qui est seul impossible.

Cette démonstration, pourraient nous dire quelques personnes qui prononceraient légèrement, suffirait à elle seule : pour prouver l'immatérialité de l'âme. Elle suffirait, sans aucun doute, pour ceux qui accepteraient une preuve négative, quand une preuve positive est nécessaire; elle suffirait pour ceux qui se contenteraient d'une démonstration par l'absurde. Mais, pour nos lecteurs que nous avons habitués à être aussi difficiles que nous en fait de preuves; il faut, quand il s'agit d'affirmation, une démonstration qui ne soit pas négative. Aussi, quand nous prouverons : la réalité de l'âme chez l'homme; la réalité de l'automatisme, chez les animaux; nous prouverons *strictement, positivement*. C'est, seulement à ce prix : que, l'incontestabilité doit être admise.

D'abord, précisons les termes.

Qu'est-ce qu'un mécanisme?

Ici, c'est un automate.

Qu'est ce qu'un automate?

C'est un être phénoménal, ayant des mouvements qui ne dépendent que d'une force, que nous appelons artificielle, sans savoir si l'art existe en réalité; ou, que d'une force naturelle, d'une force non dite artificielle, que cette force soit, oui ou non, organique.

Une montre, le joueur de flûte de Vaucanson, le joueur d'échecs de n'importe qui, sont des automates de la première espèce.

Les phénonomènes de la nature sont des effets d'automatisme de la seconde espèce. La terre, est un automate ; quand elle est considérée : comme jetant des pierres par un volcan ; une plante est un automate ; un animal est un automate ; s'il est démontré : qu'il n'a point en soi, de volonté réelle ; l'homme, est un automate : si, le matérialisme est une réalité ; si, l'anthropomorphisme est une réalité.

Jusqu'à présent la sensibilité a été donnée comme étant l'opposé de l'automatisme. C'est une erreur immense. Supposons : que, l'anthropomorphe existe. Dans ce cas, il est tellement évident : que, l'homme est un automate ; que, l'homme ne fait rien par lui-même, sinon illusoirement ; que, tous les philosophes, depuis Plutarque jusqu'à Descartes, l'ont reconnu. Et, le catholicisme, lui-même, a toujours été tellement persuadé de cette vérité ; qu'il s'est reconnu obligé : de faire accepter la liberté de l'homme, comme un article de foi ; la compatibilité de la liberté et de l'anthropomorphisme étant, en effet, tout aussi absurde : que, la création.

Voilà l'automatisme bien déterminé, pour ceux qui n'aiment pas les mystères. A ceux qui les aiment, nous n'avons rien à dire.

Ce qui, selon Condillac, peut seul empêcher les animaux d'être des automates ; c'est, d'avoir en eux une immatérialité, une âme ; et, une âme, non-seulement à l'état d'éternité ; mais, à l'état de connaissance ; ainsi qu'il va le dire lui-même.

Admettons cette supposition ; et, voyons : si elle

ne conduit pas à l'absurde. Comme l'impossibilité est une négation, est la négation de la possibilité, ici la preuve par l'absurde est suffisante : et, si la supposition d'une âme réelle, d'une immatérialité chez les animaux conduit à l'absurde ; il sera démontré : que, le non-automatisme des animaux, est une chose impossible.

Si, les animaux ont une âme, une immatérialité; comme beaucoup d'animaux se coupent en deux, en dix, en mille; voilà, l'immatérialité qui devient matérialité.

Supposons : que, cette division en morceaux des prétendues âmes, soit encore ignorée.

Dans ce cas, il reste toujours évident : que, les règnes : zoologique ; phytologique ; et chimique; ne sont que des coupes arbitraires. Dès lors, voilà la dernière des molécules douée d'une âme; et, en pilant de la brique, on fait des âmes à coup de pilon. Il est évident : que, dans ce cas, le mot immatérialité est absurde ; et, pour que l'absurdité cesse d'exister, il faut : que, les animaux soient des automates.

Supposons, maintenant, les animaux sensibles comme nous ; absolument, comme nous ; et, pour le moment, laissons de côté la difficulté du verbe, en admettant : que, les animaux ont le verbe tout aussi bien que l'homme. Dès lors, et par la non-existence des règnes, voilà la poussière de briques, jouissant de la même sensibilité et du même raisonnement que nous. D'un autre côté, si la terre est un automate, malgré toute sa force productrice; à plus forte raison une impalpabilité de brique,

qui n'est bonne qu'à faire du ciment, est aussi un automate. Puis, nous et l'impalpabilité de brique étant de même nature ; il est évident : que, nous sommes des automates. Le seul moyen possible, pour que nous ne soyons pas des automates, est donc : que, les animaux soient des automates.

Terminons :

Pour, qu'un cas possible puisse exister en réalité, il faut : que, le raisonnement soit une réalité et non une illusion ; il faut : que, l'âme soit une réalité, une immatérialité, une éternité ; et non : un résultat de force ; une sensibilité dérivant de la matière. En dehors du raisonnement non illusoire, il n'y a : que, du nécessaire ; et, non du possible.

Or, si les animaux ne sont pas des automates, nous sommes des automates ; et, si nous sommes des automates, la sensibilité est un résultat de force ; et, nous ne raisonnons : qu'illusoirement.

Dans tous les cas possibles, il faut donc : que, les animaux soit des automates ; et, c'est le contraire de ce que Condillac a déclaré impossible ; qui est seul impossible : ce qu'il déclare impossible, existe : nécessairement.

— « On comprend, continue Condillac, que l'ébranlement donné aux sens extérieurs passe au sens intérieur, qu'il s'y maintient plus ou moins longtemps, que de là il se répand dans le corps de l'animal, et qu'il lui communique du mouvement. »

— Que dirait-on : d'un homme, qui voudrait expliquer : l'attraction ou la répulsion ? Que dirait-on : d'un

homme, qui voudrait expliquer : la végétation, l'animalisation, ou même seulement la digestion? Ce qui appartient : aux forces; à la matière; à l'éternité; se constate, mais ne s'explique pas; par la raison fort simple : que, ce qui s'explique est nécessairement relatif au temps; et, que l'éternité n'est pas dans le temps. Il n'est pas nécessaire, il n'est pas utile, il est même stupide, de chercher à expliquer : comment, les animaux font telle chose sans être sensibles; comment les végétaux font telle chose sans être sensibles; comment les molécules chimiques font telle chose, sans être sensibles. Ce qui est sage, utile, et maintenant nécessaire; c'est, de constater, de démontrer : si, les animaux ont, oui ou non, de la sensibilité. Si, une fois il est démontré qu'ils n'en ont pas; ceux, qui seront assez sots pour chercher des explications, pour ce qui nécessairement ne peut en avoir, s'arrangeront comme ils voudront; et, s'ils troublent la société, ils seront mis à l'hôpital.

— « Mais, continue Condillac, ce n'est encore là qu'un mouvement incertain, une espèce de convulsion. »

— Est-ce par un mouvement incertain, par une espèce de convulsion : que, d'une graine de gratte-cul, sort un rosier qui vous donne une rose admirable? Est-ce par un mouvement incertain et par une espèce de convulsion : qu'il n'en sort point un topinambour ou une citrouille? Et, quelle difficulté y a-t-il donc de plus : pour la naissance et la conservation d'un singe ou même d'un homme; que, pour la

naissance et la conservation d'une mousse ou d'un champignon? Les sages, observent les faits physiques, pour les constater; les sots, les observent pour les expliquer. Les sages observent les faits moraux : non-seulement pour les constater, mais pour les expliquer; les sots les observent : pour se borner à une constatation.

— « Il reste à rendre raison, continue Condillac, des mouvements déterminés de l'animal, de ces mouvements qui lui font *si sûrement* fuir ce qui lui est contraire, et rechercher ce qui lui convient; et c'est ici que la *connaissance* est absolument nécessaire... »

— Vous voyez : que, ce n'est pas seulement de la sensibilité dans l'éternité que Condillac accorde aux animaux; c'est, de la sensibilité dans le temps; c'est, de la connaissance. Il aurait bien dû remarquer : que, le *si sûrement* signifie *nécessité*. Quant, à *fuir* ou à *rechercher en réalité;* loin, que Condillac puisse être certain : que, cela soit au pouvoir des animaux; il est, au contraire, certain : que, si les animaux peuvent fuir et rechercher comme lui; lui, ne fuit et ne recherche : qu'illusoirement. Ce raisonnement n'est cependant pas bien long; il est clair et presque aussi court que deux et deux font quatre. Pourquoi donc, Condillac n'a-t-il pu le faire?

— « ... pour régler, continue Condillac, l'action même du sens intérieur... »

— Du sens intérieur, du cerveau? C'est, comme si

vous disiez : que, l'âme du grain de blé doit intervenir pour régler la germination.

— « ... et pour donner au corps, continue Condillac, des mouvements différents, suivant la différence des circonstances. »

— C'est, l'âme des plantes, n'est-ce pas, qui intervient : pour leur faire rechercher la lumière, malgré tous les changements possibles de circonstances ?

— « M. de Buffon, poursuit Condillac, ne le croit pas ; et *s'il y a toujours eu du doute à ce sujet, il se flatte de le faire disparaître, et même d'arriver à la conviction, en employant les principes* QU'IL A *établis.* » (In-4°, t. IV, p. 35.)

— Condillac se moque de Buffon, et fait très-bien. Il faut toujours se moquer : de ceux, qui se vantent d'en savoir plus que les autres ; et, n'en savent pas davantage. C'est, même, la seule punition : qu'il faille leur infliger.

— « Il distingue donc, continue Condillac, deux sortes de sens. »

— Il n'y a de sens, proprement dit : que, là où il y a âme. Là, où il n'y a pas âme, il ne peut exister que des sens figurément dits. Il y a plus : même, là où il y a âme, il n'y a de sens, proprement dits : que, là où il y a verbe. Auparavant, il n'y a que des organes : exclusivement en rapport avec le cerveau. Au propre, on ne voit : que, par le raisonnement. Voir, *réellement* : c'est, apercevoir ; et, en dehors du verbe, l'aperception n'existe pas.

— « Les uns, continue Condillac, relatifs à la connaissance : le toucher, la vue; les autres, relatifs à l'instinct, à l'appétit : le goût, l'odorat; et, après avoir rappelé ses ébranlements, il reconnaît que le mouvement peut être *incertain lorsqu'il est produit par les sens qui ne sont pas relatifs à l'appétit;* mais il assure, sans en donner aucune raison, qu'il sera *déterminé si l'impression vient des sens de l'appétit:* il assure, par exemple, que l'animal, au moment de sa naissance, *est averti de la présence de la nourriture et du lieu où il faut la chercher par l'odorat,* lorsque ce sens est *ébranlé par les émanations du lait.* »

— L'animal est averti, de la présence de la nourriture; comme le grain de blé est averti, du lieu vers lequel doit tendre sa feuille séminale. Ces explications, ne valent pas : celles, du *Médecin malgré lui.*

— « C'est en assurant tout cela, continue Condillac, qu'il croit conduire ses lecteurs à la conviction.

« Il n'est que trop ordinaire aux philosophes de croire satisfaire aux difficultés lorsqu'ils peuvent répondre par des mots qu'on est dans l'usage de prendre pour des raisons. Tels sont *instinct, appétit.* »

— Le mot *appétit,* signifie : *attraction.* Ce n'est que la moitié du mot *instinct,* qui signifie : *attraction et répulsion.* Comme, dans la matière, il n'y a que des phénomènes; comme, il n'y a, même, que des individualités apparentes; comme, les genres, les espèces, les familles, les classes ne sont que des coupes arbitraires; et, que chaque individualité phénoménale a sa loi, sa nécessité; le mot *instinct,* signifiant cette loi, est employé, pour dire : *cette loi.* Tel oiseau fait un nid de telle manière; telle collection arbitraire d'oiseaux, mais se ressemblant plus ou moins, et que nous appelons, selon ce plus ou moins de ressemblance, espèce, genre, famille ou classe, fait aussi des nids; et, nous disons : que, la loi des oiseaux; l'instinct des oiseaux;

est de faire des nids. Si, l'usage le permettait, on dirait : que, l'instinct du froment est de pousser des épis ; que, l'instinct du pommier est de pousser des pommes ; que, l'instinct de la pierre est de tomber ; que, l'instinct de la lumière est de rayonner. L'instinct se reconnaît, se constate par les sages ; les sots, l'expliquent.

— « Si nous recherchons, continue Condillac, comment ils ont pu s'introduire, nous reconnaîtrons le peu de solidité des systèmes auxquels ils servent de principe.

« Pour n'avoir pas su observer nos premières habitudes jusque dans leur origine, les philosophes ont été dans l'impuissance de rendre raison de la plupart de nos mouvements,... »

— Il faut être fou, pour vouloir rendre raison : des mouvements qui ne dépendent que de la matière. Allez donc rendre raison : de la force, qui fait vibrer la lumière ; de la force, qui fait germer un grain de blé, qui fait féconder un œuf ! C'est, comme cela : parce que, c'est comme cela ; ce, serait autrement : que, ce serait également bien. Le *bien* physique, consiste dans l'existence. Dès, qu'une chose *est;* elle est *bien*.

— « ... et, continue Condillac, on a dit : *Ils sont naturels et mécaniques.* »

— *Naturel,* dans le sens de matériel ; et, *mécanique;* c'est, une seule et même chose. Ou, tous les mouvements sont naturels et mécaniques ; ou, les uns le sont, et les autres ne le sont pas. Les mouvements naturels et mécaniques sont nommés *instinctifs*. Les

mouvements des animaux, sont-ils naturels et mécaniques ; ou, y en a-t-il de naturels et mécaniques, et d'autres qui ne le sont pas? Voilà, non pas ce qu'il faut dire ; mais, ce qu'il faut démontrer.

— « Ces habitudes, continue Condillac, ont échappé aux observations, parce qu'elles se sont formées dans un temps où nous n'étions pas capables de réfléchir sur nous. »

— Réfléchir, c'est raisonner ; et, il n'y a pas de différence : entre, réfléchir sur nous ; ou réfléchir sur les autres. Des habitudes qui se prennent, en dehors du raisonnement, ne sont donc pas des raisonnements.

— « Telles sont, continue Condillac, les habitudes de toucher, de voir, d'entendre, de sentir, d'éviter ce qui est nuisible, de saisir ce qui est utile, de se nourrir ; ce qui comprend les mouvements les plus nécessaires à la conservation de l'animal. »

— Avant le verbe, il n'y a, *au propre :* ni toucher ; ni voir ; ni entendre ; ni sentir ; ni éviter ; ni saisir ; ni utilité. Toutes ces expressions sont, alors, figurées : comme, lorsqu'on dit : qu'une plante *fuit* l'obscurité ; et, *recherche* la lumière.

— « Dans cette ignorance, continue Condillac, on a cru que les désirs qui se terminent aux besoins du corps... »

— Avant le verbe, il n'y a pas de désirs *proprement dits;* il n'y a : que, des tendances ; des attractions et des répulsions.

— « ... diffèrent des autres par leur nature, continue Condillac, quoiqu'ils n'en diffèrent que par l'objet. »

— Ainsi, la tendance, la force, est de même nature : que, le raisonnement, l'intelligence. Est-ce volontairement : que, Condillac fait cet aveu de matérialisme ?

— « On leur a donné, continue Condillac, le nom d'*appétit*, et on a établi, comme un principe incontestable, que l'homme qui obéit à ses appétits ne fait que suivre l'impulsion du pur mécanisme,... »

— Avant le verbe, il n'y a pas d'obéissance. L'obéissance est relative au raisonnement ; et, vous-même avez reconnu ailleurs : qu'avant le verbe, *le raisonnement n'existe pas*.

— « ... ou tout au plus, continue Condillac, d'un sentiment privé de connaissance ;... »

— Un sentiment, privé de connaissance, ne peut avoir : ni tendance, ni impulsion. Un sentiment, privé de connaissance, est une âme dans l'éternité ; et, si les âmes, dans l'éternité, avaient des tendances, des impulsions ; elles seraient matière.

— « ... et c'est là sans doute, continue Condillac, ce qu'on a appelé agir par instinct (*instinct*, à consulter l'étymologie, est la même chose qu'impulsion). »

— Il n'y a pas de doute : que, c'est là ce qu'on a appelé *agir par instinct;* et, votre identification de l'instinct à l'impulsion est excellente ; ce qui fait voir : que, même pour vous, l'expression *instinct* n'est pas vide de sens.

— « Aussitôt, continue Condillac, on infère que *nous* sommes à cet égard tout à fait matériels,... »

— Et, pour autant que ce *nous* se rapporte exclusivement à l'organisme; on a parfaitement raison. Il n'y a que vous qui puissiez vouloir : qu'un chien mort, ne diffère d'un chien en vie; que, parce que le chien mort a rendu son âme à Dieu.

— « ... et que, continue Condillac, si nous sommes capables de nous conduire avec connaissance, c'est qu'outre le principe matériel qui appète, il y a en nous un principe supérieur qui désire et qui pense. »

— Le principe supérieur, qui désire et qui pense, est une sottise; mais, le principe capable de désirer et de penser : au moyen de son union à un organisme et du développement du verbe ; doit être une réalité ; ou, le matérialisme existe. Est-ce cela que vous avez prétendu? Alors, dites-le; et, ne soyez pas hypocrite.

— « Tout cela étant supposé, poursuit Condillac, il est évident que l'homme veillerait à sa conservation quand même il serait borné au seul principe qui appète. »

— Vous le voyez; c'est, Condillac lui-même qui le dit : une fois, qu'il est prouvé : que, *le corps vivant est tout à fait matériel,* il devient ÉVIDENT : que, l'homme *veillerait* à sa conservation, quand même il serait borné au seul principe qui appète. Eh bien! cette démonstration, que la vie est matérielle, se trouve dans la démonstration : que, les règnes ne sont

que des coupes arbitraires. Nous ferons observer : que, Condillac, au lieu de : *veillerait à sa conservation* aurait dû dire : *se conserverait*. Veiller, *au propre*, c'est : raisonner.

— « Par conséquent, continue Condillac, on peut priver les bêtes de connaissance et concevoir cependant qu'elles exercent des mouvements déterminés; il suffit d'imaginer... »

— *Imaginer*, est d'un homme d'esprit : tant, qu'il ne prend ses imaginations : que, pour des hypothèses. *Imaginer*, est d'un sot : quand il prétend : que, ses hypothèses sont des vérités, par cela seul qu'il les a imaginées. La distinction des sens : en sens, relatifs à la connaissance; et, en sens, relatifs à l'instinct; n'est pas d'un homme d'esprit.

— « ... il suffit d'imaginer, continue Condillac, que l'*impression vient des sens de l'appétit*; car si l'appétit règle si souvent nos actions, il pourra toujours régler celles des bêtes. »

— Toutes les fois, qu'il y a de l'obscurité, dans une phrase, écrite par un homme qui n'est pas un sot; soyez persuadé : qu'il y a une expression *figurée* prise au *propre*. Ici, l'obscurité vient du mot *règle*, pris au *propre* quand il ne doit être pris qu'au *figuré*. L'appétit ne règle point, d'une manière *proprement dite*. Toute règle, est relative au raisonnement; et, dans la supposition, l'appétit ne raisonne pas. Il en est de même des expressions : *déterminé, incertain*. Il n'y a, dans l'instinct, ni déterminé, ni indéterminé, ni certain, ni incertain, il y a ce qu'il y a. La détermina-

tion, la règle, la certitude, sont relatives au temps; l'instinct, est relatif à l'éternité. Nous le répétons : ôtez le verbe du globe; et, le temps n'y existera plus.

— « Si l'on demande donc, continue Condillac, pourquoi l'action de l'œil sur le sens intérieur ne donne à l'animal que des mouvements incertains, la raison en est claire et convaincante : *c'est que cet organe n'est pas relatif à l'appétit...* »

— Condillac, se moque de Buffon; et, avec justice. Mais, quand on a des vitres, chez soi; il est dangereux de jeter des pierres, dans celles des autres.

— « ... et si l'on demande, continue Condillac, pourquoi l'action de l'odorat sur le sens intérieur donne au contraire des mouvements déterminés, la chose ne souffre pas plus de difficultés : *c'est que ce sens est relatif à l'appétit.*

« M. de Buffon n'en donne pas d'autre raison. Pour moi, je crois que ces deux sens ne produisent par eux-mêmes que des mouvements incertains. Les yeux ne peuvent pas guider l'animal nouveau-né, lorsqu'ils n'ont pas encore appris à voir;... »

— Il paraît que Condillac n'a jamais observé : des petits poulets au sortir de la coquille, se servir de leurs yeux, avec autant d'adresse que des chiens de six mois. Probablement, ils avaient appris à voir dans la coquille.

— « ... et si l'odorat commence de bonne heure à le conduire, continue Condillac, c'est qu'il est plus prompt à prendre des leçons du toucher. »

— Nous pouvons vous assurer : que, rien de tout ce galimatias, n'a été sifflé par le dix-huitième siècle.

L'alinéa que nous venons de donner est une note de Condillac. Ce qui va suivre appartient au texte.

— « Voilà, je pense, poursuit Condillac, comment s'est établi ce langage *philosophique*;... »

— Condillac continue à se moquer de Buffon.

— « ... et c'est pour s'y conformer, continue Condillac, que M. de Buffon dit que l'odorat n'a pas besoin d'être instruit, que ce sens est le premier dans les bêtes, et que seul il pourrait leur tenir lieu de tous les autres.

.....

« Il me paraît que le plaisir et la douleur sont les seules choses qui pussent se contrebalancer, et qu'un animal n'est en suspens ou ne se détermine que parce qu'il compare les sentiments qu'il éprouve, et qu'il juge de ce qu'il a à espérer ou de ce qu'il a à craindre. Cette interprétation est vulgaire, dira M. de Buffon. J'en conviens; mais elle a du moins un avantage, c'est qu'on peut la comprendre. »

— *Comprendre*, est un mot bien indéterminé. Condillac comprend une cause première; une création, etc. Il n'y a là rien d'étonnant, s'il comprend aussi : que, les bêtes raisonnent. Mais, voici les conséquences de cette compréhension : comme, le mot *animal* n'a pas encore de sens déterminé; comme, rien ne sépare le prétendu règne animal du prétendu règne végétal; ni celui-ci, du prétendu règne minéral; il s'ensuit : que, c'est le plaisir ou la douleur qui déterminent les étamines à s'approcher ou à s'éloigner du pistil; et, les molécules d'une écritoire, à se mouvoir dans un sens plutôt que dans un autre. Condillac comprend-il également : toutes ces belles choses?

« CHAPITRE V.

« *Que les bêtes comparent, jugent, qu'elles ont des idées et de la mémoire.*

« Il me sera aisé, dit Condillac, de prouver que les bêtes ont toutes ces facultés; je n'aurai qu'à raisonner conséquemment d'après les principes mêmes de M. de Buffon.

« La matière inanimée, » dit-il...

— Que signifie cette expression : *matière inanimée?* Est-ce de la matière unie à une âme; ou, de la matière devenue âme, devenue sentante? Ce galimatias vient : de ce que le mot *animal,* n'a pas de sens déterminé.

— « ... la matière inanimée, dit-il, continue Condillac, n'a ni sentiment, ni sensation, ni conscience d'existence; et lui attribuer quelques-unes de ces facultés, ce serait lui donner celle de penser, d'agir et de sentir à peu près dans le même ordre et de la même façon que nous pensons, agissons et sentons. » (In-4°, t. II, p. 3-4; in-12, t. III, p. 4.)

« Or, il accorde aux bêtes sentiment, sensations et conscience d'existence (in-4°, t. IV, p. 41; in-12, t. VII, p. 69, 70.) Elles pensent donc, agissent et sentent à peu près dans le même ordre et de la même façon que nous pensons, agissons et sentons. Cette preuve est forte;... »

— Quand, un écrivain établit de pareilles contradictions, dans un même ouvrage; c'est un étourdi, qui n'a aucune espèce de clarté dans ses idées. Et, quand on lui fait apercevoir de pareilles contradictions, s'il ne les reconnaît pas comme des sottises; c'est, que lui-même est un sot. Mais, parce que Buffon raisonne mal; cela prouve-t-il : que, les animaux raisonnent?

— « ... en voici une autre, » continue Condillac.

— Nous ne donnons pas cette autre. Elle ne fait

que prouver : les mauvais raisonnements de Buffon.

« *Conclusion de la première partie.*

. . . . . .

— « Il ne me reste plus, dit Condillac, qu'à rassembler les différentes propositions que M. de Buffon a avancées pour établir ses hypothèses. Il est bon d'exprimer en peu de mots les différents principes qu'il adopte, l'accord qu'il y a entre eux et les conséquences qu'il en tire. Je m'arrêterai surtout aux choses qui ne me paraissent pas aussi évidentes qu'à lui, et sur lesquelles il me permettra de lui demander des éclaircissements. »

— Nous allons citer quelques-unes des propositions, sur lesquelles Condillac demandera des éclaircissements. Nous passerons celles qui offrent peu d'intérêt.

— « 1. *Sentir*, continue Condillac, ne peut-il se prendre que pour se mouvoir à l'occasion d'un choc, et pour apercevoir et comparer? Et si les bêtes n'aperçoivent ni ne comparent, leur faculté de sentir n'est-elle que la *faculté* d'être mû? »

— Appeler *sentir*, le mouvement produit par un choc, est une sottise.

Il y a : sentir, dans l'éternité; et, sentir dans le temps. Sentir, dans l'éternité, n'est ni apercevoir ni comparer. Apercevoir et comparer appartiennent au temps; et, avant le verbe, le temps n'existe pas. Les bêtes n'aperçoivent ni ne comparent, ni ne sentent; et, la faculté d'être mû est une sottise.

— « 2. Ou si le *sentir*, continue Condillac, est avoir du plaisir ou de la douleur, comment concilier ces deux propositions? *La matière est incapable de sentiment, et les bêtes, quoique purement matérielles, ont du sentiment.* »

— De pareilles propositions se concilient à Cha-

renton ; et, peut-être aussi : au sein des académies.

— « 3. Que peut-on entendre par des sensations corporelles, continue Condillac, si la matière ne sent pas ? »

— Une sensation corporelle, quand il est reçu que la matière ne sent pas, est une expression digne de Bedlam.

— « 4. Comment une seule et même personne, continue Condillac, peut-elle être composée de deux principes différents par leur nature, contraires par leur action, et doués chacun d'une manière de sentir qui leur est propre ? »

— Une âme, isolée, n'est pas une personne ; un homme, avant le verbe, n'est pas une personne ; les individualités, sans personnalité, appartiennent à l'éternité ; la personnalité appartient au temps ; et, le temps appartient au verbe. Une personnalité est, nécessairement, composée de deux principes, différents par leur nature ; dont l'un est capable *d'action proprement dite* au moyen de l'union ; et, l'autre, uni ou non, n'est capable : que, *d'action figurément dite*. Quant à deux manières de sentir : c'est toujours digne de Charenton.

— « 5. Comment ces deux principes, continue Condillac, sont-ils la source des contradictions de l'homme, si l'un est infiniment subordonné à l'autre ; s'il n'est que le moyen, la cause secondaire, et s'il ne fait que ce que le principe supérieur lui permet ? »

— La subordination, la supériorité, la comparaison, entre deux natures, est une sottise. On ne com-

pare que des choses matérielles. Les immatériellles, si elles existent, sont des *sensibilités;* et, les sensibilités, en tant que considérées en dehors des modifications, sont nécessairement identiques. Ce ne sont point les deux principes, qui sont la source des contradictions qui existent chez l'homme ; c'est, l'opposition qui se trouve souvent : entre la tendance de l'organisme ; et, la tendance du raisonnement.

— « 6. Comment le principe matériel est-il infiniment subordonné, continue Condillac, s'il domine seul dans l'enfance, s'il commande impérieusement dans la jeunesse? »

— Nous répétons : que, ces propositions sont dignes de Charenton. Nous verrons, à la seconde partie ; si, Condillac raisonnera mieux que Buffon.

— « 7. Pour assurer que le mécanisme fait tout dans les animaux, continue Condillac, suffit-il de supposer, d'un côté, que ce sont des êtres purement matériels, et de prouver, de l'autre, par des faits, que ce sont des êtres sensibles? Ne faudrait-il pas expliquer comment la faculté de sentir est l'effet de lois purement mécaniques? »

— Accorder le sentiment aux animaux, et leur refuser une âme immatérielle, quand on accorde une âme immatérielle à l'homme, serait infiniment plus absurde, s'il y avait du plus dans l'absurde ; que, de refuser l'immatérialité à l'homme et à la bête. Le refus d'immatérialité, à l'homme et à la bête, n'est même absurde : que, pour autant que l'on pourrait faire coïncider : ce refus d'immatérialité, avec la liberté. Les matérialistes, qui nient la liberté, peuvent mal raisonner ; mais, ils ne sont pas absurdes ! Au

contraire, les anthropomorphistes, qui reconnaissent l'existence de la liberté, le sont évidemment.

— « 8. Comment les bêtes peuvent-elles être sensibles et privées de toute espèce de connaissance? continue Condillac. De quoi leur sert le sentiment s'il ne les éclaire pas, et si les lois mécaniques suffisent pour rendre raison de toutes leurs actions ? »

— Condillac, ici, a parfaitement raison. Il faut avoir le raisonnement perclus de préjugés : pour accorder aux animaux de la sensibilité, de l'attachement, de la reconnaissance ; et, prétendre qu'il y a entre eux et nous, différence absolue de nature ; et, non pas différence du plus au moins.

— « 11. Que signifient ces mots *instinct, appétit?* continue Condillac. Suffit-il de les prononcer pour rendre raison des choses? »

— Pour, quiconque accorde la sensibilité aux animaux ; et, n'est pas évidemment un sot à ses propres yeux ; l'instinct est le plus bas degré de la connaissance ; et, la connaissance est le développement de l'instinct. C'est, ainsi que le disent : Messieurs les professeurs du Jardin du roi. Avant la dispute entre l'université et le clergé, M. Geoffroy Saint-Hilaire répétait tous les deux ans, qu'il n'y avait : que, la plus sotte vanité qui pouvait établir, entre l'homme et les animaux, une différence de nature.

— « 17. Si l'on ne peut accorder à la matière le sentiment, la sensation et la conscience d'existence, continue Condillac, sans lui accorder la faculté de penser, d'agir et de sentir A PEU PRÈS comme nous, comment se peut-il que les bêtes soient douées de sentiment, de sensations, de

conscience, d'existence, et qu'elles n'aient cependant pas la faculté de penser? »

— Il n'y a rien à répondre à cet argument, à moins de prendre pour règle de raisonnement : que, le blanc c'est la même chose que le noir.

Nous avons passé une foule d'articles, sur les sens des animaux, qui tous sont irréfutables, si les animaux ont des sens proprement dits. Mais, il est évident : que, si les animaux n'ont pas de sentiments, ils n'ont que des organes, ainsi que les plantes en ont ; qu'ils n'ont enfin : que, des sens *figurément dits*.

— « 25. Pourquoi, continue Condillac, Dieu ne pourrait-il pas s'occuper de la manière dont se doit plier l'aile d'un scarabée? Comment se plierait cette aile si Dieu ne s'en occupait pas? »

— Condillac a parfaitement raison; et, il aurait dû ajouter : Et, comment dirais-je tous les non-sens, dont ma philosophie est pleine; si, Dieu ne les disait par ma bouche; et, ne les écrivait par mes mains. La co existence de Dieu et de la liberté appartient à la première enfance du raisonnement. Aussi l'Église, avec juste raison, en a-t-elle fait un ARTICLE DE FOI.

« SECONDE PARTIE.

« *Système des facultés des animaux.*

— « La première partie de cet ouvrage, continue Condillac, démontre que les bêtes sont capables de quelques connaissances. Ce sentiment est celui du vulgaire; il n'est combattu que par des philosophes,... »

— M. Arago, que personne n'accusera de ne pas

être philosophe, et, de ne pas aimer les décisions des majorités, qui sont bien les décisions du vulgaire ; répète, tous les ans, dans son admirable cours d'astronomie : que, lorsqu'une chose peut exister de deux manières ; c'est, toujours : celle qui paraît la moins naturelle ; celle qui est la moins perçue par le vulgaire ; qui est la *véritable*.

— « ... c'est à-dire, continue Condillac, par des hommes qui d'ordinaire aiment mieux une absurdité qu'ils imaginent qu'une vérité que tout le monde adopte. Ils sont excusables ; car s'ils avaient dit moins d'absurdités, il y aurait parmi eux moins d'écrivains célèbres. »

— Aussi, Condillac est devenu : l'un des plus célèbres, parmi les philosophes. Il est vrai : que, prétendre mettre en harmonie : l'existence de Dieu ; l'existence d'âmes immatérielles, chez les bêtes ; et, l'existence de la liberté, chez l'homme ; est, une absurdité : qui n'a pas encore été surpassée.

— « J'entreprends donc, continue Condillac, de mettre dans tout son jour une vérité toute commune,... »

— Ceci est une erreur ou un mensonge. Jamais, le vulgaire n'admet : que, les animaux ont une âme immatérielle, sans considérer le meurtre d'un animal : comme un homicide. Voyez, à cet égard, les religions de l'Inde. Il est possible de faire accepter l'absurde au vulgaire ; mais, en le basant sur une raison non évidemment absurde. Vous lui ferez accepter : que, trois ne sont qu'un ; mais, à condition de lui dire : que c'est un miracle. Il n'y a qu'à l'Académie fran-

çaise; ou, qu'à l'Académie des siences morales et politiques; qu'il est possible de faire admettre, sans MIRACLE : que, *un est la même chose que plusieurs.*

— « ... et ce sera sans doute, continue Condillac, un prétexte à bien des gens pour avancer que cet ouvrage ne contient rien de neuf. »

— Quand on se soucie ainsi de l'opinion de ses contemporains, il est presque impossible, en époque d'ignorance, de rien faire qui ait quelque valenr.

— « Mais, continue Coudillac, si jusqu'ici cette vérité a été crue sans être conçue ,... »

— Il paraît que Condillac concevait : la non-absurdité de Dieu, de la création, etc. Mais, il n'est pas étonnant, qu'il s'imaginât concevoir : la compatibilité du sentiment, chez les animaux, avec la liberté de l'homme.

— « ... si on n'y a réfléchi, continue Condillac, que pour accorder trop aux bêtes ou pour ne leur accorder point assez, il me reste à dire bien des choses qui n'ont point été dites. »

— Cicéron affirmait : qu'il n'y avait pas de sottise possible, qui déjà n'eût été dite : par quelque philosophe. Si, Cicéron revenait au monde, il reconnaîtrait : qu'il s'est trompé de plus de moitié.

— « En effet, continue Condillac, quel écrivain a expliqué la génération de leurs facultés ,... »

— Qu'un homme, supérieur à son siècle, ne le sa-

che pas, cela est impossible; s'il l'ignorait, il ne serait qu'un sot; et, ne serait savant : que, comme un singe est adroit. Qu'il le dise même, s'il le croit utile aux autres, quoique cette confession puisse lui nuire à lui-même, cela est encore inévitable; ou, il ne serait : qu'un hypocrite et le dernier des hommes. Mais, qu'un étourneau ait la sottise de se croire plus savant que l'humanité, quand il est plus sot que le vulgaire qui l'environne; alors, et nous le répétons : il n'y a pas, dans le monde, assez de clefs forées pour le siffler.

— « ... le système de leurs connaissances, continue Condillac, l'uniformité de leurs opérations, l'impuissance où elles sont de se faire une langue proprement dite,... »

— Condillac dit : qu'avoir des idées obscures; c'est, ne pas avoir d'idées. Il serait curieux de savoir : quelle espèce d'idée se faisait Condillac d'une langue improprement dite. Il serait curieux aussi de savoir, comment il se figurait : un système de connaissances : hors, d'une langue proprement dite; hors, du verbe.

— « ... lors même qu'elles peuvent, continue Condillac, articuler leur instinct,... »

— Pourquoi donc vous servez-vous du mot instinct; vous, qui dites : qu'il est sans valeur?

— « ... leurs passions, continue Condillac, et la supériorité que l'homme a sur elles... »

— Voilà, le matérialisme dans toute son expression :

les hommes et les animaux sont *d'une même nature ;* et, ne diffèrent : que, du plus au moins.

— « ... la supériorité que l'homme a sur elles, continue Condillac, à tous égards? Voilà cependant les principaux objets dont je me propose de rendre raison. Le système que je donne n'est point arbitraire ; ce n'est pas dans mon *imagination* que je le puise, c'est dans l'*observation* : et tout lecteur intelligent, qui rentrera en lui-même, en reconnaîtra la solidité. »

—Ils sont singuliers, ces Messieurs, avec leur *imagination* et leur *observation!* Qu'ils tâchent donc de trouver une sottise qui n'ait sa source : autant dans l'observation, que dans l'imagination ; et, autant dans l'imagination, que dans l'observation? Observer et imaginer c'est raisonner. Condillac a imaginé : que, les bêtes pensaient : parce qu'il a observé : qu'elles pensaient. Ne pourrait-on pas dire, également, qu'il a observé : que les bêtes pensaient ; parce qu'il s'imaginait qu'elles pensaient? Cette célèbre discussion, de l'imagination et de l'observation, n'est qu'un véritable charlatanisme ; ou, que de la niaiserie.

« CHAPITRE PREMIER.

« *De la génération des habitudes communes à tous les animaux.*

— « Au premier instant de son existence, » poursuit Condillac,...

— Quand arrive ce premier moment ? Est-ce celui de la conception ? est-ce celui de la naissance ? De quelle espèce d'existence s'agit-il ? Est-ce de l'existence dans l'éternité ; ou, de l'existence dans le temps ?

— « ... un animal, » continue Condillac,...

—Qu'est-ce qu'un animal? Toutes les académies n'ont encore pu parvenir à s'accorder, à cet égard; ou, plutôt, elles conviennent : que, c'est un nom, donné à une coupe arbitraire dans la série des phénomènes ; et, qu'en réalité il n'y a : ni animal; ni végétal; ni minéral; mais, seulement : des forces.

— « ... ne peut, continue Condillac, former le dessein de se mouvoir. »

— Ainsi, l'être abstrait, que vous appelez animal, peut former des desseins, par cela seul que vous l'appelez animal? S'il vous plaît d'appeler la *sensitive* animal, aussi bien que l'*éponge*, la sensitive formera des desseins, au second moment de son existence ? Peu vous importe : que, l'organisation de cette sensitive ait un centre nerveux; qu'elle ait de la locomotion; qu'elle ait besoin de communication : elle est animal, elle raisonne; elle raisonne sans verbe. Et, tout cela n'est pas *généraliser;* et, qui plus est, mal généraliser.

— « Il ne sait seulement pas, continue Condillac, s'il a un corps;... »

— Une foule d'animaux se coupent en morceaux ; et, forment autant d'animaux que de morceaux, ainsi que les plantes. Dans quel morceau se trouve le IL? Ou bien : le IL se coupe-t-il aussi en morceaux ? Alors, voilà le matérialisme : à l'état de démonstration physique.

— « ... il ne le voit pas, continue Condillac, il ne l'a pas encore touché. »

— Avec quels yeux, l'éponge verra-t-elle son corps ? Avec quelles mains, le touchera-t-elle ? L'homme avant le verbe ne voit pas, ne touche pas, d'une manière proprement dite ; et, vous voulez : que, les animaux, qui n'ont ni vue ni organes du tact, puissent voir et toucher et raisonner avant le verbe ?

— « Cependant, continue Condillac, ces objets font des impressions sur LUI. »

—Et, où est-il ce LUI ; si, on le coupe en morceaux? Ce LUI est immatériel, dites-vous, comme celui de l'homme. Jolie immatérialité !

— « Il éprouve, continue Condillac, des sentiments agréables et désagréables ; ... »

— C'est précisément là, ce qui est en question ; et, vous même avez dit : que vous n'en saviez rien ; que, vous ne pouviez juger que par-analogie. Est-ce là généraliser, oui ou non ; et, n'est-ce pas généraliser : de la manière la plus irrationnelle ?

— « ... de là, continue Condillac, naissent ses premiers mouvements,... »

— Ainsi : c'est, la jouissance ou la souffrance, qui détache l'ovule de l'ovaire ? C'est, la jouissance ou la souffrance qui forme les nerfs, dans les animaux où il y a des nerfs ; c'est, la jouissance ou la souffrance qui forme la gelée informe, chez les animaux où il n'y a pas de nerfs; car, toutes ces formations sont des mouvements ? Mais, direz-vous, il n'existe pas encore. Alors,

quand donc commence à exister l'animal? Direz-vous : que, c'est quand il a un cerveau? Mais, on passe de l'homme, à l'éclair, sans savoir : où, commence; où, finit le cerveau.

— « ... mais, continue Condillac, ce sont des mouvements incertains;... »

— Qu'est-ce qu'un mouvement certain? qu'est-ce qu'un mouvement incertain? On ignore même encore : s'il y a certitude. Est-ce de cette manière que l'on raisonne : pour, découvrir la vérité?

— « ... ils se font en *lui*, continue Condillac, sans *lui*; ... »

—A qui se rapporte le premier *lui?* Est-ce au corps? Ce *lui* est donc un corps. A qui se rapporte le second? Est-ce à l'âme? L'âme, alors, n'entre donc pour rien : dans la jouissance et la souffrance?

— « ... il ne suit point encore les règles, continue Condillac.
« Intéressé... »

— Être intéressé; avoir de l'intérêt; c'est, exister dans le temps. Le temps existe donc avant le verbe? Nous reviendrons mille et mille fois là-dessus, s'il est nécessaire; nous y reviendrons : à chaque fois que Condillac l'oubliera.

— « ... intéressé par le plaisir et par la peine, continue Condillac, il compare les états où il se trouve successivement. »

— Même en laissant de côté, la nécessité du verbe, il faut, pour pouvoir comparer : un centre nerveux. Voilà, la plus grande partie des phénomènes nommés animaux, rayés de l'animalité. Ne trouveriez-vous pas amusant de vous imaginer : une éponge qui compare ?

— « Il observe, continue Condillac, comment il passe de l'un à l'autre, et il découvre son corps et les principaux organes qui le composent. »

— C'est, peut-être, un spermozoaire qui aura découvert : la circulation du sang.

— « Alors, continue Condillac, son âme apprend à rapporter à son corps les impressions qu'elle reçoit. »

— Et, sans doute, auparavant elle raisonnait déjà ; car, pour apprendre, il faut raisonner. Voyez-vous cette âme : qui, est simple ; et, qui raisonne ? Toutes les folies philosophiques viennent : d'avoir fait de l'âme, un être capable de raisonner, par lui seul.

— « Elle sent en lui, continue Condillac, ses plaisirs, ses peines... »

—Voyez-vous cet animal, qui distingue son corps de son âme, même avant de naître ? Dira-t-on : que, c'est là une exagération ? Eh bien ! alors, sera-ce une heure, avant de naître ; ou, une heure après ? Y a-t-il une raison : pour que ce soit l'un plutôt que l'autre ? Et, y a-t-il une raison, pour que ce soit : un an, un siècle, plutôt qu'une heure ; quand, on ne change pas les conditions ?

— « ... et ses besoins, continue Condillac ; et cette manière de sentir suffit pour établir entre l'un et l'autre le commerce le plus intime. »

— Que de folies, en peu de mots ! Il y a deux manières de sentir : dans l'éternité ; et, dans le temps. Sentir dans l'éternité ; c'est, souffrir ou jouir sans connaître. Sentir, dans le temps ; c'est, souffrir ou jouir et connaître. Quant au commerce, pour commercer, il faut penser ; et, dans tous les cas : l'âme, sans le corps, ne pense pas ; le corps, sans l'âme, ne parle pas. Mais y a-t-il des âmes ? Voilà la question qu'il faudrait résoudre : avant de faire des dissertations saugrenues.

— « En effet, continue Condillac, dès que l'âme ne se sent que dans son corps, c'est pour lui comme pour elle qu'elle se fait une habitude de certaines opérations, ... »

— Comment trouvez-vous : cette âme, cet être simple, qui a des habitudes ? Les habitudes sont exclusives à la matière. On DONNE des habitudes : à un liquide, qui cristallise ; à un arbre ; à un chien ; à l'organisme d'un homme ; mais on ne donne pas d'habitude à son âme. L'âme est simple, ou elle n'est pas ; l'âme est volonté ; et, une volonté n'a pas d'habitude, sous peine de cesser d'être volonté. Un homme habitué aux actes de vertu, finit par les faire sans le vouloir ; et, dès lors, il n'y a de mérite en lui : que, celui d'avoir habitué son organisme, à avoir des tendances identiques aux tendances rationnelles.

— « ... et c'est pour elle comme pour lui, continue Condillac, que le corps se fait une habitude de certains mouvements. »

— Un corps qui se fait des habitudes! Est-il permis de confondre ainsi, à chaque instant, le propre et le figuré! Il en résulte un galimatias: que, par paresse, la plupart des lecteurs n'approfondissent point; et, qu'ils font semblant de comprendre, pour paraître avoir autant d'esprit que l'auteur. Ils ne se doutent pas, alors, de la modestie dont ils font preuve.

— « D'abord, continue Condillac, le corps *se meut* avec difficulté;... »

— Se mouvoir! que signifie cette expression? Elle a deux sens : un sens propre et un sens figuré. Au propre, un corps ne se meut jamais. On ne sait même pas encore; si, au propre l'homme est capable de se mouvoir. Malebranche le niait; et, il est certain: que, si l'anthropomorphisme ou le matérialisme sont des réalités; *se mouvoir,* pris au propre, est un non-sens. Au figuré, un corps se meut toujours. Un corps est en équilibre; mais, jamais en repos. L'inertie de la matière est une folie : dont, actuellement, un collégien de douze ans se moque avec ses camarades.

— « il tâtonne, » continue Condillac, ...

— Un corps qui tâtonne! comme c'est joli! Voyez-vous cette molécule; qui, avant de cristalliser, *tâtonne* pour savoir : si, elle fera un tétraèdre ou un cube?

— « ... il chancelle, continue Condillac; l'âme trouve les mêmes obstacles à réfléchir : ... »

—Pauvre âme! Quand elle vient d'être créée, elle n'a pas encore l'habitude de réfléchir ; il faut, qu'à part soi, elle apprenne son métier, comme le corps apprend à se mouvoir. Ce serait bien amusant : d'assister à l'apprentissage d'une molécule. Car, enfin, une molécule est un corps. Les belles de nuit ont-elles aussi besoin d'apprendre : à s'ouvrir le soir; et, à se fermer le matin ?

— « ... elle hésite, continue Condillac, elle doute. »

— Il paraît qu'elle se pervertit promptement ; car, il y a bien peu de personnes qui savent douter. Et affirmer, sans savoir, est la caractéristique de la sottise.

— « Une seconde fois, » poursuit Condillac,...

— Ainsi, tout ce qui précède appartient à un premier mouvement, à un premier instant. Les ames et les corps apprennent vite : quand, ils sont seuls !

— « ... les mêmes besoins, continue Condillac, déterminent les mêmes opérations, et elles se font de la part de deux substances... »

— Vous aviez peut-être cru que le corps pouvait avoir une substance ? Ce serait une erreur grossière ; mais, enfin, de grands esprits s'y sont trompés. Ici, c'est plus facile à comprendre ; c'est, le corps qui est substance.

— « ... avec moins d'incertitude et de lenteur, » continue Condillac.

— Ainsi, le corps substance ne doute plus ; et, il va plus vite. Sa vitesse était, cependant, déjà passablement grande. Comme c'est joli ! des substances qui galoppent ; et, qui ne doutent plus ; ou, qui doutent peu !

— « Enfin, continue Condillac, les besoins se renouvellent, et les opérations se répètent si souvent, qu'il ne reste plus de tâtonnement dans le corps ni d'incertitude dans l'âme. »

— Que Dieu en soit loué ! Il était pénible de voir ces deux substances : tâtonner; et douter.

— « Les habitudes de se mouvoir et de juger sont contractées, continue Condillac.

« C'est ainsi que les besoins produisent, d'un côté, une suite d'idées, ... »

— Les plantes ont un besoin indispensable de respirer ; il n'est pas de garçon apothicaire, qui ne sache cela. L'un d'eux devrait bien s'amuser à mettre, sur le papier, la série des idées d'une laitue : depuis la germination, jusqu'à la maturité de ses graines. L'Académie des sciences, section d'histoire naturelle, devrait mettre ce sujet au concours.

— « ... et, de l'autre, continue Condillac, une suite de mouvements correspondants. »

— Le programme devrait exiger, des concurrents, de déterminer : le moment auquel la laitue ne tâtonne plus.

— « Les animaux doivent donc à l'expérience, continue Condillac, les habitudes qu'on croit leur être naturelles. »

— Ceux, qui n'admireront point, suffisamment, ce DONC ; seront déclarés : indignes de concourir.

— « Pour achever de s'en convaincre, continue Condillac, il suffit de considérer quelqu'une de leurs actions..... »

— Nous prierons nos lecteurs de faire cet examen dans l'original. En voilà bien assez : pour un chapitre.

« CHAPITRE II.

« *Système des connaissances* DANS *les animaux.* »

— Un autre que Condillac aurait mis : CHEZ les animaux. Ce DANS doit renfermer : quelque malice.

— « Un animal, poursuit Condillac, ne peut *obéir* à ses besoins... »

— *Obéir !* Ce mot a deux valeurs. La branche d'un pommier obéit au poids des pommes qu'elle porte. Est-ce de cette obéissance : que, Condillac veut parler ?

— « ... qu'il ne se fasse bientôt, continue Condillac, une habitude d'observer les objets qu'il lui importe de reconnaître. »

— Le tout : sans le verbe; sans le raisonnement; vous savez cela.

— « Il essaye ses organes sur chacun d'eux, continue Condillac; ses premiers moments sont donnés à l'étude, ... »

— Et, chez les animaux, y a-t-il des paresseux, qui fassent l'école buissonnière ? Pour répondre à cette

question, il faudrait probablement savoir : ce que c'est qu'un animal ; et, Condillac pourrait bien nous dire : qu'un animal ; c'est, un animal.

— « ... et lorsque nous le croyons tout occupé à jouer, continue Condillac, c'est proprement la nature qui joue avec lui pour l'instruire. »

— Si, la nature s'en mêle, il faudra peut-être se taire, au moins devant le public. En petit comité, nous dirions cependant : que nous avons peu de respect pour cette dame ; et, que nous la considérons : comme la plus dévergondée des coquines.

— « Il étudie, continue Condillac, mais sans avoir le dessein d'étudier ; il ne se propose pas d'acquérir des connaissances pour en faire un système ; il est tout occupé des plaisirs qu'il recherche et des peines qu'il évite ; cet intérêt seul le conduit : il avance sans prévoir le terme où il doit arriver.

« Par ce moyen, il est instruit, quoiqu'il ne fasse pas d'efforts pour l'être. »

— En vérité ! Condillac donnerait envie : d'être animal.

— « C'est ainsi, continue Condillac, que les idées renaissent par l'action même des besoins qui les ont d'abord produites. »

— Par la liaison des idées ! L'existence et la liaison des idées, avant le verbe, forment le pendant : des idées d'une laitue, développées par le besoin.

— « Elles forment pour ainsi dire, continue Condillac, dans la mémoire,... »

— Lecteurs, soyez attentifs ! Et, après avoir lu, condamnez, si vous l'osez, Descartes et ses tourbillons.

— «... des TOURBILLONS qui se multiplient comme les besoins, continue Condillac. Chaque besoin est un centre, d'où le mouvement se communique jusqu'à la circonférence. Ces TOURBILLONS sont alternativement supérieurs les uns aux autres, selon que les besoins deviennent tour à tour plus violents. Tous font leurs révolutions avec une variété étonnante; ils se pressent, ils se détruisent, il s'en forme de nouveaux, à mesure que les sentiments auxquels ils doivent toute leur force s'affaiblissent, s'éclipsent, ou qu'il s'en produit qu'on n'avait point encore éprouvés. D'un instant à l'autre, le TOURBILLON qui en a entraîné plusieurs est donc englouti à son tour, et tous se confondent aussitôt que les besoins cessent : on ne voit plus qu'un chaos. Les idées... »

—Après avoir fait l'âme capable de penser, une des sources les plus considérables d'erreur est : de donner le nom d'*idées* aux images, qui sont exclusivement le produit du cerveau ; et, qui ne peuvent être VUES, d'une manière proprement dite, avant le verbe. Ces images, même pour l'homme, avant le verbe, n'ont pas d'existence dans le temps. A plus forte raison, pour l'être phénoménal, privé de sensibilité réelle, ne sont-elles autre chose : que des images rappelées par un miroir organique. Les idées appartiennent exclusivement au temps ; et, comparer l'ordre de temps, avec l'ordre d'éternité, est une source d'inévitable galimatias.

— « Les idées passent et repassent sans ordre, continue Condillac ; ce sont des tableaux mouvants qui n'offrent que des images bizarres et imparfaites, et c'est aux besoins à les dessiner de nouveau et à les placer dans le vrai jour. »

— Vous voyez : que, ces besoins sont des êtres ;

qu'ils raisonnent; et qui plus est, qu'ils raisonnent bien; ce que l'homme n'a encore pu faire. Sinon : tout cet échafaudage est du pur automatisme. Au lieu du mot *besoin,* qui, au propre, appartient exclusivement au raisonnement, au verbe; mettez les mots *attraction* et *répulsion,* que le mot figuré *besoin* peut exclusivement signifier; et, tout cet appareil de tourbillons se réduit : à une araignée qui file sa toile ; comme un chien fait aller un tourne-broche.

— « Tel est en général, poursuit Condillac, le système des connaissances dans les animaux. Tout y dépend d'un même principe, le besoin; tout s'y exécute par le même moyen.

« Les bêtes inventent donc, si *inventer* signifie la même chose que juger, comparer, découvrir. »

—Si, tout cela n'est pas raisonner; le raisonnement n'est, lui-même, qu'un effet d'automatisme. Dans l'*Essai sur l'origine des connaissances*, Condillac disait cependant : que, les bêtes ne raisonnaient point. Il paraît avoir reconnu : que, *sentir dans le temps*, et ne pas raisonner, est absurde. Il s'est sauvé de cet absurde, en reconnaissant : que, les animaux raisonnent, qu'ils sont des hommes enfin; puisque, le raisonnement seul caractérise l'homme. Dès lors, voilà qu'il vous est impossible de respirer : sans être un assassin.

« CHAPITRE IV.

« *Du langage des animaux.* »

— Ce qui va suivre est une note de Condillac.

— « M. de Buffon, dit Condillac, croit que la supériorité... »

— Il est bien étonnant que Buffon n'ait pas reconnu : que, ce mot *supériorité* renfermait implicitement : que, les hommes et les bêtes sont d'une même nature ; et, qu'il n'y a, dès lors, de différence : que, du plus au moins. C'est, que Buffon admettait la sensibilité chez les animaux ; et, que la nature de l'homme est, exclusivement, d'être sensible ; le raisonnement n'étant, en effet : que, le développemeut de la sensibilité.

— « ... que la supériorité de l'homme sur les bêtes, continue Condillac, et l'impuissance où elles sont de se faire une langue, lors même qu'elles ont des organes propres à articuler... »

— Il est encore plus étonnant : que, Buffon n'ait pas reconnu : qu'il n'y a aucune nécessité d'articuler pour parler. Parler, n'est pas remuer la langue ; parler : c'est, avoir des idées ; c'est penser ; c'est, raisonner. Un bloc de marbre, qui penserait, se parlerait à lui-même ; un homme, en léthargie apparente et non réelle, se parle à lui-même. Quand on se parle à soi-même, il ne faut, pour parler aux autres, que des possibilités de communications physiques, dont on puisse disposer à volonté ; que ce soit : par les oreilles ; par les yeux ; ou, par une partie quelconque du corps.

— « ... prouvent, continue Condillac, qu'elles ne pensent pas. (In-4°, t. II, p. 438, etc. ; in-12, t. IV, p. 164.) Ce chapitre détruira ce raisonnement qui a déjà été fait par les cartésiens, ainsi que tous ceux que

M. de Buffon emploie à ce sujet. Tous! je me trompe; en voici un qu'il faut excepter. »

— Ceci, ainsi que nous allons le voir, est une ironie. Mais, que fait l'ironie de Condillac? Elle nie, sans preuve, ce que Buffon avance, sans preuve. Les académiciens se lancent des sarcasmes; les crocheteurs se donnent des coups de poing. Pour arriver à la vérité, ces deux espèces d'arguments ont une égale valeur. L'ironie n'est pardonnable : qu'à celui qui, après avoir raillé, démontre; et, encore, l'ironie doit seulement être employée, par celui qui sait : lorsque, c'est un remède utile pour détruire des préjugés, qui doivent être détruits, avant que la raison puisse être écoutée. C'est, ainsi, que le médecin se sert utilement des poisons.

— « Il en est de leur amitié (des animaux), dit Buffon, comme de « celle d'une femme pour son serin, d'un enfant pour son jouet, etc. « Toutes deux sont aussi peu réfléchies; toutes deux ne sont qu'un sen- « timent aveugle. »

— Des sentiments, oui : parce que, la femme et l'enfant sont des êtres réellement sensibles; et, qu'ils ont le verbe. Chez des êtres non réellement sensibles; chez des êtres, réellement sensibles et n'ayant pas le verbe; il n'y a pas de sentiments, il n'y a que des attractions et des répulsions, dérivant de l'organisme ou de l'éducation.

— « Celui de l'animal, poursuit Buffon, est seulement plus naturel, « puisqu'il est fondé sur le besoin, tandis que l'autre n'a pour objet « qu'un insipide amusement auquel l'âme n'a point de part. » (In-4°, t. IV, p. 84; in-12, t. VII, p. 119.)

— L'amitié d'un animal pour tel homme ; et, l'amitié d'une femme pour tel serin; et, la tendresse d'une mère pour son enfant; ou, pour celui qu'elle croit son enfant; sont également naturelles, également matérielles. Ce sont, de part et d'autre, des effets d'organisme et d'éducation. La bonté raisonnée d'une mère, pour un enfant qu'elle hait sans le vouloir, est une amitié réelle; la tendressse d'une mère, pour un enfant méchant qu'elle a gâté, est une amitié de chien.

— « On veut prouver par là, reprend Condillac, que l'attachement, par exemple, d'un chien pour son maître, n'est qu'un effet mécanique, qu'il ne suppose ni réflexion, ni pensée, ni idée. »

— Ce que Buffon vient d'avancer, n'est nullement une preuve; c'est une affirmation. Mais, la négation de Condillac n'est pas plus une preuve, que l'affirmation de Buffon. Ce qu'il y a de certain : c'est, que si les animaux réfléchissent, pensent, ont des idées; ce sont des hommes; et, quiconque tue un insecte, est un assassin.

Maintenant, le texte du chapitre IV va commencer.

— « Il y a des bêtes, continue Condillac, qui *sentent comme nous* le besoin de vivre ensemble; ... »

— Sentir, comme nous, le besoin de vivre ensemble; c'est, raisonner; ou, ce n'est pas raisonner. Si, c'est raisonner; c'est, faire usage du verbe, de la pa-

role; car, la parole n'est autre chose que le verbe : et, Condillac va dire : que les animaux n'ont pas la parole. Sentir, comme nous, le besoin de vivre ensemble signifie donc : sentir, comme nous sentirions avant le verbe. Alors, à quoi sert le sentir? Une attraction, un effet d'organisme remplace le sentir de la manière la plus absolue. Mais, les bêtes sentent-elles, ou n'ont-elles que des attractions et des répulsions ? Voilà, précisément, ce qu'il faut rechercher. Mais, supposer, précisément, ce qui est en question ; n'est pas le moyen d'arriver à la vérité.

— « ... mais leur société, » continue Condillac, ...

— Le mot *société,* employé où il n'y a pas de verbe, n'est qu'un mot pris au figuré. Prendre le figuré pour le propre, nous le répéterons mille fois, est la source : de presque tous les galimatias.

— « ... manque, continue Condillac, de ce ressort qui donne tous les jours à la nôtre de nouveaux mouvements, et qui la fait tendre à une plus grande perfection. »

— Une plus grande perfection, lorsqu'il s'agit du *propre* et non du *figuré*, est une expression aussi mensongère : qu'*une plus grande vérité*. Au moral, toutes les expressions, prises au propre, sont absolues. Le *bien* et le *mal* n'ont ni plus ni moins ; sinon : lorsque ces expressions sont considérées relativement à la punition qui, dérivant nécessairement d'une modification, est alors susceptible : de plus et de moins. Quand on

ne met point, dans les expressions, une sévérité mathématique, on ne peut faire que de la poésie; c'est-à-dire : du mensonge.

— « Le ressort, continue Condillac, est la parole. »

— Plus, un homme a de mérite ; plus il est pénible d'avoir à le placer dans l'alternative : d'ignorance ou de mauvaise foi ; et, surtout, lorsque la supposition d'ignorance est presque absurde. L'expression *parole* a un sens propre et un sens figuré. Au sens propre, elle signifie : communication de pensée, langage, verbe, soit que l'on parle avec soi-même, soit que l'on parle avec d'autres. Dans ce sens, peu importe : que, la parole ait lieu par le larynx ; un muet parle aussi bien, et souvent mieux, que Desmothène. Dans le sens *figuré*, parole signifie articulation de son. C'est, dans ce sens, qu'on dit : que, le perroquet, la pie, l'étourneau parlent.

Dire : qu'il est possible de penser ; et, de ne pas avoir la parole ; c'est dire : qu'il est possible de parler; et, en même temps de ne pas parler. C'est, prendre le premier *parler*, dans le sens *propre* ; et, le *second* dans le sens *figuré*. Il y a là : ignorance ou mauvaise foi ; et, tout ce chapitre mérite le même reproche.

— « J'ai fait voir ailleurs, continue Condillac, combien ce langage contribue aux progrès de l'esprit humain. »
(*Essai sur l'origine des connaissances.*)

— Et, nous vous avons fait voir : que, le mot *con-*

tribuer est inexact jusqu'à la fausseté. L'esprit, dans le sens d'intelligence, l'esprit, dans le temps ; ne doit pas ses progrès au langage, au verbe ; il lui doit son existence. Auparavant, il n'y a *esprit :* que, dans le sens d'*âme;* il n'y a d'esprit : que, dans l'éternité. Une pensée est une parole ; une parole est une pensée; pas de pensée sans parole ; pas de parole sans pensée; voilà, ce qu'il ne faut jamais perdre de vue, sous peine de ne faire : que, de l'avocasserie.

—« C'est lui, continue Condillac, qui préside aux sociétés,... »

— Le langage ne préside pas aux sociétés ; il est, l'essence de la société. Il y a près de deux mille ans que Cicéron a reconnu cette vérité.

— « ... et à ce grand nombre d'habitudes, » continue Condillac,...

— Le mot *habitude* a aussi un sens propre et un sens figuré. Dans le sens propre, il s'applique : aux êtres qui raisonnent ; dans le sens figuré, il s'applique : aux êtres qui ne raisonnent pas. L'enfant qui vient de naître s'habitue à être bercé ; l'estomac s'habitue à telle nourriture. Est-ce que le langage préside à ces habitudes? Dans le sens propre, le langage ne préside pas à quelques habitudes; mais, il est exclusivement : l'origine des habitudes.

— « ... qu'un homme qui vivrait seul, continue Condillac, ne contracterait point. »

— Un homme, qui serait élevé dans l'isolement,

serait incapable d'habitudes, proprement dites; par cela même qu'il n'aurait : que, des habitudes figurément dites.

— « Principe admirable de la communication des idées, » continue Condillac,...

— Le langage n'est pas seulement le principe de la communication des idées; il est aussi le principe des idées. Le mot *idée* a aussi un sens propre et un sens figuré. Le sens propre se rapporte au raisonnement; le sens figuré se rapporte à la vue. Un enfant, avant le verbe, rêve un chien qu'il a vu. Au figuré, on dit que l'enfant, dans son rêve, a l'idée du chien. Un chien, dans son rêve, voit le lièvre qu'il a chassé. Au figuré, on dit : que le chien a l'idée du lièvre. De part et d'autre, c'est la reproduction, par le cerveau, de la modification que le chien et le lièvre ont faite sur le cerveau de l'enfant et du chien. Au propre, une idée est une pensée, est une parole. L'idée propre, appartient au temps; l'idée figurée, appartient à l'éternité.

— « ... il fait, continue Condillac, circuler la séve qui donne aux arts et aux sciences la naissance... »

— Si le langage, le verbe, donne naissance aux sciences, il donne donc naissance à la pensée; à moins, que la connaissance, la pensée ne soit pas la science. Si, la pensée n'est pas la science, dites-nous donc : où commence la science? Vouloir distinguer la science de la connaissance, c'est vouloir distinguer : l'unité de l'unité.

— « ... la naissance, l'accroissement et les fruits, continue Condillac. Nous devons tout à ceux qui le cultivent avec succès. »

—Nous voilà tombé : dans l'emphase et le galimatias. Qui est-ce donc qui a cultivé le langage avec succès? Est-ce Socrate, Platon, Cicéron, Démosthène, etc.? Est-ce nous? Il ne s'agit pas, ici, de succès ou de revers. Nous devons tout au langage; nous n'existons, dans le temps, que par le langage. Quant, au succès du langage; c'est, la découverte de la vérité. Jusqu'à présent, et de l'aveu de tous, presque personne n'est d'accord avec son voisin sur la vérité, le langage n'a encore eu que des revers; ce qui équivaut à dire : que, jusqu'à présent, l'humanité ne sait pas encore parler.

— « Ils nous apprennent à les copier, continue Condillac, jusque dans la manière de sentir; leur âme passe en nous avec toutes ses habitudes; nous tenons d'eux la pensée. »

— Laissons de côté l'expression mélodramatique : d'une manière de sentir qui a une copie : d'une âme qui passe d'un corps dans un autre, avec ses habitudes; et, constatons : que, le verbe constitue la pensée, de l'aveu même de Condillac. Dès lors, si les animaux ne parlent pas : ils ne sentent pas; car, sentir *dans le temps*, c'est penser. Quant, à sentir dans l'éternité, ce qui est être sensible, être capable de sentir dans le temps; reste la question de savoir : s'il est possible : que, deux êtres sensibles, et doués d'une mémoire, soient en contact nécessaire : sans, que le

sentir dans le temps, le verbe, vienne à se développer. Bientôt, nous résoudrons cette question.

— « Si, poursuit Condillac, au lieu d'élever des systèmes sur de mauvais fondements, on considérait par quels moyens la parole devient l'interprète des sentiments de l'âme,... »

— L'âme, avant le verbe, n'a pas de sentiment dans le temps. L'âme, avant le verbe, n'a donc rien à interpréter.

— « ... il serait aisé, ce me semble, continue Condillac, de comprendre pourquoi les bêtes, même celles qui peuvent articuler, sont dans l'impuissance d'apprendre à parler une langue. »

— Quel galimatias ! Vous dites : que, les animaux ont des idées ; qu'ils les combinent ; qu'ils raisonnent enfin ; et, vous ne voulez pas qu'ils aient une langue ! vous ne voulez même pas qu'ils aient chacun leur langue, ce qui d'ailleurs est absurde, même selon vous, puisque vous convenez : qu'un enfant, réduit à l'isolement même après avoir eu le verbe, le perd bientôt : au point de n'avoir plus de mémoire. Que l'on se moque des philosophes, c'est très-bien, ils le méritent. Mais, pour avoir le droit de s'en moquer, il faut : valoir mieux qu'eux.

— « Mais ordinairement, continue Condillac, les choses les plus simples sont celles que les philosophes découvrent les dernières.

« Cinq animaux n'auraient rien de commun dans leur manière de sentir, si l'un était borné à la vue, l'autre au goût, le troisième à l'ouïe, le quatrième à l'odorat et le dernier au toucher. »

— Vous avez dit et bien dit : « Si les bêtes sentent,

« elles sentent comme nous. Pour combattre cette pro-
« position, il faudrait pouvoir dire ce que c'est que sen-
« tir autrement que nous ne sentons, etc. » Vous voyez donc : que, selon vous-même, il n'y a qu'une manière de sentir. Sentir au propre, sentir dans le temps, n'est pas avoir le cerveau modifié par l'œil, par le palais, par l'oreille, par le nez ou par la peau. Sentir, au propre ; sentir, dans le temps ; c'est, raisonner ; c'est, parler. La distinction des sens, quand on veut parler d'une manière non figurée, est aussi une sottise. Il n'y a qu'un sens, le toucher ; et, qu'un organe du sens, le cerveau. Deux animaux n'ayant que la vue, ou que le goût, etc., parleraient nécessairement, s'ils pouvaient se communiquer du mouvement par la vue, ou par le goût, etc., et si ces communications de mouvement étaient nécessaires à la conservation de l'espèce. Si, Condillac a voulu dire : que, des animaux qui ne pourraient communiquer, ne communiqueraient pas ; cela, aussi, est trop simple : pour être d écouvert par un philosophe.

Nous venons de dire : que, deux animaux, qui n'auraient, en commun, que des communications par le toucher d'un organe, par celui de la vue par exemple ; inventeraient le verbe : si ces communications de mouvements étaient nécessaires, à la conservation de l'espèce. Mais, nous allons plus loin ; et nous disons : que, pour avoir un langage commun, il n'est pas de rigueur : que, les communications de mouvement soient nécessaires à la conservation de l'espèce ; si, *de part et d'autre; le verbe existe déjà.*

Supposons : qu'il y ait des hommes dans la lune. Les hommes de la terre et de la lune peuvent-ils avoir un langage commun? peuvent-ils se communiquer leurs pensées? Les hommes de tous les mondes possibles, en communication par la lumière matérielle, peuvent-ils se mettre en communication, par la lumière morale? Sans aucune espèce de doute, cela est : dans les possibles.

Si, cela est possible pour la lune, cela sera possible pour Sirius. Bornons-nous donc à démontrer, pour la lune, la possibilité des communications intellectuelles avec la terre.

Dans l'état actuel de l'optique pratique, il n'est point, dans la partie de la lune qui s'offre à nos regards, d'espace aussi grand que le jardin du Luxembourg (ce sont les paroles de M. Arago) qui ne soit connu des astronomes.

Déjà, l'industrie est parvenue à fournir, aux opticiens, de quoi former des objectifs d'une grandeur considérablement supérieure à ceux qui ont servi jusqu'à présent. Le pouvoir amplificateur va être augmenté proportionnellement. Encore un peu et chacun aurait la possibilité de voir plus distinctement dans la lune, avec une lunette astronomique, que de voir, à l'œil nu, de l'Observatoire dans le jardin du Luxembourg; ou même, qu'on ne verrait de l'Observatoire dans le même jardin, avec une lunette d'Opéra.

Nous avons supposé des hommes dans la lune. Il n'y a aucune espèce de raison pour que des hommes dans la lune, quelle que soit leur forme, n'aient un obser-

vatoire aussi bien que nous ; et, des Aragos ayant aussi bien que les nôtres, le désir d'établir des communications intellectuelles, entre les deux globes, comme la lumière en a établi de matérielles.

Nous voilà donc observant la lune dans cette intention. Nous y voyons des hommes ; quelle que soit leur forme nous les distinguons des animaux. Cela est aussi facile, qu'il le serait à des Aragos lunaires, de voir : que, chez nous il y a des hommes ; et de les distinguer des animaux.

Voilà, les hommes des deux globes s'observant réciproquement ; et, ayant le dessein de communiquer. Serons-nous obligé de dire : qu'il faudra, à peine, quelques séances, pour : que, les observations astronomiques ; et les contes de boudoir : puissent se transmettre d'un globe à l'autre? En vérité, nous rougissons presque des explications que nous allons donner. Mais, peut-être, quelques-uns de nos lecteurs ne seront pas fâchés : de cette discussion lunatique.

Nous connaissons les hommes de la lune ; les hommes de la lune nous connaissent. Nous peignons, sur un tableau, un homme ter estre ; et, à côté, un signe auquel nous voulons faire signifier la valeur du mot *homme*. Nous mettons, sur un autre tableau, un homme de la lune ; et, à côté, le même signe. Puis, sur un tableau, nous mettons, à côté l'un de l'autre, l'homme de la lune et l'homme terrestre ; puis, au-dessus : le signe ayant la valeur du mot *homme*. Voilà les deux mondes qui ont un signe pour le mot *homme*.

Nous mettons, sur un tableau, des animaux de la terre avec un signe à côté duquel nous voulons : que, la valeur du mot *animal* soit attachée. Nous en faisons autant pour les animaux de la lune. Puis, nous les réunissons sous ce même signe; et, nous avons un signe qui a la valeur du mot *animal*.

De là, rien de plus facile que d'avoir des signes pour l'attribut de l'homme, la pensée, le verbe, la parole, le sentiment; et, des signes pour l'attribut de l'animal, le mouvement.

Ici, nous supposons : les habitants de la lune, aussi instruits que ceux de la terre le seront bientôt; et qu'ils auront reconnu : que, l'animal n'a qu'une sensibilité apparente. Mais, supposons que cela ne soit pas; il ne sera nullement difficile d'avoir un signe, ayant *mouvement* pour valeur, entre des gens qui ont inventé : les lunettes astronomiques.

Les signes des nombres seront aussitôt inventés que la volonté. Le signe d'égalité aussi; et, ce signe : c'est le verbe.

En voilà trop sur ce sujet.

Maintenant, qui empêche de parler avec les habitants de Sirius? La simple difficulté d'un perfectionnement d'optique. Qui donc oserait dire : que, ce perfectionnement est impossible?

— « Or, poursuit Condillac, il est évident que dans cette supposition il leur serait impossible de se communiquer leurs pensées. »

— Pour se communiquer des pensées, il faut en avoir; et, des hommes isolés, comme vous le suppo-

sez, n'en auraient pas. Pour penser, il faut parler; pour parler, il faut penser.

— « Un pareil commerce, continue Condillac, suppose donc, comme une condition essentielle, que tous les hommes ont en commun un même fonds d'idées. »

— Tous les hommes, de tous les mondes existants et de tous les mondes possibles; de toutes les formes existantes, et de toutes les formes possibles; ont, non pas UN même fonds d'idées; mais, LE même fonds d'idées : parce qu'il n'y en a qu'un seul; et, qu'il ne peut y en avoir qu'un seul; ce fonds est : la sensibilité. Quant, aux idées, il n'y en a point, avant le verbe. Idée, pensée, et verbe; sont : une seule et même chose.

— « Il suppose, continue Condillac, que nous avons les mêmes organes,... »

— Si, on voulait épiloguer on vous dirait : qu'il vaut mieux qu'ils aient les organes différents. L'homme et la femme n'ont pas les même organes; et, c'est de leur rapprochement, que naît le verbe. Voulez-vous dire : que, ceux qui parlent, doivent avoir le même nombre d'espèces de tact? Voyez un homme sans vue, sans ouïe, sans odorat, presque réduit à l'état de bûche sentante; il apprend à parler. Est-ce que, sous le seul rapport des organes, un singe ne ressemble pas plus à Newton : que, cette bûche sentante?

— « ... que l'habitude d'en faire usage, continue Condillac, s'acquiert de la même manière... »

— Quel rapport d'habitude y a-t-il : entre l'enfant qui tette encore; et, l'homme qui avale un quartier de mouton? L'enfant et l'homme se parlent cependant. Nous venons de voir : qu'il serait facile de parler avec les habitants de la lune; si même, ils ressemblaient à des chauves-souris; et, qu'à cet égard, la seule difficulté à vaincre, est : une difficulté matérielle.

— « ... s'acquiert de la même manière, continue Condillac, pour tous les individus, et qu'elle fait porter à tous les mêmes jugements. »

— Tous les hommes, de tous les mondes possibles, et sans exception aucune, portent le même jugement de la même modification. Si, l'un trouve que le sucre soit aigre; et, que l'autre trouve que le citron soit doux; c'est que le sucre et le citron ne modifient pas les cerveaux de ces individus de la même manière. Les modifications par les organes, appartiennent d'ailleurs au physique; et il n'y a pas deux individus : qui trouvent au sucre, la même douceur; ni, au citron la même acidité. Il n'en est pas de même : pour les modifications causées au cerveau, par l'âme, au moyen du raisonnement. Ici, tous les hommes, existants ou possibles, portent le même jugement sur le même raisonnement; à moins, qu'ils ne soient dans un état pathologique. Jamais homme physiologique, homme qui n'aura point été rendu malade : soit, par la fièvre; soit, par la foi; ne dira : que, un c'est la même chose que plusieurs; et, il n'est pas un seul jugement, qui ne puisse se ramener : à l'unité.

.....

— Nous abrégeons autant que nous pouvons. Nous ne passerons rien d'essentiel.

— « Les bêtes qui ont cinq sens, » continue Condillac,...

— Les bêtes n'ont pas de sens, proprement dits; elles n'ont : que, des organes d'attraction et de répulsion. Dire : que les bêtes ont des *sens;* c'est dire qu'elles sentent; dire qu'elles sentent; c'est dire : qu'elles raisonnent; dire : qu'elles raisonnent, avant d'avoir prouvé qu'elles sentent; c'est, résoudre la question par la question. Si, cela se nomme faire de l'analyse; faire de l'analyse aura pour valeur : déraisonner.

— « ... participent plus que les autres, continue Condillac, à notre fonds d'idées. »

— Le fonds d'idées est la sensibilité. Avant le verbe, il n'y a pas d'idées. Une idée, est un raisonnement; ou, ce n'est qu'une attraction ou une répulsion. Condillac dira-t-il : que, le canard de cire, placé dans l'assiette d'eau, et qui se sauvait devant le morceau de pain d'Émile, avait l'idée : que, ce pain était empoisonné?

— « Mais comme elles sont, à bien des égards, continue Condillac, organisées différemment,... »

— Et, en quoi, s'il vous plaît, un singe est-il organisé différemment qu'un homme? Est-ce parce qu'il a quatre mains? Il y a plus de différence d'organisa-

tion, de tel homme à tel homme; que, de tel homme à tel singe.

— « ... elles ont aussi, continue Condillac, des besoins tout différents. »

— Vous imaginez-vous : qu'un Hottentot et un membre de la chambre des pairs, ont des besoins tout semblables ? Tous ces rapprochements, du physique avec le moral, sont la poudre de perlimpinpin, jetée pour éblouir le lecteur.

— « Chaque espèce, continue Condillac, a des rapports particuliers avec ce qui l'environne. »

— Espèce ! Voilà encore un mot qui n'a pas de sens. Les espèces réelles sont incompatibles avec la série continue.

— « Ce qui est utile à l'une, continue Condillac, est inutile ou même nuisible à l'autre; elles sont dans les mêmes lieux sans être dans les mêmes circonstances. »

— Il ne s'agit pas ici de savoir : si, un chien parle avec la puce qui le mord. Deux singes, mâle et femelle, sont probablement dans les mêmes circonstances, quand ils sont dans le même lieu. Parlent-ils ou ne parlent-ils pas ? Vous allez dire qu'oui. Alors, pourquoi dites-vous donc : qu'ils n'ont pas la parole ? Quel misérable faux-fuyant !

— « Ainsi, poursuit Condillac, quoique les principales idées qui s'acquièrent par le tact... »

— Les idées ne s'acquièrent point par le tact; aucune idée ne s'acquiert par le tact. Les idées s'acquièrent : par le raisonnement. Avant le raisonnement, il n'y a pas d'idées. Avant le verbe, l'homme se touche, l'homme est touché; et, il n'a aucune idée proprement dite. Vous nous dites : qu'au premier moment de son existence, l'homme a des idées. Il a donc des idées dans l'amnios?

— « ...soient, continue Condillac, communes à tous les animaux,... »

— Depuis l'homme, jusqu'à l'écritoire, n'est-ce pas? Il le faut bien; si, rien ne les sépare : *absolument.*

— « ... les espèces, continue Condillac, se forment, chacune à part, un système de connaissance. »

— Les écritoires blanches forment-elles une espèce différente des écritoires noires? Il serait curieux de savoir en quoi diffèrent leurs systèmes de connaissance.

Il n'y a pas de système particulier de connaissance. La connaissance, qui est le verbe, qui est la sensibilité dans le temps, est *absolue;* et, celui qui a dit *moi;* et, qui par conséquent l'a distingué du *toi;* connaît : comme Newton. Quant, au développement de la connaissance; il se fait nécessairement. Chaque connaissance acquise développe un besoin; et, chaque besoin développe une connaissance. Des marin-

gouins, qui auraient le verbe, finiraient : par écrire, par imprimer; par faire du fouriérisme, du saint-simonisme; par passer par toutes les horreurs de l'anarchie; et, enfin par arriver à la vérité : soit au bout de quelques jours; soit au bout de quelques siècles; ou de quelques centaines de siècles; le tout relatif : à l'ordre moral; à l'expiation qu'ils auraient à subir.

— « Ces systèmes, continue Condillac, varient à proportion que les circonstances diffèrent davantage; et moins ils ont de rapports les uns avec les autres, plus il est difficile qu'il y ait quelque commerce de pensées entre les espèces d'animaux. »

— Nous avons prouvé : que, les hommes, de tous les mondes possibles, ayant entre eux des communications physiques, peuvent communiquer entre eux intellectuellement : toutes les fois qu'il est possible de soumettre à la volonté, quelques-unes de ces communications. Quant au mot *espèce*, c'est un mot absolument vide de sens, du moment qu'on veut lui donner : un sens précis; un sens absolu. Le mot *espèce*, renferme le mot *qualité;* et, la qualité est exclusive à la matière. Relativement à l'humanité, il n'y a d'hommes que d'UNE espèce. Relativement à la forme, à l'organisme, il n'y a pas deux hommes de la MÊME espèce. Pour le commerce ordinaire de la vie, dès à peu près suffisent. Pour la science, il ne faut ni plus ni moins; il faut de l'exactitude. Une différentielle n'a ni plus ni moins.

— « Mais, poursuit Condillac, puisque les individus, qui sont organisés de la même manière, éprouvent les mêmes besoins,... »

— Le mot *besoin* a un sens propre ; et, un sens figuré. Au propre, le *besoin* est moral, se rapporte au verbe. Avant le verbe, il n'y a pas de besoin proprement dit ; et, ce n'est que figurément qu'on dit : que, la plante a besoin d'air pour respirer; ou, que la pierre a besoin d'être soutenue pour ne pas tomber. Une condition d'existence physique, n'est pas un besoin proprement dit. Parmi les prétendus besoins physiques, il n'y a de nécessaire au développement du verbe, que la tendance des sexes au contact continu. Si, les individus *hommes* se propageaient comme les *harengs;* et, si les hommes harengs avaient, entre eux, une répulsion organique continuelle les uns pour les autres; une pareille humanité, resterait éternellement : à l'état d'éternité. Une fois, le verbe développé, le besoin réel existe; le besoin de la vérité; et, il persiste : jusqu'à ce qu'il soit satisfait; et, il finit par être satisfait : parce que, dans la série des développements du besoin réel, il arrive une époque; où, il doit être satisfait : sous peine d'être anéanti.

— « ... les satisfont par des moyens semblables, continue Condillac, et se trouvent à peu près dans de pareilles circonstances : c'est une conséquence qu'ils fassent chacun les mêmes études... »

— Chacun à part, n'est-ce pas? sans que le verbe leur soit révélé; et, sans qu'ils l'inventent; et, sans qu'ils puissent l'inventer? Vous voulez donc dire : que, le verbe est naturel à l'animal? ou, puisqu'il n'y a pas d'animal absolument dit, à la plante? ou, puisqu'il n'y a pas de plante absolument dite, à la molécule?

ou, puisqu'il n'y a pas de molécule absolument dite, à la force? ou, comme il n'y a pas de force individuellement dite, à rien du tout? Voilà, cependant, où l'on arrive : quand on parle sans rien dire.

— « ... et, continue Condillac, qu'ils aient en commun le même fonds d'idées. »

— Des individus qui auraient chacun la même idée, sans moyen de se la communiquer, n'auraient pas cette idée en commun. Que signifie ce galimatias? Si, deux personnes ont chacune un billet de mille francs, dira-t-on pour cela qu'elles ont leurs billets en commun; si, elles ne se sont jamais parlé?

— « Ils peuvent donc, continue Condillac, avoir un langage,... »

— S'ils ont des idées, ils ont un langage. S'ils n'ont pas de langage, ils n'ont pas d'idées. Dire : que, l'on a des idées et pas de langage; c'est dire : que, l'on peut à la fois : être; et, n'être pas. Et voilà le bavardage qui a été admiré pendant un siècle! et pour y substituer quoi? un bavardage, plus stupide encore, si, c'est possible.

— « ... et tout prouve, en effet, continue Condillac, qu'ils en ont un. Ils se demandent, ils se donnent des leçons,... »

— Oui, comme le pistil demande : quand, l'étamine va lui porter la poussière fécondante, contenue dans les anthères.

— « ... ils parlent, continue Condillac, de leurs besoins, ... »

— Condillac aurait bien dû : nous traduire quelques-unes de leurs poésies érotiques.

— « ... et ce langage, continue Condillac, est plus étendu à proportion qu'ils ont des besoins en plus grand nombre, ... »

— Le premier, de ces prétendus besoins, est de respirer. Dès lors, le langage des huîtres doit être bien plus étendu que le nôtre : car, pour respirer, nous n'avons besoin que d'air; et l'huître a besoin d'eau et d'air. C'est précisément le double.

— « ... et, continue Condillac, qu'ils peuvent mutuellement se secourir davantage. »

— Comment voulez-vous : qu'on se secoure, mutuellement, *en réalité,* sans raisonner; et, quand on raisonne, comment voulez-vous : qu'on ne se secoure pas autant que le raisonnement l'exige, lorsque la tendance d'organisme n'est point supérieure à la tendance de raisonnement? Les secours sont toujours : en raison de celui qui accorde; et, non en raison de celui qui demande. Il n'y a que les tendances, qui soient en raison : de ce qui attire ou repousse.

— « Les cris inarticulés, continue Condillac, et les actions du corps sont les signes de leurs pensées. »

— C'est comme si vous disiez : que, les accords d'une harpe éolienne, sont l'expression de son génie.

— « Mais, continue Condillac, pour cela il faut que les mêmes sentiments occasionnent dans chacun les mêmes cris et les mêmes mouvements ;... »

— A ces conditions, on pourrait faire converser : deux serinettes.

— « ... et par conséquent, continue Condillac, il faut qu'ils se ressemblent jusque dans l'organisation extérieure. »

— Ainsi, un ergot plus ou moins long empêche un coq d'en comprendre parfaitement un autre. Et, le coq, qui a une crête bien autrement énorme que la poule, comprend-il la poule? Et qu'on ne dise pas que nous plaisantons. On va par nuances, bien plus faibles que celles que nous venons d'énoncer, de l'organisation de l'homme à l'écritoire.

— « Ceux qui habitent l'air et ceux qui rampent sur la terre, continue Condillac, ne sauraient même se communiquer des idées qu'ils ont en commun. »

— Les malheureux! La Fontaine a dû subir bien des transformations, avant de pouvoir nous traduire : ces milliards de dialectes.

— « Le langage d'action, poursuit Condillac, prépare à celui des sons articulés. »

— Ici, Condillac met en note : « Cela a été prouvé « dans l'*Essai sur l'origine des connaissances humaines*, « partie II, section I. » Nous avons vu comment cela a

été prouvé. Saint Augustin était de meilleure foi en parlant de la Trinité. « Quand on demande, dit-il, « ce que c'est que les *trois*, le langage des hommes « se trouve court, et l'on manque de termes pour les « exprimer : on a pourtant dit *trois personnes*, non « pas pour dire quelque chose, mais parce qu'il faut « parler et ne pas demeurer muet. *Dictum est tres per-* « *sonæ, non ut aliquid diceretur, sed ne taceretur.* » (*De Trin.*, lib. V, cap. IX.)

— « Aussi y a-t-il, continue Condillac, des animaux domestiques capables d'acquérir quelque intelligence de ce dernier. »

— Ainsi, lorsqu'un perroquet vous dit : *Donne la patte à Jacquot*, c'est, la patte qu'il vous demande? Il faut être perroquet : pour dire de pareilles choses.

— « Dans la nécessité où ils sont, continue Condillac, de connaître ce que nous voulons d'eux, ils jugent de notre pensée par nos mouvements, toutes les fois qu'elle ne renferme que des idées qui leur sont communes, et que notre action est à peu près telle que le serait la leur en pareil cas. »

— Quand on pense ainsi sur les bêtes ; il faut être assassin, ou le complice d'assassins, pour en manger. Nous voudrions savoir : si, Condillac s'abstenait de rôti et de bouilli.

— « En même temps, continue Condillac, ils se font une habitude de lier cette pensée au son dont nous l'accompagnons constamment,... »

— C'est, absolument : comme un Allemand, qui apprend le français.

— « ... en sorte que, continue Condillac, pour nous faire entendre d'eux, il nous suffit bientôt de leur parler. C'est ainsi que le chien apprend à obéir à notre voix. »

— Si, c'est avec le verbe; le chien est un homme; et l'écritoire est un homme; il n'y a que du plus au moins. Si, c'est sans le verbe; à quoi donc sert la sensibilité? En dehors du verbe, des attractions et des répulsions sont absolument identiques au plaisir et à la douleur. Et que faut-il pour cela? Une machine, un cerveau plus ou moins compliqué. Allez étudier les êtres depuis le point de la série où les cerveaux disparaissent, depuis le point où la vie n'est point encore centralisée, jusqu'aux mouvements vibratoires des molécules de l'écritoire; allez étudier les cerveaux, depuis le moment où ils apparaissent, jusqu'à l'homme; et, vous verrez : que, la nécessité de la sensibilité réelle, pour la conservation de la vie, est une véritable calembredaine.

— « Il n'en est pas de même, poursuit Condillac, des animaux dont la conformation extérieure ne ressemble point du tout à la nôtre. »

— Point du tout est très-joli! Il paraît que Condillac n'avait point étudié l'anatomie comparée. Il aurait su : que, les perroquets ont tout ce que nous avons; et, que nous avons tout ce qu'ils ont, jusqu'aux dents. Il ne se doutait pas de ce qu'il coûterait de travaux au respectable Geoffroy Saint-Hilaire, pour retrouver, dans une tête d'homme, tout ce qu'il y a dans une tête de brochet.

— « Quoique le perroquet, par exemple, ait la faculté, continue Condillac, d'articuler les mots qu'il entend, ceux qu'il prononce ne lui servent ni pour découvrir nos pensées ni pour nous faire connaître les siennes, etc..... »

— Et pourquoi, dans l'alinéa précédent, venez-vous donc de dire : « Aussi y a-t-il des animaux do-« mestiques capables d'acquérir quelque intelligence « de ce dernier (du langage articulé)? » Alors quels sont donc les animaux domestiques qui ont l'intelligence du langage articulé? Vous n'avez donc pas vu les serins savants? Nous allions vous demander : si, vous aviez vu les puces travailleuses ?

— « Mais, continue Condillac, si les bêtes pensent, si elles se font connaître quelques-uns de leurs sentiments, enfin s'il y en a qui entendent quelque peu notre langue, en quoi donc diffèrent-elles de l'homme? N'est-ce que du plus au moins ? »

— Voilà une question nette, bien posée, et à laquelle il faut répondre, d'une manière incontestable; et, afin de ne laisser aucune espèce de doute, sous peine : lorsque la société ne peut plus griller les bavards, de voir l'anarchie dévorer jusqu'au dernier individu de l'humanité; sous peine : d'être obligé de reconnaître : que, le plus-grand des assassins, est le plus grand des hommes. Allons, Condillac! répondez à la question, que vous-même avez posée; et vous, qui êtes si logicien, reconnaissez : qu'après avoir ainsi posé la question; et, avoir ainsi donné accès à l'anarchie; vous devez répondre clairement; ou que vous avez mérité : soit l'échafaud; soit la camisole de force.

— « Je réponds, continue Condillac, que, dans l'impuissance où nous sommes de connaître la nature des êtres,... »

— Vous devriez parler : pour vous; et non pour l'humanité. Qui donc vous autorise à mesurer : le possible des connaissances; sur votre ignorance? Et pourquoi, si vous êtes certain de cette impossibilité de connaître; conseillez-vous l'examen, qui sape toute révélation; tandis, qu'aussi longtemps que dure cette ignorance, que vous proclamez; la société ne peut exister : que, basée sur une révélation, qui fait accepter comme vérité, la connaissance de ces NATURES, que vous dites ne pas pouvoir être connues. Rendez-vous justice et vous verrez : que, vous avez seulement à choisir : entre la Grève et Charenton.

— « ... nous ne pouvons, continue Condillac, juger d'eux que par leurs opérations. »

— Belle manière de juger! C'est, comme celui qui dirait : Je vois le soleil se lever à droite et se coucher à gauche; donc le soleil tourne à l'entour de moi.

— « C'est pourquoi, continue Condillac, nous voudrions vainement trouver le moyen de marquer à chacun ses limites; nous ne verrons jamais entre eux que du plus et du moins. »

— Voilà-t-il la série continue des êtres, clairement énoncée? Qu'en dites-vous : condillacien! qui, ne voulez pas que votre maître soit panthéiste sans le savoir? Quel nom donneriez-vous : à un homme qui se croirait blanc, quand il est nègre?

— « C'est ainsi, continue Condillac, que l'homme nous paraît différer de l'ange, et l'ange de Dieu même; mais de l'ange à Dieu, la distance est infinie;... »

— Comme c'est joli! l'infini entre des choses qui ne diffèrent : que, du plus au moins. A Charenton, le philosophe!

— « ... tandis que de l'homme à l'ange, continue Condillac, elle est très-considérable, et sans doute plus grande encore de l'homme à la bête. »

— Et, comme l'homme fait rôtir les bêtes, pour son bon plaisir; le bon Dieu a bâti l'enfer, pour y rôtir les hommes, aussi pour son bon plaisir; et, ce sont des anges qu'il a chargés de les mettre à la broche. Aussi longtemps, qu'on remuera des idées de Dieu et de diables, il n'en sortira : que des billevesées.

— « Cependant, poursuit Condillac, pour marquer ces différences, nous n'avons que des idées vagues... »

— Vous avez dit vous-même : qu'avoir des idées vagues, c'était n'avoir aucune idée; et, qu'il n'y avait que les mauvais raisonneurs, c'est-à-dire les sots; qui, pour raisonner, se servaient d'idées vagues? Est-ce à ce prix : que, vous vous en servez?

— « ... et, continue Condillac, des expressions figurées, *plus, moins, distance.* »

— Comment! figurées? Vous perdez donc la tête? Une expression figurée est une signification détournée

du sens propre. Quel est donc le sens propre des expressions *plus, moins* et *distance*, si ce n'est : celui, que tout le monde y attache?

— « Aussi, continue Condillac, je n'entreprends pas d'expliquer ces choses. Je ne fais pas un système de la nature des êtres, parce que je ne la connais pas :...»

— Il n'y a que deux natures d'êtres possibles : nature sentante ; et, nature non sentante. Et, encore, pour que ces deux natures soient réellement différentes ; il faut : que, la nature non sentante, ne puisse devenir nature sentante ; *et vice versâ*. Or, vous dites : que, les bêtes sentent; vous le dites explicitement ; ce qui renferme implicitement : que, les écritoires sentent. D'un autre point de vue, il n'y a encore que deux natures possibles : des êtres éternels ; et des êtres temporels. Vous dites : qu'il n'y a qu'un être éternel ; et, que tous les autres sont temporels ; c'est-à-dire : qu'ils ne sont rien du tout. Et, vous appelez cela, ne pas faire un système de la nature des êtres? Alors, qu'est-ce donc que faire un système ; si, ce n'est : raisonner ou déraisonner?

— « ... j'en fais un, continue Condillac, de leurs opérations,... »

— Et cela, sans savoir : si, les êtres sont capables d'opération ; s'ils sont des êtres réels ou s'ils ne sont que des êtres illusoires. Que diriez-vous de l'imbécile, qui viendrait vous affirmer doctoralement : que, c'est la machine à vapeur qui fait manœuvrer une frégate ;

et, non celui qui la dirige? Et, vous voulez : que, l'écritoire opère; et, vous appelez cela : faire un système des opérations des êtres!

— « ... parce que, continue Condillac, je crois les connaître. »

— Croire, est d'un sot. Il vous paraît donc : qu'il suffit de *croire*, pour mettre sur le papier toutes les billevesées qui passent par la tête. Du reste, il y a eu plus sots que vous; ce sont ceux qui vous ont admiré; et, nous avons nous-même été sot, la plus grande partie de notre jeunesse. Nous rougissons de l'admiration, que nous nous rappelons avoir eue : pour les sornettes que nous venons de critiquer.

— « Or, continue Condillac, ce n'est pas dans le principe qui les constitue chacun ce qu'ils sont, c'est seulement dans leurs opérations qu'ils paraissent ne différer que du plus au moins; et de cela seul il faut conclure qu'ils diffèrent par leur essence. »

— Est-il possible de faire un galimatias plus absurde? Ils paraissent être d'une même nature; donc, ils ne sont pas de même nature. Et, voilà celui que, dans notre jeunesse, on nous a donné comme modèle de logique et de clarté.

— « Celui qui a le moins, continue Condillac, n'a pas sans doute dans sa nature de quoi avoir le plus. La bête n'a pas dans sa nature de quoi devenir homme, comme l'ange n'a pas dans sa nature de quoi devenir Dieu. »

— C'est bien dommage! Chacun son tour n'eût pas déjà été si mal.

— « Cependant, continue Condillac, lorsqu'on fait voir les rapports qui sont entre nos opérations et celles des bêtes, il y a des hommes qui s'épouvantent. »

— Ils ont bien de la bonté. S'ils raisonnaient, ils diraient : l'ordre moral existe, ou il n'existe pas. S'il existe tout est bien; s'il n'existe pas, il n'y a rien..... de réel. Le système de Condillac, renouvelé : des Indiens; des Grecs; des Romains, etc.; conduit droit à l'anarchie. Ouvrez les yeux et vous verrez : que, l'anarchie est un bien; et, que c'est d'elle seule que peut naître : le besoin de chercher, de trouver et d'accepter la vérité.

— « Ils croient, continue Condillac, que c'est nous confondre avec elles,... »

— Faut-il avoir de la mauvaise volonté, pour arriver là. Vous dites : que, nous raisonnons; et, que les bêtes raisonnent. En vérité, il n'y a point là de quoi confondre : les uns et les autres.

— « ... et ils leur refusent, continue Condillac, le sentiment et l'intelligence, quoiqu'ils ne puissent leur refuser ni les organes qui en sont le principe mécanique ni les actions qui en sont les effets. »

— Il paraît : que, Condillac a trouvé un homme : qui, accordait aux animaux des actions intelligentes; et, qui leur refusait l'intelligence. Condillac aurait dû donner une accolade à ce brave homme; comme Roquelaure en avait donné une, à celui qu'il avait trouvé plus laid que lui.

— « On croirait, continue Condillac, qu'il dépend d'eux de fixer l'essence de chaque être. »

— Mais, c'est vous qui fixez, et, qui fixez arbitrairement l'essence de chaque être, en disant : que, l'éponge sent ; et, que la sensitive ne sent pas.

— « Livrés à leurs préjugés, continue Condillac, ils appréhendent de voir la nature telle qu'elle est. »

— Croire une sornette ; ou, croire une vérité ; c'est, de part et d'autre, le même préjugé. Et, il n'appartient pas à un homme, qui se vante de croire, de reprocher aux autres : qu'ils ont des préjugés.

— « Ce sont, continue Condillac, des enfants qui, dans les ténèbres, s'effrayent des fantômes que l'imagination leur présente. »

— S'effrayer de folies ; ou, avoir la folie de ne pas voir le danger où il est, l'erreur où elle est ; c'est folie : d'un côté comme de l'autre.

« CHAPITRE V.

« *De l'instinct et de la raison.*

— « On dit communément, poursuit Condillac, que les animaux sont bornés à l'instinct, et que la raison est le partage de l'homme. Ces deux mots, *instinct* et *raison*, qu'on n'explique point, contentent tout le monde et tiennent lieu d'un systeme raisonné. »

— S'il est quelque chose, pire que de se servir de mots ; sans, auparavant, s'être fait de leur valeur une idée précise et non absurde ; c'est, de se servir de mots, après leur avoir donné un sens absurde ; que, l'on prend

comme ne l'étant pas. Aussi longtemps, que l'on se sert de l'expression *Dieu,* sans y attacher d'autre idée; que, celle d'un homme infiniment puissant; cette acception peut servir, et a servi depuis l'origine sociale, de base à l'existence de l'ordre; pourvu, que l'on ajoute : que, cela est incompréhensible; et, que l'on puisse griller ceux qui se permettront d'examiner cette incompréhensibilité; ce qui, également, a toujours eu lieu : depuis l'origine sociale. Mais, qu'un homme vienne prétendre expliquer ce mystère, à une époque où il n'est plus possible de griller; et, que pour explication, il vous dise : que, *un* c'est la même chose que *plusieurs;* dès ce moment, l'idée de Dieu devient incapable de servir de base à aucune espèce d'ordre, vis-à-vis de ceux qui raisonnent. Il en est de même pour les mots *instinct* et *raison.* Aussi longtemps, qu'on les laisse dans le vague, l'indétermination sert à faire briller le mauvais esprit de ceux, qui aiment à faire des sophismes, pour éblouir les sots. Mais, aussitôt que l'on vient vous dire clairement : l'instinct est un degré de connaissance; la raison n'est qu'un plus grand degré de connaissance; *nous ne verrons jamais entre l'instinct et la raison que du plus ou du moins. C'est ainsi que l'homme nous paraît différer de l'ange, et l'ange de Dieu même : mais de l'ange à l'homme la distance est infinie; tandis que de l'homme à l'ange elle est très-considérable et sans doute plus considérable encore de l'homme à la bête.* De suite, on ajoute involontairement : Et, comme on fait des bêtes à coups de ciseaux; il s'ensuit nécessairement : que, l'âme des bêtes, l'âme

des hommes, l'âme des anges, et l'âme de Dieu ; sont : de véritables bêtises.

— « L'instinct n'est rien, continue Condillac, ou c'est un commencement de connaissance ;... »

— L'instinct, c'est l'expression, la manifestation de la force, de la matière. La connaissance, c'est l'expression, la manifestation de la sensibilité, de l'immatérialité. Vous voyez donc : que, l'instinct n'est pas rien ; et, n'est pas davantage un commencement de connaissance. L'instinct d'une pierre, est : de tomber ; d'avoir ses molécules agrégées de telle et telle manière ; de présenter telle action et telle réaction ; l'instinct d'une plante, est l'ensemble des propriétés de son organisme ; comme l'instinct d'une bête ; et l'instinct de l'homme. Tout cela est clair ; et, n'est point absurde.

— « ... car, continue Condillac, les actions des animaux ne peuvent dépendre que de trois principes : ou d'un pur mécanisme ;... »

— C'est le cas des bêtes, comme celui des plantes, comme celui des minéraux, et comme celui des forces : car, chez les plantes, chez les minéraux et chez les forces, il y a : *action phénoménale ;* aussi bien, que chez les animaux.

— « ... ou, continue Condillac, d'un sentiment aveugle... »

— Il y a sentiment aveugle, chez l'homme, avant le verbe ; car, la lumière du sentiment n'est autre :

que, le verbe. Mais, le sentiment aveugle n'est jamais cause d'action; c'est toujours l'organisme.

— « ... qui ne compare point, continue Condillac, qui ne juge point; ou d'un sentiment qui compare, qui juge et qui connaît. »

— Ici, Condillac met en note :

— « Il me semble, dit M. de Buffon, que le principe de la connaissance « n'est point celui du sentiment (in-4°, t. IV, p. 78). » En effet, continue Condillac, c'est ce qu'il suppose partout. »

— Cette note prouve : que, ces deux adversaires raisonnaient : aussi mal l'un que l'autre. Mais, la Sorbonne fit faire amende honorable à Buffon. Pourquoi donc n'en fut-il pas de même pour Condillac?

— « Or, continue Condillac, j'ai démontré que les deux premiers principes sont absolument insuffisants. »

—Était-ce la vanité ou la folie qui faisait prendre à Condillac : des absurdités pour des démonstrations; des vessies pour des lanternes?

— « Mais, poursuit Condillac, quel est le degré de connaissance qui constitue l'instinct? C'est une chose qui doit varier suivant l'organisation des animaux. Ceux qui ont un plus grand nombre de sens et de besoins... »

— Pour parler juste; c'est, *organes* et *tendances* qu'il aurait fallu dire. Il est vrai : que, si on veut rendre l'huître, l'égale de Cicéron, les mots *sens* et *besoins* sont à leur place.

— « ... ont plus souvent occasion, continue Condillac, de faire des

comparaisons et de porter des jugements. Ainsi leur instinct est un plus grand degré de connaissance. Il n'est pas possible de le déterminer; il y a même du plus ou du moins d'un individu à l'autre dans une même espèce. Il ne faut donc pas se contenter de regarder l'instinct comme un principe qui dirige l'animal d'une manière tout à fait cachée; il ne faut pas se contenter de comparer toutes les actions des bêtes à ces mouvements que nous faisons, dit-on, machinalement; comme si ce mot *machinalement* expliquait tout. »

—Le mot, *machinalement*, explique tout, absolument tout; du moment, qu'il est démontré : que, le mouvement est exécuté par une machine. Quelle autre application voudriez-vous donc donner : du mouvement d'une horloge ? La monter et la démonter ? Démonterez-vous la force qui la fait aller ? Démonterez-vous l'attraction du pendule ; ou, la répulsion du ressort ? La force de la pierre, qui tend à tomber, fait de cette pierre une horloge qui a un mouvement. Demandez-leur une explication de l'attraction, pour savoir qu'elle a lieu : sans connaissance ; sans raisonner. Ce qui appartient à l'éternité n'a pas d'explication : IL EST, PARCE QU'IL EST.

— « Mais, continue Condillac, recherchons comment se font ces mouvements, et nous nous ferons une idée exacte de ce que nous appelons *instinct*. »

— Allons ! nous allons voir. Il y a cet avantage, avec Condillac : qu'il aime mieux s'enferrer ; que, de fuir.

— « Si nous ne voulons voir et marcher que pour nous transporter d'un lieu à un autre, continue Condillac, il ne nous est pas toujours nécessaire d'y réfléchir; nous ne voyons et nous ne marchons souvent que par habitude. »

— Tout l'échafaudage, de Condillac, repose ici : sur l'indétermination de la valeur du mot *habitude* qui est pris : tantôt au propre ; et, tantôt au figuré.

Habitude, pris au propre, signifie : une tendance organique résultant d'un raisonnement ; qui a si souvent soumis un organe à tel mouvement ; que, dans les circonstances, où le mouvement est ordinairement commandé, l'organe le fait, même sans commandement. Le mot *habitude,* dans ce cas, est exclusif : aux êtres qui raisonnent. Aussi longtemps, qu'il n'est pas démontré : que, les bêtes ne raisonnent qu'en apparence ; on applique le mot *habitude* à celles qui paraissent raisonner. Ainsi, l'on dira d'un chat : qu'il a été *habitué* à faire ses ordures hors de l'appartement ; et, qu'il a perdu cette *habitude,* s'il vient à le salir. Mais, ici, le mot habitude est au moins conditionnellement au figuré. Car, il serait ridicule de dire : qu'un sauvageon a contracté, par la greffe, l'habitude de porter des pommes de reinette ; et, qu'il a perdu cette habitude, si on laisse pousser un bourgeon au-dessous de la greffe, en laissant mourir la partie greffée.

— « Mais si nous voulons démêler plus de choses dans les objets, continue Condillac, si nous voulons marcher avec plus de grâce, c'est à la réflexion à nous instruire, et elle réglera nos facultés jusqu'à ce que nous nous soyons fait une habitude de cette nouvelle manière de voir et de marcher. Il ne lui restera alors d'exercice qu'autant que nous aurons à faire ce que nous n'aurons point encore fait,... »

— Remarquez : que, dans ce système, c'est avec réflexion, avec raisonnement, que l'enfant donne le premier coup de pied, dans le ventre de sa mère ; que

c'est avec réflexion, avec raisonnement, qu'il tette la première fois, qu'il crie pour être bercé au bout de huit jours : s'il a été habitué à être bercé ; et, qu'on cesse de le bercer, etc., etc.

— « ... qu'autant, continue Condillac, que nous aurons de nouveaux besoins, ou que nous voudrons employer de nouveaux moyens pour satisfaire à ceux que nous avons.

« Ainsi il y a en quelque sorte deux *moi* dans chaque homme :... »

— L'expression *moi* a deux valeurs : une propre; et, une figurée. Pour, que le mot *moi* puisse avoir une valeur propre, une valeur non absurde ; il faut : que, l'âme soit éternelle, ce qui implique : que, les animaux sont des machines ; il faut : que, le matérialisme soit déclaré absurde; ce qui implique : que, les animaux sont des machines ; il faut : que, le mot *Dieu,* dans le sens anthropomorphique, soit reconnu absurde ; parce qu'avec l'existence de Dieu, l'homme est nécessairement une machine. L'expression *moi* est figurée, quand on l'emploie pour signifier : le *moi* agissant d'un homme avant le verbe ; le *moi* agissant d'un homme soumis à une tendance organique ; le *moi* d'une bête ; le *moi* d'une plante, etc.

— « ... le moi d'habitude, » continue Condillac,...

—Le *moi* d'habitude est une sottise. Le *moi,* nommé d'habitude par Condillac, est : le *moi* organique ; le *moi* figuré.

— « ... et, continue Condillac, le moi de réflexion. »

— Le *moi* de réflexion est une autre sottise. Après le *moi figuré,* il y a le *moi réel* C'est l'âme, après le verbe. Avant le verbe, l'âme n'existe pas dans *le temps*. Et, quand on parle du *moi,* on parle de l'âme *dans le temps.*

— « C'est, continue Condillac, le premier, qui touche, qui voit;... »

— Il y a : toucher au propre ; et, toucher au figuré ; voir au propre ; et, voir au figuré. Au propre, le moi figuré ne touche ni ne voit ; pas plus qu'au propre, une main, un œil ne touche, ne voit. Ce qui touche et voit ; c'est : l'AME.

— « ... c'est lui, continue Condillac, qui dirige toutes les facultés animales. »

— Comment trouvez-vous : des facultés, qui sont dirigées ? Et, comment trouvez-vous : ce *moi,* qui dirige : sans réflexion, sans raisonnement ?

— « Son objet, continue Condillac, est de conduire le corps, de le garantir de tout accident et de veiller continuellement à sa conservation. »

— Et, ce moi : conduit, garantit et veille sans raisonner. Comment trouveriez-vous, celui qui vous dirait : que, l'objet, d'un ressort de montre, est : de conduire l'aiguille ; de la garantir de tout accident ; et de veiller, continuellement, à sa conservation ?

— « Le second, poursuit Condillac, lui abandonnant tous ces détails,... »

— En vérité, il a bien de la bonté !

— « ... se porte, continue Condillac, à d'autres objets. Il s'occupe du soin d'ajouter à notre bonheur. »

— Ainsi, il y a du bonheur sans lui ? Condillac alors a dû être bien heureux. Et, cependant, avant de mourir il aurait voulu voir : tous ses ouvrages brûlés.

— « Ses succès multiplient ses désirs, continue Condillac ; ses méprises les renouvellent avec plus de force ; les obstacles sont autant d'aiguillons ; la curiosité les meut sans cesse ; l'industrie fait son caractère. »

— Comprenez-vous ce galimatias ? Un moi réel ne peut être qu'une âme. Voyez-vous cette âme qui a toutes les passions, d'un méchant écolier ?

— « Celui-là, continue Condillac, est tenu en action par les objets dont les impressions reproduisent dans l'âme les idées, les besoins et les désirs, qui déterminent dans le corps les mouvements correspondants, nécessaires à la conservation de l'animal. »

— Quel galimatias ! L'harmonie préétablie est diaphane : auprès d'un pareil gâchis ?

— « Celui-ci, continue Condillac, est excité par toutes les choses qui, en nous donnant la curiosité, nous portent à multiplier nos besoins. »

— Que nos lecteurs nous pardonnent ; si, nous les forçons à lire ces non-sens. Mais, qu'ils prennent courage ; après ce chapitre, nous abandonnerons ces dégoûtantes rapsodies.

— « Mais, continue Condillac, quoiqu'ils tendent chacun à un but

particulier, ils agissent souvent ensemble. Lorsqu'un géomètre, par exemple, est fort occupé de la solution d'un problème, les objets continuent encore d'agir sur ses sens. Le moi d'habitude obéit donc à leurs impressions; c'est lui qui traverse Paris, qui évite les embarras;... »

— Un moi d'habitude, privé de tout raisonnement, n'est autre qu'un cerveau. Or, le sentiment est exclusivement nécessaire au raisonnement; partout où le raisonnement n'existe pas, des attractions et des répulsions le remplacent de la manière la plus absolue. A quoi donc peut servir la sensibilité aux animaux? Condillac a prévu cette objection, ce qui prouve que chez lui la doctrine du matérialisme n'est point étalée par ignorance. Selon Condillac, c'est le raisonnement qui forme l'instinct. Condillac nous dira probablement : que, si la sensitive frémit quand on la touche; c'est, le raisonnement qui lui a procuré cette habitude; qui lui a formé cet instinct.

— « ... tandis que le moi de réflexion, continue Condillac, est tout entier à la solution qu'il cherche.

« Or, retranchons d'un homme fait le moi de réflexion; on conçoit qu'avec le seul moi d'habitude, il ne saura plus se conduire, lorsqu'il éprouvera quelqu'un de ces besoins qui demandent de nouvelles vues, de nouvelles combinaisons. »

—Lorsque l'enfant vient au monde, comme il n'a pas encore respiré, vous concevez qu'il lui faut : de nouvelles vues, de nouvelles combinaisons; pour satisfaire ce besoin. Il en est de même pour l'étamine, la première fois qu'elle se penche sur le pistil; c'est, par suite d'un raisonnement. Voilà donc le besoin de sensibilité réduit aux *premiers mouvements*. Quand, pour se défendre, il ne reste que de pareils arguments; c'est,

que le défenseur sent déjà, lui-même : que, sa cause est mauvaise. La raison a cédé ; et, la vanité seule regimbe.

— « Mais, continue Condillac, il se conduira encore parfaitement toutes les fois qu'il n'aura qu'à répéter ce qu'il est dans l'usage de faire. »

— Vous le voyez : le raisonnement, la sensibilité, sont inutiles : pour tout second mouvement ; pour toute répétition d'un même mouvement.

— « Le moi d'habitude, continue Condillac, suffit donc aux besoins qui sont absolument nécessaires à la conservation de l'animal. »

— Encore une fois, vous le voyez : la sensibilité est inutile à la conservation de l'animal.

— « Or, continue Condillac, l'instinct n'est que cette habitude privée de réflexion. »

— Écoutez ! Condillac, maintenant va vous dire : d'où provient l'instinct ; d'où provient l'habitude, privée de réflexion.

— « A la vérité, continue Condillac, c'est en réfléchissant que les bêtes l'acquièrent ;... »

— Dix-neuvième siècle ! voilà ce que le dix-huitième a admiré. Mais, ne vous enorgueillissez pas. Vous admirez : des choses plus stupides encore, s'il est possible.

— « ... mais, continue Condillac, comme elles ont peu de besoins, le temps arrive bientôt où elles ont fait tout ce que la réflexion a pu leur apprendre. »

— Une fois qu'une plante, qui vit dans l'eau, a réfléchi : que, si elle permettait à ses anthères, de répandre le pollen sous l'eau, la fécondation ne pourrait avoir lieu ; alors, elle étend ses rameaux, ou plutôt le rameau qui est prêt pour la fécondation ; elle l'envoie à plusieurs mètres, s'il est nécessaire ; elle mesure l'espace ; elle féconde l'ovaire ; puis, retire ce rameau et le fait reposer sur son sein. Une fois qu'elle a contracté cette habitude, elle ne réfléchit plus, pour la fécondation des autres fleurs ; elle abandonne ce soin : à l'instinct.

— « Il ne leur reste plus, continue Condillac, qu'à répéter tous les jours les mêmes choses ; elles doivent donc n'avoir enfin que des habitudes, être bornées à l'instinct. »

— C'est vrai. Mais, il faut convenir : qu'une sensitive a besoin : de beaucoup plus de réflexion, qu'une éponge.

— « La mesure de réflexion que nous avons au delà de nos habitudes, continue Condillac, est ce qui constitue notre raison. Les habitudes ne suffisent que lorsque les circonstances sont telles qu'on n'a qu'à répéter ce qu'on a appris. Mais s'il faut se conduire d'une manière nouvelle, la réflexion devient nécessaire... »

— Vous voyez : que, la machine qui jouait aux échecs, avait besoin de réfléchir : toutes les fois que son adversaire, lui faisait une nouvelle niche.

— « ... comme elle l'a été, continue Condillac, dans l'origine des habitudes, lorsque tout ce que nous faisions était nouveau pour nous.

« Ces principes étant établis, il est aisé de voir pourquoi l'instinct des bêtes est quelquefois plus sûr que notre raison et même que nos habitudes. »

— Vous ne vous douteriez pas pourquoi. Elles se trompent moins.... parce que, faisant tout par intelligence, faisant leur instinct avec l'intelligence; elles ont moins d'intelligence. Vous verrez bientôt : l'incomparable conclusion, tirée de ces magnifiques prémisses.

— « Ayant peu de besoins, continue Condillac, elles ne contractent qu'un petit nombre d'habitudes; faisant toujours les mêmes choses, elles les font mieux. »

— Vous vous imaginez peut-être : que, pour faire mieux, il faut faire autrement qu'on a fait. Il n'en est rien. L'intelligence des bêtes fait toujours bien du premier coup.... parce qu'elles ont moins d'intelligence que nous. Du reste, n'allez pas croire : que cette conclusion soit celle dont nous venons de vous parler. Celle-ci n'en approche pas.

— « Leurs besoins, continue Condillac, ne demandent que des considérations qui ne sont pas bien étendues,... »

— Il y a déjà pas mal de considérations, quand il s'agit d'envoyer sa corolle se développer dans un autre monde; et, une pareille plante n'est pas déjà si bête. Aussi, devrait-elle se tromper. Et, cependant elle ne se trompe pas.

— « ... qui, continue Condillac, sont toujours les mêmes, et sur lesquelles elles ont une longue expérience. »

— Pas déjà si longue. Il y a beaucoup d'animaux qui ne vivent qu'un jour. Il est vrai qu'un nénuphar

vit plus longtemps. Mais, aussi le nénuphar n'est pas encore classé parmi les animaux. Dans tous les cas, nous voudrions savoir : si, l'expérience des pères, animaux ou plantes, profite aux enfants.

— « Dès qu'elles y ont réfléchi, continue Condillac, elles n'y réfléchissent plus. »

— Les bêtes et les plantes sont bien plus heureuses que nous : elles n'ont aucune espèce de casse-tête.

— « Tout ce qu'elles doivent faire, continue Condillac, est déterminé, et elles se conduisent.

« Nous avons, au contraire, beaucoup de besoins, et il est nécessaire que nous ayons égard à une foule de considérations qui varient suivant les circonstances. »

— Vous concevez : que, chez les animaux, rien ne varie.

— « De là, continue Condillac, il arrive : 1° qu'il nous faut un plus grand nombre d'habitudes ; 2° que ces habitudes ne peuvent être entretenues qu'aux dépens les unes des autres ;... »

— Il paraît qu'il n'en est pas de même chez les animaux.

— « ... 3° que, continue Condillac, n'étant pas en proportion avec la variété des circonstances, la raison doit venir au secours ;... »

— Et, chez les bêtes? quand il y a du neuf, ne faut-il pas aussi : que, la raison s'en mêle ?

— « ... 4° que, continue Condillac, la raison nous étant donnée pour corriger nos habitudes,... »

— Il paraît : que, ce n'est pas pour cela, que la raison a été donnée aux bêtes. A-t-on bien réfléchi à tout ce qu'il y a d'absurde dans cette expression : *donner la raison?* C'est, s'il est possible, plus absurde qu'une création.

— « ... les étendre, continue Condillac, les perfectionner,... »

— Perfectionner des habitudes est encore une bien jolie chose ! Toujours rapporter le physique au moral. Quelle source d'erreurs !

— « ... et, continue Condillac, pour s'occuper non-seulement des choses qui ont rapport à nos besoins les plus pressants, mais souvent encore de celles auxquelles nous prenons les plus légers intérêts, elle a un objet fort vaste, et auquel la curiosité, ce besoin insatiable de connaissances,... »

— *Curiosité* est encore un mot : qui a un sens propre ; et, un sens figuré. Au figuré, un rossignol est plus curieux : que, toutes les femmes ensemble; et, que tous les philosophes possibles. Au propre, la curiosité est très-facile à satisfaire : une fois qu'elle a touché la vérité, elle ne demande plus rien.

— « ... ne permet pas de mettre de bornes, continue Condillac.

« L'instinct est donc plus en proportion avec les besoins des bêtes que a raison ne l'est avec les nôtres;... »

— Les bêtes n'ont pas de besoins proprement dits; l'instinct n'est en rapport qu'avec des tendances; ou, plutôt, il est la manifestation de ces tendances. Quant à la raison, elle est complétement en proportion avec

nos besoins. Il n'existe pas un seul besoin réel ; que, la raison ne puisse satisfaire. Jusqu'à présent, l'humanité n'a pas même eu besoin de la vérité ; puisqu'elle a pu s'en passer. Heureusement, l'époque arrive : où, ce besoin deviendra une réalité ; et, où il faudra : que, ce besoin soit satisfait ; ou, qu'elle périsse.

— « ... et c'est pourquoi, continue Condillac, il paraît ordinairement si sûr. »

— La certitude et l'erreur sont exclusivement relatives : à la raison ; à l'être capable de raisonner. Dire : qu'une pierre ne peut se tromper ; est un effroyable galimatias ; qui doit être sifflé : par, quiconque est capable de penser, avec clarté.

— « Mais, continue Condillac, il ne faut pas se croire infaillible. Il ne saurait être formé d'habitudes plus sûres que celles que nous avons de voir, d'entendre, etc., habitudes qui ne sont si exactes que parce que les circonstances qui les produisent sont en petit nombre,... »

— Les circonstances qui produisent les sons et font vibrer la lumière sont si peu en petit nombre qu'elles sont infinies ; et que, dans toute une éternité, il n'y en a pas deux : qui soient absolument identiques.

— « ... toujours les mêmes, continue Condillac, et qu'elles se répètent à tout instant. Cependant elles nous trompent... »

— Les sons et la lumière ne trompent jamais ; il n'y a que les mauvais raisonneurs : qui trompent ; ou, qui se trompent. Il paraît que Condillac a juré : d'entasser folies sur folies.

— « ... elles nous trompent quelquefois, continue Condillac. L'instinct trompe donc aussi les bêtes. Il est d'ailleurs infiniment inférieur à notre raison. »

— Écoutez bien : vous allez en avoir une preuve, digne de Condillac.

— « Nous l'aurions et nous n'aurions que lui, continue Condillac, si notre réflexion était aussi bornée que celle des bêtes. Nous jugerions aussi sûrement si nous jugions aussi peu qu'elles. Nous ne tombons dans plus d'erreurs que parce que nous acquérons plus de connaissances. De tous les êtres CRÉÉS, celui qui est le moins fait pour se tromper est celui qui a la plus petite portion d'intelligence.... »

— Belle conclusion; et, tout à fait digne de l'exorde. Elle renferme, vis-à-vis de la raison, le sens suivant : comme, au propre, il n'y a rien de créé; comme, au figuré, il n'y a de créé que l'absurde; comme, le Dieu anthropomorphe est l'absurde par essence; comme ce Dieu est censé ne pouvoir se tromper; il s'ensuit : que, le Dieu anthropomorphe est infiniment peu intelligent; et, que par conséquent, il est infiniment bête.

« *Conclusion de la seconde partie.*

— « Il y a dans les bêtes ce degré d'intelligence que nous appelons INSTINCT, et dans l'homme ce degré *supérieur* que nous appelons RAISON. »

— Tout Condillac, et tout le matérialisme de la science de Platon, de la prétendue science naturelle, se trouve dans cette conclusion.

Mettons cette doctrine en parallèle avec celle pro-

fessée par l'*Encyclopédie nouvelle*, publiée sous la direction de MM. P. Leroux et J. Reynaud.

— « Les hommes, en s'observant eux-mêmes, ont distingué une sorte d'activité à laquelle ils ont donné le nom d'activité morale, VOLONTAIRE, et dont ils ont fait l'apanage de la nature humaine.

« Toute la morale, et non-seulement toute la morale, mais toute la police des États, toute la législation, REPOSENT SUR CETTE DISTINCTION; elle est le fondement de toute pénalité.

« Et voilà pourquoi ceux qui ont nié directement ou indirectement cette distinction, soit en cherchant un motif fatal à toutes les déterminations humaines, *soit en soutenant la complète analogie des animaux et de l'homme*, ont toujours passé *pour des corrupteurs de morale et des destructeurs impies de toute sociabilité*.

. . . . . .

« Cette distinction entre l'activité que j'appellerais volontiers naturelle, *parce qu'elle nous est commune*, NON-SEULEMENT *avec les animaux, mais avec* LE DERNIER GRAIN DE POUSSIÈRE, et l'activité particulière à l'homme est donc CAPITALE. Pour ceux qui l'admettent, il y a un monde moral, il y a une justice, il y a des vertus et des vices. Pour ceux qui ne l'admetteut pas, tout cela n'est que chimère, duperie, et je ne sais quelle illusion a formé et entretient la société. »

— Il est impossible de mieux reconnaître la nécessité absolue : de séparer, d'une manière générale, la sensibilité des animaux; et, cela ne peut être : que, s'il est démontré : que, les animaux sont privés de sensibilité.

L'auteur de cet article, M. Pierre Leroux, continue et dit :

— « Mais est-elle fondée, cette discussion, et sur quoi repose-t-elle? »

— Ici, l'auteur entre dans une discussion où il est question de Dieu : c'est dire : que, nous la rejetons de la manière la plus absolue; car, si le Dieu créa-

teur pouvait exister, la distinction absolue entre l'homme et les animaux serait absolument illusoire.

Nous venons de citer l'*Encyclopédie nouvelle;* nous ne dirons rien de l'ancienne, en tant que généralement conforme aux idées de Condillac. Mais, nous citerons une doctrine; qui, une fois Dieu admis, est certes moins déraisonnable : que, tout ce qui avait été donné jusqu'alors.

— « L'*Amusement philosophique* du P. Bougeant, jésuite, sur le langage des bêtes, a eu trop de cours dans le monde pour ne pas mériter de trouver ici sa place, dit l'encyclopédiste. S'il n'est vrai, du moins il est ingénieux. Les bêtes ont-elles une *âme*, ou n'en ont-elles point? Question épineuse et embarrassante, surtout pour un philosophe chrétien. Descartes, sur ce principe, qu'on peut expliquer toutes les actions des bêtes par les lois de la mécanique, a prétendu qu'elles n'étaient que de simples machines, de purs automates. Notre raison semble se révolter contre un tel sentiment; il y a même quelque chose en nous qui se joint à elle pour bannir de la société l'opinion de Descartes. Ce n'est pas un simple préjugé, c'est une persuasion intime, un *sentiment*... »

— Un sentiment, sur la vérité, qui ne dérive pas de la raison, est très-joli, chez un encyclopédiste, qui n'admet : ni, les idées; ni, moins encore, les systèmes innés.

— « ... un sentiment, poursuit l'encyclopédiste, dont voici l'origine. Il n'est pas possible que les hommes avec lesquels je vis soient autant d'automates ou de perroquets instruits. J'aperçois dans leur extérieur des tons et des mouvements qui paraissent indiquer une *âme;* je vois régner un certain fil d'idées qui suppose la raison; je vois de la liaison dans les raisonnements qu'ils me font, plus ou moins d'esprit dans les ouvrages qu'ils composent. Sur ces apparences ainsi rassemblées, je prononce hardiment qu'ils pensent en effet. »

— Voilà, les encyclopédistes qui reconnaissent :

que, si l'homme n'a pas une *âme*, il ne fait que penser illusoirement; et, non en effet; en réalité.

— « Peut-être, continue l'encyclopédiste, que Dieu pourrait produire un automate en tout semblable au corps humain, lequel, par les seules lois du mécanisme,... »

— Ce n'est pas les seules lois du *mécanisme* qu'il fallait dire; mais, les seules lois de la *vie*. Dans tous les cas, voilà la possibilité de l'automatisme reconnue. Et, pour quiconque raisonne, les hypothèses d'anthropomorphisme ou de matérialisme, rendent l'homme un automate; un être qui ne pense, ni n'agit : par lui-même.

— « ... parlerait, continue l'encyclopédiste, ferait des discours suivis, écrirait des livres très-bien raisonnés. »

— Alors, l'automate singe est bien moins étonnant.

— « Mais ce qui me rassure contre toute erreur, continue l'encyclopédiste, c'est la véracité de Dieu. »

— Voilà, toujours la caution de ceux auxquels la raison refuse son appui.

— « Il me suffit, continue l'encyclopédiste, de trouver dans mon *âme* le principe unique qui réunit et qui explique tous les phénomènes qui me frappent dans mes semblables pour me croire bien fondé à soutenir qu'ils sont hommes comme moi. »

— Soit! Mais, cela prouve-t-il : que, vous et vos frères, les hommes, ayez des âmes?

— « Or, continue l'encyclopédiste, les bêtes sont, par rapport à moi, dans le même cas. »

— C'est fort. Mais, admettons-le. Cela prouvera-t-il : que, les bêtes et vous, ayez une âme ?

— « Je vois, continue l'encyclopédiste, un chien accourir.....

. . . . . .

« Il y a toute apparence que Descartes, ce génie si supérieur, n'a adopté un système si peu conforme à nos idées que comme un jeu d'esprit ,... »

— Ceci est une mauvaise plaisanterie.

— « ... et, continue l'encyclopédiste, dans la seule vue de contredire les péripatéticiens, dont, en effet, le sentiment sur la connaissance des bêtes n'est pas soutenable. Il vaudrait encore mieux s'en tenir aux machines de Descartes si l'on n'avait à leur supposer que la forme substantielle des péripatéticiens qui n'est ni esprit ni matière. »

— Voilà, les encyclopédistes qui reconnaissent : que, l'automatisme est moins absurde que, le péripatétisme qui a régné deux mille ans. Et qu'ont-ils mis à la place du péripatétisme ?

— « Cette substance mitoyenne, continue l'encyclopédiste, est une chimère, un être de raison dont nous n'avons ni idée ni sentiment. »

— Voilà, encore, l'encyclopédiste qui, dans le règne de l'intelligence, distingue le sentiment de l'idée. Cela vaut-il mieux que du péripatétisme ?

— « Est-ce donc, continue l'encyclopédiste, que les bêtes auraient une *âme* spirituelle comme l'homme ? Mais, si cela est ainsi, leur *âme* sera donc immortelle et libre ; elles seront capables de mériter et de démériter, dignes de récompense ou de châtiment ; il leur faudra un paradis ou

un enfer. Les bêtes seront donc une espèce d'hommes, ou les hommes une espèce de bêtes, toutes conséquences insoutenables dans les principes de la religion. Voilà des difficultés à étonner les esprits les plus hardis, mais dont on trouve le dénoûment dans le système de notre jésuite. En effet, pourvu que l'on se prête à cette supposition, que Dieu a logé les démons dans le corps des bêtes, on conçoit sans peine comment les bêtes peuvent penser, connaître, sentir et avoir une *âme* spirituelle sans intéresser les dogmes de la religion. Cette supposition n'a rien d'absurde :...

— Sans aucun doute ; elle n'a rien d'absurde : que, ce point de départ : Dieu.

— « ... elle coule même, continue l'encyclopédiste, des principes de la religion. Car enfin, puisqu'il est prouvé, par plusieurs passages de l'Écriture, que les démons ne souffrent point encore toutes les peines de l'enfer, et qu'ils n'y seront livrés qu'au jour du jugement dernier, quel meilleur usage la justice divine pouvait-elle faire de tant de légions d'esprits réprouvés que d'en faire servir une partie à animer des millions de bêtes de toute espèce, lesquelles remplissent l'univers et font admirer la sagesse et la toute puissance du créateur? Mais pourquoi les bêtes, dont l'ame vraisemblablement est plus parfaite que la nôtre (1)? Oh! dit le P. Bougeant, c'est que dans les bêtes comme dans nous, les opérations de l'esprit sont assujetties aux organes matériels (2) de la machine à laquelle il est uni, et ces organes étant dans les bêtes plus grossiers et moins parfaits que dans nous, il s'ensuit que la connaissance, les pensées et toutes les opérations spirituelles des bêtes doivent être aussi moins parfaites que les nôtres; une dégradation si honteuse pour ces esprits superbes, puisqu'elle les réduit à n'être que des bêtes, est pour eux un premier effet de la vengeance divine, qui n'attend que le dernier jour pour se déployer sur eux d'une manière bien plus terrible.

« Une autre raison qui prouve que les bêtes ne sont que des démons métamorphosés en elles, ce sont les maux excessifs auxquels la plupart d'entre elles sont exposées, et qu'elles souffrent réellement. Que les chevaux sont à plaindre! disons-nous à la vue d'un cheval qu'un impitoyable charretier accable de coups. Qu'un chien qu'on dresse à la chasse est misérable! Que le sort des bêtes qui vivent dans les bois est triste! Or si les bêtes ne sont pas des démons, qu'on m'explique quel crime elles ont commis pour naître sujettes à des maux si cruels. Cet excès de maux est dans tout autre système un mystère incompréhensible, au lieu que dans le sen-

(1) Charmant!
(2) Des organes immatériels eussent été très-jolis.

timent du P. Bougeant, rien de plus aisé à comprendre. Les esprits rebelles méritent un châtiment encore plus rigoureux,... »

— Et pourquoi, s'il vous plaît? Ils n'étaient pas libres. Dieu les avait créés : pour s'amuser à les brûler.

— « ... trop heureux, continue l'encyclopédiste, que leur supplice soit différé;... »

— En vérité, cette clémence est admirable!

— « ... en un mot, continue l'encyclopédiste, la bonté de Dieu est justifiée;... »

— Pas le moins du monde. Si, le bon Dieu s'est révolté, contre lui-même; il n'avait qu'à se punir.

— « ... l'homme lui-même est justifié, » continue l'encyclopédiste :...

— Il l'est de toute manière : car, si les bêtes souffrent, lui-même n'est rien. Or, le rien n'a pas besoin de justification.

— « ...car, poursuit l'encyclopédiste, quel droit aurait-on de donner la mort sans nécessité, et souvent par pur divertissement, à des milliers de bêtes, si Dieu ne l'avait autorisé? Et un Dieu bon et juste aurait-il pu donner ce droit à l'homme,... »

— S'il l'avait, il pouvait probablement le lui donner. Il paraît, ici : que, le bon Dieu n'est pas libre de faire ce qui lui plaît. Alors, ce n'est pas lui qui est Dieu. C'est celui auquel il est soumis.

— « ... puisque, après tout, continue l'encyclopédiste, les bêtes sont aussi sensibles que nous-mêmes à la douleur et à la mort, si ce n'étaient autant de coupables victimes de la vengeance divine?..... »

— Il paraît : que, pour le bon Dieu, la vengeance est une bien belle chose.

— « Si, poursuit l'encyclopédiste, les bêtes ont de la connaissance et du sentiment,... »

— De la connaissance, en dehors du sentiment, serait une bien belle chose !

— « ... elles doivent conséquemment avoir entre elles, continue l'encyclopédiste, pour les besoins mutuels, un langage intelligible. »

— Il paraît : que, les encyclopédistes connaissaient des langages non intelligibles. Ce sont, probablement, eux qui ont inventé le : *tout parle.*

— « La chose, continue l'encyclopédiste, est possible...

.....

« On pourrait apporter mille autres traits semblables pour appuyer ce raisonnement. Mais ce qui ne souffre point ici de difficulté, c'est que si la nature les a faites capables d'entendre une langue étrangère, comment leur aurait-elle refusé la faculté d'entendre et de parler une langue naturelle? car les bêtes nous parlent et nous entendent FORT BIEN..... »

— Qu'avez-vous à répondre à un pareil argument? Résoudre la question par la question, est une manière de raisonner, contre laquelle il n'y a qu'une réponse.

— « Il paraît, poursuit l'encyclopédiste, qu'on a censuré trop durement notre jésuite sur ce qu'il dit que les bêtes sont animées par des dia-

bles. Il est aisé de voir qu'il n'a jamais regardé ce système que comme une imagination bizarre et presque folle. »

— Si, l'absurde a du plus et du moins, elle était cependant moins absurde : que, toutes celles qui avaient existé avant lui.

— « Le titre d'*Amusement* qu'il donne à son livre, continue l'encyclopédiste, et les plaisanteries dont il l'égaye, font assez voir qu'il ne le croyait pas appuyé sur des fondements assez solides pour opérer une vraie persuasion. »

— C'est possible. Mais, le malin jésuite se moquait des âmes créées : tant d'hommes, que de bêtes.

— « Ce n'est pas, continue l'encyclopédiste, que ce système ne réponde à bien des difficultés, et qu'il ne fût assez difficile de le convaincre de faux ; mais cela prouve seulement qu'on peut assez bien soutenir une opinion chimérique... »

— Ce qui fait beaucoup d'honneur, à un pareil état du raisonnement.

— « ... pour embarrasser des personnes d'esprit, continue l'encyclopédiste, mais non pas assez bien pour les persuader. »

— Et, persuader : que, quelque chose est fait de rien : est-ce plus facile?

— « Il n'y a, dit M. de Fontenelle dans une occasion à peu près semblable, continue l'encyclopédiste, que la vérité qui persuade, même sans avoir besoin de paraître avec toutes ses preuves ;... »

— L'excellent Fontenelle se trompait. Il n'y a que

la vérité qui a besoin de preuves. Quant à l'erreur, il n'y en a que pour prouver : qu'elle est erreur. L'encyclopédiste, voudrait-il des preuves : que, l'erreur est vérité?

— « ... elle entre si naturellement dans l'esprit, » continue l'encyclopédiste,...

— Est-ce pour cela que ce bon Fontenelle disait : que, s'il avait une vérité dans la main; il ne la lâcherait pas?

— « ... que, continue l'encyclopédiste, quand on l'apprend pour la première fois, il semble qu'on ne fasse que s'en ressouvenir. »

— Allez donc dire aux adorateurs de l'anthropomorphe : qu'ils ont oublié que l'anthropomorphe est une idole; et, qu'ils n'ont qu'à s'en ressouvenir!

— « Pour moi, continue l'encyclopédiste, s'il m'est permis de dire mon sentiment, je trouve ce petit ouvrage charmant et très-agréablement tourné. Je n'y vois que deux défauts : l'un d'être l'ouvrage d'un religieux, et l'autre le bizarre assortiment de plaisanteries qui y sont semées avec des objets qui touchent à la religion, et qu'on ne peut jamais trop respecter. »

(ENCYCLOPÉDIE, *article* AME.)

---

§ IV.

Si les animaux ne parlent point, pourquoi ne parlent-ils pas? Question qui doit renfermer la solution de celle relative à l'origine du langage.

« Les hommes semblent craindre que le temps ne soit devenu stérile et inhabile à la génération; mais il est sur ce point une manière de juger qui montre bien la légèreté et l'inconstance des hommes. Tant qu'une chose n'est pas faite, ils s'étonnent si on leur dit qu'elle est possible; et dès qu'elle se trouve faite, ils s'étonnent au contraire de ce qu'elle ne l'ait pas été plus tôt..... C'est ce qu'éprouva Colomb par rapport à son voyage aux Indes occidentales. Mais cette variation de jugement a lieu plus fréquemment encore par rapport aux choses intellectuelles. C'est ce dont on voit un exemple dans la plupart des propositions d'Euclide. Avant la démonstration elles paraissent étranges et l'on n'y donnerait pas volontiers son consentement; mais la démonstration une fois vue, l'esprit les saisit par une sorte de retrait (suivant l'expression des jurisconsultes), comme s'il les eût connues et comprises dès longtemps. »

BACON, *Dignité et accroissement des sciences*, liv. I.

— « La connaissance la plus vraie, sans comparaison (1), est celle qui a pour objet L'ÊTRE, ce qui existe RÉELLEMENT, et dont la nature est toujours la même. »

PLATON, *le Philèbe.*

— L'être *réel*, l'être qui existe *réellement*, est *éternel*. Un être *temporel*, *phénoménal*, apparent, n'est être que

(1) Il n'y a pas de plus ou moins vrai. Le vrai est absolu; ou, il n'est pas.

phénoménalement, illusoirement. Y a-t-il des êtres *réels*, des êtres éternels, des *âmes* enfin; et, comment les distinguer des êtres phénoménaux ou temporels? La solution de la question, relative à l'origine du langage, doit résoudre également ces questions.

— « L'esprit de l'homme ne peut se reposer que dans la VÉRITÉ. »
(BALLANCHE, *Préface générale*.)

— Il n'y a d'êtres *réels*, d'êtres *vérités*, que les âmes *éternelles*. Les âmes éternelles existent-elles; et, comment les distinguer des âmes illusoires, ou temporelles? Ce paragraphe doit résoudre ces questions.

— « Toutes les fois qu'une proposition sera prouvée par le genre de preuve qui lui appartient, l'objection quelconque, même *insoluble*, ne doit plus être écoutée. »
(DE MAISTRE, *Soirées de Saint-Pétersbourg*, t. I, p. 260.)

— C'est vrai. Mais, du moment que l'existence des âmes éternelles est démontrée; ainsi que le moyen de les distinguer des âmes temporelles; il n'y a plus de questions insolubles.

— « La vie dans l'univers, dit M. Pierre Leroux, se manifeste par une série éternellement variée de relations entre les êtres. »

— Le mot *être* est bien vague. Un polype qui se coupe en dix est-il un être? un végétal qui se coupe en cent, est-il un être? un nuage qui se coupe en mille est-il un être? L'auteur a voulu dire: un phénomène considéré, abstraction faite de sa divisibilité. Mais,

ce n'est pas assez clair. Le mot *relatif* est plus vague encore s'il est possible. S'il avait dit : *la vie se manifeste par le mouvement,* il eût mieux rendu sa pensée, ainsi que nous allons le voir.

— « Dans chacune de ces relations, continue M. Pierre Leroux, chaque être est à la fois et à tout instant actif et passif : car toute chose dans l'univers est active en même temps que passive,... »

— Voilà bien le mot *vie* rendu synonyme du mot *force;* et, la manifestation de la vie réduite au mouvement.

— «... comme, continue M. Pierre Leroux, la clef de voûte qui supporte et est supportée à la fois. Cependant notre esprit distingue très-bien, dans la relation qui s'établit entre deux choses, l'activité et la passivité : c'est que ces deux êtres ne sont pas à la fois actifs sous *le même rapport*. Quoi qu'il en soit, tous les êtres *sans distinction*, depuis l'homme jusqu'à la *molécule,* à laquelle nous n'attribuons que ce que nous nommons les propriétés générales de la *matière,...* »

— Voilà l'auteur qui admet, avec raison, tous les phénomènes comme des êtres apparents sans distinction aucune. Mais s'imagine-t-il qu'il n'y a de phénomènes que depuis l'homme jusqu'aux molécules ? L'attraction a-t-elle des molécules ? le son a-t-il des molécules ? Et le mot *matière,* lui-même, que signifie-t-il : aussi longtemps, que vous ne l'avez pas rendu : synonyme de *force ?*

— «... sont justement considérés par nous, continue M. Pierre Leroux, comme doués d'activité. C'est ce que la métaphysique des langues... »

— Métaphysique des langues ! quelle expression !

Et ce n'est pas à l'auteur que nous la reprochons, elle est admise ; c'est à l'état de la science qui admet : des expressions absurdes.

— «... prouve parfaitement, continue M. Pierre Leroux ; car dans toutes les langues la voix *active* du verbe n'est pas le privilége ou des hommes seuls, ou des hommes et des animaux seuls, mais elle appartient en commun à tous les êtres. Et ce n'est point par extension que nous en agissons ainsi ; ce n'est pas parce que, après avoir considéré l'homme ou les animaux et avoir reconnu une certaine activité, nous étendons cette idée aux choses que nous appelons inanimées : non ; car l'animal lui-même ne possède pas évidemment en lui le principe de son activité : il n'est actif que parce qu'il est passif. »

— Remarquez ! lecteurs : que, voilà l'automatisme des animaux proclamé au dix-neuvième siècle par l'un des hommes qui les premiers ont réuni : les connaissances dites métaphysiques ; et, les connaissances dites naturelles.

— « Et si quelque chose pouvait nous faire illusion à cet égard lorsque nous considérons les rangs supérieurs de l'animalité, continue M. Pierre Leroux, cette illusion cesserait en considérant les rangs inférieurs. »

— Le préjugé seul peut trouver à redire à cet argument.

— « Donc, continue M. Pierre Leroux, sous ce premier point de vue qui embrasse tous les phénomènes du monde réel,... »

— Monde réel ! voilà une bien singulière expression ; en tant, qu'employée pour exprimer : le monde matériel !

— «... *activité et passivité*, continue M. Pierre Leroux, n'expriment pas des natures véritablement différentes,... »

— Très-bien ! Nous engageons nos lecteurs à bien se rappeler : que, le mot *activité* n'a ici de valeur : que, celle du mot *force* considéré comme *cause* de *mouvement;* et, le mot *passivité :* que, celle du mot *mouvement* considéré : comme *effet* de *force*.

— «... mais seulement, continue M. Pierre Leroux, des aspects différents de notre esprit : et voilà aussi pourquoi, dans toutes les langues, il est si facile et si habituel de passer de la voix active à la voix passive.

« Mais n'y a-t-il véritablement pas d'autre activité que celle qui résulte de l'aspect particulier sous lequel il nous *convient* de considerer les relations des êtres entre eux ? »

— Il est évident : que, s'il n'y a pas d'autre activité, nous sommes incapables de *convenir :* de quoi que ce soit ; et, que tout ce que nous croyons faire, *librement ;* nous le faisons *nécessairement :* comme, des machines; comme *des animaux qui ne possèdent pas en* EUX *le principe de leur activité*. Avant démonstration, nous ne pouvons donc que *supposer :* qu'il existe, en nous, une activité *réelle ;* une activité, dont *le principe soit en* NOUS; et jusque-là : celui qui dit *non*, a tout autant de raison ; que, celui qui dit *oui*. Il y a même plus : dans l'état de la science, l'apparence de raison est en faveur de celui qui nie : qu'il y ait en nous un principe réel d'activité. Ce qu'il y a de certain ; c'est, que si les animaux sentent : le principe d'activité n'est pas plus réel : en nous ; qu'en eux.

— « La foudre est mise en mouvement et éclate, continue M. Pierre Leroux ; l'animal a faim et s'élance sur sa proie ; l'homme est passionné et agit en vertu de sa passion : dans tout cela je ne vois que passivité et passivité égale. »

— Toujours, très-bien ! et, le seul préjugé peut nier : cette proposition.

— « Qu'importe, continue M. Pierre Leroux, que l'être ait ou non conscience !... »

— Parfait ! Si l'animal a conscience et se trouve une machine, n'ayant point en lui, le principe de son activité ; l'homme, malgré cette conscience, est également une machine. Il est impossible : de mieux raisonner.

— «... il n'en est pas moins déterminé dans son action, continue M. Pierre Leroux. Il est actif, si l'on veut, en ce sens qu'il agit après avoir été déterminé à agir. »

— Et, voilà la seule espèce d'activité, qui peut exister dans l'univers ; si, le déisme, ou le matérialisme : sont des réalités.

— « Mais, continue M. Pierre Leroux, n'y a-t-il pas quelque part, et chez certains êtres, une autre activité ? »

— S'il y a une autre activité, il faut qu'elle ne soit : ni force ; ni résultat de force ; c'est-à-dire : ni matière, ni résultat de matière. Or, il ne peut exister dans l'univers : que force et sentiment. Si, l'animal a sentiment, sensibilité ; et, que son activité ne soit que force, ne soit qu'une activité, dont le principe n'est point en lui ; le sentiment, la sensibilité est un résultat de force. Si donc, les animaux ont de la sensibilité ; il n'y a aucune autre activité que celle qui existe chez les ani-

maux; et, non-seulement la foudre, la faim de l'animal et la passion de l'homme appartiennent alors à la même activité; mais aussi : la pensée et la prétendue volonté.

— « Les hommes, poursuit M. Pierre Leroux, en s'observant eux-mêmes, ont distingué une sorte d'activité à laquelle ils ont donné le nom d'activité morale, volontaire, et dont ils ont fait l'apanage de la nature humaine.

« Toute la morale,... »

— Nous avons déjà, dans ce chapitre, donné une partie de cette citation; nous la répétons.

— «... et non-seulement toute la morale, continue M. Pierre Leroux, mais toute la police des États, toute la législation, reposent sur cette distinction. »

— Ceci est une erreur. Pendant toute l'époque d'ignorance, qui dure encore, la police des Etats, c'est-à-dire l'*ordre*, ne repose pas sur cette distinction; elle repose : sur l'acceptation de cette distinction, par la classe exploitée. Car, jusqu'à présent, jamais la classe réellement exploitante, la classe sacerdotale instruite, ou plutôt se croyant instruite, n'a admis cette distinction. Cette distinction est même incompatible : avec l'anthropomorphisme; et, avec le panthéisme. Et, néanmoins, ainsi que le dit fort bien M. Cousin, jusqu'à présent, il a été impossible : de sortir de l'anthropomorphisme, sans entrer dans le panthéisme; ou, de sortir du panthéisme sans entrer dans l'anthropomorphisme. Quand arrive l'époque de connaissance;

l'ordre ne repose plus sur cette distinction ; mais, sur la démonstration de la réalité de cette distinction. L'époque d'anarchie, qui sépare les deux autres, est celle : où, la réalité de cette distinction se trouve *contestée*.

— « Elle est, continue M. Pierre Leroux, le fondement de toute pénalité.

« Et voilà pourquoi ceux qui ont nié directement ou indirectement cette distinction, soit en cherchant un motif fatal à toutes les déterminations humaines, soit en soutenant la complète analogie des animaux à l'homme,... »

— L'auteur fait plus que de soutenir : la complète analogie des animaux à l'homme ; il soutient leur parfaite identité; car, il soutient : que, les animaux sentent ; et, dès ce moment, ils sont identiques avec l'homme pour le fond ; et, ne diffèrent : que, pour la forme. L'auteur soutient cette identité sans le savoir, nous le savons ; mais il la soutient, comme il dit : *indirectement*.

— «... ont toujours passé, continue M. Pierre Leroux, pour des corrupteurs de la morale et des destructeurs impies de toute sociabilité. »

— On corrompt la morale ; et, on est destructeur de toute sociabilité ; volontairement et involontairement. Ceux qui corrompent la morale, involontairement, sont loin d'être des impies; et, nous sommes loin d'accuser d'impiété : l'auteur de cet article.

— « Sur quel fondement, en effet, continue M. Pierre Leroux, pourrait-on baser la justice d'une peine ou d'une récompense, si chaque homme est déterminé fatalement... »

— Quel cercle vicieux ! Si, on est déterminé fatalement ; ce n'est pas l'homme qui BASE ; c'est, la fatalité. Dans ce cas, tout ce que vous *dites* est *fatal ;* et, aussi : tout ce qu'on vous *répondra.*

— « ... est déterminé fatalement, continue M. Pierre Leroux, dans toutes ses actions ? Toute idée de vertu est par là anéantie,... »

— Eh mon Dieu ! non : pas plus que l'idée de pouvoir *baser,* en réalité, n'est anéantie chez vous-même, dans l'hypothèse de la fatalité. Cette idée serait anéantie, il est vrai, vis-à-vis d'un homme qui raisonnerait logiquement. Mais, où sont-ils : les logiciens ?

— «... et il nous faut, continue M. Pierre Leroux, considérer la société des hommes du même œil que les phénomènes du monde extérieur à l'humanité. »

— Vis-à-vis, d'un logicien, il n'y a pas l'ombre d'un doute : que, cela ne soit ainsi : si, les animaux ne sont pas dénués : de sensibilité réelle.

— « Cette distinction entre l'activité que j'appellerais volontiers naturelle, continue M. Pierre Leroux, parce qu'elle nous est commune non-seulement avec les animaux, mais avec le dernier grain de poussière,... »

— Bravissimo ! Mais comment est-il possible d'arriver à proclamer cette vérité ; et, ne pas reconnaître : que, si les animaux sentent, l'activité naturelle est la *seule* existante ?

— «... et l'activité particulière à l'homme, continue M. Pierre Leroux, est donc capitale. Pour ceux qui l'admettent, il y a un monde moral, il

y a une justice, il y a des vertus et des vices; pour ceux qui ne l'admettent pas, tout cela n'est que chimère et duperie;... »

— On n'est pas le maître d'admettre, ou de ne pas admettre, une connaissance. On n'est pas le maître : d'admettre, ou de ne pas admettre, les conséquences logiques d'une connaissance : lorsque, la capacité de raisonner n'est pas obstruée par les préjugés. Dans l'état actuel des connaissances, les gens instruits ne sont pas les maîtres : de ne pas être des matérialistes; pas plus que ceux qui se trouvent sous la domination de la foi religieuse ne sont les maîtres : de ne pas être des anthropomorphistes.

— «... et je ne sais, continue M. Pierre Leroux, quelle illusion a formé et entretient la société des hommes. »

— Toute société réelle, appartient à un monde moral réel. S'il n'y a pas de monde moral réel ; il n'y a de société : qu'*illusoirement*.

— « Mais, continue M. Pierre Leroux, est-elle fondée cette distinction, et sur quoi repose-t-elle ? »

(Pierre Leroux, *Encyclopédie nouvelle*, article Activité.)

— Voilà, précisément, ce qui est à démontrer.

— « Ce problème de l'existence ou de la non-existence de la sensibilité dans certains départements du monde organisé et vivant, dit l'encyclopédiste, est fort difficile à résoudre. »

— Il paraît : que, l'encyclopédiste, auteur de cet article, connaît un monde organisé : qui n'est pas vivant.

— « En effet, continue l'encyclopédiste, nous ne connaissons directement la sensibilité que dans notre propre *moi* : nous ne l'admettons dans un autre individu que par analogie. »

— Le *moi*, dans le temps, n'a point son expression dans la sensibilité, qui est muette sans le verbe ; mais bien : dans le verbe. Or, ce n'est point par analogie, que le verbe se connaît, de l'homme à l'homme ; c'est, par identité. C'est par analogie, que le verbe est supposé chez les animaux ; et, c'est exclusivement pour cela : que, la sensibilité leur est attribuée. Cela, est tellement vrai : que, l'auteur va refuser, la sensibilité, aux animaux qui lui *paraîtront* n'avoir pas d'intelligence ; c'est-à-dire, aux animaux qui lui *paraîtront*, ne point posséder le verbe.

— « Or, continue l'encyclopédiste, qu'est-ce que l'instinct d'analogie ? »

— L'instinct d'analogie ! Une analogie est l'expression d'un raisonnement ; et, l'instinct d'analogie équivaut : à l'*instinct de raisonnement*. Ces messieurs donnent, à ce galimatias, le nom : de *science transcendante !*

— « Quelle est, continue l'encyclopédiste, cette loi de notre nature intellectuelle ? »

— Dans le monde intellectuel, il n'y a qu'une loi ; le raisonnement ! Mais, comment distingue-t-on : la bonne loi de la mauvaise loi ? Question.

— « Voici, continue l'encyclopédiste, comment on peut la formuler : toutes les fois qu'un fait est apparu *instinctivement ou simultanément à*

certaines circonstances (1), *nous croyons* NÉCESSAIREMENT *que ce fait existera partout où ces circonstances existeront.* »

— Cela signifie : que, partout où il y a sensibilité, il y a sensibilité ; ou, cela ne signifie rien du tout. Dire : que, chez les animaux, il y a sensibilité comme chez l'homme : parce que, chez les animaux et l'homme il y a digestion et par conséquent les mêmes circonstances ; c'est, déraisonner au point : que, vous-même direz bientôt : que, les polypes n'ont pas de sensibilité ; et, cela : parce que, *pour voir,* la sensibilité dépend des nerfs. Si, vous aviez étudié, davantage, l'anatomie comparée ; vous sauriez : que, le mot *nerf,* comme le mot *règne,* n'a qu'une valeur : complétement indéterminée.

— « Les jugements que cette croyance motive, continue l'encyclopédiste, sont certains quand nous les fondons sur des circonstances absolument identiques. »

— Belle découverte, en vérité ! Mais, comment distingue-t-on les analogies des identités ? Voudriez-vous nous le dire ?

— « Mais, continue l'encyclopédiste, au fur et à mesure que quelques circonstances viennent à manquer, l'analogie ne saurait donner qu'une probabilité de plus en plus décroissante. Ainsi donc je ne puis douter que les hommes organisés comme moi, agissant comme moi, parlant comme moi, ne soient aussi, comme moi, sensibles et intelligents. »

—Ce n'est donc plus, par analogie, que vous savez : qu'un autre homme est sensible. Mais, il paraît : que,

(1) *Simultanément à* est très-joli.

si un homme organisé autrement que vous, comme un crapaud par exemple, venait vous dire, en bon français : qu'il a mal à la tête ; vous n'en croiriez rien. Il paraît que vous croyez : facilement ; et, difficilement.

— « Pour les animaux dépourvus de parole, continue l'encyclopédiste, la certitude est moindre. »

— Bientôt, Monsieur l'encyclopédiste nous dira : que, partout où il y a sensibilité, il y a langage. La proposition est-elle réciproque ? Et, si Monsieur l'encyclopédiste prétend : qu'il peut y avoir langage sans parole ; nous lui demanderons : si, un perroquet est un homme.

— « Rappellerai-je, continue l'encyclopédiste, le système de l'automatisme des brutes, système imaginé par le médecin espagnol Pereira,... »

— Il paraît : que, Monsieur l'encyclopédiste ne s'est jamais donné la peine de lire Bayle. Il saurait : que, ce système est au moins deux mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf ans, plus ancien que Pereira.

— «... et, continue l'encyclopédiste, renouvelé par Descartes, qui, par sa puissante autorité,... »

— Jamais Descartes n'a démontré son opinion. Il a même prétendu : que, cette opinion ne pouvait être démontrée.

— « ... le popularisa quelque temps, continue l'encyclopédiste, dans les écoles de la philosophie française ? Si cette opinion a eu quelque faveur, si l'on a pu regarder un chien, un cheval, etc., comme de pures machines... »

—L'un des directeurs de l'Encyclopédie, dans laquelle vous écrivez, M. Pierre Leroux, dit: « La foudre est mise « en mouvement et éclate ; l'animala faim et s'élance « sur sa proie ; l'homme est passionné et agit en vertu « de sa passion : dans tout cela je ne vois que *passivité,* « et *passivité égale.* » C'est, bien là de l'automatisme ; ou, le mot automatisme n'a pas de sens.

— «... comme, continue l'encyclopédiste, des automates inanimés,...»

— Il paraît : que, Monsieur l'encyclopédiste, connaît des automates *animés*. Ce doit être curieux!

— «... il faut donc, continue l'encyclopédiste, que la sensibilité des brutes ne soit pas d'une évidence *immédiate.* »

— Il paraît que ce n'est point mystiquement, *immédiatement*, mais au moyen du raisonnement que Monsieur l'encyclopédiste s'est convaincu : que, les bêtes ne sont point des machines, parce qu'elles sont sensibles. Si, cet excellent logicien avait, tant soit peu, approfondi son raisonnement ; il aurait reconnu : que, si les bêtes sont sensibles, non-seulement elles sont des machines ; mais, que lui-même est alors une machine : car, comme le dit son directeur, « qu'importe que l'être ait ou non « conscience, il n'en est pas moins déterminé dans son « action. » C'est-à-dire : qu'importe qu'il ait de la sensibilité ; ou, qu'il n'en ait pas.

— « Jamais aucun philosophe, continue l'encyclopédiste, n'a soutenu que deux et deux ne font pas quatre. »

— M. Cousin dit formellement : que, *un* est la même chose que *plusieurs*. Est-ce que Monsieur l'encyclopédiste refusera, à M. Cousin, le titre de philosophe?

— « Toutefois, continue l'encyclopédiste, il y a, pour les savants comme pour le commun des hommes, une probabilité à peu près équivalente à la certitude que la sensibilité, qui, chez l'homme, dépend du système nerveux cérébro-spinal,... »

— Voilà, Monsieur l'encyclopédiste qui décide : que, la sensibilité dépend du système nerveux cérébro-spinal ; puis, il vous dira ensuite : qu'il y a sensibilité partout où il y a système nerveux cérébro-spinal. Il vous dira même : qu'il y a sensibilité partout où il y a des nerfs ; sans se rappeler : qu'il a borné la sensibilité, au système nerveux cérébro-spinal; et, qu'il y a des nerfs, où ce système a déjà disparu. Mais, qui donc l'autorise à dire : que, la sensibilité dépend de ce système, au lieu de dire : que, ce système est nécessaire à sa manifestation : ce qui n'implique point : que, partout où il y a des nerfs ; il y ait sensibilité réelle ?

— «... existe, continue l'encyclopédiste, plus ou moins développée chez tous les animaux qui, pourvus aussi d'encéphale (cerveau) (1), de moelle épinière et de nerfs encéphaliques ou spinaux, produisent d'ailleurs (2) une foule d'actes manifestement réglés par une volonté intelligente. »

— Voilà les animaux directement assimilés aux hommes. M. Pierre Leroux dit : que, celui qui fait cette

(1) La parenthèse est de l'encyclopédiste.
(2) Le d'*ailleurs* est excellent.

assimilation est un corrupteur de morale, un destructeur impie de toute sociabilité. L'Encyclopédie, que M. Pierre Leroux dirige, est donc corruptrice de morale; et, destructrice impie de toute sociabilité.

— « Mais, poursuit l'encyclopédiste, quand nous descendons aux animaux invertébrés, quand nous voyons décroître de plus en plus le système nerveux, réduit, dans ce type inférieur d'organisation, au cordon ganglionnaire, qui, chez l'homme, ne préside qu'à des phénomènes involontaires; quand, en outre, les mouvements paraissent devenir de plus en plus automatiques, alors naît un doute légitime. Si donc nous regardons avec Aristote (*De l'âme*, liv. III, ch. IX-XII; *Des mouvements des animaux*, ch. VI et *passim*) la sensibilité comme le caractère principal de l'animalité, où marquerons-nous la fin du règne animal DANS l'échelle des êtres vivants? Ce problème est un véritable nœud gordien. Nous ne pouvons le résoudre, imitons donc le disciple d'Aristote : tranchons le nœud.»

— Quelle modestie ! Pour trancher le nœud cordien, il fallait : l'épée d'Alexandre; et, une époque où l'examen fût compressible. Alors, on pouvait trancher du savant; et, ne pas corrompre la morale. Maintenant, ce n'est plus sur un bout de corde, qu'il est possible de baser la société.

— « A notre avis, continue l'encyclopédiste, le règne animal ne doit pas être étendu au delà des espèces qui... présentent les dernières traces du système nerveux... »

— Ainsi, lecteurs ! soumettez-vous; et, ne mangez jamais d'huîtres : si vous ne voulez manger vos semblables.

— « Contestera-t-on notre principe? continue l'encyclopédiste.... Mais, cette invraisemblable hypothèse une fois admise, il n'y a pas de raison pour ne point attribuer au sentiment et à la volonté les mouvements en apparence si intelligents... »

— Prenez acte de l'aveu.

— « ... que ; continue l'encyclopédiste, nous avons signalés chez les végétaux. »

— Laplace, si bon connaisseur en probabilités, disait : qu'on ne pouvait pas assurer : que, les plantes n'avaient pas de sensibilité.

— « Et dès lors, continue l'encyclopédiste, il n'y a pas de raison non plus pour refuser d'etendre la même manière de voir à bon nombre d'actions qui s'accomplissent entre corps bruts, comme les attractions électriques et magnétiques, les affinités chimiques, etc.?... car où s'arrêtera le sophisme dès que vous lui aurez lâché la bride ?... »

— Où il s'arrêtera ? Nous allons vous le dire. A l'absurde. Le tout est, de savoir reconnaître l'absurde ; si, on n'a pas le jugement de reconnaître : le sophisme. Conclure par analogie, est un sophisme. Dire : l'homme est sensible ; l'homme a des nerfs ; partout, où il y a des nerfs il y a sensibilité ; etc., est, un sophisme. En lâchant la bride à ce sophisme on arrive à conclure : que, l'homme est une machine ; et, qu'il ne peut raisonner qu'*illusoirement*. Quand on est arrivé à ce point ; et, que l'on prétend toujours pouvoir raisonner ; on a besoin d'être mis : aux Incurables.

— « ... Nous définissons l'animal, continue l'encyclopédiste, un être qui digère, qui sent et qui se meut volontairement... »

— Voilà, Aristote mis de côté ; il ne suffit plus de la sensibilité, pour constituer l'animalité ; il faut encore digérer. Voilà aussi les anges exclus de l'anima-

lité. Et les enfants dans le ventre de la mère? Ceux-là n'ont pas de volonté. Voilà donc les enfants, dans le ventre de la mère, relégués parmi les corps bruts. Allons législateurs! réformez vos lois, sur l'infanticide; le maître de la science a parlé.

— « ... phénomènes, continue l'encyclopédiste, qui trouvent leur raison... »

— Lecteurs! vous allez connaître la raison de la sensibilité et de la volonté.

— « ... dans une structure spéciale, continue l'encyclopédiste, savoir dans la présence du tube intestinal,... »

—Ainsi, sans tube intestinal, pas de digestion; *première* découverte!

— « ... et, continue l'encyclopédiste, de deux nouvelles espèces de molécules organiques, je veux dire les globules musculaires et nerveux... »

— Ainsi, la sensibilité et la moralité ont leur raison: dans les globules musculaires et nerveux, qui se surajoutent au tissu cellulaire; *deuxième* et *troisième* découverte! Comment Monsieur l'encyclopédiste n'a-t-il pas eu: le prix Montyon?

— « ... que nous avons vus, continue l'encyclopédiste, venir se surajouter au tissu cellulaire, fondement primitif et commun de toute organisation...

« Une autre conséquence de la sensibilité, c'est le langage,... »

— Et, comme le mot *langager*, pour signifier faire usage du langage, n'est pas français; et, que l'on se

sert, à cet égard, du mot *parler ;* il s'ensuit : que, les huîtres parlent ; et, même les pierres : si, on avait la bonté de lâcher la bride au sophisme. Aussi, M. de la Mennais a-t-il le soin de nous dire : que, TOUT PARLE.

— « ... en prenant le terme, continue l'encyclopédiste, dans sa signification la plus large, en entendant par là la faculté de manifester d'une manière quelconque ses sentiments et ses volontés. »

— Il n'y a pas de doute : que, manifester ses sentiments, ses volontés, c'est parler. Mais, où y a-t-il sentiment ; où, y a-t-il volonté ? Un chien parle-t-il ? Une laitue parle-t-elle ? Une écritoire parle-t-elle ?

— « Ainsi, continue l'encyclopédiste, non-seulement la parole, mais les airs, les gestes, les attitudes, etc., sont des phénomènes de langage. »
(*Encyclopédie moderne*, art. ANIMAL.)

— Quand il y a sensibilité, n'est-ce pas ? La parole d'une mécanique, serait-elle : un phénomène de langage ?

Nous avons critiqué une partie de cet article, à cause de l'ouvrage dans lequel il se trouve ; et, parce qu'il est encore un des exposés les moins burlesques de l'état de la science.

— « Je *suis*, dit *avec beaucoup de raison* l'auteur des *Études de la nature*, parce que *je sens* et non parce que je *pense*. »
(BONALD, *Théorie du pouvoir politique et religieux*, t. I, p. 374.)

— Bonald reconnaît pourtant : que, les animaux

sentent. Ainsi, voilà Bonald, le défenseur de l'anthropomorphisme, qui établit une proposition vraie; mais qui, mise en rapport avec sa doctrine sur les animaux, le conduit droit au matérialisme : sous peine de ne pas être logicien. C'est, que l'anthropomorphisme constitue, avec le panthéisme, un cercle vicieux, duquel il est impossible de sortir : sans détruire l'un et l'autre. Tel est, nous ne pouvons trop le répéter, l'état de la science. Ténèbres..... et ténèbres. Écoutons, à cet égard, le partisan le plus acharné de la philosophie; ou, de ce qui est appelé philosophie. Ses aveux doivent être : d'une grande valeur.

— « Le premier coup d'œil, dit de Gérando, que l'on jette sur l'histoire de la philosophie ne donne pas, il faut l'avouer, toute la satisfaction qu'on avait pu s'en promettre. Une multitude d'hypothèses, élevées en quelque sorte au hasard et rapidement détruites; une diversité d'opinions d'autant plus sensible que la philosophie a été plus développée; des sectes, des partis même, des disputes interminables, des mésentendus sans cesse renaissants, des spéculations stériles, des erreurs maintenues et transmises par une imitation aveugle, quelques découvertes obtenues avec lenteur et mélangées d'idées fausses;... »

—Et, comment distinguer les idées fausses des idées vraies ; si, comme vous en convenez, il n'y a pas de mesure incontestable?

— « ... des réformes annoncées à chaque siècle, continue de Gérando, et jamais accomplies ; une succession de doctrines qui se renversent les unes sur les autres sans pouvoir obtenir plus de solidité; la raison humaine ainsi promenée dans un triple cercle de vicissitudes, et ne s'élevant à quelques époques fortunées que pour retomber bientôt dans de nouveaux écarts ; l'expérience et le raisonnement, le sens commun et la spéculation, paraissant lutter constamment et se donner sur tous les points un démenti réciproque; l'idéalisme aux prises avec le matérialisme, enlevant tour à tour à l'intelligence ou les objets qu'elle croyait connaître, ou le sen-

timent qu'elle avait de sa propre dignité et même de son existence; la philosophie exaltée par le dogmatisme au point de ne plus mettre de bornes à ses prétentions, entraînée ensuite par le scepticisme dans les abîmes d'un doute absolu, invoquant un point d'appui immuable au sein des régions intellectuelles, cherchant une route assurée dans la vérité, et toujours trompée dans ses vœux et ses espérances; les mêmes questions enfin qui partagèrent il y a plus de vingt siècles les premiers génies de la Grèce, agitées encore aujourd'hui, après tant de volumineux écrits consacrés à les discuter : voilà le spectacle qui paraît s'offrir aux regards de l'observateur, et c'en est assez pour inspirer aux esprits superficiels un profond découragement. Ils n'attendent rien d'une telle étude qui puisse les dédommager des efforts qu'elle exige. Heureux même encore s'ils ne sont pas conduits à désespérer de toute philosophie et même de toute science véritable!

« Mais, etc. »

(De Gérando, *Histoire comparée des systèmes de philosophie*, t. I, p. 5.)

— Tous les *mais* de l'auteur ne font que confirmer ce qu'il vient de dire ; et, l'*Histoire comparée des systèmes de philosophie*, n'est en réalité : que l'histoire d'une maison de fous.

— « Le doute, dit encore de Gérando, engendre le doute. Lorsqu'une fois l'esprit humain, par une marche rétrograde, a commencé à remettre en question une opinion qui lui semblait consacrée, bientôt tous les objets de sa conviction s'ébranlent l'un après l'autre, il ne voit pas de terme auquel cette secousse doit s'arrêter, et il tremble à l'aspect d'un scepticisme universel. »

— Tel, est l'effet incontestable de l'incompressibilité de l'examen; et, ce qui caractérise la fin de l'époque d'ignorance. Arrivée, à ce point; il faut : que, la société périsse; ou, que la vérité apparaisse.

— « Il demande donc à la philosophie, continue de Gérando, un *critérium*, c'est-à-dire un signe propre à distinguer A JAMAIS la vérité de l'erreur.... »

(*Ib.*, p. 31.)

— Demander ce signe, tant qu'il n'est point absolument nécessaire, est peu de chose; mais, le demander, quand il est nécessaire, sous peine de mort sociale; c'est beaucoup.

— « On dit souvent avec justice, dit Leibnitz, que les raisons ne doivent pas être comptées, mais pesées; cependant personne ne nous a encore donné cette balance qui doit servir à peser la force des raisons. C'est un des grands défauts de notre logique... »

— Leibnitz aurait bien dû dire : *c'est le seul défaut;* car, ce vice évanoui; il n'y a plus de mauvaise logique possible.

— « ... dont nous nous ressentons même, continue Leibnitz, dans les matières les plus importantes et les plus sérieuses de la vie, qui regardent la justice, le repos et le bien de l'État, la santé des hommes et même la religion. »

(Leibnitz, *Lettre à Th. Burnet.*)

— Le raisonnement, ou la raison, est la balance; l'âme est le poids, la mesure de la réalité. L'âme, une fois incontestablement démontrée : la logique est parfaite dans son principe; tout devient déduction. La justice, l'ordre, et la religion deviennent : inébranlables.

— « C'est un penchant naturel aux premiers hommes, dit de Gérando, que de supposer *la vie ou la pensée* partout où ils aperçoivent le mouvement. Une réflexion encore confuse leur fait considérer l'activité comme le caractère essentiel du principe qui réside en eux; ils prêtent donc une âme à tous les objets qui leur présentent une action, et toute action *paraît spontanée* à celui qui ne connaît point encore les lois du mouvement. »

(De Gérando, *Hist. comparée des philosophies*, t. II, p. 440.)

— Nous allons voir de Gérando tomber dans la faute : qu'il reproche aux premiers hommes.

— « La faculté de s'élever aux notions générales, dit encore de Gérando, distingue l'homme de l'animal, et, dans un degré supérieur, elle distingue les philosophes du vulgaire. »

(*Id.*, *ibid.*, t. III, p. 464.)

— Voilà de Gérando affirmant : que, les animaux ont une âme ; et, qu'entre l'homme et les animaux, il n'y a de différence : que, celle qui distingue les philosophes du vulgaire. Probablement, c'est la science, qui donne à l'auteur ce ton affirmatif. En rien. Il va nous dire : qu'il *ne sait pas même, ce que c'est que la science*. Nous allons donner ce morceau, très-curieux, chez un homme qui ne place que le vulgaire : entre lui ; et, les huîtres.

— « Tous les problèmes qui restent encore à résoudre, poursuit de Gérando, sont en quelque sorte enfermés dans cette grande question, agitée déjà par Platon et Aristote, et dont se compose la philosophie première de tous les siècles, dans cette question : QU'EST-CE QUE LA SCIENCE ? »

— La science ? C'est, la distinction : de la vérité de l'erreur ; de ce qui sent, d'avec ce qui ne sent pas ; de l'immatérialité et de la matérialité. C'est, la connaissance de ce qui dérive de cette distinction ; la connaissance : du droit ; de sa sanction ; de la règle des actions, tant individuelles que sociales.

— « En quoi, continue de Gérando, consiste sa nature ? »

— Dans le raisonnement.

— « Quels sont, continue de Gérando, ses éléments ? »

— L'âme et l'organisme.

— « Quels titres, continue de Gérando, constatent sa légitimité ? »

— L'incontestabilité du point de départ, et la déduction par identités.

— « Quels sont, continue de Gérando, ses rapports avec les facultés de l'homme ? »

— L'homme, union d'une âme à un organisme, a des propriétés. L'âme, chez l'homme, a la faculté de vouloir : quand, l'organisme est à l'état physiologique. Demander : quels sont les rapports de la science avec les facultés de l'homme ; est une question : qui n'a pas de sens.

— « Quels sont, continue de Gérando, ses rapports avec les objets ? »

— Cette question n'a pas plus de sens que la précédente. La science est un objet ; elle est l'objet des connaissances.

— « Où sont, continue de Gérando, ses limites... »

— La vérité, l'immatérialité. L'erreur, l'apparence, l'illusion n'ont pas de limites.

— « ... et, continue de Gérando, qui peut les marquer ? »

— L'homme.

— « Où sont ses bases ? » continue de Gérando,...

— La connaissance de la réalité de l'âme.

— « ... et, continue de Gérando, qui peut les poser ? »

— L'homme.

— « Où réside, continue de Gérando, le principe de sa fécondité? »

— Dans le verbe.

— « Qui peut, continue de Gérando, les développer? »

— L'homme au sein de la société.

— « De quelle manière, continue de Gérando, y parvenir? »
(De Gérando, t. III, p. 119.)

— Par l'excès du mal social, forçant à chercher la science réelle : sous peine de mort sociale.

— « Partout où il y a mouvement, dit Benjamin Constant, le sauvage suppose la vie ; partout où il y a vie, il suppose une action ou une *intention* qui le concerne. L'homme demeure longtemps avant d'admettre qu'il ne soit pas le centre de toute chose. »

— Et, il reste encore plus longtemps : avant de ne plus croire aux intentions réelles ; là, où il n'y a que des intentions apparentes.

— « L'enfant, continue Benjamin Constant, s'imagine être le centre vers lequel tout se dirige. Le sauvage raisonne comme l'enfant. »
(Benjamin Constant, *De la religion considérée dans sa source*, t. I, liv. II, p. 156.)

— Et, jusqu'à ce que le mouvement soit distingué de la sensibilité, d'une manière rationnellement incontestable ; l'homme civilisé raisonne : comme le sauvage.

— « Il est des hommes, dit Aristote, qui n'admettent d'autres démonstrations que celles des mathématiques ; d'autres ne veulent que des exem-

ples ; d'autres ne trouvent pas mauvais qu'on invoque le témoignage d'un poëte. Il en est enfin qui demandent que tout soit rigoureusement démontré, tandis que d'autres trouvent cette rigueur insupportable, ou bien parce qu'ils ne peuvent suivre la chaîne des démonstrations, ou bien parce qu'ils pensent que c'est se perdre en futilités. Il y a, en effet, quelque chose de cela dans l'affectation de la rigueur (1). Aussi quelques-uns la regardent-ils comme indigne d'un homme libre, non-seulement dans la conversation, mais même dans la discussion philosophique.

« Il faut donc que nous apprenions avant tout quelle sorte de démonstration convient à chaque objet particulier ; car il serait absurde de mêler ensemble et la recherche de la science et celle de sa méthode, deux choses dont l'acquisition présente de grandes difficultés. »

— Vouloir tracer la méthode, avant de connaître ce que c'est que la science ; c'est, vouloir tracer un chemin, avant de savoir : où l'on veut aller.

— « On ne doit pas exiger en tout, continue Aristote, la rigueur mathématique, mais SEULEMENT QUAND IL S'AGIT D'OBJETS IMMATÉRIELS. »
(ARISTOTE, *Métaphys.*, liv. II, 3.)

— La *Métaphysique* d'Aristote est le continuel délire d'un homme de génie ; l'admiration, pendant vingt-deux siècles, est la folie de ceux : dont, le délire n'a certainement pas le même caractère. Tous les non-sens qui ont été dits depuis l'origine philosophique, tant sur le matérialisme que sur le spiritualisme, ont leur source, dans Aristote et Platon, qui, tous les deux : ne savaient ce qu'ils étaient.

La citation, que nous venons de donner est immédiatement suivie des lignes suivantes :

— « Aussi la méthode mathématique n'est-elle pas celle des physiciens ; car LA MATIERE EST PROBABLEMENT LE FOND DE TOUTE LA NATURE. »

(1) C'est le reproche que fait Aristophane aux philosophes : « Voilà « Socrate et Cherephon qui savent quelle est la longueur du saut « d'une puce. » *Nub.* 831, et passim.
(*Note des traducteurs de la* Métaphysique.)

— Alors, que sont les objets immatériels? Probablement rien. Il n'en est pas moins évident, qu'Aristote avait pressenti : que, le vrai mathématique ; le vrai absolu ; ne pouvait consister : que, dans l'immatérialité.

— « La science par excellence, dit encore Aristote, doit avoir pour objet l'être par excellence. »

(*Id.*, *ibid.*, liv. VI, 1.)

— Même, dans le délire, un homme de génie laisse toujours échapper : des éclairs de vérité.

— « L'invention de l'art de communiquer nos idées, dit J. J. Rousseau, dépend moins des organes qui nous servent que d'une faculté propre à l'homme qui lui fait employer ses organes à cet usage, et qui, si ceux-là lui manquaient, lui en ferait employer d'autres à la même fin. Donnez à l'homme une organisation tout aussi grossière qu'il vous plaira : sans doute il acquerra moins d'idées ; mais, pourvu seulement qu'il y ait entre lui et ses semblables quelque moyen de communication par lequel l'un puisse agir et l'autre sentir,... »

— Il fallait dire : chacun puisse agir et sentir ; car si l'un ne pouvait qu'agir ; et, l'autre que sentir ; la communication ne pourrait s'établir.

— « ... ils parviendront, continue J. J. Rousseau, à se communiquer enfin tout autant d'idées qu'ils en auront. »

— Le fait est vrai. Il fallait seulement le prouver ; et, la vérité se trouvait démontrée.

— « Les animaux, poursuit J. J. Rousseau, ont pour cette communication une organisation plus que suffisante, et jamais aucun d'eux n'en a fait usage. Voilà, ce me semble, une différence bien caractéristique....

.....

« Cette seule distinction paraît mener loin ; on l'explique, dit-on, par

la différence des organes. Je serais curieux de voir cette explication. »

(J. J. Rousseau, *Essai sur l'origine des langues*, ch. I.)

— « Peut-être faudrait-il raisonner sur l'origine des langues tout autrement qu'on n'a fait jusqu'ici. »

(J. J. Rousseau, *id.*, ch. II.)

— Cela, est probable ; cela, est même certain. Car, si on avait été sur la bonne voie, on serait arrivé au but. Mais, Rousseau raisonne-t-il mieux ? Au chapitre suivant, il dit : « D'abord on ne parla qu'en poésie ; « on ne s'avisa de raisonner que longtemps après. » Rousseau s'imagine donc : que, parler en poésie, ce n'est pas raisonner : bien ou mal ?

— « Le feu, dit encore Rousseau, fait grand plaisir aux animaux ainsi qu'à l'homme, lorsqu'ils sont accoutumés à sa vue et qu'ils ont senti sa douce chaleur. Souvent même il ne leur serait guère moins utile qu'à nous, au moins pour réchauffer leurs petits. Cependant, on n'a jamais ouï dire qu'aucune bête, ni sauvage ni domestique, ait acquis assez d'industrie pour faire du feu, même à notre exemple. Voilà donc ces êtres raisonneurs qui forment, dit-on, devant l'homme une société fugitive, dont cependant l'intelligence n'a pu s'élever jusqu'à tirer d'un caillou des étincelles, et les recueillir, ou conserver au moins quelques feux abandonnés ! Par ma foi, les philosophes se moquent de nous ouvertement. On voit bien par leurs écrits qu'en effet ils nous prennent pour des bêtes. »

(J. J. Rousseau, *id.*, ch. IX.)

— Et, que reproche Rousseau aux philosophes ? D'accorder de l'intelligence aux bêtes. Et, que fait Rousseau ? Il reconnaît : que, les animaux ont de grands plaisirs. Avoir du plaisir, ce n'est donc point connaître : qu'on peut avoir de la peine ? Ce n'est donc point de l'intelligence ? Et, voilà comme on raisonne : avec des expressions indéterminées.

— « Nous sommes déjà loin du temps, dit M. Charles Lemesle, où l'on se croyait raisonnablement et consciencieusement obligé de refuser aux animaux toute faculté intellectuelle. Bien que nous n'ayons encore renoncé ni à la manie de subtiliser sans justesse ni à celle d'adopter sans examen, nous ne nous livrons plus tant aux illusions ou à la paresse de notre esprit; nous nous défions davantage de nos rêves et de ceux des autres, et l'on n'oserait plus aujourd'hui avancer que les bêtes ne *pensent point*;... »

— Effectivement, tel est l'état de la science.

— « ... ou du moins, continue M. Ch. Lemesle, supposé qu'il se rencontrât un homme assez dénué de sens pour exhumer une telle erreur, la risée publique accueillerait ce système jadis révéré comme un dogme. »

(M. Charles Lemesle, *Misophilanthropopanutopies, tablettes d'un sceptique*, précédées d'une *Introduction* par M. Tissot, de l'Académie française; 2e édition, 1845, p. 127.)

— Voilà, un sceptique qui parle : comme un dogmatique.

L'auteur de cette tirade va nous donner les conséquences de son système.

— « Les trois quarts des hommes sont probes comme on est propre, ou parce que leurs moyens pécuniaires leur permettent de l'être sans se gêner, ou parce que leurs habitudes ne leur permettent point de ne l'être pas sans éprouver une sorte de malaise qui leur est insupportable, mais qui le devient d'autant moins que leur position le devient davantage. »

(*Id.*, *ibid.*, p. 168.)

— Et plus loin :

— « Il est une institution des Lacédémoniens qui a passé dans nos mœurs; on nous fait gloire de tout vol commis avec assez d'habileté pour qu'il soit impossible de nous en faire honte. »

(P. 201.)

— « Si l'on prend la peine d'examiner, dit Locke, ce qui captive la raison des personnes les plus sincères, et qui leur aveugle l'esprit jusqu'à les faire agir contre le sens commun, on trouvera que c'est cela même dont nous parlons présentement; je veux dire, quelques idées indépendantes qui n'ont aucune liaison entre elles;... »

— Telles que l'animalité et la sensibilité, la divinité et l'existence réelle.

— « ... mais, continue Locke, qui sont tellement combinées dans l'esprit par l'éducation, par la coutume et par le bruit qu'on en fait incessamment dans leur parti, qu'elles s'y montrent toujours ensemble, de sorte que, ne pouvant non plus les séparer en eux-mêmes que si ce n'était qu'une seule idée, ils prennent l'une pour l'autre. C'est ce qui fait passer le galimatias pour le bon sens, les absurdités pour des démonstrations, et les discours les plus incompatibles pour des raisonnements solides et bien suivis. C'est le fondement, j'ai pensé dire, de toutes les erreurs qui règnent dans le monde; mais si la chose ne doit point être poussée jusque-là, c'est du moins l'un des plus dangereux, puisque partout où il s'étend *il empêche les hommes de voir et d'entrer dans aucun examen*. Lorsque deux choses, actuellement séparées, paraissent à la vue constamment jointes, si l'œil les voit collées ensemble, quoiqu'elles soient séparées en effet, par où commencerez-vous à rectifier les erreurs attachées à deux idées que des personnes qui voient les objets de cette manière sont accoutumées d'unir dans leur esprit jusqu'à substituer l'une à la place de l'autre, et, si je ne me trompe, sans s'en apercevoir eux-mêmes? Pendant tout le temps que les choses se passent ainsi, *ils sont dans l'impuissance d'être convaincus de leur erreur*, et s'applaudissent eux-mêmes, comme s'ils étaient de zélés défenseurs de la vérité, quoique, en effet, ils soutiennent le parti de l'erreur; et cette confusion de deux idées différentes, que la liaison qu'ils ont accoutumé d'en faire dans leur esprit leur fait presque regarder comme une seule idée, leur remplit la tête de fausses vues, et les entraîne dans une infinité de mauvais raisonnements. »

(Encyclopédie, Locke, article *Association d'idées*.)

— Et, ces individus restent *dans l'impuissance d'être convaincus de leur erreur* : jusqu'à ce que la vérité puisse être distinguée de l'erreur, d'une manière rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun.

— « Nous avons l'avantage, dit d'Alembert, d'être plus éclairés et plus instruits (que les anciens philosophes); les difficultés que l'âme des bêtes semble fournir contre la spiritualité et contre l'immortalité de l'âme n'ébranlent ni la raison ni la croyance du sage. Il n'y répond point,

avec certain scolastique, par cette absurdité ridicule que l'âme des bêtes est matière parce qu'elle est bornée à sentir et qu'elle ne pense pas; il reconnaît que *les sensations et la pensée ne peuvent appartenir qu'au même principe;* et l'expérience lui prouve d'ailleurs que les bêtes ne sont pas bornées aux sensations pures. Il convient donc que *l'âme des bêtes est de même nature que celle de l'homme,* quant à la spiritualité, parce qu'*il serait absurde de soutenir que la matière sent et pense dans les animaux et non dans l'homme;* mais il avoue en même temps que la différence de l'âme humaine et de celle des bêtes, quant à l'immortalité, vient UNIQUEMENT de ce que Dieu a voulu que l'âme des animaux périt avec le corps, et qu'au contraire celle de l'homme subsistât éternellement. »

— Une immatérialité qui meurt! Une immatérialité qui ne meurt pas, mais par miracle! Et, voilà ce que le chef des encyclopédistes appelle : être plus éclairé et plus instruit; que, les anciens philosophes!

— « Si on lui propose, continue d'Alembert, d'expliquer pourquoi les les bêtes souffrent, sans l'avoir mérité comme nous par le péché d'un premier père, et sans aucun espoir de récompense dans une autre vie, il n'éludera point, avec Descartes, cette objection en soutenant, contre la raison et l'expérience,... »

— Il paraît que pour l'encyclopédiste : expérimenter n'était pas raisonner; et, que raisonner, n'était pas comparer, expérimenter.

— « ... que les bêtes, continue d'Alembert, sont de purs automates;... »

— Probablement, l'encyclopédiste n'appelait point les plantes : de purs automates. Et, cependant, qu'est-ce qu'un homme, avec une âme créée; si, ce n'est : un pur automate?

— « ... il se contentera, continue d'Alembert, de répondre que si les

bêtes ont des sensations cruelles, elles en ont aussi d'agréables qui les en dédommagent..... »

— Cette proposition atroce est digne d'un bourreau : torturant ses victimes.

— « Enfin, continue d'Alembert, il se contentera d'avoir tiré de la philosophie toutes les lumières qu'elle peut fournir sur ce sujet,... »

— C'est, sans doute : fournir aux bourreaux, qu'il a voulu dire.

— « ... et, continue d'Alembert, se taira sur ce qu'il ne peut comprendre. »

(Encyclopédie. *Éléments de philosophie de d'Alembert*, article *Métaphysique*.)

— Et, voilà comment les philosophes actuels, sont plus éclairés et plus instruits : que, les anciens.

— « Pour résoudre la question si les bêtes ont une âme, dit l'encyclopédiste, il faut rentrer dans soi-même et considérer avec toute l'attention dont on est capable l'idée que l'on a de la matière. Et si l'on conçoit que de la matière figurée d'une telle manière, comme en carré, en rond, en ovale, soit de la douleur, du plaisir, de la chaleur, de la couleur, de l'odeur, du son, etc., on peut assurer que l'âme des bêtes, toute matérielle qu'elle soit, est capable de sentir. Si on ne le conçoit pas, il ne le faut pas dire, car il ne faut assurer que ce que l'on conçoit. De même, si l'on conçoit que de la matière extrêmement agitée de bas en haut et de haut en bas, en ligne circulaire, spirale, parabolique, elliptique, etc., soit un amour, une haine, une joie, une tristesse, etc., on peut dire que les bêtes ont les mêmes passions que nous; si on ne le voit pas, il ne le faut pas dire, si l'on ne veut parler sans savoir ce qu'on dit. Mais je pense pouvoir assurer qu'on ne croira jamais qu'aucun mouvement de matière puisse être un amour, une joie, pourvu que l'on y pense sérieusement. De sorte que, pour résoudre cette question : si les bêtes sentent, si l'on a soin d'en ôter l'équivoque, comme font ceux qu'on se plaît d'appeler cartésiens, on la réduira à une question si simple, qu'une médiocre attention d'esprit suffira pour la résoudre.

.....

« ..... Ainsi, dans les animaux, il n'y a ni intelligence ni âme,

comme on l'entend ordinairement : ils mangent sans plaisir, ils crient sans douleur, ils croissent sans le savoir, ils ne désirent rien, ils ne connaissent rien ; et s'ils agissent avec adresse et d'une manière qui marque de l'intelligence, c'est que Dieu les ayant fait pour les conserver,... »

— Peu importe le *pourquoi*. Il s'agit de savoir : ce qui *est*. Et, d'ailleurs, s'il y a un Dieu ; il ne peut exister : que lui de *réel*, s'il est créateur ; et, que lui et la matière, s'il ne l'est pas.

— « ... il a conformé leurs corps, continue l'encyclopédiste, de telle manière, qu'ils évitent machinalement, et sans le savoir, tout ce qui est capable de les détruire et qu'ils semblent craindre. Autrement il faudrait dire qu'il y a plus d'intelligence dans les plus petits des animaux, ou même dans une seule graine, que dans le plus spirituel des hommes; car il est constant qu'il y a plus de différentes parties, et qu'il s'y produit plus de mouvements réglés que nous ne sommes capables d'en connaître.

« Mais comme les hommes sont accoutumés de confondre toutes choses, et qu'ils s'imaginent que leur âme produit dans leur corps presque tous les mouvements et tous les changements qui lui arrivent, ils attachent faussement au mot âme l'idée de productrice et de conservatrice du corps ; et pensant ainsi que leur âme produit en eux tout ce qui est absolument nécessaire à la conservation de leur vie, quoiqu'elle ne sache pas seulement comme ce corps qu'elle anime est composé, ils jugent qu'il est nécessaire qu'il y ait dans les bêtes une âme pour y produire tous les mouvements et tous les changements qui leur arrivent, lesquels sont assez semblables à ceux qui sont dans notre corps. Car les bêtes s'engendrent comme notre corps, elles se forment comme lui, elles croissent et se fortifient, elles boivent, elles mangent, elles dorment comme lui, parce que nous sommes entièrement semblables aux bêtes par le corps, et que toute la différence qu'il y a entre nous et elles, est que nous avons une âme et qu'elles n'en ont pas ; non une âme qui forme le corps, qui digère les aliments, qui les distribue, qui donne le mouvement et la chaleur au sang, mais une âme qui sent, qui veut, qui raisonne et qui pense en toutes manières, et dont les pensées ont rapport au corps qu'elle anime, et qu'elle n'anime que par ses pensées, comme le corps a rapport à l'âme par tous les mouvements qui lui arrivent, et non par des sentiments dont il n'est pas capable. Ainsi la raison pour laquelle on ne peut résoudre la plupart des questions de cette nature, c'est qu'*on ne distingue pas et qu'on ne pense pas* MÊME *à distinguer différentes choses qu'un* MÊME *mot signifie*.

« Ce n'est pas que l'on ne s'avise quelquefois de distinguer ; mais sou-

vent on le fait si mal, qu'au lieu d'ôter l'équivoque des termes par les distinctions qu'on leur donne, on ne fait que les rendre plus obscurs. Lorsqu'on demande, par exemple, si le corps vit, comment il vit et de quelle manière l'âme raisonnable l'anime, si les esprits animaux, le sang et les autres humeurs vivent, si les dents, les cheveux et les ongles sont animés, etc.; on distingue ces mots de *vivre* et d'*être animé*, en vivre ou être animé d'une âme raisonnable, ou d'une âme sensitive, ou d'une âme végétative ; mais cette distinction ne fait que confondre l'état de la question, car ces mots ont eux-mêmes besoin d'explication, et peut-être même que les deux derniers, âme végétative, âme sensitive, sont inexplicables et incompréhensibles dans la manière dont on l'entend ordinairement. »

— Le célèbre métaphysicien se trompe. Ces mots sont absurdes; et, par conséquent, très-compréhensibles et très-explicables. Si, la sensibilité appartient à la vie, à la matière; il n'y a pas besoin d'âme; si, elle n'y appartient pas; la vie n'a pas besoin d'âme pour exister. Les expressions : *âme sensitive* et *âme végétative;* sont donc : absurdes.

— « Mais, poursuit l'encyclopédiste, si l'on veut attacher quelque idée claire et distincte au mot de vie, on peut dire que la vie de l'âme est la connaissance de la vérité,... »

— C'est, la *sensibilité* qu'il fallait dire : vie, *dans l'éternité,* avant le verbe; vie, *dans le temps,* vie *avec connaissance,* après le verbe. Quant, à la vérité; si, les âmes ne vivaient que par la connaissance de la vérité, elles seraient encore à naître. Cela peut se dire, au figuré; mais, au propre, cela n'est pas.

— « ... l'amour du bien, continue l'encyclopédiste, ou plutôt que sa pensée est sa vie, et que la vie du corps... »

— Le mot *vie*, est employé au propre, quand il

s'agit du corps; il est au figuré, quand il s'agit de l'âme. Le mot *sentir* est au propre, quand il s'agit de l'âme; il est au figuré, quand il s'agit du corps. Ne pas distinguer le propre du figuré, est la source de toutes les erreurs. Mais, pour les distinguer, il faut les connaître. Et, quand on les distingue, il n'y a plus d'erreurs possibles.

— « ... consiste, continue l'encyclopédiste, dans la circulation du sang, le juste tempérament des humeurs, ou plutôt que *la vie du corps est le mouvement de ses parties propre pour sa conservation.* »

— Cette définition, bien antérieure à celle de Bichat, lui est identique; et, supérieure, par la clarté et la simplicité.

— « Et alors, continue l'encyclopédiste, les idées attachées au mot de vie étant claires, il sera assez évident : 1° que l'âme ne peut communiquer sa vie au corps, car elle ne peut le faire penser; »

— C'est, *sentir* qu'il fallait dire. Mais, cette malheureuse idée, que l'âme est capable de penser par elle-même, a conservé, des milliers d'années, le monde dans l'ignorance, dont il était si facile de sortir. Et, pourquoi cela n'a-t-il pas été; et, pourquoi n'en est-on pas sorti? Parce que cela ne devait pas être.

— « 2° Qu'elle ne peut, continue l'encyclopédiste, lui donner la vie par laquelle il se nourrit, il croît, etc., puisqu'elle ne sait pas même ce qu'il faut faire pour digérer ce que l'on mange; 3° qu'elle ne peut le faire *sentir*, puisque la matière est incapable de sentiment, etc. On peut enfin résoudre sans peine toutes les autres questions que l'on peut faire sur ce sujet, pourvu que les termes qui les énoncent réveillent des idées claires;

et il est impossible de les résoudre, si les idées des termes qui les expriment sont confuses et obscures. »

(*Encyclopédie méthodique. Paris et Liége*, 1788, *partie métaphysique, logique et morale*, t. II, art. MÉTHODE.)

— « Sans remonter, dit M. Auguste Comte, dans l'histoire... »

— Nous avons déjà donné cette citation, au titre premier. Nous la replaçons ici, pour ne pas y renvoyer le lecteur; et, avec quelques notes, qui n'auraient pu être appréciées, avant de se trouver au point où nous sommes arrivés maintenant. Surtout, n'oublions pas : que, l'auteur dont nous donnons un extrait est, sans aucune espèce de contradiction, non-seulement le meilleur, mais encore le seul rapporteur sincère et instruit de l'ensemble de la science actuelle.

— « ... dans l'histoire générale de l'esprit humain, continue M. Comte, au delà de la grande époque de Descartes, si hautement caractérisée par la première tentative directe pour la formation d'un système complet de philosophie positive,... »

— Quand, un auteur prend un titre indéterminé; c'est une preuve qu'il n'a pas d'idée claire : de ce, dont il veut traiter; du but, qu'il veut atteindre. Voyons au dictionnaire ce que signifie le mot *positif*.

— « POSITIF, VE, *adj. Verus.* Certain, constant, assuré (cas, nouvelle —); *l'opposé* de relatif, d'arbitraire, de négatif, de naturel (droit —); t. de mathématiques, etc. »

— L'opposé de naturel est très-joli; mais, laissons

cela. Que signifie positif? Véritable. Ainsi, philosophie positive signifie : *philosophie véritable*. M. Comte, s'imagine-t-il : que, Platon, Aristote, Bacon, Descartes, etc., aient voulu faire des philosophies mensongères? Quiconque écrit une philosophie, la prétend positive, véritable. Mais, il ne suffit pas de le prétendre; il faut : pouvoir faire accepter cette prétention, par quiconque est capable de dire : *un* est *un*. M. Comte l'a-t-il fait? Nous disons : NON. Le ferons-nous? Nous disons : OUI. C'est au lecteur à juger.

— « ... on doit remarquer, continue M. Comte, que ce puissant rénovateur, quelle que fût son audacieuse énergie, n'avait pu lui-même s'élever assez au-dessus de son siècle pour concevoir sa méthode fondamentale dans son extension logique, en osant y assujettir aussi, du moins en principe, la partie de la physiologie qui se rapporte aux phénomènes intellectuels et moraux. »

— M. Comte prétend : que, les phénomènes intellectuels, moraux, sociaux dérivent exclusivement de la matière. Très-bien! Cette idée n'est pas neuve. Il s'appuie sur la réalité de la série continue des êtres. Encore, très-bien! Il prétend : que, la continuité de cette série, est à l'état de démonstration scientifique. Encore très-bien! et, toujours très-bien! Mais, nous tenons à ce que nos lecteurs remarquent : que, c'est exclusivement sur la continuité de la série, que ce matérialisme est établi; et, que s'il est réel, ce qui est, si les animaux ont de la sensibilité; il faut en conclure; ou, il faudrait en conclure, si nous étions alors capables de conclure : que, tout ce que M. Comte a dit : il l'a dit : nécessairement; qu'il ne pouvait

pas ne pas le dire; que, nous ne pouvions point ne pas lui répondre; et, que nos lecteurs en penseront nécessairement : ce qu'ils en penseront. Et, le tout, pris ensemble : ne signifiera rien du tout.

— « En analysant, continue M. Comte, le développement graduel de ses principales conceptions philosophiques, d'après la hiérarchie rationnelle... »

— Si, le matérialisme existe, il n'y a de hiérarchie et de raison qu'en apparence; et, le mot réalité n'a pas plus de sens : que, le son d'une cloche.

— « ... que j'ai établie, continue M Comte, entre les diverses classes essentielles de phénomènes naturels,... »

— Est-ce que M. Comte admettrait : des phénomènes non naturels; ou, surnaturels? A quoi bon entasser des épithètes qui ne servent à rien; même, dans son système?

— « ... il est aisé de reconnaître, en effet, continue M. Comte, que telle fut en général la véritable barrière devant laquelle vint s'éteindre l'essor incomplet de sa réformation projetée. »

— En examinant Descartes, nous avons vu : ce, qui l'avait maintenu dans l'erreur, malgré sa belle intelligence. Quand, on part, soit de l'anthropomorphisme, soit du matérialisme; il est impossible : de ne pas arriver à l'absurde; et, mieux on raisonne, plus tôt on y arrive.

— « Après avoir, comme il le devait, continue M. Comte, institué

d'abord une vaste hypothèse mécanique sur la théorie fondamentale des phénomènes les plus simples et les plus universels, il étendit successivement le même esprit philosophique aux différentes notions élémentaires relatives au monde inorganique, et y subordonna finalement aussi l'étude des principales fonctions physiques de l'organisme animal. Mais son impulsion réformatrice s'arrêta brusquement aux fonctions affectives et intellectuelles... »

— Ainsi, selon M. Comte, voilà le tort de Descartes; c'est, de n'avoir pas continué à établir : que, l'automatisme embrassait les fonctions intellectuelles. Il s'ensuit évidemment : que, pour M. Comte, les fonctions sont automatiques. Alors, Descartes n'a pas eu tort; car, un automate ne peut pas avoir tort. Et, M. Comte n'a pas raison d'insérer les fonctions intellectuelles dans l'automatisme; car, un automate ne peut avoir : ni tort; ni raison.

— « ... dont il constitua formellement, continue M. Comte, l'étude en apanage exclusif de la philosophie métaphysico-théologique... »

— Ce, qui veut dire tout bonnement : que, Descartes refusa la *matérialité* à la sensibilité. Descartes, dans son système, avait tort, comme M. Comte dans le sien. Une immatérialité créée, est : absurde. Un raisonnement, qui implique liberté, et dérivant de la matière, l'est également.

— « ... à laquelle, continue M. Comte, il s'efforça vainement de donner, sous ce rapport, une sorte de vie nouvelle, quoique, par une action plus efficace, parce qu'elle était progressive, il en eût déjà sapé d'une manière irrévocable les premiers fondements scientifiques. »

— Descartes, n'a rien sapé du tout. C'est, la presse

qui a sapé. Aristote, a été bien autrement matérialiste; c'est-à-dire : bien plus clairement que Descartes; et Aristote a manqué d'être canonisé. Peu s'en fallait aussi : que, le savant Érasme ne se recommandât aux prières de Cicéron, le plus décidé panthéiste de l'antiquité : malgré le songe de Scipion.

— « Rien ne caractérise mieux peut-être, continue M. Comte, la pénible situation fondamentale de l'esprit de Descartes, c'est-à-dire la lutte entre la tendance positive... »

— Lisez la tendance rationnelle.

— « ... qui lui était si exclusivement propre, continue M. Comte, et les entraves théologico-métaphysiques imposées par son époque... »

— Des entraves théologiques, des entraves relatives à la révélation, à la bonne heure. Certes, c'est là ce qui a arrêté Descartes. Mais, des entraves métaphysiques, c'est une erreur. Descartes méprisait, souverainement, tout ce qui avait été dit, avant lui, en métaphysique, et, il avait grandement raison. Si, M. Comte en avait fait autant, des entraves matérialistes de son époque; il aurait mieux réussi.

— « ... que la conception paradoxale à laquelle il fut, selon moi, continue M. Comte, très-*naturellement* conduit,... »

— M. Comte aurait dû nous dire : pourquoi il est sorti de la route naturelle.

— « ... sur l'intelligence et l'instinct des animaux, continue M. Comte, voulant restreindre, autant qu'il le croyait possible, l'empire de l'an-

cienne philosophie, et ne pouvant concevoir cependant l'extension de sa méthode fondamentale... »

— L'hypothèse mécanique est si peu le point de départ, le fondement de la méthode de Descartes ; que, partout il dit expressément que, son point de départ est : la métaphysique. *Je pense, donc je suis.* Tel est son point de départ. Et, c'est seulement après avoir cru reconnaître *le métaphysique,* le *libre,* qu'il passe au *physique,* au *nécessaire.* Cette méthode est mauvaise; mais elle est sienne.

— « ... à un tel ordre de phénomènes, continue M. Comte, il prit l'audacieux parti d'en nier systématiquement l'existence par sa célèbre hypothèse de l'automatisme animal. »

— Le génie de Descartes avait reconnu : que, l'automatisme devait exister, pour les animaux, sous peine d'être obligé : de l'admettre pour l'homme. Il ne voulut pas être automate ; au moins il ne voulut pas l'être ouvertement ; car, en dehors de ce système, il se reconnaît automate vis-à-vis de Dieu. M. Comte se reconnaît automate en principe ; et, ne veut pas admettre qu'il le soit vis-à-vis de la loi. Chacun son goût, chacun son préjugé. Mais, de part et d'autre, il y a inconséquence.

— « Une fois arrivé à l'homme, » continue M. Comte,...

— Descartes, n'arrive point à l'homme : il part de l'homme. Et, M. Comte aussi en part; car, son point de départ est, bien certainement, le raisonne-

ment, son raisonnement; et, son raisonnement c'est lui ; ou, sa raison, si vous l'aimez mieux.

— « ... l'évidente impossibilité, continue M. Comte, d'y appliquer le même expédient philosophique... »

— Et, pourquoi l'impossibilité? Un homme peut être une mécanique, un automate. S'il y a un Dieu, l'homme est un automate. S'il n'y a pas d'immatérialité, l'homme est encore un automate; et, M. Comte en convient : puisque, le tort de Descartes est de ne pas avoir étendu généralement son système mécanique. La sensibilité, n'empêche pas d'être automate. La sensibilité n'empêche d'être automate : que, *si elle est immatérielle*. Et, encore : pour, que l'automatisme cesse; il faut : que, le verbe soit développé. Un enfant est sensible, en venant au monde; et, c'est un automate : même dans l'hypothèse de l'immatérialité de la sensibilité.

— « ... le força, continue M. Comte, de *capituler* en quelque sorte avec la métaphysique... »

— Ce n'est point avec la métaphysique, que Descartes a capitulé; c'est, avec Dieu, ou plutôt, avec son époque. Si, Descartes vivait à présent; il ferait ce que nous faisons; et, infiniment mieux.

— « ... et la théologie, continue M. Comte, en leur abandonnant, ou plutôt en leur maintenant, par une espèce de traité formel, cette dernière partie de leurs attributions primitives. On concevrait difficilement comment, à une telle époque, il eût été possible de procéder autrement. Quels qu'aient été les graves inconvénients réels de cette singulière théorie automatique, il importe de noter... »

— Ainsi, lecteurs! notez-le bien.

— « ... que, continue M. Comte, *c'est précisément pour la réfuter que les physiologistes, et surtout les naturalistes du siècle dernier, furent graduellement conduits à* DÉTRUIRE DIRECTEMENT LA VAINE SÉPARATION FONDAMENTALE *que Descartes avait ainsi tenté d'établir entre l'étude de l'homme et celle des animaux, ce qui a* FINALEMENT *amené de nos jours l'entière et irrévocable élimination de toute philosophie théologique ou métaphysique chez les intelligences les plus avancées.* »

(AUGUSTE COMTE, *déjà cité*.)

— Si, par le mot *Dieu*, il faut comprendre l'anthropomorphisme; il n'y a pas de doute : que, les intelligences les plus avancées n'aient éliminé, irrévocablement, la théologie. Mais, si par le mot *Dieu*, il faut comprendre : la sanction éternelle des actions réelles; il n'y aura, désormais : que, les intelligences les moins avancées; ou plutôt, que les intelligences dérangées; qui, ne reconnaîtront point Dieu; et, ne feront point, de la théologie, la base exclusive de toute société. Avant de passer outre, nous prions nos lecteurs de relire le § 1er du ch. Ier, titre premier.

— « Dans ce siècle où règnent si fièrement les préjugés et l'erreur sous le nom de philosophie, les hommes, abrutis par un vain savoir, ont fermé leur esprit à la voix de la raison.... »

(ROUSSEAU, *Lettre à d'Alembert*.)

— Avant d'examiner pourquoi les animaux ne parlent point, nous devons déterminer, plus particulièrement encore que nous ne l'avons fait (1) : quelques expressions, dont les valeurs, propres et figurées, ne sont point suffisamment distinguées. Ces expressions sont : *mémoire, sensation, abstraction, signe, idée*.

(1) Au chap. V, § 2, etc.

A

MÉMOIRE.

« La nature nous donne des cerveaux; la société nous donne ses pensées. »

BONALD, *Recherches philosophiques*, t. I, p. 19.

— « Avec plus de simplicité..... on pourrait raisonner dans toutes les sciences comme on raisonne en mathématiques; et, en mathématiques, le raisonnement deviendrait aussi pénible, aussi vague et aussi incertain que dans les sciences les plus obscures, si on effaçait de leur langue les traits qui en font toute la perfection.

« Supposons, en effet, qu'on ait cent noms différents pour exprimer les cent premiers nombres, et que la plupart de ces noms prennent un sens différent dans la bouche de ceux qui s'en servent; supposons, par exemple, que lorsque je dis *quinze*, mon voisin entende *seize*, un autre *vingt*, un autre *quarante;* n'est-il pas évident qu'on passera toute sa vie, qu'on passerait tous les siècles à disputer sans jamais s'entendre? Or, nous le demandons, et le lecteur nous a sans doute prévenu, *que fait-on dans les sciences morales, et quelles langues parlent-elles?* On peut en juger par le nom des facultés de l'entendement.....

.....

« Ce n'est pas la nature des idées qui fait qu'en général on raisonne moins bien dans les sciences morales que dans les sciences mathématiques; c'est l'imperfection des langues qu'elles parlent. »

LAROMIGUIÈRE, *Réflexions sur la langue des calculs*, p. 40; Paris, 1805.

— « L'erreur n'est jamais si difficile à détruire que lorsqu'elle a sa racine dans le langage. Tout terme impropre contient un germe de propositions trompeuses; il forme un nuage qui cache la nature

des choses et met un obstacle souvent invincible à la recherche de la vérité. »

JÉRÉMIE BENTHAM, *Traité des preuves judiciaires*, liv. III, ch. 1.

Que signifie le mot *mémoire?* Pour le savoir, allons au dictionnaire. Écoutons!

— « MÉMOIRE, *s. f.* sans pluriel. *Memoria*, faculté de l'âme de se souvenir. »

— Maintenant, allons au mot *se souvenir*. Là, nous trouvons :

— « SE SOUVENIR, *avoir mémoire*. »

— Ainsi, selon le dictionnaire, *la mémoire* est, pour l'âme : *la faculté d'avoir de la mémoire*.

Allons au mot *âme*, pour en savoir davantage!

— « ÂME, *s. f. Anima*, principe de la vie, — du mouvement, — des hommes, — de tous les êtres vivants. »

— Et, comme la vie n'est que mouvement; voilà, que le mot MÉMOIRE signifie :

— « Faculté du mouvement d'avoir de la mémoire. »

— Comprenez-vous ce galimatias?

Soyons plus clair!

Nous ne savons pas encore : s'il y a des âmes; autres, que des résultantes matérielles.

Chaque individu, apparent ou réel, se présente

constamment, à ceux qui sont capables de le juger, avec un ensemble de propriétés qui le font considérer : comme, étant toujours le même être, malgré la différence des temps. Chaque molécule, chaque force même, possède en soi des qualités : qui, constituent son individualité phénoménale. C'est, par là, qu'elle *manifeste* son identité ; en prenant, au figuré, l'expression active *manifester*. Cet ensemble de propriétés, manifestant identité, est ce que nous appellerons *mémoire :* comme, faisant rappeler : que, chaque individualité phénoménale, est toujours *elle*. Nous savons : que, cet ensemble de qualités, est *seulement* ce qui rappelle l'identité, à ceux qui raisonnent. Mais : comme nous ne savons pas, si l'être phénoménal dont il est question, possède ce que celui qui raisonne appelle *mémoire;* comme nous ne savons même pas encore ; si, nous-mêmes nous avons une âme, en réalité ou en apparence ; et, par conséquent, si nous nous manifestons en réalité ; ou, si la matière seule nous fait faire, ce que nous appelons nous manifester ; il est évident : que, pour les individualités *qui ne sont pas nous,* nous devons, *provisoirement*, appeler *mémoire :* les ensembles de qualités qui feront reconnaître les individualités, par ceux qui raisonneront, par ceux qui auront *une mémoire :* dans le sens qu'ils attachent à ce mot *pour eux-mêmes*. *Ensuite*, il faudra rechercher : où, parmi les individualités qui ne sont pas nous, il y a des mémoires, semblables à celle qui nous permet de raisonner ; ou, tout au moins, sert à nous faire croire : que, nous sommes capables de raisonner.

quelquefois des milliers d'années. Des variétés, acquises par l'éducation, se transmettent par bourgeons, etc., etc.

Si, nous quittons les individualités fixées au sol, pour passer aux individualités locomobiles nommées *animaux*, et, toujours en faisant abstraction d'âme ou de sensibilité; nous voyons la mémoire se modifier, en raison des circonstances où chacune se trouve, en raison de la complexité de l'organisme; et finir, par se centraliser dans le cerveau.

Arrivé à l'homme, la mémoire matérielle, primitive ou instinctive, se modifie avec tant de facilité : que, la mémoire, primitive ou instinctive, devient presque méconnaissable. Elle se modifie, aussi, avec tant de facilité dans le singe : que, nous disons : qu'il a l'instinct d'imitation; ce qui est dire, tout simplement : que, sa mémoire se modifie, avec une excessive facilité.

En descendant l'échelle, cette facilité de cultiver, de modifier la mémoire, d'éduquer les individualités, diminue. Ce n'est plus, alors, sur les individus isolés : que, les effets de l'éducation se remarquent; mais, ils se retrouvent, relativement aux générations; et, l'on produit : des variétés; des races; de prétendues espèces; avec d'autant plus de facilité : que, l'on descend plus bas sur l'échelle.

Nous savons : que, l'emploi que nous venons de faire du mot *mémoire*, aura d'abord de la peine à se faire admettre. Chacun éprouvera une espèce de répugnance : à s'en servir, sous ce rapport. C'est, que

notre mémoire, depuis qu'elle est en exercice; et, celle des hommes, depuis l'origine de l'humanité; est modifiée de manière : à associer les idées de sensibilité, de sentiment d'existence, et de mémoire. Voici, par exemple, le raisonnement : inhérent à l'époque d'ignorance primitive :

— « Il y a en moi : sensibilité ou sentiment d'existence et mémoire. Il y a, chez les autres hommes : sensibilité ou sentiment d'existence et mémoire. Les signes conventionnels qui l'expriment le prouvent incontestablement. A la vérité, il n'y a pas de signes conventionnels, pour exprimer : que, la sensibilité ou le sentiment de l'existence se trouve, en dehors de l'homme, chez les êtres locomoteurs dits animaux. Mais, rien ne prouve : que, ces signes conventionnels soient la caractéristique obligée, d'un sentiment d'existence uni à un organisme ayant une mémoire centralisée, dans des circonstances où se trouvent les animaux. Il y a d'ailleurs, à cet égard, un critérium également certain. L'homme a des sens : qui servent à le conserver dans la vie; et, à le propager dans le temps. Cette conservation et cette propagation s'effectuent : par la satisfaction de besoins qu'il éprouve. Des besoins, éprouvés et satisfaits, démontrent l'existence du bien-être et du mal-être. Le bien-être est jouissance, le mal-être est souffrance. Partout, où il y a jouissance et souffrance, il y a sensibilité ou sentiment d'existence et mémoire. La jouissance et la souffrance sont, dès lors, un critérium pouvant servir à déterminer : l'être ayant sensibilité ou sentiment d'existence et mémoire. Donc, partout où je verrai des êtres locomoteurs, se conservant comme individus et comme espèce, au moyen de sens, j'en conclurai : que, chez ces êtres, il y a : besoins, moyens de satisfaire ces besoins, bien-être, mal-être, jouissance, souffrance, mémoire, sensibilité ou sentiment d'existence; par conséquent *âme;* et, je nommerai ces êtres : ANIMAUX. »

— Il est facile de reconnaître : combien, le raisonnement que nous venons de donner, comme nécessairement produit par l'ignorance primitive, est digne de son origine. En effet, ce raisonnement est complètement illusoire. A la vérité il dit : que, *rien ne prouve :* que, les signes conventionnels soient la caractéristique obligée, d'une sensibilité réelle, unie à un organisme

ayant une mémoire centralisée ; et, se trouvant dans certaines circonstances. Mais aussi, il ne dit pas : qu'il y a impossibilité : que, cette preuve soit donnée, Il y a là ignorance ; et, cette ignorance, *non reconnue*, est le point de départ : de ce mauvais raisonnement.

Ce même raisonnement ajoute ensuite : qu'il y a, pour l'existence de la sensibilité, un critérium, aussi certain que les signes conventionnels : la *jouissance* et la *souffrance*. Cela est incontestablement vrai. Mais, ce même raisonnement affirme : qu'il y a *jouissance* et *souffrance*, partout où il y a : locomotion ; des sens apparens ; conservation de la vie ; ainsi que propagation dans le temps. Or, c'est là conclure par analogie ; et, nullement par identités (1). C'est même conclure, au moyen d'analogies fort grossières ; dès, que l'on veut : comparer des êtres, placés à une certaine distance les uns des autres ; et, se servir des règles ci-dessus, pour déterminer l'animalité.

Par exemple : les plantes se conservent dans la vie et se propagent dans le temps ; et, les plantes ne sont point reconnues : comme ayant *sensibilité réelle* et *mémoire centralisée;* conditions nécessaires, pour qu'il y ait *jouissance* et *souffrance*. Néanmoins, beaucoup de plantes se meuvent ; et, beaucoup de prétendus ani-

(1) « L'analogie. . . . . nous donne souvent lieu de faire cer-
« tains raisonnements qui d'ailleurs ne prouvent rien, s'ils ne sont
« fondés que sur l'*analogie*. . . . . .
« . . . . Les raisonnements par analogie peuvent servir à expliquer
« et à éclaircir certaines choses, mais NON PAS A LES DÉMONTRER. Ce-
« pendant une grande partie de notre philosophie n'*a point d'autre*
« *fondement* que l'ANALOGIE. »

Ancienne encyclopédie, article ANALOGIE.

maux ne se meuvent pas. Puis, beaucoup de prétendus animaux manquent de plusieurs sens, au point : que, nos facultés de médecine, ici seules compétentes, ne reconnaissent plus : que, le canal digestif, pour caractéristique essentielle de l'animalité.

Voilà, donc, l'animalité réduite à un canal d'absorption et d'excrétion; tel, qu'il y en a tant chez les végétaux; c'est-à-dire : réduite à des attractions et à des répulsions vitales.

Pour que le raisonnement, donné par l'ignorance primitive, pour déterminer l'animalité, pût devenir rationnellement incontestable; il faudrait : au lieu d'avoir pris la jouissance et la souffrance *apparentes*, pour critérium de la sensibilité réelle; prendre, au contraire, la sensibilité réelle, pour critérium de jouissance et de souffrance réelles : puisque la jouissance et la souffrance *réelles* dérivent de la sensibilité *réelle;* et non, la sensibilité *réelle* de la jouissance ou de la souffrance *apparentes*. C'est-à-dire, qu'il faudrait : avoir trouvé la caractéristique essentielle, ESSENTIELLE, remarquons-le bien, de l'union de la sensibilité réelle à une organisation locomotrice, ayant une mémoire centralisée; et, connaître quelles sont les suites résultant, *nécessairement*, de la société de plusieurs êtres ayant cette union pour essence; dans le cas, que l'état de société fût nécessaire : au développement de cette caractéristique.

Si, l'on était parvenu à ce but; il serait facile de dire : là, il y a sensibilité réelle et mémoire centralisée; par conséquent : *intelligence; jouissance; souf-*

france; RÉELLES. Là, il n'y a : que, mémoire centralisée; et, point de sensibilité réelle; par conséquent : point d'*intelligence;* point de *jouissance;* point de *souffrance;* RÉELLES. Mais, jusque-là, une pareille détermination est absolument impossible; et, dans l'affirmation : qu'en dehors de l'homme, il y a : sensibilité réelle; intelligence réelle; l'homme, qui ne reconnaît d'autorité, que le raisonnement rendu incontestable, ne peut voir : que *préjugé*. Et, il en est évidemment de même : pour la souffrance et la jouissance RÉELLES; puisque, jouir ou souffrir n'est qu'une modification : de la sensibilité proprement dite.

De ce qui précède, il s'ensuit : que, si les idées vulgaires venaient à se trouver rectifiées, relativement à la croyance : que, la sensibilité existe en dehors de l'homme; il faudrait également qu'elles fussent rectifiées, relativement à la croyance : que, la jouissance, la souffrance et l'intelligence sont inséparables de la mémoire; dans le cas qu'on veuille qu'il y ait de la mémoire en dehors de l'humanité. Et, comme nous allons prouver : que, ces mêmes croyances sont des erreurs; nous admettrons l'expression *mémoire,* avec une valeur pouvant exister : même, en faisant abstraction de la sensibilité. Relativement à l'homme, cette expression aura une valeur *propre*. En dehors de l'homme, elle aura une valeur *figurée,* ayant pour signification : l'*ensemble des qualités qui font reconnaître l'identité des individualités, par ceux qui ont une mémoire réelle.*

Si, malgré la répulsion actuelle à donner de pareilles valeurs à l'expression *mémoire*, nous préférons nous

servir de ces valeurs, plutôt que de faire usage de l'expédient, si commode, d'inventer un nouveau mot; c'est, qu'en faisant du néologisme, l'*analogie* se fût trouvée perdue; et que, près de ceux qui ne se sont pas encore fait un devoir de raisonner par identités, l'analogie est, pour ainsi dire, la seule ressource que l'on puisse avoir : pour se faire comprendre.

Résumons ce que nous venons de dire : sur, les différentes espèces de mémoire.

Le préjugé donne, à ce que nous appelons figurément *mémoire des corps inorganiques*, le nom de *propriétés* sans épithète. Les savants, néanmoins, commencent à diviser ces propriétés : en physiques et chimiques.

Le préjugé donne, à ce que nous appelons figurément *mémoire des corps organiques abstraction faite de centre nerveux*, le nom de *propriétés vitales*. Ce sont les propriétés : physiques, chimiques, et organo-électriques.

Le préjugé donne, à ce que nous appelons figurément *mémoire des corps organiques ayant centre nerveux*, le nom de *propriétés vitales*, et de *propriétés ou facultés intellectuelles*. Il réserve le nom de *mémoire*, pour les propriétés relatives à l'*intelligence*, considérée comme conservatrice des modifications. Et cela, avant de s'être assuré : que, les êtres auxquels il attribue cette mémoire, aient réellement la sensibilité; par conséquent, avant de s'être assuré : que, ces êtres peuvent avoir des propriétés intellectuelles; au lieu de n'avoir : que, des propriétés cérébrales.

Il est évident : qu'en dehors du préjugé; et, que du moment qu'il est fait abstraction de toute démons-

tration incontestable, relativement à la détermination des êtres où il y a sensibilité réelle ; les expressions : *propriétés physiques, chimiques,* organo-électriques, *vitales* et *intellectuelles* n'ont que des valeurs différant du plus au moins, comme les expressions *règnes,* par des limites plus ou moins arbitraires ; et, que toutes ces expressions peuvent être remplacées, avec avantage, par le mot *mémoire* signifiant : *ensemble des qualités rappelant l'identité des individualités.*

Passons, maintenant, au siége de la mémoire ; toujours considérée abstraction faite de la *sensibilité réelle;* sensibilité, que nous devons laisser en dehors, pour aussi longtemps : que, nous ne savons point préciser partout où elle existe ; mémoire que, sous le rapport d'*ensemble de qualités,* nous distinguerons par l'épithète de *matérielle :* ce que nous devons faire, logiquement; jusqu'à ce que nous soyons convaincu : non-seulement, qu'il en existe une autre espèce ; mais, encore, que nous puissions déterminer parfaitement : là, où elle est ; là, où elle n'est pas.

Voyons, dès lors, comment les diverses espèces de cette mémoire générique diffèrent entre elles, sous le rapport du siége ; selon, que les individus, caractérisés par ces différentes mémoires, sont : *locomoteurs;* ou, seulement *locomotibles.*

Parmi les individualités, seulement locomotibles; il y a : des êtres inorganiques ; et, des êtres organiques.

Dans la matière inorganique et corporelle ; la mémoire des individus moléculaires ne paraît avoir, pour siége : que, des pôles.

Dans la matière organique, la mémoire, chez les végétaux, se trouve pour ainsi dire généralement répandue. En s'élevant sur l'échelle, elle se concentre néanmoins; et, de plus en plus : dans la graine.

Mais, passons rapidement aux individus locomoteurs. Ne nous arrêtons même pas sur la série presque infinie des infusoires (1). Et, faisons observer : que, les divisions par *règnes*, nécessairement arbitraires, laissent en dehors, sous le rapport de locomotivité, une foule d'êtres dits *animaux* : qui ne sont que *locomotibles;* et, que nous devons cependant embrasser : dans le règne dit *locomoteur*.

En effet : quel titre a l'éponge pour être le point de départ du prétendu règne animal? Est-ce : parce qu'elle aspire et expire l'eau? Les plantes font mieux. Elles aspirent le gaz acide carbonique, s'assimilent le carbone, ce qui est bien digérer; et, expirent ou sécrètent l'oxygène. Y a-t-il là, différence de règne? Serait-ce pour la locomotivité? Mais, l'éponge ne quitte pas le sol; et, beaucoup de graines, avant de germer, se meuvent absolument comme des animaux. Est-ce pour la spontanéité des mouvements? Sous ce rapport, la sensitive présente des apparences : que, certainement, l'éponge n'offre pas. Est-ce pour la mémoire? L'éponge n'offre pas la moindre trace de tissu nerveux. Et, c'est dans ce tissu, que, la mémoire relative à la sensibilité, doit se trouver; dit : la science.

(1) Plusieurs savants ont déjà abandonné la prétention : de conserver, un certain nombre d'infusoires, au sein de l'animalité. Alors, que sont-ils donc?

Voilà, donc, un animal, en dehors de la sensibilité proprement dite. C'est, un animal : qui, n'est pas animé ; qui, n'est pas un animal. Voilà, une animalité sans mémoire : dans le sens du préjugé.

Mais, où donc commence ce tissu nerveux, siége de mémoire et de prétendue sensibilité? Il est absolument impossible de le dire ; car, la transition du tissu élémentaire zoologique, au tissu nerveux, est aussi insensible : que, la transition des propriétés inorganiques, aux propriétés organiques.

Élevons-nous : jusqu'à ce que nous trouvions, évidemment, ce tissu nerveux. Arrivons au polype d'eau douce. Si, ce tissu nerveux est le siége : de l'animalité ; de l'âme ; d'une sensibilité réelle ; indépendante de la vie ; d'une immatérialité, et de ce qui seul peut la manifester ; d'une mémoire *figurément dite*, capable, par sa centralisation, de devenir mémoire *proprement dite*; l'âme, qui sert de base à cette dernière mémoire, est essentiellement *une*. Si, néanmoins, ce polype vient à être coupé en morceaux ; vous avez, de suite : autant de prétendues sensibilités ; autant d'âmes, autant de mémoires; que de tronçons. Singulière immatérialité : que, celle qui se divise et se multiplie, à coups de ciseaux. C'est, cependant, à de pareilles âmes : que, l'on accorde la spontanéité RÉELLE : pour peu, qu'elles soient unies à de la matière. Il est vrai : que, les matérialistes se sauvent de ce ridicule, en affirmant : que, la sensibilité est un résultat de l'organisme. Mais, nous n'oublierons pas ces Messieurs. Ici, il ne s'agit encore : que, de *mémoire*.

Peut-être, le siége : de la mémoire réelle; de la sensibilité réelle; de l'âme enfin; est-il *exclusivement :* un cerveau.

Soit! Qu'est-ce qu'un cerveau?

Il est aussi impossible de le dire, déterminément, qu'il l'est de déterminer: le tissu nerveux. Le tissu nerveux se transforme en cerveau, en passant : par l'état ganglionnaire; par des transitions aussi insensibles : que, le tissu nerveux passe à l'état de ganglions.

Un siége spécial n'est donc point nécessaire : à la mémoire matérielle. Cependant, dans le langage dit scientifique, une mémoire n'est attribuée, dans le règne zoologique; qu'aux individus, ayant un centre nerveux indéterminément, nommé *cerveau;* et, l'observation démontre : que, cette mémoire retient les modifications; et, même les renouvelle : par la seule action des forces organiques; et, avec d'autant plus de facilité : que, l'organe cérébral est plus complexe; plus développé.

Le siége ne différencie donc point, essentiellement, les diverses espèces de mémoires. Et, la *mémoire* de toute individualité locomotrice, fût-ce même celle d'un homme, dès que celui-ci est considéré abstraction faite de la sensibilité; ou, même en faisant seulement abstraction de la sensibilité développée dans le temps; ce qui inclut dans cette catégorie l'homme avant le verbe; cette mémoire, disons-nous, est tout aussi exclusivement matérielle : que, la mémoire d'un atome; ou, même celle d'une force considérée : comme

centripète ou centrifuge. Et, tout mouvement dérivant de cette mémoire, quelles que soient les apparences de spontanéité réelle qu'il puisse offrir; est sujet, néanmoins, aux lois générales ou spéciales de la matière.

Quelque inconvénient, qu'il puisse y avoir, à couper une discussion par une digression; nous croyons, cependant, devoir arrêter un instant nos lecteurs; sur l'expression : *mouvement apparemment spontané* (1).

Lorsque, le vulgaire n'aperçoit point la cause matérielle d'un mouvement; il affirme, sans nullement réfléchir : que, ce mouvement est spontané. L'homme instruit, reconnaissant déjà l'ignorance primitivement inhérente à l'humanité, se borne à dire : ce mouvement est *apparemment* spontané.

Un joueur de gobelets, place dans une terrine pleine d'eau qui lui sert de bassin, un canard artificiel, que traverse, occultement, un barreau aimanté.

Si, le bateleur présente à ce prétendu animal, soit un morceau de pain, soit un morceau de matière non alimentaire, également traversé d'un barreau aimanté; et, qu'il ait soin d'approcher les pôles de même nom ou de noms opposés, de manière; à mettre les mouvements du canard en harmonie avec la matière qu'il lui présente; le canard s'approchera ou s'éloignera, par des mouvements apparemment spontanés.

(1) Dans le présent paragraphe, nous répéterons souvent : des choses, qui déjà auront été dites au ch. V du présent livre. Elles seront donc inutiles pour quelques-uns de nos lecteurs. Elles sont néanmoins si essentielles : que, nous préférons les replacer ici, inutilement, pour ces quelques-uns; à laisser la discussion inintelligible, pour ceux qui n'auraient point conservé présent à l'esprit : ce que nous avons démontré, en examinant les principaux philosophes.

Et, le vulgaire s'empressera de dire : que, le prétendu animal est vivant ; ou, que le bateleur est sorcier. L'animalité et la sorcellerie disparaissent cependant : dès, que les barreaux sont mis à découvert; et, que les propriétés magnétiques sont comprises. C'est, que ces mouvements sont alors reconnus dériver : d'une matière impondérable ; d'une force : que, le vulgaire a l'habitude de rattacher à sa propre animalité ; et, par suite, à tout ce qu'il comprend sous le nom d'animalité ; d'une force, d'une matière incorporelle : que, le vulgaire, même instruit, confond souvent : avec l'immatériel ; avec le réellement animé.

Il en sera bientôt, pour le règne zoologique ou locomoteur, comme, il en est actuellement : pour le canard du bateleur.

Déjà, la généralité de nos académies reconnaît, en effet : qu'il n'y a point sensibilité réelle ; mais, seulement vie zoologique : chez la plupart des infusoires, dont la *spontanéité, alors reconnue apparente des mouvements,* peut se comparer : à ce qui nous paraît le plus réellement spontané, dans le domaine extra-microscopique. De là, à reconnaître : que, tous les mouvements de la vie zoologique ont la même cause que celle dérivant : soit de la vie végétale ; soit de la vie générale ; il n'y a qu'un pas (1).

(1) L'*âme universelle* de tous les philosophes de l'antiquité, n'est autre : que, la force, la matière ; ils ne se trompaient qu'en lui attribuant l'intelligence. Et, ils se trompaient nécessairement : tant que l'existence des immatérialités, des âmes n'était pas démontrée. Alors, il n'y avait de possible : que, panthéisme ; ou anthropomorphisme.

Relativement aux mouvements *apparemment spontanés,* le vulgaire se trouve donc déjà au même point; où sont nos écoliers découvrant les barreaux occultes; lorsque déjà ils ont commencé à étudier : les influences magnétiques.

Nous reprenons, et nous disons :

Il y a des mouvements apparemment spontanés, qui dérivent de ce que nous avons appelé : mémoire matérielle; mémoire générique, renfermant une infinité d'espèces.

Passons à une autre mémoire générique.

Lorsqu'un sentiment d'existence (1) peut se démontrer, incontestablement, comme existant chez un individu, doué d'une mémoire matérielle centralisée; cette union, constituant intelligence ou tout au moins capacité d'intelligence, rend, la mémoire matérielle centralisée qui s'y rapporte, *intellectuelle;* ou, pour être plus exact, capable de *devenir intellectuelle :* en recevant des signes conventionnels.

Nous verrons bientôt : que, des signes conventionnels se développent, *nécessairement;* partout, où un sentiment d'existence se trouve uni, à une mémoire matérielle centralisée; pourvu, seulement, qu'il y ait

(1) Nous avons déjà dit mille fois : qu'un sentiment d'existence, est : une immatérialité; une sensibilité; une âme : soit dans l'éternité, soit dans le temps. Nous le répétons, pour ceux qui auraient pu l'oublier. Dans le langage parfaitement précisé, l'expression *sentiment d'existence* appartient au temps; c'est la sensibilité après le verbe. Cette remarque sera encore inutile pour beaucoup de nos lecteurs; et, cependant, nous la faisons. Si, nous nous servons, ici, des mots *sentiment d'existence* et non du mot *sensibilité;* c'est, que l'expression *sentiment d'existence* désigne mieux l'*individualité.*

état de société; en donnant, à cette expression, la valeur : d'état de contact *nécessaire*, entre deux individus, ayant ces conditions.

Il résultera de cette incontestabilité : que, la sensibilité, le sentiment de l'existence, l'âme, a une existence *réelle :* partout, où ces signes auront, eux-mêmes, une existence incontestable. Et, que le sentiment de l'existence, la sensibilité, l'âme, n'aura, au contraire, qu'une existence *illusoire;* partout, où plusieurs individus, existant en contact nécessaire, et ayant mémoire centralisée, n'auront point développé de signes conventionnels : quelles que soient, d'ailleurs, les apparences que les individus puissent offrir, qu'il y ait en eux : sensibilité, sentiment d'existence, âme.

Tout ce que nous venons de dire, sur la mémoire, est parfaitement clair. Si, quelqu'un de nos lecteurs y trouvait quelque obscurité; qu'il nous relise, attentivement; et, il verra : qu'il y avait de sa faute, et non de la nôtre. Si, malgré cette recommandation, il ne nous comprenait pas; qu'il nous abandonne. Nous ne craignons point cet abandon, de la part de ceux qui nous auront suivi : jusqu'à présent.

---

le langage figuré en langage simple (1); l'autre, de ne fonder aucune conclusion sur une expression figurée, dans ce qu'elle a d'impropre (2), c'est-à-dire lorsqu'elle ne s'accorde plus avec le véritable fait (3).

« Le langage figuré, très-utile à la conception quand il vient à la suite du langage simple, lui est funeste quand il le remplace. Il accoutume à raisonner sur les plus fausses analogies, et forme autour de la vérité un nuage que les esprits les plus clairvoyants ont bien de la peine à percer (4).—

JÉRÉMIE BENTHAM, *Tactique des assemblées législatives.*

— Que signifie le mot *sensation?* Car, enfin, pour se servir de ce mot, il faut y attacher une valeur précise, déterminée; sous peine : de parler sans se comprendre. A cet effet, allons au dictionnaire; et, encore une fois, écoutons.

— « SENSATION, *s. f. Sensatio,* impression que l'âme reçoit des objets par les sens. »

— Tant, que nous ne saurons pas, précisément : là, où il y a âme réelle; là, où il y a seulement âme apparente; nous ne saurons pas où il y a sensation : en apparence; ou, en réalité.

litique, est-il politique au propre, partout ou il y a des hommes rassemblés? Une bande d'assassins est-elle un corps politique? Un chien est-il sensible : au propre, ou, au figuré?

(1) Et, voilà, nous le répétons : ce qui est encore impossible; et, ce que Bentham n'a jamais fait. Nous en donnerions mille preuves, s'il le fallait.

(2) Excellent conseil! mais, si l'auteur l'avait suivi, il n'aurait pas même pu dire : s'il était un être : au propre, ou, au figuré.

(3) Très-bien! Mais, qu'est-ce qu'un véritable fait? voilà le difficile. Qu'est-ce qui distingue : le fait, *au propre;* du fait, au figuré?

(4) Tout cet alinéa est admirable.

En examinant la valeur de l'expression *mémoire*, nous avons vu; que, le dictionnaire donne pour valeur, à ce mot :

— « Principe de la vie, du mouvement... »

— Dans ce cas, il y a sensation : partout, où il y mouvement; c'est-à-dire : partout. Et, comme partout et nulle part, c'est la même chose, pour le résultat; il s'ensuit : qu'il n'y aurait pas de sensation. Cette détermination ne peut guère nous aider, pour faire un usage utile : du mot sensation. Voyons, au mot *sens*.

— « Sens, *s. m. Sensus*, faculté de l'animal par laquelle il reçoit les impressions du corps. »

— D'après cette définition, la lumière, sentie, ne serait pas une sensation. Mais, laissons cette difficulté. Il en résulte toujours : que, tant que le mot animal ne sera point précisé; nous ne saurons point: où, il y aura sens réel; où, il y aura sens apparent.

Allons au mot *animal;* peut-être, serons-nous plus heureux.

— « Animal, *s. m. Animal*, être organisé et sensible, doué d'instinct pour sa conservation et sa reproduction, qui n'a que des idées simples, perçoit et garde les images des choses, a des viscères, se meut spontanément, choisit sa nourriture et le sol qui lui convient, n'est pas essentiellement adhérent au sol pour en tirer sa substance. »

— Voilà tous les animaux, qui adhèrent au sol, désanimalisés. Mais, ne nous en inquiétons pas. L'animal

est *un être organisé sensible*. Mais jusqu'où va la sensibilité ? Nous n'en savons rien. Voilà encore le mot *sensation* vide de sens : pour tout ce qui n'est pas l'homme.

Voyons au mot *instinct*. Peut-être en saurons nous davantage.

— « INSTINCT, *s. m.*, *Instinctus*, sentiment naturel du bien et du mal physique et même moral. — Sentiment, mouvement naturel (irréfléchi) qui dirige les animaux dans leur conduite. »

— Nous voilà retombés sur les animaux, qui, d'après le dictionnaire, ont le *sentiment naturel du bien et du mal physique et même moral*. Mais, laissons le dictionnaire ; et, son galimatias.

A moins qu'il n'y ait sensation partout ; ce qui, nous le répétons, ferait qu'il n'y aurait sensation nulle part, quant au résultat ; il est évident : que, puisqu'il est encore impossible de dire : là, il y a sensation réelle ; là, il n'y a que sensation apparente ; il y a des sensations apparentes, qui pourront être prises pour réelles ; et, peut-être, des sensations réelles ; qui pourront n'être prises : que, pour apparentes.

Et, que seront des sensations, qui ne seront qu'apparentes ?

Pour ceux, qui ne seront point matérialistes; comme pour ceux qui le seront ; ce ne seront : que, des mouvements, ayant pour cause : des forces ; de la matière. Pour les uns, comme pour les autres, ce seront des sensations matérielles. Pour ceux qui n'admettent la sensibilité : que, sur une certaine étendue de l'échelle animale ; ou, de l'échelle des êtres ; étendues qu'ils ne-

peuvent déterminer ; la sensation, quand elle sera ainsi nommée sans savoir où elle ne se trouve pas, sera une sensation *figurément* dite : et, l'épithète de matérielle lui conviendra toujours. Voilà, qui est parfaitement clair ; même au sein de l'indétermination.

Puisque, nous ne savons pas encore : s'il y a des immatérialités ; puisque nous ne savons pas encore : jusqu'où s'étend la sensibilité ; supposons : un animal sans immatérialité ; et, ayant un cerveau ; laissant hors de discussion la question de savoir : s'il a une sensibilité *réelle*, ou, si sa sensibilité n'est *qu'apparente*.

Dans ce cas :

Lorsqu'un *mouvement* nommé *sensation*, parce qu'il est considéré comme retentissant dans le cerveau, sens interne, frappe un des sens externes ; ce mouvement-sensation modifie le cerveau, le sens interne, l'organisme, la mémoire ; de manière qu'en l'absence, de ce mouvement-sensation, le cerveau, le sens interne, l'organisation, la mémoire peut reproduire les effets de cette cause absente ; dans des circonstances physiologiques ou pathologiques, relatives à l'*innervation*, fonction, de l'aveu de tous, essentiellement matérielle.

La modification cérébrale produite par le mouvement-sensation, considérée comme susceptible de se reproduire en l'absence de sa cause efficiente ; est, *l'abstraction* de ce mouvement-sensation, dont la reproduction a toujours une cause occasionnelle.

La sensation, dans ce cas, s'abstrait donc d'elle-même ; et, d'elle-même, son empreinte se place dans le cerveau ; s'il est permis de donner le nom d'em-

preinte, à ce qui n'est que mouvement, ou incorporel; quoique n'en étant pas moins matériel.

La sensation, en effet, alors s'abstrait elle-même; elle ne peut être abstraite par un être réel, par un sentiment d'existence, une immatérialité, une âme; puisque nous présupposons : que, dans cet être capable de sensation, il n'y a de sentiment d'existence : qu'en apparence; et non, en réalité.

Relativement à la sensation, qui s'abstrait elle-même, et n'est point abstraction; nous dirions : s'il était permis de comparer la zoologie à la phytologie : que, c'est une fleur qui se féconde; et, n'est point fécondée.

La sensation reste en outre dans le cerveau : non plus comme sensation, mais comme abstraction; non plus comme mouvement, mais comme équilibre : puisque l'effet se reproduit en l'absence de la cause qui vient d'agir.

C'est ainsi, par exemple : que, dans certaines circonstances physiologiques ou pathologiques, un chien, en dormant, aboie : comme, s'il poursuivait un lièvre, en réalité.

Dans ces mêmes circonstances, de pareils mouvements peuvent se reproduire : aussi longtemps, que la vie organique ou particulière existe; aussi longtemps, que cette même vie particulière n'est point rentrée : dans la vie générale. Et, s'il nous était permis de comparer la physiologie à la physique, nous dirions : que, le chien rêvant est une batterie électrique chargée, continuant à donner des étincelles : aussi longtemps, qu'elle

n'est point épuisée peu à peu ; ou, que subitement elle n'est point rentrée en communication, avec le réservoir commun.

Quant à la sensation non matérielle, non figurée ; pour pouvoir en parler d'une manière déterminée, il faut savoir : jusqu'où, s'étend la sensibilité sur l'échelle des êtres ; et, surtout, savoir : s'il y a en nous, l'immatérialité. Car, si en nous l'immatérialité n'existe pas ; la sensation n'en sera pas moins matérielle ; le raisonnement qui en dérive sera également matériel ; et, il n'aura de valeur : que, celle d'un écho : qui répète, nécessairement, ce qui l'a frappé.

Jusque-là, nous sommes toujours : parfaitement clair.

C.

ABSTRACTIONS, SIGNES, IDÉES.

« Une des premières bases de toute bonne philosophie est de former pour chaque science (1) une langue exacte (2) et précise, où chaque signe représente une idée bien déterminée, bien circonscrite, et de parvenir à bien déterminer, à bien circonscrire les idées par une analyse rigoureuse.

« Les Grecs, au contraire, abusèrent des vices de la langue commune (3) pour jouer sur le sens des mots, pour embarrasser l'esprit dans de misérables équivoques, pour l'égarer en exprimant successivement par un même signe des idées différentes (4). »

CONDORCET, *Tableau des progrès de l'esprit humain*, p. 65.

— « Cette doctrine (des idées) est sujette à mille objections. Mais ce qu'il y a de plus absurde, c'est de dire qu'il existe des êtres particuliers en dehors de ceux que nous voyons dans l'univers, mais que ces êtres sont les mêmes que les êtres sensibles, à cette seule différence près que les uns sont éternels, les autres périssables : en effet, tout ce qu'ils disent, c'est qu'il y a l'homme

(1) Au propre, il n'y a qu'une science : la connaissance de la vérité; la méthode d'arriver à la vérité. L'expression *science*, prise au pluriel, n'est qu'une figure ou une sottise. Pour connaître ce qui est matière, il faut connaître ce qui ne l'est pas ; pour connaître ce qui est immatériel, il faut connaître ce qui ne l'est pas. Et il n'y a que cela.

(2) La langue est l'esclave : de la science, du raisonnement; et, la science, le raisonnement, n'est pas : l'esclave de la langue.

(3) Cet abus est inhérent à l'époque d'ignorance ; et personne, chez les anciens, n'a abusé des vices du langage : autant qu'on l'a fait chez les modernes. Voyez à cet égard les plus belles intelligences du dix-neuvième siècle.

(4) Comme, par exemple, quand on fait signifier au mot DIEU : tantôt, *un;* tantôt, *plusieurs*.

en soi, le cheval et la santé en soi, imitant en cela ceux qui disent qu'il y a des dieux, mais que ces dieux ressemblent aux hommes (1). Les uns ne sont pas autre chose que des hommes éternels; les idées des autres ne sont de même que des êtres sensibles éternels. »

ARISTOTE, *Métaphys.*, l. II, ch. III.

— « Dire, au propre, qu'il y a des termes abstraits; que, tous les mots ne sont pas également des abstractions; est une sottise énorme, qu'elle peut seulement être comparée à celle de demander : *qu'est-ce que elle chose?* Et, cependant, ces deux sottises sont aussi anciennes : que, ce qui est si sotement nommé philosophie; et, elles sont la source de l'ensemble des sottises : qui, constituent le fatras prétendu philosophique. »

SENS COMMUN.

— « Une abstraction est un raisonnement; un raisonnement est une abstraction. Tout ce qui sortira de là, en fait d'abstraction, est igne de Bedlam. »

SENS COMMUN.

Une abstraction de sensation qui se fait et n'est point faite ; une abstraction qui est une pure modification de la mémoire, c'est-à-dire du cerveau, qui est matière ; est bien une *abstraction matérielle ;* tant, en elle-même; que, parson origine.

Un signe, représentant une abstraction matérielle ; l'image du lièvre, par exemple, qui fait aboyer le chien dans son rêve ; quoique ce lièvre soit mort ou absent ; est bien un mouvement ; comme l'image de la rose qui paraît au foyer d'un miroir concave, quoique la rose soit

(1) Il serait curieux de savoir : comment, il serait possible de s'imaginer : des dieux qui ne ressembleraient pas aux hommes. L'essence de l'homme est l'intelligence; des dieux, sans intelligence, seraient moins que des brutes. Et, cependant, comme le dit Aristote, des dieux, qui ont de l'intelligence, ne sont que des hommes.

cachée, est aussi un mouvement. Or, un mouvement, essence de la modification, est bien matière. Le signe représentant une abstraction matérielle, est donc purement matériel : tant, en lui-même ; que, par son origine.

Ce même signe purement matériel considéré comme image de la sensation, est bien une idée, puisqu'une idée n'est qu'une image. Et, cette image, dérivant exclusivement d'un signe purement matériel, est bien une idée purement *matérielle* : tant en elle-même ; que, par son origine.

Aussi longtemps : que, les abstractions, les signes, les idées matérielles, n'ayant point d'origine intellectuelle, ne sont point distingués : des abstractions, des signes, des idées matérielles, ayant une origine intellectuelle ; il est de toute impossibilité : non-seulement de se faire comprendre des autres ; mais encore, de se comprendre soi-même. Par exemple :

L'abstraction d'une sensation, lorsqu'elle est faite par une âme supposée immatérielle ; et, qu'elle est placée dans la mémoire matérielle, sous un signe conventionnel, pour que ce signe puisse être rappelé à volonté ; est une abstraction : nous ne dirons point immatérielle; mais matérielle, en elle-même; et, intellectuelle, par son origine ; comme dérivant : d'une part, de l'âme ; de l'autre, de la mémoire matérielle ; dont l'union constitue intelligence.

Le signe conventionnel est matériel ou intellectuel, selon qu'il est considéré : soit, en lui-même ; soit, dans son origine ; et, l'idée, valeur de ce signe, est : matérielle et intellectuelle; sous les mêmes rapports.

Résumons.

Chez les animaux que, par hypothèse, nous considérons comme dénués d'immatérialité ; il y a : des mouvements-sensations ; des chocs affectant les sens externes ; qui, peuvent être reçus par un sens interne. Ces sensations sont matérielles. Et, pour nous rapprocher des analogies vulgaires, dans le but de rationaliser, pour ainsi dire, le langage figuré ; nous dirons : que, ces sensations matérielles, reçues par un sens interne, sont *des perceptions matérielles ;* et, leur placement dans le cerveau, des *abstractions matérielles.*

Lorsque par les lois de l'organisation, par les lois inhérentes à chaque espèce de mémoire matérielle; les sensations matérielles, les perceptions matérielles sont rappelées dans leurs abstractions matérielles ; le *mouvement,* résultat de ce rappel, est un signe matériel. Et, ce signe matériel, considéré comme représentant la sensation matérielle, est une *idée matérielle.*

L'action organique, suite nécessaire de cette idée matérielle, pourra, selon les besoins de l'organisation, être un mouvement de locomotion. Ce mouvement, tendant vers un but externe, aura une cause interne inhérente à la matière. Et, comme ce mouvement, ayant une cause interne, ne sera nullement communiqué par une cause, externe ; ou, tout au moins apparaîtra ne l'être point ; il apparaîtra spontané ; c'est-à-dire : étranger à la matière, d'après les notions vulgaires qui rendent : la matière inerte.

Ensuite : comme, nous ne reconnaisons de sponta-

néité, que celle qui dérive de l'intelligence; et que la spontanéité existant en nous comme relative : à la matière, aux forces vitales, à la mémoire matérielle, à l'instinct, ne porte point le nom de spontanéité; nous disons : que, chez les animaux *apparents*, il y a : spontanéité, âme, raisonnement, volonté.

Mais, en dehors de toute immatérialité, cette spontanéité, cette âme, ce raisonnement, cette volonté sont illusoires. Il y a donc, chez ceux des *animaux* ainsi faussement nommés, dès qu'il est supposé ou démontré : qu'en eux, il n'y a point d'immatérialité; il y a, disons-nous : spontanéité, âme, raisonnement, volonté; mais, alors, d'une manière figurée. Et, les valeurs propres de ces expressions ne peuvent même s'appliquer à l'homme que *par hypothèse*, tant qu'il n'est point rendu incontestable : qu'il y a, en lui, individualité réelle. Et, néanmoins, ces expressions figurées sont nécessairement prises, comme ayant des valeurs réelles, tant chez nous que chez les animaux; aussi longtemps : que, nous restons incapables de reconnaître incontestablement : là, où il y a immatérialité proprement dite; là où il n'y a immatérialité que figurément dite; là où il y a sensibilité proprement dite; là, où il n'y a que sensibilité figurément dite.

De cette indétermination est résultée une conséquence qui ne tend à rien moins : qu'à l'anéantissement de l'ordre social.

Les prétendus spiritualistes, ayant été forcés : d'accorder une âme, une immatérialité, aux prétendus animaux; et, les prétendus philosophes, ayant démontré :

que, l'âme des animaux n'était que modification, matière ; les prétendus philosophes en ont conclu : que, l'âme de l'homme est également matière ; et, qu'elle disparaît à la mort : cessation de l'organisme.

Par opposition, à ce qui vient d'être établi ; il y a, chez l'être formé : par une organisation, ayant une mémoire centralisée, unie, à une immatérialité supposée ou incontestablement démontrée ; d'abord : des sensations matérielles ; des perceptions matérielles ; des signes matériels ; des idées matérielles ; ensuite, lorsque la mémoire matérielle est développée ; lorsque les besoins, résultat de circonstances que nous exposerons, forcent l'âme à développer la mémoire intellectuelle ; il y a : abstraction des idées matérielles ; placement de ces idées sous des signes conventionnels ; ces signes conventionnels sont des signes intellectuels ; le placement des abstractions de ces signes intellectuels dans le cerveau, dans la mémoire matérielle, sont des abstractions intellectuelles ; et, la mémoire matérielle qui les reçoit ; prend, sous ce rapport, le nom de mémoire intellectuelle. La valeur du signe intellectuel est enfin : une idée intellectuelle ; une idée proprement et non figurément dite.

Le rappel des idées ou des signes conventionnels, intellectuels, par l'être réel, par la volonté réelle, constitue la réminiscence, se rapportant essentiellement : à l'exercice de la mémoire intellectuelle. La comparaison des idées intellectuelles, constitue le raisonnement proprement et non figurément dit ; raisonnement qui peut être bon ou mauvais, contestable ou incontes-

table. L'action, résultant du raisonnement non matériel, non figuré, est une action intellectuellement spontanée ; dérivant de la spontanéité intellectuelle ou réelle ; et, cette spontanéité constitue : la volonté réelle.

Concluons, relativement à la liaison des signes aux idées, des idées à l'âme, et réciproquement dans les cas : D'HYPOTHÈSE ; OU, DE DÉMONSTRATION ; DES IMMATÉRIALITÉS.

Partout, où il y a signe conventionnel, il y a signe intellectuel. Partout, où il y a signe intellectuel, il y a abstraction intellectuelle. Partout, ou il y a abstraction intellectuelle, il y a sensation intellectuelle. Partout, où il y a sensation intellectuelle, il y a : sensibilité réelle ; âme réelle, immatérialité. Et, nous prouverons bientôt ; que, réciproquement : partout, où il y a sensibilité réelle, unie à une mémoire matérielle centralisée, et de plus existence sociale ; là, il y a : sensations intellectuelles ; abstractions intellectuelles ; et, signes conventionnels.

Les idées intellectuelles, étant exclusivement relatives aux abstractions intellectuelles ; et, tout raisonnement intellectuel, étant exclusivement relatif aux idées intellectuelles ; tout raisonnement intellectuel est, ainsi, *exclusivement relatif : aux abstractions intellectuelles*. Et, par abréviation ; ou, pour ne parler qu'au *propre*, nous dirons : est, *exclusivement, relatif aux abstractions*.

Maintenant : comme tout ce que l'homme fait, en raison de sa liberté supposée ou démontrée ; et, non point par suite de son raisonnement matériel, de sa mémoire matérielle, de son instinct ; est relatif au raison-

nement intellectuel, au raisonnement proprement dit; et, pour abrévier, au raisonnement, qu'il soit bon ou mauvais; tout ce que l'homme fait est relatif aux abstractions proprement dites; et, toujours pour abrévier : AUX ABSTRACTIONS.

Enfin : comme, c'est la liberté ou le raisonnement qui caractérise l'humanité; tout ce qui n'est point relatif aux abstractions proprement dites; que ce soit chez ce que nous appelons HOMME ou ailleurs; est, essentiellement relatif à la bête. Et, tout ce qui appartient, essentiellement, aux abstractions proprement dites : que, ce soit ici chez ce que nous appelons homme ou ailleurs; est, essentiellement, caractéristique de l'humanité.

Ainsi, partout où il y a abstraction, nous sous-entendons toujours intellectuelle ou non figurément dite, il y a, essentiellement : humanité.

Dès lors, et comme conséquence nécessaire : dès, que des circonstances, qui, *incontestablement,* développent, *nécessairement,* la mémoire intellectuelle *partout où elle est possible,* EXISTENT; et, que ces circonstances ne développent point cette mémoire; là, il n'y a point possibilité d'abstraction intellectuelle; là, *incontestablement* aussi; et, *quelles que soient les apparences*, il n'y a point sensibilité; là, il n'y a point intelligence; là, il n'y a point humanité.

Remarquons, maintenant : qu'une union de sensibilité, à de la matière ayant une mémoire centralisée, n'occasionne point, *nécessairement,* le développement de la mémoire intellectuelle.

En effet : pour, qu'une idée intellectuelle existe ; il faut : qu'il y ait abstraction intellectuelle ; sinon, il y a seulement : sensation matérielle ; abstraction matérielle ; mémoire matérielle ; mais, non point mémoire intellectuelle, exclusivement relative : aux signes conventionnels.

Or, pour que des abstractions matérielles, soient placées sous des signes conventionnels, il faut *nécessairement :* que, le besoin du signe conventionnel existe. Car, rien ne se produit *dans un but,* sans, que le besoin ait désigné : le but.

Dès lors, en dehors du besoin de signes conventionnels, même avec possibilité de développement d'une mémoire intellectuelle, il ne peut exister : de signes conventionnels ; d'abstractiou intellectuelle ; de raisonnement proprement dit ; mais, seulement : raisonnement matériel ; raisonnement figurément dit ; puisque, les signes conventionnels sont absolument *nécessaires :* au raisonnement intellectuel.

Mais, d'où naît le besoin de signes conventionnels, pour un être capable de développer : une mémoire intellectuelle ?

Exclusivement d'une *société nécessaire,* en donnant, à l'expression *société,* la valeur : d'opposé à l'isolement ; et, à l'expression *nécessaire,* la valeur de consécutif : aux lois de la matière ; aux lois de l'organisme. Alors, ce besoin de signes naît *nécessairement :* de cet état de société.

L'être humain, *isolé,* est donc incapable : de raisonnement proprement dit ; il se trouve : hors de l'état

de nature intellectuelle; il est circonscrit : dans l'état de nature matérielle; il est réduit : au raisonnement matériel; à l'instinct; à l'état de brute.

Pour, qu'il y ait humanité développée; il faut donc, *nécessairement*, qu'il y ait : *société nécessaire*.

De plus : partout, où il y a : société *nécessaire*, cessation d'état d'isolement, entre des êtres ayant : sensibilité réelle; et, en outre, mémoire matérielle centralisée, avec capacité de mouvements réciproquement communicables; il y a : développement *nécessaire* de la mémoire intellectuelle; nous allons le prouver. En attendant; et, pour renfermer, tout ce qui est relatif à cet objet, dans un même cadre; qu'il nous soit permis de dire : que, partout où il y a état de société *nécessaire*, entre des êtres tels que nous venons de les désigner, sans qu'il y ait développement de mémoire intellectuelle; là, il n'y a point sensation réelle; là, il n'y a point sensibilité; là, il n'y a : ni intelligence; ni humanité; quelles que soient, d'ailleurs : les mouvements; les formes; les apparences : de souffrance, de jouissance; de sensibilité; d'animalité.

Tout, ce que nous venons de dire, est toujours : parfaitement clair.

D

SI LES ANIMAUX NE PARLENT POINT, POURQUOI NE PARLENT-ILS PAS? QUESTION, QUI DOIT RENFERMER : LA SOLUTION DE CELLE RELATIVE A L'ORIGINE DU LANGAGE.

« Partout où la raison me conduira, je la suivrai. »

CICÉRON, *Tusculanes*, II, 5 (1).

— « Les hommes conservent encore les erreurs de leur enfance, celles de leur pays et de leur siècle, longtemps après avoir reconnu les vérités nécessaires pour les détruire. »

CONDORCET, *Tableau des progrès de l'esprit humain*, p. 16 (2).

— « ..... Cette foule de vérités où l'on est conduit en parcourant la chaîne immense des êtres, les rapports dont les anneaux successifs conduisent de la matière brute au plus faible degré d'organisation, de la matière organisée à celle qui donne les premiers indices de la sensibilité et de mouvement spontané, enfin de celle-ci jusqu'à l'homme, soit relativement à ses besoins, soit dans les analogies qui le rapprochent d'eux, ou dans les différences qui l'en séparent : tel est le tableau que nous présente aujourd'hui l'histoire naturelle. »

CONDORCET, *id.*, *id.*, p. 223.

— « L'âme est jetée dans le corps pour y faire un séjour de peu de durée. »

PASCAL.

(1) Sic nunc rationem, quo ea me cumque ducet, sequar.

Tusc. II, 5.

(2) Condorcet va, lui-même, se donner en preuve de ce qu'il vient d'établir. Personne, plus que lui, ne possédait les vérités nécessaires : pour détruire l'erreur, qu'il va admettre comme vérité.

— « Pour dire l'*âme est jetée*, il faudrait être sûr qu'elle est *substance* et non *qualité*. C'est ce que *presque personne n'a recherché*, et C'EST PAR OÙ IL FAUDRAIT COMMENCER EN MÉTAPHYSIQUE, EN MORALE, etc. (1). »

VOLTAIRE, *Remarque sur cette pensée de Pascal.*

— « Ce fut (l'âme) et c'est encore, et ce sera toujours, une faculté, une puissance secrète, un ressort, un germe inconnu, par lequel nous vivons, nous sentons, par lequel les animaux se conduisent, et qui fait croître les fleurs et les fruits (2). »

VOLTAIRE, *Hist. de l'établiss. du christianisme.*

— « La terre, dans les temps les plus anciens où la géologie la découvre, appartenait à la classe des astres lumineux. Sa surface était incandescente et probablement en fusion (3).....

.....

« Fourier a démontré qu'un globe de la même dimension que le nôtre, chauffé au rouge et abandonné sous les mêmes conditions de refroidissement dans l'espace, mettrait une durée de plusieurs millions d'années pour arriver à une température aussi basse que celle que la terre possède aujourd'hui. »

Encyclopédie moderne, art. AGE.

— « L'âge d'or, qu'une aveugle tradition a placé jusqu'ici dans le passé, est devant nous (4). »

SAINT-SIMON.

— « Notre globe est dans les langes; nous le croyons vieillard : son *expérience* est celle d'un enfant. »

HERSCHELL.

— « Si la physique a ses faits *qui ne peuvent être que des mouvements* (5), la morale a les siens

(1) Cette remarque de Voltaire est la constatation de l'état d'ignorance : dans lequel l'humanité s'est trouvée depuis son origine; et, se trouve encore.

(2) Voilà, Voltaire abandonnant la sagesse du scepticisme; et, dogmatisant le matérialisme : autant qu'il est possible de le faire.

(3) Le mot *probablement* est mal placé. L'aplatissement du globe suffirait seul pour le faire rejeter.

(4) L'âge d'or, c'est l'âge de connaissance. Les révélations le placent dans l'enfance de l'humanité. La science, le place dans son âge viril.

(5) Voilà l'identité de la matière et de la force reconnue, même par Bonald. Remarquez-le! Bonald, est le dernier : des Pères de l'Église.

qui sont des *actions* (1); et des faits purement matériels ne prouvent pas plus pour ou contre une vérité morale (2), que de simples raisonnements ne prouvent pour ou contre la certitude d'un fait physique. »

BONALD, *Recherches philos.*, t. I, p. 420.

— « Il y a une sensibilité qui dépend de la faiblesse des organes (3), qui souffre de voir souffrir, même un chat, un oiseau (4), d'entendre crier même une porte qui tourne difficilement sur ses gonds; celle-là est moins une qualité ou une vertu qu'une maladie (5); et elle soulage les autres par *égoïsme* autant ou plus que par *humanité* (6). »

BONALD, *Recherches philos.*

— « La philosophie, qui signifiait chez les Grecs l'amour de la sagesse, et qui ne signifie pour nous que la recherche de la vérité, a commencé pour l'homme avec la *parole*, et pour l'univers avec l'*écriture* (7). »

BONALD, *ibid.*

— « Les raisons des règles du langage humain peuvent n'être pas celles que je donne; mais il faut les chercher (8); car l'homme doit travailler sans cesse à étendre sa raison : or, la raison de

(1) Oui : quand, il sera démontré : qu'il y a des actions, qui ne sont pas de simples résultats de force. Auparavant, il n'est possible : de différencier les actions des forces; que, par hypothèse.

(2) C'est vrai : mais, quand on aura prouvé : qu'il y a des vérités morales; et même des vérités quelconques. Voyez ce que dit Voltaire dans sa remarque sur Pascal.

(3) Il eût fallu ajouter : et de l'éducalion.

(4) Et, si un chat, un oiseau souffrent; pourquoi ne souffrirait-on pas de les voir souffrir, comme on souffre de voir souffrir un homme? Probablement, Bonald ne souffrirait pas : de voir souffrir un paysan. Voilà, où conduisent : l'anthropomorphisme et le matérialisme.

(5) Est-ce la maladie de croire : que les animaux souffrent? Ou bien est-ce une maladie de souffrir : en voyant souffrir son frère, son ami, sa femme, son enfant?

(6) Si l'humanité, qui ne dérive pas de l'*égoïsme*, c'est-à-dire *du raisonnement*, est une maladie; comme celle de souffrir, en voyant souffrir.

(7) C'est, avec *la presse* : qu'il fallait dire.

(8) Voilà Bonald, le plus grand dogmatique de son époque, qui doute de ce qu'il affirme. Cela doit être : il n'est pas certain de ce qu'il avance.

l'homme consiste à connaître les raisons de tout, ou la vérité (1), surtout dans les objets qui tiennent à l'intelligence d'aussi près que la parole. »

BONALD, *ibid.*

— « La vérité est la connaissance des êtres et de leurs rapports (2). »

BONALD, *ibid.*

— « Ils ne peuvent pas se persuader (les Juifs et les Gentils) cette vérité fondamentale : que pour l'intérêt de la société, la vérité se développe à mesure que l'erreur s'aggrave et s'étend, et qu'il n'est aucune vérité, ABSOLUMENT AUCUNE, qui soit positivement interdite à l'intelligence humaine (3). »

BONALD, *ibid.*

— « La société est entre l'*être* et le *néant*, tant que la morale est entre le oui et le non (4). »

BONALD, *Législat. primitive*, t. III, c. VII.

— « M. de Buffon croyait les bêtes des machines. »

BONALD, *Mélanges*, t. II, p. 133.

— « L'âme est Dieu. »

Lois indiennes, citées par M. DE CHATEAUBRIAND, *Gén. du christ.*, t. I, p. 80.

— « La science par excellence doit avoir pour objet l'être par excellence. »

ARISTOTE, *Métaphysique*, l. VI, 4.

— « L'objet éternel de toutes les recherches et passées et présentes, cette question éternellement posée : *Qu'est-ce que l'être?* se réduit à celle-ci : *Qu'est-ce que la substance* (5)? »

Id., ibid., l. VII, 1.

Où la science existe, le doute disparaît : il n'y a pas de sceptiques en mathématiques pures.

(1) Et quand il la connaît? doit-il encore douter et continuer à cher cher.

(2) Ainsi, quand on connaît quels sont les êtres matériels, quels sont les êtres immatériels, on connaît la vérité. Car ces rapports se déduisent de cette connaissance. C'est vrai.

(3) Chrétiens! amateurs du *Credo quia absurdum!* écoutez! ce que vous dit : le dernier des Pères de l'Église.

(4) Et, la morale est entre le oui et le non; tant, qu'on ne sait pas : si, la série continue des êtres est une vérité; ou, une illusion.

(5) Qu'est-ce que *telle chose?* est, la plus énorme sottise : que, l'igno-

— « Quelques-uns pensent que les limites des corps, comme la surface, la ligne, le point, et avec elles la monade, sont des substances, bien plus substances même que le corps et le solide. De plus, les uns pensent qu'il n'y a rien qui soit substance en dehors des êtres sensibles (1); les autres admettent plusieurs substances, et les substances, ce sont, avant tout, selon eux, les êtres éternels : ainsi Platon dit que les idées et les êtres mathématiques sont d'abord deux substances, et qu'il y en a une troisième, la substance des corps sensibles. Speusippe (2) en admet un bien plus grand nombre encore : la première c'est, selon lui, l'unité; puis il y a un principe particulier pour chaque substance; un pour les nombres, un autre pour les grandeurs, un autre pour l'âme : c'est ainsi qu'il multiplie le nombre des substances. Il est enfin quelques philosophes qui regardent comme une même nature et les idées et les nombres; et tout le reste, suivant eux, en dérive : les lignes, les plans, jusqu'à la substance du ciel, jusqu'aux corps sensibles.

« Qui a raison, qui a tort? quelles sont les véritables substances? y a-t-il, oui ou non, d'autres substances que les substances sensibles? Telles sont les questions qu'il faut examiner après avoir exposé d'abord ce que c'est que la substance (3).

« La substance a, sinon un grand nombre de

rance puisse faire prononcer; et, la source de toutes les sottises philosophiques. Quand, vous nommez une chose; vous avez, ou, vous n'avez pas, idée de cette chose. Si vous n'en avez pas d'idée; vous dites une sottise. Si, vous en avez idée; vous dites encore une sottise : celle de demander ce que vous savez. Avez-vous idée de l'être, de la substance? Si, vous l'avez, pourquoi le demandez-vous! Si, vous n'en avez pas d'idée, pourquoi demandez-vous ce que c'est : qu'une chose, dont vous n'avez pas d'idée. Ayez une idée d'abord; puis, examinez : si, cette idée est absurde *oui* ou *non;* puis après : demandez-vous *si l'objet dont vous avez l'idée est une réalité ou une illusion;* si, c'est un résultat de mouvement, matière; ou, si c'est immatérialité; si, cependant, les deux diffèrent. Après cela, vous savez tout : ABSOLUMENT TOUT. Essayez donc de trouver quelque chose : qui, ne soit point, implicitement, compris dans ce tout?

(1) L'école d'Ionie et l'école atomistique.

(2) Neveu et héritier de Platon.

(3) Lecteur, écoutez! Le dominateur du monde intellectuel, pendant deux mille ans, va parler.

sens, du moins quatre sens principaux : la substance d'un être c'est, *à ce qu'il semble* (1), ou l'essence, ou l'universel, ou le genre, ou enfin le sujet (2). »

ARISTOTE, *Métaphys.*, l. VII, 10.

— « La substance n'est pas quelque chose d'universel; c'est un ensemble, un composé (3) de telle forme et de telle matière. »

Id., ibid., l. VII, 2, 3.

— « La forme elle-même, et par forme j'entends l'essence pure, la forme aussi a des parties tout aussi bien que l'ensemble de la forme et de la matière. »

Id., ibid.

— « La substance est un principe et une cause. »

Id., ibid., l. VII, 16 (4).

(1) *A ce qu'il semble!* Vous voilà bien instruits. Aristote nous donne une opinion. Écoutez-le lui-même sur la valeur des opinions :

« Quand même, dit-il, l'homme n'aurait pas la science, quand il « n'aurait que des opinions, il faudrait qu'il s'appliquât beaucoup plus « encore à l'étude de la vérité, comme le malade s'occupe plus de la « santé que l'homme qui se porte bien. Car celui qui n'a que des opi- « nions, si on le compare à celui qui sait, est, par rapport à la vérité, « dans un état de maladie. »

Métaphysique, liv. IV, 4.

Et, ne croyons pas : que, sur les immatérialités, Aristote se contente d'à peu près.

« On ne doit pas, dit-il, exiger en tout la rigueur mathématique, « mais seulement quand il s'agit d'objets immatériels. »

Ibid., liv. II, 3.

Aristote savait : qu'il n'y a pas de rigueur mathématique, en sciences physiques.

(2) Voilà, toute l'explication : que, le premier des philosophes, vous donne sur la substance. Écoutez ce qui va suivre : peut-être en saurez-vous davantage par des distinctions.

(3) Comment, trouvez-vous la substance : qui est un ensemble; un composé? C'est, presque aussi clair : que, la définition suivante : — « La « pensée est la pensée de la pensée. »

ARIST., *Métaphysique*, liv. XII, 9.

(4) Maintenant, vous voilà bien instruits, sur la science par excellence. Ce qu'il y a de certain : c'est, que depuis Aristote, la philosophie n'a rien énoncé de mieux. Le prince des péripatéticiens dit :

— « Tout a une place marquée dans le monde, poissons, oiseaux, plantes ; mais il y a des degrés différents, et les êtres ne sont pas isolés les uns des autres; ils sont dans une relation mutuelle, car tout est ordonné en vue d'une SUBSTANCE UNIQUE. »

ARISTOTE, *Métaphys.*, l. XII, 9.

— « Autrefois on ne pouvait rien voir mentalement, on ne connaissait que le témoignage des yeux. Il n'appartient, en effet, qu'à un esprit sublime de se dégager des sens et de se rendre indépendant du préjugé. »

CICÉRON, *Tusculanes*, I, 16.

Voyons! si, nous ferons mieux : qu'Aristote et Platon. Et, pour y parvenir, rendons-nous d'abord indépendants des préjugés.

Si, la création existe, le langage est révélé. Si, le langage ne peut exister : que, par la révélation ; la création existe. Mais, toute création est absurde, vis-à-vis de ceux qui raisonnent. Toute révélation l'est donc également, comme dérivant de l'anthropomorphisme. Laissons, dès lors, la création et la révélation aux croyants ; nous n'avons rien de commun avec eux.

La matière est éternelle. Si, des âmes existent, elles sont éternelles. Mais, les mondes, les univers, en donnant ce nom aux nébuleuses, systèmes de milliards de

« La pensée éternelle, qui saisit ainsi son objet dans un instinct « indivisible, se pense elle-même durant toute l'éternité.

ARIST., *Métaphys.*, *ibid.*

Et le premier des éclectiques dit :

« Dans tout et partout, Dieu revient en quelque sorte à lui-même « dans la conscience de l'homme dont il constitue indirectement le mé- « canisme et la triplicité phénoménale par le reflet de son propre mou- « vement, dont elle est l'identité absolue. »

L'un vaut l'autre.

Ce qui suit est plus clair ; et, revient : à la substance UNIQUE de l'éclectisme.

soleils, sont-ils éternels? Non. Tous les jours, des soleils disparaissent; et, des nébuleuses se forment. Les univers ont des naissances spontanées, comme les vésicules animales ou végétales, dérivant : comme, tout ce qui est phénomène indépendant de la sensibilité : *des lois éternelles de la matière.*

Notre globe a été, primitivement, à l'état igné. L'état igné, est à la formation des univers; ce, que l'état aqueux, est à la naissance des organismes. L'humidité n'est apparue sur notre globe que des milliers de siècles après son existence (1). Les végétaux et les animaux s'y sont développés successivement, en passant, des plus simples aux plus composés. L'homme est le dernier des développements de l'organisme. La démonstration de ces faits scientifiques, il n'appartient qu'à l'ignorance : de la méconnaître.

L'homme est-il un être absolument déterminé; ou, n'est-il qu'une indétermination, sur une série continue de développements organiques, ne différant des autres : que, du plus au moins de complexité?

Pour répondre, à cette question, il faut savoir : s'il existe plusieurs natures; ou, s'il n'y en a qu'une; et, surtout il faut savoir : ce qu'on entend par l'expression : NATURE.

Pour arriver à le savoir, demandons-nous : qu'existe-t-il sur notre globe, dans l'univers, dans les possibles?

Exclusivement deux choses : et, encore, si l'on sup-

(1) Voyez à cet égard les calculs de Fourier sur le refroidissement des corps.

pose : que, les deux sont absolument distinctes : MOUVEMENT et SENTIMENT (1).

Comment distinguer, avec certitude, le sentiment du mouvement ?

Par le verbe : si, cependant, le verbe est le développement nécessaire : du sentiment.

Dans ce cas, qu'est-ce que caractérise le verbe ?

La sensibilité, l'humanité. Et, toujours dans ce cas, partout où le verbe ne sera point développé, il n'y aura : que, mouvement, matière ; il n'y aura : ni sensibilité ; ni, par conséquent, humanité.

Cherchons l'origine du verbe, dans le but de savoir : là, où il y a humanité ; là, où il n'y a que matière ; là, où il y a sentiment ; là, où il n'y a que mouvement ; là, où il y a DROIT ; là, où il n'y a que LOI (2).

L'homme, nous le répétons, est le dernier animal qui ait apparu sur notre globe. Quel âge, s'il est permis de se servir de cette expression, avait-il à son apparition ?

Cette question, M. de Chateaubriand a pu l'agiter. M. de Chateaubriand est poëte. Nous, nous ne le savons pas ; et, peu nous importe de le savoir. Cette question pourrait se faire : pour, chaque prétendue espèce. Que ce soit la transformation d'une prétendue

(1) « Toutes les actions dont nous avons quelque idée se réduisent à « ces deux » *mouvoir* et *penser*. »

Encyclopédie méthod., article PUISSANCE.

C'est : *mouvoir* et *sentir*, qu'il fallait dire ; ou, *mouvoir* et *vouloir*. Car, dans le temps, seul domaine où il y a des idées, *sentir* c'est aussi *vouloir* : vouloir changer, ou vouloir persister.

(2) Le droit : est l'expression de l'immatérialité. La loi : est l'expressio de la matérialité.

espèce inférieure, à une prétendue espèce supérieure; ou, que ce soit une formation spontanée de la force en corps ; encore une fois, que nous importe? La formation spontanée du corps de l'homme, ne serait pas plus difficile à concevoir : que, la formation spontanée d'un univers. Ce qui appartient à l'ordre éternel, n'a : ni pourquoi ; ni comment.

L'homme physiologique complet, comprend une double individualité. Chaque individualité est-elle apparue, éloignée de celle qui lui est corrélative? Peu, nous importe encore. Ce qu'il y a de certain; c'est, qu'alors, chaque individualité aurait été, au moral, comme n'étant pas ; et, quant à la propagation : également.

Y a-t-il eu apparition simultanée ou successive de plusieurs couples ; et, les individus étaient-ils séparés : les uns des autres?

Nous ne le savons pas davantage.

Dans le cas qu'ils eussent apparu séparés les uns des autres; et, *avant l'âge de puberté*, y aurait-il eu cessation de l'état d'isolement, si quelques-uns s'étaient rencontrés?

Nous l'ignorons de même,

Après l'âge de puberté, les individus *de même sexe*, s'ils s'étaient rencontrés, se seraient-ils rapprochés; et, l'état d'isolement aurait-il cessé?

Même ignorance de notre part. Quand, il s'agit de démontrer la vérité; le doute, ni le hasard qui n'est qu'une expression de l'ignorance, ne doivent intervenir.

Ce que nous savons, le voici :

L'homme, ayant toujours été isolé, n'a point l'usage du verbe; n'a point d'existence dans le temps. La théorie et la pratique le reconnaissent : d'une manière incontestable.

Pour, que le verbe se développe, il faut une *société*, en comprenant par ce mot, la cessation de l'état d'isolement, une société non accidentelle : car, ce n'est point sur des *contingents* : que, la démonstration de la vérité doit s'appuyer; mais, sur le *nécessaire*, sur l'*inévitable*. C'est donc, une société *nécessaire*, qui doit servir de base : à notre démonstration.

Nous allons démontrer.

L'époque de puberté étant arrivée; deux individus de sexe différent, doivent se rencontrer, pour que l'humanité puisse exister : non-seulement dans ses éléments; mais, dans son ensemble. Dès, qu'ils se rencontrent; dès, qu'ils se trouvent en contact; l'état d'isolement cesse *nécessairement*, ils forment une société *nécessaire*, pour aussi longtemps qu'elle reste indispensable : non-seulement à la génération; mais encore à la conservation des produits de la génération (1).

(1) Déjà, et plusieurs fois, nous avons établi : qu'il est impossible de bien raisonner, sur l'origine des connaissances, sans être instruit en histoire naturelle. Rousseau a nié l'existence de la famille, pour toute l'époque qu'il appelle état de nature; et, qui n'est : que, l'état avant le verbe; que, l'état purement bestial. S'il avait étudié la série des êtres; il n'eût point avancé une proposition, dont actuellement le dernier des bacheliers ès-sciences, reconnaitrait le ridicule.

Chez les mammifères et chez les oiseaux, sans exception aucune que celle du *coucou*, qui encore n'est qu'une exception apparente;

Voilà des prémisses générales.

Choisissons, maintenant, le cas le plus défavorable au développement du verbe. Supposons : que, les deux parties de l'homme physiologique, le mâle et la femelle, aient apparu sur le globe dans des lieux séparés ; qu'ils se soient rencontrés avant la puberté ; et, qu'il y ait eu antipathie, répulsion entre eux. Chacun, se sera ainsi maintenu isolé, en dehors du temps, ainsi que nous l'avons exposé, ainsi que l'expérience le prouve ; et, tous les deux seront restés : à l'état de bestialité.

Arrive la puberté. Ils se rencontrent. Toute antipathie, s'il y en a eu, disparaît. Il n'y a pas encore *raisonnement*, mais *attraction*. Les fluides opposés s'attirent : l'éternité existe encore. Les fluides se confondent ; le cercle électrique se complète ; et, la première incarnation est la naissance : du temps ; de la raison ; des idées ; du verbe. MOI, TOI, NOUS, disent chacun d'eux. La parole et l'idée, l'idée et la parole, naissent simultanément ; et, trouvent leur source ; dans le premier éclair d'existence perçue : dans le premier embrassement (1).

Le *moi*, le *toi*, le *nous*, IDÉES par les âmes, pro-

classes, où les sexes sont séparés ; et, où les petits ne peuvent, dès leur naissance, se passer du soin des parents ; ceux-ci restent en société, figurément dite, aussi longtemps : que les petits ne peuvent pourvoir seuls : non-seulement à leur subsistance ; mais encore à leur conservation. C'est, seulement, chez les reptiles et les poissons ; que, commence : l'absence de contact prolongé, que nous appelons *famille*.

(1) Voilà le fameux : « il faut penser sa parole, avant de parler sa « pensée ; » incontestablement évanoui. Du reste, nous sommes arrivés à une époque : où, cette expérience capitale doit se faire ; et, elle se fera.

noncés par l'embrassement, reflétés par les cerveaux ; le signe du *moi*, du *toi*, du *nous*, l'*étreinte* se place dans les mémoires *matérielles*, qui deviennent instantanément *intellectuelles*, et, il s'y place *nécessairement*.

Nous arrêterons-nous ici à présenter l'exposition des développements du langage ? Quel est celui de nos lecteurs qui ne puisse maintenant le faire aussi bien que nous ? Nous allons la donner néanmoins, pour en constater la facilité vis-à-vis de ceux qui, par esprit de contradiction, voudraient y trouver de la difficulté.

De nouvelles attractions brisent l'étreinte. Deux *forces* s'étaient unies ; deux *raisons* se séparent : le temps possède son empire.

Auparavant le *toi*, le *moi*, le *nous*, étaient encore *un*, ils n'avaient qu'un signe complexe ; l'éternité, pour ainsi dire, existait encore dans cette unité. Le temps commence à la séparation, à la diversité. Le *moi* se dit en s'étreignant, le *toi* en se montrant, le *nous* en ne se perdant point de vue. Ne pas se voir, c'est l'isolement ; c'est, un retour : à l'éternité ; à la mort.

Mais, la vue ne perce point la plupart des corps. Une attraction a séparé les deux moitiés de l'unité. Une voix s'échappe. Une voix répond. Et ces voix disent encore : MOI, TOI, NOUS.

Voilà, le langage du toucher ; le langage de la vue ; le langage de l'ouïe ; le raisonnement complet qui existe déjà ; et, le temps n'a pas encore vu : la première nuit.

MOI, TOI, NOUS... toute la grammaire, toutes les

connaissances, toute l'humanité, le temps et l'éternité sont dans ces mots : implicitement ; ou, explicitement.

Moi, toi, nous, idéés et prononcés : que signifient-ils ?

Nom, substantif, verbe, et adjectif. Moi être ; moi être toi ; toi être moi ; nous être un, être deux. Le premier *lui* est un *toi*, un *moi*, une personnification, un préjugé ; l'adverbe est un adjectif, une qualification ; la préposition et l'interjection, des états ou des mouvements exprimés (1).

Du moment, que le raisonnement, le temps, le verbe existent ; le présent, le passé, le futur coexistent ; et leur expression est simultanée au besoin de les exprimer ; facile ou difficile d'abord à être comprise ; mais,

(1) « En grec et en latin, les noms de lieu deviennent presque tous « adverbes au moyen de certaines terminaisons. En arabe on peut faire « un adverbe de tout verbe, de tout nom, de tout adjectif. L'adverbe « n'est donc pas un élément essentiel du langage, mais c'est une sorte « d'abréviation qui équivaut à une préposition suivie d'un complé- « ment ; c'est un mot accessoire dans toutes les langues employé primi- « tivement pour varier les formules du langage ou pour l'abréger. »

P. Leroux, *Encyclopédie nouvelle.*

L'existence dans le temps, dont l'expression est le verbe, se constitue de la connaissance : de l'être et de ses modifications. Le verbe consiste donc exclusivement : dans la manifestation du sujet et de ses modifications ; et l'expression *moi* contient implicitement l'un et toutes les autres. Après cela, vous classerez les expressions des modifications, en autant de divisions qu'il vous plaira ; vous n'aurez jamais que des coupes arbitraires. Il n'y a pas de substantif, qui ne puisse être adjectif ; pas d'adjectif, qui ne puisse être substantif ; etc., etc. Qu'est-ce qui empêcherait : que, le pluriel ne fût une partie de l'oraison ? Quand il sera nécessaire de distinguer le propre du figuré ; le propre et le figuré seront des parties du discours. Tout mot est une langue. *Moi* est une langue ; les mots *géométrie, algèbre, agriculture, telle science*, sont des langues. *Socialisme* est la langue qui les comprend toutes.

3° Société nécessaire : en donnant à ces mots la valeur, d'état : de non-isolement ; de contact organique prolongé ; de possibilité de communication de mouvement.

Examinons : chacune de ces conditions.

SENSIBILITÉ.

Cette condition est évidemment *nécessaire* : pour, qu'un langage, *proprement dit*, puisse exister. Des attractions et des répulsions, pourront présenter une apparence de sensibilité réelle ; des atomes chimiques paraîtront se *fuir* ou se *rechercher*; des plantes paraîtront *rechercher* ou *fuir* tels excitants ou tels aliments; des animaux paraîtront s'*exprimer* et *comprendre*. Mais, du moment qu'il sera reconnu : que, la sensibilité n'est qu'apparente ; il sera également reconnu : que, les *fuites* et les *recherches* ne sont : que, de pures répulsions ; que, de pures attractions. Et réciproquement : du moment, qu'il sera démontré ; que, chez un être : supposé réel ; supposé sensible ; toutes les autres conditions du développement *nécessaire* du langage s'y sont trouvées ; et, que le langage ne se sera pas développé ; il faudra conclure : que, la sensibilité supposée ; n'est : que, sensibilité apparente ; n'est : qu'attraction et répulsion ; n'est : que, pur organisme.

CERVEAU : CENTRE NERVEUX ; MÉMOIRE MATÉRIELLE CENTRALISÉE.

Cette condition est *nécessaire* : comme la sensibilité.

Supposez une âme, dans l'organisation la plus parfaite, mais privée : de centre nerveux; de mémoire matérielle centralisée; il y a impossibilité absolue : d'existence dans le temps. Et, le langage n'est autre : que, l'existence dans le temps.

SOCIÉTÉ NÉCESSAIRE : EN DONNANT A CES MOTS LA VALEUR : D'ÉTAT DE NON-ISOLEMENT; DE CONTACT ORGANIQUE PROLONGÉ; DE POSSIBILITÉ DE COMMUNICATION DE MOUVEMENT.

Nous l'avons déjà vu; l'homme isolé : ne parle ni en dehors ni en dedans; n'a ni langage ni idée. Théorie et pratique sont d'accord, à cet égard.

Le contact prolongé des organismes est *nécessaire :* au développement du verbe. Peut-être, pourrait-il naître par un contact éphémère. Mais, l'isolement, quand le verbe est peu développé, pourrait détruire, dans la mémoire, l'effet du contact; et, nous le répétons : ce n'est point, sur des *peut-être;* que, nous devons nous baser.

Quant à la possibilité de communication de mouvement; c'est, presque surabondance d'en parler. Il est évident : qu'une statue ne romprait point l'isolement. Aussi, ne faisons-nous mention de cette condition : que, pour parler des espèces de mouvements.

Si, l'humanité apparaissait sur le globe, avec seulement quatre sens externes; avec l'ouïe en moins; parlerait-elle?

Nous avons démontré : que, l'étreinte est : non point

incontestablement le premier signe réel ; mais, le premier signe, réel, qu'il est impossible de contester. Nous ne pouvons trop répéter : que, nous ne nous occupons point du *contingent;* mais, du *nécessaire*. Or, le premier signe est indépendant de l'ouïe. Ce premier signe complexe, du *moi,* du *toi,* du *nous,* renferme, nous l'avons dit : le substantif, le verbe, l'adjectif, l'adverbe, etc., et, il est évident : que, leur développement peut se faire, avec une égale indépendance de l'ouïe. Le langage, alors, serait borné : au rayon de la vue.

Et, si l'humanité apparaissait, sur le globe, indépendamment de l'ouïe et de la vue; parlerait-elle ?

Avant de répondre à cette demande, il y a une question préalable. Si, l'humanité apparaissait sur le globe, indépendamment de l'ouïe et de la vue, se conserverait-elle ? Si, elle ne peut se conserver ; le langage pourra ne point naître; mais, si elle peut se conserver, le langage naîtra : *nécessairement.*

En effet : le premier signe, qui contient tous les autres, n'a besoin, pour être développé : que, de communication réciproque de mouvements ; et, si elle peut se conserver, les deux membres qui la composent, pourront développer le premier signe : lui-même, indépendant de l'ouïe et de la vue.

Mais, nous dira-t-on : une humanité, sourde et aveugle, ne pourrait se conserver.

D'accord : mais, qu'on ne dise point : que, telle ou telle espèce de sens externe, est nécessaire : au développement du verbe.

Le goût et l'odorat, en tant que n'étant point sou-

mis à la volonté, ne peuvent servir à développer le premier signe : quoique indépendant de l'un et de l'autre.

Et, si l'humanité apparaissait sur le globe, bornée au seul tact général, sans aucun des quatre autres sens ; parlerait-elle ?

Elle parlerait, si elle pouvait se conserver. La question, est résolue pratiquement : puisqu'on apprend à parler à des sourds-muets-aveugles (1) ; et si une humanité sourde et aveugle pouvait se conserver, le besoin, le premier signe étant trouvé, ferait ce que la bienveillance fait : au sein de notre humanité.

Maintenant, voyons : pourquoi, les animaux ne parlent pas.

Mais, où est la preuve : que, les animaux ne parlent pas ?

C'est vrai. C'est, par là : que, nous devons commencer.

(1) Il existe dans le New-Hampshire (États de l'Union), une pauvre jeune fille tout à la fois sourde, muette, aveugle et sans odorat, dont M. Dufour, directeur de l'institut des jeunes aveugles, à Paris, est venu retracer l'histoire. Laura Brigman était restée jusqu'à sept ans dans un état complet d'ignorance et d'abrutissement qui la privait de toute communication avec le monde matériel. Ce qu'il a fallu de soins et d'efforts pour l'initier à la vie extérieure, puis aux notions si complexes et si variées de la morale ne saurait se dire. Le docteur Home, directeur de l'institution des aveugles de Boston, entreprit son éducation, et, grâce aux procédés les plus ingénieux et les plus compliqués, il est parvenu à créer pour cette jeune fille un langage mystérieux, mais complet, et approprié à toutes les exigences de la vie sociale. Le journal de son éducation, fidèlement rédigé depuis l'origine, constate, dans tous leurs détails, ces merveilleux progrès. Aujourd'hui Laura Brigman comprend et se fait comprendre. Elle a conscience de ses actes ; elle connait tous les attributs de l'esprit humain ; elle a l'idée de Dieu, de la mort, de la vie future, de l'équité, de la pudeur, de l'affection raisonnée, de la charité même, etc.

(*Journal des économistes*, août 1845.)

Parler ou penser, penser ou parler, ce qui est la même chose, c'est raisonner. Et, nous venons de le voir, on raisonne avec un sens comme avec cinq. Du reste, les animaux dits supérieurs, ont le même nombre de sens que nous, ne distinguant point : ce qui, dans la valeur du mot *sens*, peut différencier : le propre, du figuré.

L'être qui raisonne, poussé par le besoin, dit : *j'ai froid, j'ai chaud*, et, non-seulement se met au soleil ou à l'ombre ; mais, il se couvre ou se découvre ; se bâtit une habitation ; non point, en rapport avec l'instinct de l'espèce ; mais, avec le raisonnement de l'individu ; il s'approprie le feu, tout ce qui l'environne ; pour en faire : des *outils*, des *utiles*, des résultats du raisonnement. Et, ces outils se développent comme le verbe, dont les développements sont eux-mêmes les plus utiles des outils. Un télescope, un canon, une boussole, une imprimerie, sont des outils, comme des prépositions ; et, se développent, avec une égale nécessité : un peu plus tôt ; un peu plus tard.

Les animaux parlent-ils ?

Si, les animaux parlaient, ils nous répondraient. Les animaux ne parlent pas. Maintenant, pourquoi les animaux ne parlent-ils pas ?

Remontons la série des conditions : non-seulement, *nécessaires*, pour que le verbe puisse se développer ; mais, dont l'ensemble est tel : que, partout où elles sont, le verbe se développe : *nécessairement*.

Parmi les animaux, dits supérieurs, y a-t-il possibilité de communication réciproque de mouvement ?

Qui donc oserait le nier?

Parmi les animaux, dits supérieurs, y a-t-il société nécessaire : en donnant, à ces mots la valeur : d'état de non-isolement; de contact organique prolongé ?

Qui oserait nier : que, chez les animaux, dits supérieurs, il y ait famille physiologique?

Chez les animaux, dits supérieurs, y a-t-il : cerveau; centre nerveux; mémoire matérielle centralisée?

Qui donc oserait le nier?

Et, que faut-il ajouter à ces conditions; pour, que les animaux parlent NÉCESSAIREMENT ?

La sensibilité.

Mais, les animaux ne parlent pas. Que leur manque-t-il donc : pour, qu'ils puissent parler?

La sensibilité. Il faudrait être fou, pour oser le nier.

Est-ce clair?

En réalité, il n'y a donc : humanité; intelligence; moral; souffrance; jouissance; que là : où, des signes réels; des connaissances conduisant *nécessairement* à la découverte de la règle rationnellement incontestable des actions, tant individuelles que sociales, se sont déjà développés. Et partout, où, dans les circonstances précitées, des signes, des connaissances conduisant *nécessairement* au même but, ne se seront point développés; nous pourrons en conclure, d'une manière rationnellement incontestable : que, là il n'y a : humanité; intelligence; moral; souffrance et jouissance; qu'en *illusion;* et non : en *réalité.*

Cette conclusion, incontestable, se trouve en oppo-

sition directe : non-seulement avec l'opinion vulgaire, ayant existé depuis l'origine de l'humanité; mais encore, avec l'état actuel de la science. D'où proviennent ces deux oppositions ?

Commençons par l'opposition vulgaire.

Le vulgaire, c'est-à-dire ceux qui ont des opinions ; et, sous ce rapport, toute la science actuelle appartient encore au vulgaire ; juge sur des apparences et sur des preuves adoptées par éducation. Le vulgaire est un enfant. Élevez un enfant dans la croyance : que, sa poupée peut : dormir ; souffrir et jouir ; il sera d'autant plus porté à le croire : que, sa poupée lui ressemblera davantage. Battez cet enfant, faites-le souffrir en le réveillant; puis, frappez sa poupée, sous prétexte de la réveiller ; et, pour peu que sa sensibilité soit exaltée ; c'est-à-dire : pour peu, que sa mémoire matérielle soit propre à ramener, facilement, les signes intellectuels relatifs à la poupée et à la douleur ; l'enfant souffrira *intellectuellement*, par le raisonnement, *par le sens interne ;* plus, peut-être, que s'il avait été battu, il n'eût souffert *matériellement;* ce qui signifie : souffrir par les *sens externes;* car, sans cette explication, l'expression souffrir *matériellement :* N'A PAS LE SENS COMMUN.

C'est, seulement, lorsque l'âge des individus ; et, une seconde éducation, venant renverser la première ; leur démontrent : que, la capacité d'exécuter des mouvements de locomotion apparemment spontanés ; mouvements inhérents à la vie zoologique ; est nécessaire, pour qu'il puisse y avoir jouissance et souffrance ; que,

ces enfants parviennent à se persuader : que, leurs poupées sont incapables de souffrir. Il en est de même, pour l'enfance humanitaire. Les individus de tout âge, pendant que dure cette période, sont élevés dans la persuasion : que, les poupées, vivantes et ambulantes, qu'ils voient veiller et dormir ; sont, comme eux susceptibles de jouir et de souffrir. Frappez les poupées de ces enfants humanitaires ! Pour peu, que leur sensibilité soit exaltée ; et, qu'ils tiennent à leurs poupées ; ils souffriront, *intellectuellement ;* plus, peut-être, qu'ils n'eussent souffert, *matériellement :* si, eux-mêmes, eussent été battus.

C'est, seulement : lorsque l'âge humanitaire ; et, une éducation basée sur l'incontestabilité ; éducation, que le besoin d'ordre rend nécessairement opposée à celle qui, primitivement, n'a de base que des opinions ; viennent démontrer à l'humanité : que, la capacité d'exécuter des mouvements de locomotion apparemment spontanés ; mouvements inhérents à la vie zoologique ; et, même l'apparence de la souffrance et de la jouissance ne suffisent point, pour s'assurer, qu'il y a, réellement, jouissance et souffrance ; c'est seulement alors, disons-nous : que, l'humanité vient à se persuader : que, chez les individualités *organiques,* ayant les apparences de la capacité de jouir et de souffrir, il n'y a cependant individualité *réelle,* capacité *réelle* de jouir et de souffrir : que, là où des signes réels ; et, le développement des connaissances qui en résulte *nécessairement;* s'établissent : NÉCESSAIREMENT.

Passons à l'opposition de la science actuelle.

La science actuelle ne diffère du vulgaire, si on veut l'en séparer, qu'en ce que : le vulgaire ne se pique point d'appuyer ses sentiments, sur des raisonnements ; tandis, que la science actuelle s'imagine, très-faussement : que, ses conclusions sont établies : sur un véritable raisonnement. Toutes les analogies, dit-elle, prouvent : que, chez les animaux, il y a souffrance, jouissance, par conséquent : sensibilité, intelligence. Par une série, non interrompue, d'individualités, nous allons : de l'homme, jusqu'au dernier mouvement inhérent à la matière ; ou, plutôt, essence de la matière. L'intelligence n'est donc : que, modification, matière.

Certes, si ce raisonnement est bon, l'intelligence n'est, en effet, que matière. Mais, comme les lois de la matière sont essentiellement nécessaires ; et, que l'intelligence n'est que raisonnement ; il s'ensuit : que, la science actuelle, croyant obéir à un raisonnement, dont l'essence est la liberté, n'obéit cependant : qu'à la nécessité ; et, que ce qu'elle admet, pour raisonnement réel ; n'est, d'après ses propres principes, qu'un raisonnement illusoire.

Cette erreur, de la science actuelle, provient : de ce que, pendant l'enfance humanitaire, les analogies, à défaut d'identités, sont *nécessairement* prises : comme critérium de raisonnement. C'est, seulement, lorsque la nécessité sociale rend impossible la permanence de l'ordre sur une pareille base ; qu'il se découvre : que, chez les animaux, la sensibilité est purement *illusoire*.

Dans le commencement de cette révolution, seule révolution réelle; les intelligences, nouvellement émancipées, éprouvent souvent des révoltes de l'organisme, contre cette conclusion. Que, par exemple, l'homme le plus convaincu : que, les animaux n'ont point de sensibilité réelle; mais, élevé dans le préjugé, vienne à assister à une vivisection; qu'il voie : scier les os d'un animal vivant; lui ouvrir la poitrine, et placer le cœur à nu, pour que les palpitations puissent en être examinées; il sera possible : que, ce spectacle de douleurs que, malgré lui, il s'imagine voir éprouver; le force : de sortir de l'amphithéâtre, malgré toute sa raison; et, s'il était assez imprudent, pour vouloir résister à ces tendances organiques dérivant de l'éducation; il serait possible : que, cette résistance lui causât la mort. Mais, lorsque la nécessité sociale force de donner, à tous, une éducation sociale, basée sur l'instruction incontestable; l'enfant de l'état de virilité humanitaire, verra une vivisection sur un amphithéâtre, ou bien l'exécutera lui-même, avec autant de calme : qu'un jeune homme, de l'enfance humanitaire, voit mettre ou met lui-même sur le tour : la poupée qui, jadis, faisait ses délices; si, maintenant, il veut en faire : une bonbonnière.

Combien, l'homme de l'état de virilité humanitaire sera donc cruel! va s'écrier le préjugé de l'époque. C'est, cependant, le contraire, qui est la vérité : sa pitié, sa commisération, son dévouement, ne seront plus répandus sur la série zoologique tout entière; mais, concentrés sur la seule humanité. L'éducation

et l'instruction seront UNE; et, la prédominance de l'éducation, ne fera plus déraisonner.

Donnons deux exemples remarquables de la prédominance de l'éducation sur l'instruction.

Il était soutenu, devant un homme fort à hauteur de l'état actuel de l'instruction, et par conséquent athée dans le sens de matérialiste : que, les animaux n'avaient : qu'une sensibilité apparente et non réelle. Quelle stupidité! dit l'athée. Il m'est bien prouvé, ajouta-t-il : que, Dieu est une absurdité. Eh bien! je croirais, plutôt, qu'il y a un Dieu ; que, de croire : que, chez les animaux, il n'y a point sensibilité *réelle*.

A peu de jours de distance, la même thèse était soutenue, vis-à-vis d'un homme fort à hauteur de l'ancienne instruction; et, profondément chrétien ou se croyant tel. Quelle stupidité! dit le partisan de la création. Il m'est bien prouvé par la révélation, ajouta-t-il, qu'il y a un Dieu. Eh bien! je croirais, plutôt, qu'il n'y a pas de Dieu : que, de croire : que, chez les animaux, il n'y a point sensibilité réelle.

Vouloir faire raisonner, contre l'éducation, l'immense majorité des hommes; lorsque, le besoin personnel, ne les porte point au raisonnement; c'est, vouloir : que, sans appui, un grave vienne à se soutenir : au milieu d'une atmosphère centripète.

Terminons ce paragraphe par un passage de Bonald. C'est, l'homme qui a examiné les philosophes, avec le plus de bonne foi et d'intelligence ; il n'avait aucun de leurs préjugés; et, ceux qu'il avait ne l'em-

pêchaient point : d'être juste à leur égard ; peut-être, parce qu'il s'apercevait bien : que, l'injustice n'était nullement nécessaire pour les confondre. Voyons-le, tracer le tableau de l'ignorance scientifique de son époque ; et, recherchons, en même temps : si, les plaintes qu'il fait et qui ont été justes jusqu'à lui ; le seraient encore : après ce qui précède.

— « Et, dit-il, le critérium de la philosophie, objet des vœux et des efforts de tous les philosophes ;... »

— Le critérium philosophique est le point de départ : de tout raisonnement rationnellement affirmatif. Jusqu'à ce que ce critérium soit trouvé, tout raisonnement, ne peut être, rationnellement qu'hypothétique. Ce critérium : est l'AME, la SENSIBILITÉ RÉELLE. C'est, à ce critérium, que tout doit être rapporté avant de savoir : si, ce qu'on va dire devra être pris : au propre ; ou, au figuré.

— « ... ce signe, continue Bonald, auquel on peut distinguer l'erreur de la vérité;... »

—Avant, de pouvoir distinguer l'erreur de la vérité ; il faut, d'abord, attacher des sens clairs, incontestables, ne renfermant rien d'absurde, aux expressions : ERREUR et VÉRITÉ. Après cela, il faut rechercher : si, ce qu'on a nommé *vérité*, existe réellement. Quand, on a trouvé : que, la vérité existe ; quand, on la connaît ; elle sert : à trouver, ce qui n'est pas elle ; et, ce qui n'est pas elle, est *erreur, illusion :* en tant, que pris

pour vérité. Nous avons vu : que, s'il y a des *vérités*, ce sont les *immatérialités ;* nous avons appris à les distinguer des *erreurs ;* les reproches de Bonald, ne s'adressent pas à nous.

— « ...cette première vérité, continue Bonald, qui puisse servir de point de départ pour la recherche de toutes les autres ;... »

— En effet, il faut *nécessairement* qu'un raisonnement, rationnellement affirmatif, ait une vérité pour point de départ : sinon, ce n'est qu'un raisonnement hypothétiquement affirmatif ; et, quiconque ne le considère pas, comme seulement hypothétique, est un sot ; ou, un fripon.

— « ... ce premier fait, continue Bonald, qui puisse légitimement expliquer tous les autres faits, est-il encore trouvé ? »

— Oui, il est trouvé. Que l'on cherche un fait, un seul, qui ne puisse être déduit, expliqué par la connaissance des immatérialités et leur distinction de la matérialité ; et, nous nous reconnaîtrons dans l'erreur.

— « L'un, continue Bonald place ce critérium dans l'expérience ;... »

— Il est, pour ainsi dire impossible, d'avoir l'expérience de toutes les folles distinctions qui ont été faites : de l'expérience et de l'observation. Nous allons en donner une, entre des millions, tirée de l'un des hommes les plus instruits des temps modernes.

— « Les faits, dit Bentham, dont j'ai eu la perception en moi sont le sujet de ce qu'on appelle *expérience* dans le sens

strict, les faits dont j'ai eu la perception comme s'étant passés hors de moi sont le sujet de ce qu'on appelle *observation*. Je sais par expérience que les brûlures font souffrir ; je sais par observation à quel degré de chaleur la végétation se développe. »

(J. BENTHAM, *Traité des preuves judiciaires*, t. I, p. 20.

— Est-ce par expérience ou par observation, que Bentham *sait* : qu'il est aujourd'hui le même être qu'il était hier ? Ce n'est ni par expérience ni par observation. C'est, par raisonnement. Avant le raisonnement, avant le verbe, l'homme ne sait pas s'il existait hier ; il ne sait pas : si, le feu qui l'a brûlé, brûle ; il éprouve des attractions, des répulsions et rien de plus ; sa mémoire matérielle se modifie, et rien de plus. Expérimenter et observer : sont raisonner ; et, raisonner bien ou mal. Sortez de là, il n'y a plus qu'obscurité.

— « ... l'autre, continue Bonald, dans l'évidence ;... »

— Avant, la distinction incontestable, de l'erreur d'avec la vérité, il n'y a : que, des évidences de fait ; et, aucune évidence de droit. L'évidence de fait, est aussi réelle, pour l'halluciné ; que, pour celui qui ne l'est pas.

— « ... celui-ci, continue Bonald, dans la raison suffisante, l'instinct ou l'habitude ;... »

— La raison suffisante est une conséquence : de la conformité ou non-conformité au critérium. Avant de l'avoir, la raison suffisante : est une sottise.

Il faut ensuite être fou: pour, placer le critérium du raisonnement, dans l'instinct de l'habitude.

— « ... celui-là, ajoute Bonald, dans la connaissance réfléchie ou intuitive. »

— Ce critérium a besoin d'un autre critérium, celui de la force, pour se faire accepter.

— « Le sens moral, continue Bonald, le sens naturel, le sens commun, la raison naturelle, la sociabilité, l'identité, le principe de la contradiction, etc., ont chacun leurs partisans. »

— Avant, la connaissance des immatérialités; les identités : sont des folies ou des hypothèses. Les identités mathématiques ne sont : que, des abstractions d'hypothèses.

Quant, au principe de contradiction; qu'en faire, avant d'avoir un critérium.

— « La maxime *point d'effets sans causes* paraît, continue Bonald, évidente à quelques-uns. »

— Dans l'ordre de temps, point d'effets sans causes, est évident; c'est, une proposition identique. Point d'effets sans causes, dans l'ordre d'éternité, est uue sottise.

— « Hume, ajoute Bonald, n'y voit qu'un prestige que la raison dissipe, et il doute même du principe de la causalité. »

— Un principe de causalité, dans l'éternité, est une sottise; et, c'était chez Hume, une sottise d'en douter.

— « Berkley, continue Bonald, élève des *doutes* insolubles sur l'existence des corps,... »

— Autre sottise de douter. Il faut être fou : pour, considérer les corps comme des réalités ; il faut être fou : pour, ne pas être certain : que, les corps sont des forces qui nous modifient.

— « ...et, continue Bonald, ne découvre qu'un songe, que de vaines apparences dans tout ce que nous appelons matière, monde, univers. »

—*Vaines apparences* est une sottise. Une *apparence,* est toujours une *réalité :* en tant qu'*apparence.* Tout cela est logomachique.

— « L'un, continue Bonald, ôte tout caractère représentatif à nos idées ; l'autre, tout caractère représentatif à nos sensations. »

— Une idée est toujours une sensation ; et, *dans le temps,* une sensation est toujours une idée. Quant à la représentation, c'est toujours l'affaire du verbe. Tous ces galimatias ont pour base l'ignorance : c'est-à-dire : l'indétermination des expressions.

— « Celui-ci, continue Bonald, ne voit dans l'univers que de l'intelligence ;... »

— Avant de ne voir, partout, que de l'intelligence ; il faut savoir : s'il y a de l'intelligence, en réalité, et plus qu'en illusion. Tout cela est logomachie. Il faut être fou, pour douter : que, nous nous croyons intelligents ! Après cela, le sommes-nous en réalité ? Non, si les bêtes sentent ; oui, si elles ne sentent pas.

— « ... celui-là, continue Bonald, n'y voit que de la matière ;... »

—Et, celui-là, s'il était rationnel, il verrait : qu'il ne peut rien voir. Toutes ces affirmations sont pitoyables, avant d'avoir, pour les juger : un critérium incontestable.

— « .... un pyrrhonien conséquent, continue Bonald, n'y verra rien,... »

— Autre folie. Il croira, qu'il croit voir ; sinon : il sera aussi fou que les autres.

— « ... et, dit encore Bonald, nous retomberons dans la question *pourquoi* y a-t-il plutôt quelque chose que rien?... »

— Ce *pourquoi* est une sottise ; une chose, qui a un *pourquoi*, n'est une chose qu'au figuré. Au propre, c'est *rien* : c'est une apparence ; un phénomène.

— « ... et même, dit-il enfin, sans pouvoir y répondre. »
(Bonald, *Recherches philosophiques sur les premiers objets des connaissances morales*, t. I, p. 55.)

— Si, quelqu'un vous demandait : pourquoi trois et deux font-ils sept? Vous répondriez : A sotte demande pas de réponse.

Citons encore quelques passages de Bonald; en priant ceux de nos lecteurs, que ces citations ennuieraient, de passer outre.

— « L'*Histoire comparée des systèmes de philosophie* (par de Gérando) n'est, en dernière analyse, qu'une autre *histoire des variations* des écoles philosophiques, qui ne laisse pour tout résultat qu'un découragement

absolu, un dégoût insurmontable de toutes recherches philosophiques, et l'impossibilité démontrée d'élever désormais aucun édifice, que dis-je? de hasarder aucune construction sur ces *terres sans consistance*, pour me servir de cette belle expression de Bossuet, et qui *ne laissent voir partout que d'effroyables précipices*. Sur quoi donc sont d'accord les philosophes? Sur rien. Quel point a-t-on mis hors de dispute? quel établissement, comme dit Leibnitz, a-t-on formé? Aucun. Platon et Aristote se demandaient *qu'est-ce que la science?* qu'est-ce que connaître? Et nous, après tant de siècles, après tant d'observations et tant d'expérience, après tant de systèmes et tant de disputes, de philosophie et de philosophes, nous, si fiers des progrès de la raison humaine, nous demandons encore *qu'est-ce que la science? qu'est-ce que connaître?* Et l'on peut dire de nous que nous cherchons encore la *science* et la *sagesse* que les Grecs cherchaient il y a deux mille ans. »

(*Recherches philos.*, etc., t. I, p. 59.)

—Et l'on chercherait, en vain, des milliers d'années; tant qu'on ne voit pas : que, la solution de ces questions dépend de savoir : si les bêtes *sentent* : réellement; ou, illusoirement.

— « Et non-seulement, dit encore Bonald, il n'y a jamais eu de système de philosophie qui ait pu réunir tous les esprits dans une doctrine commune, mais il n'est pas même possible qu'avec la manière de philosopher SUIVIE JUSQU'A PRÉSENT il y en ait jamais aucun. »

— C'est incontestablement vrai; et, c'était très-facile à voir. Comment, ne l'a-t-on pas vu? La solution de cette question appartient : à l'ordre moral.

— « Les hommes, continue Bonald, naturellement indépendants les uns des autres, se gouvernent dans leurs actions par leur volonté, dans leurs pensées par leur raison, et la raison humaine ne peut céder qu'à *l'autorité de l'évidence* ou à *l'évidence de l'autorité* : or il n'y a jamais eu dans notre philosophie ni autorité ni évidence. »

(*Ibid.*, p. 61.)

— C'est encore incontestablement vrai.

— « Non-seulement, continue Bonald, la philosophie *manque d'évidence* pour convaincre les esprits, mais les philosophes manquent bien plus d'autorité pour les soumettre. Si l'homme me parle au nom de la divinité, et que je CROIE qu'elle a dû donner des lois à la société pour en transmettre la connaissance à l'homme, *je suspens mon jugement*, et J'EXAMINE... »

— Et, si après examen, vous trouvez, ce qui est inévitable : que, la divinité est absurde ; que conclurez-vous ?

— « ... si, continue Bonald, les caractères intrinsèques ou extérieurs de cette révélation, PRÉTENDUE sont tels que je doive en croire les dogmes ou en suivre les préceptes ;... »

— Bien ! Mais, si l'examen vous a démontré : que, la divinité est absurde ; toute révélation sera une conséquence absurde. Alors, que ferez-vous !

— « ...parce que, continue Bonald, ma raison ne peut s'empêcher de reconnaître dans l'intelligence suprême le pouvoir et les moyens d'éclairer ma raison et de diriger mes actions. »

— Et, si votre raison vous force, invinciblement, à reconnaître : que, la valeur de l'expression *intelligence suprême*, en tant que personnalité, est une absurdité ; que ferez-vous ?

— « Mais, continue Bonald, si l'homme me parle en son nom,... »

— Tout homme, qui parle en son nom, est un sot ou un fripon. Celui, qui n'est ni sot ni fripon, parle au nom : de la raison.

— « ... s'il vient, continue Bonald, imposer à mon esprit ses propres

pensées, je suis en droit de lui demander quelle est son autorité sur moi, et d'où il tient sa mission. De son génie, dira-t-on; mais tout chef de secte, tout fondateur de nouvelle doctrine est un homme de génie pour ses partisans; mais chacun peut à volonté s'attribuer du génie; mais toute manière inusitée, extraordinaire, quelquefois extravagante de considérer les objets a passé souvent pour du génie aux yeux de certains esprits (1). — « Voulez-vous, dit Fénelon, que je croie quelques propositions de philosophie, laissons à part les grands noms, VENONS AUX PREUVES, donnez-moi des idées claires et non des citations d'auteurs qui ont pu se tromper. »

(*Recherches philos.*, t. I, p. 74.)

— Nous avons donné : des preuves; et, des idées claires.

(1) Tout cela est incontestablement vrai.

APPENDICE AU § IV.

A mesure, que je composais ce travail, sur la science sociale, je l'envoyais à M. de Potter de Bruxelles, qui, en prenait copie et s'en servait : pour l'éducation de son fils, jeune homme fort distingué, alors étudiant, et depuis docteur en médecine.

Après avoir étudié le § 4. Ce jeune homme m'écrivit la lettre suivante; et, bientôt après, vint, lui-même, chercher la réponse, que je vais mettre à la suite de sa lettre.

M. Agathon de Potter retourna convaincu ; et, son père le fut également ; ou, l'était déjà : car, en 1848, dans un ouvrage intitulé : LA RÉALITÉ, etc., il disait :

— « J'ai puisé ce dont se compose cet ouvrage dans les manuscrits, les conversations et la correspondance d'un ami qui refuse de se faire connaître, parce que, dit-il, son nom, son autorité sur les esprits, n'ajouteraient rien à la force de la vérité dont le triomphe est son unique but.

« Pendant près de dix ans, j'ai lutté contre la doctrine nouvelle, dont maintenant je me fais propagateur. Mes opinions préconçues, mes préjugés, l'éducation de ma jeunesse, l'enseignement qui l'avait suivie, et peut-être, à mon insu, la vanité et la paresse, repoussaient cette doctrine de toute la puissance d'une habitude enracinée. JE N'AI CÉDÉ FINALEMENT QUE LORSQUE LA CONTRAINTE MORALE EST DEVENUE IRRÉSISTIBLE. »

(*Avertissement*, p. II et III.)

— Et plus loin.

— « Nous le répéterons toujours, il n'y a donc à démontrer qu'une chose : c'est l'IMMATÉRIALITÉ, LA RÉALITÉ DES AMES.

« Or nous le disons ici sans hésiter : la certitude incontestable de la réalité des âmes nous est acquise aussi clairement que celle de la proposition mathématique : DEUX ET DEUX FONT QUATRE.

« Et dès qu'on éprouvera le besoin *réel* de la connaître, NOUS SERONS PRÊT A LA DONNER. »

Extrait d'une lettre de M. Agathon de Potter.

« J'ai lu avec attention le § IV tout entier. J'ai parfaitement compris tout ce qui se trouve sous les titres *Mémoire*, *sensation*, *idée*, etc. LA SEULE DIFFICULTÉ QUE J'Y AIE TROUVÉE est relative à la démonstration du développement du verbe. Je vais transcrire ce passage en entier, etc.

CITATION.

« Arrive la puberté. Ils se rencontrent. Toute antipathie, s'il y en a « une, disparaît. Il n'y a pas encore *raisonnement*, mais *attraction*. Les « fluides opposés s'attirent, l'éternité existe encore. Les fluides se con- « fondent, le cercle électrique se complète, et la première incarnation est « la naissance du langage, de la raison, des idées, du verbe. *Moi*, *toi*, « *nous*, disent chacun d'eux. La parole et l'idée, l'idée et la parole naissent « simultanément, et trouvent leur source dans le premier éclair d'exis- « tence PERÇUE, dans le premier embrassement. »

« Après avoir admiré tant de fois, continue M. Agathon de Potter, la justesse de vos raisonnements, je dois avouer que je ne m'attendais pas à vous voir donner le nom de démonstration au passage que je viens de citer. Combien de fois, cependant, n'avez-vous pas dit que vous démontreriez cette proposition INCONTESTABLEMENT ? Je commence par croire qu'il nous manque le principe principal. »

« *Moi*, *toi*, *nous*, disent-ils. *Montrez-nous quelle est la* NÉCESSITÉ et la DÉMONSTRATION SERA TROUVÉE. Ce n'est pas prouver que le verbe doit se développer que de dire qu'il se développe, et c'est cependant ce que vous faites ici. »

— M. Agathon de Potter a raison. Ce n'est pas prouver : que, le verbe doit se développer ; que, de dire : qu'il se développe. Mais, dire : comment, il se développe *nécessairement;* c'est : prouver.

La démonstration, citée par M. A. de P., et prise

isolément, ne prouve rien. Elle prouve seulement : en tant, que liée aux paragraphes précédents. C'est cet ensemble que nous allons résumer. Et, nous disons résumer : parce que les paragraphes précédents sont toujours nécessaires : pour comprendre, parfaitement, les présentes démonstrations.

La difficulté, élevée par M. A. de P. roule : sur le passage, de l'ordre d'éternité à l'ordre de temps ; et, sur le développement du verbe, qui en est la suite *nécessaire*, dans l'état de société *nécessaire*.

La théorie et la pratique prouvent : que, l'homme, *à l'état d'isolement*, ne passe point à un ordre de temps, développant *nécessairement* le verbe.

Quelle est la cause : qui, alors, empêche ce passage ?

Quelle est la cause : qui fait passer, *nécessairement*, l'homme à cet ordre de temps ; du moment, qu'il est à l'état de société *nécessaire* ?

Comment, le verbe se développe-t-il *nécessairement* : après, le passage à l'ordre de temps ; et, dans l'état de société *nécessaire?*

Voilà ce qui est à élucider.

Commençons par rappeler les valeurs des expressions : *temps;* et, *nécessairement*.

Le temps est une *succession perçue*.

Passons à l'expression *nécessairement*.

Au mot *nécessaire*, le dictionnaire dit *inévitable*. Qu'est-ce qui est inévitable en logique ? C'est, d'arriver à sa conscience, à son propre raisonnement ; et, si cette même accession est inévitable, pour quiconque

n'est pas fou ; cette accession est dite se faire *nécessairement*. Par exemple, *un* est l'abstraction de soi-même, de sa sensibilité, de son sentiment de l'existence. Vouloir donner une démonstration de cette proposition ; c'est, l'obscurcir.

Au mot *nécessairement*, le dictionnaire dit : *par un besoin absolu*. C'est, peut-être, la meilleure définition qu'il y ait dans le dictionnaire. Or, ce qui est *absolu* est *indépendant* : vous voyez : que, le mot *nécessaire* ne peut *dépendre* d'une démonstration.

Le nécessaire appartient aux lois éternelles. Le parfum de la rose y appartient ; l'union des immatérialités à des organismes y appartient de même. On doit démontrer : l'existence des immatérialités. L'existence du parfum de la rose ; l'existence de la matière modificatrice ; le *comment* de l'union des immatérialités aux organismes ; ne se démontrent pas : ces faits existent, s'ils existent ; par suite, des lois éternelles : *nécessairement*.

Vous avez souvent entendu parler : de la lucidité de M. Arago, pour faire comprendre les faits scientifiques les plus obscurs. Elle est telle : qu'il n'est rien, dans la science, qu'il ne puisse mettre à la portée d'un enfant. Voici comment il s'expliquait, dans une de ses leçons à propos de la manie de vouloir démontrer l'évidence. Ce qu'il dit vous sera également utile en mathématiques. Car, la fureur de vouloir démontrer l'*évidence*, le *nécessaire*, se trouve, chez beaucoup de personnes, poussée jusqu'au ridicule. C'est un écueil qu'il faut éviter.

Je commence par tracer la figure dont il va être question.

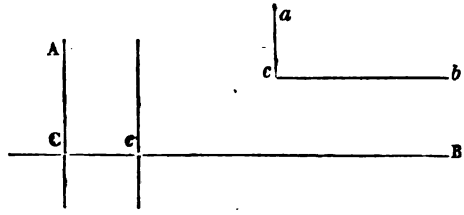

— « Considérez deux lignes, dit M. Arago, CB, CA, formant entre elles un certain angle ACB, et une fausse équerre *acb*, composée de deux lignes inflexibles, de deux branches métalliques, par exemple, qui font l'une avec l'autre l'angle *acb* = ACB. Si nous faisons coïncider la branche *cb* avec CB, et le point *c* avec le point C, la branche *ca* coïncidera ainsi *nécessairement* avec CA. Et s'il y a quelque chose d'évident au monde, c'est que si la branche *cb* glisse le long de CB, de manière que le sommet de l'équerre arrive en *c*, la branche *ca* se séparera tout entière de CA, quelque infiniment prolongée qu'on la suppose; de telle sorte que la ligne *ca* ne rencontrera point CA. En faisant l'expérience on s'assure qu'il en est ainsi, et l'esprit voit instinctivement qu'il ne peut en être autrement. Un grand nombre de géomètres, cependant, et parmi eux des hommes éminents, s'obstinent, PAR UN LAMENTABLE TRAVERS, à ne pas accepter cette évidence; ils se condamnent à démontrer que l'un des points *ca* n'est pas resté sur CA, et que ces deux lignes ne se rencontreront point. Ils entassent donc construction sur construction, raisonnement sur raisonnement; mais ces prétendues démonstrations ne sont au fond que des paralogismes : aussi aucune d'elles n'a résisté à un examen attentif. Il ne pouvait pas en être autrement : pour qu'une vérité puisse devenir l'objet d'une démonstration, il faut qu'elle soit moins clairement perçue que les principes par lesquels on prétend la démontrer; et si cette vérité est évidente par elle-même, comme celle que nous venons de rappeler, la démonstration est réellement impossible. »

— Une autre source, de votre difficulté de comprendre, vient de ce que vous ne distinguez pas assez : la mémoire générale, ou l'organisme, là où il y a de l'organisme; de la mémoire centralisée, le cerveau,

qui fait lui-même partie de l'organisme. Peut-être, est-ce ma faute. Je croyais vous avoir expliqué : que, la mémoire générale est l'ensemble des propriétés, dérivant des lois éternelles ; et, que la mémoire centralisée, le cerveau, ne renferme : que des propriétés accidentelles. Dans la mémoire centralisée *rien n'est inné*. Ce qui est inné, dans le cerveau, appartient à la mémoire générale.

Donnons un exemple : d'un fait *nécessaire ;* d'un fait, qui n'a pas besoin de démonstration ; d'un fait d'observation ; d'un fait qui se rapporte : au sujet que nous traitons.

Un lièvre passe tous les soirs, dans le même trou d'une haie : pour entrer dans un enclos. En le passant : un peu plus, un peu moins de vent ; un peu plus, un peu moins de chaleur ; affecte son organisme ; mais, il n'y a rien là qui puisse se placer *particulièrement :* dans son cerveau ; dans sa mémoire centralisée ; dans sa mémoire *particulière*. Si, cependant, en passant le trou : le bruit d'un coup de fusil frappe son oreille ; un grain de plomb frappe ses muscles ; le bruit, la blessure, modifiant son cerveau, se lient, dans son cerveau, dans sa mémoire centralisée, dans sa mémoire particulière ; avec le lieu où cela se passe ; il y a là, ce que nous avons nommé : idées matérielles ; liaison d'idées matérielles. Ce fait, n'a pas besoin de démonstration ; c'est : le parfum de la rose ; c'est un fait qui s'observe ; un fait identique pour tous ceux qui ne sont point malades ; un fait qui s'accepte inévitablement ; et, cela s'exprime en disant : que, le

placement du bruit, etc. dans le cerveau, se fait : *nécessairement.*

Si, une première fois, l'impression cérébrale, la liaison des idées matérielles n'ont point été assez fortes : pour, que le lièvre ne repassât plus dans le même trou; et, que la seconde, il reçoive un nouveau coup de fusil; la liaison s'établira à la seconde fois; sinon, à la troisième; sinon, on dira . que, le lièvre est matériellement fou; ce qui signifie : malade, ou anormal. Mais, cela n'empêchera point de dire, en *général :* que, le bruit du coup de fusil, etc., se placent *nécessairement :* dans sa mémoire centralisée, dans son cerveau; et, que sans le coup de fusil, le passage dans la haie serait, comme le reste de la route, demeuré un effet de l'organisme, dont le cerveau fait partie. Vouloir : donner une démonstration de ce fait, serait, nous le répétons; vouloir : donner une démonstration de la théorie des parallèles, une démonstration du parfum de la rose, etc.

Arrivons aux difficultés qui vous embarrassent.

1°

QUELLE EST LA CAUSE QUI EMPÊCHE L'HOMME, A L'ÉTAT D'ISOLEMENT, DE PASSER A UN ORDRE DE TEMPS DÉVELOPPANT NÉCESSAIREMENT LE VERBE ?

Supposons qu'un homme, à l'état d'isolement, à l'état d'éternité, passe par le trou, dont il vient d'être question pour le lièvre. Aussi longtemps que ce passage n'offre aucune particularité, rien de particulier ne se fixe dans sa mémoire particulière. Mais si, en

passant le trou, un bruit suffisant se lie à une modification de peine ou de plaisir; ce bruit inaccoutumé, la peine ou le plaisir, et le lieu, se lieront nécessairement dans sa mémoire particulière. Si, c'est du plaisir qu'il a éprouvé, une attraction se manifestera : quand il reviendra au trou. Si, c'est de la souffrance, ce sera une répulsion. Mais, il n'y aura point, chez lui, de *succession perçue;* l'éternité ne sera point brisée; le passage, à l'ordre de temps, n'aura point lieu.

Supposons maintenant : qu'au passage du trou, le bruit, et la peine ou le plaisir, viennent à se répéter assez promptement : pour, que la première liaison ne soit point effacée, dans la mémoire particulière, lorsque la seconde arrive. Alors, la succession de modifications se trouve *matériellement perçue;* de manière : que, s'il s'agissait d'une idée dépourvue de sensibilité réelle, il serait : attiré, vers ce qui nous semble plaisir *pour lui;* ou repoussé, si c'était ce qui, toujours *pour lui*, nous semble peine. Cette perception matérielle devient *nécessairement* perception intellectuelle; si, l'être est doué de sensibilité réelle. C'est, la perception intellectuelle, de cette succession de *moi modifié*, qui constitue le passage : de l'ordre d'éternité à l'ordre de temps.

Supposons, en outre : que, le bruit et la modification qui ont affecté l'homme au passage du trou; et qui, par leur répétition, l'ont fait passer de l'ordre d'éternité à l'ordre de temps, viennent à cesser; l'homme retombera dans l'état d'éternité : parce que la succession de modifications, dont la perception constitue l'état de temps, s'effacera de sa mémoire.

Supposons, de plus : que, les bruits et les modifications successifs, de peine ou de plaisir, se répètent, à de certains intervalles ; alors, il pourra y avoir différents passages : de l'état d'éternité à l'état de temps ; et, de l'état de temps à l'état d'éternité; si, les intervalles sont assez considérables : pour que, pendant ce temps, la perception de la succession ait pu s'effacer de la mémoire. Mais, la cause de ces modifications étant censée dépourvue : de sensibilité, d'un organisme ayant les mêmes besoins ; et, la société nécessaire n'existant point; cette cause ne pourra aider l'homme à développer : le signe du moi successivement modifié; signe qui est, alors, le bruit uni à la peine ou au plaisir. L'attraction de l'homme, passé à l'ordre de temps, interrogeant *matériellement*, demandant *matériellement*, l'expression du moi restera sans réponse, soit matérielle, soit intellectuelle : sans réponse matérielle, parce que les attractions et leurs conséquences ne sont pas les mêmes entre l'homme et la cause extérieure que nous avons supposée; sans réponse intellectuelle, parce que cette cause est supposée dépourvue de sensibilité réelle. Dans le cas de répétition, le verbe ne se développera donc point ; et, dans le cas de non-répétition, la mémoire centralisée, par défaut d'exercice suffisant, ne conservera point le premier signe comme intellectuel; et l'homme, passé à l'état de temps par une illusion de société, retombera, par la réalité, dans l'état d'éternité. C'est ainsi : que, des enfants, ayant déjà reçu le verbe par la communication de ceux qui les ont élevés, sont retombés dans l'ordre

d'éternité ; lorsque, des circonstances les ont plongés jeunes et longtemps, dans l'état d'isolement. Et cependant, chez eux, le verbe, lorsqu'ils ont été livrés à l'état d'isolement, ne se bornait point à la simple expression du *moi*, comme dans la *supposition* que nous venons de faire ; il s'était développé : dans toute l'étendue qui appartient à un enfant, déjà capable de vivre au sein du désert. Il est bien plus difficile de comprendre : comment le verbe, acquis à un certain degré de développement, peut se perdre dans l'isolement ; que, de comprendre : comment il se développe, *nécessairement :* au sein de la société *nécessaire.*

L'homme, à l'état d'isolement, passe souvent à l'état de temps, par des illusions de contact avec des sensibilités apparentes. Mais, le temps n'apparaît alors : que, comme des éclairs, passages d'une éternité à une autre. Le verbe, pour que sa génération puisse se développer, a besoin du contact d'un autre verbe ; et, s'il était permis de comparer deux ordres essentiellement différents, il serait possible de dire : que le verbe, non point pour naître, mais pour vivre et se développer, a besoin : du contact de deux intelligences ; comme l'humanité, pour vivre et se développer, a besoin : du contact de deux organismes.

2°

QUELLE EST LA CAUSE QUI FAIT PASSER NÉCESSAIREMENT L'HOMME A CET ORDRE DE TEMPS, DU MOMENT QU'IL EST A L'ÉTAT DE SOCIÉTÉ NÉCESSAIRE ?

Du moment que deux sensibilités, unies à de sem-

blables organismes, sont en contact nécessaire; les attractions causent, *nécessairement,* des mouvements et des jouissances successives, qui se placent, *nécessairement,* dans les mémoires centralisées comme *successions perçues;* et. ces perceptions nécessaires constituent le passage de l'état d'éternité à l'état de temps, ainsi que nous venons de le voir pour l'état d'isolement. La société *nécessaire* rend *nécessaire :* la répétition des contacts; et, le maintien à l'état de temps.

3°

COMMENT LE VERBE SE DÉVELOPPE-T-IL *nécessairement* APRÈS LE PASSAGE A L'ORDRE DE TEMPS ET DANS L'ÉTAT DE SOCIÉTÉ NÉCESSAIRE ?

Le premier signe du *moi modifié* est le mouvement de contact uni au plaisir. C'est : la première sensation intellectuelle; la première perception intellectuelle.

Alors, chaque sensibilité passée à l'ordre de temps, ayant sa première sensation réelle, sa première perception réelle, sa première expression, sa première parole, sa première idée, devient capable de volonté; et, le mouvement traducteur de la sensibilité modifiée, n'ayant été jusqu'alors produit que *nécessairement,* comme résultant de l'organisme, pourra l'être *volontairement,* comme résultant de la sensibilité, de l'âme, par l'intelligence.

Et, ce mouvement pouvant être produit par l'âme

au moyen de l'intelligence, l'est *nécessairement;* parce que, l'attraction vers le mouvement, expression de la sensibilité modifiée de l'individu avec lequel la première sensibilité se trouve en contact, se change en *volonté réelle* produisant ce mouvement interrogateur; mouvement équivalent : à *moi* interrogeant *toi;* laquelle réponse est un même mouvement équivalent : à *moi* répondant à *toi;* et, RÉCIPROQUEMENT. Le *nous* est l'ensemble de ces mouvements.

Arrêtons-nous un instant. L'expression, *volonté réelle,* a ici besoin de quelque éclaircissement.

Nous avons déjà dit : que, les expressions ne font que suivre les idées. Tant, que celles-ci ne sont point nettes; les expressions, qui les représentent, sont obscures; c'est-à-dire : indéterminées. Il n'est donc pas étonnant : que, le mot *volonté* soit, jusqu'à présent, resté sans détermination précise.

Examinons les différentes valeurs du mot volonté.

Il y a volonté apparente, volonté au figuré : c'est, celle de l'animal figurément dit; celle, de l'être exclusivement zoologique.

Passons à l'homme existant encore dans l'ordre d'éternité.

Ici, ce n'est aussi : qu'une volonté figurément dite, une attraction ou une répulsion, qui est *sentie* si elle est *peine ou plaisir* (1); mais, qui n'est point *perçue.*

Du moment que l'homme existe à l'état de temps,

(1) Il y a des atractions et des répulsions qui appartiennent à la vie organique et ne font ni peine ni plaisir.

n'y a-t-il chez lui qu'une espèce de volonté réelle? Analysons.

Qu'est-ce qu'une *volonté réelle?*

C'est une *attraction perçue,* comme le temps est *succession perçue.*

Mais, pour qu'une volonté soit *réelle*, ne faut-il pas qu'il y ait choix : entre deux attractions opposées; et, acquiescement libre à l'une des deux?

Cela dépendra de la valeur que nous attacherons à l'expression : *volonté réelle*. Si, nous nous contentons de donner, à cette expression, la valeur d'*attraction perçue*; il n'est pas nécessaire : que, cette volonté dépende de la liberté. Et, c'est la valeur que, maintenant, nous attachons à cette expression. Si, à l'expression *volonté réelle*, nous attachons la valeur : non-seulement d'attraction perçue; mais, encore celle d'acquiescement à l'une des deux attractions opposées, l'une dérivant de l'organisme, l'autre du raisonnement; il est évident : que, la *volonté réelle* n'existera : qu'après le développement d'un raisonnement complexe, mettant en opposition les deux tendances perçues et leurs conséquences : ce qui, dans notre cas, ne peut encore exister.

Mais, nous disons : que, la *volonté réelle,* en attachant à cette expression la valeur d'*attraction perçue,* existe : dès, que la perception d'une attraction existe; et, que la *volonté réelle et libre :* exige le développement du raisonnement; exige la connaissance de deux tendances, l'une d'organisme, l'autre d'intelligence; et de plus, le jugement de leurs conséquences.

A chacune de ces valeurs, il faudrait une expression

particulière pour éviter les équivoques. C'est pour les éviter que nous donnons ces explications.

Maintenant, l'expression *volonté réelle* se comprendra facilement. C'est, qu'il nous soit permis de le répéter encore : une attraction perçue, non encore pourvue de liberté. C'est, s'il est permis de s'exprimer ainsi : une *volonté* encore *involontaire,* une volonté dans l'enfance. Nous aimons à mettre ces mots, pour ainsi dire en opposition dans une même valeur; pour faire voir : avec quel soin les expressions doivent être déterminées; quand on veut : et, se comprendre soi-même; et, se faire comprendre par les autres.

Maintenant, continuons.

Dès, que le premier signe existe; dès, que le mouvement, traducteur de la sensibilité modifiée, est pris chez chacun comme l'expression intellectuelle du *moi,* et leur ensemble comme l'expression intellectuelle du *nous;* dès, que la mémoire intellectuelle existe; dès, que le temps existe; dès, que deux intelligences, déjà existantes dans le temps, sont en contact nécessaire; l'INTELLIGENCE COMMUNE EXISTE; et, le raisonnement commence son développement : *sous l'excitation des besoins.* Car, ce n'est jamais que par le besoin; que, le raisonnement se développe. Si, le premier couple restait perpétuellement enlacé et sans besoin; le langage se bornerait à *moi, toi, nous.*

Donnons un exemple des développements du verbe, sous l'influence des besoins. Mais, auparavant, nous renvoyons à la partie du § 4, commençant par les mots : *De nouvelles attractions brisent l'étreinte, etc.*

Dans ce que nous allons dire, nous ne prendrons jamais : le *possible ;* mais toujours, et exclusivement : le *nécessaire.*

Tant, que l'homme et la femme sont seuls et bien portants ; il y a peu besoin de communications *vocales :* ils sont toujours ensemble. Si, la voyelle *ou* a été prise : pour signifier chaque *moi ; ou-ou* signifiera *nous;* mais, sera rarement employé; parce que, l'étreinte y suppléera. Nous supposerons qu'ils n'ont nul besoin : des expressions ayant pour valeur *lui, eux,* même au figuré ; ni de noms, ni de verbes, etc , ce qui est absurde ; et cependant, s'ils en ont besoin, ils donneront : des expressions à ces besoins.

Vient un enfant. Supposons qu'il grandisse jusqu'à ce qu'il puisse courir, sans avoir nécessité le développement du verbe. C'est, encore absurde ; mais, n'importe. Dès ce moment, il lui faut un nom pour l'appeler : dès, qu'on ne le verra plus. Supposons : que, ce soit *ah,* pour le distinguer : de *ou* père ; et, de *ou* mère. A lui, il lui faudra distinguer : le *ou* père, du *ou* mère; nouvelles expressions. Vient un autre enfant ; nouveau nom. Que ce soit *ih*, pour rester dans les voyelles. La valeur *eux* devra avoir une expression. Bientôt, toutes les voyelles seront employées. Il faudra les répéter; ou. arriver aux consonnes. Et le tonnerre, le vent, les eaux, les cris des animaux en auront donné l'initiative ; si, elle est nécessaire.

L'un des enfants dort, ou frappe, ou pleure, etc. ; nouvelles expressions devenues nécessaires; et, celles-ci contiennent : le verbe et l'adjectif....

En vérité, mon cher Agathon, en allant plus loin : je ferais injure à votre intelligence.

Tout ce que nous venons d'expliquer, très-longuement, se produit *nécessairement :* au contact nécessaire de deux individualités réelles ; dans les circonstances données. Il est évidemment impossible : que, cela ne soit pas ; et cela ne peut être contesté ; que : par la volonté de nier.

Telles sont les causes :

1° De la permanence de l'ordre d'éternité, au sein de l'isolement ;

2° Du passage à l'ordre de temps ; et, du retour à l'état d'éternité, lorsque la société est illusoire ; ou, lorsque la société entre deux individus réels se trouve brisée : avant, que la mémoire centralisée ait reçu le verbe, d'une manière ineffaçable ;

3° Du passage de l'ordre d'éternité à l'ordre de temps, au sein de la société nécessaire ;

4° Des développements nécessaires du verbe, sous l'influence des besoins.

Voyons les preuves *pratiques,* de ces différentes assertions *théoriques :* toutes, théoriquement, incontestables.

La permanence, de l'ordre d'éternité au sein de l'isolement, est prouvée *pratiquement ;* par les exemples que nous avons donnés : aux précédents paragraphes.

Le retour, à l'état d'éternité : lorsque, la société est illusoire; ou, que la société, entre deux individus réels, se trouve brisée, avant que la mémoire matérielle ait reçu le verbe d'une manière ineffaçable ; est prouvé

pratiquement : par les enfants qui ont été trouvés dans des solitudes ; et qui, certainement, avaient reçu le verbe, et sont retombés, par l'isolement, dans l'état d'éternité.

Le passage, de l'ordre d'éternité à l'ordre de temps, au sein de la société nécessaire ; et, le développement du verbe, sous l'influence des besoins; seront prouvés *pratiquement :* avec la même facilité ; et, une facilité plus grande encore; dès, que la société fera élever des enfants : soit ensemble, hors de toute communication avec des individus manifestant le verbe; soit isolément, et de différents sexes, dans les mêmes conditions; pour les mettre ensuite en contact, par couples, après l'époque de puberté. Ces expériences : que, la société fera nécessairement; dont, le résultat sera incontestable vis-à-vis de la pratique; comme, il l'est déjà vis-à-vis de la théorie : serviront à convaincre; ceux, qui ne peuvent être autrement convaincus.

Nous croyons : que, les explications, que nous venons de donner, se trouvaient *implicitement :* dans la démonstration citée ; mise en rapport, avec les précédents paragraphes. Seulement, l'ellipse était trop forte. Et, comme les observations faites, par M. A. de Potter, pourraient l'être, par beaucoup d'autres personnes; puisque lui-même, malgré sa bonne foi et ses connaissances, a eu besoin de ces mêmes explications ; nous les plaçons en note, comme appendice à la démonstration.

---

§ 5.

Si la division des langues est encore capable de servir d'appui au despotisme.

« La défense d'écrire les lois se trouve trop souvent consignée dans les monuments de l'antiquité pour ne pas lui supposer une raison (1). Les envahissements de la parole écrite étaient sans doute trop étendus et trop rapides, et l'on voulait en retarder l'effet, parce que les institutions étaient fondées dans un esprit de FIXITÉ (2). On avait peut-être aussi déjà des exemples antérieurs du

(1) Le but de l'antiquité tout entière; c'est-à-dire : de tous les colléges de prêtres, moins quelques renégats qui se disaient philosophes; était : le maintien de l'ordre. Ils avaient reconnu : qu'une loi écrite est une loi, qui sera examinée; et, qu'une loi examinée est bientôt une loi sans vigueur; pour toute époque : où, la justice de la loi ne peut être incontestablement démontrée. Cette coutume est arrivée jusqu'à nous. Les Écritures, sont la loi des peuples chrétiens; et, partout où le christianisme est en vigueur, comme base d'ordre, il est défendu : de les lire.

(2) Et, relativement à l'ordre social, l'esprit de fixité, consiste exclusivement, pour l'époque d'ignorance : dans l'établissement de l'*obéissance aveugle;* obéissance incompatible avec l'examen. Les philosophes, renégats des temples, ont toujours accusé les prêtres, leurs anciens collègues, d'exploiter le peuple : pour le seul plaisir de l'exploiter. C'était une calomnie à laquelle eux-mêmes ne croyaient pas. Se mépriser soi-même; mépriser ses complices; mépriser ses victimes; vivre dans une atmosphère d'hypocrisie; en souffrir toutes les angoisses et n'avoir de perspective, que le néant; n'a jamais été et ne peut être : une base d'ordre. Les législateurs étaient sceptiques; ils ne pouvaient être : ni croyants; ni savants. Reconnaissant : que, le scepticisme social est la source de l'anarchie; ils l'anéantissaient par la foi, ne pouvant l'anéantir par la science. L'exploitation des masses était nécessaire pour empêcher l'examen; et, ils établissaient cette exploitation. Quant au scepticisme, il restait le partage : des chefs du sacerdoce. Il était la parole traditionnelle; mais, la masse des prêtres ne la possédait pas; comme le peuple, elle était croyante. Ceux, qui dépassaient le scepticisme; ceux.

danger qui résulte de la confusion du langage (1). Mais la pente est irrésistible (2). Il n'y a pas très-longtemps que l'Europe a secoué le joug de la langue latine, par laquelle les rédacteurs des lois et les dépositaires de la science mettaient une barrière entre eux et les peuples, ce qui était toujours une manière de remplacer la parole traditionnelle (3). »

BALLANCHE, *Essai sur les institutions sociales*, t. II des *Œuvres*, p. 180.

— « L'introduction des langues vulgaires dans la philosophie y représente plus ou moins l'indépendance et l'originalité de la pensée (4). »

M. COUSIN, *Hist. de la philosophie au dix-huitième siècle*, t. I, p. 248.

qui niaient, ce qu'ils n'avaient pas plus de droit de nier que d'affirmer; étaient : ou, sacrifiés au maintien de l'ordre; ou, si le temple venait à manquer de force, ils échappaient au châtiment; et, on les appelait *philosophes*. Platon était aussi matérialiste qu'Aristote. Mais, le premier, était encore sous la puissance d'une inquisition; le second, était sous le bouclier d'Alexandre.

(1) La confusion du langage est la suite inévitable de l'examen, pour aussi longtemps : que dure l'époque d'ignorance; pour aussi longtemps : que, toutes les expressions, base d'ordre, restent nécessairement : indéterminées.

(2) La pente n'est irrésistible : qu'après, l'établissement de la presse. Auparavant, des inquisitions lui résistent. Lorsque, la confusion du langage vient à s'établir socialement; il faut : que, l'humanité se divise; ou, qu'elle périsse; ou, que la vérité vienne anéantir cette confusion. L'humanité peut-elle encore être divisée, par des soumissions à des obéissances aveugles? quel est celui qui oserait l'affirmer? Il faut donc : que, la vérité soit cherchée, trouvée et universellement acceptée; ou, que l'humanité périsse.

(3) L'Europe n'a secoué ce joug : qu'au moyen de la presse. Et, tous les bons esprits de l'époque ont prévu : que, ce prétendu affranchissement était : la source de l'anarchie. Il est vrai qu'ils ne pensaient pas : qu'il faut passer par l'anarchie; pour arriver à l'ordre réel.

(4) Au propre, la pensée n'est pas indépendante. Pour être indépendant, il faut être un être réel; et, la pensée ne l'est pas. Au figuré, la pensée dépend nécessairement : soit, de la tendance de raison; soit, de la tendance de passion. Dire : que Dieu est un et plusieurs; n'est pas du tout une pensée indépendante; c'est, une pensée dépendant : d'un mauvais raisonnement. Dire : que, cette pensée n'est pas indépendante; n'est pas non plus une pensée indépendante; elle dépend : d'un bon raisonnement;

— « La fraternité qui résulte d'une langue commune est un lien mystérieux d'une force immense (1). »

De Maistre, *du Pape*, t. I, p. 198.

— « Les nations peuvent *aujourd'hui*, au moyen des langues, se toucher à distance (2). »

De Maistre, *du Pape*, t. II, p. 242.

d'un raisonnement, qui ne peut être contesté : que, par un malade. Quant aux pensées originales, il n'y a que les découvertes qui méritent ce titre; et, nous ne croyons pas : que, les philosophes en aient jamais fait. Si, par indépendance et originalité de l'esprit, M. Cousin comprend la révolte contre toute autorité ; il a raison ; l'introduction des langues vulgaires, dans la philosophie, représente cette révolte : non pas, plus ou moins ; mais, totalement.

(1) Cette proposition est bien vague; et, même plus. Une langue peut être commune : soit, entre ceux qui exploitent les masses ; soit, à ceux qui les exploitent et à ceux qui sont exploités.

Une langue commune, à ceux qui exploitent le peuple, est un lien d'une force immense ; mais, n'a rien de mystérieux. Et encore, cette force n'est immense : que, pour autant que la hiérarchie sociale vient aboutir : aux mains d'un seul. Dans la civilisation chrétienne, la langue latine n'était parlée : que, par les exploitants. Mais, du moment que la hiérarchie n'a plus abouti au pape; la langue latine a été sans force. Il en serait de même, pour la Chine; si, l'empereur cessait d'être absolu.

Il y a communauté de langue, entre les exploités comme entre les exploiteurs, du moment : que, l'examen devient incompressible. La communauté du langage ne consiste pas : à exprimer les idées par les mêmes sons ; elle consiste : dans la communication des idées, devenue incompressible. Quand on établira l'usage de sons communs, pour exprimer des idées communes, on ne fera : que substituer un outil commode à un outil incommode; comme on le fait : en substituant des chemins de fer aux chaussées ; qui, elles-mêmes, avaient remplacé : des chemins non pavés.

Mais, cette prétendue communauté de langue, loin d'être un lien social d'une force commune, est précisément : la dissolution de tout lien social. Quand, une fois la communication des idées est devenue incompressible; il devient impossible de ne pas reconnaitre : que, toutes les idées existantes sont indéterminées; que, leurs expressions n'ont aucune valeur *précise ;* et, cette prétendue communauté de langue devient : la confusion des langues, qui fait régner l'anarchie, jusqu'à ce que la vérité apparaisse. Jusqu'alors, il n'y a eu, en réalité : ni langues, ni communauté de langue. Une fois, que la vérité est trouvée ; le verbe réel existe ; et, les idiomes disparaissent.

(2) De Maistre a raison de dire : *aujourd'hui ;* car, c'est seulement de-

— « Si Galilée avait seulement écrit en langue latine, au lieu d'échauffer les esprits en langue vulgaire, il ne lui serait rien arrivé (1). »

De Maistre, *Examen de la philosophie de Bacon*, t. II, p. 278.

— « L'auteur que j'ai cité (Thucydide) observe encore que dans le cours de cette fatale guerre (2), il se fit un tel renversement dans les idées et les principes, que les mots les plus connus changèrent d'acception; qu'on donna le nom de duperie à la bonne foi, d'adresse à la duplicité, de faiblesse et de pusillanimité à la prudence et à la modération; tandis que les traits d'audace et de violence passaient pour les saillies d'une âme forte et d'un zèle ardent pour la cause commune (Thucydide, lib. III, cap. 82). Une telle confusion dans le langage (3) est peut-être un des plus effrayants

puis que l'examen est devenu incompressible; que, les nations peuvent se toucher : soit, de loin; soit de près. Mais aussi, c'est depuis cette époque : que, l'ordre social est devenu impossible et restera impossible : jusqu'à ce que le langage réel vienne à exister. Jusqu'à présent, l'humanité n'a fait que bégayer des sons, qui ont suffi pour lui conserver la vie. Mais, jamais encore : elle n'a parlé.

(1) L'autorité n'en voulait donc : qu'à la vulgarisation de l'examen; et, non point à l'examen, dont elle se moquait : aussi longtemps, qu'elle pouvait le comprimer. Si même, Galilée eût écrit en latin; ses ouvrages eussent été traduits et imprimés : dans toutes les langues de l'Europe. Quand, l'autorité a frappé Galilée; il était trop tard. Une fois la presse établie, il n'y a plus d'autorité possible : que, celle qui dérive de la vérité, rendue incontestable vis-à-vis de chacun. Avant, l'incompressibilité permanente de l'examen, au moyen de l'établissement indestructible de la presse, il y a eu quelquefois : incompressibilité passagère, dans les pays où dominait le capital. Dans ce cas, l'anarchie se développe avec une rapidité, qui n'est point assez remarquée; et alors, ce pays est bientôt subjugué : par un autre, qui vient réprimer l'examen : sous le joug, d'une révélation quelconque.

(2) La guerre, et une guerre exterminatrice, est la suite inévitable : de toute incompressibilité de l'examen. Il en est de la guerre, pour l'incompressibilité de l'examen ; comme de la débauche, pour une grande ville; où, les deux sexes iraient : absolument nus.

(3) Cette confusion, dans le langage, est précisément : la suite inévitable de l'incompressibilité de l'examen; aussi longtemps : que, la vérité n'est point trouvée; et, socialement acceptée. Quand, elle est trouvée : il n'y a plus rien à examiner.

symptômes de la dépravation d'un peuple. Dans d'autres temps, on porte des atteintes à la vertu : cependant c'est reconnaître encore son autorité que de lui assigner des limites; mais quand on va jusqu'à la dépouiller de son nom, elle n'a plus de droits au trône : le vice s'en empare et s'y tient paisiblement assis (1). »

BARTHÉLEMY, *Voyage du jeune Anacharsis*, t. I, p. 352.

— « Déjà les sociétés ne s'entendent plus entre elles. Je vois naître la diversité des langues, puissant moyen : de *réunion* entre les familles (parlant la même langue), *de séparation entre les sociétés* (parlant des langues différentes). J'ai remarqué ailleurs qu'aujourd'hui comme alors, la diversité des langues a été LE PLUS GRAND OBSTACLE à l'achève ment de l'ouvrage de l'impiété et de l'orgueil, et j'ajouterai que le parti philosophique, pour conduire son œuvre à sa perfection, cherchait autant qu'il le pouvait à faire disparaître la diversité des langues, en répandant en Europe le goût de la langue de la société dans laquelle son œuvre était le plus avancée. Chaque peuple doit conserver sa langue, parce que toute langue suffit aux besoins du peuple qui la parle, et qu'elle peut se perfectionner avec sa constitution (2). »

BONALD, *Théorie du pouvoir politique et religieux*, t. II, p. 81.

— « On doit laisser à chaque province sa langue particulière. C'est une barrière que la sage nature met aux progrès des innovations, et encore aujourd'hui comme autrefois, *la diversité des langues empêche que l'édifice de l'orgueil et de l'impiété ne s'achève*. C'est le moyen le plus efficace que la nature puisse employer pour la conservation de l'espèce humaine. La révolution a pénétré plus lentement et n'a jamais été bien affermie dans les

(1) Avant, que la presse ait rendu universelle, l'incompressibilité de l'examen; la domination anarchique du vice est éphémère. Ceux, que les bourgeois de tous les temps nomment barbares, viennent subjuguer les civilisés; et, l'ordre règne : jusqu'à ce que les barbares, devenus civilisés; soient eux-mêmes subjugués : par d'autres barbares.

(2) La réduction, à une seule langue, est la perfection du langage. Mais, cette langue unique, en tant que rationnelle, est à faire : et, elle se fera.

provinces du midi de la France, dans la basse Bretagne, dans le pays des Basques, dans l'Alsace, dans toutes les parties du royaume où l'on ne parlait pas la langue de la capitale. »

Id., t. III, p. 45.

— « Si le monde entier entendait le français, il y aurait de quoi bouleverser le monde (1). »

BONALD, *Démonstration philos. du principe constitutif de la société*, p. 318.

— « Nous montrerons que s'il était impossible de faire du latin une langue vulgaire, commune à l'Europe entière, la conservation de l'usage d'écrire en latin sur les sciences n'eût eu pour ceux qui les cultivent qu'une utilité passagère; que l'existence d'une sorte de langue scientifique, la même chez toutes les nations, tandis que le peuple de chacune d'elles en parlerait une différente, y eût séparé les hommes en deux classes, eût perpétué dans le peuple les préjugés et les erreurs; eût mis un éternel obstacle à la véritable égalité, à un usage égal de la même raison, à une égale connaissance des libertés nécessaires; et, en arrêtant ainsi le progrès de la masse de l'espèce humaine, eût fini, comme dans l'Orient, par mettre un terme à ceux des sciences elles-mêmes. »

CONDORCET, *Tableau des progrès de l'esprit humain*, p. 171.

— « A la vue de tous ces désordres..... je ne vois que deux expédients : le premier, de ne point avoir d'esclaves d'une seule et même nation, mais, autant qu'il est possible, qui parlent différentes langues, si l'on veut qu'ils portent plus aisément le joug de la servitude; le second est, etc. »

PLATON, *Lois*, l. VI.

En combien de manières, la division des langues peut-elle servir : au maintien du despotisme; au monopole des développements de l'intelligence; à l'ignorance; à l'exploitation des masses?

(1) C'est très-vrai. Et, comme, au moyen des traductions, le monde entier entend le français; le monde est bouleversé. Et, c'est précisément ce bouleversement, qui est nécessaire, pour l'amener : à l'unité.

De deux manières principales :

Par la division des langues, entre les classes formant une même société ;

Par la division des langues, entre les diverses sociétés.

Division des langues, entre les classes formant une même société.

Il y a deux espèces de langues : langue parlée ; langue écrite.

Il y a maintenant deux espèces de sociétés : société soumise au droit divin ; société soumise au droit des majorités.

Commençons par les sociétés de droit divin.

Cette espèce de société est exclusivement relative : à l'absolutisme ; à l'infaillibilité du chef ou plutôt de l'interprète de la révélation. Tout ce qui est enlevé, à cet interprète, appartient nécessairement : à une majorité, pour toute l'époque d'ignorance.

Dès lors, nous pouvons affirmer : qu'il n'y a plus de société soumise au droit divin : dans toute la valeur de cette expression. Constantinople et Saint-Pétersbourg lui-même, plus absolu que Constantinople, n'oseraient faire reposer l'ordre, sur une décision arbitraire du chef de l'Église ; si, elle opprimait, trop ouvertement, les principaux chefs de la société. Quant à l'Angleterre, l'autocratie divine n'y est que nominale; et, la majorité aristocratique, qui la domine, est bien près de passer : du régime nobiliaire; au régime bour-

geois. L'Autriche et la Prusse admettent, en droit, la tolérance religieuse; et, cette tolérance ne laisse au droit divin : qu'une valeur nominale.

Partout, où le droit divin règne nominalement; la division des langues parlées peut-elle, au sein d'une même nation, servir : au maintien de l'ignorance; à la conservation des préjugés; bases de cette espèce de société?

En théorie : du moment, que la tolérance religieuse existe; du moment, que l'infaillibilité de l'interprète de la révélation n'est plus soutenue par une inquisition; la différence des langues parlées, entre les différentes classes d'une même société, ne suffit plus : pour empêcher l'examen; alors, les individus, de la classe exploitante, cherchent, parmi les classes exploitées, des appuis à leurs opinions. Partout, où une inquisition réelle existe; il n'y a pas d'opinions; il n'y a que des dogmes : tenus pour vérités.

En pratique : la différence de la langue parlée, entre les différentes classes, s'évanouit insensiblement.

Dans les sociétés, où le droit divin a déjà cessé d'être nominal; dans les sociétés, soumises au droit des majorités; l'aristocratie nobiliaire s'y trouve, depuis que la presse existe, bientôt anéantie : par l'aristocratie d'argent; et, l'aristocratie d'argent a besoin d'une langue commune : pour pouvoir exister.

La division, par langue écrite, ne peut servir au maintien du despotisme : que, là où le droit divin existe, dans toute sa vigueur. Du moment, que l'infaillibilité

du pape a pu être attaquée ; la langue latine a cessé d'être : la langue scientifique. Les rois, eux-mêmes, esclaves révoltés, s'empressaient de parler et d'écrire, ce qu'ils appelaient : le langage de la liberté.

Division des langues, entre les diverses sociétés.

Diverses sociétés ! Que signifie cette expression ? Si, nous voulions être exact ; nous ferions cette demande : presque, sur chaque mot du dictionnaire. Arrêtons-nous un instant. Ne craignez-rien, lecteur ! nous serons bref.

Comment appartient-on : à une même société ?

1° Par la soumission à une même loi religieuse ;

2° Par la soumission à une même loi civile ;

3° Par la communication des idées.

Partout, où la tolérance religieuse existe ; la soumission, à une même loi religieuse, n'est plus le lien social. Si elle l'est : en France, il y a dix sociétés ; en Angleterre, cent ; aux États-Unis, mille.

Partout, où la loi civile n'est point absolue ; elle ne peut être lien social. Non-seulement : le Parisien et l'habitant de l'île Bourbon ne sont pas soumis à une même loi ; mais, le Parisien et l'habitant de la banlieue n'ont pas les mêmes lois.

Reste donc la communication des idées. Sous ce rapport, les hommes de toutes les parties du monde se communiquent leurs idées. Il n'y a donc déjà plus de sociétés diverses ; il n'y a déjà plus qu'une société,

anarchique il est vrai, mais une; à moins, qu'on ne nous prouve : que, nous avons mal raisonné.

Mais, évitons les difficultés. Supposons : que la France soit une société; l'Angleterre, la Russie, etc., d'autres sociétés. En quoi la division des langues peut-elle, au sein de ces prétendues sociétés, servir plus longtemps, au maintien : du despotisme; du monopole des développements de l'intelligence ; de la conservation des préjugés?

Si, la division des langues peut y contribuer; ce sera au profit : des préjugés religieux; des préjugés politiques; ou, des préjugés sociaux. En laissant de côté les préjugés, relatifs aux sciences physiques, il n'y en a pas d'autres.

Préjugés religieux.

Non-seulement : dans chaque nation, chaque individu examine les préjugés religieux de son voisin, ce qu'il est autorisé de faire, en vertu de la tolérance ; mais, quoique ceci n'appartient pas au point que nous examinons, chaque nation examine les préjugés religieux de ses voisins. Et, ces examens, faits en dehors de la soumission aux préjugés qu'ils examinent; et, que dès lors ils supposent nécessairement; restent-ils renfermés, dans la nation qui les a faits ? Nullement. Chaque examen est traduit, dans la langue relative au préjugé attaqué; et, il n'y a pas de barrière qui puisse empêcher qu'il n'aille déraciner les préjugés : si, ce n'est chez ceux qui s'y soumettent; au moins, chez leurs enfants. Il en est de même : des préjugés politiques; et, des

préjugés sociaux. Il est inutile : de s'étendre sur l'évidence.

La division des langues : soit, au sein de chaque nation; soit, entre les nations; est donc devenue incapable, de servir plus longtemps d'appui, à l'existence de l'ordre : par le despotisme.

---

§ 6.

Pratique sociale, opposition et opinion.

« Si les mots ne signifient rien, il est de toute impossibilité pour les hommes de s'entendre entre eux, et, disons plus, de s'entendre avec eux-mêmes. »
ARISTOTE, *Métaphys.*, l. II.

A

PRATIQUE SOCIALE.

« L'usage est le tyran des langues vivantes. »

C'est très-bien. Mais où se trouve l'expression de cette tyrannie? Il faut : qu'elle soit quelque part; et, clairement exprimée. Sinon, chacun sera le tyran; et, une société de tyrans est tout ce qu'il y a de moins sociables : témoin les partisans de la liberté; qui ne s'entendent point, sur la valeur du mot liberté; et, qui sont bien : les plus insociables des êtres.

A cette objection, chacun nous crie : C'est au dic-

tionnaire qu'il faut recourir; pour avoir : les valeurs des expressions.

Encore très-bien. Allons-y; et, commençons : par le mot *dictionnaire*. Là, nous trouvons :

« *Il n'y a que Dieu qui puisse faire un dictionnaire parfait.* »

Ainsi, de l'aveu du dictionnaire, tous les dictionnaires sont mauvais; et, l'on ne parle : que, pour ne pas s'entendre. Ceci, n'est pas un obstacle à l'existence de l'ordre; aussi longtemps; que, la société est assez forte : pour empêcher les discussions; pour comprimer l'examen; au contraire, cette impossibilité de se comprendre est même utile : alors. Mais, du moment que cette force sociale cesse d'exister; il faut : que, le dictionnaire parfait existe; ou, que l'ordre, c'est-à-dire l'humanité : vienne à s'évanouir.

B

OPPOSITION.

« Le langage humain n'est pas assez clair. Dieu lui-même, s'il daignait nous parler dans nos langues, ne nous dirait rien sur quoi l'on ne pût disputer (1). »

ROUSSEAU, *Lettre à M. de Beaumont.*

— « Nous n'entendons guère que nos propres pensées (2). »

M. COUSIN, *Fragm. philos.*, t. II, p. 82.

— « Si l'on n'est extrêmement attentif aux mots dont nous avons coutume de nous servir, soit pour accorder, soit pour nier, on se verra forcé d'avouer des absurdités plus grandes encore que celles qu'on vient de voir. »

PLATON, *Théétète*, Socrate interlocuteur.

Nous pourrions multiplier ces citations à l'infini. Celles, que nous venons de donner, suffisent pour démontrer : que, les expressions n'ont encore rien : de déterminé.

(1) Nous ne pouvons trop rappeler cette citation : parce qu'elle est d'une vérité, presque généralement ignorée; et, qu'il faut nécessairement connaître, avant de chercher : à y porter remède.

(2) Il paraît : que, M. Cousin a la certitude de n'être compris de personne. Alors, pourquoi a-t-il écrit? Si, nous n'avions eu la certitude d'être compris, de ceux qui auraient la patience de nous lire; nous n'eussions jamais taillé une plume.

C

OPINION.

« Cette maîtresse d'erreur, que l'on appelle fantaisie, opinion, est d'autant plus fourbe qu'elle ne l'est pas toujours; car elle serait règle infaillible de vérité, si elle l'était infaillible du mensonge (1). Mais étant le plus souvent fausse, elle ne donne aucune marque de la qualité, marquant de même caractère le vrai et le faux. »

PASCAL, *Pensées*.

— « Et puis le philosophe conserverait quelque respect pour l'opinion !..... Qu'il lui obéisse parfois, comme le plus faible au plus fort, soit; mais la respecter ! ce serait se montrer plus sot que le vulgaire, et c'est beaucoup dire. »

M. CH. LEMESLE, *Misanthropopanutopies*, p. 179.

Il est bien singulier : qu'il n'y ait presque pas un grand homme, tant pour les temps anciens que pour les temps modernes, qui n'ait reconnu : que, jusqu'à lui, il n'y avait encore que des opinions ; et, qu'en même temps, il soit presque impossible d'en trouver un : qui n'ait affirmé, dogmatisé. D'où peut provenir cette singularité? De ce qu'il est facile de reconnaître :

(1) Pascal savait: que, tous les dogmes, prétendus révélés, ne sont que des opinions; et, c'était ce qui le rendait si malheureux. Pour lui, il n'y avait pas de vérité ; et, cela devait être : pour son époque; et, pour un esprit aussi logique que le sien.

que, les autres ne savent rien ; et, très-difficile d'avouer : que, soi-même : on n'en sait pas davantage.

La question de la diversité des langues, n'est, pour ainsi dire, jamais sortie du domaine de la science ; et, dans le même domaine, il serait difficile d'y trouver : une opinion dominante. Nous croyons, cependant, avoir démontré : que, ce moyen est devenu incapable de servir, davantage, au maintien du despotisme ; et, qu'au contraire : cette même diversité, tant entre les nations qu'au sein même de chaque nation ; est devenue un auxiliaire : de l'anarchie.

APPENDICE AU CHAPITRE VIII.

J'ai dit ailleurs : qu'avant d'arriver au titre IV, j'aurais donné la preuve, rationnellement incontestable : de l'immatérialité des âmes ; par conséquent, de leur éternité ; par conséquent, de la réalité de l'éternelle raison, de l'éternelle justice ; par conséquent, de la réalité de la sanction religieuse, identique à l'éternelle justice. J'ai dit, en outre : que, cette preuve, rationnellement incontestable ou réellement théorique, pourrait se vérifier expérimentalement ; c'est-à-dire : par la pratique. J'ai dit enfin : que si, après m'être acquitté de mes promesses, je venais à mourir ; ou, que si, alors, le reste de mes manuscrits venait à se perdre ; quiconque aurait lu attentivement ce que j'ai publié, pourrait, comme moi-même, continuer cette œuvre jusqu'au titre XII. Chacun peut voir, maintenant : que, je me suis acquitté de ce que j'ai promis.

Arrivé à l'âge de soixante-quatorze ans, malade et affaibli par un excès de travail, je ferai mes efforts pour veiller à la publication des ouvrages annoncés, comme compléments de la *Science sociale*, sous les titres : de *Foi religieuse*, *Foi matérialiste*, *Protestantisme*, *Philosophie de Descartes*, *Philosophie de Bacon*. *Philo-*

sophie éclectique, Bourgeoisisme, etc., etc. Si, je viens à mourir, auparavant, j'ai la consolation de savoir : que, ces ouvrages seront publiés, fidèlement et immédiatement. J'en ai mis les manuscrits en des mains, dont je suis aussi sûr : que, de moi-même.

J'ai dit aussi et j'ai prouvé :

Que, l'existence de toute humanité possible se partageait, nécessairement, en trois périodes parfaitement distinctes :

1° Celle d'ignorance sociale, sur la réalité du droit; et, de possibilité de comprimer l'examen;

2° Celle d'ignorance sociale, sur la réalité du droit; et, d'impossibilité de comprimer l'examen;

3° Celle de connaissance, sur la réalité du droit.

J'ai dit, en outre; et, j'ai prouvé également :

Que, pendant la première époque, un droit hypothétique doit être imposé socialement comme réel : au moyen d'une force, transformée en raison par le sophisme, sous la sanction d'une inquisition quelconque; inquisition, dominant l'éducation et l'instruction : sous peine de mort sociale;

Que, pendant la seconde époque, l'ordre, vie sociale, devenait de plus en plus impossible; et, qu'alors l'anarchie croissait, nécessairement, en suivant une progression, continuellement accélérée, comme la chute des graves; jusqu'à ce que : la société vînt à périr; ou, que la période de connaissance, sur la réalité du droit, vînt à s'établir socialement.

Nous avons, en outre, également dit et prouvé :

Que, pendant la première période, ou d'ignorance

sociale et de possibilité de comprimer l'examen ; l'ordre, vie sociale, ne pouvait exister : que, par la plus grande exploitation possible des masses, au profit des plus petites minorités possibles ; et cela : au maximum possible des circonstances ;

Que, pendant la seconde période, ou d'ignorance sociale et d'impossibilité de comprimer l'examen ; l'ordre, vie sociale, n'était plus possible : ni par l'exploitation des masses ; ni, par la non-exploitation des masses ;

Que, pendant la troisième période, ou de connaissance sur la réalité du droit : personne, nécessairement, ne pouvait être exploité ; et, que chacun savait, nécessairement aussi ; que, sa position : relativement à son propre mérite ; et, relativement à l'éternelle justice ; était toujours : la meilleure possible.

Nous avons, en outre, également dit et prouvé :

Que, pendant la première période, ou d'ignorance sociale sur la réalité du droit et de possibilité de comprimer l'examen ; l'exploitation des masses, au maximum possible des circonstances, avait nécessairement lieu : dès, que le sol était aliéné : soit aux individus ; soit à des groupes d'individus ;

Que, pendant la seconde période, ou d'ignorance sociale sur la réalité du droit, et d'impossibilité de comprimer l'examen ; l'ordre, vie sociale, était absolument impossible : soit, que le sol fût aliéné ; soit, qu'il appartînt à la propriété collective ;

Que, pendant la troisième période, ou de connaissance sociale sur la réalité du droit ; le sol, nécessaire-

ment, appartenait à la propriété collective; qu'alors, personne ne pouvait être socialement exploité; et qu'alors, l'ordre, vie sociale, était imperturbable; aussi longtemps : que, la vie physique du globe restait possible.

Avant, de terminer ce travail sur la science sociale; dont, nos autres travaux ne sont et ne seront que des compléments; nous allons joindre ici quelques morceaux, qui se trouvent déjà imprimés en d'autres parties de nos ouvrages; et, que ceux qui ne les ont pas, aimeront à trouver unis : à ce travail capital.

Ce sont :

1° La théorie générale de l'impôt;

2° La théorie générale de l'organisation de la propriété;

3° La théorie générale des associations particulières, tant nationales que domestiques;

4° Un résumé de la situation sociale actuelle;

5° Un programme de discussion contradictoire;

6° Une lettre collective, adressée par moi, à MM. les membres

Du Sénat;

Du Corps législatif;

Du conseil d'État;

Des anciennes assemblées constituantes et législatives;

De l'Académie des sciences morales et politiques;

Et à tous ceux qui s'occupent de la grande question d'ordre social.

Le tout extrait du second volume de l'ouvrage inti-

tulé : Qu'est-ce que la science sociale? depuis la page 261 jusqu'à la page 372.

Et, j'engage ceux qui auraient déjà lu ces morceaux, à les relire une seconde et même une troisième fois; j'affirme : que, ce ne sera pas inutilement.

J'y joindrai en outre :

1° Une lettre de M. Benoiston de Chateauneuf, membre de l'Académie des sciences morales et politiques;

2° Une lettre de M. le secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques;

3° Ma réponse à cette lettre, avec mes observations sur les inconvénients d'avoir deux académies des sciences.

De plus :

1° Des observations préliminaires, relatives à une lettre que M. Odilon-Barrot m'a fait l'honneur de m'écrire, relativement à mes ouvrages;

2° Cette lettre, elle-même, avec mes observations;

3° Des objections qui m'ont été adressées, relativement à l'application des principes que j'expose;

4° Mes réponses à ces objections.

5° Enfin, une lettre de M. de Lamartine, une de M. A. de Gasparin, une de P. Vinçard et une de notre poëte national que nous venons de perdre, P. de Béranger; ainsi, que mes observations sur ces lettres.

Le tout extrait du quatrième volume du même ouvrage depuis la page 38 jusqu'à la page 46; et depuis la page 54 jusqu'à la page 110.

Après ces insertions, je dirai :

Pourquoi mes ouvrages resteront, socialement, tout

à fait inutiles : jusqu'à ce que l'anarchie, conséquence nécessaire de l'ignorance sociale sur la réalité du droit, mise en présence de l'incompressibilité de l'examen; ait rendu nécessaire, absolument nécessaire : l'acceptation et l'application de la science sociale, rendue rationnellement incontestable : vis-à-vis de tous et de chacun.

THÉORIE GÉNÉRALE DE L'IMPOT.

I.

« La théorie des impôts est la véritable législation du peuple. » MIRABEAU.

— « La plus grande partie des frais de l'établissement social (1) est destinée à DÉFENDRE LE RICHE CONTRE LE PAUVRE, parce que si on les laissait à leurs forces respectives, le premier ne tarderait pas à être dépouillé. »

SISMONDI, *Nouveaux principes d'économie politique*, liv. VI, ch. I.

— « Tant que l'ignorance sociale, sur la réalité du droit, oblige à transformer une force en droit, sous un masque de sophismes; les forts, en plus petit nombre possible, doivent avoir la plus grande richesse possible, pour qu'ils aient le plus grand intérêt possible, à empêcher l'examen du DROIT, seule base d'ordre possible; et, les masses doivent souffrir, la plus grande misère, tant intellectuelle que matérielle, possible, afin qu'il soit aussi facile que possible de les empêcher d'examiner UN DROIT FACTICE. Alors, la plus grande partie des frais de l'établissement social est destinée : à DÉFENDRE LE RICHE CONTRE LE PAUVRE; parce que : si, on les laissait à leurs forces respectives; le premier ne tarderait pas : à être dépouillé.

« Mais, quand l'ignorance, sur la réalité du droit, se trouve socialement anéantie; les frais de l'établissement social sont destinés :

(1) Le revenu social ou l'impôt.

à établir et à maintenir l'impossibilité du paupérisme, tant moral que matériel; et, par conséquent, à procurer le plus grand bien-être possible de tous et de chacun, conformément au droit réel : parce qu'alors L'ORDRE, vie sociale, EST ESSENTIELLEMENT BASÉ SUR LE DROIT RÉEL. »

COLINS, *Mss.*

— « .... Appelez-vous donc conservateurs tant que vous voudrez, hommes d'État à petite vue et à petite portée, nous rirons de pitié; car PRÊCHER LE MAINTIEN D'UN ÉTAT FÉBRILE ET MALADIF, AU LIEU DE CHERCHER LE REMÈDE EFFICACE, C'EST LE PROPRE DE L'INEPTIE ET DE LA SOTTISE. »

LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE.

Toute théorie générale se rapporte :

Soit à l'ordre physique;

Soit à l'ordre moral.

Toute théorie générale, se rapportant à l'ordre physique, n'a besoin que d'exposer le *comment*, c'est-à-dire : l'enchaînement de causes et d'effets NÉCESSAIRES. Une pareille théorie se compose exclusivement : de l'*exposition* de CE QUI EST, *dans le domaine de la* NÉCESSITÉ.

Toute théorie générale, se rapportant à l'ordre moral, à l'ordre social, doit, en outre, exposer : CE QUI DOIT ÊTRE, OU NE DOIT PAS ÊTRE, *dans le domaine de la* LIBERTÉ.

Cette dernière théorie générale ne doit donc plus se borner: à l'exposition du *comment;* elle doit encore exposer : le *pourquoi;* et même, un *pourquoi premier*, qui ne puisse se rapporter à un autre. Il faudra donc : que, ce *pourquoi définitif*, puisse se rattacher, immédiatement, à la base première d'ordre social, le DROIT; lequel, socialement, n'est autre et ne peut être autre : que, l'EXPRESSION DE LA NÉCESSITÉ SOCIALE, l'EXPRESSION DE LA VIE SOCIALE, l'EXPRESSION DE L'ORDRE.

Je prie de remarquer, très-particulièrement, la définition que je viens de donner : du droit généralement considéré et

abstraction faite de justice absolue; justice, que l'époque d'ignorance sociale, qui dure encore, est incapable de préciser.

En époque d'ignorance sociale, sur la réalité du droit; quand il n'y a de droit possible, qu'une force masquée de sophismes; quand l'examen est encore compressible; c'est-à-dire : tant qu'une inquisition peut exister plus qu'éphémèrement; la *nécessité sociale* exige : qu'une force quelconque soit transformée en DROIT; puisqu'un droit quelconque, socialement accepté comme réel, est la seule base possible : d'ordre social, de vie sociale. Alors, le droit est essentiellement : *relatif à la force.*

En époque d'ignorance sociale, sur la réalité du droit; et, en présence de l'incompressibilité de l'examen; il n'y a plus de possibilité de transformer une force quelconque en droit; et, l'ignorance sociale : empêchant toute démonstration relative à la réalité du droit; il n'y a donc, pour cette époque, *qui est la nôtre* : AUCUN DROIT POSSIBLE. Et, le droit, illusoire ou réel, n'étant autre que la base de l'existence sociale; la *nécessité sociale* devient alors : ou, la démonstration de la réalité du droit, anéantissement de l'ignorance sociale; ou, la destruction de la base sociale, c'est-à-dire : la mort de l'humanité.

Dès, que l'ignorance sociale, sur la réalité du droit, se trouve anéantie; le droit, alors, cesse d'être *relatif à la force;* il devient ABSOLU ou *relatif à la vérité,* dont il est la déduction; et, la nécessité sociale se trouve alors : L'ÉTABLISSEMENT ET LE MAINTIEN DU DROIT DÉMONTRÉ RÉEL.

Les propositions, qui précèdent, ne peuvent être contestées : que, par le sophisme.

Ce que, en épigraphe, j'ai cité de Sismondi, est bien l'exposé du fait; auquel, se trouve joint un *pourquoi.* Ce n'est cependant point une théorie générale : car, l'exposé du *fait,* quoique vrai pour l'époque d'ignorance, n'est point accompagné : d'un *comment*, d'une démonstration suffi-

sante; et, l'exposé du *pourquoi*, également vrai néanmoins, n'est même pas donné : comme appartenant au droit; quoique, cependant, il en dérive primitivement : comme se rapportant à la force, seul droit possible en époque d'ignorance.

Pour, que le passage de Sismondi pût servir d'épigraphe à une théorie générale de l'impôt, même seulement relative à l'époque d'ignorance; il faudrait que, déjà, il eût été démontré : quand, il est de *droit* que l'humanité soit divisée en riches et en pauvres; quand, cette division rend tout ordre impossible, ce qui rejette alors cette division *hors du droit;* enfin, quand l'humanité ne peut plus être divisée en classes de riches et de pauvres; mais, doit être constituée, *pour qu'elle puisse exister*, de manière : que, tous soient *nécessairement* riches; et, que le plus ou le moins de richesses, soit, *nécessairement*, l'expression du plus ou moins de mérite; sauf les exceptions relatives : à la *fatalité*, à l'expiation, à la justice éternelle, *embrassant les différentes vies des individus;* exceptions, qui se trouvent en dehors du domaine d'organisation rationnelle de propriété; comme, n'appartenant *plus :* au domaine de la *liberté*.

Il faudrait, en outre, avoir démontré :

Comment, l'humanité peut être *nécessairement* divisée en pauvres et en riches : par le seul effet d'une première organisation de propriété;

Comment, cette division, par le seul moyen possible, l'incompressibilité de l'examen, devient anarchique : *nécessairement* aussi;

Enfin, *comment* il est possible, par le seul effet de la seconde organisation de propriété, deux seulement pouvant exister; que, TOUS soient NÉCESSAIREMENT RICHES; en appelant *riches :* ceux qui ont, *certainement*, toujours de quoi satisfaire tous les besoins raisonnables dérivant : soit de l'organisme; soit de l'intelligence.

Pour aussi longtemps : que, l'ignorance sociale, sur la

réalité du droit, n'est point évanouie; il faut : que, ce que la société donne comme DROIT, ne puisse être examiné par les masses. Et, cet examen peut seulement être efficacement interdit aux masses; lorsqu'on est parvenu à les réduire à la nécessité : d'un *travail incessant;* encore, pour autant que la presse n'est point devenue incompressible. Pour cette époque, *la division de l'humanité, en pauvres et en riches,* est donc bien réellement de DROIT; puisqu'elle est : l'expression de la *nécessité sociale;* l'expression, du *sine quâ non* de vie sociale : l'ORDRE.

Du moment, que l'examen ne peut plus être socialement comprimé; le *droit absolu, le droit relatif à la raison rendue incontestable,* doit être substitué : *au droit relatif à la force;* qui seul, jusqu'alors, a pu être donné et accepté comme droit; toujours, du reste, masqué de sophismes imposés comme vérités; autant, que cela se trouve possible. Or, il est évident : que, du moment que le droit réel, le droit relatif à la raison doit régner; le plus ou le moins de richesse devient, nécessairement : l'expression du plus ou moins de mérite; sauf, je le répète, les exceptions relatives à la fatalité : nommée *hasard*, en époque d'ignorance; nommée *éternelle justice*, en époque de connaissance.

La présente théorie générale démontrera, d'une manière aussi incontestable que *un est un :*

COMMENT, l'humanité peut être divisée en pauvres et en riches; par l'aliénation du sol : soit à un; soit à plusieurs individus;

COMMENT, cette division existe *nécessairement :* tant, que dure l'ignorance sociale; et, que l'examen peut être comprimé;

COMMENT, cette division devient nécessairement anarchi-

que, par l'incompressibilité de l'examen, résultat nécessaire : des développements de l'intelligence ;

Et, COMMENT l'entrée du sol à la propriété collective; et, EXCLUSIVEMENT CETTE ENTRÉE; rend nécessairement *riches;* tous les individus, sans exception possible; et, le plus ou moins de richesse : relatif au mérite; sauf les exceptions, dérivant de la fatalité.

Parmi, les mille *pourquoi;* qui, SECONDAIREMENT, rattachent au droit la division en pauvres et en riches; il en est UN, que nous pourrions éluder; et que, loin de là, nous allons aborder franchement; c'est : PARCE QU'IL Y A DES NATIONALITÉS.

En effet : il y a seulement des nationalités, par absence de droit réel, incontestablement démontré. Ce droit, est nécessairement unique; et, là où il n'y a qu'un droit possible, il n'y a qu'un peuple possible. Car, ce qui constitue, exclusivement, les nationalités; c'est : la différence de droits, ou l'absence de droit commun; la nécessité de s'en rapporter à la force, à l'*ultima ratio regum*, comme critérium commun de droit; la force, étant la seule sanction commune POSSIBLE : entre les nations.

Arrivons : à la conséquence nécessaire de la force, considérée comme seul critérium possible de droit, au sein des nations. C'est : que tant que la force est seul critérium possible, de droit, au sein des nations; la force est, nécessairement aussi, seul critérium possible de droit, au sein de chacune d'elles. Et, tant que la force est le seul droit possible; les forts sont, nécessairement, les seuls riches possibles; et, les faibles, les seuls pauvres possibles. Il est évident, qu'alors : *la plus grande partie des frais de l'établissement social est destinée à défendre le riche contre le pauvre; parce que si on les laissait à leurs forces respectives, le premier ne tarderait pas : à être dépouillé.*

Mais, quand l'excès d'anarchie a forcé : de reconnaître la nécessité du droit réel ; a forcé : de le chercher, de le trouver et de l'établir ;

Quand, alors, le gouvernement cesse : d'être la représentation des forts ;

Quand, il est la représentation de tous, pour exécuter : ce, qui est universellement reconnu : être le droit réel ;

Alors :

Tous les frais, de l'établissement social, sont employés : au bien de tous ;

Ce qui fait : que, l'IMPOT, ou mieux le REVENU SOCIAL, n'est plus *un joug, un joug aussi pesant que possible ;* ainsi, que le nomme Sismondi ; mais bien : la SOURCE DU BONHEUR DE TOUS.

— Est-ce clair ?

— Ici, nous entendons les prôneurs de la maxime : *il y aura toujours des pauvres, le paupérisme est inhérent à l'humanité;* s'écrier, avec cette vanité insultante, caractéristique de l'ignorance :

— « Ah! vous voulez que toutes les nations soient anéanties, avant que l'anéantissement du paupérisme soit possible ! Eh bien ! nous sommes tranquilles alors, car TOUJOURS IL Y AURA DES PAUVRES. »

— Ne vous réjouissez pas tant, Messieurs ! Si, vous aviez raison, vous auriez prononcé votre arrêt de mort. Mais, ne craignez rien. Il suffit : qu'une nation puissante, comme la France ou l'Angleterre, par exemple, s'organise conformément à la justice, après que l'ignorance sociale a été détruite : pour, que le paupérisme soit aussi diminué que possible, relativement aux circonstances ; et, que cet anéantissement de l'ignorance, chez une nation, finisse bientôt par anéantir les nationalités ; sans, qu'il soit besoin, à cet égard, de faire intervenir : la force brutale.

C'est ici, maintenant, que doit se placer une observation

II.

« Les philanthropes sont insensibles à la misère du prolétaire français, au dénûment de l'ouvrier qui habite le même toit qu'eux; mais aussitôt qu'aux antipodes quelques iniquités se commettent, oh! alors leurs passions s'exaltent, l'humanité qui souffre au bout du monde leur paraît bien plus digne de pitié que celle qui languit dans leur propre patrie. »

L.-N. BONAPARTE.

— « C'est, parfaitement apprécié. Voyez le succès : de l'ONCLE TOM. »

Commentaire du Sens commun.

— « Par l'impôt foncier, vous faites renchérir le pain et la viande du peuple. »

M. THIERS, *de la Propriété.*

Tout produit, toute richesse proprement dite, toute chose utile, échangeable, transmissible, peut, sans exception aucune, être représentée : par du capital et du travail; ou, par du travail et du capital. Ici, le mot *capital* renferme : et le sol; et les richesses acquises. Le sol, comme propriété, est même acquis : par le travail, par *la prise de possession*, en faisant abstraction : de juste et d'injuste (1).

Ainsi, tout produit *primitif*, toute propriété PRIMITIVE, est une rémunération du travail; un SALAIRE (2).

(1) J'expose ici la valeur que je donne au mot CAPITAL : parce que, selon Rossi lui-même, il n'y a pas deux économistes qui soient d'accord : sur la valeur de cette expression. En traitant de l'économie politique, j'indiquerai les innombrables logomachies de cette prétendue science : qui est, aux sciences morales, ce que l'alchimie a été : aux sciences physiques.

(2) Il en est, du mot *salaire;* comme : du mot *capital*. J'ai dû en déterminer la valeur : *rémunération du travail.*

Du moment que, dans un produit *secondaire*, nous distinguons la part du capital de la part du travail; que devons-nous entendre : par cette distinction?

Le capital, alors, est ce qui a déjà été nommé : du *travail accumulé*. Dans la circonstance actuelle, la valeur du mot *capital* sera mieux exprimée par l'expression : SALAIRE ACCUMULÉ. Ce salaire accumulé est : ce qui n'aura point été NÉCESSAIRE : *à la vie, à la conservation, au développement du travailleur : tant, pour le physique; que, pour le moral.*

Ainsi, *salaire accumulé* équivaudra : à SALAIRE PASSÉ; salaire, ayant plus que suffi : à l'actualité; et, ce sera : ce qui se rapporte à cette source, dans chaque produit; qui constituera : *la part du capital.*

Le travail est alors : tout, ce qui AGIT sur le capital; et, la rémunération, de cette action *proprement dite*, (1) sera : du SALAIRE ACTUEL; du salaire *devant servir : à la vie, à la conservation, au développement, etc., de celui qui agit* RÉELLEMENT; *en un mot* : *du* TRAVAILLEUR.

Maintenant, comme il faut être parfaitement clair; et, ne laisser aucun doute, sur la distinction *pratique :* entre salaire *passé;* et, salaire *actuel;* comment connaîtrons-nous le passage : d'un *salaire*, d'une *chose*, de l'état *actuel*, à l'état *passé;* et, réciproquement? Sans possibilité, de faire cette distinction; nous n'avons rien de déterminé; et, nécessairement, alors : nous restons dans le vague.

Nous venons de dire : que, le salutaire actuel doit servir : à la vie, à la conservation, au développement, etc., du

(1) Le travail, *proprement dit*, est exclusif à l'humanité. Si, le cheval, le bœuf, l'âne, etc., les machines, etc., travaillaient, d'une manière proprement et non figurément dite; ils seraient des hommes; ils appartiendraient à l'humanité; et, en auraient tous les droits : ce qui serait l'anéantissement de tout droit, autre que la force. Nous verrons, ailleurs : que, toute l'économie politique, consacrant l'exploitation des masses, est basée : sur, des expressions figurées prises au propre; comme : la terre *produit*, au lieu de *fonctionne;* les chevaux *travaillent*, les machines *travaillent*, au lieu de *fonctionnent*.

travailleur. Dès lors, toute chose, représentant le salaire, appartiendra : au salaire *actuel ;* tant, que le travailleur conservera cette même *chose ;* ou, *celle* qu'il aura obtenue en échange, pour sa conservation, ou pour son travail, dans l'état où elle se trouve. Mais, du moment qu'il s'en servira : pour la transformer en un nouveau produit; au moyen de son travail ou du travail d'autrui; cette *chose*, qui appartenait au salaire actuel, pourra passer à l'état de salaire passé : selon, que cette chose sera, oui ou non, en sus des besoins relatifs : à la conservation, au développement, etc., de son propriétaire. Si, alors, la *chose* transformée passe à l'état de salaire passé; elle contiendra : une part relative au salaire *actuel*. Et, le tout redeviendra même salaire *actuel :* si, le tout est nécessaire : à la vie, au développement, aux jouissances enfin : du travailleur.

Ainsi, un même capital peut appartenir : soit au salaire passé; soit au salaire actuel; selon l'individu, qui en a la propriété. Un sac de blé, s'il dépasse ce qui appartient au salaire actuel du fermier, fera partie du salaire passé. Dès, que ce même sac est donné à un charretier, etc., comme salaire; ce sac devient salaire actuel, dans les mains de l'ouvrier. En repassant entre les mains d'un marchand : une partie de ce sac deviendra salaire actuel, pour le travail du marchand ; et, l'autre partie, salaire passé ; comme, ayant été échangée avec du capital : *salaire passé*.

Résumons : par un exemple relatif à notre société actuelle.

Le capital du propriétaire, dépassant ce qui est nécessaire à ses besoins ; est, du salaire *passé*.

Le capital du prolétaire, est toujours du salaire *actuel ;* et, reste tel, dans ses mains; tant, que le prolétaire ne passe point : à l'état de propriétaire (1).

(1) Quand je traiterai de l'économie politique, la distinction, entre le propriétaire et le prolétaire, sera parfaitement déterminée; et, rapportée à

Quand, dans la société nouvelle, il n'y aura plus de *prolétaires;* et, que tous seront *propriétaires;* la quantité de capital qu'un individu devra posséder : pour, que ce même capital appartienne au salaire *actuel; et, ne puisse être frappé par l'impôt;* sera socialement déterminée : toujours, par le rapport de la richesse sociale à la population. Ce qui dépassera, appartiendra au salaire *passé;* et, son propriétaire prendra le nom : de CAPITALISTE.

Maintenant, nous distinguons parfaitement : ce qui doit être nommé *salaire actuel;* de ce qui doit être nommé : *salaire passé.*

Avançons.

— Qu'est-ce que l'impôt?

— C'est le revenu social.

— L'impôt doit-il être prélevé :

1° Tout entier sur le salaire passé; c'est-à-dire : sur le propriétaire capitaliste; ou mieux : sur la richesse?

2° Tout entier sur le salaire actuel; c'est-à-dire : sur le travail; ou mieux : sur le travailleur?

3° Ou bien : partie sur le salaire passé; c'est-à-dire : sur la richesse; et, partie sur le salaire actuel; c'est-à-dire : sur le travailleur?

— C'est, ce que nous allons examiner : après avoir fait remarquer : *qu'il n'y a point de quatrième alternative.*

1°

« *L'impôt* DOIT-*il être prélevé, tout entier, sur le salaire* « *passé; c'est-à-dire : sur le propriétaire capitaliste; ou* « *mieux : sur la richesse?* »

des chiffres dérivant : du rapport de la population, à la richesse sociale. Cette distinction est absolument nécessaire : pour ne point parler sans rien dire. Jusqu'à présent, les expressions, *propriétaire* et *prolétaire,* ont été vides de sens. Mais, je ne puis tout dire à la fois. Le lecteur supposera : que, la distinction, entre le propriétaire et le prolétaire, est déjà : parfaitement claire.

Pour résoudre cette question, il faudrait : qu'elle fût mieux déterminée; et, c'est à dessein : que, nous y avons laissé une indétermination; celle-ci se rapporte : au mot DOIT. Ce *doit* : est-il absolu ou relatif? Appartient-il à l'humanité, sans distinction d'époque? ou bien, se rapporte-t-il : à l'époque d'ignorance, sur la réalité du droit; ou, à l'époque de connaissance? Il est nécessaire de le savoir : si, la solution ne doit pas être : aussi indéterminée que le problème. D'abord, éclaircissons ce point.

La base de l'ordre, la base du droit, est ESSENTIELLEMENT une sanction religieuse : soit démontrée; soit hypothétique; mais, SOCIALEMENT ACCEPTÉE : COMME RÉELLE.

L'époque d'ignorance, sur la réalité du droit, n'a de base d'ordre POSSIBLE : qu'une sanction religieuse *hypothétique;* et, l'époque de connaissance a pour base d'ordre : la sanction religieuse, *rationnellement et incontestablement démontrée.*

Et, ici, nous faisons remarquer très-particulièrement : que, la théorie générale de l'IMPOT MIS EN RAPPORT AVEC L'ORDRE; repose exclusivement : sur les données relatives aux sanctions religieuses, socialement admises; *hors lesquelles, il n'y a pas d'ordre, plus qu'éphémère :* POSSIBLE. Ceux, qui n'acceptent point ces données ; ne doivent pas nous lire. A quoi bon, étudier des ouvrages mathématiques; quand, on n'accepte pas : que, l'unité n'est pas : *plus ou moins un ;* mais, UN *ni plus ni moins?* Prétendre, alors, pouvoir arriver : à concevoir la solution d'une intégrale; est absurde (1).

Maintenant, revenons à l'indétermination relative au mot

(1) Pour discuter utilement, il faut, préalablement : avoir un point de départ COMMUN. *Ce n'est point la logique qui manque aux hommes,* a dit Voltaire; C'EST, LE POINT DE DÉPART. L'absence de ce point de départ, reconnue par Voltaire, démontre évidemment : l'ignorance sociale qui dure encore. Cette vérité admise, tout homme raisonnable devrait borner ses raisonnements à la proposition suivante : JE NE SAIS PAS. Et cela, jusqu'à ce qu'il sache.

DOIT ; et cela, pour prouver : que, nous ne l'oublions pas.

Néanmoins, et pour un moment, laissons-la de côté. Nous y reviendrons, quand ce sera nécessaire. Commençons, par faire usage : de ce que nous avons.

Pour résoudre notre question, dans l'état que nous venons de la concevoir, portons l'hypothèse dans ses dernières limites ; en supposant : que, l'impôt doit frapper sur le salaire passé ; et, qu'il doit l'ABSORBER : TOUT ENTIER. C'est, le bon moyen de juger la question : puisque, ce qui peut le plus, peut le moins.

Dans ce cas : le sol, tout entier, appartient à l'État ; c'est-à-dire : à la collectivité ; et, sa rente à l'impôt, au revenu social.

Dans ce cas, encore : tout le capital, non relatif au salaire actuel, appartient à l'impôt ; MOINS, la partie : qui doit rester entre les mains des individus, comme excitant au travail ; et, comme critérium matériel de mérite ; partie, qui se trouve distribuée entre les familles : par suite, de l'organisation de la propriété.

Si, maintenant, le revenu social que nous venons d'indiquer, comme dérivant de tout le sol et de la plus grande partie du capital acquis par les générations passées ; n'est point suffisant ; le complément nécessaire, toujours dans notre hypothèse : que, l'*impôt doit porter exclusivement sur le salaire passé*, devra être pris : *sur le capital, resté entre les mains des individus, comme appartenant : au salaire passé*.

Il est évident : que, de cette manière ; et, exclusivement de cette manière ; RIEN, n'est prélevé : sur le *salaire actuel ; sur le travail ; sur le travailleur*. C'est clair : comme un est un.

Voyons, maintenant, quel sera, sur l'EXISTENCE DE L'ORDRE, vie sociale ; le résultat de cette manière de prélever l'impôt : et, pour l'époque d'ignorance, sur la réalité du droit ; et, pour l'époque de connaissance, sur cette même

réalité. C'est, seulement, de cette recherche ; que, pourra ressortir : ce qui DOIT être. Car, le DEVOIR *qui, socialement*, DOMINE TOUS LES AUTRES ; c'est : L'EXISTENCE DE L'ORDRE ; L'EXISTENCE DE LA VIE SOCIALE.

Rapportons ce mode de prélever l'impôt : aux deux époques ; et, rappelons-nous :

« Que, l'époque d'ignorance sociale, sur la réalité du « droit, n'a de base d'ordre : qu'une sanction religieuse « *hypothétique ;* et, que l'époque de connaissance, a pour « base d'ordre : la sanction religieuse, *rationnellement et « incontestablement démontrée.* »

Si, ce mode de percevoir l'impôt : de manière, que RIEN ne puisse être prélevé sur le travail, est en rapport, avec une organisation sociale, basée sur une sanction religieuse HYPOTHÉTIQUE ; chacun, pourra examiner l'hypothèse. Car, avec ce mode de prélever l'impôt, personne ne peut être exploité, nous venons de le voir ; et, il suffit de ne pouvoir être exploité, pour pouvoir examiner. Or, partout où il y a pouvoir d'examiner ; il y a certitude d'examen. Car, l'examen n'est autre : que, le raisonnement sur son propre intérêt.

La sanction religieuse étant examinée, sera, dès lors : reconnue HYPOTHÉTIQUE. Et, la base sociale, une fois reconnue HYPOTHÉTIQUE ; la sanction religieuse, perd toute valeur sociale. Dès lors, la force, indépendante de cette sanction, reste seule : dominatrice.

Ce mode, de prélèver l'impôt, tend ainsi : à détruire la base de l'organisation sociale existante ; et, *pour l'époque d'ignorance sociale, sur la réalité du droit ;* ce mode est ainsi : ESSENTIELLEMENT ANARCHIQUE (1).

(1) Je place en note, pour ne point encombrer le texte de parenthèses : ce, que j'ai déjà dit plusieurs fois ailleurs ; et, ce que je voudrais pouvoir répéter mille fois :

Tous les économistes, sans exception, ne considèrent pas la sanction

Mais, si l'organisation sociale est basée sur la sanction religieuse, scientifique ou INCONTESTABLEMENT DÉMONTRÉE. Dans ce cas : l'instruction est essentiellement UNE ; et, reste nécessairement UNE. Chacun, alors, ne CROIT plus, mais SAIT : que, l'organisation sociale est établie, dans son propre intérêt. Et, le prélèvement de l'impôt, conformément à ce qui est ordonné par la raison rendue incontestable, a pour résultat : L'ORDRE PERMANENT, PAR LE PLUS GRAND BIEN-ÊTRE POSSIBLE DE CHACUN.

Résumons :

En époque d'ignorance sociale, sur la réalité du droit; l'impôt NE DOIT PAS, ne doit pas, entendez-vous? voilà le mot déterminé; être prélevé, tout entier, sur le salaire passé; c'est-à-dire : sur le propriétaire capitaliste; ou mieux : sur la richesse. Cela signifie : qu'en époque d'ignorance sociale, sur la réalité du droit; le sol ne doit point appartenir : à la propriété collective.

En époque de connaissance, l'impôt PEUT être prélevé, tout entier, sur le salaire passé; c'est-à-dire : sur le propriétaire capitaliste; ou mieux : sur la richesse. Cela signifie :

religieuse, hypothétique ou démontrée, mais *socialement commune :* comme, base exclusive de tout ordre social permanent. Et, tous les socialistes spéciaux : ou, sont de l'avis des économistes; ou, se contentent d'une sanction religieuse *sentimentale et non socialement déterminée :* soit par une foi; soit par la science. C'est, de ce point de vue, que je les accuse TOUS, à quelque couleur qu'ils puissent appartenir, de *tendance anarchique.* S'il en est un d'eux, qui ait le courage de son opinion, et ose avancer : qu'une sanction religieuse, socialement commune : soit, par une foi basée sur une inquisition; soit, par la science réelle, nécessairement commune, quand elle est réellement science et socialement vulgarisée; *n'est pas,* EXCLUSIVEMENT, *la base de tout ordre social* PERMANENT; qu'il paraisse, sous cette bannière; et, je m'empresserai de le combattre.

Mais, encore une fois : point de nuages, point de galimatias. Je répète : que, tout ce qu'un enfant de dix ans, bien élevé, ne peut comprendre; n'est jamais : que du galimatias.

qu'en époque de connaissance, le sol PEUT appartenir : à la propriété collective. Nous verrons bientôt : s'il le DOIT.

2°

« *L'impôt* DOIT-*il être prélevé, tout entier, sur le salaire* « *actuel; c'est-à-dire : sur le travail; ou mieux : sur le tra-* « *vailleur?* »

Pour résoudre cette question, la même indétermination se présente; et, aussi la même observation. Portons ainsi, comme nous venons de le faire, l'hypothèse : dans ses dernières limites.

Comment, est-il posssible que l'impôt soit prélevé : sur le salaire actuel, EXCLUSIVEMENT; sur le travail, EXCLUSIVEMENT; ou mieux : sur le travailleur, EXCLUSIVEMENT?

D'une manière très-facile. Du moment, que le sol est complétement aliéné : soit, à un seul; soit, à plusieurs; le revenu social se prélève NÉCESSAIREMENT : sur le salaire actuel, EXCLUSIVEMENT; sur le travail, EXCLUSIVEMENT; ou mieux : sur le travailleur, EXCLUSIVEMENT.

En effet :

Tout impôt, tout revenu social, qui ne dérive pas du revenu d'une propriété COLLECTIVE; est prélevé sur les INDIVIDUS : *directement ;* ou, *indirectement.*

Tout impôt indirect, ou sur la consommation, est frappé : sur le salaire actuel; sur le travail; sur le travailleur. Car, la consommation se fait : par les individus; qui, ne consomment : que, par leur salaire actuel. C'est évident : puisque, du moment qu'un possesseur de salaire passé, vient à le consommer pour son usage; ce salaire, de passé qu'il était, devient salaire actuel ; par cela seul qu'il sert : *à la conservation, au développement,* etc., de celui qui le possède.

Reste l'impôt, prélevé directement sur la propriété foncière ; tant, que celle-ci est aliénée.

Tout l'impôt, que vous placez sur la propriété foncière

aliénée, est nécessairement payé : par le fermage; et, les denrées nécessaires : à la vie, au développement, etc., sont augmentées d'autant. C'est, alors, la consommation qui paye ; c'est-à-dire : le travail ; c'est-à-dire : le travailleur. Et, le passage de M. Thiers, qui nous sert d'épigraphe, est le complément : de cette preuve.

Ainsi, du moment que le sol est complétement aliéné : soit à un seul; soit à plusieurs, une partie de l'impôt; celle-là même qui se place sur la propriété foncière, est prélevée : sur le salaire actuel; sur le travail, sur le travailleur. Et, comme cette partie est la seule, qui pourrait paraître prélevée : sur le salaire actuel ; sur le travail ; sur le travailleur; il s'ensuit :

Que, DU MOMENT QUE LE SOL EST ALIÉNÉ : SOIT A UN SEUL ; SOIT A PLUSIEURS ; que, DU MOMENT QU'UNE PARTIE DE L'IMPÔT EST PRÉLEVÉE : SUR LE SALAIRE ACTUEL ; L'IMPÔT, TOUT ENTIER, EST NÉCESSAIREMENT PRÉLEVÉ : SUR CE MÊME SALAIRE ; SUR LE TRAVAIL ; SUR LE TRAVAILLEUR.

— Est-ce clair? Est-ce rationnel? Est-ce incontestable?

— Voyons, maintenant, l'effet de cet impôt : sur l'EXISTENCE DE L'ORDRE, VIE SOCIALE.

Ici, trois cas se présentent :

A

Sanction religieuse socialement démontrée.

B

Sanction religieuse hypothétique, avec impossibilité d'empêcher socialement l'examen.

C

Sanction religieuse hypothétique, avec possibilité de comprimer socialement l'examen.

Examinons, successivement, ces trois alternatives ; *les seules : qui puissent exister.*

A

Sanction religieuse SOCIALEMENT *démontrée.*

Alors, l'injustice de l'aliénation du sol; et, la nécessité de le faire entrer à la propriété collective; pour, que le paupérisme puisse être anéanti; sont évidentes : ce qui anéantit cette espèce de prélèvement de l'impôt; par l'établissement pacifique : de l'ordre réel.

B

Sanction religieuse hypothétique, avec impossibilité d'empêcher SOCIALEMENT *l'examen.*

Dans ce cas, la connaissance, alors inévitable : que, la sanction religieuse est seulement hypothétique; et, que le prélèvement de l'impôt, qui livre les masses à la mort par la misère, est d'une injustice atroce; cause, une anarchie effroyable; qui ne peut être anéantie; si ce n'est : par l'anéantissement de l'ignorance, permettant l'anéantissement : de ce prélèvement d'impôt.

C

Sanction religieuse hypothétique, avec possibilité de comprimer SOCIALEMENT *l'examen.*

Dans ce cas, la sanction ne peut être examinée. L'exploitation, de ceux qui la subissent, ne peut leur être connue. Les exploitants ont intérêt à la maintenir : parce qu'elle existe à leur profit. Et l'ordre existe : NÉCESSAIREMENT.

Résumons encore :

En époque d'ignorance sociale, sur la réalité du droit; et, de compressibilité de l'examen; le sol DOIT être aliéné : soit à un seul, comme en Orient; soit à plusieurs, comme en Occident. C'est-à-dire : que, l'impôt DOIT être prélevé,

TOUT ENTIER : *sur le salaire actuel; sur le travail;* ou mieux : *sur le travailleur.*

En époque d'ignorance sociale, sur la réalité du droit; et, d'incompressibilité de l'examen; le sol : ne peut appartenir à la propriété collective; ni, rester aliéné; c'est-à-dire : que, l'impôt ne PEUT être prélevé : ni, tout entier : sur le salaire actuel; sur le travail; ou mieux : sur le travailleur; ni, tout entier : sur le salaire passé; sur le propriétaire capitaliste; ou mieux : sur la richesse; sans causer une anarchie, qui ne peut disparaître : qu'avec l'ignorance.

Reste à voir, pour obtenir une solution complète; si, l'impôt peut être prélevé : partie sur la richesse; partie sur le travail.

3°

« *L'impôt* DOIT-*il être prélevé : partie sur le salaire* « *passé; c'est-à-dire : sur le propriétaire capitaliste; ou* « *mieux : sur la richesse; partie sur le salaire actuel; c'est-* « *à-dire : sur le travail; ou mieux : sur le travailleur?* »

Nous venons de prouver :

Au numéro 2, que, du moment que le sol est complétement aliéné; l'impôt, TOUT ENTIER, porte nécessairement : sur le salaire actuel; c'est-à-dire : sur le travail; ou mieux : sur le travailleur;

Et au numéro 1, que, du moment que le sol est entré à la propriété collective; l'impôt, TOUT ENTIER, porte NÉCESSAIREMENT : sur le salaire passé; c'est-à-dire : sur le propriétaire capitaliste; ou mieux : sur la richesse.

Donc, l'impôt ne peut être prélevé : partie sur le salaire actuel; c'est-à-dire : sur le travail; ou mieux : sur le travailleur; partie sur le salaire passé; c'est-à-dire : sur le propriétaire capitaliste; ou mieux : sur la richesse.

Résumé général.

En époque d'ignorance sociale, sur la réalité du droit;

et, de compressibilité d'examen; l'impôt, TOUT ENTIER, DOIT être prélevé : sur le salaire actuel; c'est-à-dire : sur le travail; ou mieux : SUR LE TRAVAILLEUR; et, cela existe nécessairement, par l'aliénation du sol : soit à un seul, comme en Orient; soit à plusieurs, comme en Occident.

En époque d'ignorance sociale, sur la réalité du droit; et, d'impossibilité de comprimer l'examen; époque, qui est la nôtre; *l'impôt, quel qu'il soit, de quelque manière qu'il soit prélevé, conduit nécessairement : à l'*ANARCHIE. C'est-à-dire : que, le sol ne peut rester aliéné : soit à un seul; soit à plusieurs; et, qu'il ne peut également entrer : à la propriété collective.

En époque de connaissance, l'impôt, *tout entier,* DOIT être prélevé : sur le salaire passé; c'est-à-dire : sur le propriétaire capitaliste; ou mieux : sur la richesse. C'est-à-dire encore : que, le sol doit entrer : à la propriété collective.

En époque d'ignorance sociale, sur la réalité du droit; et, de compressibilité de l'examen; l'impôt, frappe nécessairement le salaire actuel; c'est-à-dire : le travail; ou mieux : le TRAVAILLEUR. Et, cela existe, par la seule aliénation du sol : à un seul, comme en Orient; à plusieurs, comme en Occident.

En époque d'ignorance sociale, sur la réalité du droit; et, d'incompressibilité de l'examen; l'impôt, soit qu'il frappe le travail; soit qu'il frappe le capital; est essentiellement anarchique. Et, alors : l'aliénation du sol; et, son entrée à la propriété collective; conduisent également : aux révolutions.

En époque de connaissance, le sol entre à la propriété collective : sans faire tort à qui que ce soit; en faisant le bien de tous; *l'impôt frappe le* CAPITAL, EXCLUSIVEMENT LE CAPITAL; et l'ordre, ALORS, existe : NÉCESSAIREMENT; et, IMPERTURBABLEMENT.

C'est court, c'est clair, c'est incontestable; ou, deux et deux font quatre, peut être : rationnellement contesté.

Voilà, l'exposition de la *théorie générale de l'impôt*, complétement terminée. Nous allons passer à la théorie générale de l'organisation de la propriété, contenant les moyens de faire entrer le sol à la propriété collective : sans faire tort à qui que ce soit ; et, en faisant le bien de tous : *pourvu que l'ignorance sociale, sur la réalité du droit, soit : socialement anéantie.*

THÉORIE GÉNÉRALE DE L'ORGANISATION DE LA PROPRIÉTÉ.

I.

« C'est pour n'avoir pas voulu reconnaître cette GRANDE RÉVOLUTION DANS LA PROPRIÉTÉ, pour s'obstiner à fermer les yeux sur de telles vérités, qu'on fait tant de sottises aujourd'hui, et que l'on s'expose à tant de bouleversements. Le monde a éprouvé un grand déplacement, et il cherche à se rasseoir; voilà en deux mots toute la clé de l'agitation universelle qui nous tourmente. On a désarrimé le vaisseau, transporté du lest de l'avant à l'arrière, et de là ces furieuses oscillations qui peuvent amener le naufrage à la première tempête, SI L'ON S'OBSTINE A VOULOIR LE MANŒUVRER COMME DE COUTUME, sans avoir obtenu un nouvel équilibre. »

NAPOLÉON (à Sainte-Hélène.)

— « La classe ouvrière ne possède rien, il faut la rendre propriétaire.

« La classe ouvrière est comme un peuple d'ilotes au milieu d'un peuple de Sybarites.

« Il faut ATTACHER SES INTÉRÊTS A CEUX DU SOL. »

L.-N. BONAPARTE.

— « Pour rendre la classe ouvrière, la société, l'humanité, nécessairement PROPRIÉTAIRE; il n'est qu'un seul moyen : FAIRE ENTRER LE SOL A LA PROPRIÉTÉ COLLECTIVE, SANS FAIRE TORT A AUCUN INDIVIDU; ET, EN FAISANT LE BIEN DE TOUS. »

COLINS, *Commentaire.*

— « La constitution de la propriété est la base MATÉRIELLE de l'ordre social. »

ENFANTIN, *Colon. de l'Algérie*, p. 43.

— « La liberté doit se fortifier par le développement le plus complet de LA PROPRIÉTÉ pour tous les individus d'une association. »

M. LHERMINIER, *Philos. du droit.*

La théorie générale de l'impôt, que nous avons exposée, renferme implicitement : les deux seuls états possibles de l'organisation de la propriété.

« Tant, que dure l'ignorance sociale, sur la réalité du « droit; et, que l'examen peut, socialement, être comprimé; « le sol, pour que l'ordre puisse exister, doit être complé- « tement aliéné : soit à un seul, comme en Orient; soit à « plusieurs, comme en Occident.

« Dès que l'ignorance sociale, sur la réalité du droit, se « trouve anéantie ; le sol, par suite de cet anéantissement, « appartient à la propriété collective.

« Tant, que l'ignorance sociale, sur la réalité du droit, « n'est point anéantie ; et, depuis que l'intronisation de la « découverte de Guttenberg est venue rendre l'examen in- « compressible; que le sol soit aliéné; ou, qu'il appartienne « à la propriété collective; l'ordre social, plus qu'éphé- « mère, devient absolument IMPOSSIBLE. »

Telles sont, je le répète, les données générales exposées : dans la théorie générale de l'impôt.

Mais, il ne suffit pas de dire, ni même de prouver : que, telle chose doit être, pour que l'ordre puisse exister; il faut encore exposer : COMMENT il est possible que cette chose soit établie : sans léser qui que ce soit; tout en faisant le bonheur de tous.

Tel est, en effet, le problème social, relativement à l'organisation de la propriété. Il renferme deux conditions :

La première, *anéantir les injustices existant dans la société actuelle;*

La seconde, *les anéantir sans faire tort à qui que ce soit; et, en faisant le bonheur de tous.*

Ce problème, je vais le résoudre.

Commençons par exposer les injustices; et, tâchons de distinguer : ce qui est socialement injuste, d'une manière réelle; de ce qui n'est socialement injuste, que d'une manière illusoire.

A cet égard, nous verrons :

Que, ce qui était juste, relativement à certaine situation sociale, est devenu injuste, en présence de telle autre situation de la société.

Pour arriver à notre but, reconnaissons, d'abord, qu'il y a deux espèces de propriété :

La première est relative aux individus;

La seconde, à la société.

Ce qui est possédé, par chaque famille, est possédé individuellement;

Ce qui est possédé, par la société, est possédé socialement.

Voilà, qui est clair ; et, ne sera contesté : par personne.

Ici, nous prions nos lecteurs de devenir attentifs : parce que, rien n'est plus ordinaire; que, de glisser sur les propositions capitales.

La richesse sociale, la richesse collective, peut être possédée :

Par quelques-uns;

Ou par tous.

Est-ce également clair?

Passons!

Quand, la richesse sociale ou collective est possédée par *quelques-uns* seulement ; il y a *inégalité :* quant à la richesse sociale ou collective.

Quand, cette richesse est possédée par tous *également;* il y a *égalité sociale :* toujours quant à cette richesse.

Est-ce encore accordé?

Je vous demande pardon, lecteurs! Mais, les propositions les plus simples sont souvent les plus difficiles, non point à comprendre, mais bien à retenir : par cela même qu'elles sont si claires; qu'on ne s'imagine point : pouvoir les oublier.

Auriez-vous la bonté : de me continuer, un instant, votre attention?

Plus, la richesse collective est considérable, *quand elle appartient également à tous;* plus, chaque individu est riche.

Moins, la richesse collective est considérable, *surtout quand cette richesse n'appartient qu'à quelques-uns;* plus, ceux qui n'y participent point; et, sont en outre privés de propriétés individuelles; se trouvent être pauvres.

Si, maintenant, le lecteur voulait bien réfléchir : cinq, dix, quinze minutes, ou même plus, sur ce que nous venons d'établir; il se trouverait admirablement disposé : pour la solution des problèmes sociaux, relatifs à l'organisation de la propriété.

Le problème social, quant à l'organisation de la propriété; et, remarquons-le bien, dès qu'il s'agit du bien-être de tous; consiste donc :

A augmenter la richesse collective : au plus haut point possible;

Et, à faire en sorte : que, cette richesse appartienne également à tous : RÉELLEMENT ET NON POINT ILLUSOIREMENT.

Encore quelques minutes de réflexion, s'il vous plaît, pour savoir : si, nous sommes d'accord : sur toutes les propositions qui précèdent.

Nous sommes d'accord? — Soit! Alors, ne l'oublions jamais, et continuons.

La richesse collective, la richesse de tous, ne peut s'accroître, ni même se conserver : que, par l'activité des individus; et, l'activité des individus ne peut être excitée : que, par la certitude, pour chacun, que le fruit de son travail sera sa propriété individuelle, à lui, à ses enfants, ou à ceux à qui il jugera convenable de la transmettre : après sa mort.

Le problème, ainsi transformé, consiste donc : à porter la richesse collective au *maximum* possible; par le *maximum* possible de la richesse des individus; ce qui confond : l'intérêt général, avec les intérêts individuels.

Le problème est-il réellement là? M'avez-vous compris parfaitement? Ai-je été suffisamment clair : dans l'exposition de la difficulté? Je serai également clair : dans la solution.

— Quelle est la *source*, l'*origine* de toute PROPRIÉTÉ?

— Le *sol*, comme *patient;* l'homme ou le travail, comme *agent*.

Ici, prenez bien garde de rien accorder : que, vous veuillez refuser ensuite! Quand même, dans la théorie générale de l'impôt, je n'aurais point prouvé : que, le paupérisme existe NÉCESSAIREMENT, dès que le sol est complétement aliéné; les deux alinéa précédents, en contiendraient implicitement : la preuve.

Maintenant, rappelons-nous :

Que, c'est de justice qu'il s'agit;

Que, la justice consiste : à faire le bien de tous;

Et, surtout à réparer les injustices existantes, sans léser aucun individu.

Toute prétention, à réorganiser la société; tranchons le mot, à réorganiser la propriété, en commettant une seule injustice; ne serait point changer la société actuelle; ce ne serait : que la continuer.

La source *passive* de toute richesse, je le répète : c'est, le sol. Et, s'il le faut, je le répéterai mille fois : jusqu'à ce que vous l'ayez compris.

Vous allez en conclure :

Que, le sol doit TOUJOURS *appartenir : à la propriété sociale; à la propriété collective.*

Cette conclusion paraît logique. Cependant, elle ne l'est pas. Résolvons cette difficulté. Nous trouverons, dans la solution : comment, ce qui est juste pour une époque; cesse de l'être, pour une autre.

Dans les commencements de société; et, *tant qu'il y a du sol à la disposition de chacun;* l'absence, de propriété foncière individuelle, serait une injustice; vous le concevez.

L'aliénation du sol, à des individus, est, en outre, *nécessaire* alors :

Pour exciter au travail ;

Pour développer les intelligences : par la nécessité de satisfaire les besoins ;

Et, pour développer de nouveaux besoins : par les développements de l'intelligence.

Voilà l'aliénation du sol, à des individus, déjà justifiée.

Mais, il y a une autre raison, bien autrement capitale ; qui, pendant une certaine époque, justifie l'aliénation du sol; la voici :

L'aliénation du sol, est : la source du paupérisme. Nous l'avons démontré : et, par l'exposition de la théorie générale de l'impôt; et, en faisant observer : que, le sol est la source *passive* de toute richesse.

Il est triste d'être obligé d'attirer, aussi souvent, l'attention : sur une proposition aussi évidente. C'est le cas de dire, avec M. Guizot :

— « Il y a des vérités simples que personne ne conteste, qu'admet soudain le bon sens, et qui cependant ne semblent admises, que pour être aussitôt oubliées. On dirait que, parce qu'elles sont simples, elles sont stériles, et qu'en les adoptant sans débat, on est dispensé de faire attention à leur conséquence. »

— Si, vont répéter des personnes trop pressées de conclure; si, l'aliénation du sol est la source *nécessaire :* du paupérisme, du prolétariat, d'un esclavage quelconque, enfin, fût-il même décoré du nom de liberté; cette aliénation a TOUJOURS été une injustice; et, voilà l'injustice qu'il faut détruire.

Non. Cette aliénation n'a pas toujours été : une injustice. Je vais le démontrer.

Pendant, toute l'époque d'IGNORANCE SOCIALE; l'ordre, vie de toute société, ne peut exister : que, basé :

Sur l'exploitation des masses : par la plus petite minorité possible;

Sur un prolétariat quelconque : soit, d'esclaves domestiques ; soit, d'esclaves sociaux ;

Sur le paupérisme, enfin.

Voilà, peut-on dire, une bien singulière proposition. Comment ! le monde, depuis son origine, n'a pu baser l'existence de l'ordre, vie sociale : que, sur l'injustice absolue !

La proposition : que, la terre tourne autour du soleil ; et, non le soleil autour de la terre ; était aussi une bien singulière proposition. Galilée a prouvé la sienne. Je vais prouver la mienne.

Mais, d'abord, qu'est-ce que l'IGNORANCE SOCIALE? C'est, par là qu'il faut commencer. Laisser en arrière, une proposition indéterminée et aussi capitale, serait une source : de sophismes, de logomachies, de galimatias.

Une société est ignorante, aussi longtemps qu'elle ignore : si, la *force*, soit du bourreau, soit des baïonnettes, est : la seule sanction possible du droit.

Une société est ignorante : tant, qu'elle ne sait pas : que, celui qui se dévoue à ses frères, ne fait pas un mauvais raisonnement; aussi longtemps, qu'elle ne sait pas : que, l'égoïste qui sacrifie tout à soi, à sa famille ou à sa patrie; est un fou : qui raisonne mal; qui se fait tort à lui-même.

La société est ignorante enfin : tant, qu'elle ne sait point organiser la propriété, de manière : que, *toujours* et *nécessairement*, et *indépendamment de la force*, *la jouissance de la richesse soit* : LE RÉSULTAT DU TRAVAIL; LE RÉSULTAT DE LA VERTU.

Vous paraît-il : que, la société soit encore ignorante?

— Donc, direz-vous, le paupérisme est encore nécessaire.

— Nouvelle conclusion, aussi vicieuse que la première.

Résolvons cette nouvelle difficulté.

Le paupérisme a pour source : l'aliénation du sol. C'est devenu évident.

Maintenant, je dois prouver : que, pendant l'époque d'ignorance sociale, sur la réalité du droit, l'ordre ne peut se baser : que, sur le PAUPÉRISME. Nous verrons ensuite : si, actuellement, l'ordre peut encore reposer : sur cette base.

— D'abord, quelle est la conséquence nécessaire : de l'absence de paupérisme?

— C'est : la richesse de chacun, en proportion du développement de son intelligence.

Et, quelle est ensuite la conséquence : de la richesse de chacun, mettant chacun à même de posséder : tous les développements de l'intelligence?

— C'est, de raisonner; c'est-à-dire d'examiner : le droit et la base du droit; c'est-à-dire : ce qui doit permettre, ou restreindre : la satisfaction de nos passions.

Vous concevez : que, si l'ignorance sociale existe encore; c'est-à-dire : si, la société ignore encore :

Quelle est la base du droit;

Quelle est la sanction du droit;

Si, l'honnête homme est un sot, dupe d'un sophisme;

Si, le fripon, hypocrite et adroit, se trouve seul raisonner juste;

Si, enfin, il existe un autre droit que la force;

Chacun deviendra : HYPOCRITE, *pour jouir du masque de la vertu; et,* FRIPON : *pour jouir des fruits de son hypocrisie.*

Dans une pareille société, la force aura bientôt détruit un état social, au sein duquel le paupérisme n'aura été : qu'un seul instant anéanti; cet anéantissement, ne pouvant être durable : que, par l'anéantissement de l'ignorance.

Voilà, l'existence du paupérisme; et, l'aliénation du sol, qui en est la source; parfaitement justifiées.

Auriez-vous la bonté : de me continuer votre attention!

Pouvoir justifier : et le paupérisme; et l'aliénation du sol; était insuffisant au maintien de l'ordre. Il fallait, au

contraire, pouvoir conserver l'ordre, sans parler d'une pareille justification ; qui, elle-même, eût été essentiellement anarchique : en ce, qu'elle eût été un aveu de l'ignorance sociale; et, que cet aveu peut seulement être fait utilement : lorsqu'il est devenu : socialement nécessaire.

Alors, qu'est-ce qui devait arriver : *nécessairement?*

Si, les masses avaient examiné le droit social, elles auraient vu : qu'il était basé sur le paupérisme; c'est-à-dire : sur une *injustice;* SI, CETTE INJUSTICE N'EUT PAS ÉTÉ ELLE-MÊME NÉCESSAIRE : A L'EXISTENCE DE L'ORDRE, VIE SOCIALE; ce qui rendait : l'injustice du paupérisme; la justice, *relative* à l'époque.

Alors, pour que la société pût ne point périr ; il fallait donc empêcher : que, les masses pussent examiner.

— M'avez-vous suivi ? Est-ce parfaitement clair ? Comprenez-vous, maintenant : comment, l'injustice absolue, peut être la justice relative à une époque ! Continuons, j'aime à croire : que, vous resterez attentifs.

— Et, comment empêcher : les masses d'examiner?

— En établissant, et faisant accepter par l'éducation : une FOI, relative au droit ; qui, *sous peine de mort,* défendit l'examen, la discussion du droit. Voilà pourquoi : et Socrate ; et le Christ ; et tant d'autres ; ont été mis à mort. C'était, le seul moyen possible d'avoir de l'ordre ; et, ce seul moyen possible a été : universellement adopté. Toute société, qui en a négligé l'emploi, a toujours bientôt péri : sous les coups d'une société, qui n'avait point commis la même imprudence. A cet égard, l'histoire est sans exception : sans exception, ne l'oubliez pas. Aussi Platon, l'oracle commun : et, des théologiens ; et, des philosophes ; déclare : que, l'inquisition pour la foi, est : le *sine quâ non* d'ordre social. De Maistre n'a fait que le copier, quasi textuellement. Et, M. Guizot, bien certainement à son insu, ne fait que traduire : et Platon et de Maistre, en s'écriant : « *Le travail* « *est une garantie efficace contre la disposition révolution-*

« *naire des classes pauvres*. LA NÉCESSITÉ INCESSANTE *du* « *travail est le côté* ADMIRABLE *de notre société*. LE TRAVAIL « EST UN FREIN. »

Jamais, la nécessité de baser l'ordre, sur le paupérisme, n'a été mieux exprimée.

Mais, il vient une époque : où, l'examen ne peut plus être comprimé. Cette époque est celle : où, la presse se trouve indestructible.

Alors, qu'arrive-t-il; et, *nécessairement?*

Que, sous peine d'anarchie, sous peine de mort sociale, l'ignorance doit disparaître; c'est-à-dire : que, la FORCE ne pouvant plus être : ni le droit; ni la sanction du droit; il faut : que le droit réel apparaisse; ou, que la société périsse;

Que, le paupérisme; que, le prolétariat; que, tout esclavage quelconque, doit être anéanti;

Que, le sol doit appartenir : à la propriété collective.

Et, comme nous n'avons à nous occuper ici : que, de l'anéantissement du paupérisme, en supposant l'ignorance sociale anéantie; et, que l'anéantissement du paupérisme tient, essentiellement, à l'entrée du sol à la propriété collective; c'est donc exclusivement de cette entrée : que, nous avons, ici, à nous occuper.

En effet :

Tant, que l'examen peut être socialement comprimé; c'est de l'existence du paupérisme; c'est-à-dire : du maintien de l'aliénation du sol; que, la société doit s'occuper. Mais, du moment : que, par l'incompressibilité de l'examen, le paupérisme, le prolétariat, tous les esclavages possibles, sont devenus des causes d'anarchie; c'est, de l'entrée du sol à la propriété collective; que, la société doit spécialement s'occuper; et, elle doit s'en occuper : TOUTE AFFAIRE CESSANTE.

Rappelons-nous, maintenant, ce que nous avons déjà énoncé : que, l'organisation sociale nouvelle, dont l'essence

est d'être basée sur la justice; doit s'accomplir : *sans causer une seule injustice.*

Mais, comment le sol, qui se trouve aliéné, peut-il : entrer à la propriété collective, sans nuire aux individus qui possèdent le sol?

Ici, je répéterai; et, je répéterais mille fois s'il était possible : que, le sol, actuellement possédé par des individus, doit entrer à la propriété collective : sans nuire à ces mêmes individus; et, même en faisant leur propre bien-être, par la sécurité que cette entrée doit donner : non-seulement à leurs propriétés; mais, encore à leur existence, continuellement menacée : par les révolutions.

Maintenant, arrivons à la pratique. Car, tout moyen d'organisation sociale, *qui n'est point immédiatement pratique, sans inconvénient, sans reproche rationnel possible;* EST : ABSOLUMENT MAUVAIS.

Ainsi, et, remarquez-le bien, je vous prie; du moment : qu'il sera possible, d'adresser *un seul reproche fondé* au moyen que je présente; du moment même : qu'il pourra être rationnellement objecté : que, *ce moyen n'est pas : absolument unique; absolument nécessaire : qu'il ne doit pas être nécessairement employé, sous peine de mort sociale;* NOUS AVONS ABSOLUMENT TORT.

Voilà quatre ans, que, cette théorie générale, de l'organisation de la propriété, a été publiée par plusieurs journaux. Je l'ai adressée, autant qu'il a dépendu de moi, à tous les publicistes. Je n'ai pu obtenir : ni une seule critique; ni une seule approbation publique. Je me trompe :

En 49, j'avais envoyé ma brochure à M. Blanqui; et, verbalement, il m'avait répondu : que c'était bon, mais inopportun. C'était pure complaisance. M. Blanqui ne m'avait pas lu. En 1850, je m'en aperçus; et, le priai instamment de me lire. Il me le promit, tint parole, et m'adressa la lettre suivante :

« 11 août 1850.

— « J'ai lu votre nouvelle brochure, mon cher monsieur Colins ; *je n'y comprends rien*, si ce n'est que vous accusez *la propriété, l'appropriation des terres*, de tous nos maux. Je me résigne dès lors à les voir éteintes (1), et, peu préoccupé de ce qui arrivera dans cinq cents ans, je continuerai à brouter mon herbe, si MM. les socialistes le permettent : IL EN RESTERA TOUJOURS ASSEZ POUR EUX. Adieu, vous êtes un excellent homme; mais le socialisme et la politique m'ennuient tellement que je ne vous ai lu que par sympathie pour vous. Je suis mort ; laissez en paix ma cendre. — Mille amitiés. B. »

— M. Blanqui confond, *la propriété* ; et, *l'appropriation des terres*. Il oublie que lui-même a dit : *Remaniez les lois qui règlent l'usage de la propriété*. Cependant, ne vous y trompez pas : M. Blanqui est un homme de beaucoup d'esprit. Malheureusement, il est entré à l'Académie des sciences morales et politiques ; et, naturellement, il y a perdu cinquante pour cent de sa valeur.

Oserai-je demander à mes lecteurs : si, eux aussi sont d'avis : de m'envoyer brouter l'herbe, avec le reste du prolétariat? Dans ce cas, je me résignerais; et, par reconnaissance, je leur conseillerais : de se résigner également... à la continuation des révolutions.

(1) Il y a *éteintes* ou *éternelles*. La dernière version serait une raillerie académique.

II.

« Notre mode d'appropriation (du sol) est très-exceptionnel sur le globe, il est exceptionnel en Europe, et il n'a de date pour nous que d'un demi-siècle. Je suis loin d'en conclure qu'il ait été, ni même qu'il soit mauvais pour la France, mais je ne saurais en conclure qu'il soit bon en tout lieu, en tout temps, pour tout peuple, ni qu'il eût été bon pour la France il y a un siècle, ou qu'il soit encore bon pour elle dans un siècle. »

ENFANTIN, *Colonisation de l'Algérie.*

« La révolution de 1789 a été produite : par la nécessité sociale, de faire entrer le sol à la propriété collective : DANS CHAQUE FAMILLE.

« Ce résultat a été obtenu : par l'anéantissement légal du droit de primogéniture, au sein de chaque foyer domestique.

« La révolution de 1848 a été produite : par la nécessité sociale, de faire entrer le sol à la propriété collective : DANS CHAQUE NATIONALITÉ.

« Ce résultat sera obtenu : par l'anéantissement légal du droit de primogéniture, au sein de chaque foyer national.

« La dernière des révolutions sera produite : par la nécessité sociale, de faire entrer le sol à la propriété collective : AU SEIN DE L'HUMANITÉ.

« Ce résultat sera obtenu : par l'anéantissement légal du droit de primogéniture : AU SEIN DU FOYER HUMANITAIRE.

« La première révolution est : l'abolition du privilége de naissance, au sein de chaque famille ;

« La seconde, l'abolition du privilége de naissance, au sein de chaque nationalité ;

« La troisième, l'abolition du privilége de naissance, au sein de l'humanité.

« Il est bien à craindre : que, ce soit seule-

ment la dernière de ces révolutions, qui puisse se faire par la seule raison. Et, cependant, ce serait si facile! SANS UTOPIE, SANS MYSTICISME, SANS GALIMATIAS! »

COLINS, *Mss.*

Le sol peut entrer à la propriété collective, avec toutes les conditions de justice que je viens d'énoncer, en moins d'un quart de siècle.

— C'est bien long, diront les amateurs de révolutions; pour le seul plaisir, d'avoir des révolutions!

— Avez-vous mieux, Messieurs? Prenez!

Je continue.

Nous avons dit :

Que, la richesse de tous, la richesse collective, ne peut s'accroître : que, par l'activité des individus; et, que l'activité des individus ne peut être excitée; que, par la certitude pour chacun : que, le fruit de son travail sera sa propriété individuelle, à lui, à ses enfants, ou à ceux à qui il jugera convenable de la transmettre : après sa mort.

Tel est, en effet, l'ordre social non utopique : la propriété, la famille, l'hérédité et la faculté de tester (1). C'est, dans ces limites, que doit se trouver : l'entrée du sol à la propriété collective, sous les conditions :

De ne faire tort à personne;

De rendre, chacun, propriétaire assuré de ce qu'il aura produit; de porter la richesse de tous, la richesse de chacun, la production, et la consommation : TOUJOURS AU MAXIMUM POSSIBLE DES CIRCONSTANCES.

La propriété et la famille, sous peine d'absurde, ne peuvent être mises en discussion.

Quant à la discussion, relative à l'organisation de la fa-

(1) Enlever, à l'homme la faculté de tester; c'est, le premier pas : vers le communisme absolu; le communisme despotique; le communisme de couvent; vers le despotisme oriental : où, tout appartient à un seul.

mille ; ce qui est une discussion bien différente, de celle sur l'existence de la famille ; cette discussion appartient à la question morale ; que, nous n'avons point à traiter ici.

Et, quant à la discussion, relative à l'organisation de la propriété ; discussion bien différente, de celle sur l'existence de la propriété ; c'est, précisément, de cette organisation dont il va être question, en traitant : de l'*hérédité ;* et, *de la faculté de tester.*

HÉRÉDITÉ SANS TESTAMENT.

« Pour que l'hérédité existe, il faut qu'elle soit CIVILEMENT établie. Le droit d'hérédité peut donc être restreint plus encore que le droit de propriété. Suivant le droit naturel, il n'y a point d'hérédité ; la propriété est commune à la famille. »

M. ROYER-COLLARD, professeur à la faculté de droit de Paris. *Leçon du 9 mai* 1840.

La seule hérédité, sans testament, qui soit nécessaire à l'excitation au travail ; c'est : l'hérédité DIRECTE. Toute autre est inutile, à cette même excitation ; tant, que la faculté de tester existe.

Donc :

Anéantissement, par la loi, de toute hérédité collatérale ; et, entrée à la propriété collective, de toute succession, AB INTESTAT, *sans héritier direct.*

HÉRÉDITÉ PAR TESTAMENT.

« Un des signes les plus frappants que l'humanité ait fournis de sa grandeur, c'est d'avoir, par les lois civiles, donné à la pensée persistance et durée, même après que l'homme a disparu de la terre dans sa manifestation matérielle; il n'y a rien, dans le droit civil des nations, de plus grand, de plus profond, de plus mystique, que le droit de testament. » M. PIERRE LEROUX.

— « Ce n'était pas sans raison que le droit romain unissait si profondément la puissance paternelle et la faculté de tester. »

LERMINIER, *Philos. du droit.*

L'hérédité par testament est nécessaire à l'*excitation au travail*, PREMIER MOTEUR SOCIAL.

A la vérité, cette hérédité tend continuellement : à diminuer la richesse collective; à augmenter les richesses individuelles; par conséquent à tendre vers le paupérisme des masses.

Mais, la société, qui seule protége l'organisation de la propriété et l'organisation de la famille, peut placer, sur cette espèce d'hérédité, un impôt aussi fort que possible : pourvu qu'il ne porte point atteinte à l'excitation au travail.

Nous ne porterons cet impôt qu'à vingt-cinq pour cent.

Il est évident : que, celui qui héritera, par testament, d'une somme de 100,000 fr., ne croira point éprouver une injustice, en ne recevant que 75,000 fr.; quand il sait : que, lui-même a sa part dans toutes les successions possibles, faites par testament.

Donc :

Établissement, par la loi, d'un impôt de vingt-cinq pour cent sur toutes les successions par testament.

Et enfin :

Déclaration que le sol, une fois entré à la propriété collective, est INALIÉNABLE.

Tel est, en fait d'organisation de propriété, le remède social, anéantissant le paupérisme, anéantissant toute espèce d'esclavage : pourvu, que le joug de l'ignorance sociale, soit préalablement brisé.

— C'est facile à dire, vont s'écrier les prétendus conservateurs : appartenant à toutes les sectes possibles. Car, jusqu'ici, il n'en est pas une seule, qui ne veuille conserver la vieille société : soit le sachant; soit sans le savoir.

Je vais prouver :

Que, les prétendus conservateurs, n'importe à quel drapeau ils appartiennent, sont tous : des destructeurs de l'ordre, des conservateurs d'anarchie; tandis que, moi : je suis destructeur d'anarchie ; et, conservateur, pour l'avenir, de l'ordre rétabli.

Pour faciliter nos preuves, énumérons les éléments de l'ordre; puis, examinons ces mêmes éléments mis en rapport : avec l'entrée du sol à la propriété collective.

FINANCES, ÉDUCATION ET INSTRUCTION, AGRICULTURE, MANUFACTURE ET COMMERCE.

Finances.

Je commence par les finances; parce qu'elles sont, à la vie collective, ce que le sang est à la vie individuelle.

De quelque magnificence, de quelque poésie que puisse être revêtue une théorie; elle est toujours réductible aux *Mille et une Nuits;* si, elle n'est réellement réalisable. Voyons, ce qui peut se réaliser.

Le revenu du sol est, actuellement, d'environ dix-sept

cents millions. Voilà déjà, du moment que le sol appartient à la propriété collective, un assez joli budget de recette. Et, cette seule branche de revenu social peut être portée au QUADRUPLE : lorsque *l'agriculture, la production et la consommation :* SERONT A LEUR MAXIMUM.

Les héritages *ab intestat;* l'impôt sur les successions; et, les revenus des capitaux acquis par les générations passées, qui arrivent successivement à la propriété collective : sans jamais faire tort à qui que ce soit; sans nuire à l'excitation au travail; sans nuire aux propriétés individuelles; sans nuire à la famille; le tout joint au revenu du sol et à l'impôt sur la richesse mobilière; portent les finances à un tel point de splendeur : que, la société fera très-facilement et très-utilement crédit aux individus, sans jamais avoir à le demander. S'imaginer : que, la société rationnelle peut demander le crédit aux individus, sera aussi ridicule alors, qu'il le serait actuellement de s'imaginer : qu'un père de famille doit demander le crédit, à ses enfants au maillot.

Ainsi, du côté des finances, pas l'ombre d'une objection raisonnable.

Voyons maintenant les résultats!

Aussi longtemps, que le sol est aliéné; l'impôt, quelle que soit sa forme, de quelque manière qu'il paraisse peser sur la richesse, retombe toujours, et *nécessairement :* sur le travail. Nous l'avons prouvé : dans l'exposé de la théorie générale de l'impôt.

De là, l'existence *nécessaire* du paupérisme; et, en présence de l'incompressibilité de l'examen, l'existence *nécessaire* des révolutions.

Du moment que le sol, par l'anéantissement de l'ignorance sociale, peut entrer à la propriété collective; l'impôt, quelle que soit sa forme, et quand même vous voudriez le placer sur le travail, retombe *nécessairement :* sur la richesse. Nous l'avons également prouvé : dans la théorie générale de l'impôt.

De là, l'anéantissement *nécessaire* du paupérisme; par conséquent : l'anéantissement des révolutions.

Aussi longtemps, que le sol est aliéné; le salaire est toujours et *nécessairement :* au plus bas possible; et, l'intérêt du capital : au plus haut possible. Car, alors, les travailleurs se font *nécessairement* concurrence, pour obtenir des possesseurs du capital : soit du travail, au plus bas prix possible; soit du capital, à l'intérêt le plus haut possible. C'est, l'inévitable résultat : de l'existence du paupérisme. Et, en présence de l'incompressibilité de l'examen, c'est une source continuelle : de révolutions.

Du moment, où le sol peut entrer à la propriété collective; le salaire est toujours, et *nécessairement :* au plus haut possible; et, l'intérêt du capital : au plus bas possible. Car, alors, les capitalistes se font *nécessairement* concurrence pour offrir aux travailleurs : soit, du capital à l'intérêt le plus bas possible; soit, du travail au prix le plus haut possible. C'est, l'inévitable résultat : de l'anéantissement du paupérisme; c'est, l'anéantissement : de toute révolution (1).

(1) J'aime à être aussi bref que possible dans le texte. Qu'il me soit permis, néanmoins, de donner un léger développement à une proposition essentielle.

Du moment : que. toute la dépense sociale pèse exclusivement sur la richesse; et, que rien ne pèse sur le travail; le travailleur travaille pour satisfaire tous ses besoins. Et, comme ses besoins sont développés, au *maximum* possible, par le complet développement de son intelligence; puis, comme son travail est complétement libre de tout impôt : la consommation générale se trouve au *maximum* possible des circonstances; et, par conséquent, la production générale. Il est évident : que, dans ce cas, le prix du salaire, ou le salaire, est aussi au *maximum* possible : puisque, rien n'est prélevé sur le salaire; et, que l'intérêt du capital est, lui-même, au *minimum* possible. En effet : les capitaux *alors,* vont nécessairement se présenter aux bras; comme, *actuellement,* les bras vont se présenter aux capitaux. Actuellement, les bras, *nécessairement* aussi, vont se présenter aux capitaux. *Actuellement,* l'offre des bras, surpasse la demande. *Alors,* l'offre des capitaux surpasse la demande.

Il y a plus : le crédit, alors, se fait à l'individu; et ne se fait plus au capital : parce qu'il y a concurrence, entre l'État et les individus, pour avancer au travailleur malheureux, et au plus faible intérêt possible,

Ainsi :

Anéantissement de tous les impôts actuellement existants ;

Élévation du revenu social, au *maximum* possible des circonstances ;

Élévation du salaire au *maximum* possible des circonstances ; et, par le seul effet de l'organisation de la propriété, sans qu'il soit besoin des utopies : du *maximum* légal du prix des produits ; ni du *minimum* légal du prix des salaires ;

Abaissement de l'intérêt du capital au *maximum* possible des circonstances, et par le seul effet de l'organisation de la propriété : sans qu'il soit besoin de l'utopie du *maximum* légal de l'usure.

Tel est le résultat *nécessaire* de l'entrée du sol à la propriété collective, et quant aux finances : tant pour l'État que pour les individus.

le capital dont il a besoin. Ce *fait* serait utopique, sous le matérialisme de l'époque. Mais, quand l'honnête homme n'est plus un sot, ce qui existe dès que l'ignorance est évanouie ; ce même fait devient, aussi simple et aussi pratique : que, deux et deux font quatre.

Maintenant, remarquons bien et n'oublions jamais : qu'en présence de l'ignorance sociale sur la réalité du droit ; et, de l'incompressibilité de l'examen ; l'existence de l'humanité dépend :

1° De la *certitude*, pour chacun : que, l'honnête homme n'est pas un sot : *ce qui anéantit le paupérisme moral ;*

2° De l'entrée du sol à la propriété collective : *ce qui anéantit le paupérisme matériel.*

ÉDUCATION ET INSTRUCTION.

— « Il n'y aura pas d'état politique fixe, s'il n'y a pas de corps enseignant avec des principes fixes. »
LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE.

— « Quant à nous, nous voudrions qu'au lieu de faire quelques nobles, le gouvernement prît la résolution d'en faire des milliers et millions. Nous voudrions qu'il prît à tâche D'ANOBLIR LES TRENTE-CINQ MILLIONS DE FRANÇAIS EN LEUR DONNANT L'INSTRUCTION, LA MORALE, L'AISANCE, BIENS QUI JUSQU'ICI N'ONT ÉTÉ L'APANAGE QUE D'UN PETIT NOMBRE, ET QUI DEVRAIENT ÊTRE L'APANAGE DE TOUS. » LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE.

Vouloir : que, l'éducation et l'instruction des individus, soient relatives, *en quoi que ce soit*, au hasard de la naissance ; et, prétendre à l'égalité *de tous* devant la justice sociale, devant l'organisation de la propriété ; c'est une utopie : à nulle autre pareille. Et, si l'égalité sociale, l'égalité devant la justice, est devenue nécessaire : à l'existence de l'ordre, de la paix, du bien-être universel ; prétendre à cet ordre, à cette paix, à ce bien-être, en laissant l'éducation et l'instruction des individus relatives au hasard de la naissance ; est une double utopie, pouvant seulement exister : chez la folie portée : au dernier degré possible.

Les conservateurs, tant économistes que socialistes, de l'organisation actuelle, auront-ils la bonté : de discuter sérieusement ce passage ? Je préviens qu'il est capital : et, pour le bien-être social, qui est l'*ordre ;* et, pour le bien-être domestique, qui est le *bonheur*. Désormais, hors l'éducation et l'instruction, données socialement à tous avec un égal soin ; *ordre social* et *bonheur domestique* sont également : des utopies.

— Vouloir : que, la *liberté sociale* des individus, puisse exister : en présence, de l'*inégalité sociale* de ces mêmes individus; est une utopie : de même force.

— Est-ce vrai, oui ou non? Répondez !

— Vouloir : que, l'égalité d'éducation et d'instruction puisse exister : en dehors, d'une éducation et d'une instruction socialement données à tous indistinctement, comprenant : logement, nourriture, habillement, entretien, etc.; est une autre utopie : de même force.

— Est-ce vrai, oui ou non? Répondez !

— Vouloir : que, l'éducation et l'instruction relatives à l'égalité sociale, puissent être données : dans l'état actuel des finances; ou, dans tout état de finances relatif à la société actuelle; est encore une utopie : de même force.

— Encore une fois, est-ce vrai, oui ou non? Répondez !

— Hélas ! vous ne répondrez : que par le silence. C'est, la réponse ordinaire de l'ignorance aux abois, se réfugiant : dans le sein de la vanité.

Vous êtes embarrassé de répondre, sur des généralités. Voyons ! je vais particulariser.

Une famille, c'est-à-dire l'homme et la femme, n'ont point d'enfants. Une autre famille, c'est-à-dire l'homme et la femme, ont dix ou vingt enfants (1). Et, vous voulez : que, pour ces deux familles, l'égalité sociale existe; si, la société ne se charge point complétement : de l'entretien, de l'éducation et de l'instruction des enfants ! Utopie.

Un autre exemple : deux familles ont des enfants. La première fait de ses enfants des voleurs; la seconde en fait d'honnêtes gens. Et, vous voulez : que, pour ces enfants, l'égalité sociale existe ! Utopie.

Continuons !

(1) En 1818, j'ai connu en Belgique le docteur K., médecin en chef de l'hôpital, d'A... Sa femme a fait neuf enfants en trois couches consécutives.

L'état des finances, pouvant permettre l'éducation et l'instruction de tous, seules compatibles avec l'ordre, la paix et le bien-être universel ; est donc exclusivement relatif : à celui qui permet : l'entrée du sol à la propriété collective.

Qu'il nous soit permis d'ajouter : un nouveau développement à cette pensée.

Relativement :

A l'ignorance sociale;

A l'incompressibilité de l'examen ;

Au paupérisme ;

A l'éducation et à l'instruction ;

Et, enfin aux finances; il existe un cercle vicieux : que, la société actuelle, la société relative à l'aliénation du sol, est incapable de briser.

Voici ce cercle.

1re *partie.* — En présence : de l'*ignorance sociale, sur la réalité du droit ;* ignorance qui dure encore;

En présence : de l'*incompressibilité de la presse*, dérivant de l'imprimerie; et, des communications, devenues inévitables, entre les nationalités ;

Le *paupérisme* doit être anéanti ; ou, l'humanité doit périr : au sein de l'anarchie.

2e *partie.* — Le paupérisme moral, ou l'ignorance; dont, le paupérisme matériel est la conséquence nécessaire ; ne peut être anéanti : que, par une *éducation et une instruction* socialement données, à tous et à chacun, avec un égal soin.

— La société actuelle est absolument incapable :

Au moral, de donner *une éducation et une instruction communes :* parce qu'elle est ignorante;

Au matériel, de subvenir aux DÉPENSES : que, cette éducation et cette instruction exigent.

3e *partie.* — La société actuelle ne peut donc anéantir : le *paupérisme.*

1re *partie.* — Et, en présence, etc.

Tel est ce cercle.

Par la société nouvelle, permettant, par l'anéantissement de l'ignorance sociale, l'entrée du sol à la propriété collective : ce cercle est brisé, comme verre.

Ainsi, du côté du développement d'une éducation et d'une instruction communes, devenues nécessaires à l'existence de l'ordre, de la paix, du bien-être universel; pas l'ombre d'une objection raisonnable : contre l'entrée du sol, à la propriété collective.

Voyons, maintenant : les résultats.

Existence possible de la concurrence *rationnelle*, substituée : à la concurrence *anarchique*.

La concurrence rationnelle existe : lorsque, tous les moyens de travail sont développés, avec un égal soin, par la société; et, que le travail se trouve libre : du joug de l'impôt. C'est, ce qui a lieu : lorsque, l'ignorance sociale se trouve anéantie; et que, par suite, le sol peut appartenir : à la propriété collective.

La concurrence anarchique, relative à la compressibilité de l'examen, succède à la concurrence despotique : lorsque, les moyens de travail, restant monopolisés, les prolétaires continuent de subir le joug et les entraves de l'impôt; et, que l'incompressibilité de l'examen empêche : que, cet esclavage reste compatible : avec l'existence de l'ordre.

Sous la concurrence rationnelle, chaque enfant, devenu majeur, sortant des mains de la société collective, entre dans la société des individus, avec les développements de tous ses moyens, tant physiques que moraux; riche :

De sa part inaliénable, dans la richesse collective;

Et, d'une part aliénable, résultant : de sa dot sociale.

Cette richesse, le met à même de concourir, dans la société des individus, avec l'incontestable conviction :

De toujours pouvoir travailler : la consommation générale étant au *maximum* possible.

Et, d'avoir, pour l'aider dans son travail :

Le concours : de tous les développements de l'intelligence;

Le concours : de la richesse naturelle ;

Le concours : de la richesse acquise, par les générations passées ;

Et, la certitude : que, le produit résultant de son travail, lui appartiendra en totalité : car, alors, l'*impôt pèse exclusivement sur la richesse*.

Et, si le malheur ou la folie venaient à le frapper :

La société, qui alors est une *assurance mutuelle* contre tous les maux, le protége : soit contre le malheur ; soit contre sa propre folie. Car, du moment que l'ignorance sociale est évanouie ; du moment, qu'il est prouvé : qu'agir, contrairement à ce qu'ordonne le dévouement à ses frères ; c'est agir, contre son propre intérêt ; il n'y a plus de méchants sur le globe ; il n'y a que des malheureux insensés : dignes de toute la pitié sociale.

Ce résultat, ne se rapporte qu'aux individus. Ceux, *qui* se rattachent à la société, sont, s'il est possible : plus considérables encore.

Alors : plus de richesses perdues ; plus d'intelligences perdues. Que de Newtons ! que de grands hommes en puissance ! dans les sciences, dans les arts, sont nécessairement perdus : *quand, les développements de l'intelligence, dépendent du hasard de la naissance !* Sous la société rationnelle, tout est nécessairement développé.

Peut-on se faire actuellement une idée, du bien-être social et du bonheur domestique : lorsque, toutes les intelligences, sans exception, seront complétement développées ; et, lorsque toutes les intelligences auront reconnu : que, la seule vertu est sagesse ; et, que le vice n'est que folie !

Sous la société actuelle : le développement d'une richesse généralement répartie ; mis en rapport, avec l'ignorance sociale, qui en est la caractéristique ; serait, nous l'avons vu : une éternelle source d'anarchie. Il placerait les individus à même de reconnaître : que, dans ce même état

d'ignorance, il n'y a de droit : que, la force, assez adroite pour triompher : par l'hypocrisie, le sophisme, la corruption et tous les crimes heureux; qui, alors : sont les seules vertus privées possibles.

Dans la société rationnelle, au contraire ; où, le droit se trouve incontestablement démontré : l'éducation n'est plus en désaccord avec l'instruction; la probité, inculquée dans l'enfance, par l'éducation; l'instruction vient démontrer : qu'elle est rationnelle; et l'égoïsme, exclusivement relatif à cette vie, se trouve reconnu : être un acte de folie; nuisible : non-seulement aux autres; mais aussi, à soi-même.

Sous la société actuelle, sous la société relative à la force, il y a anarchie *nécessaire :* entre l'éducation et l'instruction.

Sous la société future, sous la société relative à la raison; il y a harmonie nécessaire : entre l'une et l'autre.

Sous la société actuelle, il y a anarchie *nécessaire :* au sein des sociétés, des familles, des individus, au sein même de chaque individu.

Sous la société rationnelle, il y a ordre *nécessaire :* au sein de l'humanité, des familles, des individus, et de chaque individu.

Ainsi :

Anéantissement : de toutes les sources d'anarchie, dérivant : de l'éducation et de l'instruction;

Substitution : de sources d'ordre, à toutes les sources d'anarchie;

Tel est le résultat *nécessaire :* de l'entrée du sol à la propriété collective, quant à l'éducation et à l'instruction.

Contradicteurs ! Est-ce vrai, oui ou non? Répondez! Et, répondez clairement : sous peine, de ne trouver de protection : qu'au sein de la logomachie et du galimatias.

III.

AGRICULTURE.

« L'Europe attend, sollicite LA FONDATION D'UNE NOUVELLE SOCIÉTÉ. Le vieux système est à bout, et le nouveau n'est point assis, et ne le sera pas sans de longues et furieuses convulsions encore. »

L'EMPEREUR. *Mémor. de Sainte-Hélène.*

— « Attendre est sage, à la condition d'attendre quelque chose. Mais, attendre pour attendre, par pure insouciance ou par pure irrésolution, faute d'avoir assez de bon sens pour se décider et assez de courage pour se mettre à l'œuvre; attendre ainsi, c'est le pire de tous les partis et le plus certain de tous les dangers. »

M. DE BROGLIE, à la Chambre des pairs.

— « Les philosophes et les publicistes n'ont su lire l'AVENIR que dans le PASSÉ; et lorsqu'une nouvelle cause de perfectibilité, jetée sur la terre, leur présageait des changements prodigieux parmi les hommes, ce n'est jamais que sur ce qui a ÉTÉ qu'ils ont voulu regarder ce qui pouvait être, CE QUI DEVAIT ÊTRE. »

SIEYÈS.

— « Vous croyez que l'extirpation TOTALE du paupérisme était possible; moi aussi, et j'en étais convaincu. »

L'EMPEREUR. *Mémor. de Sainte-Hélène.*

— « Si vraie qu'une doctrine puisse être, il ne s'ensuit pas que TOUS l'acceptent immédiatement. Elle rencontre dans les CROYANCES incalquées dès l'enfance, dans les opinions reçues, dans L'INERTIE même des esprits qui répugne à l'effort nécessaire pour les déplacer, des obstacles desquels le temps SEUL triomphe. »

M. DE LA MENNAIS.

— « Le sort commun de toute nouvelle VÉRITÉ qui surgit, est d'effrayer au lieu de séduire, de blesser au lieu de convaincre : c'est qu'elle s'élance avec d'autant plus de force qu'elle a été plus long-

temps comprimée ; c'est qu'ayant des obstacles à vaincre, il faut qu'elle lutte et qu'elle renverse, jusqu'à ce que, comprise et adoptée par la généralité, ELLE DEVIENNE LA BASE D'UN NOUVEL ORDRE SOCIAL. »

LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE. T. I, p. 196.

— « Non-seulement la routine conserve comme un dépôt sacré les vieilles erreurs, elle s'oppose encore de toutes ses forces aux améliorations les plus légitimes et les plus évidentes ; et il est bien triste que, sous certains rapports, la France ait donné les exemples les plus remarquables de cette antipathie du progrès. »

LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE. T. 3, p. 174.

Quelles sont les causes qui, sous la société actuelle, empêchent : que, l'agriculture puisse atteindre son apogée ? Quelles sont les causes, qui la détériorent et nous ramèneraient à l'état de barbarie : si, la société future ne venait, nécessairement, se substituer à la nôtre ? Ici, sachons nous borner : à la plus faible des énumérations.

1°

L'impossibilité actuelle d'appliquer utilement ; des capitaux suffisants, aux améliorations agricoles.

— Cette impossibilité résulte :

De ce que, tant que l'impôt pèse sur le salaire, l'industrie, le commerce et l'agiotage dominent nécessairement : l'agriculture. Alors, dans l'industrie, le commerce et les fonds publics ; le capital rapporte au moins le double, de ce qu'il rapporte : en agriculture.

Vouloir, alors : que, les capitaux se portent sur l'agriculture ; est une grossière utopie.

2°

Le défaut de généralisation des connaissances agricoles, qui, par l'extension continuelle du paupérisme, se concentrent proportionnellement.

— Essayez donc de généraliser les connaissances agri-

coles; avant, que l'éducation et l'instruction soient communes ! Avant, surtout : que, l'ignorance sociale soit anéantie! Et, vous verrez à quel point, comme le dit M. Michel Chevalier : vous aurez généralisé l'anarchie.

D'ailleurs, les connaissances vont, nécessairement, là où se portent les capitaux. Actuellement, les cours d'agriculture sont déserts ; il faut y recruter des auditeurs. C'est : d'une part, que chacun se dit à quoi bon? Et, d'une autre, que l'agriculture, ou plutôt l'économie rurale, renferme : toutes les connaissances matérielles possibles. Alors, personne n'ose entreprendre : l'étude d'une théorie aussi immense ; quand, chacun s'imagine : qu'une simple pratique locale peut lui suffire.

De plus, il est une foule de connaissances agricoles, qui ne peuvent être généralement appliquées : que, par la société; et, lorsque le sol appartient à la propriété collective. Le système Kennedy, par exemple (la transformation de tous les engrais solides en liquides), constituant selon M. Moll, l'innovation la plus grande, la plus radicale qui ait peut-être été tentée de nos jours en agriculture ; ce système ne sera jamais appliqué, que par exception ; et encore exclusivement : dans les pays où le sol appartient, à l'aristocratie par primogéniture.

Quand les connaissances agricoles ne sont point, socialement, données à tous et à chacun ; elles sont nécessairement la partage : d'un très-petit nombre d'individus.

3°

Le morcellement des exploitations rurales : qui souvent, double les travaux et les dangers relatifs aux récoltes; met obstacle aux bons assolements ; force à laisser subsister le parcours, la vaine pâture, etc., etc.

— Malheureusement, il est encore si peu de personnes instruites, en économie rurale; que, bien peu comprendront l'importance de ce paragraphe. Mais, qu'y faire?

4°

La grande culture, appliquée aux localités privées de manufactures; et, la petite culture, là où les manufactures sont le plus considérables.

— Même remarque qu'au n° 3.

5°

Le produit net, toujours préféré au produit brut : lorsque, l'intérêt public et l'intérêt particulier n'est point essentiellement le même.

— Même remarque qu'au n° 3. Suis-je obligé de faire un cours particulier, pour chaque partie élémentaire : soit, de la science sociale; soit, de la science agricole?

6°

L'absence d'un système général : de défrichement, de desséchement, d'irrigation et de canalisation.

— Cette absence est l'une des caractéristiques de la barbarie; si, le mot barbarie exprime : l'ignorance sociale. Vous vous croyez civilisés! Oui : comme des enfants se croient des hommes; quand ils portent la canne et des bottes.

7°

L'absence de chemins vicinaux, rendant inutiles : les meilleures lignes de communication.

— Civilisés! quand il faudrait quelquefois dix paires de bœufs, pour conduire une charretée de foin, d'un village à un autre. Et encore! quand ce n'est point absolument impossible. Civilisés! savez-vous : quand on est réellement civilisé? Quand chacun, en naissant, est *nécessairement* citoyen; et que, parvenu à l'âge de majorité, il en connaît,

nécessairement et *incontestablement :* les droits et les devoirs. L'êtes-vous civilisés ?

8°

Le déboisement des montagnes, si nuisible : aux sources, aux pluies, aux abris, à la conservation des terres végétales, etc., etc.

— Mais, allez donc parler de cela : à ceux, qui n'ont point suivi un cours d'économie rurale. Ils croiront : que vous leur parlez kamtchadale.

— Ces différents obstacles; et, mille autres que je passe sous silence; sont tous insurmontables : aussi longtemps, que le sol reste aliéné. Voyons, ce qu'ils deviennent : sous le régime du sol appartenant à la propriété collective ; et, sous les finances, résultant nécessairemeut : de ce régime.

— Tous les capitaux, acquis par les générations passées; moins, la partie restée entre les mains des familles, pour que la production soit toujours au *maximum* possible; appartiennent à la propriété collective; et, la société a le plus grand intérêt : à ce que toutes les terres parviennent, le plus tôt possible, *au plus haut degré de fertilité possible.* Alors, les banques de crédit foncier, considérées comme base d'améliorations agricoles; la plus grande des utopies, après celle des congrès de paix, considérés comme devant anéantir les guerres internationales; deviennent : complétement inutiles.

Voilà, le premier obstacle vaincu; sans, qu'il y ait une ombre d'objection rationnelle possible; ET, NE POUVANT L'ÊTRE : QUE, PAR L'ENTRÉE DU SOL A LA PROPRIÉTÉ COLLECTIVE.

Remarquez, je vous prie, l'alinéa qui précède. Il revien-

dra, en ritournelle, à chaque *sine quâ non* de bien-être social. Si, à chacun de ces couplets, vous aviez la bonté de relire les épigraphes que j'ai placées en tête de ce chapitre; peut-être seraient-elles utiles, à ceux qui s'imaginent : que, tout est pour le mieux : dans la société actuelle.

Hélas ! une anarchie, continuellement croissante, pourra seule les détromper.

Continuons !

— L'éducation et l'instruction se trouvent socialemen données ; et, les connaissances agricoles, renfermant, pour ainsi dire, toutes les connaissances physiques possibles; sont, alors, aussi développées et aussi généralisées : que possible.

Voilà, le second obstacle vaincu; sans, qu'il y ait une ombre d'objection rationnelle possible; ET, NE POUVANT L'ÊTRE : QUE, PAR L'ENTRÉE DU SOL A LA PROPRIÉTÉ COLLECTIVE.

— Le morcellement, des exploitations rurales, est évidemment impossible ; sous le régime : du sol appartenant à la propriété collective.

Voilà, le troisième obstacle vaincu; sans, qu'il y ait une ombre d'objection rationnelle possible; ET, NE POUVANT L'ÊTRE : QUE, PAR L'ENTRÉE DU SOL A LA PROPRIÉTÉ COLLECTIVE.

— Sous le régime : du sol appartenant à la propriété collective ; la grande et la petite culture sont toujours mises en pratique; selon, que l'une ou l'autre est plus ou moins avantageuse : et à la société; et aux individus; dont les intérêts sont, alors, toujours essentiellement : les mêmes.

Voilà, ce quatrième obstacle vaincu ; sans, qu'il y ait l'ombre d'une objection rationnelle possible; ET, NE POUVANT

L'ÈTRE : QUE, PAR L'ENTRÉE DU SOL A LA PROPRIÉTÉ COLLECTIVE.

—Sous le régime : du sol appartenant à la propriété collective ; le produit brut, le plus grand possible relativement aux besoins de la société ; est toujours : le produit net le plus grand possible : parce que, ce produit brut est toujours le plus utile à la société ; et qu'alors, l'intérêt des individus est toujours identique : à celui de la société.

Voilà, ce cinquième obstacle vaincu ; sans, qu'il y ait l'ombre d'une objection rationnelle possible ; ET, NE POUVANT L'ÈTRE : QUE, PAR L'ENTRÉE DU SOL A LA PROPRIÉTÉ COLLECTIVE..

—Sous le régime : du sol appartenant à la propriété collective ; et, avec les finances résultant de ce régime ; il est évident : qu'un système général : de défrichement ; de desséchement ; d'irrigation ; tant, pour l'eau pure que pour l'eau chargée d'engrais, d'après la méthode Kennedy ; de canalisation ; etc.; se trouve immédiatement établi ; et porté, aussitôt que possible, au plus haut point de perfection que puisse permettre : le développement des connaissances.

Voilà, ce sixième obstacle vaincu ; sans, qu'il y ait l'ombre d'une objection rationnelle possible ; ET, NE POUVANT L'ÈTRE : QUE, PAR L'ENTRÉE DU SOL A LA PROPRIÉTÉ COLLECTIVE.

Voyons ! Ayez pitié de vous-mêmes. N'êtes-vous pas honteux d'avoir un cinquième de votre territoire : pouvant devenir très-productif ; et, nécessairement inapte à la culture : tant, que le sol reste aliéné ?

—Sous le régime : du sol appartenant à la propriété collective ; et, avec les finances résultant de ce régime ; les chemins vicinaux, dont l'absence rend inutiles les meilleures lignes de grande communication, sont immédiatement portés à leur *maximum* : de développement nécessaire.

Voilà, ce septième obstacle vaincu; sans, qu'il y ait l'ombre d'une objection rationnelle possible; ET, NE POUVANT L'ÊTRE : QUE, PAR L'ENTRÉE DU SOL A LA PROPRIÉTÉ COLLECTIVE.

— Sous le régime : du sol appartenant à la propriété collective ; tous les dommages causés par les déboisements des montagnes, sont immédiatement réparés; quant, à ce qui se trouve du ressort : de la puissance sociale.

Voilà, le dernier des obstacles mentionnés vaincu ; sans, qu'il y ait l'ombre d'une objection rationnelle possible; ET, NE POUVANT L'ÊTRE : QUE PAR L'ENTRÉE DU SOL A LA PROPRIÉTÉ COLLECTIVE.

Ainsi, du côté de l'agriculture, portée au plus haut point de prospérité et de développement possible; pas l'ombre d'une objection raisonnable.

Voyons, maintenant : les résultats !

Ils sont innombrables ; et, essentiellement avantageux : à tous et à chacun. Bornons-nous : à en énumérer quelques-uns.

— La division : en grandes et petites cultures; en grandes et petites exploitations rurales ; selon, que les localités sont plus ou moins propres aux manufactures ; selon, la population ; selon, toutes les circonstances possibles enfin ; assure à chacun la possibilité : de vivre, en famille isolée ou en familles associées, selon ses goûts; l'organisation sociale protégeant également : et, les exploitations par une seule famille; et, les exploitations par familles associées.

— Le salaire, c'est-à-dire *la rémunération du travail*, qu'il soit fait pour son propre compte ou pour le compte d'un autre; étant toujours, ainsi que nous l'avons prouvé, en exposant la théorie générale de l'impôt, au *maximum* de valeur; six heures de travail manuel par jour, est un temps suffisant : pour assurer à chaque famille, n'ayant ja-

mais à sa charge d'enfant au-dessus de deux ans, le bien-être dans toute la valeur de cette expression; et cela, conformément aux besoins résultant : des développements de l'intelligence.

— Les baux : étant toujours à vie, pour les exploitations par une seule famille; et, de trente années, pour les exploitations par familles associées; sont néanmoins résiliables, du côté des individus : pour des causes déterminées, d'utilité particulière. Car, l'intérêt public et les intérêts particuliers, étant alors nécessairement identiques; c'est toujours l'intérêt raisonnable des particuliers, qui doit être : consulté etpréféré.

Voilà, cette plus-value, impossible à organiser, selon M. Proudhon, qui se trouve organisée : sans, qu'on y touche. Le sol, et ce qui s'y rapporte, est évalué : au commencement et à la fin du bail. S'il y a plus-value; l'État paye. S'il y a moins-value; l'héritage paye. Et, si l'héritage n'a rien; l'État perd. Car, alors, le crédit n'est que personnel; le crédit héréditaire se trouvant : anéanti.

Est-ce clair? C'est, peut-être, trop simple pour être compris. Que voulez-vous que j'y fasse?

Je continue l'esquisse des résultats.

— L'immense majorité des procès, source presque générale des haines domestiques, ayant pour origine, les difficultés relatives aux propriétés foncières; ces procès disparaissent complétement.

— Les exploitations, rurales et AUTRES, étant toujours louées avec tout le mobilier qui leur est nécessaire; chaque individu, sortant majeur des mains de la société collective, trouve toujours à s'établir : immédiatement. Et, si de nouvelles exploitations se trouvaient nécessaires; l'État procure toujours : les moyens de les établir.

— La production agricole, devient, proportionnellement d'autant plus considérable, pour un nombre donné d'individus; que, la population est elle-même : plus considérable.

Quant aux craintes, relatives aux excès de population, je me charge de prouver : que, dans la société nouvelle, ces craintes sont absolument chimériques. Si, j'avais la folie de vouloir tout exposer à la fois ; il me serait reproché, et avec raison : de tout brouiller; en voulant tout expliquer, sans ordre.

Ainsi :

Production suffisante, au bien-être complet des familles;

Production, aussi grande que possible, pour l'augmentation de la richesse sociale;

Tel est le résultat nécessaire ; et, quant à l'agriculture : de l'entrée du sol, à la propriété collective.

IV.

MANUFACTURES.

« L'industrie, cette source de richesse, n'a aujourd'hui ni règle, ni organisation, ni but. C'est une machine qui fonctionne sans régulateur, peu lui importe la force motrice qu'elle emploie. Broyant également dans ses rouages les hommes comme la matière, elle dépeuple les campagnes, agglomère la population dans des espaces sans air, affaiblit l'esprit comme les corps et jette ensuite sur le pavé, quand elle n'en sait plus que faire, les hommes qui ont sacrifié, pour l'enrichir, leur force, leur jeunesse, leur existence. VÉRITABLE SATURNE DU TRAVAIL, l'industrie dévore ses enfants et ne vit que de leur mort. »

LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE.

— « Il est singulier et déplorable d'entendre la multitude des idiots, et même les bons esprits et les bons cœurs, faire chorus avec les misérables intéressés au désordre, pour convenir que nous ne sommes pas dans le temps d'apporter les remèdes convenables aux maux de l'État. Pourquoi donc le temps de la maladie ne serait-il pas celui des remèdes? » MARQUIS DE MIRABEAU.

— « C'est la France qui vous dit, à vous ses médecins et ses amis : donnez-moi un remède contre l'anarchie, MAIS QUE CE REMÈDE NE SOIT PAS LE DESPOTISME. »

M. DE FALLOUX. *Assemblée législative*, 14 juillet 1851.

— « Le despotisme des nations libres, LE PLUS TERRIBLE DE TOUS, méprise trop ses esclaves, pour se donner la peine de les rendre meilleurs. »

DE MAISTRE.

— « Une telle situation est sans exemple dans l'histoire. De quelque côté qu'on la considère, on ne voit que malheurs! Que résultera-t-il de tout cela? Deux peuples sur un même sol, acharnés,

irréconciliables, qui se chamailleront sans relâche, et s'EXTERMINERONT PEUT-ÊTRE.

« Bientôt la même fureur gagnera toute l'Europe. L'Europe ne formera bientôt plus que deux partis ennemis : on ne les divisera plus par peuples et par territoires, mais par couleur et par opinion. Et qui peut dire les crises, la durée, les détails de tant d'orages! Car l'issue n'en saurait être douteuse, LES LUMIÈRES ET LES SIÈCLES NE RÉTROGRADERONT PAS. »

L'EMPEREUR. *Mémorial de Sainte-Hélène*, 13 avril 1816.

Un mot, sur les manufactures.

Et, comme l'agriculture est aussi une manufacture; ce que nous allons dire, des manufactures, se rapportera également : à l'agriculture.

Nous avons vu :

Que, pour aussi longtemps que le sol reste aliéné; le salaire est *nécessairement :* au plus bas possible; et, l'intérêt du capital, au plus haut possible;

Et que, du moment que le sol se trouve entré à la propriété collective; le salaire se trouve toujours, et *nécessairement :* au plus haut possible; et, l'intérêt du capital, au plus bas possible; aussi : *nécessairement.*

Ces deux états de la société, LES DEUX SEULS POSSIBLES, ont besoin de dénominations appropriées : à leurs causes; et à leurs effets :

Le premier, où le salaire est, *nécessairement*, au plus bas possible des circonstances; prendra le nom de : *domination du capital sur le travail.*

Le second, où le salaire est, *nécessairement*, au plus haut possible des circonstances; prendra le nom de : *domination du travail sur le capital.*

Ou, plus simplement :

Le premier, *domination du capital;*

Le second, *domination du travail.*

Il est évident : qu'aussi longtemps, que le sol reste aliéné; qu'aussi longtemps, que le capital domine; les ouvriers, les travailleurs quels qu'ils soient; et, abstraction faite de leur capital; sont toujours exploités : par les possesseurs du capital; et cela : *nécessairement*, PAR LE SEUL EFFET DE L'ORGANISATION DE LA PROPRIÉTÉ; et, quelle que soit la bonne volonté des possesseurs du capital.

Ces derniers se trouvent, alors, dans l'absolue nécessité : ou, d'exploiter les travailleurs; ou, de se ruiner. Sous la domination du capital; c'est-à-dire : sous la société actuelle; *les épargnes des riches*, dit le prince des économistes, J.-B. Say, *se font aux dépens des pauvres*. Et, J.-B. Say a raison ; et, cela se fait *nécessairement* : alors. Sous la domination du capital, dit encore J.-B. Say : *tous les ans une partie de la population doit mourir de besoin, même au sein de la nation la plus prospère*. Et, J.-B. Say a encore raison; et, cela encore se fait *alors : nécessairement*.

Avant de continuer, permettez-moi de faire une observation :

— « Si Voltaire, disait l'Empereur, avait régné sur ses contemporains, s'il avait été le héros du temps, c'est que *tous alors n'étaient que des* NAINS. »

— Ce que l'Empereur disait de Voltaire, peut se dire : de J.-B. Say. Il faut être NAIN, pour ne point comprendre : qu'en présence de deux pareilles propositions, qui sont incontestables; et, de l'incompressibilité de l'examen ; une pareille société doit être radicalement changée; ou, que l'anarchie doit la détruire.

Continuons !

Mais, du moment que la société a reconnu : que, la domination du capital conduisait, *nécessairement* aussi, la so-

ciété à l'anarchie, à la mort ; et cela, aussi *nécessairement* depuis que l'examen du droit social ne peut plus être comprimé ; du moment, dis-je : que, pour anéantir cette domination, elle ordonne : que, le sol vienne à faire partie de la propriété collective ; dès ce moment : la domination du capital cesse ; et, la domination du travail commence. Le salaire, du plus bas possible où il se trouvait ; s'élève, progressivement, au plus haut possible ; et, l'intérêt du capital, du plus haut possible où il se trouvait ; s'abaisse, progressivement, au plus bas possible : le tout *nécessairement ;* et, par le seul effet : de la nouvelle organisation de la propriété.

Tout cela est aussi clair : que, deux et deux font quatre ; vis-à-vis de vous, lecteurs ! qui vous trouvez sans préjugés. Il n'en est pas de même : vis-à-vis des autres.

— « Leurs yeux, dit M. Guizot, ont, pour ainsi dire, la faculté de s'ouvrir ou de se fermer selon leurs désirs. Ce qui est clair leur paraît réellement obscur ; ce qui est prouvé demeure incertain ou même faux. Ils vivent plongés dans leurs propres ténèbres, et quand la lumière essaye de pénétrer, elle leur est à la fois insupportable et douteuse. »

— Ce passage est admirable : il n'y a pas de démonstration d'erreur, qui n'en offre des milliers d'applications. Je l'ai déjà dit mille fois : l'anarchie, seule, peut abaisser : les cataractes de l'ignorance sociale. Jusque-là, toutes les démonstrations possibles sont INUTILES. Mais, il est du devoir, de celui qui les possède : de les présenter au public. Je remplis un devoir ; le reste : ne me regarde pas.

Ainsi, du côté de l'établissement de la domination du travail sur le capital, ANÉANTISSANT les anathèmes économiques :

Que, *les économies des riches se font aux dépens des pauvres ;*

Et, que, *tous les ans une partie de la population doit né-*

cessairement mourir de besoin, même au sein de la nation la plus plus prospère ;

Anéantissement, *nécessaire* maintenant : à l'existence de l'ordre, de la paix, du bien-être universel ; pas l'ombre d'une objection raisonnable.

Voyons, maintenant : les résultats !

Sous la domination du capital, les ouvriers prolétaires, réduits, selon les démonstrations de tous les économistes, à vivre *du plus strict nécessaire;* et encore, pour autant que leur nombre ne dépasse point ce qui est nécessaire, pour satisfaire les besoins des possesseurs du capital ; les ouvriers, alors, ne consomment point en réalité ; ils sont des machines qui fonctionnent ; et, que l'on alimente d'une nourriture comparable : au cambouis dont on graisse les rouages ; ou encore, au charbon, dont on nourrit les locomotives.

La production, je le répète, ne se fait donc, alors : que, pour satisfaire les besoins des capitalistes ; et, cette production, nécessairement mise en équilibre avec la consommation d'une minorité de la société, est au *minimum* possible : comparée, avec la production d'une population, au sein de laquelle *tous consomment : autant que possible ; parce que tous produisent, et* POUR EUX-MÊMES : *autant que possible.*

Qu'est-il nécessaire d'ajouter : à cette démonstration ?

Rien, pour ceux qui voient ; rien, pour les aveugles.

Ainsi :

Anéantissement du paupérisme ;

Anéantissement de tout esclavage ;

Anéantissement de toute source d'anarchie ;

Établissement du bonheur universel ;

Tel est le résultat *nécessaire*, et quant aux manufactures, de cette opération sociale, si simple et si nécessaire : l'*entrée du sol à la propriété collective.*

COMMERCE.

Si les finances sont, à la vie collective, ce que le sang est à la vie individuelle ; le commerce est, à cette même vie collective, ce que les chylifères sont également, à la vie individuelle ; il porte, au sang, le résultat du travail de l'organisme. Mais, si les gros vaisseaux atrophient les petits : l'organisme périt ; le corps social meurt.

Voilà, ce qui arrive : sous la société actuelle ; sous la domination du capital. Le gros commerce, se gorge de finances ; le petit commerce, reste atrophié. C'est, que sous la domination du capital : le crédit ne se fait qu'au capital ; et, par des capitalistes. Sous la domination du travail : le crédit se fait aux travailleurs ; et, par la société : en concurrence avec les capitalistes.

Ici, économistes et socialistes, partisans de l'aliénation du sol, vont s'écrier également : Ah ! le gouvernement prête à tout le monde. Alors, j'emprunterai, moi, pour faire tout ce qui me passera par la tête ; et, l'État sera bientôt ruiné. Ils ont raison, les braves gens ; ils sont à la hauteur de la science matérialiste ; *ils ne craignent pas de voler le peuple, quand il n'y a rien à craindre du bourreau*. C'est logique. Mais, sous la société future, quiconque n'est pas un fou, n'est pas un voleur : même, en l'absence du bourreau ; qui n'existe plus alors. Ils oublient, ou plutôt ils ne savent pas encore, qu'à cette époque : le gouvernement ne prête pas aux fous ; mais, a pitié d'eux ; et, cherche à les guérir. Juger la société future par la société actuelle, est un moyen sûr de se tromper. Mais, prenez garde ! vous pourriez juger la société future, par ce qui est opposé à la société actuelle ; et, vous tromper encore. Parce, que deux et deux ne font point cinq ; il ne faut point en conclure : que, deux et deux doivent faire sept. Mille chemins conduisent à l'erreur ; un seul, conduit à la vérité.

Ce qui se fait, sous la domination du capital, se fait nécessairement ; et, les individus, quelque bonne volonté qu'ils puissent avoir, ne peuvent l'empêcher.

Ce qui se fait, sous la domination du travail, se fait aussi *nécessairement ;* et, les individus, quelque mauvaise volonté qu'ils puissent avoir, ne pourraient également l'empêcher.

Je croirais injurier mes lecteurs, en leur faisant observer : que, le mot *nécessaire* se rapporte, partout où je l'ai souligné, à ce qui se fait *socialement ;* et, que même, c'est seulement lorsque les choses sociales se font ainsi ; que, la *liberté* sociale, des individus, se trouve réelle. Nos langues actuelles sont si sujettes aux logomachies : qu'il faut, souvent, risquer d'être ennuyeux ; pour n'être point obscur.

Je continue.

De plus, le commerce ne peut jamais se faire : que, pour ceux qui consomment. Or, sous la domination du capital : l'immense majorité de la population ne consomme pas ; et, ne fait que fonctionner. Et, si une révolution se fait ; ou, se prépare ; ou, paraît ne point finir : la confiance, c'est-à-dire le crédit, s'évanouit ; les consommations diminuent ; le fonctionnement des machines prolétariennes s'arrête ; les petits commerçants tombent dans le gouffre du prolétariat : n'ayant plus de capital, ils ne sont plus que travailleurs du commerce ; ils sont esclaves.

Sous la domination du travail, au contraire : le petit commerçant, s'il travaille plus que le grand, est plus rémunéré : car, alors, la rémunération se mesure : au travail ; et non au capital. Et, quant au capital, le petit commerce n'en manque jamais : car alors, je le répète, la société rivalise avec les capitalistes, pour donner le capital aux travailleurs, à l'intérêt : le plus bas possible.

Mais, il est un autre point commercial, cause de la ruine du prolétaire, sous la société actuelle ; c'est, le commerce international, dit LIBRE. Car, il est à remarquer : que, sous

la domination du capital, le mot *liberté* est TOUJOURS employé : à masquer un *esclavage quelconque*.

Sous la domination du capital : le commerce, entre des nationalités différentes, ne peut se faire, avec utilité pour le commerçant ; qu'en offrant des marchandises, qui lui coûteront moins ; qu'elles ne pourraient coûter : à ceux, auxquels il va les offrir.

— Est-ce clair ? Auriez-vous la bonté, maintenant, de rester attentifs : encore un petit instant ?

— Sous la domination du capital : le bon marché des marchandises ne peut, néanmoins, avoir lieu qu'aux dépens du salaire ; qui, alors, est toujours : au plus bas possible ; tandis que, l'intérêt du capital est alors, toujours aussi : au plus haut possible.

C'est DONC : la nationalité, où le travail est le plus exploité ; qui offre le plus d'avantage au commerce. Et, la nationalité, qui alors : veut, ne pas se ruiner ; veut, ne point laisser ses prolétaires sans travail ; doit, aggraver l'exploitation des masses ; pour, qu'elles puissent : ne point mourir.

— Encore une fois, est-ce clair ?

— Oui, mais seulement pour les voyants. Pour ceux que le préjugé aveugle : « leurs yeux ont, pour ainsi dire, la « faculté de s'ouvrir ou de se fermer selon leurs désirs. Ce « qui est clair leur paraît réellement obscur ; ce qui est « prouvé demeure incertain ou même faux. Ils vivent plon- « gés dans leurs propres ténèbres, et quand la lumière es- « saye de pénétrer, elle leur est à la fois insupportable et « douteuse. »

— Sous la domination du travail, au contraire : le bon marché des marchandises ne peut exister : que, par l'abaissement de l'intérêt du capital : car, le salaire, alors, est toujours : au *maximum* possible. Mais, il y a plus, il y a infiniment plus : c'est, qu'alors, il n'existe qu'un seul droit, celui de la vérité, qui est unique. Et, les nationalités n'existent :

que, par la multiplicité de droits, relatifs aux différentes forces, qui sont multiples : par essence.

Faites dominer le travail ; anéantissez la domination du capital, par l'entrée du sol à la propriété collective ; et, l'humanité devient ce qu'elle doit être : LA SOCIÉTÉ. C'est, exclusivement alors : que, le commerce peut être libre ; c'est, exclusivement alors : que, vous pourrez inscrire, et avec raison, sur vos monuments : LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.

Je m'arrête ; et, je me résume.

Laissez le sol aliéné : le monde est esclave ; le monde meurt.

Faites entrer le sol à la propriété collective, par l'anéantissement de l'ignorance sociale : le monde est libre ; et reste libre : jusqu'à l'anéantissement du sol.

Comprenez-vous maintenant :

« Que, les prétendus conservateurs, n'importe à quel drapeau ils appartiennent, sont tous des destructeurs de « l'ordre, des conservateurs d'anarchie ; tandis, que moi : « je suis destructeur d'anarchie ; et, conservateur, pour « l'avenir : de l'ordre rétabli ? »

Le monde sera libre ; le monde ne périra pas. Tous, riches et pauvres, nous travaillerons à l'établissement de la liberté : car, c'est dans l'intérêt de tous ; dans l'intérêt de l'humanité ; sans, qu'il soit possible d'en excepter : un seul individu.

Un seul mot de plus ; un seul, et bien essentiel.

L'organisation de la société nouvelle, établie sans nuire à personne et en étant utile à tous, peut seulement commencer PRATIQUEMENT : lorsqu'elle aura le concours de ceux qui se trouvent, maintenant, à la tête de la société : par L'INTELLIGENCE ; et, par la RICHESSE.

Aussi longtemps, que les riches et les prétendus savants s'opposeront : à ce que, la société nouvelle s'établisse, de la *seule manière* qu'elle peut être établie ; ils seront exposés : à toutes les violences, qui sont, nécessairement, les suites de l'anarchie ; c'est-à-dire : aux suites du règne de la force brutale des individus, prédominant la force sociale. Eux-mêmes, alors, seront la cause : de tous les malheurs, qui pourront leur arriver,

QU'ILS Y RÉFLÉCHISSENT !

Hélas ! ils n'y réfléchiront point.

« Leurs yeux ont, pour ainsi dire, la faculté de s'ouvrir « ou de se fermer selon leurs désirs. Ce qui est clair, leur « paraît réellement obscur ; ce qui est prouvé demeure « incertain ou même faux. Ils vivent plongés dans leurs « propres ténèbres, et quand la lumière essaye de pénétrer, « elle leur est à la fois insupportable et douteuse. »

Que les destins s'accomplissent !

Qu'il me soit permis, maintenant, d'ajouter : quelques lignes à ce qui précède.

Peut-être beaucoup de personnes, malgré l'autorité de la raison, refuseront de reconnaître : la nécessité, de faire entrer le sol à la propriété collective ; par cela seul : que, moi, homme obscur, j'en suis seul l'inventeur. Je tiendrais, à grand honneur, d'avoir découvert le moyen : d'anéantir le paupérisme. Mais : *cuique suum;* à chacun ce qui lui appartient. L'honneur, de la découverte, remonte plus haut ; en voici lapreuve :

— « Nous avons supposé que l'association ouvrière ne ferait d'abord qu'affermer la terre, puisqu'elle payerait aux propriétaires actuels le faible revenu qu'ils tirent des terres incultes et des communaux ; mais, *au fur et à mesure, elle les rachèterait afin d'être* SEULE PROPRIÉTAIRE. »

(L.-N. BONAPARTE.)

— Vous croyez peut-être : que, l'auteur borne ses vues

au quart de la propriété territoriale? Son bon sens — un flatteur dirait son génie — lui a indiqué : que, ce n'est point le quart du sol, qui doit entrer à la propriété collective; mais, LA TOTALITÉ. Écoutez plutôt.

— « Nous disions dans le *principe* (le quart), parce que, dès que l'association serait en voie de prospérité, il serait de son intérêt d'établir des colonies agricoles dans chaque département, soit en défrichant les terres incultes, soit *en achetant des terres dont l'industrie* PRIVÉE *ne tire pas un grand profit, mais qu'une association* (la propriété collective) *pourrait faire valoir à son avantage.* »

(L.-N. BONAPARTE.)

— Ce que je viens de citer est à la page 270. Ne croyez point, qu'après, cela l'auteur abandonne son idée. A la page 278, il dit encore :

— « La classe ouvrière aura pour elle SEULE ces trois produits : elle sera à la fois TRAVAILLEUR, FERMIER, PROPRIÉTAIRE; ses bénéfices seront donc IMMENSES.... la troisième partie donnera les moyens..... *d'accroître sans cesse le capital de la société* EN ACHETANT DE NOUVELLES TERRES. »

— Remarquez, je vous prie; et, remarquez très-particulièrement : que, le caractère exceptionnel, pour faire distinguer *en achetant de nouvelles terres;* n'est pas de moi; mais, de l'auteur.

Je finis en disant, avec Franklin :

— « L'expérience tient une école où les leçons coûtent cher; mais c'est la seule où les insensés puissent s'instruire. »

THÉORIE GÉNÉRALE

ES ASSOCIATIONS PARTICULIÈRES : SOIT NATIONALES ; SOIT DOMESTIQUES.

I.

« Si la révolution est faite dans la famille comme dans l'État, dans le cœur comme dans l'esprit, dans LES PRINCIPES comme dans les usages, UN AUTRE ORDRE DE CHOSES PEUT S'ÉTABLIR. Mais il ne faut plus s'appuyer sur des ANALOGIES qui n'existent pas, et PRENDRE LE PASSÉ POUR LA RÈGLE DU PRÉSENT. » CHATEAUBRIAND.

— « Il paraît que le sens commun est une chose plus rare que son nom ne semble l'indiquer. » CHATEAUBRIAND.

— « Personne n'est de l'avis de celui qui est de l'avis de tout le monde » CHATEAUBRIAND.

— « Quand on a assez de lumières pour s'apercevoir qu'on se trompe et trop de vanité pour en convenir, au lieu de retourner en arrière, on s'enfonce dans ses propres erreurs. C'est la marche et la consolation de l'orgueil. » CHATEAUBRIAND.

— « Il faut un remède aux maux de l'industrie ; le bien général du pays, la voix de l'humanité, l'intérêt même du gouvernement, tout l'exige impérieusement. » L.-N. BONAPARTE.

— « Elle (la classe ouvrière) est sans organisation et sans liens, SANS DROITS ET SANS AVENIR. Il faut lui donner des droits et un avenir, et la relever à ses propres yeux par L'ASSOCIATION, L'ÉDUCATION, LA DISCIPLINE. » L.-N. BONAPARTE.

Les associations particulières : qu'elles soient nationales

ou domestiques; qu'elles soient de Français ou d'Anglais: de cordonniers ou de tailleurs; qu'elles soient de deux ou de mille, ou de millions de familles; se trouvent : dès, qu'elles sont en *contact;* et, privées d'une *sanction commune;* ÊTRE, ESSENTIELLEMENT : EN ÉTAT D'ANARCHIE. Vouloir, dit de Maistre, prouver de pareilles propositions; c'est : faire injure à ceux qui savent; et, trop d'honneur à ceux qui ne savent pas. Nous ne partageons point : l'avis de de Maistre. Avoir pitié des ignorants, n'est point leur faire trop d'honneur; c'est, tout simplement, remplir un devoir.

Dans l'examen, que nous allons faire, de quelques auteurs qui ont traité : des sociétés particulières; des associations domestiques; nous allons voir : que, l'indétermination des expressions, source de toutes les logomachies, est la cause des innombrables opinions, existant sur un sujet; qui doit, cependant, réunir tous les esprits : sous peine d'anarchie; c'est-à-dire : de mort; ou plutôt, ce qui est pire; d'agonie sociale.

— « Qui pourrait, dit M. Proudhon, se flatter aujourd'hui de définir ce que doit être la société entre les hommes? »

— Toujours de l'indétermination! Avec cela, il est impossible de ne pas faire de logomachie; et, par conséquent, de ne point parler pour ne rien dire. De quelle société veut parler M. Proudhon? Il y a deux espèce de sociétés, exclusivement deux : société souveraine ou supposée souveraine; et, société domestique ou sujette. La société souveraine existe-t-elle? Peut-elle exister? Y a-t-il un souverain? S'il y en a un, est-il autre que la force? S'il y en a un autre, que la force; les deux souverains peuvent-ils régner ensemble; ou séparément; ou successivement? Chacun peut-il régner, n'importe l'époque? Comment les distingue-t-on? etc., etc. Voyez où nous voilà conduits! Et, cependant, il est impossible de parler, clairement, de *société souveraine;* avant, d'avoir résolu toutes ces

questions, d'une manière rationnellement incontestable; sous peine : de les voir résoudre, par la seule force. Quant aux sociétés domestiques, particulières ou sujettes, elles sont relatives : à ce qu'ordonne ou permet le souverain. Et, parmi les sociétés sujettes; que d'espèces : relatives aux religions; relatives aux familles; relatives au capital; et, définitivement : à toutes les circonstances, que le souverain, qu'il soit force ou raison, trouve nécessaire : de déterminer!

— « La loi, continue M. Proudhon, distingue deux espèces et quatre variétés de sociétés civiles, autant de sociétés de commerce, depuis le simple compte à demi jusqu'à l'anonyme. »

— Toute société, soumise à une loi, n'est pas souveraine. Nous voilà retombé : dans la question mère. Laissez-la indécise, vous ne faites plus : que mâcher à vide. Décidez-la : tout est décidé.

— « J'ai lu, continue M. Proudhon, les commentaires les plus respectables que l'on ait écrits sur toutes les formes d'association, et je déclare n'y avoir trouvé qu'une application des routines du monopole.... »

— Routine! que signifie ce mot? *fondé sur l'usage*. Qu'est-ce qui établit l'usage? La force ou la raison. Quand la raison ne peut encore dominer, parce qu'elle n'a encore de critérium que la force, la force seule peut établir les usages. Voilà, *routine* devenue : *effet de force*. Essayez donc de trouver quelque chose, qui ne soit pas nécessairement rattaché à ce souverain; tant, que cette souveraineté peut exister!

Quant au mot *monopole*, il ne peut signifier, ici, que *domination par le capital;* et, cette domination se rattache encore : à la force.

Essayez donc, pendant l'époque d'ignorance sociale sur la réalité du droit, de trouver : un autre souverain!

— « ... une application des routines du monopole, continue M. Proudhon, entre deux coalisés qui joignent leurs capitaux et leurs efforts... »

—Il n'y a, dans le monde : que, *travail* et *capital* (en comprenant le sol dans le mot capital); et, le résultat échangeable, d'un travail utile, est essentiellement : *capital*. Toute société est donc : et, une organisation de *travail;* et, une organisation de *capital*. Quand ces organisations sont *harmoniques :* et, entre elles ; et, avec la *sanction*, qu'elle soit force ou raison ; il y a ordre. Quand, la sanction est la force ; les forts possèdent le capital; et, se coalisent entre eux : contre les faibles. Cette coalition est source d'ordre : tant, que la force peut, socialement, être transformée en droit. Quand, la sanction se trouve, incontestablement, basée sur la raison; tous se coalisent : pour le plus grand bien-être possible de tous. Cette dernière coalition est seulement possible : lorsqu'elle est devenue et reconnue : socialement nécessaire. Il y a désordre : quand, la force ne peut plus être sanction souveraine; et, que la raison, à cause de l'ignorance sociale, ne peut l'être encore.

— « ... qui joignent leurs capitaux et leurs efforts, ontinue M. Proudhon, contre tout ce qui produit et qui consomme, qui invente et qui échange, qui vit et qui meurt,... »

— Il est évident : que, toute société, en contact avec une autre, a ses intérets identiques ou opposés à l'autre. Si, identiques; elle est la même; et, ne sont pas deux. Sinon : les sociétés sont nécessairement en guerre : soit patente; soit latente. Tant, que deux sociétés, réellement distinctes, sont en contact; elles sont nécessairement ennemies. Il faut être plus que fou : pour, ne pas le comprendre. Et, dans une même société; tant, que vous n'aurez point rendu : les intérêts de tous; et, les intérêts de chacun IDENTIQUES : soit illusoirement, quand la force peut être transformée en droit; soit réellement, quand l'identité est rendue rationellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun; tous

les membres, de cette société, seront nécessairement : des ennemis.

— « ... c'est-à-dire, continue M. Proudhon, l'exclusion de tous les autres travailleurs et capitalistes,... »

—Voudriez-vous, qu'une société particulière : fût la société générale? Si, on va dîner à trois, chez un restaurateur; et, dans un cabinet particulier; le premier venu, doit-il pouvoir y entrer : même en payant? Vous voulez : que, les sociétés domestiques soient en harmonie, avec la raison dominant la force; et, que toutes les sociétés domestiques constituent la société générale. Vous avez raison. Dites, alors, ce qu'il faut faire : pour, qu'il en soit ainsi.

— « ... par conséquent, continue M. Proudhon, *la négation de l'universalité sociale quant aux personnes.* »

(*Syst. des contrad.*, ch. VI.)

— Voilà, M. Proudhon : qui veut l'universalité sociale, quant aux personnes. C'est, l'anéantissement des nationalités. Nous prenons acte : parce que c'est contraire à toutes les doctrines : de M. Proudhon.

Quant aux personnes, dit le publiciste. Séparez donc les personnes du capital, si vous le pouvez! Il y a *sociétés particulières*, ayant des capitaux individuels, plus ou moins grands, plus ou moins petits; et, *société générale* ayant aussi son capital collectif, plus ou moins grand, plus ou moins petit. Les sociétés particulières, sous peine d'*anarchie*, sont nécessairement subordonnées; à la société générale. Les intérêts des deux espèces, doivent être les mêmes, ou *crus*, les mêmes : aussi sous peine d'anarchie; et, les deux espèces doivent être distinctes : sous peine de *galimatias*. En présence de l'incompressibilité sociale de l'examen, les intérêts des deux espèces ne peuvent être distincts; et, socia-

lement admis comme les mêmes; s'ils ne le sont *réellement*. Comment, peuvent-ils l'être? TELLE, EST LA QUESTION : DES ASSOCIATIONS PARTICULIÈRES.

— « Ainsi, d'après la définition du Code, continue M. Proudhon, une société de commerce qui poserait en principe la faculté pour tout étranger d'en faire partie sur sa simple demande et de jouir aussitôt des droits et prérogatives des associés même gérants, ne serait pas une société :... »

— Pourquoi donc ne serait-ce pas une société? Certes, ce ne serait ni une société nationale; ni, une société de commerce; ni, une société domestique; mais, ce pourrait fort bien être : la société soumise à la raison; la société générale; la société humanitaire; la société RÉELLE; ou, plutôt : la SOCIÉTÉ, sans épithète : au sein de laquelle, chacun en naissant, en ferait partie : sur sa simple demande tacite, exprimée par sa qualité d'homme, de jouir aussitôt des droits et prérogatives des associés, même gérants : le tout, selon les règles, incontestablement déterminées, par le souverain réel : LA RAISON.

— « ... les tribunaux, continue M. Proudhon, en prononceraient d'office la dissolution, la non-existence. »

— Et, avec juste raison; en tant : que, société particulière ou domestique. Mais, en tant : que société générale; que voulez-vous que puissent y faire les tribunaux, eux-mêmes, sujets du souverain? Vous voilà retombé dans la question mère. Quel gâchis! Et, d'où vient ce gâchis? De l'assimilation : du souverain aux sujets; de la société générale, renfermant tous les individus; aux sociétés particulières, n'en renfermant chacune que quelques-uns; de la propriété collective enfin, appartenant à tous; aux propriétés individuelles, appartenant à tels ou tels (1).

(1) Rien, dit M. Arago, n'est plus dangereux, dans les sciences, que LES ASSIMILATIONS. *Cours d'astronomie*, 26 février 1845.

— « Ainsi encore, continue M. Proudhon, un acte de société dans lequel les contractants ne stipuleraient aucun apport, et qui, tout en réservant pour chacun le droit de faire concurrence à tous, se bornerait à leur assurer réciproquement et le travail et le salaire, sans parler ni de la spécialité de l'exploitation, ni des capitaux, ni des intérêts et des profits et pertes ; un pareil acte semblerait contradictoire dans sa teneur, dépourvu d'objet autant que de raison, et serait, sur la plainte du premier associé réfractaire, annulé par le juge. »

—Et, encore avec juste raison ; en tant : que, société particulière ou domestique ; parce qu'une pareille association, ne peut être : que, générale ; établie par le souverain ; et, qu'une société sujette, doit lui être soumise. Mais, comme société générale, dérivant de l'autorité réelle, ce serait différent. L'association mutuelle, dont M. Proudhon vient de parler, est relative : à la domination du travail sur le capital ; à la domination de l'homme sur la richesse ; est relative, à la souveraineté de la raison dominant la force. Et, cependant, encore est-elle basée, *quant à la matière*, sur le capital collectif. Mais, la raison ne peut être souveraine ; ne peut dominer la force : d'une part, tant que dure l'ignorance sociale sur la réalité du droit ; d'une autre, tant qu'une force, quelconque, peut être la base : d'un ordre ; plus qu'éphémère. Et, une force brutale ; ou, même masquée de droit ; peut toujours dominer : tant, qu'une anarchie, toujours croissante, ne vient point : rendre le règne de la vérité, absolument nécessaire. C'est, seulement alors : que, l'harmonie entre le socialisme et l'individualisme ; devient possible.

— « Des conventions ainsi rédigées, continue M. Proudhon, ne pourraient donner lieu à aucune action judiciaire. »

— Toujours, avec juste raison ; parce que : disposer des propriétés individuelles, possédées selon la loi, ce serait anéantir toute propriété individuelle ; faire du communisme absolu ; de l'anarchie ; ou plutôt, de l'absurde.

Je viens de prononcer le mot *communisme*. C'est, encore

là : une expression indéterminée, source d'une logomachie effroyable, d'où dérivent, actuellement, toutes les anarchies possibles. Il est temps : de dompter cette hydre ; et, d'en faire jaillir la vérité : au bénéfice de tous.

Le communisme, absolu, est un idéal absurde ; qui, ne reconnaît, aux individus, aucune propriété particulière ; pas même celle du pain, qui se trouve déjà dans l'œsophage ; et, conduit ainsi : à la plus dégradante promiscuité. Cet absurde, si bien décrit par M. Proudhon lui-même, n'a jamais été professé, par qui que ce soit au monde ; pas même, par le rêveur Platon. Cependant, en dehors du communisme absolu, ou évidemment absurde, il n'y a de possible : que, des organisations de propriété : plus ou moins bonnes ; plus ou moins mauvaises.

Disons, maintenant, pour élucider cette question ; dont, les passions se sont emparées ; que, l'on a donné : le nom de *communistes* à ceux qui croient : que, la propriété collective doit être la plus grande possible ; et, les propriétés individuelles, les plus petites possible ; sous la condition : de porter l'excitation au travail, la production, la consommation et le bien-être de tous et de chacun, au *maximum* possible ; et, le nom de *propriétaires*, d'*individualistes*, à ceux qui croient : que, les propriétés individuelles doivent être au *maximum* possible ; et, la propriété collective au *minimum* possible. Il arrive ici, ce qui arrive toujours : lorsqu'une question sociale est longtemps débattue. C'est, que les deux partis ont chacun raison ; selon, le point de vue d'où la question se trouve considérée. Tant, que l'ignorance sociale, sur la réalité du droit, n'est point anéantie ; les propriétaires, qui sont des communistes sans le savoir, puisqu'ils reconnaissent une propriété collective ; ont raison : parce que leur système est seul compatible avec l'existence de l'ordre ; et, peut seul procurer l'ordre ; tant, que l'examen peut être socialement comprimé. Du moment, que cette compression devient impossible ; les propriétaires, les individualistes ont tort ; et

les communistes n'ont pas encore raison! Car, leur système est incompatible, avec l'existence de l'ordre; tant, que l'ignorance sociale : sur la réalité du droit; et' sur l'inévitabilité de sa sanction ; n'est point anéantie.

Dès, ensuite, que l'ignorance sociale se trouve anéantie; les communistes, qui sont des propriétaires sans le savoir ; puisqu'ils reconnaissent des propriétés individuelles; ont raison ; parce qu'alors : leur système est seul, compatible avec l'existence de l'ordre.

Le fait est : que, *communisme absolu;* et, *individualisme absolu ;* sont également absurdes; que, l'individualisme, en donnant ce nom au système qui restreint la propriété collective au *minimum* possible, est seul capable de servir de base à l'existence de l'ordre : tant, que l'ignorance sociale, sur la réalité du droit, n'est point anéantie; et, que l'examen peut être socialement comprimé; que, le communisme, en donnant ce nom au système qui étend la propriété collective au *maximum* possible, est seul capable de servir de base à l'existence de l'ordre : dès, que l'ignorance sociale, sur la réalité du droit, se trouve anéantie; et, qu'en époque d'ignorance sociale et d'incompressibilité de l'examen ; les systèmes individualistes et communistes, sont *également : anarchiques.*

Nous avons cru ces explications nécessaires, sur l'expression *communisme;* dont chacun, malheureusement, se sert : sans y attacher de valeur déterminée; et, ne renfermant rien d'absurde. Nous prions les journaux, de tous les partis, de vouloir bien les répéter ; et, les corriger s'il y a lieu. Nous considérerions leur silence : comme, une adhésion tacite. Cette discussion sera plus utile : que, toutes celles sur des solutions, actuellement toutes également incompatibles, avec l'existence : d'un ordre, plus qu'éphémère.

Dans notre prochain chapitre, nous reviendrons : sur les associations particulières ou domestiques. Il y a encore là : une source continuelle de logomachies.

II.

« Si tous les docteurs de la même ville voulaient se rendre compte des paroles qu'ils prononcent, on ne trouverait pas deux licenciés qui attachassent la même idée à la même expression... Vous m'objecterez que si la chose était ainsi, les hommes ne s'entendraient jamais. Aussi en vérité ne s'entendent-ils guère ; du moins JE N'AI JAMAIS VU DE DISPUTE DANS LAQUELLE LES ARGUMENTATEURS SUSSENT BIEN POSITIVEMENT DE QUOI IL S'AGISSAIT (1). »

VOLTAIRE. *Lettres chinoises et indiennes.*

— « Rien n'afflige la dialectique comme l'usage de ces mots vagues qui ne présentent aucune idée CIRCONSCRITE. »

DE MAISTRE. *De l'Égl. gallic.*, p. 317.

— « On dit des gueux qu'ils ne sont jamais hors de leur chemin ; c'est qu'ils n'ont point de demeure fixe. IL EN EST DE MÊME DE CEUX QUI DISPUTENT SANS AVOIR DE NOTIONS DÉTERMINÉES. »

VOLTAIRE. *Pensées et Remarques.*

— « Des gens qui se diraient associés de tout le monde, continue M. Proudhon, seraient considérés comme ne l'étant de personne. »

— Et, encore une fois, avec juste raison : parce qu'être associé de tout le monde, sans distinction de propriété collective et de propriétés individuelles, c'est supposer l'existence : du communisme absolu ; et, cette existence ; c'est, l'anéantissement de toute association ; c'est, l'automatisme, c'est l'absurde : selon M. Proudhon lui-même.

— « Des écrits, continue M. Proudhon, où l'on parlerait à la fois de

(1) Ce passage devrait être tracé, en lettres d'or, au-dessus de toute tribune parlementaire.

garantie et de *concurrence* entre les associés, sans aucune mention de fonds social et sans désignation d'objet, passeraient pour une œuvre de charlatanisme transcendental... »

—Et, toujours avec juste raison : parce que, la garantie est relative : à la propriété collective, établie alors au *maximum* possible; à l'instruction réelle, alors existante et généralisée; et à la sanction inévitable, alors socialement reconnue; tandis, que la concurrence est inhérente : à l'intelligence; à la volonté; et, à la propriété individuelle. Nul doute : que; de pareils écrits ne fussent le digne pendant : de *la constitution de la valeur*.

— « ... dont l'auteur, continue M. Proudhon, pourrait bien être envoyé à Bicêtre, à supposer que les magistrats consentissent à ne le regarder que comme fou. »

—Je ne suis coupable : ni, de la constitution de la valeur; ni, de son pendant; et, je suis dans un cabanon.—(J'écrivais ce passage en décembre 1848.) — Si, M. Proudhon n'était pas de l'Assemblée CONSTITUANTE; il serait possible : que, nous fussions dans la même loge; si, cependant, on ne voulait pas nous livrer en pâture, aux lions du désert; infiniment moins à craindre : que, la crapaudine et autres jouissances algériennes. J'ajouterai : qu'il y a peu de semaines; (novembre 1850); j'ai eu l'honneur de recevoir la visite, très-polie d'ailleurs, d'un magistrat : pour, me visiter de la cave au grenier; sous l'accusation : de conspiration, de dépôts d'armes et de munitions. Et, cependant, j'ai professé toute ma vie : que, les conspirations secrètes sont de véritables souricières : à nigauds.

— « Et pourtant, continue M. Proudhon, il est avéré, par tout ce que l'histoire et l'économie sociale constatent, que l'humanité a été jetée nue sur la terre qu'elle exploite ;... »

—Ici, je me permettrai de faire observer à M. Proudhon :

que, sous ce rapport, l'histoire naturelle en général ; et, la géologie en particulier : prouvent bien autrement : que, l'histoire ; et, l'économie sociale.

— « ...que c'est elle, continue M. Proudhon, qui a créé tous les jours toute la richesse;... »

— *Créé :* est trop fort, pour le mot propre. Si, c'est une figure ; soit. Dans tous les cas, la terre est une richesse incréée par l'humanité. Dès lors, voilà la propriété collective du sol ; et, les propriétés individuelles résultant du travail ; parfaitement déterminées et justifiées.

— « ... que le monopole en elle, continue M. Proudhon, n'est qu'une vue relative, servant à désigner le grade du travailleur avec certaines conditions de jouissance ;... »

— *Monopole,* autre source de logomachie. Le monopole, largement compris, n'est autre : que, l'expression de la propriété. Mais, il y a monopole relatif à la force ; et, monopole relatif à la raison. Tant, que la force domine ; il ne peut exister : que, monopole relatif à la force. Quand la raison, par l'anéantissement de l'ignorance sociale, domine nécessairement la force; tout monopole, dérive de la raison. Celle-ci donne, à M. Proudhon, le monopole de sa femme ; et, nous sommes certain : qu'il ne voudrait, nullement, céder ce monopole à la force. Quant à l'existence des grades, elle n'est autre : que, la hiérarchie ; en dehors de laquelle, il n'y a de possible : que, l'anarchie. Seulement, en époque de force, la hiérarchie est relative à la force ; et, en époque de raison, relative à la raison. C'est simple : comme *bonjour*.

— « ...et que, continue M. Proudhon, tout le progrès consiste, en multipliant indéfiniment les produits, à en déterminer la proportionnalité;... »

— La proportionnalité se détermine toujours toute seule ;

elle est le résultat nécessaire : de l'organisation de la propriété; et, il n'y en a que deux possibles. Quand, la force domine : le sol est nécessairement aliéné. Quand, le sol est aliéné : les forts ont le plus possible; et, les faibles le moins possible. Quand, la raison domine : le sol, nécessairement, est entré à la propriété collective. Et, quand le sol appartient à la propriété collective : il n'y a plus, socialement, ni forts, ni faibles; et, la proportionnalité est nécessairement relative : à la raison; au mérite; au travail. Quant au PROGRÈS, il consiste, en époque de force : à ce que tout, nécessairement, aille de mal en pire; afin, que la force devienne incapable, de servir plus longtemps de base d'ordre; et, que la nécessité du règne de la raison, puisse se faire sentir. Lorsque, la raison domine; le *progrès moral* devient : une SOTTISE; à moins, qu'il n'y ait un règne qui vaille mieux : que, celui de la raison. Une pareille opinion peut exister : à Bedlam.

— « ...c'est-à-dire, continue M. Proudhon, à organiser le travail et le bien-être... »

— Le TRAVAIL, c'est-à-dire les travailleurs, c'est-à-dire l'humanité, s'organise toujours *nécessairement* : en époque d'ignorance, par la force; et, quand la force ne peut plus être base d'ordre, l'ignorance s'évanouit nécessairement. Alors, la raison domine; et, le TRAVAIL, ou les travailleurs, ou l'humanité, s'organise *rationnellement*. C'est, encore simple : comme *bonjour*. Quant au bien-être, il n'est, socialement parlant, autre que l'ORDRE, vie sociale; à laquelle tout, ABSOLUMENT TOUT, doit être soumis : *salus populi ultima lex esto*. En époque d'ignorance, ou de nécessité de force; ce bien-être, l'ordre, ne peut exister : que, par l'exploitation des masses, au profit des minorités; tant que, l'examen peut être comprimé. Quand l'examen devient incompressible; et, que l'ignorance sociale dure encore; ce bien-

être devient : une impossibilité. C'est, cette même impossibilité : qui fait évanouir l'ignorance; et, dominer la raison. Alors, l'ordre ou le bien-être : c'est, l'absence de toute exploitation. C'est encore : simple comme *bonjour !*

— « ... et le bien-être, continue M. Proudhon, par la division, les machines, l'atelier, l'éducation et la concurrence. L'étude la plus approfondie des phénomènes n'aperçoit rien au delà. »

— Il est certain : qu'en dehors de l'ordre et du désordre; il n'y a rien : socialement. Mais, quelles sont les lois de l'ordre; et, quelles sont les causes du désordre? voilà, ce qu'il faut exposer, clairement et incontestablement : dès, que l'examen est devenu socialement incompressible ; sous peine : d'anarchie ou d'agonie sociale.

— « D'autre part, continue M. Proudhon, il est évident que toutes les tendances de l'humanité et dans sa politique et dans ses lois sont à l'universalisation,... »

— Est-ce à cause de cela que M. Proudhon veut : conserver les nationalités ; et, anéantir toute autorité : ce qui est la diversification, à l'infini? D'ailleurs, l'humanité, au propre, n'est pas un ÈTRE; et, n'a de tendance qu'au figuré. L'humanité, socialement considérée, obéit aux nécessités sociales. Il y a trois nécessités sociales; et, les voici : en époque d'ignorance et de compressibilité d'examen, l'EXPLOITATION DES MASSES : conséquence *nécessaire* du règne aussi *nécessaire* de la force; en époque d'ignorance sociale et d'incompressibilité d'examen, l'ANARCHIE : conséquence *nécessaire :* de l'impossibilité d'avoir, plus longtemps, de l'ordre par la force; et, de l'impossibilité d'en avoir déjà, par la raison; en époque de connaissance, l'ABSENCE DE TOUTE EXPLOITATION : conséquence *nécessaire :* du règne de la raison.

— « ... c'est-à-dire, continue M. Proudhon, à une transformation complète de l'idée de société, telle que nos codes la déterminent. »
(*Système des contradictions*, ch. VI.)

— Et nos codes déterminent : des associations de capitaux ; et, non d'individus. Est-ce là l'idéal de M. Proudhon?

Après cela, M. Proudhon s'amuse : à donner des chiquenaudes à M. Louis Blanc. M. Proudhon n'avait rien à faire.

J'ai beaucoup d'estime pour le caractère, les intentions, le talent d'historien, et surtout les services de M. Louis Blanc. J'en ai peu pour sa théorie d'organisation sociale; actuellement oubliée par ceux qui sont capables de la juger. Je n'ai pas l'honneur de le connaître très-particulièrement. Mais, un de nos amis communs (Guinard) m'a assuré; que, c'était un cœur d'or; et, j'ai beaucoup de respect pour les cœurs, qui ont la pureté de ce métal.

Revenons aux associations.

Nous l'avons dit ailleurs; et, nous le répétons ici.

— « Il y a association, entre TOUS, pour le plus grand bien-être de TOUS ; et, association entre les FORTS, pour le plus grand mal-être possible des FAIBLES. La première espèce d'association n'est possible : que, lorsque la dernière n'est plus possible ; et, la dernière est seulement impossible : lorsqu'une longue anarchie a fait sentir, *socialement* : la nécessité d'anéantir l'ignorance sociale, qui seule rend le règne de la force : absolument nécessaire. »

—Sortez de là, il n'y a de possible : que, logomachie ou galimatias.

Le passage, que nous allons critiquer, est de M. Louis Reybaud.

— « Qu'on n'affecte plus, dit-il, autant de souci pour les hommes qui vivent du travail de leurs mains,... »

— Il est possible, Monsieur, que vous ayez fort peu de

souci pour eux; mais, peut-être serait-il bon d'en avoir: pour vous-même; et, pour les vôtres. Croyez-vous : que, lorsque ces hommes, pour lesquels vous avez si peu de souci, finiront par avoir soin d'eux-mêmes; et cela, au sein de l'ignorance; ils auront aussi le soin de ne vous faire aucun mal? Quand la force des faibles vient à triompher, sous le règne de la force; ils mettent les jadis-forts à leur place. Cela vous convient-il?

— « ...ils trouveront leur route d'eux-mêmes, » continue M. Reybaud.

— C'est vrai, Monsieur. Mais, si vous ne leur montrez point la bonne route; et, si vous n'avez soin de vous y mettre; ils vous rencontreront : sur la mauvaise. Et comme, ainsi que vous allez le dire, ils ont pour eux le *nombre;* c'est-à-dire la *force*, ils vous y écraseront : vous et les vôtres.

— « Ils ont de leur côté la patience et le nombre, continue M. Reybaud. Quand ils y joindront l'esprit de prévoyance et de conduite,... »

— L'esprit de sage prévoyance et de bonne conduite est incompatible : avec l'ignorance. De votre côté, vous avez soin de leur inculquer : l'esprit de leur force; et, de l'injustice qu'ils subissent. Avec cela, soyez tranquille, ils feront du chemin. Est-ce pour le leur avoir enseigné : que, l'Académie des sciences morales et politiques, vous a appelé dans son sein? Hélas! c'est précisément ce chemin, qui devrait vous donner quelque souci. Vous croyez faire de l'égoïsme, en ne pensant pas à eux; et, votre égoïsme n'est que de la folie.

— « ... toute société, continue M. Reybaud, devra compter avec eux. »

— Et, tant qu'il y aura DES SOCIÉTÉS; c'est-à-dire, des

NATIONALITÉS ; le résultat du compte, en présence de l'incompressibilité sociale de l'examen, sera toujours : l'anarchie. Vous avez donc : un bien grand amour pour l'anarchie ! ce n'est, cependant, pas déjà si aimable.

— « On parle d'association, continue M. Reybaud, de formule d'association : ... »

— C'est vrai, Monsieur ; comme les aveugles parlent des couleurs ; ou les sourds de la musique ; ou les métaphysiciens de l'âme. Voyez ce que c'est : que, l'indétermination des expressions ! Voilà, plus d'un siècle que l'on parle d'*association ;* et, personne ne s'est encore occupé, de donner à cette expression : un sens déterminé ; et, ne renfermant rien d'absurde.

Déterminons !

— Qu'est-ce qu'une association ?

— C'est, une assemblée d'hommes : unis dans un but.

— Qu'est-ce qui caractérise : l'espèce d'association ?

— Les conditions de l'association.

— Quel nom donne-t-on : à l'ensemble des conditions ?

— Organisation.

— Combien y a-t-il : d'espèces d'organisations ?

— Deux, exclusivement deux : domestique et sociale.

— Et, quelle est la base, exclusivement la base : de toute organisation ?

— La sanction.

— Et, une organisation : privée de sanction, a-t-elle une valeur pratique ?

— Absolument aucune.

— Quelle est la sanction de toute association : domestique ?

— La sanction sociale.

Voilà, toute association domestique éliminée : de toute

domination sociale ; et, même de toute influence sociale : comme SUBORDONNÉE.

— Quelle est la sanction sociale ?

— La force, ou la raison : exclusivement.

— Et, la raison peut-elle dominer, SOCIALEMENT : tant, que la force, soit brutale, soit masquée de raison, peut dominer : la raison ?

— Impossible ; évidemment impossible : excepté néanmoins à Charenton. Et, des Charentons, il y en a des milliards. En époque d'ignorance sociale, il y en a au moins un : chez chaque individu.

Voilà, toute espèce d'organisation, sociale et domestique, nécessairement soumise à la force ; tant, qu'il y a possibilité, pour la force, de dominer : la raison.

Voyez-vous, maintenant : que, tout ce qui, jusqu'à présent, a été dit : sur l'association ; et, sur les associations, considérées en dehors de la force ; n'a été que du bavardage inutile ; par cela seul : que, la force peut encore dominer ; par cela seul, encore une fois : que, la raison n'est pas encore, socialement, capable de la dominer.

— « ... avant d'y songer, continue M. Reybaud les classes laborieuses ont à épuiser l'épreuve complète du règne d'affranchissement... »

— D'affranchissement est très-joli ! Dites donc d'esclavage, s'il vous plaît. Voulez-vous : que, je vous le fasse dire par les vôtres : Malthus, J. B. Say, Rossi, MM. Blanqui, Michel Chevalier, etc. ? Vous voudriez bien, n'est-il pas vrai : que, les classes laborieuses ; ou, plutôt les prolétaires ; pussent considérer leur esclavage, le pire de tous parce qu'il est senti, comme un affranchissement ? C'est, à leur inculquer cette conviction, que vous consacrez votre vie. Travail inutile ! Non. Travail dangereux ! !

— « ... dans lequel, continue M. Reybaud, elles ne sont entrées que depuis un demi-siècle. »

— Allez donc voir, dans l'histoire de l'économie politique, ce que M. Blanqui, le coryphée actuel de l'économisme, dit : de l'affranchissement de 89 ! Puis osez, sans rougir, parler :de cet affranchissement du travail.

— « On aura beau faire, dit plus loin M. Reybaud, on n'échappera pas à ce dilemme : de deux choses l'une, ou l'association des travailleurs sera forcée, ou elle sera libre. »

— *Association forcée* est très-joli ! C'est, comme *liberté esclave*.... Socialement parlant, c'est, du reste : la seule espèce d'association ; et, la seule espèce de liberté ; qu'il y ait eu : depuis, que notre monde social existe.

M. Reybaud établit un dilemme. Il y en a un autre, qui doit précéder le sien. Et, tant qu'il n'est pas résolu, préalablement ; on reste nécessairement dans le vague ; c'est-à-dire : dans l'ignorance. Le voici ce dilemme : Les travailleurs, sont tout le monde ; ou, ne sont qu'une partie de tout le monde. S'ils sont tout le monde, l'association n'est autre : que, l'organisation de tout le monde ; c'est-à-dire, l'organisation sociale ; et, dès lors, toute association particulière, ou domestique, lui est nécessairement soumise. Si, les travailleurs ne sont pas tout le monde ; ils sont les plus forts ou les plus faibles. S'ils sont les plus forts, les autres, en tant que faibles, sont esclaves. S'ils sont les plus faibles, eux-mêmes, en tant que faibles, sont esclaves. Et cela, *nécessairement ;* nécessairement, entendez-vous ? tant, qu'il y a des travailleurs ; et, des non-travailleurs. Après cela, faites donc des sociétés de travailleurs ; et, travaillez : à river vos fers !

— « Si elle est forcée, continue M. Reybaud, elle rentre dans le régime des corporations d'autrefois, c'est-à-dire dans une organisation ARBITRAIRE DU TRAVAIL. »

— Arbitraire? Que signifie cette expression, s'il vous plaît?

— Arbitraire, direz-vous, signifie : *relatif à la volonté.*

— Très-bien. Et, à la volonté de qui?

— A la volonté du législateur.

— Toujours très-bien. Et, qui est le législateur? Vous ne répondez pas. Eh bien, Monsieur! le législateur est toujours : ou, une force arbitraire, dominant toutes les raisons; ou, la raison, incontestablement démontrée, dominant : toutes les forces arbitraires. Or, la raison ne peut dominer toutes les forces arbitraires, masquées ou non masquées de raison, tant, que l'ignorance sociale, qui empêche de connaître ce qui est incontestablement ordonné par la raison, n'est point évanouie; et, elle ne l'est point encore. Vous voyez donc : que, toute organisation sociale est encore : arbitraire par essence; relative à une raison, à une volonté : et non à la raison; qui, elle, n'est : ni arbitraire, ni volontaire, ni personnelle; mais, éternelle et impersonnelle. Maintenant, essayez donc de faire des associations; ou, même une association, qui ne soit pas une expression d'arbitraire, de despotisme, avant d'avoir fait évanouir l'ignorance sociale; et, vous verrez : COMME VOUS AUREZ AGGRAVÉ LE JOUG DES FAIBLES. Il est vrai : que, cette aggravation est nécessaire : pour faire sentir, socialement, la nécessité, d'anéantir l'ignorance sociale. Et voilà, comment tout est bien : jusqu'au mal.

III.

« Par l'habitude d'employer un mot dans un sens figuré, l'esprit finit par s'y arrêter uniquement, par faire abstraction du premier sens ; et ce sens, d'abord figuré devient, peu à peu, le sens ordinaire et propre du mot. »

CONDORCET. *Tableau des prog. de l'Espr. hum.*, p. 55.

— « Les mots propres forment le langage de la raison ; les expressions figurées celui des passions. »

BARTHÉLEMY. *Voy. du jeune Anacharsis.*

— « Le langage figuré, très-utile à la conception quand il vient à la suite du langage simple, lui est funeste quand il le remplace. Il accoutume à raisonner sur les plus fausses analogies, et forme, autour de la vérité, un nuage que les esprits les plus clairvoyants ont bien de la peine à percer. »

JÉRÉMIE BENTHAM. *Tactique parlement.*

— « Une des premières bases de toute bonne philosophie est de former pour chaque science une langue exacte et précise où chaque signe représente une idée bien déterminée, bien circonscrite, et de parvenir à bien déterminer, à bien circonscrire les idées par une analyse rigoureuse. »

CONDORCET. *Tableau des progr.*, p. 65.

— « Il peut y avoir des synonymes en poésie ; mais la philosophie n'en connaît pas, et elle conçoit deux idées partout où elle entend deux expressions. »

BONALD. *Recherches philos.*

— « Si les mots ne signifient rien, il est de toute impossibilité pour les hommes de s'entendre entre eux, et, disons plus, DE S'ENTENDRE AVEC EUX-MÊMES.

« Quand même l'homme n'aurait pas la science, quand il n'aurait QUE DES OPINIONS, il faudrait qu'il s'appliquât beaucoup plus encore à l'étude de la vérité, comme le malade s'occupe plus de la santé que l'homme qui se porte bien. Car celui QUI N'A QUE DES OPINIONS, si on le compare A CELUI

QUI SAIT, est, par rapport à la vérité, dans un état de maladie (1). »

ARISTOTE. *Métaphys.*, liv. IV, 4.

— « A part quelques esprits enthousiastes du passé, continue M. Reybaud, personne ne veut le retour à un privilége (les corporations) condamné par l'expérience. Reste alors l'association *libre* qui manque de sanction, qui n'est qu'une lettre morte. »

— Qu'une LETTRE MORTE, est bien le mot; et, nous le faisons remarquer : très-spécialement. Il est évident : que, vouloir baser la société générale, sur des associations particulières, nationales ou domestiques ; associations, nécessairement privées de sanction sociale non arbitraire; est une utopie : à peu d'autres pareille; et, que vouloir qu'*une* société, nécessairement basée sur un arbitraire, aille sanctionner des sociétés particulières, ayant nécessairement pour but de renverser cet arbitraire, afin d'en établir dix mille autres; est aussi, une utopie d'une belle taille ! Mais, vouloir maintenir une organisation sociale arbitraire, ayant pour conséquence nécessaire l'exploitation des majorités par les minorités, au point de livrer les masses à la mort par la misère ; et cela, *en présence de l'incompressibilité de l'examen;* c'est une utopie, à nulle autre comparable. Maintenant, écoutez ! vous allez entendre l'auteur vous énoncer : de bien étranges choses.

— « Vainement, dit-il, un écrivain (M. de la Farelle), dont on ne peut méconnaître ni les intentions ni les lumières, a-t-il essayé de tracer un règlement où la *liberté* se concilie avec la discipline... »

— Ainsi, vous considérez la liberté comme indépendante de toute discipline, de toute règle, de toute sanction? La liberté réelle, Monsieur; c'est : *l'obéissance volontaire, sous*

(1) Voilà encore des épigraphes qui devraient être tracées, en lettres d'or, au-dessus de toute tribune parlementaire. Peut-être alors, y dirait-on moins de folies.

le joug de la raison dominant les passions; et, la raison, n'est raison pour dominer les passions; que, sous la protection de la sanction religieuse; dont, la sanction sociale n'est jamais que l'écho : SOUS PEINE D'ANARCHIE.

Nous vous avons passé, une fois, votre liberté indéterminée; qui est aussi bien : l'obéissance aux passions; que, l'obéissance à la raison; mais, deux fois, c'est trop fort. La liberté du travail, Monsieur, ainsi que son esclavage, sont des résultats : NÉCESSAIRES de l'état des connaissances. Tant, que dure l'ignorance sociale, sur la réalité du droit; le travail est nécessairement esclave; en donnant, au mot *travail*, la valeur : de *travail des faibles;* quand, cette ignorance est évanouie; l'esclavage du travail s'évanouit : simultanément.

— ... et *le droit commun* avec la *hiérarchie,* » ajoute M. Reybaud, . . .

— Ainsi, M. Reybaud trouve : que, le droit commun et la hiérarchie, sont incompatibles ! En vérité ! c'est M. Reybaud, qui devrait être à ma place.

(Décembre 1848, *Dans un cabanon.*)

— « ... ce système, continue M. Reybaud, n'a qu'un défaut, c'est celui de stipuler dans le vide. Personne ne s'y ralliera. »

— Si, Monsieur, beaucoup d'individus s'y rallieront; et, à cet égard, vous n'avez qu'à ouvrir les yeux (nov. 1851). Il n'y a pas de folie particulière; qui, en époque de folie sociale, ne trouve ses partisans. La plus grande des folies actuelles, celle de vouloir, ainsi que vous le voulez, conserver l'organisation sociale existante, en présence de l'incompressibilité de l'examen; est, même, celle qui en a le plus grand nombre; et cela, sous la protection de : l'Académie des sciences morales et politiques.

— « Tant que le travail restera LIBRE, continue M. Reybaud, l'ouvrier préférera l'*indépendance à la solidarité.* »

(*Études sur les réformateurs.*)

—Libre ! c'est-à-dire : soumis à la force, qui oblige le travailleur à mourir de faim comme *faible*, s'il n'en fait mourir d'autres comme *fort*. Et cela, ainsi que l'affirme l'un des princes de l'économisme, J. B. Say, en disant : « Tous les « ans une partie de la population doit mourir de besoin, « même au sein de la nation la plus prospère. » Belle liberté !

Quant à la solidarité, socialement considérée, elle est exclusivement : un résultat d'organisation générale. Vouloir en faire un résultat d'organisations particulières, nationales ou domestiques ; est une folie, à nulle autre comparable. Il n'y a, qu'à l'Académie des sciences morales et politiques ; où, il soit permis de dire ces choses-là ; sans courir le risque, d'être sifflé.

Vous vous imaginez, en outre : qu'il peut exister, socialement, de l'indépendance sans solidarité ! C'est là : une nouvelle folie. L'indépendance sociale, des individus, consiste : à, ne pas être soumis aux passions des forts ; à, n'être soumis qu'à la raison : accordant à tous une, égale protection ; faisant défendre chacun, par la force de tous ; tous, par la force de chacun ; et, rendant le travail de chacun, utile à tous ; comme, le travail de tous, utile à chacun. Cette indépendance sociale, Monsieur ; la seule qui puisse exister ; n'est autre : que, la solidarité. Mais, cette solidarité réelle dépend, je le répète : de l'association générale ; et non, d'associations particulières ou domestiques. Vouloir baser l'association générale, sur les associations particulières, est une folie égale à celle de ceux : qui, veulent baser la stabilité de la société, sur le crédit ; au lieu, de vouloir baser le crédit, sur la stabilité de la société.

Voyons, maintenant, le passage qui suit immédiatement celui qui précède ; il est, j'en demande mille pardons à l'auteur, caractéristique : d'ignorance et de vanité :

— « Ce n'est jamais de son plein gré, dit M. Louis Reybaud, que l'homme s'impose des chaînes,... »

— Que signifie ce galimatias? Ainsi, ce n'est jamais de son plein gré : que, l'homme agit de son plein gré? Ce n'est jamais avec raison; que, l'homme se soumet à la raison? Je conçois, Monsieur, que ce ne sera jamais de votre plein gré : que, vous vous imposerez les chaînes de la raison. Mais, qu'est-ce que cela prouve? que, vous êtes et resterez : l'esclave de vos passions.

— « ... même dans l'intérêt de son propre bien-être, » ajoute M. Reybaud.

— C'est très-vrai : tant qu'il reste esclave, c'est-à-dire ignorant. Mais, parce que vous ne voyez point, comment il est possible de sortir de cet esclavage; est-ce une raison : pour que l'humanité y reste éternellement plongée?

— « Tout avantage de *corps*... »

— *Corps* signifie ici : société particulière ou domestique.

— « Tout avantage de corps, continue M. Reybaud, lui paraît vain auprès de cette *latitude* d'action, de cette *liberté* de mouvements dont il jouit aujourd'hui. »

— La liberté! celle, pour le fort, d'écraser le faible, n'est-il pas vrai? Nous concevons, Monsieur : que, cette liberté puisse vous convenir ; aujourd'hui, que vous êtes parmi les forts. Mais, croyez-vous que le faible, l'opprimé, puisse préférer : la liberté de mourir, soit par la faim, soit par le suicide; à la solidarité sociale, qui lui assure la satisfaction de tous ses besoins raisonnables; sans porter atteinte : ni, à sa latitude raisonnable d'action ; ni, à sa liberté raisonnable de mouvements? Croyez-vous : que, si demain, vous veniez à vous trouver parmi les faibles; vous préféreriez : d'être, ainsi libre de choisir votre genre de mort; à jouir de la sa-

le futur conditionnel? Il paraît : que, M. le professeur d'économie politique n'a jamais lu : ni Malthus, ni Rossi, ni lui-même. Selon lui : le nègre esclave de la Caroline est bien moins malheureux que le prolétaire français ; et; l'esclave des États-Unis est, cependant, le plus malheureux des esclaves. Cela doit être : c'est, dans un pays *dit de liberté;* que, l'oppression des faibles y est la plus dure.

— « On leur commanderait, continue M. Michel Chevalier, d'oublier à jamais cette loi d'égalité qu'elles s'étaient flattées de conquérir en baignant l'Europe de leur sang, et en parsemant l'Europe de leurs os (1), et on les tiendrait barricadées dans les geôles de l'industrie comme dans l'enfer du Dante... »

—Parce que, si elles voulaient en sortir, on les jetterait : sur des pontons.

— « ... SANS ESPOIR, » ajoute M. le professeur.

— Soyez tranquille, Monsieur! Les prolétaires sont dans l'enfer, il est vrai. Mais, il est une justice éternelle; et, ils en sortiront. Seulement, ce ne sera point par votre seconde issue; qui, elle aussi, conduit à un autre enfer : l'anarchie.

Nous regrettons : que, M. Michel Chevalier ait passé à l'ennemi; c'est-à-dire à l'*économisme;* que l'Empereur, à Sainte-Hélène, appelait le pulvérisateur universel : fût-ce même, d'une monarchie de granit. Nous le regrettons : et, pour nous; et, pour lui-même. Malgré ses taches, il était brillant: sur le sol de l'inspiration. Il a vu l'abîme de l'anarchie; il n'a pas eu le courage de penser à le combler; et, il a rétrogradé, vers le despotisme; actuellement, source inévitable :

(1) Le commerce anglais vient de réunir les os des héros d'Austerlitz et Waterloo, pour en faire..... DU FUMIER.

Tous les journaux de décembre 1847.

d'anarchie. Hélas! des fers dorés, qu'il n'a pas encore osé rompre, l'empêchent de déployer, les ailes du génie! Mais: voyons son autre issue.

« L'autre issue, continue M. Chevalier, peu explorée encore et où l'on ne peut s'avancer qu'à tâtons... »

—A tâtons!... Ainsi, c'est une route d'aveugle que l'auteur choisit. Vous allez voir : que, c'est en outre : le choix d'un insensé.

— « L'autre, continue-t-il, conduit à l'association intime des intérêts rivaux qui aujourd'hui s'observent d'un œil jaloux, celui des capitalistes... »

— Remarquez bien, je vous prie : l'intérêt des capitalistes, tant que TOUS ne sont point capitalistes, signifie : l'intérêt de *quelques-uns ;* et, non l'intérêt de *tous*.

— « ... et celui, continue l'auteur, des industriels de tout ordre ;... »

— Industriel, de tout ordre, signifie : *travailleur ;* c'est-à-dire : *homme*. C'est l'intérêt : non, de *quelques-uns*; mais, de *tous*.

— « ... celui de la bourgeoisie, » continue M. Chevalier...

— Des bourgeois! c'est-à-dire : de *quelques-uns ;* et non, l'intérêt de *tous*.

— « ... et celui des ouvriers, » ajoute le professeur.

—C'est-à-dire encore : l'intérêt de tous. Car, *homme*, *travailleur*, *ouvrier*, sont absolument synonymes. C'est toujours, l'intérêt de tous.

Eh bien ! vouloir associer : l'intérêt de quelques-uns, séparément considérés; avec l'intérêt de tous, qui ne peut admettre d'intérêts séparés; c'est le rêve : d'un insensé.

Vouloir associer, c'est-à-dire rendre égaux : le travail et le capital; c'est-à-dire : l'homme et la matière; c'est, vouloir associer, égaliser : le bien et le mal; Dieu et le Diable. Il faut, quoi qu'en dise M. Michel Chevalier : que, l'un ou l'autre domine; que, tous les hommes dominent la richesse; ou, que les possesseurs de la richesse, dominent le reste des hommes; il faut même désormais : que, le travail domine le capital; ou, que tous les deux périssent : au sein de l'anarchie (1).

Il est malheureux, de voir des hommes de mérite, s'acharner : après la quadrature du cercle; et, le mouvement perpétuel. Et, ce qu'il y a de plus malheureux; c'est, qu'ils sont suivis dans l'abîme de la folie, par cette immense majorité de moutons de Panurge : qui, s'imaginent conduire; et, ne font jamais que suivre : à la queue leu-leu.

— « La concorde, continue M. Michel Chevalier, se rétablirait dans l'industrie et dans la société, à l'aide d'une organisation intelligente des forces qui aujourd'hui se font la guerre;... »

— Cette organisation est facile; dès, que l'ignorance sociale se trouve évanouie; il ne s'agit qu, de subordonner : la matière à l'homme; le capital au travail. Et, cela existe nécessairement; sous la condition préindiquée; lorsque, le sol est entré à la propriété collective. Cette solution est unique. Vouloir associer : l'intérêt de quelques-uns, à l'intérêt de tous; c'est, la même folie que celle : de vouloir

(1) Lorsque, dit ailleurs M. Michel Chevalier, deux forces concourent à une œuvre, il est indispensable que l'une des deux soit instituée directrice; sinon elles deviennent divergentes et l'œuvre ne s'accomplit plus. Au lieu d'une production régulière et féconde, on a les péripéties stériles ou fatales d'un duel sans fin.

(*Lettres sur l'organisation du travail*, p. 288.)

associer un quart avec un entier; en prétendant, néanmoins: que, l'ensemble ne soit qu'un entier.

— « ... l'ordre, continue M. le professeur, résultrait sous les auspices d'une égalité organique, qui seule aura la puissance d'en finir avec l'égalité anarchique :... »

—Cette phrase, est un véritable galimatias. Voici, ce qu'il aurait fallu dire :

L'égalité organique, qui dérive d'une organisation sociale conforme à la raison, est celle qui fait écraser les faibles par les forts : tant, que les faibles peuvent être écrasés; et l'ordre, maintenu par la force. Cela, est raisonnable *alors :* parce qu'*alors*, hors ces conditions, l'humanité ne peut exister. Cette égalité a existé jusqu'à l'époque; où, l'examen est devenu incompressible.

Quand, par les développements de la presse, l'ordre ne peut plus être maintenu par la force; et, qu'il ne peut encore être basé sur la raison, à cause de l'ignorance sociale; il n'y a de possible : qu'une égalité anarchique. Nous vivons au sein : de cette noble égalité.

Quand, l'égalité anarchique a fait sentir, *socialement*, le besoin d'une égalité organique, qui ne dérive plus de la force; l'exploitation des faibles, par les forts, vient à s'évanouir; en même temps : que l'ignorance sociale. C'est, seulement alors : que, peut exister l'égalité organique, au sein de laquelle : personne, n'est faible; personne, n'est exploité.

— « ... telle est, continue M. Michel Chevalier, la voie où il faut entrer, car il n'y a que des insensés qui pourraient choisir la première. »
(*Cours d'économie politique*, 1er discours d'ouverture.)

—La première voie, Monsieur, est celle d'insensés; vous avez raison. Aussi, est-elle presque généralement suivie; et, même actuellement par vous-même. Quant, à la seconde

que vous proposez; et, que vous ne suivez pas actuellement; elle exige plusieurs grains de folie, en sus de la première. Aussi, aucun homme d'État ne s'en occupe, si ce n'est : pour la ridiculiser. Il faut cependant dire : que, tous ceux qui ne suivent point la première, suivent la seconde. Il est vrai : que, le charivari social existant; se trouve digne : de ce parfait accord.

Encore une fois, il n'y a que deux espèces d'associations : générale ; et, particulière ou domestique.

Les associations : particulières ou domestiques; *autonomes ou indépendantes de la sanction sociale;* ne peuvent rien avoir de commun, avec l'ordre social; si, ce n'est : pour le détruire.

Les associations particulières ou domestiques, soumises à la sanction sociale, font partie de l'organisation sociale. Et, si elles sont en opposition, avec l'organisation sociale dont elles reçoivent la sanction; elles ne sont : que, des expressions d'anarchie.

Il n'est pas une seule association particulière, ayant reçu la sanction sociale depuis l'incompressibilité sociale de l'examen, qui ne soit, en opposition directe, avec l'organisation sociale actuelle; sans même en excepter : celle, des jésuites. Tant mieux! l'organisation sociale actuelle, devenue essentiellement anarchique, s'en écroulera plus vite. Ce qu'il y a de mieux encore; c'est, que tous, conservateurs d'une part, révolutionnaires d'une autre, rivalisent à qui démolira : avec le plus d'ardeur.

Allons! courage, Messieurs! faites des constitutions; organisez des associations particulières : soit, de nations ; soit, de religions; soit, de sectes; soit, de métiers; vous agissez providentiellement; et, l'humanité vous remercie.

IV.

« Le salut de tous est dans l'harmonie sociale et l'anéantissement de l'esprit de parti. »

MIRABEAU.

— « C'est vrai ; mais, vouloir anéantir, ou même coaliser les partis ; tant, que les opinions ne sont point anéanties, ou reléguées : soit à Bedlam, soit à Charenton ; est une proposition, digne : de l'Académie des sciences morales et politiques. »

COLINS, *Commentaire.*

— « Tout homme de parti, voit dans un livre, ce qu'il veut y voir. » VOLTAIRE.

— « Et, voilà pourquoi l'Académie des sciences morales et politiques voit clairement : la possibilité de faire durer la société actuelle. »

COLINS, *Commentaire.*

— « On peut attendre un acte de désintéressement sublime d'un homme vertueux, jamais d'un parti en masse ; les partis ne sont jamais magnanimes, ils N'ABDIQUENT PAS, ON LES EXTIRPE. Les actes héroïques viennent du cœur et les partis n'ont pas de cœur. Ils n'ont que des intérêts et des ambitions ; UN CORPS, C'EST L'ÉGOISME IMMORTEL. »

M. DE LAMARTINE. *Hist. des Gir.*, liv. VII, 7.

— « C'est vrai : les partis n'abdiquent pas, on les EXTIRPE. Mais, croyez-vous : qu'il soit facile et sans danger, de vouloir extirper le parti socialiste ; qui, non-seulement comprend les masses ; mais aussi : M. de Lamartine lui-même ; et, toute l'Académie des sciences morales et politiques, SANS LE SAVOIR NI LE VOULOIR ? S'il est un seul membre, de l'Académie des sciences morales et politiques, osant affirmer qu'il n'est pas socialiste ; qu'il se nomme. Et, s'il a écrit quatre lignes, je lui prouverai : qu'il est dans l'erreur. »

COLINS, *Commentaire.*

—« Il faut que le but des partis soit vague, comme les passions et les chimères de ceux qui les composent. »

M. DE LAMARTINE, *id.*, ch. XVIII.

—« L'esprit de corps, PRINCIPE SOCIAL quand il en résulte le sacrifice de l'intérêt individuel à celui de cette société particulière, devient ANTISOCIAL quand il en résulte le sacrifice des intérêts de la grande société, du public. »

JÉRÉMIE BENTHAM. *Tact. des assemblées législatives.*

—« Les corps sont plus implacables que les individus, parce qu'ils réunissent en eux plus de passions et qu'ils sont moins responsables. »

CHATEAUBRIAND, *Essai sur la littérature anglaise.*

—« Il est rare qu'un malade de corps refuse la guérison. Les malades d'esprit sont volontairement INCURABLES, et souvent prêts A TUER LE MÉDECIN. »

Dictionnaire de Boiste, article *Guérison.*

ÉPILOGUE.

Le 25 février 1848, j'écrivais à M. de Girardin :

— « Les utopies vont s'égorger mutuellement. C'est seulement après « leur mort que je puis paraître. Attendons ! »

(Voyez ma lettre de novembre 48, à M. E. de Girardin, insérée en partie dans le journal *la Révolution démocratique et sociale*, interrompue par la mort de ce même journal, le 13 juin 1849.)

— Dans cette même lettre, partie déjà insérée dans ce journal, je disais encore :

— « Vous vous êtes souvent étonné : de ce que je n'aie point trouvé à « publier mon travail. Rien, n'est plus simple cependant. Je vais vous « l'expliquer.

« D'abord, je suis prolétaire. Je ne puis imprimer par moi-même, « qui n'ai souvent : que, du pain et de l'eau pour me nourrir.

« Vous concevez ensuite : que, je ne trouverais pas un éditeur assez « sot, pour imprimer un ouvrage qui condamne tous les partis.

« Reste la presse périodique.

« Mais, cette presse n'est autre : que, l'ensemble des partis. Si, un des « journaux accueillait mon travail ; il MOURRAIT. Et, c'est ce qui vous a « fait reculer.

« Vous concevez en outre : que, je ne pouvais me présenter aux par- « tisans de l'ancienne société. Quant, aux partisans de la nouvelle, ils se « divisent : en *politiques ;* et, en *socialistes*. Les politiques, se basent sur le « vote universel. Comment voulez-vous : que, ceux-ci me protégent ? Je « suis, ou j'ai été lié avec la plupart d'entre eux. Tous m'estiment. « Mais, tous me regardent comme un fou. En voici la raison :

« Vous savez, leur ai-je toujours dit : que, pour moi, la monarchie, « sous quelque forme qu'elle puisse se masquer, représente l'ancienne « société ; et, que je considère cette société, comme condamnée à mourir, « dans les convulsions de l'anarchie. Aussi, j'adore *votre* république, « ayant pour expression le *vote universel ;* parce que, pour moi, c'est le « beau idéal : de l'anarchie, de cet enfer social ; dans lequel, l'ancienne « société doit expier ses crimes. Ce sera seulement : lorsque, LES monar- « chies et LES républiques se seront rendues également impossibles ; que, « le besoin d'ordre, par la vérité, pourra se faire sentir ; et, alors, mo- « narchie et république seront identiques : la monarchie de la raison ; « et la république de tous. »

« Vous concevez, Monsieur : que, les républicains m'auraient eu en « horreur, s'ils ne m'avaient estimé. Ils se contentaient de dire : C'est « un fou ; mais, c'est un honnête homme.

« .....

« .....

« .....

« .....

« .....

« .....

« Aurais-je mieux fait de m'adresser aux socialistes ? Voyons !

« Le Saint-Simonisme : c'est, le despotisme d'un homme.

« Le Fouriérisme : c'est, le despotisme des passions.

« Le Communisme : c'est, le despotisme de la folie (1).

« L'absence de communauté et de propriété : c'est, le despotisme de la « logomachie.

« Le reste : c'est, le despotisme du galimatias.

« Que voudriez-vous : que j'eusse été faire dans cette galère ?

« Et, cependant, les socialistes ont raison. L'avenir est à eux ; mais, à « aucun d'eux. L'avenir est : à la vérité.

(1) Il s'agit ici du communisme absolu. Nous avons déjà dit : que, dans un sens indéterminé, tout le monde est communiste et individualiste : sans le savoir.

« Tous les socialistes s'époumonent à crier : UNION ! L'union, en dehors « de la vérité incontestablement démontrée, comme constatant l'identité « possible : entre l'intérêt de tous et l'intérêt de chacun ; et, cela, *quand « la foi n'est plus possible !* Il faut être fou, pour y penser ; archifou ; « plus fou, à soi seul ; que, tous les fous de Bedlam et de Charenton « réunis.

« Notez, néanmoins : que, tous je les estime, les aime et les respecte. « Tous, ont en vue le bien de l'humanité. C'est, tout ce qu'il est permis « d'exiger d'eux. Car, si les bonnes intentions sont obligatoires ; la science « ne l'est pas ; surtout : en époque d'ignorance. »

—Ce que je disais alors, fin de 1848, je le répète aujourd'hui. L'UNION, en dehors de la vérité incontestablement démontrée, comme constatant l'identité possible : entre l'intérêt de tous et l'intérêt de chacun ; et, cela, quand la communauté d'idées par la foi n'est plus socialement possible ! Il faut être fou, pour y penser ; archifou ; plus fou, à soi seul ; que, tous les fous de Bedlam et de Charenton réunis.

Et, comment peut se faire cette union des esprits ; cette communauté d'idées si nécessaire : en présence de toutes les forces de l'Europe, se réunissant pour prétendre dominer la raison ; à une époque : où, aucune raison, pouvant être réellement commune, ne se présente : comme, pouvant dominer toutes les forces ?

Par une discussion loyale : exempte surtout de toute logomachie ; et, de toute vanité, de toute attaque personnelle. Et, comme la vérité est une, par essence ; pour, que cette union puisse exister ; il faut : que, l'un démontre qu'il a raison ; et, que tous les autres ont tort.

C'est, ce que je ferai.

Jusqu'à présent, je me suis toujours tû sur chaque système particulier ; et, cela pour paraître au moins obéir à cette maxime banale et toujours si mal appliquée : *il ne faut pas diviser les forces.* Jamais, il ne m'est arrivé de dire publiquement un mot : ni, contre le système de M. Louis Blanc ; ni contre celui de M. Proudhon. Je les ai appuyés tous les deux, autant qu'il m'a été possible, sans manquer

à ma conscience. J'ai agi ainsi : non, pour obéir au sens de la maxime qu'il ne faut pas diviser les forces — car, laisser des forces divisées, quand on peut les unir au sein de la vérité, c'est contribuer à les maintenir divisées ; — mais, parce que le moment de pouvoir être écouté, pour tout ramener à la vérité, n'offrait encore aucune chance de probabilité. Maintenant, il y en a une ; et, le danger devient pressant ; je la saisis.

Mais, me dit-on de toutes parts : et, M. Louis Blanc ; et, M. Proudhon ; vont se ruer contre vous ; quand même, vous auriez raison.

Je le nie ; et, je le nierais encore, quand je le verrais ; car, l'estime que j'ai pour leurs bonnes intentions me ferait croire : que, ce que je lirais, sous leur nom, dans cette voie, n'est pas d'eux. Certes, ils ne se rendront pas de prime abord ; et, ce serait les injurier : que, de le leur demander. Mais, quand ils seront convaincus, après avoir fait ce qui dépend d'eux pour éclairer leur jugement, eux et moi nous nous rendrons : non, les uns aux autres ; mais tous, à la vérité : *n'importe dans quel camp elle ait planté son drapeau.*

Résumé.

Les associations particulières, qu'elles soient nationales, ou qu'elles soient domestiques, sont : autonomes, souveraines ; ou, elles sont sujettes, subordonnées au souverain.

Il n'y a de souverain possible : que, la *force;* ou, que la *raison.*

Tant, que la raison ne s'exprime point scientifiquement ; c'est-à-dire : d'une manière incontestable vis-à-vis de tous et de chacun ; dans l'intérêt incontestable de tous et de chacun ; la force, est le seul souverain possible. Tout, alors, est nécessairement ordonné : pour, le plus grand bien possible des forts.

Tant, que la force est : le seul souverain possible ; le seul

juge possible, au sein des associations particulières, dites *nationalités;* la force est, nécessairement, le seul souverain possible, le seul juge possible, au sein de chaque association particulière, dite nationale.

Tant, que la force est le seul souverain, le seul juge possible, au sein d'une nationalité quelconque; vouloir établir des associations domestiques, ayant pour but : de renverser la souveraineté de la force, la souveraineté des forts, à une époque où la souveraineté de la raison n'est pas encore possible : est une UTOPIE, à nulle autre pareille. C'est, établir le combat : entre les forts et les faibles. Si même, ceux-ci venaient à vaincre : ils seraient devenus forts; les forts seraient devenus faibles; mais, la souveraineté de la force n'en serait nullement anéantie. De pareilles associations peuvent être bonnes : *pour augmenter l'anarchie; pour exciter les haines : entre ceux qui ont; et, ceux qui n'ont pas; pour faire sentir le besoin d'un nouvel ordre social.* Mais, tout cela n'est que DÉTRUIRE. En présence de l'incompressibilité sociale de l'examen, les passions ne peuvent que renverser. La raison, rendue scientifiquement incontestable, peut seule, alors : ÉDIFIER.

C'est, seulement : lorsque, la raison est devenue souveraine; lorsque, la force est dominée; lorsque, l'association est devenue socialement universelle; que, les associations domestiques, seules associations particulières qui puissent exister alors, sont également utiles : et, à la société générale; et, à chacun des membres qui les composent. Et, cela, sans jamais nuire alors : à ceux, qui préfèrent vivre en dehors de toute association particulière. *Dès, que le travail* DOMINE *le capital; les associations particulières de familles; et, les familles isolées; sont* ÉGALEMENT : *libres et heureuses.*

RÉSUMÉ DE LA SITUATION SOCIALE ACTUELLE.

Résumons cette première partie des prolégomènes :

La société actuelle est malade ;

Le mal social actuel est une anarchie, continuellement croissante ;

La cause, du mal social actuel, est l'ignorance relative :

A la réalité du droit ;

A la réalité de la sanction religieuse ;

A la réalité de l'éternelle justice ;

Ignorance, constituant le PAUPÉRISME MORAL ; ignorance, qu'il est impossible de dissimuler, en présence de l'incompressibilité de l'examen.

Le paupérisme matériel n'est que le résultat nécessaire : du paupérisme moral. Le paupérisme matériel : est même la base secondaire de l'ordre ; tant, que l'examen peut être socialement comprimé ; et, ne peut être anéanti : que, par l'anéantissement du paupérisme moral.

Les deux paupérismes sont incompatibles, avec l'existence de l'ordre ; dès, que l'examen : devient socialement incompressible.

Le remède social consiste :

Dans la connaissance parfaite :

De la réalité du droit ;

De la réalité de la sanction religieuse ;

De la réalité de l'éternelle justice ;

De la réalité de l'autorité ;

Pour tout dire en peu de mots :

De la réalité : de la SOUVERAINETÉ RATIONNELLE ;

Connaissance parfaite, anéantissant : le paupérisme moral.

Le paupérisme matériel, résultat nécessaire du paupé-

risme moral : base secondaire de l'ordre, tant que l'examen peut être socialement comprimé ; base essentielle de tout désordre, dès que l'examen devient socialement incompressible ; ce paupérisme disparaît, NÉCESSAIREMENT, par l'entrée du sol à la propriété collective ; dès, que le paupérisme moral a cessé : d'exister.

DISCUSSION CONTRADICTOIRE.

« A qui parle seul, il est toujours facile d'avoir raison. » *Sens commun.*

Je suppose : que, la presse périodique s'occupe de mon travail, autrement que pour en plaisanter ; ce, qui est déjà fort douteux. Qu'en résultera-t-il, dans l'hypothèse la plus favorable?

Chaque journal y consacrera un article, afin de pouvoir dire à ses lecteurs : je vous en ai parlé. Puis, pour que l'article soit plus facilement fait, le rédacteur, au lieu de rendre compte de l'ouvrage, vous exposera son système. L'article, ne servira point de réclame à l'ouvrage ; ce sera l'ouvrage, qui servira de réclame à l'article.

Dans, l'état anarchique de l'instruction ; dont, l'anarchie du journalisme est le résultat ; tout journal, qui aurait le sens commun, ne serait point lu ; à moins, qu'il n'eût la prétention et la puissance de réformer le journalisme : en instruisant ses lecteurs ; et, en leur faisant abandonner, ce qui n'a pas le sens commun. Cela sera ; mais, seulement : quand, l'ignorance sociale sera près d'être reconnue. Nous n'y sommes pas.

Ainsi, et pour le moment, ne comptons point sur le journalisme ; quand bien même, les journalistes auraient les meilleures intentions. Ils voudraient ; ils ne pourraient. M. de Girardin en a dit les raisons.

Si, je me trompe, qu'on me le prouve; et, je serai heureux de le reconnaître.

Mais, faut-il donc se passer de discussion? Faut-il, les yeux fermés, attendre que l'anarchie ait forcé le journalisme : à se transformer, à quitter le chemin stérile de la politique et du galimatias, pour entrer dans la lice : du socialisme réel et du bon sens?

Peut-être.

Il faut, néanmoins, tâcher d'éviter ce mal. C'est, ce que je vais faire.

Pour arriver à ce résultat, je prie les personnes déjà citées dans ces volumes; et, en outre, celles que j'indiquerai, en tête de la lettre collective qui va suivre : de vouloir bien m'adresser leurs observations critiques sur ce commencement de mon travail. Je m'engage à publier ces observations dans mon troisième volume du présent ouvrage intitulé : *Qu'est-ce que la science sociale?* sous le titre de DISCUSSION CONTRADICTOIRE.

Dans le but de faciliter les observations; et, pour qu'il ne puisse être dit : *nous ne savons sur quoi prononcer;* je vais tracer une série de questions, auxquelles je prie de répondre : clairement; et, aussi succinctement que possible.

— Acceptez-vous les trois théories générales. Si non : pourquoi?

— La société vit-elle AUTOMATIQUEMENT? ou bien, une règle *inventée* ou *découverte*, est-elle nécessaire : à la conservation de la vie sociale, l'ORDRE (1)?

— SOCIALEMENT, y a-t-il d'autre sanction :

1° Que, la force du bourreau;

(1) Je connais une personne fort instruite, fort estimée dans la presse quotidienne de Paris, et ce n'est pas M. de Girardin (si c'était lui je le citerais), laquelle m'a dit de la meilleure foi possible : que, dans l'ordre moral, il avait les lois en horreur : parce qu'elles gênaient le libre arbitre. Il ne comprend pas : que, le libre arbitre consiste précisément : à pouvoir désobéir à la loi, à la raison; à pouvoir se précipiter : dans le

2° Que, la puissance de la sanction religieuse? Celle-ci, liant les actions de cette vie, avec le bien-être ou le mal-être dans une autre vie, tant que la *foi religieuse* est possible; et, liant de même et réciproquement; dès, que cette *foi* n'est plus possible; et, que dès lors : *la science est devenue nécessaire.*

— La sanction du bourreau est-elle suffisante : pour, que la règle puisse conserver : la vie sociale, l'ORDRE?

— Y a-t-il d'autre moyen d'établir, *socialement*, la sanction religieuse; si ce n'est : par une foi commune, basée sur une inquisition; ou, par la science rendue commune : par sa démonstration rationnellement incontestable; et, par la vulgarisation, socialement faite : de cette même démonstration?

— Cette vulgarisation, nécessaire, est-elle possible : sans, que l'éducation et l'instruction soient socialement données : à tous et à chacun avec un égal soin?

— SOCIALEMENT, et en présence de l'incompressibilité de l'examen, la foi est-elle encore susceptible d'être : base d'ordre; base de vie sociale?

— Si, la foi a perdu cette puissance; la science, est-elle devenue socialement *nécessaire;* en se rappelant : que, *nécessaire* signifie : SOUS PEINE DE MORT?

— Quand, la foi est encore socialement *nécessaire et possible;* parce que, l'examen peut encore être comprimé; est-il *nécessaire* d'empêcher : que, les masses puissent examiner; pour que la foi, alors *nécessaire,* ne soit point détruite?

—Est-il possible : d'empêcher les masses d'examiner; si, ce n'est : par *un travail incessant;* et, par une exploitation qui les maintienne : dans la *nécessité* de ce travail?

— Est-il possible, d'assujettir les masses à un travail incessant : si ce n'est, par, l'aliénation du sol aux individus?

sein de la passion, de la folie. Essayez donc d'avoir de l'ordre : dans une société, où les hommes du plus grand mérite sont eux-mêmes, et sans le savoir, fauteurs de désordre !

—L'aliénation du sol, aux individus; est-elle, oui ou non, la base matérielle de l'ordre : tant, que l'examen peut être : socialement comprimé?

— Dès, que l'examen ne peut plus être comprimé; l'aliénation du sol, aux individus, est-elle, oui ou non : la source de toute anarchie?

— L'aliénation, du sol, peut-elle être détruite; c'est-à-dire : le sol, peut-il entrer à la propriété collective; avant, que l'ignorance sociale sur la réalité du droit soit anéantie; si ce n'est; *sous peine d'une effroyable anarchie, nous ramenant : à l'ignorance primitive?*

— Dès, que l'examen est devenu incompressible; et, que l'ignorance sociale, sur la réalité du droit, n'est point anéantie; y a-t-il, socialement, d'autre critérium de droit : que, la force brutale?

— Tant, qu'il y a des nationalités en contact; y a-t-il, entre elles, d'autre critérium possible de droit : que, la force brutale; l'*ultima ratio regum?*

—Tant, que la force brutale est le seul critérium possible de droit, entre les nations en contact; la force brutale n'est-elle point, *nécessairement :* le seul critérium possible de droit, au sein de chacune d'elles?

—Le règne, de la force brutale; n'est-ce point essentiellement l'anarchie?

— L'anarchie, n'est-ce point : l'agonie sociale?

— Le prochain anéantissement des nationalités, est-il, oui ou non, devenu nécessaire : à la vie sociale; à la vie de l'humanité?

Je me borne, à ces questions, pour le moment. J'attends les réponses : que, l'on voudra bien y faire.

Je ne sais, si je me trompe; mais, je crains bien de ne pas en recevoir : une seule (1).

(1) Et, en effet : il y a quatre ans que cette publication est faite; et, je n'ai pas reçu une seule réponse.

LETTRE COLLECTIVE.

A MM. les membres :

Du Sénat;
Du Corps législatif;
Du Conseil d'État;
Des anciennes Assemblées Constituantes et Législatives;
De l'Académie des sciences morales et politiques;
Et, à tous ceux qui s'occupent : de la grande question d'ordre social.

MESSIEURS !

Sous le règne des opinions, je fais appel à vous tous, en général; et, à chacun de vous, en particulier; pour détrôner l'opinion, dont la domination ne peut être : que, le triomphe de la force brutale.

A quelque opinion, que chacun de vous appartienne; votre bonne foi et votre amour de l'ordre, m'aideront à faciliter : l'union de tous, dans le sein de la vérité.

Je dis l'*union de tous :* car, cette union est devenue nécessaire. Les querelles, jusqu'à présent, ont seulement eu lieu : entre quelques maîtres; et, localement. Dès, qu'il y avait un vainqueur local, tous les esclaves obéissaient; et, les esclaves, à eux seuls, constituaient : l'immense majorité des populations.

Maintenant : tous sont maîtres; personne ne veut obéir; la révolte est universelle; et, quand la force fait simuler l'obéissance; c'est, toujours dans l'espoir d'être bientôt, soi-même le plus fort : soit, par le fer; soit, par le feu; soit par la parole; soit même, par le silence. Et, chaque victoire,

n'importe sous quel drapeau, fait osciller le monde : entre un despotisme plus cruel; et, une anarchie plus atroce.

N'est-il, donc, aucun moyen de *prévenir* : ce mal universel?

Si, Messieurs, il en est un; un seul. Et, ce moyen unique, c'est : de le *prévoir*. Dès, qu'il sera *prévu;* il sera *vaincu*. Mais, en fait d'ordre social, toutes les prévoyances individuelles : sont insuffisantes.

Prévoir : c'est, voir dans l'avenir. Et, en dehors de tout mysticisme; l'avenir ne se voit : que, par le présent. Avant, de prévoir un mal, pour l'avenir; il faut le voir : dans sa cause présente. Sinon : vous n'êtes qu'un aventurier, en fait de prédiction.

Et, quelle est la cause actuelle ou passée, du mal social futur; futur, alors toujours présent; s'il est permis de parler ainsi?

L'ABSENCE D'IDÉE COMMUNE SUR LA RÉALITÉ DU DROIT.

Tant, qu'il n'y aura point communauté actuelle d'idées, sur cette cause du mal, toujours futur parce que toujours présent; le remède social réel, fût-il même individuellement trouvé, resterait : socialement inapplicable. Car, une société, ne peut être considérée et traitée, comme un individu; que, par une communauté quelconque d'idées. Et, quand il s'agit d'ordre social; dont, un droit quelconque, socialement accepté, est exclusivement la base; et, qu'il n'y a plus communauté d'idées, sur la réalité du droit; c'est, par la communauté d'idées : sur la réalité de cette absence; et, sur la nécessité de communauté d'idées, relativement au droit; qu'il faut commencer, pour rétablir l'ordre; puisque, l'ordre n'est, lui-même : que, la communauté d'idées, sur la réalité du droit.

Mais, je le répète; il ne suffit point : que, le mal, et les

suites du mal, soient vus et prévus : individuellement. Tous les individus, le verraient et les prévoiraient : que, le mal ne ferait qu'augmenter ; et, que les suites n'en seraient : que plus terribles.

En effet :

Tant, que l'enchaînement de cause et de mal n'est point socialement proclamé ; et, que le mal de tous n'est point ainsi démontré : être, le mal de chacun ; chacun, ne pense qu'à soi. Et, cherchant à se sauver, chacun, cherche nécessairement, à perdre les autres : car, en dehors de la communauté d'idées, sur la réalité du droit ; chacun, pour se sauver, use de sa force. Or, l'universel emploi de la force, indépendante du droit, conduit : au tombeau de l'humanité.

La prévoyance sociale, actuellement nécessaire à l'existence de la société, consiste donc, dans la proclamation, SOCIALEMENT FAITE : de l'absence de communauté d'idées, sur la réalité du droit ; et, de la nécessité de cette communauté, pour que l'humanité puisse : ne point périr.

Partout, j'entends dire : une pareille proclamation serait une déclaration d'ignorance sociale ; et, jamais les représentations nationales, sous quelque titre qu'elles puissent exister, ne reconnaîtront : leur propre ignorance. Jamais : je le nie. Certes, aucune d'elles n'a encore été assez rudement fouettée, par l'anarchie ; pour, que sa vanité puisse permettre, à son bon sens, de proclamer collectivement ; ce, que ce même bon sens fait déjà reconnaître, individuellement et intérieurement, à chacun de ses membres. Mais, au bord de l'abîme ; toutes, le reconnaîtront : socialement.

Si, les représentations nationales, assez impertinentes pour oser formuler un droit dépourvu de sanction inévitable, marchaient seules vers l'abîme ; je m'écrierais : laissez-les disparaître ! Il en viendrait d'autres, moins impertinentes ; et, que les vanités n'étoufferaient point. Mais, elles y conduisent l'humanité ; et il est temps de les arrêter.

C'est vous, Messieurs, qui les arrêterez : en leur présentant, le tableau de la situation. Vous devez le faire; et, vous le ferez.

C'est, pour vous montrer le mal; et, pour vous engager à y remédier; que, j'ai l'honneur de vous écrire. Ce mal, l'ai-je bien vu? l'ai-je mal vu? Répondez!

Plusieurs d'entre vous, peut-être, me considéreront comme trop obscur; pour, vouloir entrer en lice avec moi. L'obscurité n'exclut pas le mérite; et, j'ai l'orgueil d'être certain : que, j'ai assez de mérite, pour ne pas être dédaigné. J'accuse ceux, qui s'abriteraient sous ce prétexte : de n'avoir aucune bonne raison à m'opposer; et, de cacher ainsi leur propre faiblesse, sous le masque du dédain. Le public, alors, serait notre juge; et, aussi : la postérité.

DISCUSSION CONTRADICTOIRE.

« Monsieur,

« J'ai reçu, par la personne que vous en avez chargée, l'exemplaire de votre ouvrage que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Une pareille œuvre ne se lit ni ne se juge en vingt-quatre heures, mais je me suis empressé d'aller au chapitre que vous m'indiquiez, et je ne puis qu'applaudir aux opinions comme aux sentiments que vous professez et que vous défendez contre M. de Girardin et consorts.

« Je ne me permettrai qu'une seule observation. C'est que les ouvrages que l'on compose pour défendre des principes ou des institutions qui n'auraient jamais dû être attaqués, font beaucoup d'honneur à ceux qui en sont auteurs et fort peu de bien aux classes auxquelles on les consacre. Elles ne savent pas même qu'ils existent, et quand elles le sauraient, elles ne sont en état ni de les lire ni de les comprendre. Il en résulte que l'on ne prêche que des convertis, que les autres s'en moquent et que le reste ignore ce qu'on a fait en sa faveur, et n'en profite pas. Les opinions, me direz-vous, se répandent, s'infiltrent, on ne sait comment, dans toutes les classes, et peu à peu elles s'en trouvent modifiées, améliorées ou pires, selon la nature de ces mêmes opinions. Je ne le nie pas; mais vous savez, aussi bien que moi, que la pente qui entraîne du bien au mal est rapide, facile à descendre, et la montée qui ramène du mal au bien, pénible et longue à gravir, si toutefois l'on a des exemples qu'un peuple y soit jamais parvenu. Les générations présentes souffrent donc longtemps, et ce ne sont guère même que ceux qui leur succèdent, qui jouissent d'un sort meilleur. Mais dans ce court passage de l'homme sur la terre, c'est toujours chez lui un noble sentiment d'appeler au bien, c'est une consolante espérance que de l'attendre, et, s'il arrive, un grand honneur, une grande satisfaction d'y avoir contribué. Je souhaite bien sincèrement, Monsieur, que votre ouvrage procure tous ces avantages à son auteur, et à ceux qui le liront le bonheur d'être convertis.

« Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de tous mes remercîments et de ma considération la plus distinguée.

« Benoiston de Chateauneuf. »

L'approbation, de M. Benoiston de Châteauneuf, m'a fait d'autant plus de plaisir : qu'il est membre, de l'Académie des sciences morales et politiques.

INSTITUT DE FRANCE.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES. LE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE, A MONSIEUR COLINS, A PARIS.

« MONSIEUR,

« L'Académie a reçu l'ouvrage que vous avez bien voulu lui adresser, intitulé : *Qu'est-ce que la Science sociale?* Paris, 1853, 2 volumes in-8°, ouvrage qui lui a été offert en votre nom, par notre honorable confrère M. le baron Ch. Dupin.

« J'ai l'honneur de vous offrir les remercîments de l'Académie.

« Cet ouvrage a été déposé dans la bibliothèque de l'Institut.

« Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération très-distinguée.

« MIGNET. »

Après la réception de cet accusé de réception, je me suis empressé d'écrire la lettre suivante :

A Monsieur le secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques.

« MONSIEUR,

« J'ai été heureux de recevoir votre accusé de réception de mes deux volumes intitulés : *Qu'est-ce que la Science sociale?* Je n'avais osé vous les adresser directement. J'ai préféré qu'ils fussent préalablement soumis à l'examen d'un de vos membres, pouvant juger s'ils méritaient de vous être présentés. Je vais remercier M. le baron Ch. Dupin de l'honneur qu'il a bien voulu me faire.

« Quelque opposé que je sois, pour l'époque actuelle, aux Académies en général et à l'Académie des sciences morales et politiques en particulier ; il n'en est pas moins vrai : que, les Académies renferment les sommités intellectuelles pour chaque spécialité ; et, qu'un homme consciencieux doit désirer : être lu, par ces sommités. Je sais, en outre : combien il est impossible : que, chaque académicien puisse acheter toutes les sottises qui se débitent sur l'ordre social ; et, cependant, il est nécessaire de les lire pour les juger. C'est, pour lever ces obstacles, autant qu'il dépend de moi, que, j'ai l'honneur de vous adresser trente exemplaires de mon second volume, renfermant, depuis la page 270 jusqu'à la page 372,

les trois théories générales; et, les questions qui s'y trouvent annexées. J'ose prier chaque membre de l'Académie, auquel je n'ai point déjà envoyé directement mon travail, de vouloir bien accepter : un, de ces volumes.

« Vous êtes, Messieurs, les nobles de la science; et, vous le savez : *noblesse oblige*. Des théories, sur l'organisation sociale, peuvent être erronées; et, l'erreur se propage, avec plus de facilité, que la vérité. Cependant, mes intentions sont pures. J'ose donc prier, non point l'Académie, cela est en dehors de ses usages; mais, chacun de ses membres; de vouloir bien m'adresser ses observations, critiques surtout, afin de les insérer dans mon troisième volume; dont, l'impression ne sera point terminée, avant vingt jours. De cette manière, j'ose l'espérer, j'aurai mis d'accord : et, ma conscience; et, mon devoir d'écrivain.

« Je suis, etc.

« COLINS.

« Saint-Mandé, 20 mars 1854. »

—A propos d'Académie, me sera-t-il permis de faire observer, ici, combien il est déplorable : que, dans un même institut, il y ait deux Académies des Sciences : l'une des sciences morales; l'autre des sciences physiques? La science est UNE, ou n'est pas; comme le pouvoir est UN, ou n'est pas. Du reste : séparer les sciences morales des sciences physiques; est, la même folie; que, de séparer le pouvoir spirituel du pouvoir temporel. Qu'arrive-t-il, de cette séparation des Académies : en présence, de l'ignorance sociale sur la réalité du droit; et, de l'incompressibilité de l'examen; seule époque où des Académies de sciences morales soient possibles? que, le public s'aperçoit immédiatement : que, les sciences, dites morales, ne sont rien; et que les sciences physiques, seules, sont quelque chose; tandis, que les Académies de sciences morales, pour ne point périr, s'efforcent : de faire croire, qu'elles sont quelque chose; et même, tâchent de se le persuader, à elles-mêmes; au lieu, de chercher à être quelque chose; en s'efforçant, d'anéantir leur ignorance; ce qui, d'ailleurs, leur est impossible : tant, qu'elles sont séparées, des Académies des sciences physiques.

Sur quoi se trouvent basées, actuellement, les sciences

dites morales? Sur le vide; sur un anthropomorphisme de commande; auquel, aucun académicien ne peut plus croire; qu'aux dépens de sa raison. C'est, cette base que M. Guizot s'est cru obligé de répudier, en pleine chaire; lorsqu'il a prononcé la fameuse proposition : que, LA MORALE EST INDÉPENDANTE DES IDÉES RELIGIEUSES.

D'un autre côté, les Académies, des sciences physiques, ont complétement usurpé le domaine des sciences, dites morales; en démontrant, d'une manière pseudo-scientifique, la réalité du matérialisme; ce, qui leur mériterait la dénomination : d'*Académie des sciences immorales*. Et, celles-ci, aussi, ne peuvent sortir de leur ignorance : tant, qu'elles sont séparées des Académies des sciences dites morales.

En effet, les sciences physiques ne peuvent sortir de leur ignorance : que, par des observations, faites au sein des sciences morales; et, les sciences morales ne peuvent sortir de leur ignorance : que, par des observations, faites au sein des sciences physiques.

Sur, quoi se trouve basée l'immoralité : des sciences physiques? Sur, la série continue des êtres; dont, la conclusion est, le POST MORTEM NIHIL.

Maintenant, comment est-il possible, exclusivement possible : de briser la série continue des êtres, d'une manière absolue?

En prouvant : que, partout où il y a :

1° Sensibilité réelle;

2° Organisme ayant un centre nerveux;

3° Organisme, nécessitant le non-isolement des individus, par la séparation des sexes.

Il y a NÉCESSAIREMENT :

Capacité de verbe; et, développement du verbe; d'où résultent : de nouveaux besoins; et, de nouveaux développements de verbe; et, ainsi de suite; en progressant : dans les développements de l'intelligence, le despotisme et l'anarchie; jusqu'à ce que : l'ignorance; et le progrès; et le des-

potisme; et l'anarchie; soient rentrés : dans les enfers, d'où ils étaient sortis : comme agents de justice éternelle.

Cette preuve, je puis la donner.

Est-ce qu'un docteur, ès-sciences physiques, sait : si, l'origine et le développement du verbe ont rien de commun : avec la série continue?

Est-ce qu'un docteur, ès-lettres, sait : si, la série continue des êtres est établie d'une manière scientifique; ou, au moins, pseudo-scientifique; et, qu'il faut considérer, comme réellement scientifique : tant, que cette prétendue science n'est point démontrée : illusoire?

Séparez donc : les sciences morales, des sciences physiques!

Il est encore un autre point à l'égard duquel, la séparation, des sciences morales et des sciences physiques, contribue au maintien : de l'ignorance sociale.

L'Académie des sciences morales s'est emparée : du monopole théorique de la pratique sociale, l'*économie politique*. Si, les deux Académies des sciences étaient réunies ; l'habitude des discussions sévères, inhérente aux sciences mathématiques, aurait bientôt : pulvérisé et traîné dans la boue du ridicule, cet échafaudage de prétendue science économique, composé : de logomachies et d'absurdités.

Déjà, en 1847, j'ai voulu démontrer à l'Académie des sciences morales : que, l'économie politique était la source des révolutions; et, de toutes les utopies prétendues socialistes (1). Le bureau fut consulté à cet égard; il était composé de trois membres; et, M. Mignet, à ce que me dit M. Blanqui, qui avait présenté la lettre, fut le seul : qui, voulut bien voter en faveur de la lecture. Si, cette lecture avait eu lieu; qui sait : les conséquences qu'elle aurait pu avoir; et, son influence sur les événements?

1848, etc., ont prouvé : la vérité, de ce que j'annonçais, dans cette lettre écrite en 1843.

(1) Voyez ma lettre du 8 avril 1843, *Qu'est-ce que la science sociale?* t. II, p. 434.

Ce que j'offrais, en 1847; je l'offre encore, en 1854. Y aura-t-il, aujourd'hui, deux voix sur trois, au lieu d'une? Je suis homme d'assez bonne compagnie. Le roi d'un royaume, jadis le premier du monde; et, des princes ont bien voulu m'écouter, sans crainte d'être mordus. D'ailleurs, je préviens MM. les Académiciens : que. je n'ai plus de dents. Et, s'ils ont la bonté de m'entendre, je pourrai même, afin d'avoir la voix plus claire et plus nette, mettre des dents neuves : un excellent docteur, panthéiste comme un docteur, et même ami de M. Proudhon, veut bien, par confraternité médicale, m'en procurer, payables sur les brouillards de la Seine. Vous voyez : qu'il y a de bonnes gens partout. Je voudrais pouvoir en dire autant : de la logique.

Je demande la permission de placer, ici, deux articles extraits du feuilleton scientifique du journal *la Presse* : l'un, relatif aux Académies; l'autre, relatif à la série continue des êtres.

Voici le premier :

— « Le but social auquel tend la science devient évident pour quiconque a des yeux. Et n'est-ce pas en vue du but que l'effort doit être dirigé? Il faudrait donc tracer la route, marquer les étapes, donner l'impulsion. A ne voir que sa position au sommet des corps scientifiques en France, ce grand rôle est celui qui incombe à l'Académie des sciences. Mais l'Académie, corps privilégié, composé de privilégiés, n'entend pas ainsi sa fonction.

« Ce siècle se donnerait à elle si elle le voulait! Elle est en principe, elle pourrait être en fait la première assemblée du monde. Tous les regards, toutes les espérances se tourneraient vers elle. Le retentissement de sa parole serait tel qu'on n'entendrait pas d'autre bruit. Des hauteurs où l'Académie se placerait, elle laisserait tomber sur le monde éclairé, fortifié, consolé, d'aussi grandes paroles qu'il en retentit jamais dans les conciles et dans les assemblées politiques. La société lui devrait de se connaître et d'avoir conscience de son travail.

« Mais l'Académie n'a pas même compris que les circonstances présentes lui sont particulièrement favorables; elle n'a pas su que de la suppression du régime parlementaire devait dater l'avénement du régime scientifique, et qu'elle pourrait remplir du récit de ses travaux, de ses programmes, de ses appels, l'espace que les débats législatifs n'occupen plus dans les journaux quotidiens.

« Mais, enfin, qu'on ait ou non conscience pleine de ce qu'on fait, on le fait ! Et, qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, c'est de la constitution d'une société nouvelle que la science s'occupe, et elle ne s'occupe pas d'autre chose.

« Le Bulletin scientifique du journal politique doit se vouer particulièrement à l'étude de cette tendance. Il doit voir tout de suite les choses scientifiques comme il faudra finalement que tout le monde les voie : en politique, par leurs résultats derniers, la transformation de la société. Des nouveautés dont il s'occupe, il doit dire en quoi elles concourent au but, de combien elles nous en rapprochent; quelles places elles occuperont dans l'ensemble; quelles modifications elles apportent à la vue que nous avons de l'avenir. Il doit être socialiste. J'entends par cette expression synthétique la science de cette société à base scientifique, qui en ce moment, sous forme embryonnaire, se remue au sein de la société présente, laquelle mourra en lui donnant le jour. »

(V. Meunier, *Presse* du 25 octobre 1853.)

—Si, M. Victor Meunier s'imagine, qu'une Académie peut dominer la Société : par le matérialisme ; il est, dans une grande erreur.

Voici, le second article :

— « M. Leclerc soumet des plantes à l'action du chloroforme ou de l'éther, et des phénomènes qui se passent alors il conclut que les plantes ont un système nerveux. Elles *sentent*, elles *souffrent*, par conséquent ! C'est bien la plus déplaisante découverte qu'on puisse faire. Foulez, après cela, le gazon des pelouses, et détachez une fleur de sa tige ! Cueillir une rose ou casser une patte à un chien, l'un vaut l'autre ! Vous l'ignoriez ? C'est votre excuse. Mais que cela ne vous arrive plus.

« Une sensitive mise sous cloche (l'expérience a lieu au soleil) est exposée pendant dix à quinze minutes à l'action de l'éther. Voyez au bout de ce temps ce qu'elle est devenue ; la voilà insensible, immobile, faisant parfaitement la morte ; elle est endormie. Ses folioles sont largement étendues, l'immobilité est complète. Touchez, frappez, arrosez avec des acides, brûlez, amputez, vains efforts ! Les mutilations les plus cruelles n'arracheront pas un soupir, je veux dire un mouvement au sujet. Cependant, attendez un peu.

« Sur votre main repose immobile une feuille amputée. Cinq minutes se sont écoulées depuis que vous l'avez séparée de la tige éthérisée. Maintenant, imprimez à cette feuille un choc léger, aussitôt elle remue ses folioles, et dans quelques instants celles-ci se seront refermées les unes sur les autres ; le sommeil anesthésique a cessé.

« Est-ce tout? Non. Que cette feuille soit soumise à l'action d'un courant voltaïque, et la motilité reviendra plus rapidement, comme chez l'animal.

« Mais que la sensitive respire trop longtemps le merveilleux agent, elle meurt, et la roideur inaccoutumée de ses pétioles vous offre le pendant exact de la rigidité cadavérique chez les animaux.

« M. Leclerc a voulu savoir ce que devient l'éther inspiré; il passe en grande partie dans le sol, par l'extrémité des spongioles.

« Les effets anesthésiques ne sont pas ressentis par les sensitives seulement.

« Si on dépouille de son épiderme une portion de tige du *Chara vulgaris*, on voit à l'intérieur de celle-ci le mouvement circulatoire des globules; mais qu'on trempe cette portion de tige dans l'éther, le mouvement circulatoire est aboli.

« L'auteur a fait sur les stomates de certaines plantes, sur les poils de certaines autres, des expériences dont les résultats concordent avec ceux des précédentes; et si on ne les interprète autrement que ne le fait M. Leclerc, les hommes sensibles vont être bien empêchés dans leurs promenades champêtres. »

(Victor Meunier, *Presse* du 25 octobre 1853.)

—Tant, que la série continue des êtres n'est point brisée, d'une manière absolue; le matérialisme est à l'état scientifique.

Parmi, les innombrables inconvénients, qu'il y a de séparer les Académies de sciences; je vais en citer encore un :

L'Académie, qui se prétend des sciences proprement dites, s'imagine : que, ses découvertes vont améliorer la société; et, surtout, soulager le prolétariat. Dès, qu'il est question : de société zoologique d'acclimatation; de pisciculture; de système hygiénique et agricole dit de circulation continue; de, etc., etc.; et, principalement, d'application de la vapeur au labour; ces messieurs sont en extase, et prêts à s'écrier, avec M. Thiers : que, la création va être gâtée; parce qu'il n'y aura plus de pauvres à soulager. Si, les deux académies n'en faisaient qu'une; vous verriez, au milieu de ces pleurnicheries sur l'ineffable bonheur prochain des prolétaires, M. Michel Chevalier leur dire, dans

un langage beaucoup plus mathématique que celui de ces romanciers de la science :

— « Que le pain baisse de cinq centimes le kilog. (et il n'y a pas de loi de céréales qui puisse produire ce résultat), AVEC LA CONSTITUTION ACTUELLE DE L'INDUSTRIE et la détresse des chefs de travaux, il ne faudra pas six mois pour que les salaires aient subi une réduction à très-peu près équivalente. »

— Et, si Necker avait été de l'Académie des sciences morales, il leur aurait dit :

— « S'il était possible qu'on vînt à découvrir une nourriture moins agréable que le pain, mais qui pût entretenir le corps de l'homme pendant quarante-huit heures, le peuple serait bientôt réduit à ne manger que de deux jours l'un, lors même qu'il préférerait son ancienne habitude : les propriétaires de subsistance, usant de leur pouvoir et désirant multiplier le nombre de leurs serviteurs, forceront toujours les hommes qui n'ont ni propriété ni talent à se contenter du *simple nécessaire*. Tel est l'esprit humain, esprit que les lois sociales ont si bien secondé. »

— Et, si M. Dupont-White, qui a tout le mérite nécessaire pour en être, s'y trouvait, il leur dirait :

— « Que le prix des denrées vienne à baisser, et le salaire baissera du même coup : il n'y a pas de loi plus constante en économie politique. »

—Puis, il leur citerait ce passage de M. Villermé : où, il dit : qu'à Mulhouse, la vie probable de « la classe des manufacturiers, négociants, etc., est de vingt-huit années; « celle, des boulangers et meuniers de douze années; celle, « des tisserands et ouvriers en filature : *une année et quart*, « *une année et demie au plus*. »

Voilà, ce que ces messieurs ne devraient jamais oublier; ou plutôt : ce, qu'ils ne savent pas; et, ce qu'ils devraient apprendre.

Le fait est : que, sous l'organisation sociale actuelle :

— « Le paupérisme croît sur une ligne parallèle a la richesse. »

— Cette proposition devrait être écrite, en lettres de fer, sur le fauteuil de chaque académicien; puis, au-dessous et en lettres d'or :

— « Tant, que la richesse de chacun ne croit point sur une ligne parallèle a la richesse de tous ; vous n'êtes : qu'une académie d'ignorants. »

—Si, ces inscriptions existaient; ces messieurs auraient bientôt appris : que, si l'application de la vapeur, au labour, pouvait avoir lieu; avant, que l'organisation sociale fût changée; vingt-quatre millions sur vingt-cinq, de prolétaires agricoles existant en France, mourraient de faim; et, que la suite immédiate, de cette application; serait : une effroyable révolution.

Maintenant, faut-il blâmer ces inventions? Nullement; et, vous les blâmeriez que cela ne servirait à rien. Mais, il faut savoir : que, ces découvertes, si utiles à l'humanité, lorsque l'organisation sociale est changée; ne peuvent, maintenant : que, conduire à l'anarchie. Il est vrai : que, c'est encore là une utilité. Si, cependant, ces messieurs pouvaient trouver un autre remède; cela vaudrait peut-être mieux!

Parlerai-je de l'organisation : qui, place au sein des sciences morales, la politique et la législation, étonnées de ne point voir, à leurs côtés, la gymnastique et le pugilat; qui, sépare : l'histoire, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres; la littérature, des beaux-arts; qui, établit une académie de patois français ; comme, les autres nations en établissent : de patois anglais, allemand, turc, russe ou sanscrit; au lieu d'établir : une académie de langue rationnelle à créer; afin, que l'humanité puisse cesser de : bégayer des sornettes? Hélas non! je n'en dirai rien; à quoi cela servirait-il? Je dirai, seulement, qu'une institution : qui a

traité Fulton d'imbécile; qui a repoussé Monteil, lequel s'était abaissé jusqu'à descendre jusqu'à elle; qui a placé Broussais au sein de l'Académie des sciences morales et politiques; et, dans laquelle, Laromiguière, la Mennais et Béranger ont dédaigné d'entrer; est une institution : qui jette sa dernière lueur d'existence; et, va bientôt retomber dans le néant de l'ignorance; d'où, la vanité l'avait fait sortir.

Et, je le répète, je n'attaque point les académiciens; tous, gens de mérite dans leur spécialité; je n'attaque : que, l'institution.

Quand, il y aura un institut de SCIENCE RÉELLE; hors laquelle, désormais, les beaux-arts ne sont que des chimères; cet institut n'obligera point le mérite d'aller ramper devant ses membres. L'institut en corps, au contraire, ira se jeter aux pieds du mérite; et, lui dira : « Nous sommes « déshonorés : si, nous ne vous ouvrons point nos portes; « mais, aussi, vous êtes déshonoré : si, vous refusez d'y « entrer. »

Quand, cet institut existera; il sera une des premières institutions du monde; et, ses membres occuperont : le second rang, sur l'échelle sociale. Il n'y aura, au-dessus d'eux : que, le chef du pouvoir exécutif. Alors, ils ne seront plus, comme des goujats, excités par des jetons de présence; au second rang, sur l'échelle sociale; ils seront aussi au second rang : du salaire public.

— J'arrive à un ex-président du conseil, M. Odilon Barrot. Avant, d'exposer les observations, qu'il m'a fait l'honneur de m'adresser sur mon travail; qu'il me permette, ici, de lui exprimer : combien, je suis reconnaissant de sa condescendance envers moi. Je dirai de lui, ce que j'ai déjà dit de M. de la Mennais : M. Odilon Barrot peut se tromper, mais toujours de bonne foi. Et si, après lui avoir démontré la vérité, il ne l'accepte pas immédiatement; que

l'on pense aux difficultés, qu'il y a de détruire une éducation libérale, inculquée dès l'enfance, donnant : la révolution de 1789, la séparation des pouvoirs, la tolérance religieuse, l'aliénation du sol, le système représentatif, l'équilibre européen, la nécessité du paupérisme, et le monopole des développements de l'intelligence attribué à la richesse héréditaire ; comme, le *nec plus ultra* : de l'évangile social.

Rien, n'est plus difficile, si ce n'est impossible; que, de convertir un chef de secte ; et, M. Odilon Barrot est, depuis plus de vingt ans, chef de la secte libérale. Celle-ci, en outre, a, sur toutes les autres, l'avantage : du vague, de l'indétermination. De plus, elle renferme toute cette bourgeoisie, qui exploite les masses : non, parce que tel est son bon plaisir ; mais, parce que tel est le résultat nécessaire de l'organisation sociale actuelle. Cette bourgeoisie aime à nier : non-seulement, qu'elle exploite les masses; mais encore, à se faire accroire. à elle-même et aux autres : que, cette même organisation sociale, est la seule possible; et que la domination bourgeoise, représentative par le cens, est la seule qui puisse faire éviter les horreurs des révolutions; et, l'anarchie, qui les caractérise. Cette secte, en outre, renferme toutes les autres implicitement; et, tous les hommes d'Etat, qui affectent des allures indépendantes de la bourgeoisie : M. Guizot, M. Thiers, M. Dupin, M. Ledru-Rollin, M. Louis Blanc, M. Proudhon, M. de Girardin, etc. ; qui, tous veulent les principes de 89 : la séparation des pouvoirs, la tolérance religieuse, l'aliénation du sol, le système représentatif, l'équilibre européen, la nécessité du paupérisme, et le monopole des développements de l'intelligence, attribué à la richesse; sont tous, le sachant, ou sans le savoir : des sectaires de M. Odilon Barrot; et, ils l'appuient d'autant plus : qu'ils paraissent, s'en éloigner davantage.

Je prendrai, comme exemple, le plus modéré, en appa-

rence, des chefs d'école. M. de Girardin veut éviter les révolutions, ce qui flatte beaucoup la bourgeoisie ; et, il veut en outre : la liberté des réunions, des clubs, des journaux, des pamphlets, des placards, etc. ; ce, qui flatte beaucoup les masses. Mais, quand il donne, comme conséquence de sa prétendue liberté : l'absence de religion ; l'absence de mariage ; la fixation arbitraire du salaire ; la bourgeoisie se prend, d'un amour furieux, pour le premier despotisme, qui la garantira de pareilles orgies sociales ; en conservant l'espoir : que, les anarchistes vaincus ; 1789 ressuscitera de ses cendres ; et, les masses, jamais hypocrites, mais souvent brutales, accusent M. de Girardin : de rendre l'anarchie, conséquence nécessaire de la liberté, afin de les pousser à se réfugier : sous un despotisme quelconque.

Et, tous ceux que le despotisme révolte ; et, que l'anarchie effraye ; vont, à M. Odilon Barrot : sans le savoir, ni, le vouloir.

Or, un chef de secte voit seulement : ceux, qui viennent à lui ; sans s'inquiéter nullement : du motif qui les pousse.

Et, vous voulez : qu'au milieu de pareilles circonstances, M. Odilon Barrot renonce : non-seulement, aux convictions de sa vie entière ; mais encore, pousse ceux qui ont confiance en lui, dans une route nouvelle ! C'est, moins probable : que, de gagner un quine à l'ancienne loterie.

Mais, ce qui honore, au dernier point, M. Odilon Barrot ; c'est, d'oser entrer en lice : pour, défendre ses convictions. Les autres, ne prêchent que dans leur église, ne fût-elle qu'une chapelle sur pilotis ; et, ne permettent, à personne, d'aller les y combattre. M. Odilon Barrot fait plus : il quitte ses retranchements ; et, seul il vient planter sa bannière libérale, au sein du camp rationnel. Qu'il y soit le bienvenu. Nous rendrons : à sa loyauté, à son courage, les hommages, que tout homme de cœur leur accorde ; et, M. Odilon Barrot ne sera combattu : qu'avec des armes courtoises.

Voici, les observations de M. Odilon Barrot :

« Monsieur,

« En réponse à la lettre par laquelle, m'envoyant votre ouvrage sur la science sociale, vous me demandiez de vous donner mon avis sur cet ouvrage, j'ai pris l'engagement, peut-être un peu téméraire, de déférer à votre désir. Toutefois, voulant dégager ma parole, j'ai lu, je vous l'atteste, vos deux volumes tout entiers; j'avouerai même que j'y ai trouvé un certain intérêt, celui de passer en revue, grâce à vous, toutes ces théories socialistes qui ont agité notre société, surtout dans ces derniers temps, et lui ont laissé, pour tout enseignement, une terreur profonde, que le despotisme..... (1). »

— Il paraîtrait : que, c'est seulement, dans mes deux volumes : que, M. Odilon Barrot a étudié les théories socialistes. Je suis extrêmement flatté de cet honneur. Mais, c'est une politesse que M. Barrot a bien voulu me faire. Le prince de Metternich, il y a déjà plusieurs années, disait : Les questions sociales sont l'objet de toute mon attention. Et M. Odilon Barrot, homme d'État, n'aura point, plus que le prince de Metternich, méprisé ces théories, même les empoisonnées. Quand, de nouveaux poisons paraissent; les médecins les examinent, les étudient; et, font souvent servir, à la conservation de la vie; ce qui, primitivement, ne pouvait servir : qu'à donner la mort.

Quant au despotisme, si M. Odilon Barrot me fait l'honneur de lire ces deux volumes, comme il a bien voulu lire les premiers; il verra : qu'en époque d'ignorance sociale, sur la réalité du droit; il n'y a de possible : que, despotisme et anarchie. Et, lui-même avoue : qu'il préfère le despotisme à l'anarchie. Je suis de cet avis, pour autant que l'on ne considère que l'actualité. Mais, je lui dirai aussi : que, l'un ou l'autre ne dépend pas toujours du choix; pas plus, que la santé ou la maladie. Les nécessités sociales et la mort sont également : sourdes aux prières.

(1) Il y a, ici, une ligne de la lettre de M. Odilon Barrot; que, j'ai en épreuve; et, que mon imprimeur a cru ne pouvoir imprimer. Selon moi, c'est une crainte déplacée : tout ce que M. Barrot signe ne peut craindre l'impression. Mais, j'ai dû me soumettre.

— « J'ai, continue M. Barrot, plus d'une fois admiré l'énergie de logique et le bonheur d'expression avec lesquels vous faisiez justice de toutes ces dangereuses folies. »

—Ces éloges, de M. Barrot, me font beaucoup de plaisir.

— « Mais, continue M. Barrot, arrivé à votre idée propre, c'est-à-dire à ce que vous appelez la vérité rationnelle, le Dieu *impersonnel*, ou la science incontestable ou incontestée, je ne puis que penser de votre idée, ce que vous pensez des utopies de MM. Leroux, Proudhon et Girardin. Vous êtes quelques hommes d'esprit et de bonne foi, je le reconnais, qui, frappés des maux inhérents à notre pauvre humanité, vous êtes imaginé qu'au lieu d'adoucir ces maux, on pouvait y apporter un remède radical et absolu, et qui, sur cette hypothèse, se sont mis à refaire, chacun à sa guise, notre pauvre vieille société. Je n'ai pas besoin de vous dire que j'appartiens, au contraire, à cette classe d'hommes que vous prenez en pitié, et qui, ne croyant pas à l'absolu dans l'ordre politique, s'efforcent d'améliorer les éléments existants de notre organisation sociale actuelle, sans avoir la prétention ni d'en extirper tout le mal qui s'attacherait toujours dans une certaine mesure aux choses humaines, ni d'en faire sortir le bien parfait. Je sais que les hommes doivent toujours tendre vers le juste, le vrai, le bon; mais je sais aussi qu'à raison de l'imperfection même qui est dans leur nature, ils n'atteindront jamais au juste, au vrai, au bien infinis. C'est déjà un bien noble attribut pour l'homme que d'avoir en soi le sentiment intime de l'infini, quoique son intelligence en soit écrasée; il y aurait un fol orgueil à lui, de prétendre jamais à le réaliser sur cette terre; car alors IL CESSERAIT D'ÊTRE HOMME. »

— Pour devenir quoi, s'il vous plaît?

Si, l'homme savait distinguer : le juste de l'injuste; le vrai du faux; le bon du mauvais; s'il avait reconnu : que, *l'infini* ne peut être que *l'immatériel;* puisque, la matière est nécessairement finie ou complexe; s'il savait dire : là, il y a immatérialité, sensibilité réelle, humanité réelle; là, il n'y a que matière organisée ou inorganisée; s'il savait : qu'il n'y a raison réelle, liberté réelle; que, là où il y a immatérialité; s'il savait organiser la société : sur la raison réelle; sur la liberté réelle; l'homme ne cesserait

pas d'être homme; mais, IL CESSERAIT : D'ÊTRE IGNORANT.

Ensuite, je ne demande point, actuellement, à M. Barrot : s'il y aurait un fol orgueil, à l'homme, de prétendre à cesser d'être ignorant. Je lui demande : si, en présence d'une organisation sociale, au sein de laquelle, de l'aveu des économistes, le paupérisme croît sur une ligne parallèle au développement de la richesse ; et, cela en présence de l'incompressibilité de l'examen ; il est nécessaire, SOUS PEINE DE MORT : que, cette organisation sociale soit radicalement changée? Car, tel est le point de départ de la discussion. Et, si M. Barrot prouve : que, ce point de départ est faux ; le reste, de la discussion, devient complétement inutile.

— « Je suis bien loin, assurément, continue M. Odilon Barrot, de nier les maux qui travaillent cette société, et les dangers qui la menacent : hélas ! nous venons de traverser des temps où, si nous ne sommes pas tombés dans l'abîme, nous en avons du moins assez approché pour en mesurer la profondeur, et bien aveugles seraient ceux qui, de nos jours, nieraient ces maux et ces dangers. »

—C'est, beaucoup : de reconnaître la société malade. Ce serait plus : de connaître la cause de la maladie. J'ai dit : que, cette cause est l'incompressibilité de l'examen ; en présence de l'ignorance sociale, sur la réalité du droit; que, cette cause doit être anéantie, SOUS PEINE DE MORT SOCIALE; que, l'ignorance sociale, tant que l'examen a pu être comprimé, a nécessité : l'aliénation du sol ; et, que l'anéantissement, de l'ignorance sociale, a pour résultat nécessaire : l'entrée du sol à la propriété collective. Ici, je répète à M. Barrot, qu'il ne faut point examiner primitivement : si, l'entrée du sol à la propriété collective, peut ou ne peut pas avoir lieu ; mais bien, examiner primitivement : si, cette entrée est nécessaire, absolument nécessaire, SOUS PEINE DE MORT SOCIALE. Si, M. Barrot me prouve : que, cette entrée n'est point absolument nécessaire, actuellement ; j'abandonne la discussion. C'est, là-dessus que j'insiste par-

ticulièrement. Car, vouloir que le sol entre à la propriété collective; avant, que ce soit *absolument nécessaire;* est une utopie : à la quarantième puissance.

— « Je vous concéderai même, continue M. Barrot, que notre civilisation progressive n'a pas opéré une réforme, pas accompli une révolution, qu'elle n'ait semblé nous rapprocher de plus en plus de ce danger, et qu'elle ne l'ait même rendu plus menaçant. »

— Il y a toujours avantage à discuter : avec un homme instruit; et, de bonne foi. La vérité perce toujours : même, à travers les préjugés. Ainsi, la civilisation progressive ne fait : que, nous pousser vers l'anarchie. C'est, la traduction de ce passage que j'énonce, en exposant : les suites de l'incompressibilité de l'examen; en présence, de l'ignorance sociale sur la réalité du droit.

— « La tolérance religieuse, continue M. Barrot, la liberté de la conscience, de la pensée et de la discussion, les communications plus rapides et plus fréquentes entre les peuples, l'affaiblissement des croyances, des prestiges, l'interruption violente des traditions, tout ce que nos pères et nous avons fait, particulièrement depuis un siècle, pour faire disparaître des gouvernements tout ce qui blessait trop ouvertement la justice, la raison ou la liberté des hommes, constitue tout à la fois un argument et une arme, pour obtenir davantage. »

— Davantage... très-bien! Mais quoi? Est-ce une plus grande richesse? C'est l'équivalent d'un paupérisme plus nombreux. Est-ce le plus grand pouvoir d'un seul? C'est une aggravation de despotisme. Est-ce un plus grand pouvoir de plusieurs ou de tous? C'est une aggravation d'anarchie. Et, pour notre époque, il n'est aucune espèce de *davantage*, soit en plus, soit en moins, qui ne vous conduise : soit, à l'anarchie, par le despotisme; soit, au despotisme, par l'anarchie.

— « Ainsi, continue M. Barrot, comme vous le dites avec trop de vérité, de ce que nous avons purgé la propriété de tout privilége;... »

—Est-ce, que vous avez purgé la propriété du privilége: de recevoir l'éducation et l'instruction? Est-ce, que vous avez purgé la propriété du privilége : de pouvoir ne pas devenir un brigand, si vous êtes né au sein d'une famille de brigands? Est-ce, que vous avez purgé la propriété du privilége : de ne point faire partie, de cette fraction de population; qui, selon le prince des économistes, doit, tous les ans, mourir de misère, même au sein de la nation la plus prospère? Est-ce : que vous avez purgé la propriété du privilége, de faire ses économies, aux dépens des pauvres ; ainsi que le dit : le même prince des économistes : J. B. Say?

« ...de ce que, continue M. Barrot, nous l'avons réduite à ne plus être qu'un simple fait de possession transmissible par contrat, testament ou par hérédité et accessible à tous,..... »

— Accessible à tous? Quand, M. Odilon Barrot m'aura fait l'honneur de lire, ce qui se trouve dans ces volumes : sur l'ouvrage de M. Thiers, relatif à la propriété; et, sur la répartition des richesses; je suis certain : que, M. Barrot y réfléchira deux fois, avant d'écrire : que, la propriété, est actuellement : accessible à tous.

— « On en est venu, continue M. Barrot, à lui demander compte de son droit d'exister. »

—Voyons, Monsieur! De ce que des fous, disent des folies; faut-il en conclure : que, la raison n'existe pas? Et, de ce que l'Académie des sciences a été assez sotte, pour affirmer : que, Fulton était un sot; faut-il en conclure : que, je suis un sot; parce que j'affirme : que, la propriété est organisée anarchiquement, pour notre époque; et, qu'il est devenu nécessaire, de l'organiser hiérarchiquement : non plus, relativement à la force; mais, relativement à la raison?

— « Tous les ouvrages avancés, continue M. Barrot, qui entouraient et

masquaient le corps de la place, ayant été abandonnés, c'est maintenant au corps même que des assauts furieux sont livrés. »

—C'est vrai, Monsieur; pourvu : que, la place soit *l'organisation de la propriété;* et, non la *propriété*. Qu'est-ce que cela prouve? Que, la place, construite sur les bases de 1789; n'est, pas plus tenable : que, la place que, 1789 a détruite. Faut-il, pour cela, rester sans abri; et, livrés : soit, aux foudres du despotisme; soit, aux ouragans de l'anarchie?

— « C'est à ce point, continue M. Barrot, que les esprits les plus fermes, les intelligences les plus sincèrement *libérales* en sont troublés et en sont venus à regretter le passé et à faire, en quelque sorte, amende honorable de leur complicité dans ces progrès. »

— Il faut être M. Odilon Barrot, pour avoir : cette candeur, cette bonne foi, cette probité. Peut-être, est-il le seul, parmi les hommes d'État; capable, de faire ainsi le sacrifice de son amour-propre. Avec ces vertus, ayez-en une de plus, Monsieur. Ayez le courage de reconnaître : que, ce n'est point à l'autel des nécessités sociales du passé, qu'il faut faire amende honorable des erreurs du libéralisme; mais bien, aux nécessités sociales de l'avenir. Ce que je viens de dire, est déjà dans la conscience de M. Barrot; et, le courage, que je lui demande; il va, lui-même, en donner des preuves.

— « Ces regrets, dit-il, ces tentatives pour revenir en arrière, ne sont, je le sais, qu'un danger de plus; aussi suis-je bien éloigné de m'y associer. »

— Très-bien! Monsieur. Mais, puisque vous ne voulez point rester en place; et, que vous ne voulez point rétrograder; marchez donc en avant; mais, auparavant, sachez clairement où vous allez. Car, il vaut mieux rester en place; que, de marcher au hasard.

— « Mais, continue M. Barrot, si je ne les partage pas, je les comprends. Et c'est une raison de plus pour moi de rejeter, de détester même ces doctrines qui, poussant la société vers un *absolu* qu'elle ne pourra jamais atteindre, commencent par la décourager du mieux progressif, et la placent dans cette horrible nécessité, d'opter entre le despotisme et le chaos. »

— Prenons garde ! Monsieur, de tomber dans la logomachie. Rien, n'est plus dangereux, entre gens de bonne foi ; et, aucun mot du plus sot des livres, c'est nommer le dictionnaire, n'y est plus propre : que, le mot *absolu*. Ce mot, mis en dehors de toute logomachie, signifie ici : VÉRITÉ DÉMONTRÉE SUR LA RÉALITÉ DU DROIT. Et, si mon introduction n'a point été écrite inutilement; elle doit vous prouver : que, cet *absolu* est devenu nécessaire : SOUS PEINE DE MORT HUMANITAIRE.

— « Vous êtes convaincu, je le sais, continue M. Barrot ; si vous ne l'étiez pas, vous ne seriez qu'un odieux spéculateur. Vous croyez à votre utopie de la justice et de la vérité absolues, qui, dites-vous, se démontreront par elles-mêmes et ne pourront être contrariées ou contredites que par des fous. »

—C'est vrai ; et, je le répète. Maintenant, tâchons de tirer une utilité, de ce que j'ai dit et répété. J'ai prouvé : dans ces deux volumes, que j'adresse à M. Barrot : que, la vérité absolue, sur la réalité du droit, doit, actuellement, être démontrée, scientifiquement : SOUS PEINE DE MORT SOCIALE. C'est à cela, jusqu'ici, que se borne ma publication. Après lecture, M. Barrot trouvera mes preuves : bonnes ou mauvaises. S'il les trouve mauvaises, il dira pourquoi. S'il les trouve bonnes, il protégera la publication de la démonstration, que je veux donner, de la réalité du droit : j'adresse le même dilemme : à tous les hommes d'État ; à tous les savants ; à toutes les personnes de bonne foi.

— « Vous avouez, continue M. Odilon Barrot, que vous êtes, dans ce moment, le seul apôtre de votre nouvelle religion. »

— Le seul, sauf les exceptions, c'est vrai. Mais, qu'est-ce que cela prouve? L'Académie des sciences disait : que, Fulton était un sot. Descartes en disait autant : de Galilée et de Newton. Du reste, il ne s'agit point, maintenant, de savoir : si, je suis un sot, relativement à la réalité du droit ; il s'agit de savoir, et rien d'autre pour le moment, je vous prie de l'observer : si, la démonstration de la réalité du droit, est actuellement *nécessaire;* nécessaire, entendez-vous ? SOUS PEINE DE MORT SOCIALE. Si, cette démonstration n'est point, actuellement, *absolument nécessaire;* je ne suis qu'un sot. N'éloignons jamais la question : de ce terrain-là.

— « Mais, continue M. Barrot, vous attendez du cataclysme qui doit, selon vous, faire crouler bientôt toute la vieille société, la révolution qui universalisera votre croyance et la rendra en quelque sorte forcée pour tous. »

— Ici, M. Odilon Barrot m'a parfaitement lu ; et, je l'en remercie ; sauf le mot *croyance*, pour lequel, avec Cicéron et saint Augustin, j'ai le plus profond mépris. Saint-Augustin poussait ce mépris, à un tel point : qu'il ne concevait pas que l'on pût rien croire ; si, ce n'est l'absurde : CREDO QUIA ABSURDUM.

— « C'est pour prévenir cette cruelle expérience, continue M. Barrot, que vous vous adressez à toutes les intelligences, que vous leur soumettez votre pensée de salut, espérant arriver par la persuasion et par le seul mouvement des convictions libres, à sa réalisation. »

— Le meilleur avocat général ne m'aurait pas mieux résumé.

— « Eh bien! continue M. Barrot, je vous dirai sincèrement, que bien loin d'apporter la paix à la société humaine, votre idée, si elle pouvait se réaliser, ne ferait qu'y jeter des causes plus fréquentes et plus profondes de perturbation. »

—Bravo ! Monsieur. Voilà, qui est attaqué franchement ; et, je vous en remercie : de tout mon cœur. Si, MM. Guizot et Thiers voulaient agir comme vous ; nous irions vite en besogne. Allons ! Monsieur, à vous le premier feu !

— « Vous vous imaginez, à la suite de beaucoup d'autres, dit M. Barrot, que la propriété de la terre est la seule propriété qui excite les envies, les passions, la seule qui fait l'homme riche ou pauvre, heureux ou malheureux, et qui produise cet antagonisme, source des révolutions passées et du cataclysme inévitable que vous prophétisez. »

— J'en demande un million de pardons à M. Barrot. Je n'ai jamais dit : que, M. Rothschild, sans un pouce de terrain, n'est pas plus riche, plus heureux : que, le mendiant, propriétaire d'une cabane, dans laquelle il meurt de faim. Mais, j'ai dit et j'ai prouvé : que, tant que le sol est aliéné à un seul ou à plusieurs individus ; le paupérisme, croît sur une ligne parallèle à la richesse ; et, que cet antagonisme, en présence de l'incompressibilité de l'examen, est essentiellement anarchique. Je suis persuadé : qu'après avoir lu mes deux derniers volumes, aussi attentivement qu'il a bien voulu lire les premiers ; M. Odilon Barrot pensera comme moi.

— « Mais, continue M. Barrot, ne savez-vous pas qu'il y a bien d'autres causes qui excitent les passions des hommes, que celles qui peuvent sortir de la distribution plus ou moins égale, plus ou moins équitable du sol ? »

—Je le sais parfaitement, Monsieur. Et, c'est précisément parce que je le sais ; que, je mets, au-dessus de l'entrée du sol à la propriété collective ; la démonstration de la réalité du droit, de la justice, de la raison ; afin, que chacun ait une raison réelle, pour dominer ses passions, quelle qu'en soit la source.

— « D'abord, la richesse, dit M. Barrot, a bien d'autres sources que la propriété foncière. »

— Ici, je suis obligé de dire : que, M. Barrot a écrit ce passage, avec trop de rapidité. La richesse n'a de sources possibles : que, le sol, comme *patient ;* et, que le travail, comme *agent*. Le sol, sans le travail, ne produit pas, mais fonctionne. Le travail, sans le sol ou ce qui provient du sol, opère dans le vide. Après avoir lu mes derniers volumes, M. Barrot ne renouvellera plus cette proposition ; et, je suis heureux de son erreur : car, dès que M. Barrot sera convaincu ; son courage et son amour de l'humanité sauront lever bien des obstacles. Pour beaucoup de personnes, avoir énoncé une erreur, est une raison : pour, ne jamais l'abandonner. Pour M. Barrot, avoir énoncé une erreur, est une raison : pour, la désavouer le plus tôt possible; dès, qu'on lui a montré la vérité.

— « Voyez en Angleterre, en France même, continue M. Barrot, si les plus riches sont propriétaires fonciers ? »

— C'est vrai. Les propriétaires fonciers ne sont les plus riches : que, sous la féodalité nobiliaire ; où, le sol domine le capital. Quand, le capital domine le sol, ce qui existe sous la féodalité financière ; les plus riches, sont les capitalistes. Mais, dans les deux cas, le paupérisme croît, nécessairement, sur une ligne parallèle à la richesse ; et c'est, je le répète, ce qui est incompatible, avec l'existence de l'ordre ; en présence : de l'incompressibilité de l'examen.

— « Les propriétés mobilières, continue M. Barrot, tendent de plus en plus à s'accroître ;... »

— Et, le paupérisme croît sur une ligne parallèle à la richesse ; et cela : tant, que le sol reste aliéné.

—« . . . tandis, continue M. Barrot, que les propriétés immobilières sont nécessairement stationnaires. »

—M. Barrot pourrait même dire : que; les propriétés immobilières sont rétrogrades, sous la domination du capital. Car, alors, l'industrie rapporte plus que l'agriculture; et, il est du raisonnement d'employer son outil : à ce, qui rapporte le plus.

— « Déjà en Angleterre, continue M. Barrot, la fortune mobilière excède dans une proportion assez forte et qui s'étend tous les ans davantage. »

— Oui, parce que le capital anglais domine le monde. Mais, ôtez à l'Angleterre cette domination bourgeoise; et, vous y verrez les fortunes mobilières, presque instantanément anéanties; pour, n'y laisser subsister : que, les fortunes territoriales, appartenant exclusivement : à l'aristocratie nobiliaire.

— « Dès, continue M. Barrot, que vous auriez fait entrer, comme vous le dites, la propriété foncière dans la propriété collective, vous n'auriez donc pas, par cela même, fait disparaître l'antagonisme entre le riche et le pauvre. »

— Je vous demande pardon, Monsieur! Dès, que le sol est entré à la propriété collective, après la démonstration de la réalité du droit; le paupérisme moral et le paupérisme matériel : sont anéantis. Et, dès qu'il n'y a plus de pauvres; l'antagonisme, entre le pauvre et le riche, a cessé d'exister. Prouvez : que, l'entrée du sol à la propriété collective, dans les conditions susdites, n'anéantit point le paupérisme; et, je ne suis qu'un sot : en trois lettres.

— « Que dis-je? continue M. Barrot, vous auriez laissé subsister cette richesse mobilière, qui n'étant pas, comme on le dit, au soleil, peut se

déplacer, se cacher à volonté, et qui par cela même est sans responsabilité et trop souvent aussi sans moralité. »

—Et, voilà pourquoi il est nécessaire : que, le propriétaire mobilier ait de la moralité, ce qui est impossible, vis-à-vis de la raison, quand la morale est une sottise : ce qui existe, nécessairement, sous le matérialisme. C'est, pour cela aussi que le propriétaire mobilier doit savoir : que, nulle part sa propriété n'est assurée contre les risques des révolutions ; si ce n'est : sous, la domination rationnelle.

— « Vous auriez, continue M. Barrot, aggravé le paupérisme, car vous placeriez le pauvre vis-à-vis d'un riche sur lequel il n'a aucune prise morale. »

—J'ai déjà dit et je répète : que, l'entrée du sol, à la propriété collective, anéantit le paupérisme. Ne quittons pas ce terrain-là. Si, par cette entrée, le paupérisme n'est point anéanti ; et, s'il n'est pas nécessaire d'anéantir le paupérisme ; SOUS PEINE DE MORT SOCIALE ; je ne suis qu'un sot. Encore une fois, mille fois ; un million de fois : ne quittons pas ce terrain-là.

— « Aussi, continue M. Barrot ; et par une conséquence logique de leurs idées, ceux qui attaquent la propriété foncière individuelle sont-ils conduits par un *à fortiori* à détruire aussi la propriété mobilière individuelle, et à déclarer la guerre à cet abominable capital qui, dit-on, fait le malheur et assure l'asservissement du prolétaire et du travailleur. »

—J'ai prouvé, Monsieur : que, la domination, du capital, constitue l'exploitation des masses ; et, que cette exploitation est devenue incompatible, avec l'existence de l'ordre. Prouvez : que, j'ai mal prouvé ; et, je me rends immédiatement.

— « Vous n'adoptez pas, je le sais, continue M. Barrot, cette logique

extrême et absurde; vous voulez bien reconnaître que le capital représente le travail accumulé du passé; vous ne voulez pas en dépouiller violemment celui qui l'a gagné par son industrie, ses sueurs et ses privations, ou par le travail de ses pères; vous sentez que si vous le tentiez, vous détruiriez du même coup, et la famille et le mobile du travail, et qu'il ne vous resterait qu'à vous ranger à cette ridicule utopie de M. Louis Blanc, qui, pour suppléer à ce mobile du travail, proposait de mettre dans les ateliers un écriteau qui devait suffire, selon lui, à stimuler l'homme laborieux et à faire justice du paresseux. »

—Je prie : M. Barrot, de ne pas s'éloigner du but. *Le paupérisme doit-il être anéanti :* SOUS PEINE DE MORT SOCIALE? Le paupérisme, peut-il être anéanti, autrement : que, par l'entrée du sol à la propriété collective? Prouvez: que, ces deux propositions ne sont point absolument vraies; tout le reste s'évanouit. Accordez, qu'elles sont vraies; et, toutes les objections s'évanouissent.

— « Non, continue M. Barrot, je le reconnais, vous avez reculé devant de telles absurdités! Mais vous n'en essayez pas moins de diminuer cette fortune mobilière privée pour enrichir la société collective au moyen d'un impôt qui, à chaque mutation, ferait passer le quart, 25 pour cent, de ce capital dans le trésor collectif; et comme le premier effet de cet impôt serait de faire passer toute cette fortune mobilière dans les pays étrangers, pour se soustraire à un prélèvement aussi exorbitant,... »

—Voyons, Monsieur; quittons, pour un instant, le terrain : de la nécessité d'anéantir le paupérisme; et, de la seule possibilité de l'anéantir autrement : que, par l'entrée du sol à la propriété collective.

D'abord, l'impôt de 25 pour cent n'existe : que, pour la transmission par testament; et si, ceux qui héritent, par testament, payent 25 pour cent; ils ont part dans les 25 pour cent de tous ceux qui les payent. Voilà, pour la question théorique.

Ensuite, vous dites : qu'un propriétaire mobilier, pour éviter que son légataire paye 25 pour cent : ou, émigrera; ou, enverra ses fonds à l'étranger, pour les faire valoir.

Émigrer ! d'un pays où les révolutions sont anéanties ; pour aller se fixer dans un pays, où, tous les jours, la tête et la bourse sont en danger ! Vous n'y pensez pas, Monsieur. Il enverra ses fonds à l'étranger, dites-vous. Tant mieux, Monsieur, pour la société. Son capital, fera travailler des esclaves étrangers ; et, le produit des esclaves entrera en France. La France serait-elle esclave : si, le capital de la dette appartenait : à des propriétaires étrangers ? Soyez tranquille, l'époque arrive : où, rien, chez une nationalité, ne pourra appartenir à un étranger. La féodalité financière aime le cosmopolitisme, sous la domination des écus ; cosmopolitisme, conservant les nationalités, bases de l'exploitation des masses. Mais, l'anarchie est là, pour empêcher : ce cosmopolitisme de la barbarie.

— « ... vous êtes conduit, continue M. Barrot, à *subordonner* la possibilité de la réalisation de votre idée à cette condition, qui n'est ni prochaine ni facile, de l'abolition de toutes les nationalités, et de la fusion de tous les peuples en un seul. »

— Si, j'avais subordonné : l'entrée du sol à la propriété collective, à l'abolition des nationalités ; j'aurais été un grand sot. Et, ce passage, encore, a été écrit en trop grande hâte. J'ai, seulement, subordonné l'entrée du sol à la propriété collective ; à la démonstration rationnellement incontestable : de la réalité du droit.

— « Mais admettons, continue M Barrot, même que cette *utopie* pût passer dans le domaine des idées possibles ; ... »

— Je vais replacer M. Barrot, sur le terrain de la nécessité. Est-il, désormais, nécessaire, oui ou non ; que, les nationalités soient anéanties : SOUS PEINE DE MORT SOCIALE ? Si, cette nécessité absolue et prochaine n'existe pas ; l'anéantissement, des nationalités, est une *utopie*. Ne quittons ja-

mais, je le répéterai mille fois, le terrain de la nécessité. C'est le seul, sur lequel : la question, d'ordre social, doive se placer.

— « ...auriez-vous pour cela, continue M. Barrot, détruit l'obstacle que la réalisation de votre idée trouverait dans les intérêts ou les passions des hommes? »

— Ces passions, Monsieur; dès, que la réalité du droit est démontrée, sont dominées : par la raison, au moyen de l'éducation et de l'instruction. Quant aux intérêts, chacun sait, alors, qu'il est au mieux possible : et, des circonstances; et, de la justice éternelle.

— « Croyez-vous, continue M. Barrot, que nos gouvernements, armés qu'ils sont de tribunaux, de gendarmes, de prisons dont vous ne voulez plus pour le vôtre, ne seraient pas fort tentés d'imposer eux aussi la fortune mobilière? »

—Ici, encore, M. Barrot ne m'a pas lu : avec assez d'attention. Il aurait vu : que, la fortune mobilière est imposée. Et, pourquoi, s'il vous plaît, ne le serait-elle pas? Je prie, M. Odilon Barrot, de relire la théorie générale de l'impôt.

— « Ils se contentent en général, continue M. Barrot, de droits de mutation fort modérés sur ces valeurs insaisissables ;... »

— Fort modérés!... Le budget tout entier pèse sur la fortune mobilière *directement* : puisque, le sol est soumis au capital; et *indirectement*, sur le travail. Je prie, M. Barrot, de relire les théories générales.

Quand, le sol est aliéné; l'impôt, oui ou non, pèse-t-il *tout entier* sur le travail? Voilà, ce à quoi il faut répondre.

— « ... et, tout modérés que sont ces droits, continue M. Barrot, ils ne peuvent qu'être incomplétement perçus, parce que le propre du capital mobilier est d'échapper à toute mainmise. »

—Oui, sous la domination du capital ; et, cela doit être. Mais, la domination du capital est-elle, actuellement, compatible avec l'existence de l'ordre? Ne quittons pas le terrain : de la nécessité sociale. C'est, je le répète, exclusivement sur ce terrain : que, l'ordre peut exister et persister.

— « Attendez-vous, continue M. Barrot, qui, comme tous les avocats qui se sentent sur un terrain faible, aiment d'autant plus à répéter une proposition qu'elle a moins de valeur, attendez-vous, dit-il, à moins que vous n'ayez préalablement changé l'humanité, à ce que, pour échapper à votre prélèvement de 25 pour cent, l'esprit humain déploie tout ce qu'il a de ressources. »

—Si, la raison ne prouve point : que, ce qu'il y a de plus raisonnable, de plus spirituel, est le payement des 25 pour cent, et plus peut-être; c'est, que cet impôt est absolument mauvais. Alors, que M. Barrot prouve : qu'il sera raisonnable, spirituel, de ne pas le payer; et, nous aurons absolument tort.

— « Les Juifs, continue M. Barrot, ont bien inventé la lettre de change pour échapper aux avanies périodiques des gouvernements persécuteurs. »

— Oui, pour échapper au despotisme. Et, aujourd'hui, les rationalistes feront usage, des lettres de change, pour transporter leurs propriétés, dans un pays ; où, ils n'auront rien à craindre : ni, du despotisme ; ni, de l'anarchie.

— « Soyez assuré, continue M. Barrot, que pour recouvrer votre impôt, vous serez obligé d'emprisonner plus de récalcitrants et de fraudeurs que notre vieille société n'en renferme pour crimes ou délits communs. »

— Quand, un ancien président du conseil ; un homme, aussi instruit que M. Odilon Barrot, n'a d'objection, contre une organisation de propriété tout entière, qu'une semblable futilité; c'est, que cette organisation a déjà jeté de

profondes racines, dans l'esprit de celui qui s'efforce, en vain, de lui résister.

— « Il est vrai, continue M. Barrot, que vous les appellerez des *fous* et non des *prévenus;* que la prison sera un cabanon. »

— Quand, il n'y a point de sanction religieuse; les prévenus ne sont point des fous; mais, des infortunés que la chance a trompés. S'ils avaient pu cacher : leurs assassinats et leurs vols; ils auraient été : des gens du plus haut mérite. Quand, la sanction religieuse est scientifiquement démontrée, les assassins sont des fous; dont, il faut avoir pitié. N'est-ce rien : que, cette différence?

— « Qu'importe, continue M. Barrot, la différence des mots? »

— A cet égard, je m'en rapporte : à M. Barrot lui-même.

— « Vous êtes, ajoute M. Barrot, un homme trop sérieux pour vous en contenter. »

—Je remercie M. Barrot : de la bonne opinion qu'il a de moi. J'ai la même opinion de lui.

— « Il y a, Dieu merci! dit M. Barrot, une limite à la puissance des lois lorsqu'elles veulent agir sur l'individu, sur ses facultés, sur son capital. »

— C'est vrai, pour les lois basées sur la force. Mais, les lois, basées sur la raison, n'ont de limites : que, la folie de ceux sur lesquels elles agissent.

— « Au delà de cette limite, continue M. Barrot, et quelque héroïques, quelque exorbitants que soient les moyens qu'elles emploient, elles ne peuvent que reconnaître et constater leur impuissance. »

— C'est vrai : surtout, lorsque, comme à présent, la force ne peut plus être : transformée en droit.

— « Je dis Dieu merci ! ajoute M. Barrot, car c'est là la plus sérieuse garantie de la liberté humaine contre le despotisme des uns et contre les extravagances des autres. »

— Garantie contre le despotisme, soit d'un seul, soit de plusieurs, c'est vrai. Mais, du moment : que, le pouvoir des lois de la force, n'est plus illimité ; l'anarchie, existe nécessairement : jusqu'à ce que, le pouvoir, des lois de la raison, soit lui-même : illimité.

— « Je n'ai pas bien compris dans votre ouvrage, dit M. Odilon Barrot, comment, laissant le capital mobilier à la propriété individuelle, vous pourriez maintenir la propriété foncière à l'état de propriété collective. »

—Dès, que M. Barrot ne m'a pas compris ; c'est, certainement ma faute. Je vais : m'excuser d'abord ; je m'accuserai ensuite ; et je me corrigerai enfin.

A la page 238 du second volume de *Qu'est-ce la science sociale?* j'ai dit, au nom de la loi :

— « *Déclaration que le sol, une fois entré à la propriété collective, est* INALIÉNABLE. »

—Voilà, comment : laissant, le capital mobilier à la propriété individuelle ; la propriété foncière, peut être maintenue à l'état : de propriété collective.

Je continue à m'excuser.

A la page 302 du premier volume, j'ai dit :

— « *Si les baux doivent être aussi longs que possible, pour le plus grand bien de tous et de chacun ; le fermage, au contraire, pour le plus grand bien de tous et de chacun, doit être* AUSSI HAUT QUE POSSIBLE. »

—Je croyais : que, l'expression AUSSI HAUT QUE POSSIBLE, signifiait suffisamment : que, les exploitations, rurales et AUTRES, devaient être affermées : AU PLUS OFFRANT *et dernier enchérisseur*.

Et, vous verrez plus loin : que, M. Barrot l'a parfaitement compris.

De plus, l'ouvrage tout entier explique : que, sous la société nouvelle, toute dette envers l'État est exclusivement personnelle; et que, par conséquent, toute location, par l'État, est exclusivement personnelle : rendant illégale; toute sous-location.

Maintenant, je vais m'accuser.

A la page 314 du second volume *ut supra*, j'ai dit :

— « La division en grandes et petites cultures, en grandes et petites exploitations rurales, selon que les localités sont plus ou moins propres aux manufactures, selon la population, selon toutes les circonstances possibles enfin, assure à chacun la possibilité de vivre en famille isolée ou en familles associées, selon les goûts; l'organisation sociale protégeant également : et, les exploitations par une seule famille; et, les exploitations par familles associées. »

—Ce passage me paraît irréprochable. Si, je le donne ici; c'est, pour faciliter la conclusion de ce qui va suivre, à la page 315.

—« Les baux étant toujours à vie, pour les exploitations par une seule famille; et, de trente années, pour les exploitations par familles associées; sont néanmoins résiliables, du côté des individus, pour des causes déterminées d'utilité particulière. Car, l'intérêt public et les intérêts particuliers, étant alors nécessairement identiques; c'est, toujours l'intérêt raisonnable des particuliers, qui doit être : consulté et préféré. »

— Eh bien! j'aurais dû dire :

— « Les baux : étant toujours à vie, et PERSONNELS, pour, etc. »

— Alors l'illégalité de sous-location aurait été suffisam-

ment indiquée. Je pourrais m'excuser, en disant : qu'à la suite, de ce paragraphe, on trouve :

— « Voilà cette plus-value, impossible à organiser selon M. Proudhon, qui se trouve organisée, sans qu'on y touche. Le sol, et ce qui s'y rapporte, est évalué au commencement et à la fin du bail. S'il y a plus-value, l'État paye. S'il y a moins-value, l'héritage paye. Et, si l'héritage n'a rien, l'État perd. Car, alors, le crédit n'est que PERSONNEL ; *le crédit héréditaire se trouvant* ANÉANTI. »

— Mais, au lieu de m'excuser, je préfère me corriger.

A la même page, vous trouvez :

— « Les exploitations, rurales et AUTRES, étant toujours louées avec tout le mobilier qui leur est nécessaire ; chaque individu, sortant majeur des mains de la société collective, trouve toujours à s'établir immédiatement, etc. »

— J'aurais dû dire :

— « Les exploitations rurales et AUTRES, étant toujours louées AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHÉRISSEUR, etc. »

— Alors, j'aurais évité les reproches de M. Odilon Barrot.

Je ne puis dire, du reste, combien je suis reconnaissant, envers M. Barrot, des observations qu'il veut bien m'adresser : sur l'exploitation agricole de la propriété collective du sol. Beaucoup de personnes, très-bienveillantes pour moi et pour le socialisme rationnel, m'ont dit : Nous attendons votre volume suivant pour savoir : *comment se trouvera organisée l'exploitation du sol.*

Je leur ai toujours répondu :

Que voulez-vous que je vous dise de plus? Le nombre et la grandeur, des exploitations agricoles, sont déterminés selon les localités. Les exploitations sont louées au plus offrant. Puis, je leur répétais : ce, qui se trouve aussi à la page 315 :

— « Est-ce clair? C'est, peut-être, trop simple pour être compris. Que voulez-vous que j'y fasse? »

—La preuve : que, c'est clair comme de l'eau de roche; c'est, que M. Barrot n'a trouvé d'observation, que sur un défaut de lucidité; qui, je l'espère, est maintenant : suffisamment réparé.

Maintenant, je vais recommencer la phrase de M. Odilon Barrot :

— « Je n'ai pas bien compris, dans votre ouvrage, comment, laissant le capital mobilier à la propriété individuelle, vous pouviez maintenir la propriété foncière à l'état de propriété collective. J'ai déjà indiqué que vous n'y aviez pas intérêt, puisque c'est précisément la richesse foncière et territoriale qui est la plus morale, parce qu'elle est la seule responsable moralement. »

—J'avoue aussi : que, je ne comprends pas : comment, la richesse, la matière, peut être responsable, moralement. Avant, de parler de morale, pour la richesse : il faudrait savoir : si, la morale, même pour les possesseurs de la richesse, n'est pas une expression vide de sens. Tant, que la force peut être transformée en droit; les possesseurs de richesse sont responsables, vis-à-vis de cette force; qui, déclare *morale* : la conformité à ce droit. Quand, l'examen a détruit cette transformation; et, que la réalité du droit est ignorée : ce qui est fort, est MORAL; ce qui est faible, est IMMORAL.

— « Mais, continue M. Barrot, indépendamment de cette considération, est-ce que les propriétés que vous affermeriez ne le seront pas nécessairement et de préférence aux possesseurs de capitaux qui auront plus de moyens de les exploiter utilement? »

— Non, Monsieur. Parce que : 1° les terres ne sont affermées qu'à ceux qui les cultivent;

2° Et, dès que les salaires sont au plus haut possible; si, même les capitalistes étaient autorisés à en louer pour les faire cultiver; ils se seraient bientôt ruinés, au profit des salariés. Tout ceci : a déjà été indiqué, dans les théories générales; et, se trouve développé : au troisième volume.

— « Ceux-ci, continue M. Barrot, les loueront à des petits cultivateurs qui n'auront que leurs bras. »

—M. Odilon Barrot part toujours de l'hypothèse : que, le paupérisme n'est point anéanti. Dès, que le capital cesse de dominer; dès, que le travail domine; chacun est riche : de sa part, dans la totalité de l'instruction; de sa part, dans la totalité du sol; et, dans la presque totalité des capitaux formés, par les générations passées; de sa dot sociale; du crédit social; et de la protection sociale. Alors, ce ne sont plus les travailleurs, qui vont offrir leurs bras aux capitalistes; mais bien, les capitalistes qui vont offrir leurs capitaux, aux travailleurs; en les priant : de les faire valoir. Voyez, ce qui se passe : aux États-Unis!

— « Ainsi, continue M. Barrot, le capitaliste retirera toujours les profits du travailleur. Les intermédiaires se seront multipliés, voilà tout. Et la condition du travailleur, comme en Irlande, n'en sera que plus misérable; car il n'aura pas affaire au propriétaire auquel mille liens sympathiques le relieront, mais à un spéculateur qui tirera de ses sueurs, tant qu'il sera valide, tout ce qu'il en pourra tirer, et l'abandonnera ensuite, lorsqu'il sera vieux et infirme, à la misère de votre charité légale. »

— Je prie M. Odilon Barrot : d'aller faire un voyage d'observation, aux États-Unis d'Amérique; où, le travail domine : parce que, le sol n'y est point encore complétement aliéné. Il verra : si, les capitalistes y spéculent, pour faire cultiver les terres; et, si le capital y exploite le travail. Et, encore, quelle différence : entre, le régime des États-Unis, et,

celui : où, le travail domine complétement le capital ! Ici, la famille est débarrassée du soin des enfants ; tous, je le répète, reçoivent l'éducation, l'instruction, etc., etc., jusqu'à leur entrée dans la vie sociale ; en y entrant, tous sont dotés, d'une dot, qui augmente comme la richesse ; les salaires y sont au maximum des circonstances ; et, l'intérêt des capitaux au minimum ; la consommation s'y trouve au maximum, ainsi que la production ; plus de révolutions ; plus de guerres ; et, faut-il dire, plus de procès ; assurance mutuelle, contre le malheur ; et, horreur universelle, de la charité légale. M. Barrot est encore imbu de la maxime de M. Thiers : *il est impossible d'anéantir le paupérisme*. Quand, M. Barrot aura lu ma réfutation de M. Thiers ; et, ce que j'ai écrit sur la répartition des richesses ; la bonne foi et le talent de M. Barrot me sont garants : qu'il abandonnera une école, qui conduit inévitablement à l'anarchie, en présence de l'incompressibilité de l'examen.

— « Ce résultat, continue M. Barrot, est si fort en opposition avec vos vues, qu'en vérité je crains de m'être trompé et d'avoir mal lu, et cependant il est bien certain que vous ne faites pas entrer la propriété foncière dans la propriété collective, pour l'y laisser en friche, ou pour la faire cultiver en régie par l'État lui-même. »

— Ce passage est l'expression de la bonne foi de M. Barrot. Effectivement, M. Barrot a mal lu ; et moi, je ne me suis point expliqué avec assez de clarté. Du reste, si j'ai tort, c'est ma faute ; et, si M. Barrot a mal lu, ce n'est point sa faute : les préjugés d'enfance aveuglent ; et, si quelqu'un est capable de s'en débarrasser, j'aime à croire que ce sera M. Barrot. Je prie en grâce M. Barrot de relire mes deux premiers volumes, avant de lire les deux derniers ; et, il sera étonné : du jugement, qu'il aura porté prématurément.

— « Vous admettez, continue M. Barrot, que la propriété sera affer-

mée même pour la vie du fermier, et alors vous faites tomber inévitablement l'exploitation de cette propriété dans les mains des capitalistes,... »

— J'espère : que, maintenant que je me suis corrigé, M. Barrot me comprendra mieux. En outre, je le prie d'observer : que, sous la domination du travail, l'intérêt du capital est au minimum possible des circonstances; et, le prix du salaire, au maximum possible des mêmes circonstances; contrairement, à ce qui existe sous la domination du capital; où, le prix du salaire est toujours au minimum possible; et, l'intérêt du capital au maximum possible. Sous, la domination du travail : la consommation; et, par suite, la production, sont au maximum possible des circonstances; tandis, que sous la domination du capital; la consommation; et, par suite la production; sont au minimum possible des mêmes circonstances. Je me répète : parce que, M. Odilon Barrot répète : son unique objection. Et, je dois me répéter : car, si M. Odilon Barrot, homme de talent et de bonne foi, ne m'a point compris à une première lecture; je dois en conclure : que, beaucoup d'autres lecteurs sont dans le cas : de M. Barrot.

— « ... soit, continue M. Barrot, que vous l'adjugiez AU PLUS OFFRANT, soit même que vous choisissiez selon les capacités présumées; ce qui, dans ce dernier cas, vous fait tomber dans le système du père Enfantin, dont vous êtes le premier à combattre l'absurdité. »

— M. Barrot sait parfaitement : que, je n'ai nulle tendance vers la papauté saint-simonienne; ni, vers aucune papauté quelconque. Mais, je le prie d'observer : que MM. Enfantin et Comte sont des hommes d'un immense talent; et que, si tous les deux ont proposé des systèmes absurdes; c'est, uniquement : pour sortir, d'un système devenu absurde; en présence de l'incompressibilité de l'examen; parce qu'il conduisait inévitablement : à la mort sociale.

— « Vous voyez, continue M. Barrot, que votre grande et fondamentale idée, l'entrée de la propriété foncière dans la propriété collective, pourrait bien vous conduire à des résultats tout opposés à ceux que vous promettiez au travailleur ou au prolétaire, et que vous pourriez bien par là empirer sa condition au lieu de l'améliorer. »

— Je vois si peu cela; que, je vois précisément le contraire; et, à cet égard, j'en appelle : de M. Barrot, voyant par les yeux du préjugé; à M. Barrot, voyant par lui-même.

— « Mais, ajoute M. Barrot, ce n'est pas tout; *je veux vous concéder* qu'en généralisant ainsi la propriété, ou plutôt en la supprimant,... »

— En la supprimant! Ah! Monsieur! je vous prie en grâce : de vouloir bien me relire.

— « ... vous aurez, continue M. Barrot, supprimé une partie des causes de conflit et de procès entre les hommes. »

— Merci, Monsieur! je prends acte.

— « Mais, continue M. Barrot, combien elle est faible dans la généralité des causes qui provoquent les crimes ou délits, et qui excitent les passions humaines!

« N'est-ce pas la propriété mobilière qui excite le plus la convoitise et qui alimente le vol? Or, vous ne la supprimez pas. »

— Je prends acte encore une fois, Monsieur! Tout à l'heure, vous disiez que je supprimais la propriété. J'aime à croire : que, c'est une ellipse; et, que vous avez voulu dire : que, je supprimais la propriété foncière individuelle. Mais, supprimer la propriété foncière individuelle; n'est point supprimer : la propriété foncière. La propriété foncière collective est propriété, comme la propriété foncière individuelle. Seulement, cette dernière est l'expression du monopole, du privilége; et, la propriété foncière collective est

l'expression : non point du despotisme; non point de l'anarchie; mais bien : de la liberté sociale réelle.

— « Et, en outre, continue M. Barrot, les femmes, les passions qu'elles excitent, les supprimez-vous aussi dans votre système? »

— Les passions, Monsieur, sont l'expression de l'organisme; et, l'une des essences de toute humanité possible. Un homme, sans passion, ne serait pas même un chien; ce serait une bûche. Je ne veux : ni, extirper les passions; ni, les rendre dominatrices de la raison. Je veux, au contraire : que, la raison domine les passions. Et, pour cela, il faut, premièrement, prouver : que, la raison existe; que tout, chez l'homme, n'est point passion; et, secondement, prouver : qu'il y a une raison et une bonne raison, basée sur la *science* et non plus sur une *foi*, pour dominer ses passions. Or, pour cela, il faut; qu'anthropomorphisme et panthéisme soient anéantis. Malheureusement, vous subissez encore : l'un et l'autre joug. Allons! Monsieur, du courage! Vous êtes digne de les briser.

— « Non, continue M. Barrot, car vous avez du moins le bon sens de maintenir le mariage avec toute sa sainteté; vous conservez donc tout ce que cette lutte perpétuelle entre la *passion* et le *devoir*, dans ce qu'il a de plus strict, de plus conventionnel, de plus forcé, si je puis m'exprimer ainsi, emporte avec elle de désordre et de perturbation. »

— La lutte, entre la *passion* et le *devoir*, n'emporte, avec elle, de désordre et de perturbation : que, lorsque le devoir reste indéterminé; et, qu'il n'est basé : que, sur une sanction religieuse hypothétique; toujours faible, en présence de l'examen individuel. Mais, quand la sanction religieuse est scientifiquement établie; et, socialement vulgarisée; le devoir se trouve, immédiatement, vainqueur socialement; et, vainqueur, domestiquement : partout, où la folie n'existe pas.

— « Enfin, ajoute M. Barrot, il est une autre cause où les passions de l'homme trouveront une source inépuisable d'aliments et de violentes excitations, c'est le pouvoir et la domination. »

— Le pouvoir, Monsieur, est une source inépuisable : d'aliments des passions; et, de violentes excitations; tant, qu'il est relatif à la force; et, doit se trouver ainsi personnifié. Mais, du moment que le pouvoir réel est démontré : être impersonnel; être l'éternelle justice; dès, que tous s'en reconnaissent les sujets; au lieu, de vouloir être des souverains; le pouvoir, loin d'être une source de despotisme et d'anarchie, devient une source : d'ordre, et de bonheur.

— « Il sera grand, continue M. Barrot, et bien digne d'exciter les passions de l'orgueil et de l'ambition, ce pouvoir que vous créez dans votre nouvelle société; car vous l'enrichissez, vous le grossissez de tout ce que vous enlevez au droit individuel. »

— D'abord, Monsieur, je ne crée pas de pouvoir. Je veux démontrer : que, le pouvoir réel, l'autorité réelle existe; et que cette existence est impersonnelle. Quant à la puissance, relative à la personne chargée de faire exécuter les lois du pouvoir réel; cette puissance est si loin d'être exorbitante : que, le comte de Survilliers, alors prétendant, et dont j'étais le représentant intellectuel, refusait d'accepter les conditions du pouvoir; comme, je les avais formulées. Et, personne mieux que vous, Monsieur, ne le sait : car, à cette époque, j'avais l'honneur de fréquenter vos salons; et, je me souviens, avec reconnaissance, de la bienveillance que vous aviez pour moi.

Quant au droit individuel, il ne peut dériver : que, de la force; ou, que de la raison. Quand, il dérive de la force, il est à exécrer; quand, il dérive de la raison : chacun jouit de ce droit, *au maximum possible;* quand, la raison est intronisée.

— « Vous en faites, continue M. Barrot, le distributeur de la richesse, des avantages de la propriété. »

— Je suis heureux de cette observation que me fait M. Barrot. Elle me prouve : que, probablement, je ne me suis pas expliqué avec assez de clarté. Si, M. Barrot me fait l'honneur de lire ce que, dans mon troisième volume, toujours du même ouvrage, j'écris sur la distribution des richesses; il verra, clairement : que rien n'est plus opposé, au règne rationnel, qu'un distributeur personnel : des richesses.

— « Celui qui en sera investi, continue M. Barrot, sera tout à la fois pape et roi. »

—Je suppose : que, par les expressions *pape* et *roi;* M. Barrot comprend : souverain au spirituel; et, souverain au temporel. Comment, M. Barrot veut-il : qu'il y ait des souverains, au spirituel et au temporel, toujours personnels par essence; quand le souverain, impersonnel par essence, est : l'éternelle justice; l'éternelle raison? C'est, au contraire, M. Barrot qui veut rendre chaque individu *pape* et *roi;* en prétendant les émanciper : du droit commun; du droit social. Ici, M. Barrot, bien certainement sans le savoir, est de l'école de M. P. Leroux; et, aussi, de l'école de M. de Girardin.

— « Il commandera, dit M. Barrot, aux intérêts et aux consciences. »

— Comment, M. Barrot veut-il : qu'un individu puisse commander aux intérêts et aux consciences : quand, la conscience de chacun sait qu'il est de son intérêt : d'obéir à l'éternelle justice, à l'éternelle raison; dont, les lois éternelles sont scientifiquement formulées; et, socialement établies ?

— « Unitaire ou collectif, collectif surtout, il n'en sera que plus avidement recherché. »

— M. Odilon Barrot, comme son époque, ne conçoit de souveraineté : que, celle de droit divin, et, celle des majorités ; toujours nécessairement personnifiées : chez un ; ou, chez plusieurs. La première a pour résultat : le despotisme; et, la : secónde, l'anarchie. N'est-il pas temps de sortir de ce cercle vicieux ; qui, en présence de l'incompressibilité de l'examen, conduit : à la mort sociale?

— « Quel moyen avez-vous, continue M. Barrot, de supprimer les luttes d'orgueil et d'ambition dans une telle société? »

— M. Odilon Barrot a dû remarquer, dans mon travail, la déclaration : que, l'entrée du sol à la propriété collective, en dehors de la connaissance sociale de la réalité du droit, serait éminemment anarchique, même en supprimant le paupérisme. Eh bien ! le moyen de supprimer les luttes d'orgueil et d'ambition, chez ceux qui ne sont pas fous; c'est, de les rendre sujets volontaires : de l'éternelle justice, de l'éternelle raison. Alors, chacun sait : que, le plus heureux est celui qui obéit le mieux ; que, commander est du dévouement ; et, qu'obéir est du bonheur.

— « Toute propriété, dit M. Barrot, est abandonnée par le moine qui entre dans un couvent ; y abdique-t-il pour cela la passion du pouvoir et de la domination? »

—C'est, que dans un couvent, Monsieur : il n'y a qu'un propriétaire ; et, que chacun cherche à devenir : le propriétaire unique. Sous le règne rationnel, au contraire ; tous, sont propriétaires, et propriétaires inviolables : des fruits du travail des générations passées ; et, des fruits de leur propre travail. Concevez-vous : comment, cette inviolabilité assure la paix : entre tous?

— « Et cette société, continue M. Barrot, que vous tous, messieurs les socialistes, vous organisez plus ou moins à l'instar des couvents, croyant réaliser en cela le dernier perfectionnement humain, alors que vous ne faites que retourner à l'enfance des sociétés, à la barbarie, vous la laisserez en proie à toutes les agitations, à toutes les passions humaines. »

— M. Barrot vient de voir : qu'au sein de la société rationnelle, tous sont propriétaires inviolables ; et, qu'au sein des couvents, il n'y a qu'un seul propriétaire ; que, la société rationnelle est le dernier perfectionnement possible de l'humanité ; puisque, la société est alors basée sur la vérité ; et, que vouloir sortir de la vérité, serait entrer dans l'erreur ; que, toute autre société que la société rationnelle ; ne peut être que barbarie ; et, qu'au sein de la société rationnelle, ces agitations et ces passions s'y sont esclaves.

— « Vous ne lui aurez enlevé, continue M. Barrot, que ce qui seul peut contrebalancer ou ennoblir les passions, la liberté et l'individualité de l'homme. »

— La liberté ! sous la souveraineté du droit divin ou sous la souveraineté des majorités ? Oui, la liberté d'écraser le faible ; et, l'obligation de se soumettre à la force. L'individualité de l'homme, sous l'anthropomorphisme ou sous le panthéisme ? Oui, l'individualité phénoménale, apparente vis-à-vis de la sottise ; mais, réelle vis-à-vis de la raison ? jamais !

Ici, et sans le vouloir, bien certainement ; M. Barrot forme faisceau avec : MM. Proudhon ; et de Girardin.

— « Dieu, » dit M. Barrot, . . .

— Et entre parenthèses, il ajoute :

— « . . . *personnel* ou *impersonnel*, comme vous voudrez, la distinction m'importe peu, et je ne la comprends pas bien. »

— J'en étais certain. Après, avoir lu mon introduction; M. Barrot comprendra, parfaitement, cette distinction. Il verra : qu'avec le *Dieu personnel*, la liberté, l'individualité de l'homme, sont des impossibilités, des absurdités; et, qu'avec le *Dieu impersonnel*, la liberté, l'individualité de l'homme, existent nécessairement. C'est, quelque peu important, me paraît-il.

— « Dieu, continue M. Barrot, a créé l'homme... »

— M. Barrot, dans mon introduction, verra : que la raison et la création sont en opposition; comme, l'être et le néant.

— « ... créé l'homme, continue M. Barrot, avec des éléments qui sont de son essence et le constituent : la sociabilité et l'individualité;... »

— Une individualité plus que phénoménale, dérivant d'une création, est une utopie. Quant à la sociabilité, là, où il n'y a point individualité réelle; c'est, une affaire d'instinct; comme, pour les castors et les fourmis.

— « ... il l'a fait, continue M. Barrot, tout à la fois *sociable* et *libre*. »

— *Faire libre* est très-joli! Allons, Monsieur! brisez donc : ces langes d'anthropomorphisme; qui, retiennent esclave : une belle intelligence!

— « C'est, continue M. Barrot, avec cette double faculté qu'il l'a mis dans ce monde... et c'est à l'aide de cette double condition que l'humanité doit accomplir sa mission ici-bas. »

— Pour aller où, Monsieur? Pour aller brûler éternellement; ou, jouer de la harpe éternellement; selon l'anthropomorphisme révélé; ou, pour aller pourrir éternellement; selon. l'anthropomorphisme philosophique?

— « Ces deux conditions, continue M. Barrot, semblent contraires, et souvent se choquent ensemble, et cependant elles tendent au même but. »

— Ah! Monsieur, vous avez pris cela : aux antinomies de M. Proudhon. C'est, une mauvaise école, je vous en préviens !

— « Souvent, dit M. Barrot, la liberté dispute ses sacrifices à la sociabilité, et compromet celle-ci en lui refusant les concessions nécessaires ; d'autres fois c'est la sociabilité qui tend à absorber, à confisquer en quelque sorte l'individualité et la liberté. »

— Tenez, Monsieur ! je vais expliquer votre pensée.

L'ordre, c'est l'harmonie entre l'individualisme et le socialisme que, vous appelez : sociabilité.

— Comment peut exister cette harmonie?

— Je vais vous le dire :

En époque d'ignorance sociale, sur la réalité du droit; et, pour aussi longtemps, que l'examen peut être comprimé; cette harmonie existe : lorsque, le plus grand nombre possible est exploité, par le plus petit nombre possible.

En époque d'ignorance sociale ; sur la réalité du droit, et, d'incompressibilité de l'examen; cette harmonie est impossible.

En époque de connaissance, sur la réalité du droit ; cette harmonie existe : quand, personne n'est exploité. Et, alors, personne n'est exploité : quand, le sol est entré : à la propriété collective.

— « L'histoire des sociétés humaines... »

— Je vous préviens, Monsieur : que, cette expression est panthéiste. Seriez-vous aussi : de l'école de M. A. Comte?

— « L'histoire des sociétés humaines, dit M. Barrot, de leurs révolu-

tions violentes, comme de leurs progrès pacifiques, n'est que l'histoire de cette lutte qui a ses vicissitudes, et qui durera autant que l'humanité même. »

— Alors, et en présence de l'incompressibilité de l'examen ; l'humanité, a peu de temps à vivre.

— « Toute la *science sociale*, continue M. Barrot, consiste à trouver la meilleure conciliation entre ces deux éléments de l'homme, et non, comme nos docteurs modernes le font, en supprimant l'un ou l'autre, croyant par cela seul supprimer la lutte et fonder la paix absolue : ce qui n'est autre chose que tenter de refaire l'œuvre de Dieu et entrer en lutte contre la Providence. »

— Ici, je préviens M. Barrot : que, le voilà auteur d'un système, sur la *science sociale;* et, par conséquent, aussi SOCIALISTE : que, Saint-Simon, Fourier, P. Leroux, Proudhon, de Girardin, etc., etc. Ceci, étant dit par parenthèse, je continue :

D'abord, ceux qui veulent supprimer l'individualisme; ce sont les anthropomorphistes et les panthéistes ; vis-à-vis desquels, quand ils commencent à raisonner, toute individualité réelle est absurde. Et, M. Odilon Barrot, jusqu'à présent (et j'ai la conscience que cela ne durera pas), appartient à ces deux sectes. Ensuite, comment distingue-t-on la bonne conciliation de la mauvaise? A coups de baïonnettes, sans doute. Est-ce là un moyen de conciliation bien pacifique? Ou bien, M. Barrot veut-il, comme M. de Girardin : que, l'on cesse de se battre ; et, que l'on tâche de s'arranger dans un club ? Ce n'est pas le tout de dire : Déposez vos armes, bavardez ; puis, embrassez-vous et que cela finisse ! il faut aussi dire : comment, cela est possible.

— « S'il était permis, dit M. Odilon Barrot, de caractériser le progrès, très-lent, je le reconnais, des sociétés, je dirais que le progrès se remarque dans une plus grande extension donnée au droit individuel et dans

une réduction progressive des sacrifices que ce droit fait à la puissance sociale. »

—Bien, Monsieur! Vous voilà *girardiniste;* et, je ne vous en fais pas mon compliment. L'extension de droit individuel, en époque d'ignorance sur la réalité du droit; ou, l'émancipation progressive des individus, du joug de la raison sociale; soit, basée sur une foi commune; soit, basée sur la science commune; c'est : l'ENFER.

— « C'est assez vous dire, continue M. Barrot, que la distinction ou même la modification à peu près absolue de la propriété individuelle, qui est le but où tendent vos efforts, et ceux de presque tous vos confrères en socialisme, est bien loin d'être à mes yeux un *progrès* :... »

— Je reviendrai, cent fois, à mon point de départ :

Le paupérisme croît-il sur une ligne parallèle à la richesse? C'est admis : par tous les économistes.

Ces deux progrès sont-ils compatibles avec l'existence de l'ordre, en présence de l'incompressibilité de l'examen?

S'ils sont incompatibles : le paupérisme doit être anéanti.

L'entrée du sol à la propriété collective, après l'anéantissement de l'ignorance sociale, sur la réalité du droit; anéantit-elle le paupérisme?

Voilà, les termes, dans lesquels, il faudrait réduire la question. Sinon, nous pourrons parler des années; et, nous n'aurons pas fait faire un pas : à la question.

— « ...c'est au contraire, continue M. Barrot, un de ces retours en arrière qui rejetterait notre société presque à son point de départ, si jamais vos doctrines pouvaient se réaliser. »

— Ainsi : baser la société, sur la science; anéantir le paupérisme, tant intellectuel que matériel; donner à cha-

cun l'assurance : qu'il est au mieux possible, socialement; et que, quand il est mal, individuellement; c'est, un résultat de justice; ce serait retourner en arrière ! Je le répète : j'en appelle de M. Barrot, sous l'influence du préjugé; à M. Barrot, sous l'influence de sa seule raison.

— « Il faut donc bien, continue M. Barrot, toute menacée qu'elle est par les convoitises irréfléchies qui fermentent dans une société qui est libre jusqu'au suicide... »

— Vous trouvez, Monsieur, qu'une société où, selon le prince des économistes, *tous les ans une partie de la population meurt de besoin, même au sein de la nation la plus prospère; où les épargnes des riches se font aux dépens des pauvres*, est libre jusqu'au suicide ! Alors, Monsieur, je crains bien : qu'elle n'use de cette liberté !

— « ... que, continue M. Barrot, la propriété individuelle, avec et malgré tous les dangers qu'elle nous crée, soit énergiquement défendue par tout ce qui a intelligence et moralité, par tout ce qui tient à la dignité humaine et au véritable progrès social. »

— Soyez tranquille, Monsieur ! il n'y a besoin : ni, d'énergie; ni, d'intelligence; ni, de moralité; ni, de dignité humaine; pour défendre la propriété individuelle; elle est aussi inviolable : que, l'humanité elle-même. Mais, ce qui n'est point inviolable; c'est, l'organisation actuelle de cette propriété. Celle-ci, disparaîtra devant la nécessité sociale, comme les brouillards devant le soleil. En 1789, les nobles disaient aussi : qu'en attaquant l'organisation de la propriété, relative à la primogéniture; on attaquait la propriété individuelle. Pensez-y, Monsieur ! Vous êtes digne : de reconnaître la vérité.

— « Telle est, continue M. Barrot, ma profession de foi bien profonde

et bien entière. Elle m'a guidé dans toute ma vie publique, et continuera à régler mes efforts. »

— J'en suis persuadé, Monsieur. Mais, de ce qu'on a été dans l'erreur, ce n'est pas une raison pour y persister. C'en est une, au contraire, pour le reconnaître.

— « En vous répondant, Monsieur, avec cette sincérité, continue M. Barrot, et en entrant dans ces développements, j'ai entendu vous prouver au moins, Monsieur, que si je suis aux antipodes de vos idées, je n'en rends pas moins justice à vos sentiments et à vos intentions.

« Recevez l'assurance de ma considération distinguée.

« ODILON BARROT.

« Paris, février 1854. »

—Je renouvelle ici, à M. Odilon Barrot, l'expression de ma profonde reconnaissance : pour cette lettre, qu'il a bien voulu m'adresser. Je le supplie, en grâce, de vouloir bien relire mes deux premiers volumes ; et, les deux que j'ai l'honneur de lui adresser. C'est : au nom de l'ordre; au nom de l'humanité; que je l'en prie. Je sais : que, si je parviens à le convaincre; ce ne sera point un vain amour-propre, qui l'empêchera d'en convenir. Encore une fois, je fais appel à sa conscience; et, je suis persuadé : que je serai entendu.

Voici un *P. S.* à cette lettre.

— « *P. S.* Dans le cours de votre ouvrage, vous avez eu occasion de me citer à propos de la fameuse querelle qui s'est élevée, dans les premiers temps de la restauration, entre M. de la Mennais et moi, à l'occasion du caractère *neutre* de notre législation en matière de religion, neutralité qu'il lui plaisait de qualifier d'athéisme légal. Vous avez bien compris que la cour de cassation, ni les autres cours qui se sont conformées à la doctrine, ni moi, n'avions jamais entendu proclamer que la loi arborait et favorisait l'athéisme, mais seulement qu'elle respectait la liberté humaine dans tout ce qui touche aux croyances religieuses, et qu'elle séparait ainsi son domaine du domaine purement spirituel. Mais vous êtes bien complétement dans l'erreur, lorsque vous supposez que lorsque

j'ai concouru à notre expédition de Rome, j'ai changé d'opinion et de camp avec M. de la Mennais, et suis devenu partisan de la confusion des deux pouvoirs. Si vous aviez assisté aux débats qu'a provoqués cette expédition ou que vous eussiez pris la peine de les lire avec quelque attention, vous auriez vu que le principal argument que nous avons produit pour maintenir au pape son indépendance a été principalement puisé dans le grand intérêt qu'a toute la catholicité... »

— Est-ce qu'il y a une catholicité, Monsieur; où, il y a liberté de religion?

—« ...qu'a toute la catholicité, continue M. Barrot, à ce que les deux pouvoirs restent séparés dans chaque État. Il est vrai que la condition de cette séparation, dans le monde catholique, est qu'ils soient réunis à Rome;... »

— Je répète, Monsieur : que, sous la liberté religieuse, il n'y a pas de monde catholique. Ensuite, pour réunir les deux pouvoirs, n'importe où, contre les convictions de ceux qui n'en veulent pas; vous ne faites : qu'employer la force. Si, la force est un argument; vous avez raison. Puis, je ne vois nullement : pourquoi, la séparation des pouvoirs, dans chaque État, exige : que, ces pouvoirs soient réunis à Rome.

— « ...mais, continue M. Barrot, c'est là une nécessité qui a ses compensations pour Rome, et qui a d'ailleurs été la condition de la fondation et du maintien de l'État romain. Vous voyez donc bien que, bien loin de renoncer au principe de la séparation des deux pouvoirs, dans cette circonstance, je l'ai maintenue plus que jamais. »

— J'avoue : que, je ne le vois pas du tout. Ce, dont je suis persuadé; c'est, que M. Barrot a été de bonne foi. Mais, qu'est-ce que cela prouve? Qu'en époque d'ignorance sociale ou d'opinions, ce qui est tout un, il est possible d'aller : tantôt à droite et tantôt à gauche; tout, en s'imaginant de marcher : toujours droit devant soi.

— « J'ajouterai même, continue M. Barrot, que là est pour moi l'un des grands intérêts sociaux de l'existence de la papauté. »

— J'ai la faiblesse de m'imaginer : qu'après, m'avoir lu attentivement; M. Barrot ne croira plus autant, à l'utilité sociale de la papauté romaine.

Avant, de passer aux autres lettres, que l'on a bien voulu m'adresser; je vais répondre ici à quelques observations : que : des personnes bienveillantes ont bien voulu me faire verbalement. Je les ai d'abord priées de me les mettre par écrit, pour être insérées ici. C'est, sans doute, leur modestie qui les a empêchées d'accéder à ma demande. Je vais les résumer et y répondre : dans le moindre espace possible.

1° Votre budget de recette ne sera point assez considérable, pour subvenir à tant de dépenses; et, le gouvernement succombera sous le faix;

2° Votre budget de recette sera trop considérable; et, le gouvernement en abusera;

3° Comment, sera organisé votre gouvernement? disent les uns et les autres;

4° Et la dette?

Avant, de dire un mot, sur chacune de ces observations, je réponds d'abord :

Que, j'écris des prolégomènes, pour constater l'existence de deux nécessités sociales :

La nécessité, de démontrer la réalité du droit;

La nécessité, de faire entrer le sol à la propriété collective; après démonstration : de la réalité du droit.

Ces deux nécessités sociales sont-elles réelles : oui ou non?

Si, l'on répond NON : il est inutile de me faire des observations, sur une organisation que je déclare absolument mauvaise : dès, qu'elle n'est point absolument nécessaire.

Si, l'on me répond OUI : alors, quand même je ne pourrais répondre aux observations; cela, n'influerait en rien

sur l'existence de ces nécessités ; et; ce qu'il y aurait de mieux à faire, dans ce cas, serait : de chercher, soi-même, à résoudre ses propres objections.

L'exposition sommaire de la science sociale, que je placerai à la fin de cette discussion contradictoire, prouvera : que, j'ai prévu toutes les objections; et, qu'elles seront résolues en leur lieu et place. Malheureusement, les enfants voudraient tout savoir : non-seulement sans rien apprendre; mais, encore sans oublier les erreurs qui leur aveuglent l'intelligence. A cet égard, j'avoue mon incapacité pour les instruire; et, je les engage : à s'adresser à un professeur de mysticisme; ou, à un professeur de tables tournantes et parlantes. Alors, et en très-peu de leçons, ils pourront recevoir le baptême de la foi ; ils sauront tout : sans rien apprendre.

Maintenant : et, pour ceux qui ne sont plus tout à fait enfants; et, pour ceux qui sont déjà entrés en époque de puérilité sociale; je vais écrire quelques mots, sur chaque observation. Je ferai remarquer, néanmoins : que, vouloir parler de calcul différentiel et intégral, à ceux qui ne connaissent pas encore l'algorithme; et, s'imaginent : que, le *nec plus ultra*, des mathématiques, est une règle de fausse position; ce serait perdre un temps, qui peut être mieux employé. Les enfants, qui n'ont pas encore de dents, doivent se contenter : de manger de la bouillie.

1°

Votre budget de recette ne sera point assez considérable, pour subvenir à tant de dépenses; et, le gouvernement succombera sous le faix.

Le revenu actuel de la propriété foncière est d'environ : 1,700,000,000 fr.

Lorsque, la domination de l'intelligence est établie; la consommation décuple, au moins : puisque, selon M. Michel

Chevalier; et, selon une autorité plus illustre encore; il y a, actuellement, vingt-cinq millions de prolétaires agricoles; sans compter : les prolétaires de l'industrie.

Or, le revenu des terres augmente, comme la consommation, se subordonnant : la production.

Je pourrais vous dire : voilà, pour cette seule source, un budget de dix-sept milliards. Otez-en ce qu'il vous plaira.

Le revenu actuel, de la propriété mobilière, est au moins égal : au revenu de la propriété foncière; M. Odilon Barrot me le fait observer : avec beaucoup de raison.

Lorsque, la domination de l'intelligence est établie; la valeur de la propriété mobilière diminue de quelque peu, quant au capital; mais, elle augmente proportionnellement : à l'élévation du prix des salaires; à l'élévation de la valeur des terres : quand le travail, la production et la consommation tendent, continuellement, vers leur maximum.

Mettez l'impôt sur cette propriété, à ce que vous voudrez; et, le montant de cet impôt : à ce qu'il vous plaira.

Ne décuplons point, d'abord, le revenu de la propriété mobilière; doublons-le seulement : après, dix années de domination intellectuelle. C'est, un revenu de 3,400 millions; et, un capital de 113,333 millions à trois pour cent.

Au moyen de l'impôt sur les testaments, et presque tous les pères testeront; ce capital passe dans le trésor public : en quatre générations; en cent vingt années. C'est par an onze cent onze millions.

Et, les héritages *ab intestat!*

Et, les dons par testament!

Et, les prélèvements, après décès, pour dot sociale; et, pour avance de crédit?

Maintenant, voyons les dépenses!

Plus d'armée à payer; plus de dette à payer.

Car, l'armée, nécessaire POUR L'ÉPOQUE DE TRANSITION, gagne facilement ses dépenses. Quant à la dette, nous en parlerons.

Restent :

Les dépenses relatives, à l'éducation et à l'instruction ;

Les dépenses relatives, à la dotation des individus ;

Les dépenses relatives, au crédit accordé aux individus ;

Les dépenses relatives, aux vieillards, aux malades, aux incapables de travailler, etc.

Les dépenses d'administration.

Éducation et instruction.

Si, les enfants venaient sous des choux, comme le disaient nos pudiques grand'mères ; si, tous les individus parvenus à l'âge de vingt et un ans, se trouvaient enlevés, comme Élie dans une nuée de feu, pour aller dans un meilleur monde ; croyez-vous : qu'avec l'état actuel des connaissances et des richesses ; sans guerres, sans dettes, sous la domination rationnelle ; la richesse et les connaissances viendraient à diminuer ; et, le monde à périr ? Il n'est aucun de vous qui n'affirme : que, la richesse, les connaissances et le monde : ne périraient point.

Voilà, l'éducation et l'instruction qui ne coûtent pas un centime. Je pourrais, très-facilement, leur donner le budget : d'un milliard.

Dotations des individus.

La dot, relative à chaque individu, se prend sur l'excédant des recettes. La dot de chacun augmente : comme la richesse sociale.

Voilà, cette dépense éliminée au besoin. Il est évident : que, chaque dot sociale sera peu de chose ou rien, pour la première génération ; mais, chaque dot devient quelque chose très-rapidement ; et s'accroît : très-rapidement.

Dépenses relatives aux crédits accordés aux individus.

Sous la domination rationnelle, la société connait les fous ; et, ne leur accorde point de crédit. Elle est leur tu-

trice ; elle est plus, elle est leur mère ; et, les soigne : comme ses enfants.

Sous la domination rationnelle, l'intérêt du capital étant au plus bas; et, les capitalistes portant leurs capitaux aux travailleurs, pour les faire valoir; comme, les prolétaires vont actuellement porter leurs bras aux capitalistes, pour les prier de les faire valoir; le gouvernement n'aura qu'à offrir des capitaux, à un prix modéré; et, les capitalistes concourront avec le gouvernement, pour donner leurs capitaux aux travailleurs, à un prix plus bas que le gouvernement.

Sous la domination rationnelle, les salaires étant au maximum possible des circonstances ; il est très-peu d'individus, qui auront besoin de crédit ; et, le gouvernement ne fera qu'intervenir : pour maintenir l'intérêt, au minimum possible.

Sous la domination rationnelle, ce qui a été prêté par l'État; et, ce qui a été donné en dot; est prélevé à la mort : sur l'héritage du défunt.

Sous la domination rationnelle, personne n'émigre pendant l'époque de transition ; et, personne ne veut aller dans la lune, quand les nationalités ont cessé d'exister; parce qu'alors chacun sait : qu'il est au mieux possible des circonstances.

Les dépenses de l'État, comme crédits avancés aux individus, sont très-faibles.

Dépenses relatives aux vieillards, aux malades, aux incapables de travailler, etc.

Sous la domination rationnelle, n'oubliez pas : qu'il n'y a point de mineurs de vingt et un ans, dans la société des individus; ces mineurs appartiennent : à la société collective, dont nous avons parlé.

Sous la domination rationnelle, le salaire étant toujours

au maximum possible; il n'est presque pas d'individu, qui ne se mette en état de vivre : sans travailler péniblement; sans travailler plus que pour s'assurer le repos dans sa vieillesse. Car, alors les épargnes des riches ne se font plus aux dépens des pauvres, ainsi que le dit J. B. Say : puisqu'il n'y a plus de pauvres; et alors, il y a de quoi économiser. Chacun, tiendra à honneur (alors encore honneur et devoir sont synonymes) d'être le moins possible à la charge de ses frères. Puis, quand il s'y trouve, il sait : que, c'est un droit qui lui appartient; et, il en jouit : sans déshonneur.

De plus, les affections de famille ne sont point, alors, de simples sentiments, toujours dominés par des passions victorieuses; mais, des raisonnements dominant les passions, parce qu'alors il y a : une raison pour les dominer.

En outre, quand les établissements matériels, relatifs à cette branche de dépense, sont achevés en quantité suffisante; et, ils le sont promptement, par le très-petit nombre d'années que chaque individu consacre à la société, en retour de l'éducation et de l'instruction qu'il lui doit; le fonds courant, nécessaire pour leur donner ce que demande leur plein exercice, est peu considérable; et l'État, au besoin, pourrait y consacrer : un milliard.

Dépenses d'administration.

Les employés seront infiniment moins nombreux; mais aussi ils seront infiniment mieux rétribués. Quand, le salaire des individus, travaillant pour eux-mêmes, est au maximum possible des circonstances; le salaire, de ceux qui travaillent pour les autres, doit, à plus forte raison, se trouver aussi : au maximum des circonstances.

Que vous faut-il à cet égard? Avez-vous assez de deux, trois, quatre, cinq cents millions? Prenez.

Vous paraît-il, maintenant : que, le gouvernement succombera : sous le faix?

2°

Votre budget de recette sera trop considérable ; et, le gouvernement en abusera.

Ah ! le gouvernement en abusera...

Et pourquoi, s'il vous plaît ?

Qu'un gouvernement abuse de la richesse :

Quand, le droit est incertain ou nié ;

Quand, l'anarchie est aux portes ;

Quand, le despotisme et la corruption sont absolument nécessaires, pour ne point périr;

C'est inévitable : et, le gouvernement qui n'en userait point, ce qui n'est point en abuser alors : serait un sot.

Mais :

Quand, le droit existe ; et, que chacun le connaît ;

Quand, la sanction religieuse est socialement démontrée ; et, que chacun sait : que, sa situation sociale est la meilleure possible ;

Quand, la corruption ne peut plus agir que sur les sots ; et, que c'est, surtout, au corrupteur qu'elle est nuisible ;

Quand, le despotisme et l'anarchie sont devenus socialement impossibles ; et, que les despotes, ainsi que les anarchistes, sont universellement considérés : comme des fous, dont il faut avoir pitié; comment, voulez-vous que le gouvernement abuse de la richesse ? Est-ce que, sous la domination rationnelle, les fous : sont au pouvoir ?

3°

Comment sera organisé votre gouvernement ?

Si, je voulais organiser un gouvernement : je serais un sot. Sous la domination rationnelle, la raison organise le gouvernement. Et, je m'en rapporte à vous-mêmes ; voici, ce que dit la raison :

En époque d'ignorance, sur la réalité du droit; le gouvernement est nécessairement législateur, direct ou indirect. Alors, le droit est l'expression de la loi.

En époque de connaissance, sur la réalité du droit; le gouvernement cesse d'être législateur. Alors, la loi est l'expression du droit.

En époque d'ignorance, sur la réalité du droit; le gouvernement est, nécessairement, l'expression d'une force : soit transformée en droit, tant que l'examen peut être comprimé; soit brutale, lorsque cette compression est devenue impossible.

En époque de connaissance, sur la réalité du droit; le gouvernement est, nécessairement, l'expression de la raison, rendue incontestable : vis-à-vis de tous et de chacun.

En époque d'ignorance, sur la réalité du droit; le gouvernement, nécessairement le résultat d'un arbitraire quelconque, plus ou moins bien adapté aux circonstances, doit être basé sur une foi, imposée par une éducation : dominant l'instruction.

En époque de connaissance, sur la réalité du droit; le gouvernement, nécessairement le résultat de la science, doit être basé sur l'instruction : dominant l'éducation.

En époque d'ignorance, sur la réalité du droit; le gouvernement est le pilote.

En époque de connaissance, sur la réalité du droit; le gouvernement est le gouvernail, dont le timonier est : l'éternelle raison.

En époque d'ignorance, sur la réalité du droit; rien de plus facile : que, de formuler un gouvernement, plus ou moins bon; toute la difficulté, alors, consiste à le faire accepter : soit, en s'emparant de l'éducation, quand celle-ci peut encore dominer l'instruction; soit, en soumettant les actions, sous le joug d'une force brutale; quand, l'instruction ne peut plus être soumise : à l'éducation.

En époque de connaissance, sur la réalité du droit; le

gouvernement, seul possible, se trouve formulé : par la science, UNE par essence ; toute la difficulté, alors, consiste : dans son acceptation; et, celle-ci ne peut avoir lieu : que, par la nécessité sociale, imposant ce gouvernement, sous peine : de mort humanitaire.

En époque d'ignorance, sur la réalité du droit; rien, n'est plus facile que de faire comprendre; ou, de faire paraître comprendre : la bonté du gouvernement établi. Quand, il est basé, sur une foi acceptée; chacun, croit comprendre cette bonté; quand, il est basé, sur la force brutale : chacun, fait semblant de le comprendre : comme, le meilleur possible.

En époque de connaissance, sur la réalité du droit; mais, avant que cette connaissance soit vulgarisée socialement; présenter, aux opinions, la formule du gouvernement rationnel, avant que la nécessité sociale ait anéanti les opinions, dans le sein de la vérité; est une œuvre, à peu près inutile; et, qui ne peut être comprise : que, par une très-faible minorité.

Ce n'est point la formule, du gouvernement rationnel, que nous voulons présenter ici; mais, une simple esquisse. L'exposition sommaire de la science sociale, que nous donnons à la fin de ce volume, prouvera : que, vouloir donner cette conclusion-formule; avant, que la science en ait imposé les prémisses; serait : une éminente folie.

En époque de connaissance, sur la réalité du droit : lorsque, la loi est l'expression du droit éternel, qui rend la loi immuable; lorsque, *cette loi* (se trouvant vulgarisée, par l'éducation commune; et, confirmée, par l'instruction commune; sous la protection : de la dictature de transition des fractions sociales à l'unité humanitaire); cette loi, dis-je, *devient la conscience et le guide de chacun;* le gouvernement: n'est plus que l'exécuteur et le soutien de la loi; il n'est plus législation; il est : ADMINISTRATION.

Lorsque, l'éducation et l'instruction ont été communes;

lorsque, la richesse est nécessairement répartie, selon le mérite; lorsqu'enfin tout paupérisme, tant intellectuel que matériel, se trouve anéanti, par l'intronisation de l'éternelle justice; tout citoyen, qui n'est ni sot ni fou, ni ignorant ni méchant, doit contribuer : à l'exécution, au soutien de la loi, à l'administration de la société, dans la mesure de ses capacités, reconnues : par ses pairs. Voilà, pour la théorie.

Il existe, en outre, une condition pratique : nécessaire, à l'exercice rationnel des droits politiques.

La société rationnelle est l'ensemble des familles collectives, hiérarchiquement organisées; dont, la commune, cité première, est l'élément social, ayant elle-même, pour éléments : les *familles domestiques*.

Or, pour contribuer, rationnellement, à l'administration de la commune, de la cité, famille collective élémentaire; il faut connaître : la famille domestique; et, pour la connaitre, il faut, soi-même, être, ou avoir été : chef de famille.

Pour jouir de l'exercice rationnel des droits politiques, il faudra donc : être, ou avoir été MARIÉ. La famille collective ne doit être administrée : ni, par des eunuques; ni, par des sultans.

Lorsque les communes, cités premières, familles collectives de premier ordre, se trouvent circonscrites dans des limites, qui peuvent contenir : tout, ce que la société générale doit contenir elle-même; lorsque, les cités de second, de troisième, de quatrième et de cinquième ordre; dont, la dernière renferme l'humanité tout entière; se trouvent établies; un maire, chef du pouvoir exécutif; et, un conseil, sous sa présidence; suffisent : à l'administration.

Le maire et le conseil sont nommés : à la majorité des voix. Le vote universel, appliqué à la nomination des individus appelés à administrer; est, ALORS, aussi hiérarchique; qu'il est anarchique : lorsqu'il est appliqué, à la formation des lois.

Le maire, et le conseil ; font les règlements de localité; dans la latitude : laissée par la loi ; et, les règlements d'administration générale.

Les maires, et les conseillers des communes formant la cité de second ordre ; nomment : dans leur sein ; ou, parmi ceux qui ont déjà exercé ces mêmes fonctions ; le maire et les conseillers de la cité de second ordre. Pour contribuer, à l'administration d'une cité de second ordre ; il faut avoir été jugé digne de contribuer : à l'administration, d'une cité de premier ordre.

Il en est de même, pour les cités d'ordre supérieur, jusqu'à la cité humanitaire.

Voilà : pour la décentralisation, pour la diversité, pour les localités.

Voici : pour la centralisation, pour l'unité, pour la généralité.

Le maire de la cité générale, nomme, pour chaque cité immédiatement inférieure : un commissaire de gouvernement, chargé, seulement, de surveiller : l'exécution de la loi ; et, des règlements d'administration générale.

Le commissaire, de chaque cité immédiatement inférieure; nomme, sous sa responsabilité : des commissaires, pour chaque cité immédiatement inférieure : à celle, où il se trouve établi.

Et, ainsi de suite : jusqu'à la commune.

Chaque commissaire, sous peine de responsabilité, doit : avertir les cités, qui s'écarteraient de la loi ou des règlements; et, en prévenir : son supérieur immédiat.

C'est, l'harmonie : entre les élections, par en bas, sans responsabilité ; et, les nominations, par en haut, avec responsabilité ; qui constitue : la bonne administration.

Ce, que je dirais de plus, actuellement, serait complétement inutile; et, peut-être nuisible. Néanmoins, je crois pouvoir placer ici, et sans inconvénient : deux passages de Leibnitz. Voici le premier :

— « La vérité, dit-il, est agréable aux esprits, et il n'y a rien de si difforme et de si incompatible avec l'entendement que le mensonge. Cependant il ne faut pas espérer qu'on s'applique beaucoup à des découvertes, tandis que le désir et l'estime des richesses ou de la puissance portera les hommes à épouser les opinions autorisées par la mode, et à chercher ensuite des arguments, ou pour les faire passer pour bonnes, ou pour les farder et couvrir leurs difformités. Et pendant que les différents partis font recevoir leurs opinions à ceux qu'ils peuvent avoir en leur puissance, sans examiner si elles sont fausses ou véritables, quelles nouvelles lumières peut-on espérer dans les sciences qui appartiennent à la morale? Cette partie du genre humain qui est sous le joug devrait attendre au lieu de cela, dans la plupart des lieux du monde, des ténèbres aussi épaisses que celles de l'Égypte....

« Je ne désespère point que, dans un temps ou dans un pays plus tranquille, les hommes ne se mettent plus à la raison qu'ils n'ont fait. Car, en effet, il ne faut désespérer de rien... Supposons qu'on voie un jour quelque grand prince qui, comme les anciens rois d'Assyrie ou comme un autre Salomon, règne longtemps dans une paix profonde, et que ce prince aimant la vertu et la vérité, et doué d'un esprit grand et solide, se mette en tête de rendre les hommes plus heureux et plus accommodants entre eux et plus puissants sur la nature, quelles merveilles ne ferait-il pas en peu d'années! Car il est sûr qu'en ce cas on ferait plus en dix ans qu'on ne ferait en cent et peut-être en mille en laissant aller les choses leur train ordinaire. »

(*Nouveaux essais sur l'entendement humain*, liv. IV.)

— Voici, le second :

— « La marque de l'honnête homme et de l'homme d'honneur chez eux (les matérialistes) est seulement de ne faire aucune bassesse, *comme ils les prennent*. Et si pour la grandeur ou par caprice, quelqu'un versait un déluge de sang, s'il renversait tout sens dessus dessous, on compterait cela pour rien, et un Érostrate des anciens, ou bien un Don Juan dans le *Festin de Pierre*, passerait pour un héros. On se moque hautement de l'amour de la patrie, et on tourne en ridicule ceux qui ont soin du public; et quand quelque homme bien intentionné parle de ce que deviendra la société, on répond : Alors comme alors. Mais il pourra arriver à ces personnes d'éprouver elles-mêmes les maux qu'elles croient réservés à d'autres. Si l'on se corrige encore de cette maladie d'esprit épidémique, dont les mauvais effets commencent à être visibles, ces maux peut-être seront prévenus; mais si elle va croissant, la Providence corrigera les hommes *par la révolution même qui en doit naître* : car, quoi qu'il puisse arriver, tout tournera toujours pour le mieux général au bout

du compte, quoique cela ne doive et ne puisse arriver sans le châtiment de ceux qui ont contribué même au bien par leurs actions mauvaises. »

(*Id.*, *ibid.*)

— Si, ces deux passages vous ont donné la migraine; je vous demande pardon : pour Leibnitz.

Maintenant, ce que je vais ajouter, ne sera : ni nuisible; ni inutile.

Si, vous avez un Charenton à guérir; pour guérir ce Charenton, il faut commencer : par être le plus fort. Sinon, le gouvernement passe aux fous. Et, c'est peu amusant.

Pour guérir un Charenton, il faut donc avoir : des garde-fous; des camisoles de force; des douches; des triques; des knouts; ou des baïonnettes; et, suffisamment : selon, que le Charenton est plus ou moins grand; et, que les fous sont plus ou moins : enragés.

Fût-on même, aussi sot que le dictionnaire; il serait permis de donner, au directeur d'un pareil établissement; le nom : de DICTATEUR.

Mais, pour dire : qu'il y a deux espèces de dictateurs; et, les spécifier; il faut être moins sot : que le dictionnaire.

Soyons moins sot : que le dictionnaire!

La première espèce de dictature est celle : de la force, dominant la raison.

La seconde espèce est celle : de la raison, dominant la force.

En époque d'ignorance sociale, sur la réalité de la raison; vous concevez : que, la société ne peut être dictateur; et, qu'un individu seul peut l'être.

En époque, d'ignorance sociale et d'incompressibilité de l'examen; la dictature, de première espèce, change aussi souvent de dictateur : que, la girouette change d'aire de vent, pendant la tempête.

Et, avant que l'ignorance soit SOCIALEMENT évanouie; le dictateur, même de seconde espèce, doit encore être un

homme; jusqu'à ce que : l'ignorance soit, SOCIALEMENT, anéantie. C'est, seulement alors : que, le dictateur peut : abaisser, *socialement*, ses faisceaux devant la raison; et, devenir : son premier sujet.

Vous voyez : qu'avant, la domination sociale de la raison; le gouvernement doit encore résider, exclusivement, dans un homme; et que, l'essentiel est : que, cet homme soit dictateur de la seconde espèce; c'est-à-dire : qu'il soit fort; et qu'il connaisse : la réalité de la raison.

Alors : qu'il soit le Grand-Turc; le Grand-Lama; le Grand-Mogol; ou, l'empereur de la Chine; peu importe : absolument.

Quand, la domination, de la raison, existe socialement; quand, TOUS connaissent la vérité; alors, et je le répète :

La commune : a un maire; et, un conseil administratif;

L'arrondissement, *idem;*

Le département, *idem;*

Les ensembles de département, *idem;*

L'humanité, *idem*.

Voilà, pour aller de bas en haut.

Et, le maire de l'humanité, a des commissaires de pouvoir exécutif responsables, auprès de chaque ensemble : de département;

Et, ces commissaires, nomment des commissaires de pouvoir exécutif responsables : pour chaque département;

Et, ces commissaires, *idem :* pour chaque arrondissement.

Et, ces commissaires, *idem* : pour chaque commune.

Puis, c'est fini par là.

Mais, faut-il que je sois sot : pour vous parler de ces choses-là!

Si, je vous ai convaincus, j'en suis bien aise. Sinon : allez vous promener; ou bien, envoyez-moi au dictionnaire. J'aime mieux le premier.

4°

Et la dette?

Et la dette? Là-dessus, je vous renvoie aux économistes. Je puis vous assurer, qu'à cet égard, ils ont dit : de très-bonnes choses. Je pourrais, même, vous les répéter ici. Mais, je trouve : que, pour aujourd'hui, ce serait vous parler calcul différentiel et intégral. Quand, vous aurez étudié les sections coniques; nous commencerons à vous en dire : quelques mots.

Je soumets, la présente observation, à la critique de M. Odilon Barrot.

Je passe à la lettre d'un homme illustre, qui, à la révolution de 1848, qu'il a singulièrement accélérée par ses œuvres; s'est, pour ainsi dire, trouvé revêtu d'une puissance dictatoriale. C'est, nommer : M. de Lamartine. Voici la lettre, qu'il m'a fait l'honneur de m'adresser.

« Monsieur,

« Les travaux et les affaires m'ont empêché de vous lire jusqu'ici avec l'attention que méritent le sujet et l'écrivain. Je ne voudrais pas émettre un avis léger sur une matière grave. La société est formée de tant d'éléments divers, *insaisissables à l'homme*, que je la crois plus l'ŒUVRE DE LA NATURE que l'œuvre de nos systèmes... »

—Il est certain : que, si ainsi que le prétend M. de Lamartine : *la vie est partout comme l'intelligence;* si, *toute la nature est animée;* si, toute *la nature sent et pense;* si, *partout où est la vie, là aussi est le sentiment;* si, *la pensée a des degrés, inégaux sans doute, mais sans vide;* si enfin, il n'y a qu'une seule nature; il est incontestable, vis-à-vis de la raison supposée exister : que, non-seulement la prétendue société, qui ne l'est pas du tout (puisque société réelle implique liberté); mais encore, M. de Lamartine et nous tous, y compris les chiens,

les chats, les choux, les oignons et le cristal, sommes l'œuvre de la nature; et tous : des rouages du grand automate, l'UNIVERS (1).

Il me paraît, cependant : que, M. de Lamartine n'a pas toujours pensé être un automate. Par exemple, lorsqu'il écrivait dans l'*Histoire des Girondins :*

— « Le mouvement est l'essence des révolutions : les ralentir c'est les trahir ; »

il croyait bien être libre, en énonçant cette proposition; et, ne s'imaginait pas : qu'elle sortait de son cerveau; comme le vent sort d'une caverne.

Et, lorsque, immédiatement après la révolution de 1848, qu'il avait provoquée; il s'est efforcé, par tous les moyens possibles, d'enrayer cette révolution; nul doute encore : que, M. de Lamartine ne se croyait point un automate; et, nul doute encore : qu'il n'eût complétement changé d'opinion, pour ainsi dire du jour au lendemain : car, la trahison et l'imagination de M. de Lamartine, sont aussi incompatibles : que, le crime et la vertu.

Certainement encore, M. de Lamartine se croyait libre, quand il disait :

— « La voix de la vérité qui tombe dans des cœurs corrompus, ressemble aux sons qui retentissent dans les tombeaux, et qui ne réveillent point les cadavres. »

— Car, s'il s'était cru un automate; il aurait su, si un automate peut savoir : qu'un automate n'est qu'un cadavre, vis-à-vis de la vérité; et, que la vérité, au sein du matérialisme, est : une éminente sottise.

(1) Le 22 mars 1848, M. Proudhon disait au gouvernement provisoire : « Laissez la lumière se faire TOUTE SEULE. Vous aurez bien mé- « rité de la patrie. »

Tous les panthéistes : veulent que, l'univers soit un grand automate. Chacun ne veut d'exception : que, pour lui-même. Mais, si les conseils ne peuvent frapper que des automates, à quoi les conseils serviront-ils?

Par exemple : dans la phrase suivante, M. de Lamartine admet complétement l'automatisme ; dont, la nécessité absolue est l'expression.

—« Le temps, dit-il, est le grand expiateur des choses humaines ;... »

—Je voudrais savoir : s'il est aussi le grand expiateur : des choses canines.

— « . . . mais hélas ! continue M. de Lamartine, il se venge en AVEUGLE, et il lave, avec les larmes et le sang d'une femme, victime du trône, les torts et les oppressions de vingt rois. »

— Alors, ce temps est un véritable brigand ; et, si ce temps a un auteur ; c'est, alors cet auteur, qui est le brigand véritable.

C'est, sans doute de ce bon Dieu ; qui venge, sur l'innocence, les infamies du crime ; que, M. de Lamartine va parler.

— « Une conscience sans Dieu, dit-il, c'est un tribunal sans juge. La lumière de la conscience n'est autre que la réverbération de l'idée de Dieu dans l'âme du genre humain. Éteignez Dieu, il fait nuit dans l'homme. On peut prendre au hasard la vertu pour le crime et le crime pour la vertu. »

— Le bon Dieu de M. de Lamartine, comme le bon Dieu de M. Comte, s'évanouit : devant la moindre lueur de raison. Aussi, MM. Comte et de Lamartine ont-ils horreur de la raison, considérée comme souveraine. Écoutez plutôt !

— « L'âme humaine, » dit M. de Lamartine...

— Je vous demande pardon, Monsieur ! je voudrais savoir : si, l'âme des chiens est moins rebelle, à la raison,

que l'âme humaine? Dans ce cas, j'aimerais mieux être chien. Je poursuis :

— « L'âme humaine a besoin de surnaturel. La raison *seule* ne suffit pas pour expliquer sa triste condition ici-bas. »

— Il me paraît, Monsieur, qu'au lieu de dire : la raison ne suffit pas pour... vous auriez mieux fait de dire : l'ignorance est insuffisante pour... Mais, continuez !

— « Il lui faut, ajoute M. de Lamartine, du merveilleux et des mystères. Les mystères sont l'ombre portée de l'infini sur l'esprit humain. Ils prouvent l'infini sans l'expliquer. »

— Il me semble à moi : que, ce qu'ils expliquent le mieux, c'est : l'ignorance humanitaire.

Si, vous voulez une nouvelle preuve, de l'amabilité du bon Dieu de M. de Lamartine ; il va vous la donner.

— « Dieu, dit-il, a mis ce prix à la germination et à l'éclosion de ses desseins sur l'homme. Les idées végètent de sang humain. Les révélations descendent des échafauds. Toutes les religions se divinisent par les martyrs. »

— Eh bien ! j'avoue : que, le bon Dieu de M. de Lamartine me paraît ne pouvoir être aimable : que, pour des Polynésiens.

Maintenant, vous comprenez : comment, M. de Lamartine conçoit : que, la société va toute seule ; c'est-à-dire : comme une machine. Cela doit être : soit, qu'il n'y ait qu'une seule nature, dont la fatalité est l'expression ; soit, qu'il n'y ait qu'un bon Dieu ; vengeant les infamies du crime, sur l'innocence ; et, s'amusant des tortures non méritées qu'il lui fait subir.

Je continue la lettre, que M. de Lamartine m'a fait l'honneur de m'écrire.

— « Elle (la société) me paraît, dit M. de Lamartine, ressembler au granit qu'on voudrait décomposer grain par grain. »

—Il est évident : que si, ainsi que le prétend M. de Lamartine : *la vie est partout comme l'intelligence;* si, *toute la nature est animée ;* si, *toute la nature sent et pense;* si, *partout où est la vie, là aussi est le sentiment, et la pensée, à des degrés inégaux sans doute, mais sans vide;* si, enfin, il n'y a qu'une seule nature; il est complétement inutile de chercher, dans cet ensemble, des différences réelles d'unités. Alors, un grain de granit et un homme sont des parties équivalentes, d'un tout formant un DIEU : qui n'est RIEN DU TOUT.

— « Mais en ce moment, continue M. de Lamartine, je n'ai aucun loisir pour étudier ces mystères. Je me borne à espérer des améliorations politiques. »

—Je conçois : que, dans le système de la nécessité absolue, le plus sage, si sage il y avait alors, serait d'espérer, n'importe quoi, en regardant son nombril. Mais, quand au nom de la liberté, on a osé porter la main sur le timon du pouvoir l'on a certainement des idées claires, nettes, arrêtées, sur ce que l'on s'imagine devoir constituer : ce qu'on appelle *des améliorations.*

Essayons de deviner quel est le système, auquel M. de Lamartine se rattache.

En parlant des suites de la révolution de 1789, il dit :

— « Le principe du pouvoir fut sensiblement déplacé. La royauté avait fini par croire que le dépôt du pouvoir lui appartenait en propre. Elle avait demandé à la religion de consacrer ce RAPT aux yeux des peuples, en leur disant que la TYRANNIE venait de Dieu et ne répondait qu'à Dieu. La longue hérédité des races couronnées avait fait croire qu'il y avait un droit de règne dans le sang des races royales. Le gouvernement, *au lieu d'être fonction,* était devenu *possession*; le roi maître, au lieu d'être chef.

« Ce principe déplacé, déplaça tout... »

(*Histoire des Girondins.*)

—Soit! Nous voyons : que, M. de Lamartine n'est point légitimiste. Mais, par quoi M. de Lamartine veut-il remplacer la royauté absolue? Est-ce par une royauté constitutionnelle? Examinons!

L'essence des gouvernements constitutionnels est des Assemblées plus ou moins souveraines. M. de Lamartine aime-t-il les Assemblées? Voyons !

— « Les Assemblées, dit M. de Lamartine, toujours indécises par leur nature, adoptent avec enthousiasme les propositions dilatoires, qui les soulagent de la nécessité de se prononcer. »

(*Id.*, liv. XXX.)

— « Les corps délibérants, dit ailleurs M. de Lamartine, timides et indécis par leur nature, veulent : qu'on leur apporte de la force et non pas qu'on leur en demande. Il faut se présenter à eux après le succès. Ils le sanctionnent TOUJOURS. Avant ou pendant le combat, ils ne sont propres qu'à déconcerter la victoire. »

(*Ibid.*, liv. XI.)

— « L'Assemblée législative, dit encore M. de Lamartine, nommée en haine de l'aristocratie et en défiance du peuple, et choisie parmi ces partis MOYENS et MODÉRÉS, qui ne sont dans les temps de crises que les négations du bien et du mal,... »

— Vous voyez : que, dans la *proposition* sociale, M. de Lamartine a horreur des termes *moyens et modérés*. Je ne sais : si, les extrêmes valent beaucoup mieux. Le tout, pour l'époque d'ignorance sociale et d'incompressibilité d'examen, me paraît un ensemble : qui ne vaut rien du tout.

— « .... n'eut, continue M. de Lamartine, dans les éléments qui la composaient, ni l'esprit politique des hautes classes, ni l'âme patriotique du peuple. L'Assemblée constituante fut la représentation de la pensée de la France; la Convention fut la représentation du dévouement passionné des masses; l'Assemblée législative ne représenta que les intérêts et les vanités des classes intermédiaires. »

—Allons! M. de Lamartine n'est : ni absolutiste, ni constitutionnel. Supposons, qu'en dehors de la souveraineté

rationnelle, il puisse y avoir autre chose, par exemple : du girondinisme, c'est-à-dire du bourgeoisisme. Voyons : si, M. de Lamartine est girondin ou bourgeois.

— « Le parti des girondins, dit M. de Lamartine, entrait en scène avec l'audace et l'unité d'une conspiration. C'était la bourgeoisie triomphante, envieuse, remuante, éloquente, l'aristocratie du talent voulant conquérir, exploiter à ELLE SEULE, la liberté, le pouvoir et le peuple. »

— Ici M. de Lamartine paraît répudier la bourgeoisie. Voyons ailleurs !

— « Les girondins, dit M. de Lamartine, n'étaient que des démocrates de circonstance. Robespierre et les montagnards étaient les démocrates de principes. Les premiers n'aspiraient qu'à renverser les vieilles aristocraties de l'Église, de la noblesse et de la cour, pour les remplacer par les aristocraties plus modernes de l'intelligence, des lettres et de la fortune. Le bouleversement social provoqué par les girondins s'arrêtait aux premières couches de la société. Un trône, une Église et une noblesse une fois supprimés au sommet de l'État, ils voulaient garder tout le reste. Leur génie et leur orgueil satisfaits, ils prétendaient arrêter la révolution, poser la borne de la démocratie derrière eux, et laisser subsister en bas toutes les inégalités, toutes les injustices, au-dessus desquelles ils se seraient élevés seuls par le mouvement qu'ils auraient imprimé. »

(*Histoire des Girondins*, liv. XXXI.)

— C'est décidé : M. de Lamartine n'est point bourgeois. M. de Lamartine est-il montagnard? Voyons encore!

— « La politique de Robespierre, dit M. de Lamartine, embrassait, dans ses plans d'émancipation et d'organisation, le peuple tout entier. Tous les citoyens souverains, et exerçant, selon des formes déterminées par la constitution, une part égale de souveraineté ; la justice et l'égalité parfaites, fondées sur les droits de la nature, et distribuant à parts équitables, entre toutes les conditions et tous les individus, les bénéfices et les charges de l'association commune ; les fruits héréditaires du travail conservés dans la propriété, base de la famille, mais la loi de succession et l'équité de l'État frappant sans cesse le riche de charges plus lourdes, soulageant sans cesse le pauvre de secours plus abondants, et tendant sans cesse ainsi à niveler les fortunes à l'exemple des droits et des castes nivelés ; une religion civique, renfermant dans son symbole, exprimant dans

son culte simple, les DOGMES RATIONNELS (1), les formules morales et les aspirations précises qui font croire, espérer et agir l'humanité; en trois mots, un peuple, un magistrat, un dieu ; la loi divine, autant que possible, exprimée et pratiquée dans une loi sociale : voilà l'idéal de la politique de Robespierre.

« C'était, comme nous l'avons dit, la politique de J. J. Rousseau. En remontant plus haut, on en retrouve le germe dans le christianisme : idéal divin, mille fois trahi par l'imperfection des instruments et des institutions qui tentèrent de le réaliser, mille fois noyé dans le sang des martyrs du perfectionnement social, mais qui traverse néanmoins toutes les déceptions, toutes les tyrannies, toutes les époques, tous les rêves, et que l'humanité revoit sans cesse briller devant elle, sinon comme un port, du moins comme un but. »

— Je soupçonne M. de Lamartine d'être montagnard, au moins en théorie. Je pourrais même citer des passages : où, la terreur de 93 est complétement justifiée. On m'objectera peut-être : tout ce que M. de Lamartine a écrit, depuis, contre la Montagne; et, ses théories d'améliorations. Que voulez-vous que j'y fasse? Je dis ce que M. de Lamartine était : en 1847.

— « Une telle politique, continue M. de Lamartine, devait fasciner le peuple. Cette doctrine avait des complices dans toutes les injustices, dans toutes les inégalités, dans toutes les souffrances des classes déshéritées de la fortune et du pouvoir, et dans toutes les espérances généreuses des hommes. Cette double complicité de tout ce qui souffre au présent, de tout ce qui espère à l'avenir, était la force de Robespierre. Le peuple ne voyait dans les girondins que des ambitieux, il voyait dans Robespierre un libérateur. »

—Voilà, une forte tendance vers la Montagne. Voici, qui est plus fort.

— « La Convention, dit M. de Lamartine, s'efforça de créer LE SEUL COMMUNISME VRAI,... »

— Vous voyez : que, pour M. de Lamartine, il y a un communisme vrai. Voyons ce communisme!

(1) Les mots *dogme* et *rationnel* hurlent de se trouver accouplés.

— « ...le seul communisme vrai et compatible avec la propriété... »

— Voilà deux mots, *communisme* et *propriété individuelle*, qui hurlent de se trouver accouplés; comme les mots : *dogme* et *rationnel*.

— « ...avec la propriété, cet instinct vital de la famille... »

— Les panthéistes logiques disent toujours : *l'instinct*, au lieu de la *raison*. C'est juste : l'instinct est l'expression de la nécessité; la raison est l'expression de la liberté. Mais, voyons : en quoi consiste le communisme vrai.

— «... en soutirant par l'impôt, dit M. de Lamartine, le superflu du propriétaire à larges doses, et en le distribuant à larges salaires aux prolétaires par la main de l'État. Elle créa des ateliers pour les ouvriers manquant d'ouvrage, etc. »

— Vous : voyez que, ce communisme vrai, de M. de Lamartine ; dépasse peut-être : le communisme de la Convention.

Malgré tout cela, je dis : que, si M. de Lamartine est montagnard, en théorie; il ne l'est point, en pratique. Et voici : sur quoi je m'appuie.

— « On peut, dit M. de Lamartine, attendre un acte de désintéressement sublime d'un homme vertueux, jamais d'un parti en masse. Les partis ne sont jamais magnanimes, ils n'abdiquent pas, on les extirpe. Les actes héroïques viennent du cœur, et les partis n'ont pas de cœur; ils n'ont que des intérêts et des ambitions. Un corps, c'est l'égoïsme immortel ! »

—Eh bien ! une démocratie n'est jamais : qu'un parti basé sur la force. Donc, M. de Lamartine, condamnant les partis : n'est point démocrate, n'est point montagnard, au moins en pratique.

— « Le peuple, dit M. de Lamartine, ne comprend que ce qu'il sent. Les seuls orateurs pour lui sont ceux qui l'émeuvent. L'émotion est la conviction des masses. »

— C'est, comme si M. de Lamartine disait : Les masses ne sont qu'un troupeau : d'imbéciles.

Je conclus : que, M. de Lamartine n'est point démocrate, en pratique.

— « La force des masses indisciplinées, dit encore M. de Lamartine, est dans leur impétuosité : qui les ralentit les perd. »

— Et vous savez tous : si, M. de Lamartine a ralenti l'impétuosité des masses. Donc, etc.

— « Le peuple, dit M. de Lamartine, ne comprend rien aux forces intellectuelles. Une haute stature et une voix sonore sont deux conditions *indispensables* pour les favoris de la multitude. »

— Vous concevez : que, M. de Lamartine ne voudrait pas être soumis à des masses, mises en mouvement par un mannequin habillé ; auquel, on aurait soufflé de la voix ! Donc, etc. Voici, qui est plus fort.

— « La médiocrité, il faut l'avouer, dit M. de Lamartine, est presque toujours le sceau de ces idoles du peuple, soit que la foule, médiocre elle-même, n'ait de goût que pour ce qui lui ressemble, soit que les contemporains jaloux ne puissent jamais s'élever jusqu'à la justice envers les grands caractères et les grandes vertus. »

— Vous concevez : que, M. de Lamartine n'aurait pas voulu être l'idole : de la médiocrité.

Je conclus : que, M. de Lamartine, montagnard en théorie, ne l'est point en pratique. C'est malheureux, quand, chez un homme d'État illustre, la théorie et la pratique sont en désaccord.

Vous venez de voir : que, M. de Lamartine n'est ni, absolutiste, ni constitutionnel, ni girondin, ni montagnard, ni royaliste, ni aristocrate, ni démocrate.

Peut-être, M. de Lamartine appartient : à la féodalité financière ; à la féodalité commerciale. Voyons !

— « Le commerce, dit M. de Lamartine, profite de tout pour s'enrichir, même de la faim ; ce n'est pas son vice seulement, c'est SA NATURE. *La soif de l'or endurcit comme la soif du sang.* »

— Alors, puisque M. de Lamartine n'appartient à aucun parti ; et, qu'il ne veut point appartenir, à la raison qu'il récuse ; je ne comprends point : quelles sont les améliorations politiques, qui peuvent être l'objet de ses espérances. Voyons ! M. Proudhon va nous indiquer : quelles sont les améliorations, que désire M. de Lamartine. Écoutons !

— « M. de Lamartine, dans sa déclaration de principes du 24 octobre 1847, après s'être prononcé pour la monarchie représentative et héréditaire, après avoir exprimé son admiration *pour la pyramide des trois pouvoirs*, royauté, chambre des pairs, chambre des députés, propose :

— « *La souveraineté du peuple.* —Exercée par qui ? Comment ? M. de Lamartine ne soupçonne seulement pas l'immensité du problème.

— « *Le droit électoral réparti à tous les citoyens.*—C'est la loi agraire ; c'est plus que cela, c'est l'aliénation de la souveraineté.

—« *Les assemblées primaires nommant les électeurs pour une fonction temporaire, les électeurs nommant des représentants pour un temps limité.* — Représentation à triple étage, conséquence de la pyramide. Que deviendras-tu, ô peuple ! quand ta souveraineté aura passé par cette filière ?

—« *Les représentants, non pas livrés à la corruption des ministres, mais salariés par le peuple pour enlever tout prétexte à leur servilité.* — Tout citoyen étant censé vivre de son travail, l'indemnité allouée au député est une chose juste. Mais le motif donné par M. de Lamartine est pitoyable. En quoi le salaire du député serait-il un obstacle à la corruption ministérielle ? Comme si l'homme vénal était embarrassé de recevoir des deux mains ! A la corruption ministérielle on ajoute une prime de vingt-cinq francs par jour : je ne vois pas jusque-là de réforme.

— « *Les fonctionnaires à leur poste, et non pas dans les chambres où ils jouent deux rôles incompatibles, celui de contrôleurs et celui de contrôlés.* —M. de Lamartine établit des incompatibilités, soit ; je le prie seulement de pousser son principe jusqu'au bout..... Il y a incompatibilité entre toutes les fonctions sociales et le vote du budget et des lois. ..... Votre système représentatif est absurde, vous dis-je : la contradiction y fourmille partout.

— « *Une assemblée nationale.*—Dites une conjuration, à moins que ce ne soit une confusion.

— « *La liberté de l'enseignement, sauf la police des mœurs.* — Ce n'est pas de l'organisation.

— « *La liberté de la presse par la révocation des lois de septembre.* — Ce n'est pas de l'organisation.

— « *Une armée permanente et une armée de réserve.*—Pour quoi faire? Ce n'est pas toujours là de l'organisation.

— « *L'enseignement gratuit.*—Gratuit! Vous voulez dire payé par l'État. Or, qui payera l'État? Le peuple. Vous voyez que l'enseignement n'est pas gratuit. — Mais ce n'est pas tout. Qui profitera le plus de l'enseignement gratuit, du riche ou du pauvre? Évidemment ce sera le riche : le pauvre est condamné au travail dès le berceau. Ainsi la gratuité de l'enseignement produira exactement le même effet que les bourses données par M. Guizot aux électeurs : qu'en pensez-vous, citoyens?

« Enfin, comment M. de Lamartine accorde-t-il la gratuité de l'enseignement avec la liberté de l'enseignement? L'État payera-t-il les instituteurs primaires et les ignorantins, les colléges de jésuites et ceux de l'Université? C'est impossible. Or, si l'Etat paye les uns et ne paye pas les autres, la liberté n'existe pas, puisque l'égalité est détruite. C'est toujours de l'exclusion : ce n'est pas de l'organisation et encore moins de la conciliation.

— « *La fraternité en principe et en institutions.*—Comment cela? Est-ce que l'on décrète la fraternité?

— « *La liberté progressive du commerce et des échanges.* — La liberté progressive du commerce est comme l'extension du droit électoral. Si le commerce ne peut être libre que sous condition, il ne le sera jamais. L'inégalité des moyens est éternelle, et, sous le régime de la propriété (1), cette inégalité ne se compense pas (2).

« *La vie à bon marché par la réduction des taxes qui pèsent sur les aliments.* — La propriété foncière est déjà surchargée, la circulation surchargée, les droits de mutation excessifs; il en est ainsi de tous les impôts. Où prendrez-vous cinq cents millions que produisent les taxes qui pèsent sur les aliments?

« *Une taxe des pauvres, malgré les calomnies par lesquelles l'égoïsme des économistes cherche à décréditer cette institution.* — J'ose affirmer à M. de Lamartine que le peuple est sur ce point du même avis que les économistes. Le peuple demande, non une taxe des pauvres, un brevet de perfectionnement de la misère; il demande QU'IL N'Y AIT PLUS DE PAUVRES. La taxe des pauvres, c'est de la philanthropie, ce n'est pas de l'organisation.

(1) C'est, je n'en doute pas, sous le régime *de la propriété individuelle du sol,* que M. Proudhon a voulu dire. Car, dans le même opuscule; et, en parlant au gouvernement provisoire; il lui dit : *Si vous portez la main sur la propriété, vous êtes perdu.*

(2) Ce qui prouve : que, cette inégalité est socialement compensée : par l'entrée du sol, à la propriété collective.

— « *Les enfants trouvés adoptés par l'État.*—Philanthropie! Le peuple demande qu'il n'y ait plus d'enfants trouvés; il veut que toutes les filles soient sages, et vous, vous proposez de nourrir aux frais des vierges les bâtards des prostituées. A ce régime-là, nous serons bientôt en pleine phanérogamie : alors la famille deviendra ce qu'il plaira à Dieu.

— « *L'extinction de la mendicité.* — Oui, au moyen de la taxe.

— « *Des asiles pour les infirmes.* — C'est de la philanthropie.

— « *Des ateliers de travail pour les valides.* — Et sans doute aussi des débouchés !

— « *La charité sociale promulguée par de nombreuses lois à tous les besoins, à toutes les souffrances, à toutes les misères du peuple.* — C'est-à-dire que pour subvenir à tous les besoins, à toutes les souffrances, à toutes les misères, M. de Lamartine ne demande qu'une chose, de l'argent !

— « *Un budget de la libéralité de l'État.* — Des fonds secrets! de l'argent !

— « *Un ministère de la bienfaisance publique.* — De l'argent !

— « *Un ministère de la vie du peuple.*—De l'argent, de l'argent, toujours de l'argent, voilà le nerf de la démocratie comme de la guerre. Donnez à la démocratie beaucoup d'argent, et elle fera tout ce que vous voudrez. De l'argent pour les députés, de l'argent pour les infirmes, de l'argent pour les mendiants, de l'argent pour les artistes, les gens de lettres; pour tous ceux qui seront amis du gouvernement, ou amis des amis du gouvernement; de l'argent pour tout le monde, comme des dragées à un baptême. Mais les moyens de se procurer tout cet argent, M. de Lamartine n'en parle pas : c'est la seule chose qu'il oublie.

« Pour couronner ce programme, M. de Lamartine, après avoir dit, en parlant de son *Histoire des Girondins* : « J'ai commencé ce livre girondin, je l'ai fini montagnard, » publiait dans *la Presse*, etc.....

.....

« M. de Lamartine, en un mot, est démocrate (1); il l'est par le cœur, par les idées, par la logique, par la philanthropie : il n'est pas républicain.

« Tous les programmes, tous les vœux qui ont été émis dans les soixante-dix banquets qui ont amené la chute de la dynastie, rentrent dans le programme de M. de Lamartine. C'est toujours le même préjugé re-

(1) Voici ce que M. Proudhon, dans le même opuscule, dit : de la démocratie :

— « La démocratie n'est autre chose que la tyrannie des majorités, « tyrannie la plus exécrable de toutes; car, elle ne s'appuie ni sur « l'autorité d'une religion, ni sur une noblesse de race, ni sur les pré- « rogatives du talent et de la fortune : elle a pour base le nombre, et « pour masque le nom du peuple. »

— Ici je suis, complétement, de l'avis de M. Proudhon.

présentatif, toujours le même culte de la multitude, toujours le même palliatif de philanthropie.

« Et tout ce qui se fait, se prépare, se médite au Luxembourg, comme à l'hôtel de ville, est inspiré du même génie.

« La démocratie encouragera la caisse d'épargne, *développera l'assurance*, créera une caisse de retraite, fera empierrer quelque route et reboiser quelque crête, draguer quelque rivière, reporter quelque terrain ; elle donnera dix millions aux fouriéristes pour expérimenter l'*organisation du travail* sur une lieue carrée, logera aux frais de l'État quelques centaines de travailleurs. Pour cela, elle augmentera le budget de six cents millions, elle s'emparera de la grande et puis de la petite industrie, elle dépréciera les valeurs industrielles et commerciales, elle tarira la source des capitaux, elle affligera le travail libre, inquiétera le commerce libre, tuera l'enseignement libre, menacera la consommation libre, proscrira le suffrage libre.

« C'est pour cela que la démocratie arrête en ce moment la circulation, pour cela qu'elle fait fermer les ateliers, pour cela qu'elle frappe de nullité les transactions, pour cela qu'elle clôt le marché, pour cela qu'elle met le commerce, l'industrie et l'agriculture, et l'État en faillite. Or, en matière de gouvernement, tout ce qui résulte logiquement du principe est imputable à l'intention.

« .... Autrefois c'était sur l'esclavage d'une caste que se fondait l'existence de la démocratie, maintenant ce sera sur l'esclavage de tout le monde. »

(M. Proudhon, *Solution du problème social*, 22 et 26 mars 1848.)

— Maintenant, je reprends la phrase, de la lettre, que M. de Lamartine m'a fait l'honneur de m'écrire.

— « En ce moment, me dit M. de Lamartine, je n'ai aucun loisir pour étudier ces mystères, je me borne à espérer des améliorations politiques et a défendre la société dans SES BASES.

« Recevez, Monsieur, l'assurance de ma haute estime,

« Lamartine.

« 22 février 1854. »

— Rien n'est plus grand, plus généreux, plus admirable : que, de défendre les bases de la société. Mais, y a-t-il, actuellement, deux individus, qui soient d'accord, sur ce qui constitue les véritables bases de la société ? Non, sans

doute. Alors chacun, en défendant ce qu'il croit être les bases de la société, ne défend : que sa propre opinion. Voyons, néanmoins, en quoi consiste ce que M. de Lamartine croit être : les bases de la société.

Depuis, qu'il est question d'organisation sociale, nous entendons dire : que, les bases de la société sont : la religion ; la famille et la propriété. Voyons : ce que M. de Lamartine pense de ces bases.

— « La vie est partout comme l'intelligence, dit M. de Lamartine; toute la nature est animée, toute la nature sent et pense ;.... partout où est la vie, là aussi est le sentiment et la pensée, à des degrés inégaux, sans doute, mais sans vide. »

— Nous avons prouvé, à satiété : que, ce passage renferme la profession de foi panthéiste, la plus complète qu'il soit possible de faire. Or, le panthéisme est la négation de toute religion. Donc, M. de Lamartine, comme M. de Girardin, nie : que, la religion doive être la base de la société. J'affirme au contraire : que la religion, quelle qu'elle soit, est la seule base sociale nécessaire; et que, lorsqu'une religion, quelle qu'elle soit, est socialement acceptée comme vraie, c'est-à-dire par tous et par chacun, la société a une base aussi inébranlable que la religion elle-même. J'ajoute : qu'en époque d'incompressibilité de l'examen, la seule religion qui puisse être base, plus qu'éphémère, d'ordre social, est : *la religion rationnelle ; la religion scientifique.*

Mais, peut-être, le passage ci-dessus n'est qu'une boutade poétique, à laquelle M. de Lamartine n'attache d'autre valeur : que, celle du style. Voyons.

En parlant de Voltaire, M. de Lamartine dit :

— « Son génie n'était pas la force, c'était la lumière. Dieu ne l'avait pas destiné à embrasser les objets, mais à les éclairer. Partout où il entrait il portait le jour. La raison, qui n'est que lumière, devait en faire d'abord son poëte, son apôtre après, son idole enfin. »

(*Histoire des Girondins.*)

— Or, chacun sait : que, Voltaire est négateur de toute religion ; et, c'est avec juste raison, que M. A. Dumas, par la bouche de son prophète, l'a proclamé : le premier athée de France. Je conclus : que, M. de Lamartine ne reconnaît point la religion comme base sociale.

Quant à la famille, elle est aussi inattaquable que l'humanité ; et, une organisation quelconque de la famille est aussi inhérente à la société ; que, la famille elle-même. La liberté absolue, dans le mariage, peut aller : de pair avec le communisme absolu, pour la propriété. Si, M. de Girardin était législateur suprême ; il se verrait obligé d'organiser le mariage ; celui-ci, dût-il n'avoir : que. cinq minutes de durée. Or, toute organisation sociale est la négation : de la liberté absolue des individus.

De plus, nous venons de voir M. Proudhon accuser M. de Lamartine de tendance vers la phanérogamie. M. de Lamartine serait alors un disciple de M. de Girardin ; ou, M. de Girardin serait un disciple de M. de Lamartine. Dans ces deux cas, M. de Lamartine ne considérerait point la famille comme base sociale.

Arrivons à la propriété.

— « Les prolétaires, dit M. de Lamartine, classe nombreuse, inaperçue dans les gouvernements théocratiques, despotiques et aristocratiques, où ils vivent à l'abri d'une des puissances qui POSSÈDENT LE SOL... »

— Vous voyez : que, selon M. de Lamartine, partout où il y a une fraction sociale, qui possède le sol ; le complément, de cette fraction, est esclave. Pardonnez-moi cette incartade, je vous prie ; mais, j'aime à appuyer mon *dada :* sur l'autorité de M. de Lamartine.

— « ...qui possèdent le sol, dit-il, et ont leur garantie d'existence au moins dans leur patronage ; classe qui, aujourd'hui, livrée à elle-même par la suppression de leurs patrons et par l'INDIVIDUALISME, est dans une condition PIRE *qu'elle n'a jamais été ;...* »

— Encore pardon, lecteurs! vous voyez : que, selon M. de Lamartine, le peuple n'a jamais été aussi malheureux : qu'il l'est, depuis l'organisation sociale de 1789.

— « ... classe,... continue M. de Lamartine, qui a reconquis des DROITS STÉRILES SANS AVOIR LE NÉCESSAIRE, et remuera la société jusqu'à ce que le SOCIALISME ait SUCCÉDÉ à l'ODIEUX INDIVIDUALISME. »

(*Voyage en Orient.*)

—J'en demande mille pardons à M. de Lamartine; mais, l'individualisme n'est autre: que l'expression de l'homme; n'est autre : que le raisonnement. L'ordre ne peut pas consister : à détruire *l'individualisme*. L'ORDRE CONSISTE : *dans l'harmonie entre l'individualisme et le socialisme ;* vouloir, anéantir l'individualisme; c'est, vouloir anéantir toute propriété individuelle; c'est, vouloir établir le communisme absolu. Est-ce en se faisant l'apôtre du communisme absolu; que, M. de Lamartine se figure : défendre les bases de la société?

Mais, encore une fois, ceci; peut-être, est une nouvelle boutade poétique. Voyons!

— « La Convention s'efforça de créer LE SEUL COMMUNISME VRAI, etc. »
(*Voyez plus haut.*)

— Est-ce que M. de Lamartine s'imagine : que, vouloir conserver le paupérisme; vouloir nourrir, etc., etc., les pauvres aux dépens des propriétaires; et, vouloir les faire travailler, dans des ateliers nationaux, toujours aux dépens des propriétaires; ce soit là : défendre les bases de la société? A cet égard, j'en appelle : à M. de Lamartine lui-même.

Je sais : que, M. de Lamartine pourrait me citer des passages, en complète opposition avec ceux que je viens de présenter à ses critiques. Mais, un homme d'État, un homme qui veut défendre les bases de la société, qui veut mettre

l'accord au sein de la société; devrait commencer : par se mettre d'accord avec lui-même. Je sais que M. de Lamartine a dit :

— « Il faut que le but des partis soit vague et indécis, comme les passions et les chimères de chacun de ceux qui les composent. »

— Mais, les partis ne peuvent conduire qu'à l'anarchie; et, M. de Lamartine est digne : d'être un homme d'ordre. Désormais, quand il écrira, il aura un but, qui ne sera ni vague ni indécis; et, il saura se mettre à l'abri : des chimères et des passions de l'époque.

En présentant ces observations à M. de Lamartine, je suis certain qu'il verra dans ma franchise, l'expression de mon admiration : pour son talent, pour sa bonne foi, sa probité. J'ai traité mon ami M. de Girardin, avec la même franchise; et, cela ne l'a pas empêché de me continuer son amitié. Je n'ai jamais eu l'honneur de voir M. de Lamartine; et, je suis persuadé : que ce que je viens d'écrire, ne diminuera, en rien, la haute estime, dont il a eu la bonté de me donner l'assurance dans sa lettre.

Passons à un autre témoignage d'estime, dont j'ai été infiniment flatté. Il est de M. A. de Gasparin :

« Monsieur,

« Votre livre m'a été adressé à Orange, où je n'habite pas. Il s'y est arrêté longtemps, et vient enfin de me parvenir.

« Je m'empresse de vous en remercier, et de vous dire qu'ayant parcouru les cent pages du second volume que vous m'aviez indiquées, j'ai conservé de cette lecture un sentiment de véritable respect pour la droiture courageuse avec laquelle vous poursuivez la vérité.

« Mais vous ne serez pas très-surpris si j'ajoute que sur plusieurs questions graves nous sommes aux antipodes. Vous êtes socialiste (dans un sens très-élevé, je le reconnais) et je suis tout simplement INDIVIDUALISTE LIBÉRAL. »

— Qu'il me soit permis de déplorer ici, une fois de plus, les tristes effets des logomachies; qui, dans notre époque,

ont généralement lieu ; même, entre les personnes qui ont le plus d'instruction et de bonne foi. Par exemple : que signifie *individualiste*? C'est, si je ne me trompe : partisan des individus, des individualités. Et, que signifie *libéral*? C'est, si je ne me trompe encore : partisan, ami de la liberté. Eh bien ! lequel, vis-à-vis de la raison, est le plus invidualiste, le plus libéral : de M. de Gasparin, partisan de l'anthropomorphisme, négation des individualités et de la liberté ; ou de moi, démontrant la réalité des individualités, la réalité de la liberté? Si, maintenant, nous nous plaçons sur le terrain social, le pseudo-individualisme, le pseudo-libéralisme de M. de Gasparin, conduisent la société à l'anarchie, mort on agonie sociale ; tandis que l'individualisme réel, la liberté réelle, relatifs : non plus à une foi ; mais, relatifs à la science ; conduisent la société à l'ordre, vie sociale. Si, M. de Gasparin me fait l'honneur de relire les pages 221-223 de mon premier volume ; il y verra : que, pour tous les temps possibles, l'ordre social, c'est l'harmonie : entre l'individualisme et le socialisme ; entre les propriétés individuelles et la propriété collective.

— « Vous prétendez, continue M. de Gasparin, nous amener à la propriété collective, et je n'ai foi qu'en l'action personnelle... »

— Nouvelle logomachie entre M. de Gasparin et moi. Sans aucun doute, M. de Gasparin ne veut point l'anarchie de M. Proudhon ; il ne veut point exister sans autorité, sans lois. Eh bien ! l'obéissance à l'autorité, aux lois, basée : soit, sur une foi commune ; soit, sur la science commune ; est une soumission commune, une soumission collective ; tandis, que la consécration, de la liberté sociale, assure la libre action des individus : dans le cercle, tracé par la raison. Est-ce que M. de Gasparin voudrait, de la liberté des passions ?

— « Et je crois, continue M. de Gasparin, que l'État se mêle de beaucoup trop de choses. »

— Nouvelle logomachie sur le mot État. Sous, la souveraineté de la force ; l'État est exclusivement composé des forts. Et, cela doit être alors. Car, si alors, il était composé de tous ; l'anarchie, serait la suite inévitable : de cette composition. Dans ce cas, l'État se mêle, sans doute, de trop de choses pour les faibles. Mais, le despotisme, tant qu'il est possible, est préférable à l'anarchie ; comme la vie est préférable à la mort. Sous, la souveraineté de la raison, au contraire ; l'État se compose de tous. Et, alors, l'État se mêle de tout ce qui est relatif à tous ; en laissant à chaque individu, toute sa liberté d'action, toujours dans le cercle : tracé par la raison. Faut-il qu'un père puisse assassiner : sa femme et ses enfants ?

— « J'ose affirmer d'ailleurs, continue M. de Gasparin, que, pas plus que vous, Monsieur, je ne suis hostile aux réformes utiles... »

— Nouvelle logomachie sur le mot *réforme*. Quand, un habit est usé jusqu'à la corde ; est-il possible de le réformer ? Non, il en faut un neuf. Quand, les bases de la société sont usées, jusqu'à impossibilité d'ordre ; faut-il les réformer ? Non, il en faut de neuves. Eh bien ! les bases de la société, qui existent depuis l'origine sociale, sont : au moral, l'anthropomorphisme ; au matériel, l'aliénation du sol. J'ai prouvé jusqu'à satiété : que, ces bases sociales sont devenues anarchiques. Donc, la société ne doit pas être réformée ; mais, radicalement renouvelée. Je prie M. de Gasparin : de ne point s'occuper des questions secondaires ; avant, d'avoir résolu la question capitale des nécessités sociales. Si, l'anthropomorphisme et le matérialisme ne doivent pas être anéantis, sous peine de mort sociale ; si, le sol ne doit point entrer à la propriété collective, SOUS PEINE DE MORT SOCIALE ; tout ce que je dis, ne vaut pas une obole.

— « Quand, continue M. de Gasparin, je faisais partie de la Chambre

des députés, je ne cessais de répéter à la tribune que les vrais *conservateurs* étaient ceux qui savaient *avancer*, et qui ne faisaient grâce ni à la corruption ni aux abus.

« Je crois qu'on peut et qu'on doit faire beaucoup pour les classes pauvres... »

— Ce n'est pas le tout d'*avancer*, il faut encore être dans le bon chemin, sous peine de s'éloigner du but : en raison même, de la rapidité de sa marche. Avancer : vers, le soulagement des classes pauvres; vers, la charité légale; c'est, marcher à la mort. Ici, encore; il y a une question préalable à résoudre : le paupérisme, qui croît nécessairement sur une ligne parallèle à la richesse, doit-il, en présence de l'incompressibilité de l'examen, être anéanti, SOUS PEINE DE MORT SOCIALE? Si, cela n'est point; tout ce que je dis, ne vaut pas une obole.

— « On devrait, continue M. de Gasparin, les défendre contre les excès de l'exploitation industrielle, en réglant, par des conventions internationales, le nombre des heures de travail. »

— Des conventions internationales devraient bien aussi stipuler : qu'on ne se battra plus; et que, désormais, ce ne sera plus le plus fort, qui aura raison; mais, le plus faible. Quand un homme, du mérite de M. de Gasparin, a recours à de pareils arguments; il est bien près de se rendre à la raison. Ici, je dirai à M. de Gasparin : qu'il est complétement socialiste; et, de la secte de M. de Girardin.

— « ... On devrait, continue M. de Gasparin, les défendre contre une autre exploitation, en proclamant la liberté du commerce,... »

— La liberté du commerce, au sein des nationalités, conduit : au *nec plus ultra* de l'exploitation des faibles. Si, après m'avoir lu, il restait, à M. de Gasparin, l'ombre d'un doute à cet égard; je m'engage à les lever tous : jusqu'au dernier.

— « ... qui, continue M. de Gasparin, diminuerait le prix des objets de consommation. »

— Nouvelle logomachie sur le mot *prix*. Dans mes deux premiers volumes, et dans mes deux derniers (1) j'ai expliqué vingt fois : comment, tout prix quelconque, d'objets de consommation, est toujours cher et bon marché en même temps : parce que, chaque objet contient toujours : *travail* et *capital;* et que, lorsqu'un objet est cher relativement au *capital;* il est à bon marché, relativement au *travail;* et réciproquement. J'ai démontré, en outre : que, sous la domination du capital : plus, les objets sont à bon marché ; et, plus le travail est exploité.

— « Quant à l'organisation socialiste, continue M. de Gasparin, c'est le despotisme pur et simple, malgré les intentions de ses champions. »

—Je conçois : que, le socialisme de M. de Gasparin : qui veut conserver le paupérisme ; qui veut avancer vers la charité légale, pour soulager les pauvres ; qui veut fixer arbitrairement les heures de travail ; qui veut la liberté du commerce au sein des nationalités ; conduise à une anarchie, qui rende le despotisme inévitable... pour aussi longtemps que possible. Mais, que le despotisme puisse exister, sous la domination du droit démontré réel à tous et à chacun ; c'est, ce que M. de Gasparin ne concevra point : après y avoir réfléchi.

— « Comment, continue M. de Gasparin, empêcherait-on que le *salaire actuel* ne se transforme en *salaire passé ?* »

—Mais, on ne l'empêchera pas, Monsieur ; puisque, l'impôt frappe exclusivement sur ce salaire, sur cette richesse, quand le travail domine ; comme, l'impôt frappe exclusivement le salaire actuel ou le travail, quand le capital domine. Je prie M. de Gasparin de relire, à cet égard ; ce qui se trouve : dans mon second volume, p. 270-274.

(1) De l'ouvrage intitulé : *Qu'est-ce que la science sociale ?*

— « Avez-vous calculé, continue M. de Gasparin, toute l'étendue des mesures réglementaires et inquisitoriales qu'exigera bientôt cette tentative de réaliser une égalité contre nature? »

—Je me suis creusé l'esprit : pour découvrir, la moindre nécessité de mesure réglementaire et inquisitoriale. Il m'a été impossible d'en découvrir l'ombre. Si, M. de Gasparin avait eu la bonté de m'en indiquer une; il m'aurait rendu service.

Et, quand donc ai-je songé : à réaliser une égalité contre nature ? Le plus capable, le moins paresseux gagne plus ; le moins capable, le plus paresseux gagne moins. En vérité, ces Messieurs finiront par me donner trop bonne opinion de moi-même. Quand, des hommes, comme MM. Barrot et Gasparin, n'ont que de pareilles objections contre un système, il faut : que, ce système soit basé sur la vérité ; et, qu'il cesse de porter le nom de système, pour prendre celui de vérité.

— « Il est possible, continue M. de Gasparin, qu'on ruine ainsi les riches ; mais ce qui est certain, c'est que les pauvres seront plus pauvres que jamais. »

—Comment ! les riches seront ruinés : et, on ne leur prend pas une obole ; et, l'on assure la sécurité de leurs propriétés ! C'est, le socialisme de M. de Gasparin ; qui, non seulement ruinera les riches, par l'anarchie où il conduit ; mais encore compromettra, fortement, leur existence.

Comment, les pauvres seront plus pauvres que jamais ! quand, chacun a sa part inaliénable, dans la propriété collective : du sol ; et, de la plus grande partie des capitaux produits par les générations passées ; quand, les enfants ne seront plus à la charge des parents ; quand, les salaires seront au maximum possible des circonstances ; etc., etc. En vérité, M. de Gasparin me rendrait fier ; si, je ne devinais : qu'il n'a fait des objections aussi faibles ; sans les appuyer sur aucune raison ; que, pour donner de la force à mes arguments.

— « Je ne saurais comprendre d'ailleurs, continue M. de Gasparin, pourquoi la propriété du sol aurait un autre caractère que toute autre; c'est toujours du *travail accumulé*, et par conséquent ce qu'il y a de plus légitime au monde. »

— Comment, le sol est l'œuvre de l'humanité! Vous voyez bien : que, M. de Gasparin veut me venir en aide.

— « En ruinant et pourchassant ce travail accumulé, vous découragez le travail et l'économie, voilà tout. »

— Comment ! les salaires sont au maximum possible des circonstances; et, aussi la production; puis vous appelez cela : décourager le travail ?

Si, M. de Gasparin avait voulu m'attaquer sérieusement; il aurait dit : vos conséquences sont : que, les salaires, la production, et la consommation sont au maximum possible des circonstances, sous la domination du travail; mais, les prémisses, dont vous tirez ces conclusions, sont *fausses : par telles et telles raisons*. Et, M. de Gasparin aurait cité, *textuellement*, mes prémisses erronées. Vous concevez : que, lorsqu'un adversaire, de la capacité de M. de Gasparin, n'en agit point ainsi; c'est, qu'il fait comme le maître : qui, volontairement, se fait battre par un écolier. Mais, la galerie ne prendra point le change.

— « Je ne peux, au reste, continue M. de Gasparin, entrer ici dans aucune discussion. Mon programme, beaucoup moins savant que le vôtre, ne renfermerait guère que deux articles :

« Respect de tous les droits;

« Garantie de toutes les libertés. »

— Respect de tous les droits, sous quelle sanction s'il vous plaît ? Sous celle de l'anthropomorphisme; ou sous celle du matérialisme ?

Garantie de toutes les libertés. Sans doute, celle des religions; garantie, qui est l'anéantissement de toutes les re-

ligions ; sans doute, celle du commerce, au sein des nationalités ; *nec plus ultra* de l'exploitation des masses ; sans doute, celle de l'insurrection, source de mort sociale; etc., etc. Vous voyez bien : que, ce faux socialisme, de M. de Gasparin, n'est mis en avant : que, pour venir en aide, au socialisme rationnel.

— « En y joignant, continue M. de Gasparin (ce qui ne dépend pas des législateurs), les sentiments de charité que crée l'Évangile, je fonderais la vie sociale sur ses vraies conditions providentielles. Tout le monde s'en trouverait bien, et les pauvres plus que les autres. »

— Ici, la plaisanterie doit cesser; et, je suis certain : que, la bonté de M. de Gasparin me pardonnera ce mode de discussion. Car, il en découvrira facilement le motif. Quand, M. de Gasparin aura lu mon introduction ; il verra : que, les sentiments de charité, c'est-à-dire d'amour de l'humanité, ne peuvent désormais se baser : que, sur la sanction religieuse, scientifiquement démontrée à tous et à chacun.

— « Veuillez croire, Monsieur, continue M. de Gasparin en terminant, à toute ma gratitude, ainsi qu'aux sentiments d'estime et de considération bien réelle que m'inspire la lecture de votre remarquable travail.

« A. DE GASPARIN. »

— Je ne puis que remercier M. de Gasparin de l'honneur qu'il a bien voulu me faire; et, je le prie, en grâce, de vouloir bien continuer à m'adresser : ses observations.

La lettre suivante est en opposition complète avec celle de M. de Gasparin.

« MON CHER MONSIEUR COLINS,

« J'ai lu vos deux premiers volumes intitulés : *Qu'est-ce que la science sociale?* J'ai lu, en outre, les deux volumes suivants, dont vous avez bien voulu me communiquer les épreuves.

« Pour moi, il résulte de cette lecture :

« 1° Que le paupérisme est devenu incompatible avec l'existence d'un ordre plus qu'éphémère ;

« 2° Que le paupérisme peut seulement être anéanti par l'entrée du sol à la propriété collective.

« A vous bien affectueusement.

« PIERRE VINÇARD.

« Paris, 28 avril 1854. »

— L'approbation, de mon ami Pierre Vinçard, est pour moi du plus grand prix. Fils de sa propre volonté, il s'est fait lui-même ce qu'il est. Depuis dix-sept années, et alors qu'il était encore enfant, il est resté sur la brèche pour montrer la nécessité : d'anéantir le paupérisme.

Luttant contre la misère, dont il pouvait parler, puisqu'il la subissait; il a supporté, seul, le poids d'une nombreuse famille; n'a jamais désespéré du salut du prolétariat; et, n'a point oublié son origine. Ses écrits n'ont eu qu'un unique but : indiquer les souffrances, généralement peu connues, des travailleurs manuels ; et, appeler sur elles, l'attention des hommes intelligents. Ses *Études sur les ouvriers de Paris*, l'*Enquête industrielle* qu'il a entreprise dans le *Bien-être universel* en sont une preuve. Tous les articles qu'il a publiés, depuis la *Ruche populaire*, journal des ouvriers que son oncle M. Vinçard aîné avait fondé en 1839; jusqu'à ses derniers articles, publiés dans *la Presse;* ont le cachet d'un homme, qui connaît les classes laborieuses : parce qu'il a vécu de leur vie ; et, qu'il n'a cessé de partager : leurs douleurs.

Représentant intellectuel du prolétariat français, il s'est uni au prolétariat anglais, pour tendre vers la société nouvelle : non par la force des révolutions; mais, par le développement des intelligences.

J'arrive, à une dernière lettre; à celle, qui m'a causé le plus de plaisir ; elle est de notre poëte national, dit-on; et, qui mérite, mieux encore, le titre de poëte humanitaire; lequel réunit, au plus haut point, des qualités si rares, même

séparées : le jugement, l'imagination, le désintéressement et la probité. Voici, cette lettre :

« Monsieur,

« Il faut avoir soixante-quatorze ans, d'assez mauvais yeux et un surcroît d'affaires, quand on ne demande plus que le repos, pour ne pas rougir en venant, après six mois, vous remercier de l'honneur que vous avez bien voulu me faire de me gratifier d'un exemplaire de votre *Science sociale*.

« J'avais voulu d'abord, Monsieur, me borner à la lecture des chapitres que vous aviez eu la bonté de m'indiquer; mais je fus entraîné à tout lire et même à relire : de là le long temps que j'ai mis à vous venir offrir mes remerciments.

« Et pourtant, Monsieur, il faut que je vous l'avoue, je me suis perdu dans la métaphysique que j'ai rencontrée en tant d'endroits de vos deux volumes. Tout ami que je suis des la Mennais, des Cousin et de tant d'autres, la métaphysique est mon cauchemar. C'est bien mal, n'est-ce pas? Que voulez-vous? ma pauvre nature est chose incomplète. Je n'ai donc pas parfaitement compris toutes les conséquences que vous tirez de certains principes, et toutefois ces principes me charment souvent. Et puis, Monsieur, je crains que vos conclusions politiques, ou celles qu'on pourrait tirer de votre œuvre, ne soient complétement opposées à celles dont je me suis fait le très-humble serviteur. Il faudrait plus de science de déduction que je n'en ai pour combattre vos idées. Je suis sûr même que vous triompheriez sans peine de mes attaques. Je juge de votre polémique par la manière supérieure dont vous rétorquez vos adversaires.

« Mais j'en viens à ce qui m'a le plus touché dans votre livre : c'est vous, Monsieur, qui apparaissez presque à chaque page et y faites prendre de vous l'idée la plus élevée et la plus capable d'inspirer une estime sans bornes pour votre humanité. J'avais entendu dire un grand bien de vous, Monsieur; mais votre ouvrage a accru en moi cette opinion. Il m'a aussi révélé votre supériorité d'intelligence et de connaissances.

« Il est beau de se montrer ainsi dans un livre, sans penser même à y laisser trace de soi : car c'est le bonheur de l'humanité qui vous préoccupe avant toute chose.

« Permettez-moi donc, Monsieur, en m'abstenant de me prononcer sur un livre trop au-dessus de ma force d'entendement, de m'en tenir à vous exprimer ce qu'il m'a fait sentir d'estime pour son auteur, et recevez avec mes remerciments, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée. »

« Votre très-dévoué serviteur, « Béranger.

« 10 décembre 1853. »

La *Presse* et le *Siècle* ont bien voulu, à ma demande, donner de la publicité à ce témoignage d'estime, dont je suis fier. A cette lettre, si honorable pour moi, je m'empressai de faire la réponse suivante :

« MONSIEUR,

« J'ai soixante-dix ans, et j'ai été heureux comme un enfant en recevant votre lettre. Permettez-moi d'épancher ce bonheur en vous écrivant : à mon âge, les émotions concentrées sont dangereuses.

« J'ai été heureux de voir : que, pour vous, la métaphysique est un cauchemar. Vis-à-vis de tout homme raisonnable, la métaphysique, considérée comme plus qu'une hypothèse, ne peut être, *avant démonstration rationnellement incontestable* : qu'une folie, à nulle autre pareille. Si, en parlant de métaphysique, de *plus que physique*, je me suis exprimé autrement dans mon livre, j'ai eu tort ; et, je vous en demande pardon, ainsi qu'à mes lecteurs. J'ai cru me borner à démontrer : que, les existences métaphysiques, *autres que physiques*, étaient nécessaires à l'existence de l'ordre, *vie sociale* ; et que, lorsqu'il n'était plus possible de faire accepter socialement ces existences : par la FOI ; il devenait absolument nécessaire de les faire accepter : par la SCIENCE. A la vérité, j'ai promis, sur l'honneur, d'établir *scientifiquement* ces existences ; mais, jusqu'à ce que je me sois acquitté, cela ne peut être considéré : que, comme une promesse.

« Vous avez parfaitement raison, Monsieur, mes conclusions politiques sont complétement opposées ; à celles, dont vous vous êtes fait, comme vous le dites, le très-humble serviteur. Et, cependant, vous aviez également raison : de conclure, comme vous le faisiez. Le monde entier vous avait dit : qu'il n'y a de sanction religieuse possible : que, basée sur un despotisme, se faisant accepter comme vérité, au moyen de sophismes. Et, le premier des poëtes, aussi grand raisonneur que poëte, a osé dire : Périsse ce qui n'a de base : que, la violence et la ruse ! Mais, du moment que vos prémisses se trouveront erronées ; vous abandonnerez vos conclusions : car, vous ne pouvez être fidèle qu'à la raison ; et, c'est d'elle seule que vous vous glorifierez toujours : d'être, le très-humble serviteur.

« Ce qui surtout, Monsieur, m'a rendu bien heureux ; c'est, le témoignage de votre estime. Je fais peu de cas, de gloire et de richesse ; quoique, très-pauvre de l'une et de l'autre. Mais, l'estime d'un homme comme vous, est le plus grand bonheur : qu'un honnête homme puisse éprouver.

« Je suis très-respectueusement, etc. COLINS.

« Saint-Mandé, décembre 53. »

« P. S. — *Rendez à César ce qui appartient à César*. Tout mon travail, dont les deux volumes que vous avez bien voulu accepter, ne sont qu'une partie des prolégomènes ; n'est, que l'exposition scientifique de ce que vous avez établi : dogmatiquement, prophétiquement, figurément, poétiquement : dans VOS QUATRE AGES HISTORIQUES. Pardonnez au pillard ! »

Il me reste à dire, maintenant :

« Pourquoi, mes ouvrages resteront, socialement, tout à fait « inutiles : jusqu'à ce que l'anarchie, conséquence nécessaire « de l'ignorance sociale sur la réalité du droit, mise en pré- « sance de l'incompressibilité de l'examen, ait rendu néces- « saire, absolument nécessaire : l'acceptation et l'application « de la science sociale, rendue rationnellement incontestable, « vis-à-vis de tous et de chacun. »

A cet égard, qu'il me soit permis d'abord, de me placer sous la protection d'un économiste qui se croyait, et que les siens croient encore, le plus anti socialiste de leur école ; lequel, sans le savoir et à l'insu des siens, était, néanmoins, plus socialiste : que, tous les socialistes qui le combattaient. C'est, de F. Bastiat que je veux parler. Frédéric Bastiat avait reconnu : que la liberté des échanges doit exister, nécessairement : dès, que, le travail est libre. Seulement, n'ayant pu reconnaître : que, la force domine nécessairement : tant, que l'ignorance sociale sur la réalité du droit n'est point anéantie ; il s'était imaginé : que, la liberté du travail devait dériver : de la liberté des échanges ; au lieu :- que, la liberté des échanges ne peut dériver : que, de la liberté du travail. Dans mille endroits de ses ouvrages, F. Bastiat dit formellement : que, l'organisation actuelle de la société, est aussi opposée à la liberté du travail, que la force l'est au droit (1). Ses intentions étaient bonnes ; paix à sa cendre !

(1) « Pendant que le peuple français a devancé tous les autres dans « la conquête de ses droits, ou plutôt de ses garanties politiques, il n'en « est pas moins resté le plus gouverné, dirigé, administré, imposé, en- « travé et EXPLOITÉ de tous les peuples. »

BASTIAT, *La loi*, p. 68.

— Il est évident : que, si le peuple français est le plus exploité de tous les peuples ; il est le peuple où le travail s'y trouve le moins libre.

— « Je ne décide pas, se fait dire F. Bastiat, par un de ses interlocuteurs ; je ne décide pas si vous voyez sous leur vrai jour les fonctions du numéraire et l'économie politique en général; mais de votre conversation il me reste ceci : c'est que ces questions sont de la plus haute importance, car la paix ou la guerre, l'ordre ou l'anarchie, l'union ou l'antagonisme des citoyens sont au bout de la solution. Comment se fait-il qu'en France on sache si peu une science qui nous touche de si près, et dont la diffusion aurait une influence si décisive sur le sort de l'humanité? Serait-ce que l'État ne la fait pas assez enseigner? »

— Et F. Bastiat répond :

— « Pas précisément. »

— Ainsi, l'État fait enseigner l'économie politique, autant que le désire F. Bastiat. Alors, c'est que l'économie politique, fût-elle même bonne, n'est pas suffisante pour détruire les préjugés de l'organisation sociale actuelle. Voilà déjà F. Bastiat, en opposition avec cette organisation; car, les préjugés dépendent toujours : d'une organisation sociale incapable d'enseigner la vérité.

— « Cela tient, continue Bastiat, à ce que, *sans le savoir* (1), il (l'État ou l'organisation établie par les forts, tant que la force peut et doit dominer) s'applique avec un soin infini à saturer tous les cerveaux de préjugés, et tous les cœurs des sentiments favorables à l'esprit d'anarchie, de guerre et de haine. En sorte que lorsqu'une doctrine d'ordre, de paix et d'union se présente, elle a beau avoir pour elle la clarté et la vérité, elle trouve la place prise (2). »

(1) Ce qui constitue son ignorance.

(2) Descartes avait dit, il y a déjà longtemps :

— « Je vois que les bonnes raisons, ont fort peu de force, pour per« suader la vérité. »

— Cela paraît un paradoxe. Mais, en époque d'ignorance, il est beaucoup plus facile : de faire accepter l'absurde ; que, de faire accepter la vérité. Et, c'est facile à comprendre : l'absurde ne blesse que la raison ; et, la vérité blesse les passions. Or, pour l'ignorance, les passions sont tout; et, la raison n'est rien.

La pensée de Descartes a été rajeunie par Bastiat. Je me servirai, par préférence, de la formule de Bastiat : parce qu'en ses qualités, de moderne et d'économiste, il a plus d'autorité : sur les modernes ; et, sur les économistes.

—Voilà Bastiat, disant formellement : que, si même la doctrine, que j'expose, est la doctrine d'ordre, ayant pour elle la clarté et la vérité; cette exposition sera complétement inutile: tant, que la nécessité sociale, c'est-à-dire l'anarchie, n'aura point forcé : la société à l'accepter.

Je vais mettre la science sociale, rendue rationnellement incontestable, en rapport avec quelques points relatifs à l'ordre social; et, nous verrons : que, sous tous les rapports, la science sociale doit être repoussée : jusqu'à ce que la nécessité sociale, dérivant de l'anarchie, vienne l'introniser.

Je vais examiner ces rapports dans un ordre alphabétique; je ne laisserai, en dehors, que les rapports relatifs : au droit et à la loi; aux nationalités; à l'économie politique; à la philosophie; à la religion; à la morale; et, à l'organisation sociale : rapports que j'examinerai en dernier lieu.

AGRICULTURE.

La science sociale, rendue rationnellement incontestable vis-à-vis de tous et de chacun, établit :

Que les produits de l'agriculture, tant que le sol ne peut entrer à la propriété collective, sont au minimum possible des circonstances (1). Et cela : parce que, tant que le sol ne peut appartenir à cette propriété, la force domine nécessairement; parce qu'aussi longtemps, que la force domine nécessairement; l'humanité se trouve divisée, nécessairement : en forts, et en faibles; en maîtres, et en esclaves; parce que, tant qu'il y a des esclaves, ceux-ci sont en immense majorité; parce que, la consommation des eslaves est toujours réduite : à la plus faible quantité possible; et, que la production est toujours : limitée, par la consommation; malgré, le mystère révélé par les économistes : que, les produits donnent de l'argent, à ceux qui n'en ont pas, afin de se faire acheter.

(1) Voyez : tous mes ouvrages; et, particulièrement : l'Étude XIV de l'*Économie politique source des révolutions.*

La société actuelle, exclusivement dirigée par les économistes, prétend au contraire :

Que, par l'aliénation du sol à des individus, l'agriculture, non-seulement produit au maximum possible des circonstances ; mais, en outre : que, sans cette aliénation, les produits agricoles ne pourraient exister.

Et, remarquez, je vous prie :

Qu'à cet égard, les socialistes, les anthropomorphistes, les panthéistes, les théologiens, les philosophes, les académiciens, les savants et les ignorants, sont d'accord avec les économistes. Il y a, sur ce point, une unanimité aussi imposante : que, celle qui existait, avant Galilée, sur l'immobilité du globe.

Vouloir, par le seul raisonnement, anéantir une opinion, enracinée par l'éducation et l'instruction, protégée par toutes les autorités possibles ; et, cela : avant, qu'une anarchie générale, ait rendu cet anéantissement nécessaire, sous peine de mort sociale ; est une utopie élevée, à la dernière puissance possible.

Concevez-vous, maintenant : pourquoi, la science sociale, quoique rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun ; doit être, pour l'actualité, complétement inutile ? C'est, que pour voir, il faut des yeux non cataractés ; et, que pour raisonner juste, il faut un cerveau, non paralysé par les préjugés.

— « Lorsqu'une doctrine d'ordre, de paix et d'union se présente, dit Bastiat, elle a beau avoir pour elle la clarté et la vérité, elle trouve la place prise. »

AME.

La science sociale, rendue rationnellement incontestable vis-à-vis de tous et de chacun, établit :

Que, pour que la liberté, la moralité, la responsabilité puisse exister réellement, plus qu'illusoirement, les âmes doivent être : individuelles, éternelles, absolues, c'est-à-dire : immatérielles.

La société actuelle, selon que l'éducation et l'instruction sont religieuses ou irréligieuses, et cela, sans l'ombre d'une exception, admet : que, les âmes sont :

Ou, des résultats de création ;

Ou, des résultats d'organisme.

Ces deux opinions, les seules possibles alors, conduisent les meilleurs logiciens au matérialisme ; laissant, le reste dans le vague : soit, du mysticisme ; soit, du scepticisme.

Or, le matérialisme en tête de la société ; avec, le mysticisme et le scepticisme dans les masses ; le tout, en présence de l'incompressibilité de l'examen ; conduisent nécessairement : à l'anarchie.

D'un autre côté :

Vouloir, par le seul raisonnement : anéantir une opinion basée sur des éducations et des instructions, aussi anciennes que le monde ; les seules, ayant existé jusqu'alors ; et, protégées par les deux seules forces sociales, ayant jamais existé : la théologie et la philosophie ; vouloir, dis-je, anéantir ces deux opinions, par le seul raisonnement ; avant, qu'une anarchie générale ait rendu cet anéantissement nécessaire, *sous peine de mort sociale;* est une utopie élevée : à la dernière puissance possible.

Concevez-vous maintenant : pourquoi, la science sociale, quoique rendue rationnellement incontestable vis-à-vis de tous et de chacun, doit être, pour l'actualité, complétement inutile? C'est, que pour voir, il faut une vue non cataractée ; et, que pour raisonner juste, il faut un cerveau, non paralysé par les préjugés.

— « Lorsqu'une doctrine d'ordre, de paix et d'union se présente, dit Bastiat, elle a beau avoir pour elle la clarté et la vérité, ELLE TROUVE LA PLACE PRISE. »

ANARCHIE.

La science sociale, rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun, établit :

Que, l'anarchie; une anarchie inextinguible, si ce n'est par l'anéantissement de l'ignorance sociale sur la réalité du droit; est le résultat nécessaire de cette même ignorance, existant depuis l'origine du monde, mise en présence : de l'incompressibilité de l'examen.

La science sociale établit en outre :

Que, depuis l'origine du monde, le droit n'a jamais été formulé, et n'a pu être formulé : que, par la souveraineté du droit divin; ou, que par la souveraineté des majorités.

La science sociale établit enfin :

Que, désormais, le droit formulé par l'une ou l'autre de ces souverainetés, conduit nécessairement à une anarchie inextinguible; si, ce n'est : par, l'anéantissement de ces deux souverainetés.

La société actuelle, au contraire : selon, que l'éducation et l'instruction sont religieuses ou irréligieuses; et cela, sans l'ombre d'une exception, prétend :

Que, ces deux souverainetés sont les seules : qui, aient jamais existé : et, qui puissent exister.

Ces deux opinions, les seules possibles alors, conduisent, inévitablement, en présence de l'incompressibilité de l'examen : la première, à l'anarchie par le despotisme; la seconde, au despotisme par l'anarchie; et cela : par des oscillations, de plus en plus rapprochées.

Néanmoins :

Vouloir, par le seul raisonnement, anéantir deux opinions, basées sur des éducations et des instructions aussi anciennes que le monde, les seules ayant existé jusqu'alors, et protégées par les deux seules forces sociales, ayant jamais existé : la théologie et la philosophie; vouloir, dis-je, anéantir ces deux opinions par le seul raisonnement; avant, qu'une anarchie générale ait rendu cet anéantissement nécessaire, *sous peine de mort sociale;* est une utopie, élevée : à la dernière puissance possible.

Concevez-vous maintenant : pourquoi, la science sociale,

rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun; doit être, pour l'actualité, complétement inutile? C'est, que pour bien voir, il faut une vue non cataractée; et, que pour raisonner juste, il faut un cerveau, non paralysé: par les préjugés.

— « Lorsqu'une doctrine d'ordre, de paix et d'union se présente, dit Bastiat, elle a beau avoir pour elle la clarté et la vérité, ELLE TROUVE LA PLACE PRISE. »

ARMÉES.

La science sociale, rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun, établit :

Que, les armées destinées aux batailles : soit nationales, soit internationales ; soit permanentes et soldées ; soit temporaires et non soldées ; sont exclusivement l'expression : du règne de la force;

Que, les armées sont inhérentes, exclusivement inhérentes, à l'existence des nationalités ;

Qu'aussi longtemps, que les nationalités existent ; le règne de la force existe : exclusivement ;

Et, que le règne exclusif de la force, en présence de l'incompressibilité de l'examen, conduit, nécessairement, à une anarchie inextinguible ; si ce n'est : par, l'anéantissement des nationalités ; et des armées.

La société actuelle, au contraire, prétend :

D'un côté :

Que, l'existence des nationalités est inhérente à l'humanité. Et, cette partie de la société aurait raison ; si, elle ajoutait : aussi longtemps, que l'ignorance sociale, sur la réalité du droit, n'est point anéantie.

Elle ajoute, avec raison : que, les armées sont inhérentes aux nationalités, sous peine : de mort nationale.

D'un autre côté :

Que, les nationalités sont en effet inhérentes à l'humanité ; mais, que même sous le règne de la force, les nationalités peuvent continuer d'exister, quoique complétement désarmées.

Cette opinion est tellement ridicule, qu'elle paraît ne pouvoir exister : que, chez les individus prétendant : que, la société marcherait fort bien : sans religion, sans loi, sans gouvernement. Il est vrai : que, ceux-ci sont les seuls affirmant : que, les nationalités continueraient d'exister, même étant désarmées. Mais, il ne faudrait point en inférer : que, ceux-ci sont actuellement en petit nombre. Toute la secte des économistes est de cet avis; et, cette secte, actuellement, contient à peu près : tout ce qu'il y a d'actif, dans la société.

Les deux opinions, que je viens d'indiquer sur les armées, sont les seules existant actuellement; et, elles sont aussi enracinées, au sein de la société actuelle, que peuvent l'être : la création, chez les anthropomorphistes; ou, l'existence de la seule matière, chez les panthéistes.

Aussi :

Vouloir, par le seul raisonnement, anéantir ces deux opinions; avant, qu'une anarchie générale ait rendu leur anéantissement nécessaire, sous peine de mort sociale; est une utopie, élevée : à la dernière puissance possible.

Concevez-vous maintenant : pourquoi, la science sociale, quoique rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun; doit être, pour l'actualité, complétement inutile? C'est, que pour bien voir, il faut une vue non cataractée; et, que pour raisonner juste, il faut un cerveau, non paralysé : par les préjugés.

— « Lorsqu'une doctrine d'ordre, de paix et d'union se présente, dit Bastiat, elle a beau avoir pour elle la clarté et la vérité, ELLE TROUVE LA PLACE PRISE. »

BOURGEOISISME.

La science sociale, rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun, établit :

Que, la féodalité nobiliaire; ou, la domination des propriétaires du sol, sur les propriétaires du capital et sur les non-propriétaires; est l'expression, quant à la matière : de la souveraineté de droit divin, base nécessaire du despotisme;

Et, que la féodalité financière ou bourgeoise ; ou, la domination des propriétaires de capitaux, sur les propriétaires du sol et sur les non-propriétaires, est l'expression, quant à la matière : de la souveraineté des majorités, base nécessaire de l'anarchie.

Cette science, établit en outre :

Que, le despotisme; ou, l'imposition d'une régle, d'un droit surrationnellement révélé ; ne peut, en présence de l'incompressibilité de l'examen, avoir qu'une durée éphémère ; éphéméréité constituant ou conduisant : à l'anarchie ;

Et, que l'anarchie, résultat inévitable de la souveraineté des majorités, souveraineté constituant négation de droit réel, de droit absolu; conduit, nécessairement : à un despotisme, devenu éphémère par essence; et, comme tel, anarchique ; ou, conduisant : à l'anarchie.

La société actuelle, au contraire ; et, sans qu'il y ait, à cet égard, l'ombre d'une exception, proclame :

Qu'il n'y a, de possible, que deux souverainetés : la première, de droit divin ; la seconde, du peuple ou des majorités.

Elle ajoute en outre :

Que, la souveraineté de droit divin, ou la féodalité nobiliaire, est devenue incompatible avec l'existence d'un ordre plus qu'éphémère; et que, par conséquent, l'existence d'un ordre durable appartient exclusivement : au BOURGEOISISME ; à la souveraineté des majorités (1).

Or, vouloir, par le seul raisonnement, anéantir une opinion, ou même deux opinions, en dehors desquelles, il n'existe. universellement, presque pas une seule exception ; et cela : avant qu'une anarchie générale ait rendu cet anéantissement nécessaire, sous peine de mort sociale; est une utopie, élevée : à la dernière puissance possible.

Concevez-vous, maintenant : pourquoi, la science sociale, quoique rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun ; doit être, pour l'actualité, complétement

(1) Voyez, quant à la réalité de cette prétention, notre opuscule intitulé : PROLÉTAIRES ET BOURGEOIS ; opuscule mis en tête de notre ÉCONOMIE POLITIQUE.

inutile? C'est, que pour bien voir, il faut une vue non cataractée ; et, que pour raisonner juste, il faut un cerveau, non paralysé : par les préjugés.

— « Lorsqu'une doctrine d'ordre, de paix et d'union se présente, dit Bastiat, elle a beau avoir pour elle la clarté et la vérité, ELLE TROUVE LA PLACE PRISE. »

CAPITAL ET INTÉRÊT.

La science sociale, rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun, établit :

1° Que, le capital est du travail accumulé dans de la matière; qu'il est le produit du travailleur sur le sol ou sur ce qui provient du sol; que, par conséquent, le sol est, *par essence*, distinct du capital;

2° Que, le capital ne produit point d'une manière proprement dite; pas plus, que le sol ne produit d'une manière proprement dite; mais, que le capital est un *outil* (*utilis*), et non une *nécessité;* que, le travailleur s'en aide pour produire; et que, par conséquent, le prêt du capital, le prêt de l'*outil*, est un *service* qui mérite rémunération, *intérêt;*

3° Que, pendant toute l'époque, où le travailleur doit être exploité, pour que l'ordre social soit possible; le capital : non-seulement doit rapporter à son maître, le maximum possible d'intérêt, au critérium des circonstances; mais encore, doit être *perpétuel, impersonnellement, hypothécairement placé;* pour, que le travailleur, soit toujours, personnellement et héréditairement, aussi exploité que possible. Mais, que dès que l'exploitation des travailleurs, devient incompatible avec l'existence de l'ordre; le capital : non-seulement ne doit plus rapporter, à son maître, que le plus petit intérêt possible, au critérium des circonstances; mais encore, ne plus être perpétuel, ne plus être impersonnellement, hypothécairement placé; mais, être exclusivement viager; être personnellement, non hypothécairement, non héréditairement placé. Ces deux modes de placer le capital, *les seuls possibles*, dont l'un se rapporte à l'exploitation, et l'autre à la non-exploitation du travailleur, sont

eux-mêmes essentiellement relatifs aux deux seules organisations possibles de la propriété foncière : l'aliénation du sol aux individus; ou, sa propriété, collectivement possédée ;

4° Que, le capital n'est jamais tyrannique par essence ; que, plus la société a de capital ; et, plus elle peut être heureuse. Mais, que la domination du capital, domination sous laquelle : l'intérêt est au maximum possible des circonstances ; et, le salaire au minimum possible aussi des circonstances ; domination inhérente à la période de souveraineté des majorités ; est essentiellement anarchique : en ce, qu'elle porte le paupérisme au maximum possible d'intensité ; et cela : en présence de l'incompressibilité de l'examen ;

5° Que, pour que le capital puisse ne plus être essentiellement anarchique ; pour, que le travail, au contraire, puisse dominer ; pour, que l'intérêt soit au minimum possible des circonstances, et le salaire au maximum possible aussi des circonstances ; pour, que la société puisse ne plus être essentiellement anarchique ; il faut : non-seulement, que le sol puisse entrer à la propriété collective ; mais encore : que, les capitaux, amassés par les générations passées, moins ce qui doit en rester, entre les mains des individus, pour que la consommation et la production se trouvent TOUJOURS *au maximum possible d'intensité ;* soient eux-mêmes entrés : A LA PROPRIÉTÉ COLLECTIVE ;

6° Que, pour que le capital puisse ne plus dominer ; pour, que le travail, au contraire, puisse dominer ; pour, que le sol et les capitaux, amassés par les générations passées, puissent entrer UTILEMENT à la propriété collective ; il faut NÉCESSAIREMENT : que, l'ignorance sociale, sur la réalité du droit ; ignorance inhérente aux époques de souveraineté de droit divin et la souveraineté des majorités : la première essentiellement relative à la domination du sol sur le capital et le travail ; la seconde essentiellement relative à la domination du capital sur le sol et le travail ; il faut, cela doit être répété mille fois : que, cette ignorance soit, *socialement :* anéantie ;

7° Enfin, que l'alliance : du capital, avec le travail ; ou, du travail, avec le capital ; est la plus absurde des utopies ; qu'il faut nécessairement, et dans tous les temps possibles : que, le

capital, c'est-à-dire : les propriétaires du sol quand ceux-ci dominent les propriétaires des capitaux et les non-propriétaires ; ou, les propriétaires du capital, quand ceux-ci dominent les propriétaires du sol et les non-propriétaires ; que le capital, dis-je, domine le travail ; ou, que le travail, c'est-à-dire l'intelligence, domine le capital, représentant exclusivement la matière.

La société actuelle, au contraire, sans, pour ainsi dire, qu'il y ait exception : soit, de la part des économistes ; soit, de la part des prétendus socialistes ; proclame :

1° Que, le sol aliéné, quoique primitivement non produit par le travail, est *devenu capital*, par le travail qui s'y trouve incorporé depuis son aliénation.

Dès lors, le sol, richesse incréée, reste confondu avec le capital, richesse créée par le travail ; l'aliénation définitive du sol se trouve consacrée ; le paupérisme reste indestructible en principe ; et, rien qu'une anarchie inextinguible, si ce n'est pas l'entrée du sol à la propriété collective, ne peut détruire le préjugé : à cet égard ;

2° Que, le capital, ainsi que le sol, PRODUISENT d'une manière *proprement dite*.

Ce sophisme a été facilement réfuté, par le raisonnement. Mais, presque tous ceux, qui l'ont réfuté, en ont conclu : que, la rente du sol devait être abolie ; et, que l'intérêt du capital devait l'être également ; sans réfléchir : que, le capital est un outil ; que le prêt d'un outil, qui ne produit point, mais qui aide à produire, est un service qui mérite rémunération ; que, le sol lui-même est un outil ; et, que le loyer, de cet outil, est la rémunération du service qu'il rend à celui qui est autorisé à s'en servir ; et, que cette rémunération appartient légitimement au propriétaire du sol : propriétaire individuel, tant que le sol doit rester aliéné ; propriétaire collectif, lorsque le sol, sous peine de mort sociale, ne peut plus appartenir aux individus. Ces sophismes, de l'abolition de la rente et de la gratuité du crédit, conduisant inévitablement à l'anarchie, ont contribué à maintenir le public dans l'opinion : que, le sol et le capital PRODUISENT *d'une manière proprement dite*. Cette opinion est même : tellement enracinée, chez ceux qui la conservent ; et, tellement anarchique, chez ceux qui l'ont aban-

donnée; que, la seule anarchie, résultat nécessaire de cette même opinion, en ce qu'elle rend le paupérisme indestructible en présence de l'examen, peut : anéantir cette même opinion, chez ceux qui la conservent; et, rectifier le jugement, chez ceux qui l'ont abandonnée;

3° En opposition, avec ce que la science sociale établit sur le troisième point relatif au capital; la société actuelle se divise : en deux opinions capitales. Selon les uns, l'exploitation des majorités par les minorités; ou, pour éviter le terme d'exploitation, la division des individus, en riches et en pauvres; est inhérente à l'humanité. Et, cette opinion est essentiellement anarchique, en présence de l'incompressibilité de l'examen. Selon les autres, l'exploitation des majorités par les minorités; ou, la division des individus, en pauvres et en riches; n'a jamais été *nécessaire* : à l'existence de l'humanité. Et, cette opinion est également anarchique, en présence de l'incompressibilité de l'examen. Elle présuppose : que, la société, depuis son origine, a pu exister hors du droit; et, par conséquent, que le droit n'est point nécessaire : à l'existence sociale.

Ces deux opinions nient encore : que, l'intérêt du capital doive toujours être au maximum possible des circonstances; et, le salaire, au minimum possible aussi des circonstances; pour toute une période sociale, qui a commencé à l'origine de l'humanité; et, qui dure encore. Cette idèntité de négation, chez des antagonistes, prouve : que, ni les uns, ni les autres, ne connaissent nullement : la cause, qui porte nécessairement : l'intérêt du capital au maximum possible des circonstances; et, le salaire, au minimum possible aussi des circonstances; pendant toute une période humanitaire; et, cette identité de négation est également anarchique, en ce qu'elle prouve aussi : que, ces deux opinions ignorent : comment il est possible, pour une autre période humanitaire, que l'intérêt du capital soit, nécessairement : au minimum possible des circonstances; et, le salaire, au maximum possible aussi des circonstances; connaissance devenue, en présence de l'incompressibilité de l'examen, nécessaire à l'extinction d'une anarchie : progressivement croissante.

Il en est de même, pour la perpétuité de l'intérêt. Tous sa-

vent : qu'un décime, mis à intérêt à la naissance du Christ, engloutirait les richesses de plusieurs milliers de globes comme le nôtre, quand même : tous seraient parvenus, à leur maximum de production. Ils savent : que la perpétuité de l'intérêt constitue, inévitablement, l'esclavage des masses. Mais, l'impossibilité très-rationnelle, sous l'organisation de propriété qu'ils croient seule possible, de changer en viager la perpétuité de l'intérêt, les rend protecteurs de la perpétuité ; au point : que, l'excès de mal social, causé par l'anarchie inhérente à cette perpétuité, en présence de l'examen ; pourra seul les faire sortir : des ténèbres, dans lesquels ils sont plongés.

4° Toujours en opposition, avec ce que la science sociale établit sur le quatrième point, relatif au capital ; la société actuelle se divise, également, en deux opinions capitales. Selon les uns : il est tyrannique par essence. Dès lors, et selon la logique, il faudrait en conclure : que, le capital doit être anéanti ; ou, qu'il faut se résoudre : à voir la tyrannie augmenter, à proportion que le capital augmente : ce qui est absurde. Selon les autres, le capital, abstraction faite de ce qui peut le rendre utile ou nuisible aux masses ; le capital, dis-je, est le Messie des nations ; et, c'est uniquement de son augmentation : que, la société doit attendre le bonheur (1). C'est, d'autant plus absurde ; que, ces Messieurs reconnaissent : que, le paupérisme augmente comme la richesse. Ces deux opinions, en présence de l'incompressibilité de l'examen, sont également anarchiques ; en ce qu'elles placent la société : entre deux théories absurdes.

Si, maintenant, vous parlez : de domination du sol, comme inhérente à la souveraineté de droit divin ; ou, de domination du capital, comme inhérente à la souveraineté des majorités ; ici, encore, vous trouvez la société partagée en deux grandes opinions, qui l'absorbent tout entière. Chacune d'elles proclame ; et, avec juste raison : que, la souveraineté qui lui est opposée, est devenue absolument incapable, de maintenir l'ordre, vie sociale, pendant une durée plus qu'éphémère.

(1) « Le prolétariat ne peut s'affranchir que d'une seule manière, par « l'accroissement du capital national.

BASTIAT, *Propriété et spoliation*, p. 63.

Mais, ces deux opinions se réunissent pour proclamer : qu'elles sont les seules souverainetés possibles. Ces deux opinions, anarchiques par essence, sont tellement enracinées : que, l'excès de mal social, causé par l'anarchie qu'elles rendent inévitable, peut seul : les anéantir.

5° Parler sérieusement : non-seulement de faire entrer le sol à la propriété collective; mais encore, d'y faire entrer la totalité des capitaux amassés par les générations passées, moins ce qui doit rester entre les mains des individualités domestiques, pour que la consommation et la production soient au maximum possible des circonstances; est tellement en opposition, avec toutes les opinions existant actuellement au sein de la société; qu'il est plus évident que le soleil en plein midi : que, jamais, au grand jamais, cette entrée n'aura lieu : que, si elle est absolument nécessaire à l'existence sociale; et, il est également évident : que, cette nécessité ne sera jamais reconnue; avant, que l'excès de mal social, renouvelé peut-être vingt fois, et porté au maximum possible, ait forcé; à cet égard, les aveugles à ouvrir les yeux.

6° Quant, à vouloir faire accepter par la société : qu'elle est ignorante, comme une carpe, sur la réalité du droit; que, cette ignorance dure depuis l'origine de l'humanité; et, qu'elle doit durer : jusqu'à ce que l'humanité connaisse, PARFAITEMENT, *la nature des êtres;* c'est, infiniment plus difficile; que, de lui faire accepter : que, quelque chose peut venir de rien; que, trois ou plusieurs ne font qu'un; ou, qu'un est la même chose que plusieurs; que, le bonheur de l'humanité consiste essentiellement : dans le développement intégral des passions, sans subordination à la raison; ou, dans un pape, ayant sous sa griffe, tant au spirituel qu'au temporel, la totalité des individus réunis en troupeau; ou, dans l'absence de droit, de religion, de gouvernement; ou, dans tout ce que vous pourrez imaginer de plus absurde, fût-ce même : une mer de limonade.

Si, maintenant, vous croyez : que, moins de vingt anarchies; chacune, ayant porté le mal social, au maximum d'intensité possible; soient suffisantes, pour faire accepter la science sociale, quoique rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun; je vous en fais mon compliment.

7° Quant, à l'alliance fraternelle entre le capital, et le travail; la société actuelle, c'est-à-dire les économistes et les prétendus socialistes, la considère, relativement à tous les maux possibles de la société, comme en étant : la pierre philosophale; ou, la panacée universelle. En vain, prétend-on lui faire observer, avec l'expérience de tous les siècles : qu'il en est, de cette alliance, comme de celle par l'arc-en-ciel; qu'il n'en est jamais résulté; et, qu'il n'en peut résulter : que, le partage du lion : tout d'un côté et rien de l'autre. Elle n'en persiste pas moins dans son obstination; et, cela même est inévitable : au sein de la foi sociale dans laquelle elle se trouve plongée. Elle s'imagine : que, l'organisation actuelle de la propriété foncière, est la seule possible. Or, au sein de cette organisation, vouloir qu'une alliance, entre le capital et le travail, soit autre qu'une alliance par l'arc-en-ciel; est une folie : au dernier degré possible.

Il n'y a donc qu'une anarchie, élevée à une puissance, dont la seule expérience peut déterminer l'exposant; qui puisse, à cet égard, guérir la société.

Concevez-vous, maintenant; pourquoi la science sociale, quoique rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun; doit être, pour l'actualité, complétement inutile? C'est, que pour bien voir, il faut une vue non cataractée; et, que pour raisonner juste, il faut un cerveau, non paralysé : par les préjugés.

— « Lorsqu'une doctrine d'ordre, de paix et d'union se présente, dit Bastiat, elle a beau avoir pour elle la clarté et la vérité, ELLE TROUVE LA PLACE PRISE. »

CHARITÉ SOCIALE, ET BIENFAISANCE PUBLIQUE.

La science sociale, rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun, établit :

Qu'en présence de l'incompressibilité de l'examen, ce qui jusqu'à présent a été compris sous les noms de charité sociale, de bienfaisance publique, comme par exemple : l'éducation et l'instruction donnée à tous avec un égal soin pour la jeunesse;

les jouissances rationnelles, aussi complètes que possible, pour les vieillards et les infirmes; etc., etc.; doit, désormais, être placé sous le titre de *devoir social;* sous peine : d'anéantissement d'ordre; ou, de mort humanitaire; et cela : non-seulement, sans faire tort à personne; mais encore, en faisant, le bonheur de tous.

La société actuelle, sans l'ombre d'une exception, sauf des propositions utopiques, prétend au contraire :

Que, la société ne peut rien donner, à un individu, qu'elle ne l'ait pris à un autre; et, cela est tellement vrai, pour l'organisation sociale, que la société actuelle croit seule possible : que, J. B. Say, le prince de l'économisme, proclame : que les *épargnes des riches se font aux dépens des pauvres.*

Dès lors, vouloir, par le seul raisonnement, que la société actuelle, change d'opinion à cet égard; avant, que une, cent, mille anarchies l'y aient forcée, sous peine de mort humanitaire; est une utopie, élevée : à la dernière puissance possible.

Concevez-vous, maintenant : pourquoi, la science sociale, quoique rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun; doit être, pour l'actualité, complétement inutile? C'est, que pour bien voir, il faut une vue non cataractée; et, que pour raisonner juste, il faut un cerveau, non paralysé : par les préjugés.

— « Lorsqu'une doctrine d'ordre, de paix et d'union se présente, dit Bastiat, elle a beau avoir pour elle la clarté et la vérité, ELLE TROUVE LA PLACE PRISE. »

CHERTÉ. — BON MARCHÉ.

La science sociale, rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun, établit :

Que, les expressions *cherté* et *bon marché* n'ont absolument aucun sens déterminé, même seulement relatif aux objets auxquels on les applique; ces expressions étant *génériques;* et, ayant chacune des valeurs : complétement opposées.

— « Toute valeur, dit Bastiat, se compose de deux éléments : la rémunération du travail et la rémunération du capital. »

— Il y a plus : la science sociale établit : que, les rémunérations de ces éléments sont antagonistes ; que, lorsque l'une est au maximum possible des circonstances; l'autre, est au minimum possible des circonstances ; et *vice versa*. Ainsi : quand une chose est chère, au point de vue du travail, elle est à bon marché, au point de vue du capital ; et, réciproquement.

L'époque, de l'exploitation du travail, est donc celle : où, les objets sont au meilleur marché, au point de vue du travail. Et, ce meilleur marché existe toujours, nécessairement ; aussi longtemps : que, le sol reste aliéné.

La société actuelle, sans presque l'ombre d'une exception, prétend : que, la seule organisation possible de la propriété, compatible avec l'ordre ; est celle relative, à l'aliénation du sol. Elle prétend, en outre : que, la meilleure organisation sociale possible, est celle, qui met les objets au meilleur marché possible ; et, ce meilleur marché est, nécessairement, celui relatif au travail. C'est, vouloir porter l'exploitation des masses, ou le paupérisme, au maximum possible des circonstances ; ce qui, en présence de l'examen, est aussi anarchique que : possible.

Il n'en est pas moins vrai : que, prétendre, par le seul raisonnement, faire comprendre : que, le sol doit entrer à la propriété collective, pour que l'intérêt du capital soit au minimum possible des circonstances ; et le salaire au maximum possible aussi des circonstances ; et cela, avant qu'une anarchie générale ait forcé d'accepter cette vérité, sous peine de mort sociale ; est une utopie, élevée : à la dernière puissance possible.

Concevez-vous, maintenant : pourquoi, la science sociale, quoique rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun ; doit être, pour l'actualité, complétement inutile? c'est, que pour bien voir, il faut une vue non cataractée ; et que, pour raisonner juste, il faut un cerveau, non paralysé : par les préjugés.

— « Lorsqu'une doctrine d'ordre, de paix et d'union se présente, dit Bastiat, elle a beau avoir pour elle la clarté et la vérite, ELLE TROUVE LA PLACE PRISE. »

CONCURRENCE.

La science sociale, rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun, établit :

Que, l'expression concurrence est générique ; que, le genre *concurrence* renferme deux espèces essentiellement opposées : l'une, au critérium de la force ; l'autre, au critérium de la raison ; qu'aussi longtemps, que le critérium de la raison n'existe point, d'une manière rationnellement incontestable vis-à-vis de tous et de chacun ; la concurrence, au critérium de la force, est seule possible ; qu'aussi longtemps, que ce critérium est seul possible ; les faibles sont exploités par les forts, au moyen de l'aliénation du sol à un seul ou à plusieurs individus ; qu'alors, la concurrence existe : entre les faibles, pour avoir l'avantage de se faire exploiter par les forts, afin de ne point mourir ; et, entre les forts, pour avoir le plus grand nombre possible de faibles à exploiter, afin de devenir : de plus en plus riche.

La société actuelle, sans l'ombre d'une exception, même entre les opinions antagonistes, prétend : que, l'organisation actuelle de la propriété est la seule possible ; que, par conséquent, la concurrence actuelle est la seule possible ; et, que porter atteinte, à la concurrence actuelle ; c'est, porter atteinte, à la liberté. Et, ils disent vrai : ce serait, porter atteinte à la liberté, des forts sur les faibles.

Je ne parle point, de ceux : qui veulent abolir la concurrence. S'il fallait réfuter toutes les folies, qui sortent de Charenton, ce serait : à n'en jamais finir.

La société actuelle va même jusqu'à prétendre : que, le critérium de la raison est inaccessible à l'humanité ; ce qui est proclamer, implicitement : que, le critérium de la force est seul possible. Et, c'est passablement dangereux, en présence : de l'incompressibilité de l'examen.

Il est évident : qu'en présence, d'un pareil état de choses : vouloir, par le seul raisonnement, faire accepter à la société actuelle, qu'elle est dans l'erreur, avant que l'anarchie ne l'ait forcée à jeter les yeux sur la vérité ; est une utopie, élevée : à la dernière puissance possible.

Concevez-vous, maintenant : pourquoi, la science sociale,

quoique rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun; doit être, pour l'actualité, complétement inutile? C'est, que pour bien voir, il faut une vue non cataractée; et, que pour raisonner juste, il faut un cerveau, non paralysé par les préjugés.

— « Lorsqu'une doctrine d'ordre, de paix et d'union se présente, dit Bastiat, elle a beau avoir pour elle la clarté et la vérité, ELLE TROUVE LA PLACE PRISE. »

CONSOMMATION ET PRODUCTION (1).

La science sociale, rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun, établit :

Que, la consommation régit la production; que, plus la consommation est considérable, plus la production est considérable; que, plus la rémunération du travail ou le salaire est élevé, et plus l'intérêt du capital est abaissé, plus la consommation des produits est considérable, et par conséquent la production; que, dès lors, sous la société rationnelle : où, le sol est entré à la propriété collective, ainsi que la presque totalité des capitaux amassés par les générations passées; où le salaire est au maximum possible des circonstances, et l'intérêt du capital au minimum aussi possible des circonstances; la consommation, et par suite la production, sont au maximum possible : des circonstances.

La science sociale prouve en outre : que, sous la société actuelle, la consommation et par conséquent la production, sont au minimum possible des circonstances : parce que, le sol étant aliéné, ainsi que la totalité des capitaux acquis par les générations passées; le salaire s'y trouve au minimum possible des circonstances; et, l'intérêt du capital, au maximum possible : aussi, des circonstances.

La société actuelle, au contraire, tous les économistes en tête, prétend :

Que, la production régit la consommation; c'est-à-dire : que, plus les riches produisent, plus les pauvres consomment : quoique les riches ne donnent rien pour rien; et, que les pauvres

(1) Nous ne produisons pas trop, mais nous consommons trop peu.
LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE.

ayent de moins en moins pour acheter. A la vérité, les économistes disent : que, plus on produit; plus, les produits sont à bon marché. Ils devraient remarquer, néanmoins : que, le bon marché, sous le règne des économistes, s'obtient par l'abaissement du salaire; et, qu'alors : plus, les produits sont à bon marché; plus, les travailleurs sont misérables; et hors d'état de consommer.

Quand, la folie sociale est portée à ce point; il est évident : que, vouloir, par le seul raisonnement, convaincre une société, évidemment incapable de raisonner; et, cela : avant, qu'une anarchie universelle ne l'ait saignée à blanc; est une utopie, élevée : à la dernière puissance possible.

Concevez-vous, maintenant : pourquoi, la science sociale, quoique rendue rationnellement incontestable vis-à-vis de tous et de chacun; doit être, pour l'actualité, complétement inutile? C'est, que pour bien voir, il faut une vue non cataractée; et, que pour raisonner juste, il faut un cerveau non paralysé : par le préjugé.

— « Lorsqu'une doctrine d'ordre, de paix et d'union se présente, dit Bastiat, elle a beau avoir pour elle la clarté et la vérité, ELLE TROUVE LA PLACE PRISE. »

CONSTITUTION ET RÉVÉLATION.

La science sociale, rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun, établit :

Que, pendant l'époque d'ignorance sociale sur la réalité du droit, ignorance qui existe encore : des révélations surrationnelles; et, des constitutions arbitraires; pouvaient seules déterminer le droit; par conséquent, servir de bases à l'existence de l'ordre, vie sociale. Mais, qu'en présence de l'incompressibilité de l'examen : toute révélation constituait un despotisme, conduisant, alors, nécessairement à l'anarchie; et, que toute constitution constituait une anarchie, alors, et aussi nécessairement, conduisant à un despotisme, amenant une nouvelle anarchie. La science sociale établit en outre : que, ces oscillations du despotisme à l'anarchie; et, de l'anarchie au despotisme; se

succéderaient, par des intervalles de plus en plus rapprochés, pour arriver à l'immobilité de la mort sociale; si, la société ne venait à reconnaître : que, la réalité du droit doit, désormais, être démontrée scientifiquement; et, qne tout droit hypothétique : soit basé sur une force masquée de sophisme; soit basé sur la force brutale démasquée; doit être rejeté, sous peine : de mort humanitaire.

La société actuelle, au contraire; sans qu'il y ait, à cet égard, l'ombre d'une exception; prétend :

Qu'il est impossible, à l'humanité, de démontrer, scientifiquement, la réalité du droit et de son éternelle sanction.

C'est proclamer, implicitement, n'ayant pas le courage de le proclamer explicitement : que, la force brutale, dès que l'examen est devenu incompressible, se trouve être : la seule base possible du droit.

Il est évident : que, vouloir, par le seul raisonnement, convaincre une société qui nie la puissance du raisonnement; et cela : avant, que l'anarchie l'ait forcée à reconnaître : que, c'est sa seule raison; et, non la raison qui se trouve impuissante; est une utopie, élevée : à la dernière puissance possible.

Concevez-vous, maintenant : pourquoi, la science sociale, quoique rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun, doit être, pour l'actualité, complétement inutile? C'est, que pour bien voir, il faut une vue non cataractée; et, que pour raisonner juste, il faut un cerveau, non paralysé : par les préjugés.

— « Lorsqu'une doctrine d'ordre, de paix et d'union se présente, dit Bastiat, elle a beau avoir pour elle la clarté et la vérité, ELLE TROUVE LA PLACE PRISE. »

CRÉDIT.

La science sociale, rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun, établit :

Que, le mot crédit signifie : CONFIANCE;

Que, le crédit est particulier ou public; c'est-à-dire : domestique; ou social;

Que, le crédit, soit domestique, soit social, est différent, selon qu'il est relatif : à la société basée sur une hypothèse ; et, celle-ci : sur la force ; ou, à la société basée sur la vérité ; et, celle-ci : sur la raison incontestablement démontrée ;

Que, le crédit est encore différent, pour toutes les espèces, selon qu'il est relatif : à la période d'ignorance sociale et de possibilité de comprimer l'examen ; à la période d'ignorance sociale et d'incompressibilité de l'examen ; à la période de connaissance ou de règne de la vérité ;

Que, l'expression *organisation du crédit*, dans le sens d'organisation *arbitraire* ou indépendante de l'espèce de société et de période humanitaire, est une expression complétement vide de sens rationnel ; que, le crédit se trouve toujours *nécessairement* organisé : selon, l'espèce de société ; et, selon la période, sous laquelle cette espèce de société existe ;

Que, le crédit particulier ou domestique, pour l'époque d'ignorance ou d'hypothèse et de possibilité de comprimer l'examen, est presque exclusivement relatif aux forts ; les faibles étant : ou, esclaves domestiques, et dénués de toute propriété ; ou, prolétaires prétendus libres, presque dénués de propriété ;

Que, le crédit particulier, alors exclusivement relatif aux forts, est, légalement, basé sur l'hypothèque ; que, l'intérêt en est perpétuel, et toujours au maximum possible des circonstances : cette perpétuité et ce maximum se trouvant appartenir, essentiellement, à la domination : par la force ;

Qu'à mesure que la compressibilité de l'examen diminue et que l'ignorance sur la réalité du droit persiste : l'esclavage domestique diminue ; et, l'esclavage politique augmente ; qu'alors, le crédit particulier devient : de moins en moins personnel ; de plus en plus impersonnel ou exclusivement relatif à l'hypothèque ; et, que l'intérêt devient de plus en plus, généralement perpétuel : et, toujours au maximum possible des circonstances ;

Que, cet état du crédit particulier : se porte à son maximum pendant l'époque d'incompressibilité de l'examen ; et, dure ainsi : jusqu'à l'anéantissement de l'ignorance sociale ;

Que, sous l'époque de connaissance ou de règne de la vérité,

le crédit particulier est : exclusivement personnel ; relatif à la probité ; et, toujours au maximum possible des circonstances : ces conditions se trouvant appartenir, essentiellement aussi, à la domination par la raison ;

Que, le crédit public ou social, pour l'époque de compressibilité de l'examen, est complétement inutile : l'exploitation, des faibles par les forts, se faisant alors domestiquement ; et, le crédit public n'étant nécessaire : que, lorsque l'exploitation domestique devient difficile ou impossible, par la diminution ou l'anéantissement de l'esclavage domestique, toujours relatif aux difficultés de comprimer l'examen. Alors, il y a nécessité d'exploiter les faibles, socialement ; et, l'impôt devient la caisse d'une exploitation : pesant socialement sur les faibles ; et dont les produits se répartissent, entre les forts, proportionnellement à la force. C'est, lorsque les produits de l'exploitation du travail des générations passées et des générations existantes ne suffisent plus au maintien de l'ordre, par la force ; que, le crédit public ou social vient suppléer, à cette insuffisance, en aliénant le travail : des générations futures ;

Que, cet état du crédit public, avec les oscillations relatives : au plus ou moins de confiance, dans le maintien du despotisme ; ou, au plus ou moins de crainte de l'anarchie, pouvant seule alors remplacer le despotisme ; dure : jusqu'à ce que les maux, causés par ces oscillations du despotisme à l'anarchie et de l'anarchie au despotisme ; oscillations, dont les intervalles se rapprochent de plus en plus, et dont les résultats sont de plus en plus dévastateurs ; viennent à se porter à un excès suffisant : pour que les chefs de la société, par l'intelligence et la richesse, puissent reconnaître : que, le règne de l'hypothèse, le règne de la force, le règne de l'exploitation des faibles par les forts ; doit être remplacé : par le règne de la vérité, le règne de la raison incontestablement démontrée, vis-à-vis de tous et de chacun ; règne : sous lequel, tous sont également forts vis-à-vis de la raison ; sous lequel, personne, absolument personne, ne peut plus être : socialement exploité.

Alors, ce ne sont plus les individus forts, qui font crédit à la société des forts, sans autre garantie : que, la vaine assurance, donnée par elle : de maintenir le despotisme ; et, de préserver

de l'anarchie; c'est, alors, la société de tous qui fait crédit : non, aux individus faibles, socialement, il n'y en a plus; mais, aux faibles, individuellement, aux malheureux non-aliénés; et cela, sous l'incontestable garantie : relativement à ces individus, de leur seule probité; et, relativement à tous, de rendre ce crédit utile : non-seulement à ces mêmes individus; mais, aussi, à la société.

Alors, le crédit public, le crédit social, est à son maximum possible d'intensité : parce que la confiance, dans l'impossibilité des révolutions, est absolue. Alors, le papier social, le signe représentatif de la marchandise sociale, le signe de la monnaie, vaut plus que la réalité : par la certitude de pouvoir toujours et instantanément, échanger ce signe, contre la réalité. Alors, la stabilité sociale n'est point basée sur un crédit arbitraire, ainsi que le veulent les utopistes; mais, le crédit réel se trouve basé : sur la confiance absolue, dans la stabilité sociale.

La société actuelle, au contraire, et toujours sans presque l'ombre d'une exception, proclame :

Qu'il n'y a qu'une société possible, celle qui existe depuis l'origine sociale; que, par conséquent, il n'y a qu'une espèce de crédit, tant particulier que public ou social;

Que, le crédit peut être organisé arbitrairement; et, que la société actuelle peut organiser le crédit, de manière : à rendre cette société, parfaitement stable;

Que, le crédit particulier ne peut être que relatif à l'hypothèque; c'est-à-dire aux forts, et proportionnellement à la force; ce qui rend le faible, l'esclave du crédit; c'est-à-dire : du fort;

Que, l'intérêt du crédit doit être perpétuel; ce qui rendrait l'héritier du propriétaire, ayant placé un décime à la naissance du Christ, le propriétaire de plusieurs milliers de globes comme le nôtre; c'est-à-dire du globe, si même il était des milliers de fois : plus grand qu'il ne l'est;

Que, le paupérisme s'accroît sur une ligne parallèle à l'accroissement de la richesse ou du capital; et, que l'intérêt baisse, à mesure que le capital s'accroît; ce qui indique : que, plus l'intérêt du capital est bas, plus le faible est esclave. Cela pourrait se traduire par : l'intérêt, sous le règne actuel, est toujours au maximum possible des circonstances. Mais, la société ac-

tuelle, n'aime pas les traductions, quand elles sont claires :

Que, la possibilité du crédit, exclusivement personnel, est un conte ; bon, à insérer : dans les *Mille et une Nuits ;*

Que, le crédit public ou social, propre à dévorer le travail des générations futures, est une invention supérieure, en utilité sociale, à toutes les inventions possibles : passées, présentes et futures ;

Que, plus un État est endetté, plus il est riche;

Enfin, que sous le crédit actuel, il est possible de rendre le papier public, signe de la monnaie, supérieur à la monnaie elle-même.

Il est évident : que, vouloir, par le seul raisonnement, et avant que l'anarchie lui ait extirpé les cataractes, convaincre une société qu'elle est dans l'erreur : lorsqu'elle affirme unanimement : que, le paupérisme croît comme la richesse ; et, que le moyen d'éviter l'anarchie, ayant sa source dans le paupérisme, est, de dévorer à l'avance, et par le crédit, les produits du travail des générations futures ; est une utopie, élevée : à la dernière puissance possible.

Concevez-vous, maintenant : pourquoi, la science sociale, quoique rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun, doit être, pour l'actualité, complétement inutile? C'est, que pour bien voir, il faut une vue non cataractée ; et, que pour raisonner juste, il faut un cerveau, non paralysé : par les préjugés.

— « Lorsqu'une doctrine d'ordre, de paix et d'union se présente, dit Bastiat, elle a beau avoir pour elle la clarté et la vérité, ELLE TROUVE LA PLACE PRISE. »

DÉVOUEMENT ET SACRIFICE.

La science sociale, rendue rationnellement incontestable vis-à-vis de tous et de chacun, établit :

Que, pour toute époque humanitaire, la raison, que l'on croit ou que l'on sait bonne, est le seul mobile des actions ; quand, la raison n'est point paralysée : par les passions.

Que, pendant l'époque : d'ignorance sociale sur la réalité du droit; et, de possibilité de comprimer l'examen; la société établit une foi, une croyance commune, qu'elle fait accepter, comme bonne raison, comme droit : d'abord, au moyen de l'éducation et de l'instruction dont elle s'empare; et en outre, sous peine de mort, pour ceux qui tenteraient d'ébranler la foi commune. Alors, chaque raison individuelle se trouve conforme à la raison commune. Alors, chacun a une raison, qu'il croit bonne, pour se dévouer, pour se sacrifier, pour sacrifier ses intérêts dans cette vie, pour éviter les peines, pour mériter les récompenses, relatives à la sanction religieuse.

Que, pendant la même époque, mais d'impossibilité de comprimer socialement l'examen, toute foi commune, toute raison commune, tout droit commun, et toute sanction religieuse commune s'évanouissent : vis-à-vis, de chaque raison individuelle! Qu'alors, une prétendue science prétend démontrer : que, toute sanction religieuse est illusoire; qu'il n'y a point en nous d'individualité immatérielle; par conséquent point de punition ni de récompense hors la présente vie; par conséquent, encore: point de dévouement, point de sacrifice d'intérêts matériels, point de dévouement vis-à-vis de la raison, seul mobile, néanmoins, des actions individuelles; que, par conséquent encore : la probité doit être considérée, comme la caractéristique de l'imbécillité; et, le crime heureux, comme l'expression : de la plus haute sagesse.

La science sociale proclame en outre :

Qu'une pareille société est toujours au bord d'une anarchie imminente; que rien, avant la connaissance de la réalité du droit, ne peut l'empêcher d'y tomber : si, ce n'est un despotisme, assez fort, pour l'arrêter un instant; qu'alors, tout despotisme ne peut être qu'éphémère et se trouve bientôt englouti dans les horreurs de l'anarchie; que, l'anarchie permanente serait la mort de la société; si, un despotisme plus atroce que celui qui a précédé, ne venait la sauver : pour, retomber ensuite dans une anarchie, plus terrible encore, que celle dont le dernier despotisme l'a sauvée; et, ainsi de suite, par des oscillations de plus en plus rapprochées : jusqu'à ce que l'humanité vienne à périr; ou, à reconnaître : qu'elle n'est qu'une sotte.

La société actuelle, au contraire, prétend :

Que, raison commune, droit commun, science commune, autre que celle enseignant le matérialisme, ne sont pas nécessaires à l'existence de l'ordre, vie sociale; qu'il n'est nullement nécessaire : que, le sacrifice, le dévouement, à des devoirs que chacun se forge à sa guise, soient justifiés par la raison, pour être pratiqués; que, la douleur, la misère, le mépris pour soi et pour les siens, ont tant de charmes pour les individus; que, prétendre : que, la raison et la religion doivent être la base du sacrifice; est une idée complétement rococotte; M. Guizot ayant formellement énoncé : que, *la morale est indépendante des idées religieuses.*

Il est évident : que, vouloir, par le seul raisonnement, convaincre une pareille société qu'elle est dans l'erreur; et, cela : avant, qu'une anarchie universelle et plusieurs fois répétée, l'y ait forcé sous peine de mort humanitaire; est une utopie, élevée : à la dernière puissance possible.

Concevez-vous maintenant : pourquoi, la science sociale, quoique rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun, doit être, pour l'actualité, complétement inutile? C'est, que pour bien voir, il faut une vue non cataractée; et, que pour raisonner juste, il faut un cerveau, non paralysé : par les préjugés.

— « Lorsqu'une doctrine d'ordre, de paix et d'union se présente, dit Bastiat, elle a beau avoir pour elle la clarté et la vérité, ELLE TROUVE LA PLACE PRISE. »

ÉDUCATION.

La science sociale, rendue rationnellement incontestable vis-à-vis de tous et de chacun, établit :

1° Que, la valeur du mot éducation, doit être parfaitement déterminée; sous peine, quand il s'agit d'éducation : de parler sans rien dire.

Que, l'éducation est physique et morale;

Que, l'éducation physique appartient à la médecine; tou-

jours, sous la direction de la souveraineté de la science, rendue rationnellement incontestable;

Que, l'éducation morale est : ce, qu'on inculque à la jeunesse, relativement à la règle des actions;

Que, l'éducation doit être basée sur l'instruction; pour que: lorsque, la jeunesse passe à l'âge viril; l'instruction ait justifié, d'une manière rationnellement incontestable, ce qui aura été inculqué : par l'éducation.

Que, néanmoins, l'éducation doit toujours être : une FOI : inculquée sans preuve; et, basée sur la seule autorité de la société : jusqu'à ce que l'instruction vienne, à la justifier.

2° Que l'éducation doit être commune, donnée à tous avec le même soin, aux frais de l'État, par l'État, et comprendre : non-seulement la nourriture, le logement, le vêtement, etc.; mais : tout, absolument tout : sans, que les parents aient à s'en occuper, en quoi que ce soit (1).

Il est évident : que, tant que l'ignorance sociale n'est point anéantie, d'une manière rationnellement incontestable; tant, que la science, relativement à l'éducation morale, n'est point INFAILLIBLE; et que, cependant, l'examen est devenu socialement incompressible; la liberté d'éducation, la liberté d'enseignement, existe NÉCESSAIREMENT; puisque, le despotisme ne peut plus s'en emparer; et, que la science INFAILLIBLE ne le peut encore. Mais, dès que la science INFAILLIBLE existe; relativement à la morale, dont l'ordre social, relève essentiellement; vouloir, alors, abandonner l'éducation aux opinions, serait une folie : à nulle autre comparable.

L'homme, l'économiste, le plus ennemi de l'État qui ait existé; Bastiat, dit :

— « S'il y a dans le monde un homme ou une secte infaillible (2), re-

(1) Les parents seront-ils obligés de livrer leurs enfants à l'État?

— L'obligation est : relative à la force; et, relative à la raison. L'État n'obligera point, par la force, les individus à lui livrer leurs enfants; mais, avant la seconde génération, la raison obligera les individus à livrer leurs enfants à l'État; sous peine : de folie; ou, de remords.

(2) L'infaillibilité est absurde, chez un homme ou chez une secte; mais, la science réelle est toujours infaillible. Est-ce, que la science, des mathématiques pures, n'est pas : infaillible?

mettons-lui, non-seulement l'éducation, mais tous les pouvoirs, et *que ça finisse*. »

(*Baccalauréat et socialisme*, p. 73.)

— Le *que ça finisse* est délicieux. En effet, il est temps que ça finisse. Ailleurs, il dit encore :

— « Ou l'État est infaillible, et alors nous ne saurions mieux faire que de lui soumettre le domaine entier des intelligences; ou il ne l'est pas, et en ce cas, il n'est pas plus naturel de lui livrer l'éducation que la presse.»

(*Propriété et loi*, p. 61.)

— Bastiat a raison : l'éducation, ne peut appartenir à l'État : que, lorsque l'État est le représentant de la science souveraine, rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun.

La société actuelle, au contraire; loin, d'attacher une valeur parfaitement déterminée au mot éducation ; est tellement dans le vague, sur la valeur de cette expression : qu'elle ignore même : en quoi, l'éducation peut différer de l'instruction. Malgré cela, la société actuelle n'hésite point à proclamer :

1° Que, l'éducation physique des enfants appartient aux parents; sauf responsabilité devant la cour d'assises, s'ils les empoisonnent; mais, qu'ils ne sont nullement responsables de les laisser mourir de faim, s'ils n'ont pas de pain pour eux-mêmes. Dans ce cas, la société elle-même, s'en lave les mains : se trouvant abritée sous l'égide de la liberté, de l'égalité et de la fraternité, régnant actuellement.

Que, l'éducation morale appartient également aux parents; ce qui est bien naturel : la société elle-même n'ayant de morale à inculquer : que, celle indiquée, par M. Guizot, sous la formule *enrichissez-vous;* a la seule condition, néanmoins, d'échapper aux cours d'assises. Alors, le fils d'un brigand de profession, donne à son fils une éducation de brigand; il lui enseigne tous les moyens de fausser les balances de la justice; et, si malgré la bonne éducation de son père, il est assez sot pour se faire pincer par les procureurs impériaux; la loi, en vertu de l'égalité devant la loi, l'envoie au bagne, quoiqu'il soit innocent comme l'enfant qui vient de naître; à moins,

qu'il ne soit coupable : d'avoir obéi à la morale, qui lui a été inculquée par l'éducation.

Et, cependant, la société actuelle ne veut pas que l'éducation soit basée sur l'instruction commune; puisqu'elle même n'en a aucune. Alors, elle livre nécessairement : l'éducation, à l'instruction des parents. Il est vrai : que, cela ne l'empêche pas d'envoyer au bagne, les enfants qui ont obéi à leurs parents. C'est : juste; elle est la plus forte; et, les faibles n'ont jamais raison : devant la force.

Cet état social, du reste, est inhérent à la société actuelle. Cette société proclame la liberté de conscience. Alors, il est libre à chacun d'être matérialiste; et, toujours en conséquence de la liberté de l'ignorance, il est libre à chacun d'inculquer, à ses enfants, les principes qui dérivent du matérialisme : que, l'honnête homme est un sot; et, que le fripon enrichi, sans que la loi ait pu l'égratigner, est un chef-d'œuvre de morale pratique. Les forts, néanmoins, recommandent aux parents : de donner, à leurs enfants, une éducation religieuse; ce, qui est bien un attentat, à la liberté de conscience. A cet égard, de mauvaises langues diraient : que, les forts en usent ainsi; afin, de pouvoir plus facilement exploiter les faibles. Les gens bien élevés ne se servent point de pareilles locutions. J. B. Say, par exemple, dit : *les épargnes des riches se font aux dépens des pauvres*. Et, c'est infiniment plus poli. Il est encore possible d'excuser la société actuelle, de porter atteinte à la liberté de conscience; dès, qu'elle recommande l'éducation religieuse, en disant : qu'elle enseigne la réalité de la série continue des êtres, c'est-à-dire le matérialisme, à ceux qui sont en état de payer cette connaissance. Ici encore, néanmoins, il y a de ces gens, aimant à contrarier sur tout, osant affirmer : que, si la science enseigne la réalité du matérialisme; c'est, encore là porter atteinte : à la liberté de conscience. Car, disent-ils : dès, que la science vous enseigne : que, deux et deux font quatre; la liberté d'affirmer : que, deux et deux font cinq, tombe dans l'absurde. Il y a même des ultra-socialistes osant prétendre : que, si la science, rendue rationnellement incontestable, venait à démontrer la réalité du lien religieux; la liberté de conscience s'en irait encore : à tous les diables. Heureusement, la science,

même rationnellement incontestable, ne peut avoir raison; quand une société tout entière affirme : que, cette science n'est qu'une sotte.

2° Ici, la société actuelle tout entière, sans encore l'ombre d'une exception, proclame :

Que, vouloir que l'État soit chargé de donner à tous les enfants et avec le même soin, une éducation comprenant : non-seulement la nourriture, le logement, le vêtement, et dans ce cas, sans aucun doute l'instruction tant morale que relative à la matière, jusqu'à la majorité; serait un fardeau, aussi impossible à supporter, pour la société actuelle, qu'il le serait à un enfant de porter l'Atlas sur ses épaules. Et, il est certain, qu'à cet égard, la société actuelle, raisonne parfaitement juste. Elle affirme, en outre : qu'elle est la seule société possible; et, qu'une société, qui pourrait se charger ainsi de l'éducation et de l'instruction de tous, est absolument impossible. Vous concevez dès lors : que, la société actuelle, et sans l'ombre d'une exception, envoie aux calendes grecques : et, l'éducation commune ; et, l'instruction commune. La société actuelle ne veut même plus : d'une éducation, basée sur une foi commune; et, donnée par les prêtres d'un sacerdoce dominant. Et, ici, elle a encore raison ; car, si même elle le voulait, cela lui serait complétement impossible, en présence : de l'incompressibilité de l'examen.

Maintenant, un petit inconvénient se présente. L'éducation et l'instruction livrée aux parents, entraîne nécessairement la liberté de conscience; la liberté de conscience constate la non-existence du lien religieux DOMINANT : soit, par la foi; soit, par la raison; soit, par une inquisition ; soit par une démonstration. Et, cette non-existence entraîne nécessairement : la souveraineté du peuple ou des majorités, ou de la force brutale; laquelle souveraineté conduit nécessairement aussi, à l'anarchie, mort humanitaire. Mais, cet inconvénient se trouve facilement levé, par le journal de la société actuelle en date du 14 août 1857. Ce journal dit :

— « Le dogme de la souveraineté du peuple est l'arche de salut, l'ancre d'espérance de notre patrie. Tout ce qui ne s'appuie pas sur cette ancre victorieuse est destiné à périr. »

— Or, quand le journal de la société actuelle, journal par essence ennemi des dogmes, s'appuie sur un dogme; ce dogme doit être d'une incontestable vérité, fût-il même le dogme de la sainte Trinité.

Quant à l'infaillibilité de la science, la société actuelle tout entière, plus unanime à cet égard, que ne pourrait l'être un seul homme, qui, sous cette societé, a toujours au moins deux opinions opposées sur un même sujet; la société actuelle tout entière, dis-je, proclame : que, l'infaillibilité de la science ou la science réelle, est inaccessible à l'humanité; que, l'humanité est condamnée : à une ignorance perpétuelle; qu'elle est livrée au règne des opinions; que, par conséquent les individus sont destinés, providentiellement, à se déchirer comme des chiens enragés : jusqu'à ce qu'il n'en reste plus un seul sur le globe. Alors, la souveraineté du peuple s'exercera sur les chiens; et, malheur à eux, s'ils viennent à raisonner,

Il est évident : que, vouloir, par le seul raisonnement, convaincre une société qui nie la puissance de la science, la puissance du raisonnement; et cela : avant que l'anarchie l'ait forcée à reconnaître : que, c'est sa seule raison, à elle, et non la raison qui se trouve impuissante; est une utopie, élevée : à la dernière puissance possible.

Concevez-vous, maintenant : pourquoi, la science sociale, quoique rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun, doit être, pour l'actualité, complétement inutile? C'est, que pour bien voir, il faut une vue non cataractée; et, que pour raisonner juste, il faut un cerveau, non paralysé : par les préjugés.

— « Lorsqu'une doctrine d'ordre, de paix et d'union se présente, dit Bastiat, elle a beau avoir pour elle la clarté et la vérité, ELLE TROUVE LA PLACE PRISE. »

ESCLAVAGE.

La science sociale, rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun, établit :

Que, l'homme n'est pas libre.... quand il est esclave. C'est une vérité de M. de la Palisse; et, peut-être, trop méconnue.

La même science sociale établit en outre :

Que, l'homme n'est pas libre... quand son travail n'est pas libre. C'est, encore une vérité de même genre.

La même science établit encore :

Que, s'il n'y avait que deux familles sur le globe; qu'elles fussent en contact inévitable; et, que le sol du globe appartînt à l'une d'elles; celle, qui n'aurait aucun droit au sol, serait l'esclave de la première. C'est, toujours : une vérité de la même espèce; et, plus méconnue encore, que les deux autres.

Cette même science sociale établit enfin :

Que, les propriétaires actuels, du sol et des capitaux acquis par les générations passées, représentent la première famille; et, que la seconde est représentée : par les prolétaires. Elle en conclut :

Que, le prolétaire n'est pas libre; que, le prolétaire est esclave; que, le travail n'est pas libre; que le travail est esclave : tant que le sol, et les capitaux acquis par les générations passées, n'appartiennent point : à la propriété collective.

La société actuelle, au contraire, sans une ombre d'exception : ni, parmi les économistes; ni, parmi les prétendus socialistes; ni, parmi les gens qui se disent religieux; ni, parmi ceux qui se disent irréligieux; proclame :

Que, l'entrée du sol à la propriété collective, ainsi que des capitaux acquis par les générations passées, moins ce qui est nécessaire pour que la consommation et la production soient toujonrs au maximum possible des circonstances; est une utopie, une absurdité, une lubie : digne, de faire mettre à Charenton, par conseil de famille : quiconque, est assez insensé, pour professer une pareille doctrine : soit, de près, soit de loin.

Et, cependant la société actuelle proclame également :

Qu'il y a, en France, vingt-cinq millions de prolétaires agricoles, sans compter ceux de l'industrie;

Que, le paupérisme, ou le nombre des prolétaires, s'accroît comme la richesse;

Et, comme elle recommande la généralisation de l'instruction, vulgarisant cet état de choses, elle proclame également :

Que, le meilleur moyen de vivre en paix, d'avoir de l'ordre, et d'établir la sécurité des propriétaires; est de faire connaître: à au moins trente millions de prolétaires sur trente-six millions d'habitants; que, ces trente millions de prolétaires sont esclaves, et plus esclaves, selon le premier professeur d'économie de cette même société : que, les nègres esclaves de la Caroline et de la Virginie.

Vouloir, par le seul raisonnement, convaincre une pareille société : qu'elle prend des vessies pour des lanternes; et cela : avant, qu'une anarchie générale ait rendu cette conviction nécessaire, sous peine de mort sociale; est une utopie aussi sotte: que, celle dont la société est actuellement possédée.

Concevez-vous, maintenant : pourquoi, la science sociale, quoique rendue rationnellement incontestable vis-à-vis de tous et de chacun, doit être, pour l'actualité, complétement inutile? C'est, que pour bien voir, il faut une vue non cataractée; et, que pour raisonner juste, il faut un cerveau, non paralysé : par les préjugés.

— « Lorsqu'une doctrine d'ordre, de paix et d'union se présente, dit Bastiat, elle a beau avoir pour elle la clarté et la vérité, ELLE TROUVE LA PLACE PRISE. »

ÉTAT.

La science sociale, rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun, établit :

Que, le mot ÉTAT est une expression générique comprenant : deux espèces complétement différentes; et, complétement opposées.

Que, l'État, sous la société actuelle, sous la société des forts, sous la société ayant lieu depuis l'origine du monde, est essentiellement un; et, que l'État, sous la société nouvelle, sous la société de tous, sous la société qui aura lieu jusqu'à la fin du monde, dès qu'elle sera établie, est tout autre.

Que, sous le despotisme, l'État, ce sont les forts;

Que, pendant l'anarchie, l'État n'existe pas;

Que, sous la liberté, c'est-à-dire : sous le règne de la raison rendue incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun ; l'État, c'est tout le monde (1).

Que, sous la société nouvelle, l'État, c'est-à-dire tous, doivent à tous :

L'éducation, l'instruction, la dot, la liberté du travail, la justice, et la satisfaction raisonnable de tous les besoins ; même, pour ceux que la société actuelle nomme infirmes ou méchants.

Que, la bienfaisance, enfin, sera rayée du dictionnaire de l'État ; et, qu'il n'y aura pour lui : que, des droits ; et, des devoirs.

La société actuelle, au contraire ; et, avec une unanimité qui la caractérise, toutes les fois qu'il est question d'ordre social ; proclame :

Que, le mot État ne peut avoir qu'une seule valeur : comprenant ceux qui gouvernent par la force. Et, en raisonnant ainsi, la société actuelle est logique ; elle n'admet : point que, le règne de la raison soit possible.

Que, l'*État ne peut rien donner aux citoyens qu'il n'ait commencé par le leur prendre,* ce sont les paroles sacramentelles (2).

Ici, la société actuelle est encore parfaitement logique ; elle veut : que, le sol et les capitaux acquis par les générations passées, ne puissent jamais appartenir à la propriété collective. Alors, l'État, n'ayant rien, ne peut rien donner sans le prendre. Il est difficile de mériter un million, en disant de pareilles choses.

Mais, aux yeux d'un logicien, la société actuelle pourrait bien cesser d'être aussi parfaitement logique ; quand, elle prétend :

(1) A propos de la définition du mot État, Bastiat disait :

— « Je voudrais qu'on fondât un prix, non de 500 francs, mais d'un « million, avec couronne, croix et rubans, en faveur de celui qui don- « nerait une bonne, simple et intelligible définition de ce mot : l'État. « Quel immense service ne rendrait-il pas à la société ! »

L'État, p. 1.

La définition que j'ai donnée est bonne, simple et intelligible. Quant au prix, je m'en moque : comme, de la société actuelle.

(2) Bastiat, *Propriété et spoliation*, p. 61.

Que, le sol et les capitaux acquis par les générations passées, doivent rester aliénés; ce, qui rend esclaves : trente millions d'individus, sur trente-six millions;

Que, l'éducation doit se payer; que, l'instruction doit se payer; que, la justice doit se payer; ce qui prive d'éducation, d'instruction et de justice : ceux, qui ne peuvent payer.

Et, ces conditions des masses, aux yeux de ce même logicien, pourraient paraître, en présence de l'incompressibilité de l'examen, n'être pas aussi avantageuses, au maintien de l'ordre; que, pourraient le désirer, ceux qui peuvent payer : l'éducation, l'instruction et la justice.

Mais, que ce logicien vienne à parler à la société actuelle; et, il verra ce qui lui en arrivera.

Vouloir, par la seule logique, par le seul raisonnement, convaincre cette même société : que, le sol n'a été fait par personne; que, par conséquent, il appartient à tous, quand l'existence de l'ordre n'exige point qu'il soit aliéné;

Que, les capitaux acquis par les générations passées, ne doivent point appartenir : non-seulement aux hasards de la naissance; mais encore, à la force, à la ruse, et à tous les hasards de la fortune; surtout : quand l'injustice n'est plus nécessaire à l'existence de la vie sociale; et, que la justice, au contraire, est devenue nécessaire à l'existence de l'humanité.

Vouloir, dis-je, convaincre la société actuelle de ces deux incontestables vérités; et cela : avant, qu'une anarchie universelle lui ait dessillé les yeux à cet égard; est une utopie, élevée : à la dernière puissance possible.

Concevez-vous maintenant : pourquoi, la science sociale, quoique rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun, doit être, pour l'actualité, complétement inutile? C'est, que, pour bien voir, il faut des yeux non cataractés; et, que pour raisonner juste, il faut un cerveau, non paralysé : par les préjugés.

— « Lorsqu'une doctrine d'ordre, de paix et d'union se présente, dit Bastiat, elle a beau avoir pour elle la clarté et la vérité, ELLE TROUVE LA PLACE PRISE. »

GOUVERNEMENT.

La science sociale, rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun, établit :

Que, le gouvernement est à la société ; ce, que le cocher est à une voiture de maître ;

Que, le maître est le souverain ;

Qu'il y a trois espèces de souverain : la force masquée de sophismes considérés comme raisons réelles ; la force brutale ; et, la raison réelle, rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun ;

Que, la force masquée de sophismes, considérés comme raisons réelles, est la seule souveraineté possible : tant, que l'examen est compressible ; tant, que tout bûcher d'inquisition n'est pas anéanti ;

Que, lorsque l'examen est devenu incompressible ; et, avant que la raison puisse être démontrée comme réelle, vis-à-vis de tous et de chacun ; la souveraineté, de la force brutale, devient seule possible ;

Que, la souveraineté de la raison réelle reste seule possible : lorsque, la nécessité de cette souveraineté se fait sentir, sous peine de mort sociale ; et, que sa réalité peut être incontestablement démontrée : vis-à-vis de tous et de chacun ;

Que, chaque espèce de souveraineté a son espèce de gouvernement ;

Que, sous la première espèce de souveraineté, celle de droit divin, le souverain est le bon Dieu, représenté par un pape ;

Qu'alors, le pape est son propre cocher : s'il n'a qu'une voiture ;

Que, s'il en a plusieurs, il les fait conduire par autant de cochers, nommés rois, pachas, etc., etc. ;

Que, si un cocher n'obéit pas à son maître, celui-ci le fait fouetter ; et, s'il ne s'amende, le met au rang des palefreniers ;

Que, lorsque le maître ne peut plus fouetter les cochers, ceux-ci, faute de direction unitaire, courent, comme des fous, dans l'arène ; et, brisent toutes les voitures ;

Qu'alors, arrive, nécessairement, la seconde espèce de souveraineté : celle, de la force brutale, relative : à l'incompressi-

bilité de l'examen ; et, à l'ignorance sociale sur la réalité de la raison ;

Que, sous cette seconde espèce de souveraineté, il y a encore plus de cochers renversés, de voitures brisées, et de côtes enfoncées ou de cous cassés pour ceux qui s'y trouvent ; qu'il n'y en avait : sous, la souveraineté de droit divin ;

Que, par ignorance, ou par négation de la troisième espèce de souveraineté ; et, par impossibilité de rester longtemps sous la seconde, tous, même ceux qui l'estiment le moins, font effort : pour se replacer sous la première souveraineté ; ce qui est impossible, à cause : de l'incompressibilité de l'examen ;

Qu'une égale impossibilité de rester longtemps sous la souveraineté de la force brutale, source inévitable d'anarchie, oblige les sociétés à passer successivement : de l'anarchie au despotisme ; et, du despotisme à l'anarchie ; par des oscillations, dont les intervalles diminuent et les atrocités augmentent : jusqu'à ce que, sous peine de mort humanitaire : les sociétés éprouvent la nécessité, l'absolue nécessité, de la troisième espèce de souveraineté, celle de la raison réelle ; qu'elles la cherchent, la trouvent, l'acceptent et l'intronisent.

Alors, la société est une seule et même voiture ; le gouvernement est un seul et même cocher, sous la souveraineté de la raison ; et, il n'y a plus : ni côtes enfoncés, ni cous cassés, ni voitures brisées.

Alors, le gouvernement où l'État, expressions de même valeur, donne aux individus : de la richesse, du travail, du crédit, de l'éducation, de l'instruction, de la religion, de la moralité ; parce qu'il agit : non plus, *au nom de la force ;* mais, *au nom de la raison souveraine ;* parce qu'il possède le sol et les capitaux acquis par les générations passées ; et, qu'il peut conférer ces avantages, sans faire l'ombre d'un tort, aux individus de la génération existante ; mais, au contraire, en faisant le bonheur de tous et de chacun.

Qu'alors, par conséquent, le gouvernement, le meilleur des gouvernements, le seul bon gouvernement, est aussi cher que possible, au maximum possible : de la richesse sociale.

Enfin, que sans gouvernement, toute société est absolument impossible.

La société actuelle, au contraire, proclame :

Qu'elle ne sait même pas : quelle valeur, a ou doit avoir, le mot *gouvernement.*

En effet : par *gouvernement,* une grande partie de la société actuelle, comprend exclusivement l'ensemble du pouvoir exécutif, abstraction faite des lois; et J. B. Say, le premier des économistes, dit :

— « Je donne le nom de GOUVERNEMENT A CET ENSEMBLE D'AUTORITÉ (quelles que soient les fonctions que les différentes constitutions politiques leur attribuent) *dont les décisions doivent être obéies.* »

— Ce qui renferme : la législation, tant religieuse que civile; et aussi l'exécution de cette législation.

Quant, à différencier les espèces de gouvernement : non-seulement selon les espèces de souverainetés; mais encore en bons et mauvais, selon chaque espèce; la société actuelle ne se doute même pas : que, cette différenciation soit nécessaire.

En effet : toutes les fois que la société actuelle parle de gouvernement; c'est toujours : comme, étant un par essence; quelle que soit la forme sociale, à laquelle il appartienne.

— « En général, dit la société actuelle par la bouche de Voltaire, l'art du gouvernement consiste à prendre le plus d'argent qu'on peut à une grande partie des citoyens pour le donner à une autre partie. »

— Et ailleurs :

— « Il est très-vraisemblable que l'athéisme a été la philosophie de tous les hommes puissants qui ont passé leur vie dans le cercle de crimes que les imbéciles appellent POLITIQUE, COUP D'ÉTAT, ART DE GOUVERNER. »

— Et, par la bouche de la Mennais, elle dit encore :

— « Gouverner aujourd'hui, c'est calculer en se levant le matin ce qu'il faudra d'intrigue et de violence, et de ruses et de fourberies, et de crimes souvent pour atteindre le soir. »

— Il eût mieux valu : dire, comment il est possible de gouverner : sans intrigue, sans violence, sans ruses, sans fourberies et sans crimes.

Et, par la bouche de M. Proudhon :

— « L'expérience montre, en effet, que PARTOUT ET TOUJOURS le gouvernement, quelque populaire qu'il eût été à son origine, s'est rangé du côté de la classe la plus éclairée et la plus riche contre la plus pauvre et la plus nombreuse; qu'après s'être montré quelque temps libéral, il est devenu peu à peu exceptionnel, exclusif; enfin, qu'au lieu de soutenir la liberté et l'égalité entre tous, il a travaillé absolument à les détruire, en vertu de son inclination naturelle au privilége. »

— Il aurait mieux valu remarquer : que, sous les deux premières espèces de souveraineté, les bons gouvernements agissent ainsi; et, que c'est, pour eux, le seul moyen de conserver la vie à l'humanité. Alors, il eût été facile d'observer : que, c'est seulement sous la troisième espèce de souveraineté : que, le gouvernement peut établir : la liberté et l'égalité entre tous.

Et par la bouche d'une autorité illustre :

— « Tout gouvernement condamné à périr, périt par les moyens mêmes qu'il emploie pour se sauver. »

LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE.

— Et, c'est parfaitement vrai : pour la première espèce de gouvernement : dès, que l'examen devient incompressible; pour la seconde espèce de gouvernement : dès, que la troisième espèce de gouvernement devient : nécessité sociale.

La même pensée est exprimée, par de Maistre, de la manière suivante :

— « Tout gouvernement, dit-il, est absolu, et du moment qu'on peut lui résister sous prétexte d'erreur ou d'injustice, IL N'EXISTE PLUS. »

— C'est vrai; et, voilà pourquoi, le gouvernement des majorités, n'est pas un gouvernement; mais, une anarchie.

La même pensée est encore exprimée, par de Maistre, quand il dit :

— « Dans tous les pays et dans tous les gouvernements imaginables, la direction des affaires appartient à la science. »

— En effet : sous la première espèce de souveraineté, la direction des affaires appartient : à une prétendue science ; mais, socialement acceptée comme réelle ; sous la troisième espèce de souveraineté, la direction des affaires appartient : à la science réelle, rendue rationnellement incontestable vis-à-vis de tous et de chacun ; sous la seconde espèce de souveraineté, il n'y a pas de science sociale, ni illusoire, ni réelle ; il n'y a que des opinions ; et, la direction des affaires appartient : aux opinions, à la force brutale, à l'anarchie.

Enfin, par la bouche de M. de Girardin, la société actuelle proclame : qu'il n'y a qu'une espèce de gouvernement, en disant :

— « La forme du gouvernement change, le fond ne change pas : sous des noms différents, c'est toujours l'arbitraire qui règne et l'ignorance qui gouverne. »

— Et, il n'en peut être autrement : tant, que la troisième espèce de souveraineté n'est point intronisée.

Nous avons vu : que, la troisième espèce de gouvernement doit donner à tous : richesse, travail, crédit, éducation, instruction, religion, moralité, etc.

La société actuelle, au contraire, par la bouche de Bastiat, et en parlant du gouvernement, lui fait dire :

— « Ne me demandez pas de vous donner de la richesse, du travail, du crédit, de l'instruction, de la religion, de la moralité ; n'oubliez pas que le mobile en vertu duquel vous vous développez est en vous, que quant à moi *je n'agis jamais que par l'intermédiaire de la* FORCE ; que je n'ai rien, absolument rien, que je ne tienne de vous ; et que par conséquent je ne puis conserver le plus petit avantage aux uns qu'aux dépens des autres. »

— C'est absolument l'opposé : de ce, que la science sociale enseigne.

Quant, aux dépenses gouvernementales ; la société actuelle

proclame : que, le meilleur des gouvernements est celui qui dépense le moins possible.

Il est évident, néanmoins : que, si chacun dépense pour soi et selon ses moyens; le gouvernement de troisième espèce dépense pour tous; et, aussi selon ses moyens. Dès lors, plus le gouvernement est riche; plus il dépense pour TOUS; et, PLUS TOUS SONT RICHES. Et, plus le gouvernement est pauvre; moins il dépense pour TOUS; et, PLUS, SOCIALEMENT, TOUS SONT MALHEUREUX. Donc, le gouvernement qui dépense le plus, est le MEILLEUR DES GOUVERNEMENTS : quand il dépense pour TOUS: ce qui est le cas, pour le gouvernement de la troisième espèce.

Quant, à l'absolue nécessité d'un gouvernement quelconque; pour, que la société puisse exister; voici, ce que dit la société actuelle, par la bouche de M. Proudhon; et, pour la partie prétendue socialiste :

— « En proclamant la liberté des opinions, l'égalité devant la loi, la souveraineté du peuple, la subordination du pouvoir au pays, la révolution a fait de la SOCIÉTÉ et du GOUVERNEMENT deux choses incompatibles. »

— Ce qui implique : que, tout gouvernement doit être anéanti. La conclusion, au contraire, aurait dû être : qu'avec ces conditions, toute société, plus qu'éphémère, est impossible : et, par conséquent, tout gouvernement.

En effet : la liberté des opinions n'est que l'ignorance anarchique; l'égalité devant la loi, quand la loi ne peut être que l'expression de la force, c'est l'esclavage des masses : ce qu'il y a de plus anarchique, en présence de l'examen; la souveraineté du peuple, c'est la souveraineté de la force brutale : ce qui est également anarchique; et, la subordination du pouvoir au pays, c'est l'anarchie : au maximum possible.

La société actuelle, par la bouche des économistes, ou plutôt par celle de leur prince, J. B. Say, est plus opposée encore : à la nécessité d'un gouvernement quelconque.

— « Les lois et l'ADMINISTRATION, dit J. B. Say, ne peuvent être considérées que comme les REMÈDES que nos MALADIES rendent NÉCESSAIRES, et dont il faut savoir SE PASSER LE PLUS QU'IL EST POSSIBLE. LA SOCIÉTÉ SUBSISTERAIT SANS EUX. »

— Ainsi, la société pourrait subsister : sans gouvernement; c'est-à-dire : sans lois, sans administration; et, sans religion. Certes, si le raisonnement est une maladie, nul doute : que, ce ne soit cette maladie qui nécessite : *religion, lois, administration*; c'est-à-dire : GOUVERNEMENT. Est-ce un pareil état de société, qui se trouve ambitionné, par le prince des économistes?

— « Il est permis, dit encore J. B. Say, d'élever la question de savoir si UNE SOCIÉTÉ PEUT EXISTER SANS AUCUN GOUVERNEMENT. »

— Nul doute : que, cela ne soit permis; surtout, à Charenton.

— « Le bonheur de l'espèce humaine serait cruellement compromis, dit encore J.-B. Say, si au lieu de reposer sur l'intelligence et le travail des administrés, il dépendait des gouvernements. »

— Alors, pourvu que les administrés sachent : que, les lois, la religion et l'administration sont inutiles; le bonheur de l'espèce humaine est assuré : quelque mauvais que puissent être les gouvernements. Et, ailleurs, toujours en parlant du gouvernement, J. B. Say dit encore :

— « Quant à ses BIENFAITS, on ne peut les vanter sans NIAISERIE. *Quels bienfaits peut répandre l'administration*, si ce n'est aux dépens des administrés? »

— Il est évident : que, la société actuelle prétend pouvoir vivre sans gouvernement.

Vouloir, par le seul raisonnement; et, avant que l'anarchie ne l'y ait forcée sous peine de mort : convaincre une pareille société, des vérités démontrées par la science sociale; c'est, prétendre, par le seul raisonnemeut, amener : les Mahométans à traîner, aux gémonies, les cendres de Mahomet; ou, les Indous à cracher sur la vache. Pascal, par son propre raisonnement, était parvenu à se convaincre : que, pour croire à l'anthropomorphisme, ainsi qu'aux dogmes chrétiens; il fallait commencer par s'*abêtir*. Et, cependant, il est mort sous le cilice. C'est, qu'à un millionième d'exceptions près, le raisonnement, pour combattre les préjugés, n'a de valeur : que, par la nécessité.

Concevez-vous, maintenant : pourquoi, la science sociale, quoique rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun, doit être, pour l'actualité, complétement inutile? C'est, que pour bien voir, il faut une vue non cataractée; et, que pour raisonner juste, il faut un cerveau, non paralysé : par les préjugés.

— « Lorsqu'une doctrine d'ordre, de paix et d'union se présente, dit Bastiat, elle a beau avoir pour elle la clarté et la vérité, ELLE TROUVE LA PLACE PRISE. »

INSTRUCTION ET SCIENCE.

La science sociale, rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun, établit :

Qu'il y a instruction, science relative; et, instruction, science absolue;

Que, l'instruction relative, la science relative, embrasse le domaine tout entier de la matière; que, cette instruction, cette science est essentiellement progressive; que, par conséquent, elle n'est jamais faite, jamais complète; et, que dans le sens d'instruction ou de science complète, l'instruction ou la science relative à la matière, ne mérite, que figurément, le nom de science ou d'instruction. Dans ce domaine, il ne peut y avoir : qu'observations dominant le raisonnement; et, raisonnement coordonnant les observations de causes, à effets devenant causes; sous la réserve : que, de nouvelles observations pourront changer ou renverser : la coordination, gratifiée du nom : d'instruction ou de science.

Que, l'instruction absolue, la science absolue, embrasse le domaine tout entier des immatérialités; que, cette instruction, cette science peut seulement exister : lorsqu'il a été démontré, d'une manière rationnellement incontestable : qu'il existe des immatérialités, éternelles, absolues par essence; que, le domaine des immatérialités est exclusivement: le domaine d'ordre moral, d'ordre social; que, dans ce domaine, le progrès est

absurde; puisqu'il est le domaine des absolus, identiques par essence, et jamais analogues; que, l'instruction, la science, relative à ce domaine, mérite seule le nom d'instruction, de science proprement dite; que, si dans le domaine de la matière, il s'agit exclusivement de ce qui est et de ce qui peut être; dans le domaine d'ordre moral, il s'agit : non-seulement de ce qui est et de ce qui peut être; mais, surtout de ce qui doit être : pour, que l'ordre, vie sociale, puisse exister et persister; que, si, dans l'ordre matériel, l'observation de ce qui est doit dominer le raisonnement; dans l'ordre moral, c'est le raisonnement qui doit dominer, qui doit déterminer : ce qui doit être; que, dans ce domaine enfin, rien dans l'univers, ni existant, ni possible, ne peut renverser : l'instruction, la science démontrée absolue.

Que, relativement à la science, à l'instruction, il y a trois périodes humanitaires;

Que, sous la souveraineté de droit divin; l'instruction, la science d'ordre moral, comprend exclusivement: la connaissance de la révélation; que, cette instruction, cette science se fait accepter comme ABSOLUE, quoique basée sur une hypothèse; parce, qu'au moyen de la force, dont elle dispose; elle domine : et, l'instruction d'ordre matériel; et, l'éducation; et l'examen;

Que, sous la souveraineté de la force brutale ou des majorités : l'examen, la science ou l'instruction d'ordre matériel et l'éducation se trouvent émancipés du joug de la force; qu'alors, sur la science ou l'instruction d'ordre moral, il n'y a plus que des opinions : ce qui est l'anéantissement de l'instruction, de la science proprement dite; et, qu'alors, et pour tout le temps du règne de cette souveraineté; l'opinion, proclamée par la science ou l'instruction matérielle; est la négation : des absolus, des immatérialités, de l'ordre moral.

Que, c'est seulement sous la troisième souveraineté : que, l'instruction, la science absolue; l'instruction, la science du domaine moral; l'instruction, la science proprement dite; peut exister;

Que, jusque-là, il n'y a de droit possible: que celui de la force, masquée des sophismes d'une révélation; ou, que, celui de la

force brutale : dès, que l'incompressibilité de l'examen est venue arracher : le masque de la force ;

Et, que c'est seulement les maux que cause l'anarchie, inhérente à la force brutale, et quasi-perpétuelle sous l'incompressibilité de l'examen; qui, fait sentir socialement : l'absolue nécessité : de l'instruction, de la science absolue; de l'instruction, de la science proprement dite.

La science sociale établit encore : que, science et foi sont incompatibles; et, qu'il en est : de l'alliance de la science avec la foi ; comme, de l'alliance du travail avec le capital ; ou, du bon Dieu avec le diable;

Que, l'instruction, tant pour le domaine matériel, que pour le domaine moral; doit, comme pour l'éducation; être donnée : à tous; et, avec le même soin;

Que, l'instruction, la science, absolue, réelle, proprement dite, morale; doit, désormais exister; sous peine, de mort humanitaire ;

La société actuelle, au contraire, proclame :

Qu'il n'y a qu'une science, une instruction : celle, de l'ordre matériel.

—« Le célèbre docteur Priestley, dit M. Cousin dans son *Cours d'histoire de la philosophie morale*, assure que la matière, convenablement organisée, a non-seulement la FACULTÉ du mouvement, mais encore celle de la pensée et de l'intelligence, et qu'un homme n'est qu'un morceau de matière convenablement organisée. »

— Voici, une autre affirmation ; qui équivaut, à celle du docteur Priestley :

— « Pour ceux d'entre vous, dit M. Guizot, qui ont fait des études philosophiques un peu étendues, il est, je crois, évident AUJOURD'HUI que la morale est indépendante des idées religieuses. »

— Et, comme la science des idées religieuses, est exclusivement celle des immatérialités; il faut en conclure : que, la science, l'instruction relative à la matière : existe seule; est seule nécessaire.

Et, ce ne sont pas seulement : les panthéistes, les matéria-

listes, qui nient la science, l'instruction absolue; cette manie a gagné jusqu'aux anthropomorphistes. Bonald, par exemple, dit :

— « Je ne crains pas de soutenir que *le fondement de toutes les connaissances morales*, les seules qui importent au maintien de la société, et qui n'ont pas été, comme les connaissances physiques, LIVRÉES A NOS DISPUTES, ne peuvent être que des PRÉJUGÉS. »

— Voilà, l'instruction, la science absolue, la science d'ordre moral, la science des immatérialités, la science religieuse, déclarée : ne pouvoir exister. C'est, la condamnation à mort, de toute société ; dès, que l'examen devient incompressible.

J. B. Say, exprime la même pensée, en disant :

— « Une science n'est que l'expérience systématisée. »

— Oui, une science physique. Mais, vouloir donner la science morale, comme l'expérience systématisée; c'est, assimiler : l'homme à la bête.

La même pensée est exprimée par M. Thiers, quand il dit :

— « L'examen en fait de SCIENCE, la FOI en matière de RELIGION, voilà LE VRAI, L'UTILE. L'institution qui maintient l'unité de la foi, c'est-à-dire le pape, *gardien de l'unité catholique*, est une institution admirable. »

— En ne reconnaissant, comme science; que, ce qui n'est pas religion; M. Thiers, rejette également la possibilité : de toute science religieuse.

Quant au progrès, la société actuelle affirme qu'il est : indéfini; et, inhérent à l'instruction, à la science. Allez lui dire: que, relativement à la science réelle, le progrès indéfini est une absurdité; elle vous arrachera les yeux. Et, l'affirmation du progrès indéfini n'est autre : que, la négation de toute société réelle.

Quant, à la nécessité de donner : l'instruction, la science à tous; la société actuelle dit, par la bouche de son interprète Voltaire :

— « Qu'importe que notre TAILLEUR ou notre SELLIER soient gouvernés

par frère Kroust ou frère Berthier? Le grand point est que ceux avec lesquels vous vivez soient forcés de baisser les yeux devant les philosophes. »

— Et, encore :

— « Nous ne nous soucions point que nos laboureurs et nos manœuvres SOIENT ÉCLAIRÉS; mais nous voulons que les gens du monde le soient, et ils le seront. »

— Et, encore :

— « Il y aura toujours un grand peuple de sots et une foule de fripons; mais le petit nombre de penseurs se fera respecter. »

— Et, ailleurs :

— « Je crois que nous ne nous entendons pas sur l'article PEUPLE, que vous croyez digne d'être instruit. J'entends par peuple la populace qui n'a que ses bras pour vivre. Je doute que cet ordre de citoyens ait jamais le temps ni la capacité de s'instruire. Il mourra de faim avant de devenir philosophe. IL ME PARAÎT ESSENTIEL QU'IL Y AIT DES GUEUX IGNORANTS. »

— Et, cependant, Condorcet, grand partisan de Voltaire; Condorcet proclamait, que :

— « Sans instruction NATIONALE gratuite pour tous les degrés, quelque combinaison que vous choisissiez, vous aurez l'ignorance GÉNÉRALE ou l'inégalité; vous aurez des savants, des philosophes, des politiques ÉCLAIRÉS, mais la masse du peuple conservera des erreurs, et au milieu de l'ÉCLAT DES LUMIÈRES, vous serez gouvernés par les préjugés. »

— Condorcet, ne réfléchissait pas : que, pour que l'instruction, la science puisse être socialement généralisée; il faut : qu'elle soit rationnellement incontestable : sous peine de n'être qu'un préjugé. Or, vouloir, en présence de l'incompressibilité de l'examen, imposer, SOCIALEMENT une instruction, une science contestable, comme étant vérité; c'est, vouloir rendre nécessaire un despotisme impossible, pour éviter l'anarchie. C'est, précisément cette absence d'instruction, de science réelle; qui, sous la seconde période humanitaire, rend nécessaires : et, la

liberté de l'enseignement; et, le monopole des connaissances, au profit des propriétaires.

Le monopole, des connaissances, est même tellement nécessaire, actuellement : que, M. Michel Chevalier, sans aucun doute le premier économiste de notre époque, de cet économisme représentant la société actuelle, s'est cru obligé de dire :

— « Il vaut mieux qu'AUJOURD'HUI la majorité de nos paysans soit encore asservie au sein de l'IGNORANCE, que s'ils avaient l'ESPRIT FAUSSÉ et le COEUR AIGRI ou rongé de passions mauvaises. L'IGNORANCE EST UN MOINDRE MAL QUE LA FAUSSE SCIENCE ET QUE LA DÉMORALISATION. Notre France serait INGOUVERNABLE si les paysans avaient été soumis aux mêmes influences qu'une certaine partie des ouvriers. »

— Ainsi : la science actuelle, l'instruction actuelle, fausse l'esprit, aigrit le cœur; elle est pire que l'ignorance; elle démoralise, elle rend ingouvernable. C'est, la société elle-même qui le proclame. Et, en même temps, elle déclare : que, la science existante est la seule possible; car, la science est une comme la vérité. Mais, voici bien autre chose : la société actuelle, représentée par l'Académie des sciences morales et politiques, déclare, par la bouche de M. Benoiston de Chateauneuf: que, la science actuelle est un poison; même, pour ceux qui en ont le monopole.

— « C'est, dit l'académicien, dans la classe qui vit de son revenu et qui a reçu UNE ÉDUCATION CONFORME A SA FORTUNE, que l'on trouve, RELATIVEMENT, LE PLUS DE CRIMES DE FAUX ET DE CRIMES CONTRE LES PERSONNES, disent LES RAPPORTS OFFICIELS de 1830, 1832, 1833, 1839. Les gens sans aveu n'en présentent pas autant. »

— Seigneur Jésus! Si, le monopole de la science actuelle, empoisonne: non-seulement les pauvres; mais, aussi les riches; il faudra: vulgariser cette science; ou, mourir. Voyons, ce que la société actuelle va en dire: par la bouche d'un autre de ses représentants; d'un autre économiste : M. Pecqueur.

— « Avec une presse absolument libre, dit-il, de publier impunément tout ce que l'on veut; avec une éducation de la jeunesse laissée à tout venant, avec la liberté de l'enseignement proprement dite, la société se-

rait en dissolution permanente, l'anarchie deviendrait l'état normal de la société : le chaos se ferait de nouveau sur la terre. »

— Et, savez-vous: ce, que la société actuelle, c'est-à-dire l'Académie des sciences morales et politiques, a fait à cet économiste? Elle l'a couronné.

Miséricorde! Où donc allons-nous?

Ce qui va suivre vaut infiniment mieux.

— « Quant à nous, nous voudrions qu'au lieu de faire QUELQUES NOBLES, le gouvernement prît la grande résolution d'en faire des milliers et des millions. Nous voudrions qu'il prît à tâche d'ENNOBLIR les trente-cinq millions de Français, en leur donnant l'INSTRUCTION, la MORALE, l'AISANCE, biens qui, jusqu'ici, n'ont été l'APANAGE que d'un petit nombre, et qui devraient être l'APANAGE de TOUS. »

(LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE.)

— PARFAIT! Pourvu : que, l'ignorance relative à la réalité de la science, à la réalité de l'instruction; et, le paupérisme dérivant de cette ignorance; puissent être SOCIALEMENT anéantis. Auparavant, ce serait rendre l'anarchie : l'ÉTAT NORMAL DE LA SOCIÉTÉ.

Quant, à la nécessité actuelle : de l'instruction réelle, de la science réelle, de la science proprement dite, de la science religieuse; et cela : sous peine de mort humanitaire; la société actuelle y croit : comme, à la divinité des oignons d'Égypte.

Il est évident : que, la société actuelle prétend pouvoir vivre : sans science réelle; sans instruction réelle.

Vouloir, par le seul raisonnement; et, avant que l'anarchie ne l'y ait forcée, sous peine de mort : convaincre une pareille société, des vérités démontrées par la science sociale; c'est, prétendre, par le seul raisonnement, amener : les mahométans à traîner, aux gémonies, les cendres de Mahomet; ou, les Indous à cracher sur la vache. Pascal, par son propre raisonnement, était parvenu à se convaincre : que, pour croire à l'anthropomorphisme, ainsi qu'aux dogmes chrétiens; il fallait commencer par s'*abêtir*. Et, cependant, Pascal est mort sous le cilice. C'est, qu'à un millionième d'exceptions près, le raisonnement, pour combattre les préjugés, n'a de valeur : que, par la nécessité.

Concevez-vous maintenant : pourquoi, la science sociale, quoique rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun, doit être, pour l'actualité, complétement inutile? C'est, que pour bien voir, il faut une vue non cataractée; et, que pour raisonner juste, il faut un cerveau, non paralysé : par les préjugés.

— « Lorsqu'une doctrine d'ordre, de paix et d'union se présente, dit Bastiat, elle a beau avoir pour elle la clarté et la vérité, ELLE TROUVE LA PLACE PRISE. »

IMPÔT.

La science sociale, rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun, établit :

Que l'impôt, c'est-à-dire le revenu social, est prélevé de deux manières différentes et complétement opposées : selon, que la société est régie : soit, par une des souverainetés de la force; soit, par la souveraineté de la raison; et, que ces deux manières, relatives à l'espèce de souveraineté, existent nécessairement; sous peine : d'anarchie; ou, de mort sociale;

Que, sous les souverainetés de la force, l'impôt est nécessairement prélevé : sur le salaire, sur le travail, sur le travailleur, sur la consommation; et, que l'impôt, se prélève nécessairement ainsi : par l'aliénation du sol et des capitaux produits par les générations passées;

Que, sous la souveraineté de la raison, l'impôt est nécessairement prélevé : non sur le travail, mais sur la richesse; et, que l'impôt se prélève ainsi nécessairement : par l'entrée à la propriété collective : du sol et des capitaux acquis par les générations passées; moins, ce qui reste de capitaux entre les mains des individus : pour, que la consommation et la production soient toujours : au maximum possible des circonstances;

Que, lorsque l'impôt est prélevé sur le travailleur, sur la consommation, le salaire se trouve réduit au minimum possible des circonstances; et, que le paupérisme croît, alors, sur une ligne parallèle à la richesse;

Que, cet état de choses, en présence de l'incompressibilité de l'examen, est essentiellement anarchique.

La science sociale établit, en outre :

Que l'impôt, c'est-à-dire le revenu social, doit être au maximum possible d'élévation ; dès, que le despotisme ne peut plus être que base d'un ordre éphémère; et que, néanmoins, le maximum d'élévation du revenu social sous le despotisme, n'est jamais qu'au minimum : de ce, que doit être le revenu social, sous l'ordre de liberté.

La société actuelle, au contraire; et, aussi unanimement que possible; proclame :

Que, toujours et nécessairement : l'impôt, le revenu social se prélève sur la consommation ; c'est-à-dire : sur le salaire; sur le travail ; sur le travailleur.

— « La vérité est, dit Bastiat, et le peuple ne devrait jamais le perdre de vue, que la contribution publique s'adressera TOUJOURS et NÉCESSAIREMENT aux objets de la consommation la plus générale, c'est-à-dire la plus populaire. »

— Et, ici, je le répète, Bastiat est l'interprète : et, de l'économisme ; et, de la société actuelle tout entière.

La société actuelle proclame en outre :

Que l'impôt, le revenu social, doit être aussi faible que possible; et, à cet égard, il y a unanimité comme pour affirmer que *toujours* et *nécessairement*, le revenu social, ou l'impôt, doit porter sur la consommation la plus populaire.

Bastiat, l'écho de l'économisme, dit formellement :

— « Le maximum de l'impôt, c'est la servitude; car l'esclave est l'homme à qui l'on prend tout, même la liberté de ses bras et de ses facultés. »

— Bastiat ne réfléchissait pas : que, l'esclave est celui auquel on prend tout, même la liberté de ses bras et de ses facultés, en lui enlevant : sa part dans le sol et dans les capitaux acquis par les générations passées. Bastiat aurait dû dire :

« Le maximum de l'impôt, du revenu social, c'est la liberté; car, l'homme est libre : dès, que par l'éducation, l'instruction,

la moralité, la dot sociale et sa part inaliénable : dans le sol, et les capitaux acquis par les générations passées; la liberté de ses bras et de ses facultés : lui est assurée.

C'est, évident comme la lumière. Mais, la lumière fait mal aux albinos; et, si dans leur caverne, vous voulez faire pénétrer ses rayons; et, que vous ne soyez pas en force; soyez certain : que, vous serez dévoré.

Vouloir, par le seul raisonnement; et, avant que l'anarchie ne l'y ait forcée sous peine de mort sociale; convaincre une société d'albinos, qu'elle doit adorer la lumière; est une utopie, élevée : à la dernière puissance possible.

Concevez-vous maintenant : pourquoi, la science sociale, quoique rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun, doit être, pour l'actualité, complétement inutile? C'est, que pour bien voir, il faut une vue non cataractée; et, que pour raisonner juste, il faut un cerveau, non paralysé : par les préjugés.

— « Lorsqu'une doctrine d'ordre, de paix et d'union se présente, dit Bastiat, elle a beau avoir pour elle la clarté et la vérité, ELLE TROUVE LA PLACE PRISE. »

JUSTICE.

La science sociale rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun, établit :

Que, la justice, c'est-à-dire la raison, le droit, est : non-seulement différente; mais, complétement opposée, selon qu'il est question de l'une ou de l'autre des deux grandes périodes humanitaires : la première, d'ignorance sociale sur la réalité du droit; la seconde, de connaissance de cette réalité;

Que, pour la première période, la justice, c'est-à-dire la raison, le droit, est relative à la force; de manière, que, pour cette période : *la raison du plus fort, est toujours la meilleure.* Seulement, il y a cette différence : que, sous la souveraineté de droit divin, la justice, c'est-à-dire la raison, le droit, formulée

par le plus fort, est masquée, par des sophismes, que l'éducation fait accepter comme des vérités; et, que sous la souveraineté du peuple, la justice, c'est-à-dire la raison, le droit, est formulée par la force brutale, sans l'ombre d'un masque;

Que, pour la seconde période, la justice, c'est-à-dire la raison, le droit, n'est plus relative à la force, à la matière; mais, est déduction des immatérialités : éternelles, identiques, absolues par essence; et, démontrées telles, d'une manière rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun;

Que, pour la première période; et, pour la première phase de cette période, celle de la souveraineté de droit divin; la justice, c'est-à-dire la raison, le droit, ordonne : non-seulement l'exploitation des faibles par les forts; mais encore, l'abrutissement des faibles; et, autant que possible, l'abrutissement des forts : afin, que les sophismes, servant de masque à la justice, à la raison, au droit, ne puissent être socialement examinés, et par suite le masque arraché : ce qui enlèverait à la société, toute communauté de justice, de raison, de droit; ce qui livrerait la formule de justice, de raison, de droit, aux caprices des individus; ce qui, par conséquent, la conduirait à une anarchie inextinguible, à la mort sociale, à moins : que, la souveraineté de droit divin ne puisse être rétablie; ou, que la souveraineté de la raison puisse être établie;

Que, pour la seconde phase de la première période, caractérisée par l'incompressibilité de l'examen, le masque de sophismes, faisant accepter la justice, la raison, le droit, formulée par la force, comme étant formulée par l'éternelle raison, se trouverait arraché; et la justice, déduction de l'éternelle raison, ne pouvant encore être formulée; toute communauté de justice, de raison, de droit, se trouve enlevée à la société; la justice, c'est-à-dire : la raison, le droit, se trouve livrée à l'arbitraire des individus; et, la société se trouve conduite à la mort par une anarchie inextinguible : à moins, que la souveraineté de la raison ne puisse être établie; la souveraineté de droit divin ne pouvant plus être rétablie, comme base d'un ordre plus qu'éphémère; à cause de l'incompressibilité de l'examen.

La société actuelle, au contraire, proclame :

Que, socialement, la justice, c'est-à-dire la raison, le droit,

est une, essentiellement une, et toujours la même pour toutes les époques de l'humanité;

Qu'il n'a jamais été conforme à la justice, c'est-à-dire : conforme à la raison, au droit : que, non-seulement les faibles fussent exploités par les forts; mais, encore, que les faibles fussent aussi abrutis que possible; ce qui fait : que, depuis son origine, l'humanité a existé sous le règne de l'injustice; qu'elle y existe encore, sans savoir absolument comment s'y soustraire; ce qui, encore, fait infiniment honneur : à la justice que la société actuelle dit exister; sans, cependant, en avoir plus d'idée : que, de ce qui se passe dans la lune.

La société actuelle proclame en outre : que la justice, c'est-à-dire la raison, le droit, dont, je le répète, elle n'a pas l'ombre d'une idée, et cela très-logiquement, puisqu'elle en attribue la détermination au caprice de chaque individu; elle proclame, dis-je : que, la justice dérivant du droit divin n'est plus de mise; que, la justice dérivant de la force brutale, est l'injustice; et, que la justice rendue relativement incontestable vis-à-vis de tous et de chacun, est une utopie. Elle veut : que, la justice soit ce sur quoi toutes les individualités seront d'accord : en dehors de la force, soit masquée de sophismes, soit brutale; et, en dehors de la raison, rendue rationnellement incontestable vis-à-vis de tous et de chacun. C'est, exclusivement, à cette harmonie, dépendant d'un caprice du dernier des crétins, qu'elle donne le nom de justice. Fourier, caractérisait son harmonie : par une mer de limonade; la société actuelle n'a encore pu caractériser son harmonie : que, par un infernal charivari.

Tout cela est encore évident comme la lumière. Mais, la lumière fait mal aux albinos; et, si, dans leur caverne, vous voulez faire pénétrer ses rayons; et, que vous ne soyez pas en force; soyez certain : que, vous serez dévoré.

Vouloir, par le seul raisonnement; et, avant que l'anarchie l'y ait forcé, sous peine de mort sociale; convaincre une société d'albinos, qu'elle doit adorer la lumière; est une utopie, élevée : à la dernière puissance possible.

Concevez-vous, maintenant : pourquoi la science sociale, quoique rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous

et de chacun, doit être, pour l'actualité, complétement inutile? C'est, que pour bien voir, il faut une vue non cataractée; et, que pour raisonner juste, il faut un cerveau non paralysé par les préjugés.

— « Lorsqu'une doctrine d'ordre, de paix et d'union se présente, dit Bastiat, elle a beau avoir pour elle la clarté et la vérité, ELLE TROUVE LA PLACE PRISE. »

LIBERTÉ.

La science sociale, rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun, établit :

Qu'avant de pouvoir parler rationnellement de *liberté;* il faudrait : d'abord, donner à ce mot une valeur claire, précise, parfaitement déterminée et ne renfermant rien d'absurde; ensuite, savoir d'une manière rationnellement incontestable : que, la liberté existe en réalité;

Que, la liberté, ou le pouvoir d'agir réellement, ne peut appartenir à un être seulement capable de fonctionner; et, comme tel, fonctionnant nécessairement;

Que, dès lors, la liberté est un mot vide de sens, une illusion; si, l'anthropomorphisme ou le matérialisme : sont des réalités;

Que, par conséquent, la liberté ne peut appartenir : qu'aux immatérialités; par essence éternelles, absolues;

Que, par conséquent encore, les immatérialités, étant simples par essence; et, la liberté étant un choix entre deux tendances; doivent, pour pouvoir être libres, se trouver unies : à des organismes, donnant lieu à deux tendances souvent opposées : celle de raison; et celle de passion;

Qu'avant de savoir : si, la liberté existe en réalité, et n'est point une pure illusion; il faut, préalablement, avoir reconnu :

Qu'il n'y a de possible : que, force et sensibilité;

Que, la matière n'est que force; et, que si les immatérialités existent, elles ne peuvent être : que, sensibilité;

Que, pour savoir si les immatérialités existent, il faut d'abord

avoir ordonné tous les phénomènes matériels : en série continue ;

Et, que comme l'homme, point de départ de la série, est évidemment sensible ; et, que la continuité de la sensibilité sur la série, serait la négation des immatérialités, en rendant la matière source de la sensibilité ; il faut, pour que la sensibilité réelle puisse être démontrée immatérielle : que, la série puisse être brisée, d'une manière absolue. Alors, d'un côté il y a : immatérialité, sensibilité réelle ; plus, organisme, et capacité de liberté ou humanité ; et, de l'autre côté : uniquement matérialité, organisme, nécessité, insensibilité absolue ; quelles que soient les apparences de sensibilité ou d'intelligence : qui puissent exister.

Alors, les immatérialités sont des individualités réelles, éternelles, absolues ; et, les personnalités, à base d'individualité réelle, peuvent être libres ;

Alors, la liberté des individus consiste : dans l'obéissance volontaire à ce qui est ordonné par la raison ; et, leur esclavage : à subir le joug des passions.

Alors, encore, la liberté sociale consiste : dans l'obéissance sociale à ce qui est ordonné par la raison, rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun ;

Que, jusque-là, la liberté sociale est absolument impossible ; et, que la liberté des individus n'est possible : que, relativement à ce qu'ils CROIENT être tendance de raison : sans néanmoins SAVOIR : si, croyant n'obéir qu'à la raison, ils n'obéissent point aux passions.

La société actuelle, au contraire, croirait contre sa dignité, de se déranger pour aussi peu de chose. La liberté, dit-elle, est un fait, elle s'affirme, elle se pose ; et, nous affirmons la liberté ; et, nous nous POSONS en êtres libres.

C'est, admirable de se poser ainsi ; ce l'est peut-être moins pour ceux qui, sur sa simple parole, ont la bonté d'accepter cette société comme infaillible. Mais, cela n'empêche point cette société de s'écrier, par la bouche de M. Jules Simon, son prophète :

— « Vous n'attendez pas de moi une démonstration : la liberté... est AU-DESSUS DE LA PREUVE. »

— C'est, aussi gentilhomme que possible. Est-ce que l'on a besoin de rien prouver aux manants? Et, si la société actuelle et M. Simon son interprète avaient voulu condescendre à donner des preuves; elles ne leur auraient pas manqué. Ils auraient dit : L'homme est libre; le chien est libre; la carotte est libre; l'écritoire est libre; le vent du Nord est libre; et tous sont également libres. Ils auraient même pu citer M. de Lamartine, le premier parolier de France et de Navarre, s'écriant :

— « La vie est partout comme l'intelligence! TOUTE LA NATURE EST ANIMÉE. TOUTE LA NATURE SENT ET PENSE!... *Partout où est la vie, là aussi est le* SENTIMENT et la pensée à des degrés inégaux, sans doute, mais SANS VIDE. »

— Ces gens-là déraisonnent. C'est, évident comme la lumière du soleil. Mais, cette lumière fait mal aux albinos; et, si, dans leur caverne, vous voulez faire arriver des rayons lumineux; et, que vous ne soyez point en force; soyez certain : que vous serez dévoré.

Vouloir, par le seul raisonnement; et, avant que l'anarchie ne l'y ait forcé sous peine de mort sociale; convaincre une pareille société d'albinos : qu'elle doit adorer la lumière; est une utopie, élevée : à la dernière puissance possible.

Concevez-vous, maintenant : pourquoi la science sociale, quoique rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun, doit être, pour l'actualité, complétement inutile? C'est, que pour bien voir, il faut une vue non cataractée; et, que pour raisonner juste, il faut un cerveau, non paralysé : par les préjugés.

— « Lorsqu'une doctrine d'ordre, de paix et d'union se présente, dit Bastiat, elle a beau avoir pour elle la clarté et la vérité, ELLE TROUVE LA PLACE PRISE. »

LIBRE ÉCHANGE.

La science sociale, rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun, établit préalablement :

Que, le travail n'est pas libre : tant, qu'il est sous la domination du capital ;

Que, le travail reste sous la domination du capital : tant, que le sol et les capitaux acquis par les générations passées restent aliénés ;

Que, le sol, et les capitaux acquis par les générations passées, ne peuvent entrer UTILEMENT à la propriété collective : tant, que l'ignorance sur la réalité du droit n'est point, socialement anéantie ;

Et, qu'aussi longtemps : que l'ignorance sur la réalité du droit n'est point anéantie, les nationalités sont indestructibles.

La science sociale établit ensuite :

Que, si avant l'anéantissement des nationalités par l'anéantissement de l'ignorance sociale sur la réalité du droit, le libre-échange se trouvait intronisé :

La nationalité la plus forte : par sa population, par sa situation, par son capital, par son industrie, par sa suprématie maritime, par sa diplomatie, par le nombre et l'exploitation de ses prolétaires, ruinerait promptement toutes les autres nationalités ; et qu'il en résulterait une anarchie universelle, en étouffant la concurrence des autres nationalités, par le bon marché de ses produits relativement à l'élément travail ;

Que, la première nationalité qui proclamera théoriquement et établira pratiquement la souveraineté de la raison, rendue incontestable vis-à-vis de tous et de chacun, souveraineté sous laquelle : le salaire est au maximum possible des circonstances ; et, l'intérêt du capital au minimum possible aussi des circonstances ; devra, sous peine de ruine sociale, empêcher le commerce, les échanges des individus que cette souveraineté régit, avec les individus restant encore sous la souveraineté de la force. Alors, c'est le gouvernement de la société libre, qui fait les échanges avec les gouvernements esclaves ; et, toujours au profit des individus de la société libre.

Que, lorsque, par l'anéantissement de l'ignorance sociale sur la réalité du droit, les nationalités se trouvent nécessairement anéanties, par l'unité de droit; le libre échange se trouve instantanément établi : au profit de tous et de chacun.

La société actuelle, au contraire, proclame :

Que le travail est libre; surtout depuis 1789.

A la vérité, M. Michel Chevalier chante sur toutes les gammes : que les prolétaires français sont plus esclaves que les nègres esclaves de la Caroline et de la Virginie. Mais, la société actuelle dit : que M. Michel Chevalier est un fou; et, que ne pouvant l'envoyer à Charenton, elle l'a coffré dans l'Académie des sciences morales et politiques.

La société actuelle dit encore :

Que, la domination du capital sur le travail est une sottise.

A la vérité M. Dupont-White affirme : que,

— « L'entreprise du capital sur le salaire est un fait NÉCESSAIRE et FATAL, le fait qui pénètre, domine et dégrade toute libre production. »

— Mais aussi, si M. Dupont-White n'y prend garde, la société actuelle pourra bien, un de ces jours, le forcer d'aller tenir compagnie à M. Michel Chevalier. Je le plaindrais, s'il n'avait dit : que la domination du capital est un fait *fatal, nécessaire,* qui dégrade toute libre production; au lieu d'avoir dit : que ce fait n'est relatif qu'à la souveraineté de la force brutale. La libre production devient ainsi une utopie pour toute la vie humanitaire. Puis, voyez comme c'est révolutionnaire, en présence de l'examen. Alors, les pauvres, en immense majorité, disent : Puisque nous ne pouvons vivre en dehors du bagne social, sous la protection de la justice, tâchons d'en sortir sous la protection de la force. Nul doute, que pour des conservateurs, M. Dupont-White ne mérite le pelage vert, comme disait Charles Nodier. Il y a bien encore un publiciste qui a osé dire

— « Si l'on jette un coup d'œil sur les destinées des diverses nations, on recule d'épouvante, et l'on élève alors la voix pour défendre les droits de la raison et de l'humanité. En effet, que voit-on partout? le bien-être de tous sacrifié, non au besoin, mais au caprice d'un petit nombre. »

— Quant à ce publiciste, je ne sais trop si la société actuelle oserait le claquemurer dans l'Académie des sciences morales et politiques.

Relativement, à faire entrer à la propriété collective le sol et les capitaux acquis par les générations passées, la société actuelle, et sans peut-être plus de trois exceptions, est persuadée : que, c'est aussi stupide : que, de prétendre faire entrer les habitants de la lune, dans la société du crédit foncier.

Il est encore vrai, néanmoins : que, le même publiciste que nous venons de citer a encore dit :

— « La classe ouvrière ne possède rien, il faut la rendre PROPRIÉTAIRE.

« La classe ouvrière est comme un peuple d'ilotes au milieu d'un peuple de Sybarites.

« IL FAUT ATTACHER SES INTÉRÊTS A CEUX DU SOL. »

— Or, pour rendre la classe ouvrière, c'est-à-dire la société, c'est-à-dire l'humanité, puisque l'homme seul travaille ; pour rendre, dis-je, la classe ouvrière NÉCESSAIREMENT propriétaire dans le sol, il n'est qu'un seul moyen, qu'un seul et pas deux : faire entrer le sol à la propriété collective, sans faire tort à aucun individu et en faisant le bonheur de tous. Et, dès que le sol entre à la propriété collective, les capitaux acquis par les générations passées y entrent nécessairement : moins, ce qui est nécessaire pour que la consommation et la production soient toujours au maximum possible des circonstances.

Si, ce publiciste n'y prend garde, la société actuelle, le fera, même malgré lui, entrer à l'Académie des sciences morales et politiques, foyer des conservateurs. Depuis longtemps, ils ont sur le cœur : que, ce publiciste ait pu leur dire :

— « Appelez-vous donc CONSERVATEURS tant que vous voudrez, hommes d'État à petites vues et à petite portée, nous rirons de pitié ; car PRÊCHER LE MAINTIEN D'UN ÉTAT FÉBRILE ET MALADIF, AU LIEU DE CHERCHER LE REMÈDE EFFICACE, c'est le propre de l'INEPTIE ET DE LA SOTTISE. »

— Et, ce qu'un académicien pardonne le moins ; c'est, qu'on

l'appelle *sot et inepte :* quand même l'injure partirait du bon Dieu.

Quant, à l'abolition des nationalités; présenter cette idée à la société actuelle; c'est-à-dire : à son représentant l'Académie des sciences morales et politiques; c'est, présenter de l'eau à un enragé. Et, cependant, un publiciste du même nom que celui que je viens de citer a dit : Tant, qu'on se battra en Europe, ce sera une guerre civile. Or, ce mot *Europe* signifie : *civilisation européenne ;* et la civilisation européenne, c'est le monde. C'est, bien prêcher ; la nécessité d'anéantir les nationalités. Aussi, il n'est point d'injures que les hommes d'État; à petite vue et à petite portée, n'aient jetées à la face de ce dernier publiciste; lorsqu'il a été malheureux, bien entendu ; et, le prince des économistes, autre représentant de la société actuelle, s'est hâté de lécher les bottes de celui qui avait, par hasard, renversé le partisan de l'unité universelle.

Lorsque, ces Messieurs ont claquemuré M. Michel Chevalier, dans l'enceinte de l'Académie des sciences morales et poulques; c'est, aussi parce qu'il venait de dire en 1848 :

— « L'Europe est un seul et même peuple dont les différentes nations sont les provinces, et l'*humanité tout entière n'est qu'une seule et même nation* QUI DOIT ÊTRE RÉGIE par la loi d'une nation bien ordonnée, à savoir LA LOI DE JUSTICE, qui est LA LOI DE LIBERTÉ. »

— Et, le remède a été efficace. Depuis cette époque, M. Michel Chevalier n'a plus présenté d'eau à ces messieurs. Tout au contraire, il n'a cessé de prétendre : que, le libre échange, au sein des nationalités, est le nouveau Messie devant effacer : tous les péchés de l'humanité. Ainsi soit-il.

Il est évident : que, la société actuelle a horreur de la lumière; et, que vouloir, par le seul raisonnement, avant que l'anarchie ne l'y ait forcée sous peine de mort sociale, convaincre une société d'albinos qu'elle doit adorer la lumière; est une utopie, élevée : à la dernière puissance possible.

Concevez-vous maintenant : pourquoi la science sociale, quoique rendue rationnellement incontestable vis-à-vis de tous et de chacun, doit être, pour l'actualité, complétement inutile?

C'est, que pour bien voir, il faut une vue non cataractée; et, que pour raisonner juste, il faut un cerveau, non paralysé : par les préjugés.

— « Lorsqu'une doctrine d'ordre, de paix et d'union se présente, dit Bastiat, elle a beau avoir pour elle la clarté et la vérité, ELLE TROUVE LA PLACE PRISE. »

MACHINES.

La science sociale, rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun, établit :

Que, les machines sont des outils;

Que les outils (utilis), les machines sont utiles à la production ; qu'elles anéantissent, ou mieux, qu'elles réduisent presque à rien, le travail de *force*, le travail *musculaire*, le travail *de bras*, pour ne laisser subsister à la rigueur : que, le travail de l'intelligence;

Que les machines sont des capitaux;

Qu'aussi longtemps que le capital domine le travail; c'est-à-dire : qu'aussi longtemps : que, les possesseurs du capital : dominent les travailleurs sans capitaux; dominent les travailleurs chez lesquels les développements de l'intelligence sont presque nuls, parce que ces développements sont monopolisés par les possesseurs des capitaux; qu'aussi longtemps, par conséquent, que les travailleurs qui n'ont pour vivre, que le travail de *force*, le travail *de leurs bras*, travail auquel ces possesseurs de capitaux suppléent par les machines, RESTENT SOUMIS aux possesseurs des machines; LES MACHINES SONT : CE QU'IL Y A DE PLUS NUISIBLE aux travailleurs, n'ayant pour exister : que le seul travail de force; que, le seul travail des muscles; que, le seul travail de leurs bras; travail que les machines peuvent inutiliser au profit des capitalistes : parce que les machines, même quand elles fonctionnent, coûtent moins à nourrir : que, des esclaves domestiques; parce que, lorsqu'on ne les fait pas fonctionner, il est possible de les laisser rouiller : sans craindre qu'elles fassent des révolutions; et, que les prolétaires, les es-

claves sociaux, quand on les laisse mourir de faim, n'ayant nul besoin d'eux, sont assez déraisonnables, surtout en époque d'incompressibilité de l'examen, pour s'imaginer : que, si même cette situation appartient à une justice relative ; elle n'appartient cependant point : à la justice absolue.

La science sociale établit en outre :

Que, du moment que le travail domine le capital ; que, du moment que le capital se trouve l'esclave de l'intelligence, l'esclave de l'humanité ; que, du moment que l'intelligence est généralement développée, sans l'ombre d'un monopole quelconque, et sans l'ombre d'une exception ; le travail de force disparaît, pour ainsi dire, de l'humanité ; que, le travail devient presque exclusivement relatif à l'intelligence ; et, que les machines remplacent les esclaves domestiques et les esclaves sociaux, au profit : de l'humanité tout entière.

La société actuelle, au contraire, proclame :

Qu'il n'y a pas deux sociétés : l'une, sous laquelle le capital, ou la matière, domine l'intelligence ; sous laquelle les possesseurs de la matière dominent ceux qui sont exclus du domaine de la matière ; et, par conséquent, du domaine des développements de l'intelligence ; société, réduisant ainsi : la production et la consommation, au minimum possible des circonstances ; l'autre, sous laquelle tous possèdent : et la matière ; et les développements de l'intelligence au maximum possible des circonstances, société rendant, par conséquent : la production et la consommation, toujours au maximum possible, aussi des circonstances ;

Que, la domination du capital, sur le travail, est une utopie, ou plutôt : une invention de méchants, pour troubler la tranquillité de personnes, déjà assez malheureuses : puisqu'elles n'ont pas assez d'appétit pour manger ce qu'elles ont ;

Que, le capital et les machines ont toujours été ce qu'ils sont ; et, qu'ils seront toujours ce qu'ils ont été ;

Que, le seul espoir des prolétaires est dans l'augmentation des capitaux et des machines ;

Qu'il faut enfin : vouer à l'excécration publique ; et, surtout, à mourir de faim ; quiconque est assez pervers, pour oser proposer, dans le but de soulager les masses : un autre moyen, que

cette même augmentation des capitaux et des machines; et cela : parce qu'il n'y a absolument rien à changer : à l'organisation actuelle de la société.

A la vérité, un membre de l'Académie des sciences morales et politiques, M. le baron de Morogues, a osé dire, en parlant de la société actuelle :

— « Elle a eu surtout pour but la création de la richesse et non sa répartition dans les masses, en sorte qu'il en est résulté l'accroissement progressif de la misère des classes inférieures, concurremment avec la création des richesses nouvelles, concentrées dans les sommités de l'ordre social. »

— Et, cet exemple a été pernicieux. Un économiste célèbre, placé dans la première chaire d'économie politique du monde, M. Michel Chevalier enfin, a osé dire, dans son premier discours d'ouverture :

— « Les ouvriers de Brighton ont eu RAISON de dire : « Les machines, qui devraient être nos esclaves, sont devenues nos plus redoutables concurrents. » Ils ont eu RAISON de les comparer à ce MONSTRE d'une légende allemande, qui, après avoir reçu la vie, ne l'employait qu'à persécuter celui qui la lui avait donnée. »

— Mais, la société actuelle, malgré la sortie faite par M. le baron de Morogues, s'est empressée de claquemurer M. Michel Chevalier dans l'Académie des sciences morales et politiques, ne croyant pas possible : qu'un second exemple de semblable indiscrétion pût sortir de son sanctuaire.

Il est évident : qu'aux yeux de la société actuelle, et sans, pour ainsi dire l'ombre d'une exception : le développement intégral des machines, sans aucune subordination à une nouvelle organisation; est ce que le développement intégral des passions, malgré toute opposition de la raison, se trouve être pour les fouriéristes; le comble du bonheur social. Si, la société actuelle voyait la charrue à vapeur arriver à bon port; charrue, qui conduirait à la mort, par la misère, vingt-cinq millions de prolétaires agricoles; elle ferait chanter un TE DEUM : à chaque ouverture d'Académie.

Vouloir, par le seul raisonnement; et, avant que l'anarchie ne l'y ait forcée sous peine de mort sociale; convaincre une pareille société, qu'elle est académiquement toquée; est une utopie, élevée : à la dernière puissance possible.

Concevez-vous, maintenant : pourquoi la sience sociale, quoique rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun, doit être, pour l'actualité complétement inutile? C'est, que pour bien voir, il faut une vue non cataractée; et, que pour raisonner juste, il faut un cerveau non paralysé par les préjugés.

— « Lorsqu'une doctrine d'ordre, de paix et d'union se présente, dit Bastiat, elle a beau avoir pour elle la clarté et la vérité, ELLE TROUVE LA PLACE PRISE. »

MISÈRE, PAUPÉRISME.

La science sociale, rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun, établit :

Que, la misère, le paupérisme, est l'exploitation des faibles par les forts;

Que, cet état social de misère, de paupérisme, est de nécessité absolue, pour la conservation de l'humanité, aussi longtemps : que, l'ignorance sociale sur la réalité du droit, sur la réalité de son éternelle sanction, n'est point anéantie ;

Que, ce même état social de misère, de paupérisme, augmente pour les majorités, proportionnellement à l'augmentation des richesses pour les minorités;

Que, ce même état social de misère, de paupérisme, qui a sa source intellectuelle dans l'ignorance sur la réalité du droit, a sa source matérielle : dans l'aliénation, à des individus, du sol et des capitaux acquis par les générations passées.

Que, cet état social, reste base d'ordre, base de vie humanitaire : tant, que l'examen peut être socialement comprimé ;

Que lorsque l'examen ne peut plus être socialement comprimé; cet état de misère, de paupérisme, de base d'ordre qu'il était, devient la source d'une anarchie inextinguible : jus-

qu'à ce que l'ignorance sur la réalité du droit, et sur la réalité de son inévitable sanction, soit anéantie ; et, que par suite de cet anéantissement, le sol, et les capitaux acquis par les générations passées, puissent entrer, *utilement*, à la propriété collective ;

Qu'alors, misère et paupérisme, se trouvent irrévocablement détruits.

La société actuelle, au contraire, proclame :

Que, du moment qu'il y a des lois, l'exploitation du faible par le fort cesse d'exister ;

Que, la misère, le paupérisme ne dérivent point d'une exploitation ; mais, apartiennent à l'essence de l'humanité. Alors, et par la bouche de M. Thiers, elle vous dit :

— « Ou il faut l'homme travaillant pour lui, pouvant amasser le produit de son travail, le transmettre à ses enfants ; l'homme existant ainsi à ses risques et périls, réussissant un peu, beaucoup, quelquefois pas du tout ; souvent, après avoir réussi, essuyant des malheurs imprévus, tombant dans l'indigence *et y précipitant ses enfants...* »

— Ce qui signifie : que, les enfants doivent être responsables des sottises et des malheurs de leurs pères ; qu'ils doivent être ignorants, voleurs ou assassins : parce qu'ils sont nés ici plutôt que là ; ou, parce qu'ils auront été changés en nourrice.

Quant au danger, que peut courir l'ordre d'un pareil état de société, dès qu'il se trouve en présence de l'incompressibilité de l'examen ; la société actuelle, vous assure :

Qu'avec des gendarmes et des bourreaux, soit à courtes, soit à longues échéances, il est toujours possible d'étouffer les clameurs : de la misère et du paupérisme ;

Que, ce moyen d'avoir de l'ordre, et de procurer de la tranquillité aux riches ; a toujours été le seul employé ; et, qu'il restera, perpétuellement, le seul efficace ;

Que, relativement à l'accroissement de misère, de paupérisme, proportionnellement à l'accroissement des richesses ; c'est, une idée folle, mensongère, anarchique ; et, qu'il faudrait mettre à Charenton, ou même à la nouvelle Calédonie,

quiconque est assez fou ou assez méchant : pour chercher à la propager.

Si, cependant; et avec tout le respect que mérite la société actuelle; vous osez lui représenter : que, des hommes d'un certain mérite, ne sont point de cet avis;

Que, M. Blanqui, par exemple, en sa qualité de membre de l'Académie des sciences morales et politiques a osé dire : que,

— « La misère publique est un grand fait social, particulier aux temps modernes, et qui se manifeste DE PLUS EN PLUS à mesure que la civilisation se répand. »

— Que, le même M. Blanqui, a osé, en présence de l'Institut, citer le docteur Gasselet, disant :

— « Il meurt, avant la cinquième année, un enfant sur trois naissances dans la rue Royale (le beau quartier), sept sur dix dans les rues réunies, et dans la rue des Étaques, considérée seule, C'EST, SUR QUARANTE-HUIT NAISSANCES, QUARANTE-SIX DÉCÈS QUE NOUS TROUVONS. A ce fléau, il faut une barrière; il faut qu'en France on ne puisse pas dire un jour comme à Manchester, que sur VINGT ET UN MILLE ENFANTS il en est mort vingt mille sept cents avant l'âge de cinq ans ! En attendant, nous ne cesserons de répéter : là, à deux pas, de vous, dans la demeure de l'ouvrier, SUR VINGT-CINQ ENFANTS, UN SEUL PEUT ATTEINDRE LA CINQUIÈME ANNÉE. »

— Après cette citation, M. Blanqui ose ajouter :

— « Le gouvernement ne doit pas fermer les yeux à l'évidence et nier les faits incontestables. On ne guérit de telles plaies qu'en en sondant la profondeur d'un œil sûr et tranquille, sans amertume et sans illusion. »

— Si on ajoute : que, M. Michel Chevalier, en parlant des esclaves des États-Unis, les esclaves les plus malheureux qu'il y ait au monde, a osé dire :

— « Les esclaves, ici, sont moins surchargés de travail, mieux nourris et mieux soignés que la plupart des paysans d'Europe. »

— Et encore :

— « Ici même (les États du Sud) où l'ouvrier des villes et le cultivateur des champs, au lieu d'être, comme au Nord, les souverains du pays, ne sont que des esclaves, il y a plus d'abondance, plus de confort matériel, pour les classes laborieuses, qu'il n'y en a chez nous. Aussi la population noire pullule-t-elle plus ici que ne le fait chez nous la population blanche. Notre paysan fait autant d'enfants que le noir de la Caroline ou de la Virginie; mais *chez nous, la mort, que la* MISÈRE *amène par la main*, est active à repousser les bras qui voudraient faire concurrence à ceux de leurs pères, et à fermer pour toujours ces bouches qui demandent du pain que leurs parents ne peuvent leur donner. »

— Et, si on objecte encore : que, J. B. Say, le premier des économistes représentant la société actuelle, a également osé dire :

— « Il est affligeant de penser, mais il est vrai de dire que, même chez les nations les plus prospères, une partie de la population périt tous les ans de besoin; »

— La société actuelle vous répond : que, MM. Blanqui, Michel Chevalier et J. B. Say étaient des fous, quand ils parlaient ainsi; et, que s'ils n'avaient été membres de l'Académie des sciences morales et politiques, il aurait fallu les envoyer : soit à Charenton; soit à la Nouvelle-Calédonie.

— Si, maintenant, vous osez ajouter : qu'un publiciste, nommé LOUIS NAPOLÉON, n'a pas craint d'écrire et d'imprimer en toutes lettres, les paroles sacramentelles suivantes :

— « LA MISÈRE FAIT TOUS LES JOURS PLUS DE PROGRÈS EN FRANCE; »

— La société actuelle vous répond : que, jamais ces paroles n'ont été ni écrites ni imprimées; et, si vous persistez, elle est toute disposée à vous envoyer : soit à Charenton; soit à la Nouvelle-Calédonie.

Vouloir, par le seul raisonnement; et, avant que l'anarchie ne l'y ait forcé sous peine de mort; convaincre une pareille société des vérités démontrées par la science sociale; c'est, pré-

tendre, par le seul raisonnement, amener : les mahométans à traîner aux gémonies, les cendres de Mahomet; ou, les Indous à cracher sur la vache. Pascal, par son propre raisonnement, était parvenu à se convaincre : que, pour croire à l'anthropomorphisme, ainsi qu'aux dogmes chrétiens, il fallait commencer par s'*abêtir*. Et, cependant, Pascal est mort sous le cilice. C'est, qu'à un millionième d'exceptions près, le raisonnement, pour combattre les préjugés, n'a de valeur : que, par la nécessité.

Concevez-vous, maintenant : pourquoi la science sociale, quoique rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun, doit être, pour l'actualité, complétement inutile? C'est, que pour bien voir, il faut une vue non cataractée; et, que pour raisonner juste, il faut un cerveau, non paralysé : par les préjugés.

— « Lorsqu'une doctrine d'ordre, de paix et d'union se présente, dit Bastiat, elle a beau avoir pour elle la clarté et la vérité, ELLE TROUVE LA PLACE PRISE. »

OFFRE ET DEMANDE.

La science sociale, rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun, établit :

Que, les prix, les valeurs, relatifs à l'échange, sont, essentiellement et exclusivement, relatifs : *à l'offre et à la demande;*

Que, ces prix, ces valeurs, inhérents à toute chose; sont, eux-mêmes, relatifs aux éléments inhérents à toute chose : le CAPITAL et le TRAVAIL;

Que, par conséquent, l'offre et la demande sont, eux-mêmes, relatifs : au TRAVAIL; et, au CAPITAL;

Que, pour l'époque où le capital domine, le travail étant rétribué, au minimum possible des circonstances; et, le capital, au maximum possible, aussi des circonstances; l'offre de travail, l'offre des bras est au maximum possible, toujours des circonstances;

Que, pour l'époque où le travail domine, le travail étant ré-

tribué, au maximum possible des circonstances; et, le capital au minimum possible, aussi des circonstances; ce n'est plus l'offre du travail, l'offre des bras qui se trouve au maximum possible des circonstances; mais bien : l'offre des capitaux.

Il est évident, dès lors : que, si pour l'époque de domination du capital, les travailleurs vont offrir leurs bras aux capitalistes; et, sont forcés, vu la concurrence des bras, de les leur accorder, au minimum possible de valeur, afin de ne pas mourir de faim; c'est, le contraire qui a lieu : pour l'époque de domination du travail. Alors, les capitalistes, qui ne veulent pas travailler, pour faire valoir, eux-mêmes, leurs capitaux, vont offrir leurs capitaux aux travailleurs; et, sont forcés, vu la concurrence des capitaux, de les leur accorder, au minimum possible de valeur, afin de ne pas mourir de faim, après avoir mangé leurs capitaux; si, alors, ils n'étaient considérés comme fous; et, soignés comme tels, sans travailler.

Il est encore évident : que, pour l'époque de domination du capital, la quantité de capitaux existant, quelque considérable qu'elle puisse être, est toujours : au minimum possible des circonstances; et, que pour l'époque de domination du travail, la quantité de capitaux existant, quelque peu considérable qu'elle puisse être, est toujours : au maximum possible des circonstances.

La société actuelle, au contraire; et sans qu'il y ait une ombre d'exception; proclame :

Que, la société, telle qu'elle existe actuellement, telle qu'elle a toujours existé depuis l'origine du monde, celle qui subordonne le travail au capital, est la seule possible, absolument la seule. Tous les économistes et tous les prétendus socialistes, sont unanimes à cet égard. M. de Girardin, n'a été que leur écho, quand il s'est écrié :

— « Nous savons bien, comme le dit M. Morin, qu'il n'y a pas égalité complète entre le patron et l'ouvrier. Nous savons bien que l'ouvrier isolé, qui ne représente que *le* BESOIN *du travail*, *sera toujours* DOMINÉ *par le patron, qui représente la* PUISSANCE *du capital*. Oui, cela est regrettable, sans doute; mais il faut bien reconnaître aussi que CELA EST DANS LA NATURE DES CHOSES. »

— Si, cependant, il est, *dans la nature des choses*, que le ca-

pital domine le travail; tout développement de l'intelligence des masses, ayant pour but de découvrir le mal social, devient un crime. Car, alors, le désespoir n'a qu'une issue, le massacre et le pillage : pour mettre les riches à la place des pauvres; et, les pauvres à la place des riches. C'est, le règne exclusif de la force brutale; c'est, l'anarchie; c'est, la mort sociale.

J. B. Say, le prince des économistes : non-seulement affirme le fait de la domination du capital; mais, encore il explique : comment ce fait existe *toujours* et *nécessairement*.

— « Quand, dit-il, la demande de travailleurs reste en arrière de la quantité de gens qui s'OFFRENT pour travailler, leurs gains déclinent AU-DESSOUS du taux NÉCESSAIRE pour que la *classe* puisse se maintenir *au même nombre*. Les familles les plus *accablées* d'enfants et d'infirmités *dépérissent;* dès lors l'offre du travail décline, et le travail étant *moins offert*, son prix remonte.

« Vous voyez par là qu'il est difficile que le prix du travail du simple manouvrier s'élève ou s'abaisse *longtemps* au-dessus ou au-dessous du taux NÉCESSAIRE pour maintenir la *classe* AU NOMBRE DONT ON A BESOIN. D'où nous pouvons tirer la conclusion que le revenu du simple manouvrier ne s'élève JAMAIS au-dessus de ce qu'il faut pour entretenir sa famille. »

— C'est-à-dire : que, ceux qui sont au-dessus du nombre, dont ON a besoin, meurent NÉCESSAIREMENT de misère. D'où, nous pouvons aussi tirer la conclusion : que, c'est fort dangereux à faire connaître aux masses, en époque d'incompressibilité d'examen, surtout quand on affirme : qu'il est aussi impossible d'empêcher le capital de dominer le travail; qu'il est aussi impossible de faire entrer à la propriété collective le sol et les capitaux acquis par les générations passées; qu'il le serait : d'éteindre le soleil comme un quinquet.

Et, à cet égard, je le répète : la société actuelle est unanime : le travail doit TOUJOURS être *offert;* et, les capitaux TOUJOURS *demandés*.

Vouloir, par le seul raisonnement, convaincre une pareille société : qu'elle galope, vers l'anarchie, avec une rapidité continuellement croissante; est une utopie, élevée : à la dernière puissance possible.

Concevez-vous, maintenant : pourquoi la science sociale, quoique rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun, doit être, pour l'actualité, complétement inutile? C'est, que pour bien voir, il faut une vue non cataractée; et, que pour raisonner juste, il faut un cerveau, non paralysé : par les préjugés.

— « Lorsqu'une doctrine d'ordre, de paix et d'union se présente, dit Bastiat, elle a beau avoir pour elle la clarté et la vérité, ELLE TROUVE LA PLACE PRISE. »

OUVRIERS. — PROLÉTAIRES. — CLASSE OUVRIÈRE.

La science sociale, rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun, établit :

Que, l'essence de l'homme est : de pouvoir travailler en réalité; tandis, que l'essence de ce qui n'appartient point à l'humanité, est : de ne travailler qu'en apparence; de ne pouvoir que fonctionner, en réalité;

Par conséquent : que, vouloir diviser l'humanité : en travailleurs, en ouvriers; et, en non travailleurs, en non ouvriers; c'est, vouloir diviser l'humanité : en hommes et en bêtes; en donnant la supériorité aux bêtes;

Que, vouloir, en présence de l'incompressibilité de l'examen, donner la supériorité aux bêtes, est ce qu'il y a de plus anarchique; et, que vouloir donner la supériorité, à des hommes ignorants, est alors : peut-être, plus anarchique encore;

Que, si en présence de l'incompressibilité de l'examen, tous, sans exception : doivent être travailleurs; doivent être ouvriers; personne, aussi sans exception : ne doit être prolétaire; ne doit être esclave social; esclavage pire, dit M. Michel Chevalier : que, celui des nègres de la Caroline et de la Virginie;

Que, toujours en présence de l'incompressibilité de l'examen, il ne doit plus exister de classe : relative à la naissance; relative au hasard; mais, que l'humanité, c'est-à-dire les individus qui la composent, doivent se hiérarchiser : par l'intelligence et le mérite;

Que, par conséquent, la CLASSE, dite ouvrière : DOIT ÊTRE ANÉANTIE.

La société actuelle, au contraire, proclame :

Que, vouloir donner le nom de travailleurs, d'ouvriers, aux riches; n'est : que, du néologisme, conduisant à l'utopie;

Qu'il y aura TOUJOURS : une classe de riches ne travaillant pas; mais, faisant travailler la classe pauvre;

Que, ces deux classes, nécessairement héréditaires, sauf des exceptions qui confirment la règle, sont inhérentes à l'humanité; et, que vouloir les anéantir, est le fait : soit d'un fou; soit d'un pervers.

Que, vouloir enfin : que, le monde soit hiérarchisé, par la seule intelligence couronnant le mérite, est aussi une utopie, méritant sa couronne : soit à Bedlam; soit à la Nouvelle-Calédonie.

Et, cependant : le premier économiste de l'Europe, et par conséquent du monde, titulaire, fort sottement dépossédé, de la première chaire d'économie de France, et par conséquent d'Europe; M. Michel Chevalier enfin, écrivait et imprimait, en mai 1848 :

— « Il y a eu trois ordres avant 1789, il y avait deux classes avant le 24 février 1848 : il ne doit plus y avoir qu'un ordre, qu'une classe. *Cette question domine elle-même* LA FORME *du gouvernement* de toute la HAUTEUR qui sépare *une constitution politique de la constitution sociale.* »

— Ainsi, voilà M. Michel Chevalier, qui met la question de l'anéantissement des classes : au-dessus des questions de royauté, d'empire, ou de république; et, même au-dessus de toute question d'absolutisme ou de représentativisme. M. Michel Chevalier a compris : que, si jadis, la constitution politique devait dominer la constitution sociale, à cause de la possibilité de comprimer l'examen; la constitution sociale, désormais, doit dominer la constitution politique, sous peine de mort sociale. S'il y avait eu un public, à cette époque, cette déclaration du célèbre économiste, aurait produit un grand effet; mais, comme en époque d'incompressibilité d'examen et d'ignorance sur la réalité du droit, il y a *complète absence de*

communauté d'idée, communauté pouvant seule former un public proprement dit; la proposition de M. Michel Chevalier est passée tout à fait inaperçue; et, cela devait être, *inévitablement,* sous le règne des opinions. Néanmoins, l'Académie des sciences morales et politiques, s'imaginant à elle seule représenter un public, s'est émue de pareille hardiesse; et, elle s'est empressée, pour éviter la répétition de pareils blasphèmes, d'absorber dans son sein, l'indiscret professeur.

En agissant ainsi, l'Académie a été d'une sagesse admirable; car, à son premier discours d'ouverture, ce professeur avait déjà dit :

— « Il y a des hommes juxtaposés, il n'y a plus de SENTIMENT COMMUN, si ce n'est peut-être LA HAINE DU RÉGIME AUQUEL L'OUVRIER EST ASTREINT. »

— Et, le même jour, il disait encore :

— « La concurrence illimitée, qui est l'unique loi de l'industrie, et qui rend LES MAÎTRES ENNEMIS LES UNS DES AUTRES, les oblige, *sous peine de banqueroute,* c'est-à-dire de *mort industrielle,* à augmenter sans cesse la TACHE de l'ouvrier en réduisant d'AUTANT la rétribution de l'unité de travail, ce qu'en langage industriel on appelle le prix de la pièce. Elle a contraint l'ouvrier de regarder son voisin comme un RIVAL qui lui dispute son pain. »

— Malheureusement, le professeur n'avait pas encore remarqué : que, si la concurrence illimitée est en effet, *toujours et nécessairement,* l'unique loi de l'industrie; cette loi est générique, renfermant deux espèces : la concurrence illimitée, au critérium de la force, concurrence inévitable, tant que l'ignorance sur la réalité du droit n'est point anéantie; et, concurrence illimitée, au critérium de la raison, concurrence également inévitable : dès, que l'ignorance sur la réalité du droit, se trouve socialement anéantie. S'il avait fait cette observation, le professeur aurait reconnu : que, si sous la première concurrence, il y a des maîtres; et, si ceux-ci sont alors obligés, sous peine de *mort industrielle,* d'exploiter les prolétaires; sous la seconde concurrence au contraire, il n'y a plus ni maîtres, ni prolétaires, ni exploités; que tous sont frères et non

rivaux; que tous travaillent pour chacun, en même temps que chacun travaille et pour soi et pour tous : les intérêts, de tous et de chacun, étant devenus IDENTIQUES. Mais, et je le répète : si même, le professeur avait reconnu ces choses; il les aurait professées inutilement; n'y ayant aucun public proprement dit : ni, pour l'écouter; ni, pour le comprendre. Peut-être même, eût-il été immédiatement destitué; et alors : sans aucun espoir, d'être jamais réintégré.

C'est, en raison de cette inimitié entre les classes; inimitié, inhérente à la première espèce de concurrence; que, M. Michel Chevalier a dit encore :

— « Il y a un abîme entre le bourgeois d'une part, le paysan et l'ouvrier de l'autre. Le bourgeois ne sent rien de commun entre lui et le PROLÉTAIRE. Il est convenu de regarder ce dernier comme une MACHINE qu'on loue, dont on se sert, et que l'on paye tout juste pendant le temps qu'on en a besoin; de même, aux yeux d'un grand nombre de prolétaires, le bourgeois est un ennemi dont on n'accepte la supériorité que parce qu'il est le plus fort. »

— Se figure-t-on : combien, de pareilles prédications seraient anarchiques; s'il y avait un public pour les écouter. Heureusement, ou malheureusement, le public, en époque d'ignorance et d'incompressibilité de l'examen, est un centaure, un phénix, un idéal antédiluvien; ou, un idéal de la société future. Est-ce qu'il y a un public, sous le chaos?

En vérité, ce professeur est effrayant. Il était, sans aucun doute, plus que persuadé : qu'il parlait, ou qu'il écrivait pour un public idéal; sans cela, il n'aurait jamais écrit le passage suivant :

— « Faute d'une organisation fondée sur une pensée morale... »

— Si, le professeur n'avait pas été certain : qu'il n'écrivait que pour un public imaginaire; est-ce qu'il aurait osé lui dire : qu'il n'avait de base que l'immoralité?

— « Faute, dit-il, d'une organisation fondée sur une pensée morale,

l'homme n'est rien de plus qu'un INSTRUMENT DE PRODUCTION, UN PETIT ENGIN NATURELLEMENT INSIGNIFIANT à côté des machines gigantesques dont se sert l'industrie. On n'emploie plus cet ENGIN ANIMÉ qu'en attendant, jusqu'à ce qu'on ait trouvé un AUTRE ENGIN TOUT MATÉRIEL QUI COUTE MOINS CHER. »

— Et, cet autre passage!

— « Il suffit, en France, de regarder autour de soi pour reconnaître que si la bourgeoisie représente en totalité l'élément d'ordre, ce n'est qu'à l'aide et par l'intermédiaire de quatre cent mille baïonnettes, non compris les baïonnettes bourgeoises;... ce qui démontre clairement que cette bourgeoisie ne conserve plus la prédominance qu'en opposant aux masses la force des masses elles-mêmes : position critique à faire frémir, ET QU'IL EST IMPOSSIBLE DE FAIRE DURER, car toutes ces baïonnettes commencent à devenir intelligentes. »

— Comment... bon Dieu! Et, que serait-ce donc, si elles devenaient assez intelligentes pour comprendre M. Michel Chevalier? Est-ce heureux, qu'il n'y ait pas de public!

Et, savez-vous : combien, en France, il y a de ces baïonnettes qui, selon M. Michel Chevalier, commencent à devenir intelligentes? Il va vous le faire connaître.

— « La bourgeoisie, dit-il, est responsable, de moitié avec le gouvernement, à qui appartient l'initiative de tous les grands projets d'amélioration, de l'avancement de VINGT-CINQ MILLIONS DE PROLÉTAIRES AGRICOLES. »

— Vingt-cinq millions de prolétaires agricoles! sans compter les prolétaires de l'industrie!! Il y a de quoi faire le signe de la croix. Combien, c'est heureux : qu'il n'y ait pas de public, pour écouter M. Michel Chevalier!

Ce qu'il y a de plus heureux encore; c'est, je le répète : que M. Michel Chevalier ait pu être absorbé, par l'Académie des sciences morales et politiques. Mais, il y a de certains esprits, qui ne se laissent pas du tout absorber.

Par exemple, le passage suivant a été écrit et imprimé :

— « LA CLASSE OUVRIÈRE ne possède rien, il faut la RENDRE PROPRIÉTAIRE. »

— Rendre propriétaire ; une classe de vingt-cinq millions de prolétaires agricoles ; sans compter ceux de l'industrie ! Mais, jamais, au grand jamais, M. Michel Chevalier n'a été jusque-là ! Et, savez-vous : quelle est la signature, qui se trouve au bas de ce passage ? C'est... vous ne le devinerez jamais vous, public, qui n'existez pas ; et, qui ne pouvez lire ; c'est... LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE. Miséricorde du ciel ! que dira l'Académie des sciences morales et politiques ; si, jamais elle vient à le savoir ?

Au risque de faire tomber, en syncope, l'Académie des sciences morales et politiques tout entière, je suis obligé : de lui citer encore les passages suivants ; c'est toujours de la classe ouvrière qu'il est question.

— « ELLE n'a de richesse que ses bras, il faut donner à ces bras un emploi utile pour TOUS. »

— Pour TOUS ! Savez-vous : que, ce POUR TOUS est effrayant ; et, qu'il ne laisse pas même de place : à une ombre d'exception.

Je continue. Si l'Académie ne veut pas entendre, elle n'a qu'à se boucher les oreilles.

— « Elle est (la classe ouvrière, ne l'oubliez pas, Académie !), elle est comme un peuple d'ilotes au milieu d'un peuple de Sybarites. Il faut lui donner une place dans la société et attacher ses intérêts à ceux du SOL... »

— Sainte Académie ! voilez-vous la face. Ce passage paraît montrer, dans le lointain : l'entrée à la propriété collective du sol et des capitaux acquis par les générations passées.

Je continue : tant pis, si l'Académie se fâche.

— « Enfin, elle est *sans organisation et sans lien, sans droits et sans avenir ;* il faut lui donner des droits et un avenir, la relever à ses propres yeux par l'association, l'éducation et la discipline. »

— Voyez-vous : l'association réelle, basée sur la réalité du

droit, rendue rationnellement incontestable ; et, sur l'instruction, révélatrice de cette réalité, et servant de base : à l'éducation !

Pauvre Académie ! il faudrait être bien cruel, pour ne point prendre ses peines en pitié. Et, je suis néanmoins forcé de lui dire : que, ces mêmes passages sont encore signés : LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE.

Par exemple, le passage qui va suivre, et qui porte encore la même signature, je prie l'Académie de ne pas y jeter les yeux ; elle en mourrait instantanément. Ce passage, je le copie, pour quand il y aura un public.

— « Aujourd'hui la rétribution du travail est abandonnée au HASARD ou à la VIOLENCE. C'est le MAÎTRE QUI OPPRIME, ou l'OUVRIER QUI SE RÉVOLTE. »

— Allons, Académie, faisons la paix. je ne dirai plus un mot.

Ah ! s'il y avait un public ! Mais, il n'y en a pas. Vous voyez : que vouloir, par le seul raisonnement, convaincre un public qui n'existe pas, avant que l'anarchie n'en ait mis un au monde ; et cela sous peine de mort humanitaire ; est une utopie, élevée : à la dernière puissance possible.

Concevez-vous, maintenant : pourquoi, la science sociale, quoique rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun, doit être, pour l'actualité, complétement inutile ! C'est, que pour bien voir, il faut avoir une vue non cataractée : et, que pour raisonner juste, il faut un cerveau, non paralysé : par les préjugés.

— « Lorsqu'une doctrine d'ordre, de paix et d'union se présente, dit Bastiat, elle a beau avoir pour elle la clarté et la vérité, ELLE TROUVE LA PLACE PRISE. »

PROPRIÉTÉ (1).

La science sociale, rendue rationnellement incontestable vis-à-vis de tous et de chacun, établit :

Que, la propriété n'est autre : que l'expression du raisonnement; que l'appropriation de la richesse, par le raisonnement;

Que, la propriété est éternelle : comme le raisonnement; comme l'humanité;

Que, vouloir porter atteinte à la propriété, est aussi sot : que, de vouloir porter atteinte à l'éternité;

Mais, que si la propriété appartient au domaine de l'éternité; l'organisation, de la propriété, appartient au domaine du temps; et, que l'organisateur de la propriété, impersonnel par essence, est exclusivement : la NÉCESSITÉ SOCIALE;

Que, pendant l'époque d'ignorance sociale, sur la réalité du droit; et, de possibilité de comprimer l'examen; la nécessité sociale exige :

Qu'un droit *hypothétique* soit, socialement, accepté comme RÉEL;

Que, cette acceptation exige : la domination du sol, c'est-à-dire : la domination des propriétaires du sol : sur les propriétaires du capital; et, sur les non propriétaires;

Que, cette domination exige : l'hérédité du sol, par droit de primogéniture;

Que, pendant l'époque d'ignorance sociale sur la réalité du droit; et, d'impossibilité de comprimer l'examen; la nécessité sociale, quant à la théorie, est.... l'ANARCHIE :

Par l'impossibilité d'exister HIÉRARCHIQUEMENT, sans droit : soit RÉEL; soit, socialement accepté comme RÉEL;

Par l'impossibilité de faire accepter, alors, un droit *hypothétique* comme RÉEL;

Par l'impossibilité, à cause de l'ignorance sociale, de faire accepter le droit RÉEL;

Que, pendant cette même époque, la nécessité sociale, quant à la pratique, est : la domination du capital; c'est-à-dire : la

(1) Voyez : PROPRIÉTÉ, étude VI, t. III, *De l'économie politique*, source des révolutions.

domination des propriétaires du capital : sur les propriétaires du sol ; et, sur les non propriétaires ; par l'anéantissement, quant à la transmission du sol, du droit de primogéniture.

Que, lorsque l'anarchie a porté le mal social à un excès suffisant ; la nécessité sociale EXIGE :

La recherche, la découverte et l'acceptation sociale de la réalité du droit.

Et, que ce droit exige :

L'entrée à la propriété collective, du sol et des capitaux acquis par les générations passées.

Alors, le travail, l'INTELLIGENCE domine : le sol et le capital ; c'est-à-dire : domine la MATIÈRE.

La même science sociale établit en outre :

Que, la propriété est essentiellement *matérielle ;* et, que vouloir donner le nom de propriété, à la faculté de travailler, *intellectuelle* par essence, en disant, par exemple : que, la faculté de travailler est une *propriété ;* c'est, confondre l'homme avec la matière ; et, donner lieu à des sophismes, justifiant le perpétuel esclavage des masses.

La société actuelle, au contraire, confond : la *propriété,* éternelle par essence ; avec l'*organisation de la propriété*, contingente par essence, et relative aux nécessités sociales (1). Si, par exemple, le bon sens suggère : que, l'organisation actuelle de la propriété, qui aliène, aux individus, le sol et les capitaux acquis par les générations passées, est une organisation de propriété essentiellement anarchique ; et, que pour empêcher la mort sociale, il faut faire entrer, à la propriété collective, le sol et les capitaux acquis par les générations passées : sans faire tort à personne ; et, en faisant le bonheur de tous ; la société actuelle s'écrie : non pas que vous voulez porter atteinte à l'*organisation de la propriété;* mais, que vous voulez porter atteinte : *à la propriété.*

Si, le bon sens veut répondre à la société actuelle : qu'en

(1) — « La propriété, » dit M. l'archevêque de Paris, dans son mandement du 21 juin 1851 ; « la propriété est inhérente à l'humanité. Les « lois civiles en règlent les conditions. »

Il est impossible : d'être plus précis, plus clair, et plus rationnel. Toute la question sociale se trouve exposée dans ces deux lignes.

1789, elle a porté atteinte à l'organisation de la propriété, en abolissant le droit de primogéniture; sans, néanmoins, porter atteinte à la propriété; la société actuelle, n'ayant évidemment rien de bon à lui répondre, lui adresse des injures; et, si ceux, qui soutiennent le bon sens, parlent un peu haut; pour étouffer leur voix, elle les jette dans des geôles cellulaires, pires que les oubliettes du moyen âge; ou, les envoie à des anthropophages quelconques, pour que ceux-ci puissent leur manger la langue. Mais, la force brutale est bien faible : contre la nécessité :

— « Notre intelligence, dit M. Michel Chevalier, quoique le principal représentant de la société actuelle, notre intelligence, dit-il, doit courber son orgueil devant les NÉCESSITÉS SOCIALES; *lorsqu'elle s'entête à* NIER LES FAITS, parce qu'elle ne les comprend point, LES FAITS S'IMPOSENT BRUTALEMENT à elle. »

— La société actuelle proclame en outre :

Que la faculté de travailler est une propriété. Elle dit formellement par la bouche de M. Thiers, son prophète :

— « L'homme a, *dans ses facultés personnelles*, UNE PREMIÈRE PROPRIÉTÉ, ORIGINE DE TOUTES LES AUTRES. »

— Auparavant, J. B. Say avait dit :

— « La plus sacrée des propriétés est celle des FACULTÉS PERSONNELLES. »

— Et, avant J. B. Say, l'auteur de la *Richesse des nations* avait dit :

— « Le patrimoine du pauvre est *tout entier* dans la force et dans l'adresse de ses doigts; ne pas lui laisser la libre disposition de cette force et de cette adresse, toutes les fois qu'il ne l'emploie pas au préjudice d'autres hommes, c'est attenter *à la plus indispensable des propriétés*. »

— Tout cela conduit : à la justification de l'esclavage des masses.

L'art du sophiste consiste : à prendre une expression : tantôt, dans un sens ; tantôt, dans un autre ; et, de la faire passer, indistinctement, d'un argument dans un autre, pour identifier des propositions contradictoires : sans, que l'auditeur puisse s'apercevoir : de l'escamotage. C'est ainsi, qu'un saltimbanque fait passer ses boules, d'un gobelet dans un autre : sans, que le spectateur puisse deviner : comment, cela a pu se faire.

Voici, le sophisme mis à nu :

Il y a *propriété*, signifiant : caractéristique des choses ; comme la *pesanteur* est une *propriété* des corps ; et, *propriété*, signifiant : *une richesse qui nous est attribuée par les lois*. Et, toute richesse, *ne l'oubliez pas*, est MATIÈRE. Le mot *faculté*, au moins pris au propre, caractérise au contraire : l'être réel, l'être à base immatérielle, éternelle, incréée, absolue. Car, si l'homme n'est qu'une machine, résultat d'organisme ou de création, le mot faculté, à son égard, ne peut être employé : que, *figurément*. Maintenant, la société actuelle veut donner les facultés, c'est-à-dire l'humanité, comme *propriété richesse*. C'est, assimiler l'homme à la matière. Une fois, ce sophisme accepté ; la société dit : *toute propriété doit être imposée*. Vous en concluez : que, *le travail*, c'est-à-dire *la faculté de travailler*, DOIT ÊTRE IMPOSÉE : *puisqu'elle est* UNE PROPRIÉTÉ. Et, comme du moment que la moindre parcelle de l'impôt frappe le travail ; le travail, supporte exclusivement l'impôt ; il en résulte : que, *faire accepter : que, la faculté de travailler est une propriété ;* c'est, faire accepter, implicitement : que, le *paupérisme* est une NÉCESSITÉ. Alors, l'esclavage des masses se trouve justifié ; et, il est possible de dire, par la bouche de M. Thiers : *il mondo va da se*. C'est, l'intronisation de la société bourgeoise.

Alors, la société actuelle, par la bouche de Malthus, vous crie :

— « Que chacun en ce monde réponde de soi et pour soi. Tant pis pour ceux qui sont de trop ici-bas ! On aurait trop à faire si on voulait donner du pain à tous ceux qui crient la faim ; qui sait même s'il en resterait *assez pour les riches ?* »

— Et, la société actuelle a incontestablement raison : si,

l'organisation actuelle de la propriété est la seule possible. Mais, avec de pareilles proclamations, en présence de l'incompressibilité de l'examen, on court à l'anarchie, à la mort sociale.

Vouloir : par le seul raisonnement; et, avant que l'anarchie ne l'y ait forcé sous peine de mort sociale; convaincre la société actuelle : que, le paupérisme doit être anéanti; que personne, désormais, ne doit souffrir la faim, non-seulement de pain, mais de quelque besoin raisonnable que ce puisse être; est une utopie, élevée : à la dernière puissance possible.

Concevez-vous, maintenant : pourquoi la science sociale, quoique rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun, doit être, pour l'actualité, complétement inutile? C'est, que pour bien voir, il faut une vue non cataractée; et, que pour raisonner juste, il faut un cerveau non paralysé par les préjugés.

— « Lorsqu'une doctrine d'ordre, de paix et d'union se présente, dit Bastiat, elle a beau avoir pour elle la clarté et la vérité, ELLE TROUVE LA PLACE PRISE. »

RICHESSE ET DISTRIBUTION DES RICHESSES (1).

La science sociale, rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun, établit :

Que, tout ce qui est *matériel* et utile est une *richesse proprement dite;*

Que ce qui est *intellectuel* et utile, comme les connaissances, par exemple, n'est que *richesse figurément dite;*

Qu'assimiler la richesse figurément dite ou *dérivant exclusivement du travail,* à la richesse proprement dite, essentiellement *matière,* comme dérivant du travail sur la matière; c'est : assimiler l'homme à la matière; et, donner lieu aux sophismes, justifiant l'esclavage des masses.

(1) Voyez : RICHESSE, étude VIII; t. III, *De l'économie politique*, source des révolutions.

Que, toute richesse a une valeur : *domestique*, quand il est fait abstraction de l'échange; *sociale*, quand elle est relative à l'échange;

Que, la valeur domestique a pour expression : le produit brut; et, la valeur sociale: le produit net.

Que, *le plus grand produit brut* constitue la plus grande richesse, d'une société isolée : *domestique, nationale*, ou *humanitaire;* et, que *le plus grand produit net* constitue la plus grande richesse des sociétés non isolées; des sociétés ayant pour but : l'échange.

Que, tant qu'il y a des sociétés, des nationalités; il n'y a de droit : que, la force;

Que, la raison ne peut régner : que, par l'anéantissement des nationalités;

Que, tant qu'il y a des nationalités, l'immense partie de l'humanité fait partie des richesses : soit domestiques; soit nationales. Alors, les *richesses figurément dites, l'intelligence et ses développements*, sont confondues : avec les richesses proprement dites; avec les richesses dérivant : non du seul travail; mais, du travail sur la matière.

Que, tant qu'il y a des nationalités, le nom de richesse *nationale*, de richesse *sociale*, est donné : à l'ensemble des richesses domestiques des forts; les faibles appartenant eux-mêmes : à cette richesse;

Que, lorsque les nationalités sont anéanties; le nom de richesse *sociale* n'est donné : qu'à la richesse collective. Personne, alors : n'étant esclave; n'étant richesse; chacun possède sa richesse domestique, dont il peut disposer; indépendamment de sa part, dans la richesse collective et inaliénable.

La science sociale établit en outre :

Qu'il y a richesse, dérivant du travail sur la matière : le capital; et, richesse non dérivant primitivement du travail : le sol;

Qu'il y a deux espèces d'organisations de la richesse; et, *exclusivement* DEUX;

Que, par la première : le sol est *aliéné* à un seul, ou à plusieurs individus; ainsi, que les capitaux provenant des générations passées;

Que, par la seconde, le sol, et les capitaux acquis par les générations passées, appartiennent à la propriété COLLECTIVE et *inaliénable;*

Que, l'organisation de la richesse non produite, le sol, n'est point *arbitraire;* mais, appartient : *à la nécessité sociale;*

Que, la première espèce d'organisation, de la richesse non produite, est nécessairement relative : à l'époque d'ignorance sur la réalité du droit;

Que, la seconde espèce d'organisation, de cette même richesse, est nécessairement relative : à l'époque de connaissance sur la réalité du droit;

Que, la distribution, la répartition des richesses produites, n'est, également, jamais *arbitraire;* mais, dérive *toujours* et *nécessairement* : de l'espèce d'organisation de la richesse ;

Que, sous la première espèce d'organisation, la répartition des produits se fait *nécessairement* de manière : que, la plus grande partie possible des produits, aille toujours à la plus petite minorité possible des individus; et, proportionnellement : à la force;

Que, sous la seconde espèce d'organisation, les produits se répartissent nécessairement aussi, entre tous; et, proportionnellement : au travail ; au mérite; à la raison;

Que, le paupérisme; ou, la privation de richesses pour les masses; existe seulement : sous, la première espèce d'organisation;

Qu'alors, l'accroissement du paupérisme, chez les faibles; est toujours proportionnel : à l'accroissement des richesses chez les forts;

Que, sous la première espèce d'organisation ; les intérêts de tous; et, les intérêts de chacun; sont *en opposition complète;*

Que, sous la seconde espèce d'organisation : les intérêts de tous; et, les intérêts de chacun ; sont *parfaitement harmoniques;*

Que, toute richesse, proprement dite, a pour source : le travail, comme agent; le sol, comme patient;

Que, la mesure absolue de la valeur; la mesure absolue de la richesse; est une sottise; comme, la mesure absolue de la longueur, de la largeur, ou de la profondeur.

La société actuelle, au contraire, assimile :

La richesse, proprement dite ou matérielle, avec la richesse figurément dite, avec la richesse intellectuelle; et, elle proclame, par la bouche de J. B. Say, son prophète :

— « Que le talent d'un avocat, d'un médecin, qui a été acquis au prix de quelque sacrifice, et qui produit un REVENU, est une valeur CAPITALE. »

— Une fois, que la société actuelle a pu faire confondre : le TRAVAIL, valeur intellectuelle, avec la PROPRIÉTÉ, valeur matérielle; l'esclavage des masses se trouve facilement justifié; et, le tour économique se trouve achevé. Il est évident : que, du moment que le mot *richesse* ne s'applique plus *exclusivement à la matière;* du moment, que le *travail*, le *talent*, l'*industrie* passent dans le domaine de la *richesse;* la société dit, avec justice: *l'impôt doit se prélever sur la richesse.* Alors, l'impôt pèse aussi sur le travail. Et, comme dès qu'une parcelle quelconque de l'impôt, pèse sur le travail ; tout l'impôt, sans l'ombre d'une exception, pèse sur le travail ; il se trouve : que, par cette seule assimilation de la richesse figurément dite, à la richesse proprement dite, l'homme se trouve assimilé à la matière: et, que l'esclavage des masses se trouve justifié. Toute l'économie politique, toute, ne l'oubliez jamais ; c'est-à-dire : l'Évangile de la société actuelle, repose : sur cette monstrueuse assimilation.

Aussi, la société actuelle tient, infiniment, à cette monstrueuse assimilation ; elle y tient comme à la vie; et, elle a bien raison ; car, du moment que cette assimilation cesse d'exister, la société actuelle a rendu son dernier soupir. Pour la conserver, cette assimilation, elle fait dire, toujours par la bouche de J. B. Say :

— « Smith a BORNÉ le domaine de cette science (l'économie politique) en réservant *exclusivement* le nom de *richesse* aux valeurs fixées dans des substances MATÉRIELLES. »

— Vous voyez : que, Smith avait compris : qu'assimiler l'homme aux richesses, c'était justifier l'esclavage. Le prince de l'économie politique française s'est réservé la gloire de cette justification.

— « Il DEVAIT y comprendre, continue l'Aristoste moderne, qui, lui aussi, refuse une âme aux esclaves modernes, il DEVAIT y comprendre des VALEURS qui, BIEN QU'IMMATÉRIELLES, N'EN SONT PAS MOINS RÉELLES... »

— Ne vous extasiez-vous point, devant l'honneur de l'exception. *Bien qu'immatérielles, elles n'en sont pas* MOINS *réelles!* En effet, il n'y a de *réel* : que, le *capital;* et, c'est seulement en *capitalisant* l'homme, en le matérialisant, qu'on lui donne la RÉALITÉ. En vérité, l'on se croirait : dans un bas-empire matérialiste ! !

— « ...n'en sont pas moins RÉELLES, continue le père de l'Église économique, comme sont LES TALENTS NATURELS OU ACQUIS. »

—Ainsi, les talents *naturels et acquis;* c'est-à-dire : L'HUMANITÉ TOUT ENTIÈRE; appartient au CAPITAL. Le *capital* est un *fait;* le *capital* est une *réalité;* le *capital* est l'AME. Quant aux cadavres, vous pourrez leur accorder des DROITS, si cela vous amuse; comme, par exemple : celui d'être jeté à la voirie; quand, ils empoisonneront les capitalistes.

Pour confirmer l'esclavage des masses, l'économie politique, représentant la société actuelle, ne s'occupe : ni de valeurs domestiques, ni de produits bruts, relatifs au bonheur; mais de valeurs en échange et de produits nets, dominant les valeurs domestiques; valeurs en échange et produits nets relatifs : à la domination du capital; à l'esclavage des masses. Et, cependant, dans toute société isolée; comme le sera l'humanité, quand les nationalités seront anéanties; *le produit net* n'est jamais : qu'une valeur DOMESTIQUE; le *produit brut* étant seul alors : la valeur réellement SOCIALE. L'économie politique affirme donc : qu'elle ne doit s'occuper : que de *ce qui est;* et, comme l'ESCLAVAGE EST, elle s'en occupe exclusivement. Elle affirme en outre : qu'elle n'a nullement à s'occuper : de *ce qui doit être,* fût-ce même de ce qui doit être, sous peine de mort sociale : DE LA LIBERTÉ DE TOUS.

Dès, qu'il s'agit de justifier l'esclavage des masses, en proclamant : que, le travail est libre; la société actuelle parle beaucoup de droit; et, c'est au nom du droit qu'elle assimile le travail à la matière. Mais, dès qu'il s'agit de faire dominer

le travail, l'intelligence sur le capital, sur la matière : la société actuelle, représentée par la science économique, dit par la bouche de J. B. Say, son prophète ; que :

— « Le point de DROIT reste *toujours* plus ou moins dans le *domaine de l'opinion.* »

— C'est : la négation du droit absolu ; la proclamation du droit relatif, du droit de la force ; et, par déduction inévitable : la justification de l'esclavage des masses.

Par cette même négation du droit absolu ; par la proclamation que le droit de la force est le seul possible ; la société actuelle déclare : les nationalités indestructibles. C'est, encore la justification : de l'esclavage des masses.

Les propriétés des *individus* ne sont nullement les propriétés de la *société*. Car, une propriété, à moins : de ressembler au bon Dieu de M. Cousin ; et, d'être *une et plusieurs* ; ne peut appartenir à la fois : *à tous ;* et, *à un seul ou à plusieurs*. Les propriétés des individus, sont évidemment des propriétés domestiques. Mais, cette clarté eût nui à la justification de l'esclavage des masses. Aussi, la société actuelle, par la bouche de J. B. Say, son prophète, ne reconnaît : que

— « L'existence de deux sortes de biens, de richesses : les unes communes à tous (celles qui ne peuvent être *appropriées*), les richesses NATURELLES ; et les autres *propriétés exclusives,* LES RICHESSES SOCIALES. »

— Comprenez-vous ? Je parie que non. Eh bien ! je vais vous aider. En donnant aux *propriétés domestiques*, le nom de *propriétés sociales*, on borne la *propriété sociale :* à l'ensemble des propriétés individuelles ; et, toute richesse sociale *réelle;* c'est-à-dire : *collective;* se trouve anéantie. Puis, comme en dehors de la propriété sociale ou collective, il n'y a de propriété *domestique* que pour les FORTS ; il s'ensuit : qu'en appelant *propriétés sociales* ou *richesse sociale, les propriétés domestiques* ou *les richesses;* on assure l'esclavage des masses ; et,..... le tour est joué.

A la vérité, Bonald avait dit à la société actuelle :

— « Pour pouvoir appeler RICHESSE DE LA NATION la somme des richesses individuelles, il faudrait que tous les individus PARTICIPASSENT à cette richesse; puisque la nation se compose de tous les individus sans exception, et que la richesse n'étant pas une chose abstraite, il est assez difficile de concevoir qu'une nation soit riche, lorsqu'une partie considérable de ses enfants est dans l'EXTRÊME BESOIN. Cependant cela est AINSI; et même, dans toute l'Europe, il n'y a NULLE PART plus d'indigents que chez les nations qu'on appelle opulentes. »

— Mais, à cette proclamation d'un homme d'État, la société actuelle a fait la sourde oreille; c'est, qu'il n'y a de pires sourds : que, ceux qui ne veulent pas entendre.

Quant à avoir une richesse sociale, une richesse collective, la société actuelle en nie la possibilité, au point d'affirmer, par la bouche de tous les économistes, ses représentants : que, nulle société ne peut donner, quoi que ce soit, à un individu; sans, l'avoir volé à un autre. Et, comme la société actuelle ne veut pas être une voleuse; elle ne donne rien à personne. Cela, est très-indifférent aux forts; ce, qu'on ne leur donne pas, ils le prennent. La société actuelle, par la bouche de J. B. Say son prophète, en rend témoignage, lorsqu'elle dit :

— « LES ÉPARGNES DES RICHES SE FONT AUX DÉPENS DES PAUVRES. »

— Quant à distinguer, d'une manière essentielle, le sol du capital; la société actuelle a horreur de cette distinction. Elle tient à assimiler le sol au capital, comme elle tient à assimiler : le capital au travail; le revenu au salaire. Aussi, dit-elle, par la bouche de M. Bastiat, l'écho des économistes :

— « J'ose affirmer qu'il n'est pas un champ en France qui *vaille* ce qu'il a coûté, qui puisse s'échanger contre autant de travail qu'il en a exigé, pour être mis à l'état de productivité où il se trouve. »

— Il paraît que Bastiat avait senti : que, si le sol doit entrer à la propriété collective; il en est de même : pour les capitaux; pour les travaux produits par les générations passées; MOINS, ce qui doit rester, entre les mains des individus; pour, que consommation et production soient toujours : au maximum

possible des circonstances. Et, c'est pour cette cause qu'il tient tant : à assimiler le sol au capital.

Quant, à l'existence possible de deux espèces d'organisations de la richesse, dont l'une anéantirait le paupérisme; la société actuelle envoie cette dernière espèce d'organisation aux calendes grecques; aux utopies; et, ceux qui y croient : à Charenton, à Bedlam; et, quand elle peut : soit aux bagnes; soit à la Nouvelle-Calédonie. A cet égard, c'est, M. Thiers qu'elle a chargé de traduire sa pensée. Il nous assure :

— « Que le bon Dieu a destiné l'homme à travailler rudement, d'un soleil à un autre soleil; à arroser la terre de ses sueurs...

« Ou il faut, dit-il, la vallée de Tempé, habitée par des pâtres mangeant la chair de leurs troupeaux, tissant leur laine, pâtres que les poëtes trouvent innocents, que je vous déclare, moi, très-grossiers, souvent livrés à d'ignobles vices, ayant leur Caïn s'ils ont leur Abel, et leurs pauvres aussi cent fois plus hideux que ceux de Londres et de Paris, car ce sont des crétins portant à leur cou les insignes de la misère physique, et sur leurs traits idiots les signes de la misère morale; ou il faut, dis-je, cette vallée de Tempé, ou... »

— Vous comprenez déjà : que, selon M. Thiers, interprète de la société actuelle, il n'y a d'alternative possible : qu'entre le crétinisme et le paupérisme. Dans ce cas, je plains M. Thiers et sa chère société; car alors, elle n'aurait qu'à choisir dans un nouveau dilemme : ou, anéantir les écoles primaires et l'examen, ainsi que le veut, très-justement, M. Thiers à son point de vue; ou, avoir : tous les quinze ans d'abord; puis, tous les lustres; puis, tous les ans; puis, tous les mois; puis, tous les jours; des révolutions : qui, porteraient les cadavres des riches aux gémonies; et, leurs biens : aux mains de leurs bourreaux.

Relativement à l'accroissement du paupérisme, parallèlement à l'accroissement de la richesse, la société actuelle le nie; et, le niera : jusqu'à son dernier soupir. De même que cette femme, plongée dans l'eau par son mari, pour lui avoir adressé une injure, répétait cette injure jusqu'à ce qu'elle eût de l'eau par-dessus la tête; puis, ne pouvant plus parler, répétait encore la même injure par des signes; de même, la société actuelle dira

toujours : *Le paupérisme diminue : proportionnellement à l'accroissement du capital.* Et, cependant, tous les économistes, sans l'ombre d'une exception, sont d'accord pour lui dire : qu'à cet égard, elle est dans l'erreur. Il en est ici, comme pour certaine classe de braves gens, auxquels : on dit ; on prouve ; cartes sur table : que, la science actuelle est matérialiste. Ils vous répondent, avec un imperturbable sang-froid : Vous vous trompez, Monsieur ; d'abord, il n'y a pas de matérialistes ; ensuite, les gens les plus religieux, qu'il y ait au monde, sont : aux Académies des sciences. Plus, on est savant ; et, plus on croit en Dieu.

Quant, à rendre les intérêts de tous, identiques aux intérêts de chacun ; la société actuelle croit à cette possibilité ; comme à celle, pour un fidèle, de marcher à pieds secs sur les eaux. A la vérité, Bastiat disait :

— « Je conjure les jeunes gens à qui ce livre est dédié de scruter avec soin les formules qu'il renferme, d'analyser la nature intime et les effets de l'échange. Oui, j'en ai la confiance, il s'en rencontrera un parmi eux qui arrivera enfin à la démonstration rigoureuse de cette proposition : — *Le bien de chacun favorise le bien de tous, comme le bien de tous favorise le bien de chacun*, — qui saura faire pénétrer cette vérité dans toutes les intelligences à force d'en rendre la preuve simple, lucide, irréfragable. — Celui-là aura résolu le problème social ; celui-là sera LE BIENFAITEUR DU GENRE HUMAIN. »

— Il paraît : que, jusqu'à présent, les jeunes gens n'ont pas encore trouvé, dans les formules que renferme le livre de M. Bastiat, la démonstration qui doit faire le bonheur de l'humanité. Il est même probable : qu'elle ne se trouve point chez un auteur : qui veut conserver l'aliénation du sol ; et qui, à propos de religion, s'écrie :

— « Nous sentons tous *dans le cœur* une puissance *irrésistible*, qui nous pousse vers la religion ; et en même temps nous sentons *dans notre intelligence* une force *non moins irrésistible* qui nous en éloigne ; et D'AUTANT PLUS, c'est un point de fait, que l'INTELLIGENCE EST PLUS CULTIVÉE. »

— Ce qui, traduit en français, signifie : que, la religion ca-

ractérise les ignorants ; et, que l'irréligion caractérise les savants : ce qui est un peu société actuelle. Dans tous les cas, la dédicace, de M. Bastiat aux jeunes gens, prouve une seule chose : c'est, que la société actuelle ne croit pas encore à la possibilité de rendre identiques : les intérêts de tous ; et les intérêts de chacun.

Quant à connaître la source, la cause des richesses, voici ce qu'en dit la société actuelle, par la bouche de M. Gannihl, l'un des économistes les plus consciencieux et les plus instruits, en analysant les systèmes économiques :

— « Comme s'il était, dit-il, dans la destinée de l'homme de ne pouvoir remonter à aucune cause générale, *les causes de la richesse des* NATIONS ont échappé *jusqu'ici* aux recherches les plus laborieuses ; et malgré les efforts isolés ou combinés des écrivains les plus célèbres parmi les peuples les plus éclairés de l'Europe, elles sont enveloppées dans un nuage obscur, et ne présentent en dernière analyse que des OPINIONS, des DOGMES et des CONTROVERSES qui embarrassent l'esprit par leur diversité, le fatiguent par leur multiplicité, le découragent par la difficulté du choix, et le laissent dans le doute et l'incertitude. »

— Et, cependant : l'économie politique ; ou, la science de la société actuelle ; n'est : *que la science des richesses*. Voilà, une science : bien peu scientifique.

Reste, la valeur absolue de la valeur ; la mesure absolue de la richesse. Voici, ce qu'en dit la société actuelle, par la bouche de M. Michel Chevalier. Si, je prenais M. Proudhon pour interprète ; ce serait bien autre chose encore, en vérité !

— « Une mesure exacte et invariable de la valeur, SI ELLE EXISTAIT, dit M. Michel Chevalier, rendrait service à la société. »

— Oui, elle automatiserait la société ; elle l'anéantirait. Des propositions pareilles, faites par un homme de mérite, sont extrêmement dangereuses, pour les cerveaux faibles ; même, avec la restriction : SI ELLE EXISTAIT.

Il est évident ; plus qu'évident ; archiévident : que, vouloir, par le seul raisonnement ; et, avant que l'anarchie l'y ait forcée, sous peine de mort sociale ; convaincre la société actuelle : que,

sur la science des richesses, elle est plus ignorante encore qu'elle ne l'est sur la sainte Trinité; est une utopie, élevée : à la dernière puissance possible.

Concevez-vous, maintenant : pourquoi, la science sociale, quoique rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun, doit être, pour l'actualité, complétement inutile? C'est, que pour bien voir, il faut une vue non cataractée; et, que pour raisonner juste, il faut un cerveau, non paralysé : par les préjugés.

— « Lorsqu'une doctrine d'ordre, de paix et d'union, se présente, dit Bastiat, elle a beau avoir pour elle la clarté et la vérité, ELLE TROUVE LA PLACE PRISE. »

SALAIRE. — RENTE. — REVENU.

La science sociale, rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun, établit :

Que, le SALAIRE est la rémunération du travail;

Que, la RENTE est le loyer du sol;

Que, l'INTÉRÊT est le loyer du capital;

Que, l'ensemble du loyer du sol et du loyer du capital; ou même, l'un des deux, seulement; se nomme : REVENU;

Que, confondre le *salaire* avec le *revenu;* c'est, assimiler l'*homme* à la *matière;*

Qu'assimiler l'homme à la matière, est la source, et aussi la justification : de l'esclavage des masses;

Que, par essence, le salaire et le revenu sont antagonistes;

Que, sous la domination du *capital*, le salaire est toujours au minimum possible des circonstances; et, le revenu, au maximum possible, aussi, des circonstances;

Que, sous la domination du *travail*, le salaire est toujours au maximum possible des circonstances; et, le revenu, au minimum possible, aussi, des circonstances.

La société actuelle; et, sans pour ainsi dire, l'ombre d'une exception; proclame, au contraire :

La complète assimilation, quant au payement de l'impôt, du salaire au revenu.

— « Le fond industriel, dit J. B. Say, qui fait partie de NOS FORTUNES, se compose de FACULTÉS NATURELLES et de TALENTS ACQUIS. Un homme... tire un REVENU DE SON TRAVAIL. »

— C'est clair.

— « *Son intelligence*..., dit encore Say, fait partie de ses facultés naturelles. »

— C'est, de plus clair en plus clair.

— « Son savoir, son expérience, dit-il encore, fait partie de ses facultés acquises. Les premières sont un *don gratuit*, une magnificence du *Créateur*, et ce don constitue la plus sacrée des PROPRIÉTÉS, celle de la PERSONNE. »

— Y êtes-vous? Voyez-vous : l'identification de *la personne* à *la propriété ?*

Le petit nombre de personnes, qui ont reconnu l'injustice d'assimiler le salaire au revenu, ont néanmoins été forcées, pour ainsi dire malgré elles, de reconnaître : que, l'impôt doit frapper la consommation ; c'est-à-dire : le travail. C'est, qu'en effet, il est absolument impossible qu'il en soit autrement, sous la société actuelle ; et, personne ne veut s'imaginer : qu'une société, radicalement opposée à celle qui existe, soit : non-seulement nécessaire ; mais, possible.

— « La contribution personnelle, dit M. de Girardin, n'est pas seulement inique, elle est encore inconstitutionnelle, car le *travail* n'est point la *fortune*, mais un moyen de l'acquérir. »

— « Lorsque, dit encore M. de Girardin, on évalue le revenu de la France de dix à douze milliards, comment l'évalue-t-on? En confondant le SALAIRE, soit avec le REVENU, soit avec le PROFIT, pour en composer le revenu... Taxer la rente et le profit comme *cinq* et le salaire comme *cinq*, ainsi que cela aurait lieu si l'impôt sur le revenu était adopté, au-

tant vaudrait conserver l'impôt direct et progressif sur la *consommation*. »

— « S'il y a un impôt, dit encore M. de Girardin, qui soit essentiellement improportionnel, essentiellement progressif, en raison inverse des facultés contributives, c'est l'impôt sur la CONSOMMATION, c'est l'impôt qu'on appelle *indirect*. »

— « L'impôt sur le SALAIRE, dit encore le même publiciste, c'est l'impôt direct sur le TRAVAIL. Tout impôt sur le *travail* est un impôt contre la CONSOMMATION. »

— C'est clair, comme eau de roche. Eh bien! malgré sa bonne volonté; M. de Girardin a été obligé de dire :

— « Qu'il soit direct ou indirect, perçu à sa source ou à son embouchure, sur la production ou sur la consommation, TOUT IMPÔT GRÈVE LE TRAVAIL. »

— Et, M. de Girardin a raison. Sous la société actuelle; sous la société où le sol se trouve aliéné; et, M. de Girardin n'en reconnaît point d'autre possible; tout impôt *grève nécessairement le travail;* et, ne grève que lui : *exclusivement.*

Cette idée, que l'impôt grève *nécessairement* le travail ou la consommation, est tellement générale, et tellement vraie, et tellement inévitable, sous la société actuelle; que, Bastiat, l'écho des économistes, s'écrie :

— « La vérité est, et le peuple ne devrait jamais le perdre de vue, que la contribution publique s'adressera TOUJOURS et NÉCESSAIREMENT aux objets de la consommation la plus générale, c'est-à-dire la plus populaire. »

— Voyez-vous : TOUJOURS et NÉCESSAIREMENT. Allez dire, même après l'avoir prouvé d'une manière rationnellement incontestable : que, ce TOUJOURS et NÉCESSAIREMENT, en présence de l'examen; c'est, une révolution, une anarchie perpétuelle; que, dès que le sol appartient à la propriété collective, pas un atome de l'impôt ne pèse sur la consommation, sur le travail; ces Messieurs diront : que, vous êtes un fou; ou, un fripon; et, que vous méritez : soit la camisole de force; soit la corde.

Tout ce qui a été dit et sera dit, sur le salaire, sera toujours essentiellement anarchique, en présence de l'examen et de la société actuelle, dont l'essence matérielle se trouve être : l'aliénation du sol.

— « Il faut reconnaître, dit M. de Rémusat, en sa qualité de ministre de l'intérieur (1840), que le manque d'ouvrage et l'insuffisance des salaires sont les causes les plus générales de l'indigence parmi les individus valides. »

— M. le ministre aurait pu ajouter : *et, les seules causes des révolutions*. Mais, dites-lui, prouvez-lui, comme deux et deux font quatre : que, sous la société actuelle, dont l'essence est l'aliénation du sol, il est de toute impossibilité : que l'ouvrage, c'est-à-dire la production ne soit pas au minimum possible des circonstances ; et, que les salaires ne soient point au minimum possible des circonstances ; dites-le lui : et, s'il suit l'avis de ses conseillers les économistes, il vous fera... pire encore, qu'au moyen âge, on ne faisait aux hérétiques.

— « D'où vient, dit Necker, encore un ministre, d'où vient la misère du peuple *dans tous les temps et dans tous les pays*, et quelle en est la source? C'est le POUVOIR qu'ont les propriétaires de ne donner, en échange d'un travail qui leur est agréable, que le plus petit salaire possible. »

— C'est vrai. Mais, allez dire à ces ministres, et à d'autres encore, après l'avoir prouvé comme deux et deux font quatre : que, la misère du peuple ; et, le plus petit salaire possible sont inhérents à l'aliénation du sol ; et, qu'aussitôt que le sol peut entrer à la propriété collective, la misère du peuple disparaît, parce qu'alors les salaires sont au maximum possible des circonstances ; ces Messieurs vous feront pendre ; ou, vous mettront dans un cabanon. EXPERTO CREDE ROBERTO.

— « En tout genre de travail, dit Turgot, encore un ministre, *il* DOIT *arriver et* IL ARRIVE *en effet* que le salaire de l'ouvrier SE BORNE à ce qui lui est nécessaire pour lui procurer sa subsistance. »

— Oui; et, celui qui n'a pas de travail, meurt de faim; et, il en est nécessairement ainsi : tant, que le sol reste aliéné.

— « S'il était possible, dit encore un ministre (Necker), qu'on vînt à découvrir une nourriture moins agréable que le pain, mais qui pût entretenir le corps de l'homme pendant quarante-huit heures, le peuple serait bientôt réduit à ne manger que de deux jours l'un, lors même qu'il préférerait son ancienne habitude; les propriétaires des subsistances, usant de leur pouvoir et désirant multiplier le nombre de leurs serviteurs, forceront TOUJOURS les hommes qui n'ont ni propriété ni talent à se contenter du *simple nécessaire*. Tel est l'esprit humain, esprit que les lois sociales ont si bien secondé. »

— C'est, aussi anarchique que possible. Mais, en époque d'ignorance, prêchez l'anarchie, sur un monceau d'or; et, l'on vous fait ministre; prêchez l'ordre, dans une mansarde ou sur un escabeau; et, l'on vous coffre : dans un *in pace*.

Maintenant, voici un économiste.

— « Un des objets que j'ai eus en vue dans cet ouvrage, dit Ricardo, a été de montrer que, par suite de toute baisse dans la valeur des choses de première nécessité, les salaires du travail devaient baisser. »

— Je ne puis me passer de répéter : que, c'est fort dangereux à proclamer, en présence de l'examen. Si, c'est *nécessairement* vrai; il faut faire en sorte de le cacher; si, ce n'est pas *nécessairement* vrai; il faut chercher : et, la cause; et, le remède : sous peine d'anarchie.

Quant à l'antagonisme, entre les salaires et les profits; cela commence à être reconnu. Mais cette proclamation est encore anarchique; si, l'on considère cet antagonisme; comme, faisant nécessairement prédominer : le capital.

— « Le rapport des profits avec les salaires est, dit M. Dupont-White, un rapport d'hostilité. Cette hostilité résulte de ce que le taux des profits est en raison inverse de celui des salaires; les profits baissent quand les salaires montent, et s'élèvent quand les salaires baissent. »

—« L'état naturel du capital et du travail à l'égard l'un de l'autre, dit encore M. Dupont-White, c'est donc la lutte, l'hostilité, l'antagonisme. »

— C'est vrai. Mais, avec la doctrine que le salaire doit toujours être au minimum possible des circonstances; c'est, une proclamation : essentiellement anarchique.

Et, quand des autorités, qui ne craignent ni la camisole ni la douche, osent : penser, écrire, imprimer et réimprimer :

— « Aujourd'hui, la rétribution du travail est abandonnée au hasard ou à la violence. C'est le maître qui opprime ou l'ouvrier qui se révolte. »
(Louis-Napoléon Bonaparte.)

citation que j'aimerais à voir répéter des milliers de fois; je pense, sauf meilleur avis de MM. les bourgeois : qu'il serait sage, de chercher la cause du mal; et, qu'il serait utile d'en trouver le remède.

Hélas ! la société actuelle est sourde et aveugle; elle ne veut ni voir, ni entendre; elle a en horreur, quiconque ose lui dire : qu'elle ne jouit point de la santé la plus parfaite.

Il est évident : que, vouloir, par le seul raisonnement; et, avant que l'anarchie l'y ait forcée, sous peine de mort sociale, convaincre la société actuelle : que, désormais le salaire doit être élevé au maximum possible des circonstances; et cela, par le seul effet d'une organisation rationnelle de la propriété; est une utopie, élevée : à la dernière puissance possible.

Concevez-vous, maintenant : pourquoi la science sociale, quoique rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun, doit être, pour l'actualité, complétement inutile? C'est, que pour bien voir, il faut une vue non cataractée; et, que pour raisonner juste, il faut un cerveau non paralysé par les préjugés.

— « Lorsqu'une doctrine d'ordre, de paix et d'union se présente, dit Bastiat, elle a beau avoir pour elle la clarté et la vérité, ELLE TROUVE LA PLACE PRISE. »

SANCTION. — PUNITION ET RÉCOMPENSE.

La science sociale, rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun ; établit :

Que, la règle, sans la sanction, n'est rien ; et, que la sanction, sans la règle, n'est : que, la sanction de rien;

Qu'il y a deux espèces de sanction : la sanction religieuse; et, la sanction sociale;

Que, les règles d'action, tant individuelles que sociales, sont relatives :

1° *A une croyance* en une révélation; révélation toujours basée : et, sur une inquisition ; et, sur la possibilité de comprimer l'examen ;

2° *A la force brutale, à la force des majorités :* quand, les révélations et les inquisitions se trouvent sans puissance sociale; en présence, de l'incompressibilité de l'examen ;

3° *A la science :* basée, sur une démonstration rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun ;

Que, les sanctions, religieuses ou sociales, de ces différentes espèces de règles, sont relatives : aux souverainetés qui les formulent;

Que, la sanction religieuse, relative à la première espèce de règles, est hypothétique, comme la règle; et, que l'inquisition qui lui sert de base, qui n'est autre que la *sanction sociale*, rendant nécessaire la peine de mort, rend ainsi : cette espèce de sanction religieuse, dépendante de la sanction sociale. Et, en effet : dès que la sanction sociale, de cette espèce de règle, vient à disparaître; l'espèce de sanction religieuse, qui lui est relative, disparaît : simultanément.

Que, la seconde espèce de règle, exclusivement relative à la force brutale, est absolument privée de sanction religieuse ; et, par conséquent, essentiellement en dehors de l'ordre moral; religieux, par essence ;

Que, la sanction religieuse, relative à la troisième espèce de règle, est, comme la règle, rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun ; qu'elle est relative : et, à cette présente vie ; et, aux vies postérieures ; liant : le bien-être

ou le mal-être, de cette présente vie, avec les actions commises dans des vies antérieures; et, le bien-être ou le mal-être, dans des vies postérieures, avec les actions commises dans cette vie : selon que les différentes actions auront été, conformes ou contraires, à la conscience qui les aura dictées.

Il est évident : que, pour cette troisième espèce de sanction religieuse, la sanction sociale (les bourreaux de toute espèce), est : non-seulement inutile; mais, irrationnelle. En effet : quiconque, alors, manque à la règle, ayant autant de certitude que cette faute sera inévitablement punie, qu'il en a de sa propre existence: ne peut être qu'un insensé; et, la société rationnelle ne punit pas les insensés; elle en a pitié; et, elle se contente, de les mettre hors d'état de nuire; sans cesser : ni, de veiller à leur guérison; si, cette guérison est possible; ni, de veiller à leur bonheur dans ce monde; si, leur guérison est impossible.

La société actuelle, au contraire, relative à la seconde espèce de règle, absolument privée de sanction religieuse, par conséquent en dehors de tout ordre moral, religieux par essence; nie, fort logiquement d'ailleurs, eu égard à sa base : que, la sanction religieuse, soit absolument nécessaire : à l'existence de l'ordre social, à l'existence de l'ordre moral. Et, c'est ce que M. Guizot, chargé d'instruire la jeunesse, a exprimé en disant :

— « Pour ceux d'entre vous qui ont fait des études philosophiques un peu étendues, il est, je crois, évident AUJOURD'HUI que LA MORALE EST INDÉPENDANTE DES IDÉES RELIGIEUSES. »

— Et, ce qu'il y a, peut-être, de plus étonnant encore : c'est, que cette société, qui n'a de base que la sanction sociale, le BOURREAU ; veut, néanmoins : anéantir le BOURREAU.

Ainsi : pas de sanction religieuse; pas de sanction sociale. Je me trompe : une sanction sociale, pour maintenir les lois faites par les forts; pour exploiter les faibles; comme le disent : tant de ministres que j'ai cités. Puis, pour compensation : le bonheur de se sacrifier aux forts;... pour le seul bonheur : de se sacrifier.

Et, quand la Mennais disait à la société actuelle :

— « Philosophes, qui exaltez avec tant d'orgueil, dans vos phrases pompeuses, la raison de l'homme, il faut que vous comptiez étrangement sur son imbécillité. Quel langage à lui tenir que le vôtre! Nul n'a droit de te commander; en conséquence, reconnais un maître. Ton unique règle est ta volonté; en conséquence, obéis aux lois qui contrarient toutes tes volontés. Ton seul devoir est de te rendre, n'importe comment, heureux ici-bas; en conséquence, renonce à tous les intérêts; étouffe la voix du désir et celle même du besoin; SOIS JUSTE A TES DÉPENS; soumets-toi sans murmurer aux plus dures privations, à l'indigence, au travail, à la douleur, à la faim. Tu ne dois rien espérer après cette vie; en conséquence, agis comme si tu en attendais une autre; respecte religieusement l'ordre établi contre toi; sois notre victime volontaire, et nous te payerons en retour d'un profond mépris. »

— La société actuelle ne répondait pas. Alors, la Mennais continuait et disait :

— « Quelle société pourra se maintenir lorsque les droits de chacun n'auront d'autres règles que ses désirs, et d'autre limite que sa force, à laquelle on donne encore la ruse et la fraude pour supplément? Ou plutôt, comment concevoir, sous la notion de SOCIÉTÉ, un assemblage d'êtres humains, ennemis naturels les uns des autres, et sans cesse occupés à se nuire mutuellement? Dans cette horrible anarchie de volontés contraires et d'intérêts opposés, de forces inégales et de désirs inégaux, l'amour de soi se confond avec la haine d'autrui; et l'homme assujetti à la seule loi des appétits, indépendant de toute autorité et libre de tout devoir, ainsi que le peuple souverain, comme lui, non plus, n'a plus besoin de raison pour légitimer ses actes; IL SUFFIT QU'IL VEUILLE ET QU'IL PUISSE; à ces conditions, tout lui est permis. Le champ, la maison, la femme de mon voisin, sa vie même m'appartient de droit naturel, si je le désire et que je sois le plus fort. La nature n'interdit à l'homme que ce qu'il lui est physiquement impossible d'obtenir; la borne de son pouvoir ou de ses convoitises est la borne de son droit. A-t-il faim de son semblable? Il peut, s'il en a la puissance physique, manger sa chair et boire son sang, avec aussi peu de scrupule qu'il mange un morceau de pain et s'abreuve de l'eau des fontaines. Et l'on n'entrevoit pas même, au milieu de ce conflit de passions, la consolante possibilité de la paix, ou seulement d'une trêve, puisqu'aucun pacte n'est OBLIGATOIRE, que chaque promesse peut cacher une embûche perfide, et qu'enfin nul n'est lié que par son intérêt. Plus d'Etat donc, plus de famille, plus d'union, plus de sécurité.

L'homme tremblera de terreur à la rencontre de l'homme, plus terrible à ses yeux que le caïman du Gange et le tigre du Sahara. Que si quelquefois l'instinct rapproche au hasard deux individus de sexe différent, leur appétit satisfait, ils se regarderont avec effroi, et le plus faible se hâtera de fuir dans la crainte d'être dévoré. »

— Et, la Mennais continue ce tableau d'une prétendue société : *privée de toute sanction religieuse.*

— « Non, dit-il, la philosophie ne peut opposer au vice que des freins impuissants (1), comme elle ne peut proposer que des prix chimériques à la vertu. Que me promet-elle? Un nom dont je ne suis point assuré de jouir, un vain bruit de réputation que le sage dédaigne, et qui ne console pas d'une infortune de la vie. Encore, cette promesse, qui me la garantit? Qui me répond que *la vertu n'attirera pas au contraire sur ma tête l'insulte, le mépris, la haine, la persécution?* Serais-je le premier martyr qui eût recueilli ce triste fruit de sa fidélité à des devoirs pénibles? On m'offre alors pour compensation la joie qui accompagne le bon témoignage de soi. Quelle dérision! La joie de la pauvreté, de la faim, de la soif, des maladies, des souffrances du corps et des douleurs de l'âme; la joie des prisons et des échafauds, la joie d'une misère sans espérance! Je ne sais que comparer à cette joie étrange, si ce n'est cette autre joie que doit, dit-on, nous faire éprouver la stérile contemplation de l'ordre qui froisse et brise tous mes penchants sous ses lois inflexibles. Et qu'importe la beauté d'une machine au malheureux qui est broyé entre ses rouages! »

— Et, qu'a répondu la société actuelle? Elle a dit : C'EST BIEN ÉCRIT. Et, elle a continué à vouloir rester INDÉPENDANTE : de toute sanction religieuse. Cela, dit-elle, constitue : sa LIBERTÉ.

Vouloir, par le seul raisonnement; et, avant que l'anarchie l'y ait forcée, sous peine de mort sociale; convaincre la société actuelle : que, rester privée de toute sanction religieuse, est le plus avilissant des esclavages; est une utopie, élevée : à la dernière puissance possible.

Concevez-vous, maintenant : pourquoi, la science sociale,

(1) C'est vrai, pour la philosophie de la société actuelle, prétendant se rendre indépendante : de toute sanction religieuse.

quoique rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun; doit être, pour l'actualité, complétement inutile? C'est, que pour bien voir, il faut une vue non cataractée; et que, pour raisonner juste, il faut un cerveau, non paralysé : par les préjugés.

— « Lorsqu'une doctrine d'ordre, de paix et d'union se présente, dit Bastiat, elle a beau avoir pour elle la clarté et la vérité, ELLE TROUVE LA PLACE PRISE. »

— Et, pour ceux, chez lesquels, *la place se trouve prise.*

— « Leurs yeux, dit M. Guizot, ont pour ainsi dire la faculté de s'ouvrir ou de se fermer selon leurs désirs. Ce qui est clair leur paraît réellement obscur; ce qui est PROUVÉ devient INCERTAIN ou même FAUX. Ils vivent plongés dans leurs propres ténèbres; et quand la lumière essaye de pénétrer, elle leur est à la fois INSUPPORTABLE et DOUTEUSE. »

— Ces deux passages sont admirables. Il n'y a pas de démonstration d'erreur, qui n'en offre des milliers d'applications. Je l'ai déjà dit mille fois : l'anarchie, seule, peut abaisser les cataractes de l'ignorance sociale. Jusque-là, toutes les démonstrations possibles sont INUTILES. Mais, il est du devoir, de celui qui les possède, de les présenter au public. Je remplis un devoir; le reste : ne me regarde pas.

SCIENCE ET OPINION.

La science sociale, rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun, établit :

Que, le nom de SCIENCE doit être exclusivement appliqué : non-seulement à ce qui est aussi incontestable que deux et deux font quatre; mais, à ce qui est infiniment plus incontestable encore.

La même science établit donc :

Que, deux et deux font quatre, n'est incontestable : que, re-

lativement à l'hypothèse : que, l'*unité* est une *réalité*. Or, l'unité *réelle*, l'unité *absolue*, ne peut être : qu'une immatérialité; qu'une individualité éternelle; dont, l'unité mathématique n'est que l'abstraction. Deux et deux font quatre, n'est donc vrai : que, relativement à une hypothèse. Deux et deux font quatre, n'est donc : qu'une *opinion*. Et, à moins d'être fou, ou ignorant, le nom de *science*, ne doit point être donné : *aux opinions*.

Jusqu'à présent : l'immatérialité des sentiments d'existence; l'immatérialité des sensibilités; l'immatérialité des âmes; n'a point été démontrée; et même, la prétendue science actuelle proclame : que, les âmes sont matérielles. L'unité; ou, plutôt, les unités se trouvent dès lors : non plus, seulement hypothétiques; mais, pseudo-scientifiquement niées. Voilà, le point de départ, des prétendues sciences mathématiques : ou, nié; ou, tout au moins, réduit à l'état d'hypothèse; et, par conséquent, les prétendues sciences mathématiques réduites : à l'état d'opinions;

La même science sociale établit encore :

Que, la *science*, pour qu'elle soit *réelle*; pour qu'elle cesse d'être *opinion*; doit avoir : non-seulement, son point de départ rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun; mais encore : que, toutes les propositions qui la composent, doivent s'enchaîner : par identité; et non : par analogie.

Or, dans la nature matérielle, il n'existe pas d'identités possibles; et, la nature immatérielle, est encore : non plus, même à l'état d'hypothèse; mais, à l'état de négation : pour ceux qui se prétendent savants.

Il n'y a donc pas *science*, mais seulement *opinions*, au sein des connaissances : dites naturelles.

Le *protoparens* de l'Académie des sciences morales et politiques, J. B. Say, proclame : que, le point de droit est toujours, plus ou moins, dans le domaine des *opinions*. Or, les sciences morales ne peuvent avoir de base : que le droit. Voilà donc, *la science morale*, réduite : à l'état d'opinion.

C'est, proclamer, involontairement : que, depuis que le monde existe : jamais, il n'y a eu : de *science réelle*; jamais, il n'y a eu : que des opinions; et, que *la science réelle est à naître*.

La société actuelle, au contraire, proclame :

Que, la science existe; que, toutes les sciences, mathématiques, physiques et morales existent; et, si vous lui dites : qu'elle-même place tout point de morale au sein des *opinions;* et, qu'il n'y a rien de moins scientifique que les *opinions;* elle vous répondra : sans, que le moindre rouge lui monte à la face : *qu'il n'y a pas d'autre science : que les opinions.* Alors, voilà le mot *science,* synonyme du mot *opinion;* les deux mots, vis-à-vis de la raison, les plus opposés : qui puissent exister.

Et, cependant Aristote, que les parlements ont défendu de contredire, *sous peine de la hart,* avait dit :

— « Si les mots ne signifient rien, il est de toute impossibilité pour les hommes de s'entendre entre eux; et, disons plus, de S'ENTENDRE AVEC EUX-MÊMES.

« Quand même l'homme n'aurait pas la SCIENCE, quand il n'aurait QUE DES OPINIONS, il faudrait qu'il s'appliquât beaucoup plus encore à l'étude de la vérité, comme le malade s'occupe plus de la santé que l'homme qui se porte bien. Car celui QUI N'A QUE DES OPINIONS, si on le compare A CELUI QUI SAIT, est, par rapport à la vérité, dans un état de maladie. »

— Et, Descartes s'écriait :

— « Lorsque nous nous sommes persuadé quelque chose DÈS NOTRE JEUNESSE, et que notre OPINION s'est fortifiée par le temps, quelques raisons qu'on emploie par après pour nous en faire voir la fausseté, ou plutôt quelque fausseté que nous remarquions en elle, il est néanmoins très-difficile de l'ôter entièrement de notre croyance. »

— Et, Voltaire ajoutait :

— « Il faut des siècles pour détruire une *opinion.* On la nomme la reine du monde; elle l'est si bien, que quand la RAISON vient la combattre, la RAISON est condamnée à mort. Il faut qu'elle renaisse vingt fois de ses cendres pour chasser tout doucement l'usurpatrice. »

— Maintenant citez, à la société actuelle, Aristote, Descartes et Voltaire; elle vous dira : qu'Aristote est une momie; Descartes un pédant; et, Voltaire un rabâcheur. Dès sa jeunesse,

elle s'est persuadée : que, la SCIENCE existe pour elle ; son OPINION, s'est fortifiée par le temps ; et, si vous lui présentez la RAISON, lui prouvant qu'elle n'est qu'une sotte ; elle vous mettra vingt fois à mort, avant d'avouer : que, *la raison a raison*.

Vouloir, par le seul raisonnement ; et, avant que l'anarchie l'y ait forcée, sous peine de mort sociale ; convaincre la société actuelle : que, pour elle, la SCIENCE est encore à naître ; est une utopie, élevée : à la dernière puissance possible.

Concevez-vous, maintenant : pourquoi, la science sociale, quoique rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun ; doit être, pour l'actualité, complétement inutile ? C'est, que pour bien voir, il faut une vue non cataractée ; et, que pour raisonner juste, il faut un cerveau, non paralysé : par les préjugés.

— « Lorsqu'une doctrine d'ordre, de paix et d'union, se présente, dit Bastiat, elle a beau avoir pour elle la clarté et la vérité, ELLE TROUVE LA PLACE PRISE. »

— Et, pour ceux, chez lesquels *la place se trouve prise :*

— « Leurs yeux, dit M. Guizot, ont pour ainsi dire la faculté de s'ouvrir ou de se fermer selon leurs désirs. Ce qui est clair leur paraît réellement obscur ; ce qui est PROUVÉ devient INCERTAIN ou même FAUX. Ils vivent plongés dans leurs propres ténèbres ; et quand la lumière essaye de pénétrer, elle leur est à la fois INSUPPORTABLE et DOUTEUSE. »

— Ces deux passages sont admirables. Il n'y a pas de démonstration d'erreur, qui n'en offre des milliers d'applications. Je l'ai déjà dit mille fois : l'anarchie, seule, peut abaisser les cataractes de l'ignorance sociale. Jusque-là, toutes les démonstrations possibles sont INUTILES. Mais, il est du devoir, de celui qui les possède, de les présenter au public. Je remplis un devoir ; le reste : ne me regarde pas.

SENSIBILITÉ : JOUISSANCE ET SOUFFRANCE.

La science sociale, rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun, établit :

Que, la SENSIBILITÉ est la caractéristique : des immatérialités ; des âmes ;

Que, les individualités réelles, immatérielles, les âmes, sont, par essence : éternelles, incréées, absolues ;

Que, les personnalités réelles, humaines, sont constituées : chacune, par une âme, une immatérialité, unie à un organisme, à une matérialité ;

Que, cette union constitue : des intelligence réelles ; des êtres capables de liberté ; des êtres capables de raisonner : parce que, pour être libre, réellement, pour être capable de raisonner réellement ; il faut : non pas des immatérialités ; des âmes isolées de tout organisme ; qui, ne pourraient être modifiées par de la matière ; mais, des immatérialités unies à des organismes ; parce que les êtres réels, les âmes, peuvent alors prouver deux tendances différentes : l'une de l'âme unie à l'organisme, tendance d'intelligence ; l'autre, de pur organisme, tendance exclusivement matérielle. Alors, et seulement alors ; il y a possibilité de choix, c'est-à-dire : liberté ; et, possibilité de raisonnement réel ; raisonnement, qui ne peut exister : là, où il n'y a qu'une seule tendance, la tendance matérielle : quand même cette tendance unique porterait : tantôt, le nom d'intellectuelle ; tantôt le nom de matérielle.

La même science sociale établit encore :

Que, les âmes seules, les immatérialités seules, sont capables de souffrance et de jouissance ; et encore : pour autant qu'elles sont unies à des organismes ;

Que, par conséquent, l'humanité *seule* est capable : *de jouissance ;* et, *de souffrance ;*

Que, les hommes étant frères et égaux par leur commune immatérialité ; partout, où il y a *jouissance* et *souffrance ;* il y a : *humanité, liberté, égalité, fraternité ;* en face de ces mêmes immatérialités : TOUTES ÉGALES ; TOUTES IDENTIQUES ; en tant : qu'*immatérialités.*

La société actuelle, au contraire, proclame :

Pour ceux, qui se soumettent aux croyances : que, *les âmes sont créées*. Nous les laissons : en dehors de l'examen ; en dehors de la science ; comme, se plaçant eux-mêmes : hors, du domaine du raisonnement.

Pour les autres, la société actuelle proclame :

Que, la SENSIBILITÉ est généralement répandue : *sur toute la séries des phénomènes ;*

Que, par conséquent, *les sensibilités sont inhérentes à la matière ;* et, que les sensibilités sont seulement plus ou moins apparentes ; selon, que les organismes sont : plus ou moins complexes ;

Que, par conséquent : *les âmes dérivent de la matière ;*

Qu'il n'y a qu'une seule nature, la nature matérielle ;

Que, l'intelligence n'est pas exclusive à l'humanité ; mais, que, ainsi que la sensibilité, elle s'étend : *sur toute la série des phénomènes ;*

Que, néanmoins, la liberté existe ; quoiqu'il n'y ait pas : de *quelqu'un* réel ; de *quelqu'un* individuel ; pour vouloir ; pour choisir ;

Que, néanmoins, le raisonnement existe ; quoiqu'il n'y ait pas : de raisonneur réel, pour raisonner ;

Que, pour vouloir, pour choisir, pour raisonner en réalité ; il suffit : d'une apparence d'être réel ; et, qu'il n'y a nul besoin : d'un être véritablement réel ;

Que, pour vouloir, choisir, raisonner en réalité ; il n'est nullement nécessaire : non-seulement, qu'il y ait un être réel ; mais encore, qu'il est inutile : qu'il y ait deux tendances, de nature réellement différente ; qu'il suffit, à cet égard : d'une seule nature ; d'une seule tendance : parce qu'il est aussi facile : à PERSONNE, de choisir où il n'y a qu'UN ; qu'il l'est à QUELQU'UN de choisir : où il y a DEUX.

Que, relativement à *souffrir* et *jouir*, il n'y a nul besoin : ni, d'immatérialités ; ni, d'union de celles-ci à des organismes ; que, la *jouissance* et la *souffrance* sont également le partage : de toute la série des phénomènes ; et, que les briques et les bûches, *souffrent* et *jouissent :* soit, comme les consuls ; soit, comme les empereurs ;

Que, par conséquent : nous sommes les frères et les égaux des briques et des bûches ; tout autant, que les consuls ou les empereurs peuvent être : frères entre eux.

Toutes ces belles choses sont prouvées : par les professeurs en général ; et, par les professeurs de philosophie, en particulier.

— « Dans sa généralité, dit M. le professeur Damiron, l'*activité* est la VIE, *à quelque degré qu'elle se montre*, et *avec quelque caractère qu'elle paraisse ;* elle est la vie avec toutes les APTITUDES *que comporte la vie ;* et comme il s'agit ici de l'AME HUMAINE, *elle est la* VIE avec l'APTITUDE à penser, à sentir, à vouloir et à pouvoir. Elle DEVIENT donc la LIBERTÉ, comme elle DEVIENT l'INTELLIGENCE, comme elle DEVIENT la SENSIBILITÉ. »

— Vous voyez : que, l'âme *humaine* est du même ordre : que, l'âme d'une *laitue ;* ou, l'âme d'une *écritoire*, active par sa pesanteur. Quant, à l'âme des chiens ; voici, qui vous tranquillisera.

— « Pour les animaux, dit M. Damiron, ils ont de l'intelligence et du vouloir. »

— Soit ! comme la laitue et l'écritoire.

Si, maintenant, vous étiez inquiets sur l'avenir de vos sœurs les bêtes ; tranquillisez-vous, elles iront en paradis. Seulement, je voudrais savoir : si, elles iront aussi en enfer.

— « N'y en a-t-il pas (des bêtes), dit toujours le même professeur, qui nous comprennent dans nos intentions et nos affections ; qui, par conséquent, comprennent en nous des actes moraux et spirituels ? Et si elles portent sur nous de tels jugements, n'en portent-elles pas sur elles de même nature ? Ne se voient-elles pas également avec certaines pensées et certaines passions ? N'ont-elles pas comme *la conscience d'une autre vie que de la vie physique ?* Ne faut-il même pas qu'elles l'aient pour pouvoir être avec nous en quelque commerce de sentiment ? »

— Pauvres bêtes ! j'en suis bien aise pour elles ; et, aussi pour moi. J'aime mieux me trouver en paradis : avec, tel ou tel chien ; qu'avec, tel ou tel grand : soit, d'Espagne ; soit, d'ailleurs.

Voici, maintenant, qui est plus sérieux. Mais aussi : c'est du professeur des professeurs ; d'un professeur grand philosophe ;

jadis, pair de France, ministre de l'instruction publique, grand maître de l'Université, etc., etc.

— « Épicure, dit M. Cousin, avoue que pour expliquer la SENSATION, il faut un autre élément, qui n'est pas le feu, qui n'est pas l'air, qui n'est pas non plus un esprit, car UN PUR ESPRIT EST UNE ABSURDITÉ; qui est pourtant quelque chose, un *je ne sais quoi sans nom*. Est-ce encore ici, Messieurs, cette AME que nous avons déjà trouvée dans le *Sankia de Kapila*, et que Colebrouck avait *très-bien* définie : une sorte de COMPROMIS entre *une âme matérielle* et une âme *immatérielle*? Ou bien est-ce ce *je ne sais quoi* de quelques matérialistes modernes, ce *je ne sais quoi* qui, FRANCHEMENT PROPOSÉ ET BIEN COMPRIS, SUFFIRAIT A UN SPIRITUALISME ÉCLAIRÉ, *qui n'a pas la prétention de connaître* LA NATURE DE L'AME? Je crains que ce ne soit pas autre chose qu'un élément matériel mal analysé, et par conséquent encore sans nom dans la physiologie d'Épicure, comme par exemple les esprits animaux du dix-septième siècle ou le fluide nerveux du dix-huitième. Même dans ce cas, ce serait déjà un progrès sur la physique antique. — De tout cela il s'ensuit ÉVIDEMMENT que, si l'âme est matérielle, elle est mortelle, elle est un COMPOSÉ qui se dissout à la mort; les atomes se séparent, et TOUT FINIT LA. »

— Ce, qui n'empêche pas : ce COMPOSÉ, ce PHÉNOMÈNE, cette APPARENCE de réalité; de vouloir, de choisir, de raisonner; comme, si ce n'était pas : un *composé*, un *phénomène*, une *apparence;* mais bien, un être réel, une véritable réalité.

Tous les grands hommes, de la société actuelle, philosophes ou non, sont d'ailleurs d'accord à cet égard. Et, M. de Lamartine, avec ce talent panthéiste qui le caractérise, a parfaitement formulé cette philosophie, en disant :

— « LA VIE EST PARTOUT COMME L'INTELLIGENCE! TOUTE LA NATURE EST ANIMÉE, TOUTE LA NATURE SENT ET PENSE... PARTOUT OU EST LA VIE, LA AUSSI EST LE SENTIMENT ET LA PENSÉE; A DES DEGRÉS INÉGAUX SANS DOUTE, MAIS SANS VIDE. »

— Cette théorie est celle : de la société actuelle.

Vouloir, par le seul raisonnement; et, avant que l'anarchie l'y ait forcée, sous peine de mort sociale; convaincre la société actuelle : que, cette théorie anéantit : la réalité de la volonté, de la liberté, du raisonnement; pour n'en laisser que les appa-

rences; est une utopie, élevée : à la dernière puissance possible.

Concevez-vous, maintenant : pourquoi, la science sociale, quoique rendue rationnellement incontestable vis-à-vis de tous et de chacun ; doit être, pour l'actualité, complétement inutile? C'est, que pour bien voir, il faut une vue non cataractée; et, que pour raisonner juste, il faut un cerveau non paralysé : par les préjugés.

— « Lorsqu'une doctrine d'ordre, de paix et d'union se présente, dit Bastiat, elle a beau avoir pour elle la clarté et la vérité, ELLE TROUVE LA PLACE PRISE. »

— Et, pour ceux, chez lesquels *la place se trouve prise* ?

— « Leurs yeux, dit M. Guizot, ont, pour ainsi dire, la faculté de s'ouvrir et de se fermer, selon leurs désirs. Ce qui est clair leur paraît réellement obscur; ce qui est PROUVÉ devient INCERTAIN ou même FAUX. Ils vivent plongés dans leurs propres ténèbres; et quand la lumière essaye de pénétrer, elle leur est à la fois INSUPPORTABLE et DOUTEUSE. »

— Ces deux passages sont admirables. Il n'y a pas de démonstration d'erreur qui n'en offre des milliers d'applications. Je l'ai déjà dit mille fois : l'anarchie, seule, peut abaisser les cataractes de l'ignorance sociale. Jusque-là, toutes les démonstrations possibles sont INUTILES. Mais, il est du devoir, de celui qui les possède, de les présenter au public. Je remplis un devoir; le reste : ne me regarde pas.

SOL. — RENTE (1).

La science sociale, rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun, établit :

(1) Voyez ma Lettre à M. l'archevêque de Paris : *Qu'est-ce que la science sociale?* t. II; et, les ÉTUDES VI et VII intitulées : *propriété* et *sol;* t. III de mon *Économie politique.*

Que, le sol : pendant toute l'époque d'ignorance sociale, sur la réalité du droit; et, de possibilité de comprimer l'examen; doit être aliéné :

Parce que, cette aliénation fait aller, la plus grande partie possible des produits du travail, à la plus petite minorité possible;

Parce que, la plus grande majorité possible des travailleurs, réduits, par cette aliénation, à la plus grande misère possible; se trouve, ainsi condamnée, à un travail incessant; ce qui l'empêche d'examiner la réalité du droit; réalité, nécessairement hypothétique : tant, que l'ignorance sociale, sur cette même réalité, n'est point anéantie;

Parce que, cet examen, alors, anéantirait le droit : base d'ordre; base de vie sociale.

La même science sociale établit en outre :

Que, dès que l'ignorance sociale, sur la réalité du droit, se trouve anéantie; le sol; ainsi, que les capitaux acquis par les générations passées, moins ce qui doit rester, de ces capitaux, entre les mains des individus, pour que la consommation et la production soient toujours au maximum possible des circonstances; entrent à la propriété collective;

Que alors, la richesse se répartit entre tous; et cela : non plus au critérium de la force; mais, au critérium de la raison réelle; alors, socialement souveraine;

Que, sous la souveraineté de la raison réelle, la misère, le paupérisme, sont absolument anéantis; que tous, alors, *sans l'ombre d'une exception*, sont PLUS OU MOINS RICHES.

Cette même science sociale établit enfin :

Que, pendant l'époque d'ignorance sociale, sur la réalité du droit; et, d'incompressibilité de l'examen; un ordre social, plus qu'éphémère; une vie sociale, plus qu'éphémère; est absolument impossible.

La société actuelle proclame au contraire :

Que *jamais, jamais, jamais* : le sol ne peut appartenir à la propriété collective; et, que *toujours, toujours, toujours* : le sol restera aliéné.

Mais, ce qu'il y a de plus singulier; c'est, que tous; c'est-à-dire : les anthropomorphistes; les panthéistes; et les écono-

mistes; reconnaissent l'injustice de l'aliénation du sol; que, tous reconnaissent : qu'en présence de l'incompressibilité de l'examen, l'injustice absolue est devenue incompatible avec l'existence de l'ordre, vie sociale; et, que tous, néanmoins, veulent conserver : l'*aliénation du sol.*

Pour nous, les anthropomorphistes sont représentés par les pères de l'Église; et, les panthéistes, par les philosophes. Tous, à cet égard, sont d'accord; et, c'est le seul point, peut-être, sur lequel ils le soient : que, l'aliénation du sol est une injustice absolue. Dans le cours de nos travaux, nous en avons donné : des milliers de preuves.

Ici, la société actuelle pourrait dire : les théologiens et les philosophes n'entendent rien à l'organisation de la société. Mais, que dira-t-elle : si, les économistes, qui la représentent, sont de l'avis : des théologiens; et, des philosophes?

Ce qu'elle dira? Elle dira comme les économistes, qui, après avoir reconnu : l'injustice absolue de l'aliénation du sol; et, l'incompatibilité de cette injustice, avec l'incompressibilité de l'examen; n'en affirment pas moins : que, le sol : *doit rester aliéné.*

Ce serait incroyable, si, comme saint Thomas : on ne le voyait de ses propres yeux; on ne le touchait de ses propres mains.

Jetons les yeux; mettons le doigt; sur la plaie : en nous bornant aux économistes.

J'extrais, les citations qui vont suivre, des *Harmonies économiques* de Bastiat; le plus enragé des économistes : *pour conserver l'aliénation du sol.* J'abrégerai autant que possible; mais, je les recommande, très-particulièrement, à l'attention des quelques lecteurs, qui ne s'envelopperont point dans l'idée préconçue : que, *toujours, toujours,* le sol doit rester aliéné.

— « Buchanan. Ce que le propriétaire (du sol) gagne de cette manière « (par la rente), il ne le gagne qu'aux dépens du consommateur... C'est « une classe (celle des propriétaires du sol) qui profite aux dépens des « autres. »

— « Ricardo. La rente est cette portion du produit de la terre que « *l'on paye* au propriétaire pour avoir le droit d'exploiter les facultés pro- « ductives et impérissables du sol. »

— « MAC-CULLOCH. Ce qu'on nomme proprement la rente, c'est la « somme payée pour l'usage des forces naturelles et de la puissance inhé- « rente au sol..... *La rente est donc toujours* UN MONOPOLE. »

— « SCROPE. La valeur de la terre ou la faculté d'en tirer une rente « sont dues à deux circonstances : 1° *à l'appropriation de ses puissances* « *naturelles ;* 2° au travail appliqué à son amélioration. »

— « La conséquence, ajoute Bastiat, ne se fait pas longtemps attendre. »

— Voyons cette conséquence. Ce doit être curieux. Et, ce sera terrible pour cet excellent Bastiat, dont les intentions ne peuvent être soupçonnées; mais, qui adore l'aliénation du sol; comme, un Égyptien, des Pharaons, adorait les oignons.

— « Sous le premier rapport, continue SCROPE, toujours cité par l'in- « fortuné Bastiat, *la rente est un monopole.* C'est une restriction à l'usu- « fruit des dons que le Créateur a faits aux hommes pour la satisfaction de « leurs besoins. Cette restriction *n'est juste qu'autant qu'elle est nécessaire* « POUR LE BIEN COMMUN. »

— Comprenez-vous, ce que Bastiat a dû souffrir en écrivant cette citation? Aussi, s'écrie-t-il, en s'efforçant de cacher ses angoisses sous un masque de raillerie :

— « Quelle ne doit pas être la perplexité des bonnes âmes qui se re- fusent à admettre que rien soit nécessaire qui ne soit juste? »

— C'est, qu'en effet, la nécessité sociale est TOUJOURS : la justice sociale.

— « Enfin, ajoute Bastiat, SCROPE termine par ces mots :
« Quand elle dépasse ce point, il faut la modifier en vertu du principe « qui la fit établir. »

— Ici, par exemple, Bastiat perd toute modération. Il ne veut pas : que la société obéisse à la nécessité; il préfère : voir périr l'humanité. Il dirait volontiers, en parodiant un révolutionnaire : Périsse l'humanité, plutôt que l'aliénation du sol! Si, vous en doutez : écoutez; et, jugez.

— « Il est impossible, dit Bastiat, que le lecteur n'aperçoive pas que les auteurs nous ont menés à LA NÉGATION DE LA PROPRIÉTÉ, et nous y ont mené TRÈS-LOGIQUEMENT en parlant de ce point : le propriétaire se fait payer les dons de Dieu. Voici que le fermage est une injustice que la loi n'établit que sous l'empire de la nécessité, qu'elle peut modifier ou détruire sous l'empire d'une autre nécessité. Les communistes n'ont jamais dit autre chose. »

—En vérité : si, les communistes n'ont jamais dit autre chose que d'affirmer : qu'il vaut mieux voir anéantir l'aliénation du sol; que, de voir anéantir l'humanité : j'avoue que, dans ce cas, je suis un tantinet communiste.

Vous croyez peut-être que Bastiat va se lasser de citer? Allons donc ! Une fois, que l'excellent Bastiat est monté sur son *Hobby-horse,* le maintien de l'aliénation du sol ; il n'en descend : que mort.

— « SÉNIOR. Les instruments de la production sont le travail et les « agents naturels. Les agents naturels ayant été appropriés, les PROPRIÉ- « TAIRES *s'en font payer l'usage* sous forme de rente, qui n'est la récom- « pense d'aucun sacrifice quelconque, et est reçue par ceux qui n'ont ni « travaillé ni fait des avances, mais qui se bornent à tendre la main pour « recevoir les offrandes de la communauté. »

— « Après avoir, s'écrie Bastiat, porté ce rude coup à la propriété (1), SÉNIOR explique qu'une partie de la rente répond à l'intérêt du capital, puis il ajoute :

— « Le surplus est prélevé par le *propriétaire des agents naturels,* et « forme sa récompense, *non pour avoir travaillé ou épargné,* mais sim- « plement pour n'avoir pas gardé quand il pouvait garder, pour avoir « permis que les dons de la nature fussent acceptés. »

— « On le voit, s'écrie Bastiat, c'est toujours la même théorie. On suppose que le propriétaire s'interpose entre la bouche qui a faim et l'aliment que Dieu lui avait destiné, sous la condition du travail. Le propriétaire se fait payer pour ce travail ce qui est juste, et il se fait payer une seconde fois pour le travail de la nature, pour l'usage des forces productives, des puissances indestructibles du sol, ce qui est inique.

(1) Non pas à la *propriété,* Monsieur; mais, à *l'organisation de la propriété.* Avec tout autre que Bastiat, on dirait, ici : que, c'est de la mauvaise foi ; hélas ! non. Ce n'est : que, de la FOI.

« Cette théorie, développée par les économistes anglais, Mill, Malthus, etc., on la voit avec peine prévaloir aussi sur le continent. »

— « SCIALOJA. Quand un franc de semence donne cent francs de blé, « cette augmentation de *valeur* est due en grande partie à la terre. »

— Ici, le bon Bastiat s'enflamme :

— « C'est, dit-il, confondre l'*utilité et la valeur. Autant vaudrait dire :* Quand l'eau, qui ne coûtait qu'un sou à deux pas de la source, coûte deux sous à cent pas, cette augmentation est due en partie à l'intervention de la nature. »

— Eh bien ! Monsieur, on le dirait avec raison. Si toute l'eau de la société était aliénée; et, si le porteur d'eau n'était que le valet : de celui, qui serait parvenu à se l'approprier. L'*utilité* et *la valeur* sont deux *mystères;* que, ces Messieurs mettent à toutes sauces : quand, ils veulent *parler pour ne rien dire.*

— « FLOREZ-ESTRADA. La rente est cette partie du produit agricole « qui reste après que les frais de la production ont été couverts. »

— « Donc, s'écrie Bastiat, le propriétaire reçoit *quelque chose pour rien.* »

— Non, Monsieur. Le propriétaire individuel reçoit la rente, en retour de l'ordre qu'il procure; tant, que l'examen peut être comprimé; et, quand l'examen se trouve devenu incompressible; le propriétaire reçoit sa rente; pour, que l'anarchie aille en croissant progressivement : ce qui est alors, inévitable; pour obéir, à la nécessité sociale de cette époque : l'*entrée du sol à la propriété collective.*

Ici, Bastiat explique les mystères : *de la valeur, qui vient du travail; de la valeur, relative aux puissances du sol; de l'utilité gratuite; de l'utilité onéreuse;* mystères auxquels lui-même ne comprenait pas un seul mot; puis, toujours monté sur son dada, il poursuit : le cours de ses citations.

— « J. B. SAY. La terre n'est pas le seul agent de la nature qui soit « *productif* (1), mais c'est le seul ou *à peu près* que l'homme ait pu

(1) C'est encore sur l'assimilation : du travail réel, ou proprement dit,

« s'approprier. L'eau de la mer, des rivières, par la faculté qu'elle a de « mettre en mouvement des machines, de nourrir des poissons, de porter « nos bateaux, a bien aussi un pouvoir *productif*. Le vent et jusqu'à la « chaleur du soleil TRAVAILLENT pour nous ; mais *heureusement* personne « n'a pu dire : le vent et le soleil m'appartiennent, et le service qu'ils ren- « dent doit m'être payé. »

—Ici, l'excellent Bastiat s'écrie, avec une foi digne des temps égyptiens :

— « Say semble déplorer ici que quelqu'un ait pu dire : la terre m'appartient, et le service qu'elle rend doit m'être payé. *Heureusement*, dirai-je, il n'est pas plus au pouvoir du propriétaire de se faire payer les services du sol que ceux du vent ou du soleil. »

— Étonnez-vous donc : de la foi, aux oignons d'Égypte, sous les Pharaons ; quand, en 1850, il est possible, à un membre de l'Académie des sciences morales et politiques, d'énoncer de pareilles choses ; sans exciter : un fou rire !

Après, cette heureuse sortie ; Bastiat continue la citation de Say.

— « La terre est un atelier chimique admirable..... La nature a fait « présent *gratuitement* à l'homme de ce vaste atelier..... Mais certains « hommes, entre tous, s'en sont emparés et ont dit : A moi ce comparti- « ment, à moi cet autre ; ce qui en sortira sera ma propriété exclusive. « Et, chose étonnante ! ce privilége USURPÉ, loin d'avoir été funeste à la « communauté, s'est trouvé lui être avantageux. »

— Maintenant : écoutez l'homme de foi !

— « Oui sans doute, s'écrie-t-il, cet arrangement lui a été avantageux ; mais pourquoi ? parce qu'il n'est ni PRIVILÉGE ni *usurpé* ; parce que celui qui dit : *A moi ce compartiment*, n'a pu ajouter : Ce qui en sortira sera ma propriété exclusive, mais bien : Ce qui en sortira sera la propriété exclusive de quiconque voudra l'acheter, en me restituant simplement la peine que

de l'homme ; au travail, figurément dit ou illusoire de la terre et des capitaux ; que, se trouve basée : l'économie politique, justifiant l'esclavage des masses. Voyez notre *Économie politique*.

j'aurai prise, celle que je lui aurai épargnée ; la collaboration de la nature, gratuite pour moi, le sera aussi pour lui. »

— Êtes-vous satisfait : de l'explication du mystère de la propriété individuelle du sol, selon saint Bastiat? Si, vous ne l'êtes pas, vous aimez peu les mystères. Si, Bastiat avait dit : Cette propriété a été un privilége ; mais, ce privilége n'était pas une usurpation, parce qu'il était : *de nécessité sociale ;* je n'aurais vu là aucun mystère. Mais, au contraire ; Bastiat accuse Say, en disant :

— « Comme SCROPE, il se rabat *sur la dernière et la moins satisfaisante des ressources,* LA NÉCESSITÉ. »

— Eh bien ! voyez : comme, les opinions diffèrent. En tant, que croire ; j'aurais cru : que, pour la société, obéir à la nécessité, était *la première et la plus satisfaisante des ressources !*

— « BLANQUI..... »

— Cette citation est du remplissage, il y avait mieux à prendre, chez Blanqui, ne fût-ce que :

— « De tous les abus, les plus odieux, selon moi, sont ceux de la « PROPRIÉTÉ. Si les lois actuelles RÈGLENT mal l'USAGE de la propriété, « *nous pouvons* les refaire. Remaniez donc les lois qui RÈGLENT L'USAGE « de la propriété. »

— Il est évident : que, remanier les lois qui *règlent* l'usage de la propriété ; c'est, remanier, refaire : l'*organisation de la propriété;* et, que si la nécessité sociale exige : l'entrée du sol à la propriété collective, le remaniement consistera : à faire entrer le sol, dans cette même propriété.

Après cela, suit un nouveau galimatias : sur les mystères : de l'utilité, de la valeur ; de l'utilité, gratuite ; et, de l'utilité, onéreuse : ayant pour but de faire accepter : que, du blanc, c'est du noir ; et, que, du noir, c'est du blanc.

— « GARNIER. La rente du propriétaire diffère essentiellement des ré-« tributions payées à l'ouvrier pour son travail, ou à l'entrepreneur pour « le profit des avances par lui faites, en ce que ces deux genres de rétri-« bution sont l'indemnité, l'un d'une peine, l'autre d'une privation et « d'un risque auquel on s'est soumis; au lieu que la rente est reçue par « le propriétaire plus *gratuitement*, et en vertu seulement d'*une conven-« tion légale* qui reconnaît et maintient à certains individus le droit de « *propriété foncière.* »

— « En d'autres termes, s'écrie Bastiat, l'ouvrier et l'entrepreneur sont payés, de par l'équité, pour des services qu'ils rendent; le propriétaire est payé, de par la loi, pour des services qu'il ne rend pas. »

— M. Bastiat aurait pu faire remarquer : que, le propriétaire individuel foncier, est base de l'ordre, pendant toute l'époque où l'examen peut être comprimé; et, que c'est, pour cette juste raison, qu'il est payé.

Maintenant, écoutez lecteur ! Bastiat va continuer la citation de Garnier. Cela devient très-curieux.

— « Les plus hardis novateurs, continue Garnier, ne font autre chose « que de proposer le remplacement de la propriété individuelle (foncière) « par la propriété collective... *Ils ont bien, ce nous semble, raison en « droit humain* (1); mais ils auront tort pratiquement, tant qu'ils n'au-« ront pas su montrer les avantages d'un meilleur système économique (2).

« Mais longtemps encore, *en avouant que la propriété* (individuelle fon-« cière) *est un privilége, un monopole*, on ajoutera que c'est un mono-« pole *utile, naturel.* »

— Loin que l'on doive ajouter, *longtemps encore :* que, c'est un monopole *utile, naturel;* j'ai démontré, d'une manière rationnellement incontestable : que, ce monopole, jadis utile et naturel, est devenu : un monopole monstrueux ; et, devant être anéanti : *sous peine de mort sociale.*

— « En résumé, continue Garnier, cité par Bastiat, on semble ad-

(1) En droit *canin*, ce serait plus joli encore.

(2) Ce ne sont pas seulement les avantages de l'entrée du sol, à la propriété collective, qu'il faut montrer; c'est, *son absolue nécessité : sous peine de* MORT SOCIALE.

« mettre, en économie politique (1), que la propriété (individuelle fon-
« cière) ne découle pas du droit divin, du droit domanial ou de tout
« autre droit spéculatif, mais bien de son utilité. Ce n'est qu'un mono-
« pole toléré dans l'intérêt de tous. »

— Il est impossible : d'être, plus clair, et plus juste; que, ne l'est ici Garnier. Mais, tel n'est pas l'avis de cet excellent Bastiat; qui, préférerait voir attaquer le bon Dieu; à voir attaquer : l'aliénation du sol.

— « C'est, dit-il, identiquement l'arrêt prononcé par Scrope, et répété par Say en termes adoucis. »

— Après cela, l'excellent Bastiat cite des socialistes pour faire voir : que, socialistes et économistes s'entendent, comme larrons en foire, pour convenir : que, l'*aliénation du sol* est ce qu'il y a de plus injuste au monde.

Et, savez-vous : pourquoi, Bastiat accumule toutes ces citations? Pour prouver, par un galimatias auquel, ni personne, ni lui-même n'a jamais compris un mot : que, les socialistes et les économistes ont également tort; que l'aliénation du sol a été juste et restera juste : *de toute éternité.*

Si, un homme du mérite et de la bonne foi de Bastiat a été à cet égard, cataracté, au point de ne pas voir : qu'il fait jour en plein midi; et, que le soleil brille à rendre aveugle des milliers d'albinos par minute; comment, voulez-vous : que, des clubs prétendus savants; rendus de mauvaise foi par l'esprit de corps; et, suivis de l'immensité des moutons de Panurge; puissent avouer : que, le sol doit entrer à la propriété collective, sous peine de mort sociale? Ils préféreraient essayer : de vous donner la lune.

(1) Ici, en lâchant un gros soupir, Bastiat s'écrie : *Hélas! oui; voilà le mal.*

Voilà donc Bastiat, l'écho des économistes, proclamant : que, l'économie politique établit : que, l'aliénatation du sol ne découle pas du droit divin; du droit absolu; mais seulement, de l'organisation de la propriété, obéissant : à la nécessité sociale.

A ces citations, des économistes déclarent : que, la propriété individuelle foncière est un privilége, un monopole; Bastiat aurait pu joindre les suivantes :

— « DUPONT-WHITE. Si RICARDO, par les raisons qu'on vient de dé-« duire, s'est abstenu de qualifier ce qu'il voyait, d'apprécier ce qu'il « exposait, d'autres, avec autant de pénétration, ont eu plus de HARDIESSE « et de FRANCHISE.

« Un économiste qui n'a jamais passé pour frondeur, un publiciste des « moins alarmants, a VERTEMENT appelé les choses *par leur nom*.

« Il est évident, dit M. ROSSI, que la possession de la terre, des mines, « des carrières, constitue un MONOPOLE.... Ces aperçus lumineux, né-« gligés par RICARDO, AD. SMITH les avait indiqués très-expressément. Le « fermage de la terre, dit-il, considéré comme le prix payé pour l'usage « de la terre, est naturellement UN PRIX DE MONOPOLE. »

— « ROSSI. Peut-être n'y a-t-il pas de milieu entre ces deux sys-« tèmes : LA MAJORITÉ SOUMISE AUX PROPRIÉTAIRES DU SOL, ou bien, LA « MAJORITÉ MAITRESSE ELLE-MÊME DU SOL. Toute autre organisation sociale « n'est peut-être qu'une transition. »

— Et, comme la majorité, en dehors de la totalité, n'est : que, tyrannie ou anarchie; comme, la totalité ne peut être maîtresse du sol; que, par l'entrée du sol à la propriété collective; il s'ensuit : que, selon M. Rossi, *le plus grand des partisans de l'aliénation du sol*, le sol, sous peine de transition, ou d'anarchie, ou d'agonie humanitaire, doit, désormais, appartenir : *à la propriété collective*. Bravo ! Monsieur; la conclusion est logique. Il est vrai : l'Académie des sciences morales et politiques, dira, d'une voix unanime : qu'ici, Rossi est un sot. Est-ce, que le dernier de ses membres, n'est pas un plus grand économiste : que Rossi?

— « GODWIN. Il est vrai, comme le dit Malthus, que toutes les terres « sont partagées; mais elles ne le sont pas comme la nature (1) voudrait « qu'elles le fussent pour l'avantage des hommes. »

— « JEAN RAYNAUD. Je ne me lèverai point comme Jean-Jacques, pour « dire : — « Le premier qui, ayant clos un champ, s'avisa de dire : Ceci « est à moi, et trouva des hommes assez simples pour le croire, a assumé « sur sa tête la responsabilité de tous les crimes et de toutes les horreurs

(1) Lisez : *la raison*.

« qui ont souillé le genre humain. » — Mais je dirai : Cet homme a bien « mérité de l'humanité, car lui aussi a été pour elle un grand révélateur; « et en établissant pour la famille la première limite, il a préparé le jour « où il ne sera besoin d'autres limites que de celles du globe, parce que « l'*humanité tout entière ne sera plus qu'une seule famille, et la terre « qu'un seul champ.* »

— « MALTHUS et ROSSI. » (Voyez ces citations pages 236 à 245 du troisième volume de notre *Économie politique.*)

— « J. B. SAY. On ne saurait disconvenir que le *propriétaire foncier « n'ajoute* PERSONNELLEMENT *rien* à l'utilité annuellement produite dans un « pays. »

— « J. B. SAY. Il est si vrai que LA SOCIÉTÉ PEUT EXISTER SANS RECON- « NAÎTRE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE (individuelle), *qu'il y en a de nombreux « exemples.* »

— C'est faux. Jamais, encore, le sol n'a appartenu : à la propriété réellement collective. Mais, n'importe.

— Quand, Bastiat aurait ajouté toutes ces citations à celles qu'il a déjà données; quand, il en joindrait dix mille autres plus claires encore; qu'est-ce que cela prouverait? Qu'il est plus facile : que, les individus, d'une génération existante, s'égorgent jusqu'au dernier; que, de parvenir à les faire raisonner juste; quand, leur vue est cataractée par les préjugés. Mais, ce que la nécessité sociale ne peut faire, sur une génération encroûtée; elle le peut, sur une génération naissante.

Au sein de la génération actuelle, une seule voix puissante, s'élève : en faveur, de l'entrée du sol à la propriété collective. Nous l'avons déjà citée plusieurs fois; et, nous le ferons encore : toutes les fois, que l'occasion s'en présentera.

— « La classe ouvrière ne possède rien, il faut la rendre propriétaire;
« Elle n'a de richesse que ses bras, il faut donner à ces bras un emploi utile;
« Elle est comme un peuple d'ilotes au milieu d'un peuple de Sybarites; il faut lui donner une place dans la société et ATTACHER SES INTÉRÊTS A CEUX DU SOL. »

(LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE.)

— Or, il est évident; et, de toute évidence : qu'il est impos-

sible d'attacher au sol, les intérêts de la classe des travailleurs ; classe, qui est l'humanité tout entière ; sans, faire entrer le sol : *à la propriété collective.*

Mais, hélas ! il est également évident : que, vouloir, par le seul raisonnement ; et, avant que l'anarchie l'y ait forcée, sous peine de mort sociale ; convaincre la société actuelle : que, désormais, le sol et les capitaux acquis par les générations passées, doivent entrer à la propriété collective ; est une utopie, élevée : à la dernière puissance possible.

Concevez-vous, maintenant : pourquoi la science sociale, quoique rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun, doit être, pour l'actualité, complétement inutile ? C'est que, pour bien voir, il faut une vue non cataractée ; et, que pour raisonner juste, il faut un cerveau, non paralysé par les préjugés.

— « Lorsqu'une doctrine d'ordre, de paix et d'union se présente, dit Bastiat, elle a beau avoir pour elle la clarté et la vérité, ELLE TROUVE LA PLACE PRISE. »

SOUVERAINETÉ. — AUTORITÉ (1).

La science sociale, rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun, établit :

Que, la souveraineté, l'autorité, soit illusoire, soit réelle, comprend essentiellement : la règle des actions, tant sociales qu'individuelles ; et, la sanction de cette règle ;

Que, la souveraineté, l'autorité est le *sine quâ non :* d'existence sociale ; d'existence humanitaire : puisque, l'absence de règle, tant pour les actions individuelles que pour les actions sociales ; et, l'absence de toute sanction de cette règle ; équivalent : à l'anarchie ; à l'agonie sociale ; à l'agonie humanitaire ;

Que, toute souveraineté, toute autorité, repose essentiellement : soit, sur la CROYANCE ; soit, sur la FORCE BRUTALE : quand, la souveraineté ne peut plus reposer sur la croyance ;

(1) Voyez nos deux volumes intitulés : *De la souveraineté.*

soit, sur la SCIENCE, rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun : quand, la souveraineté ne peut plus reposer : ni, sur la croyance; ni, sur la force brutale;

Que, la règle des actions, tant sociales qu'individuelles, est toujours essentiellement relative : à l'espèce de souveraineté;

Que, la sanction de la règle est toujours essentiellement relative : à l'espèce de souveraineté;

Que, l'acceptation sociale de la souveraineté, *sine quâ non* de puissance souveraine, est toujours relative : à la force, masquée de sophisme, pour la première espèce de souveraineté; à la force brutale, pour la seconde espèce; à la démonstration, rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun, de la réalité de la science, pour la troisième : quand, la nécessité sociale oblige : à chercher, à trouver, et à accepter cette démonstration; sous peine : de mort humanitaire.

La société actuelle, au contraire, proclame : non pas explicitement; mais implicitement :

Qu'elle n'a pas l'ombre d'une idée claire, sur la valeur des expressions : *souveraineté; autorité.*

En effet, pas deux individus ne sont, à cet égard, en communauté d'idées. Les uns, attribuent la souveraineté à Dieu; en donnant : à la valeur du mot *Dieu;* à la valeur de ce que Dieu *ordonne;* à la valeur de la manière dont Dieu *sanctionne;* autant de valeurs différentes : non-seulement qu'ils sont d'individus; mais autant que ces mêmes individus ont, successivement, de passions différentes. Les autres attribuent la souveraineté à la force; en donnant : à la valeur du mot *force;* à la valeur de ce que la force *ordonne;* à la valeur de la manière dont la force *sanctionne;* autant de valeurs différentes : non-seulement qu'ils sont d'individus; mais, autant que ces mêmes individus ont successivement de passions différentes. Il n'est qu'une seule chose sur laquelle tous sont d'accord; c'est : que, la souveraineté de la science, rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun; donnant la règle des actions tant individuelles que sociales; et la preuve de la réalité de leur inévitable sanction; est une folie infiniment supérieure : à tout ce que Bedlam et Charenton, ont jamais pu renfermer.

Un certain nombre se sont néanmoins réunis pour affirmer :

que, la souveraineté, l'autorité était la peste de la société; que, des règles d'actions et des sanctions étaient indignes d'hommes libres; que, l'abolition de l'autorité; que, l'anarchie enfin; était le beau idéal de bonheur humanitaire; que, TOUT, sans qu'on y touche, irait au mieux, NÉCESSAIREMENT; et, que le maximum possible de LIBERTÉ, était : l'AUTOMATISME.

Et, ces Messieurs, prouvent leur dire : très-logiquement. La souveraineté, basée sur la croyance, est, disent-ils, devenue impossible : en présence de l'incompressibilité de l'examen; la souveraineté de la force brutale, conduit l'humanité à la mort; et, la souveraineté de la science est impossible. DONC, l'absence de souveraineté; l'absence d'autorité; l'absence de toute règle; l'absence de toute sanction; l'ANARCHIE, basée sur l'AUTOMATISME, peut seule constituer : la LIBERTÉ; l'ÉGALITÉ; la FRATERNITÉ. C'est clair : comme, les idées de la société actuelle.

Et, voilà : ce, que la prétendue science actuelle, inculque à la jeunesse : et, par l'éducation; et, par l'instruction.

Vouloir faire raisonner, contre son éducation, l'immense majorité des hommes; avant, que le besoin ne les porte au raisonnement; c'est, vouloir : que, sans appui, un grave vienne à se soutenir, au milieu d'une atmosphère centripète.

Concevez-vous, maintenant : pourquoi, la science sociale, quoique rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun, doit être, pour l'actualité, complétement inutile? C'est, que pour bien voir, il faut une vue non cataractée; et, que pour raisonner juste, il faut avoir un cerveau, non paralysé: par les préjugés.

— « Lorsqu'une doctrine d'ordre, de paix et d'union se présente, dit Bastiat, elle a beau avoir pour elle la clarté et la vérité, ELLE TROUVE LA PLACE PRISE. »

— Et, pour ceux, chez lesquels *la place se trouve prise :*

— « Leurs yeux, dit M. Guizot, ont pour ainsi dire la faculté de s'ouvrir ou de se fermer, selon leurs désirs. Ce qui est clair leur paraît obscur; ce qui est PROUVÉ devient INCERTAIN ou même FAUX. Ils vivent plongés dans leurs propres ténèbres; et quand la lumière essaye de pénétrer, elle leur est à la fois INSUPPORTABLE et DOUTEUSE. »

— Ces deux passages sont admirables. Il n'y a pas de démonstration d'erreur qui n'en offre des milliers d'applications. Je l'ai déjà dit mille fois : l'anarchie, seule, peut abaisser les cataractes de l'ignorance sociale. Jusque-là, toutes les démonstrations possibles sont INUTILES. Mais, il est du devoir, de celui qui les possède, de les présenter au public. Je remplis ce devoir ; le reste : ne me regarde pas.

SPIRITUEL ET TEMPOREL.

La science sociale, rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun, établit :

Que, le spirituel, c'est la religion ; c'est-à-dire : la règle et la sanction des actions tant individuelles que sociales; règle et sanction, devant dériver désormais : non plus, de CROYANCES, diverses selon les temps, les lieux, les circonstances; mais, de la SCIENCE, une et éternelle par essence ;

Que, le temporel n'est que le corps de la société; dont, le spirituel est l'âme ;

Que, vouloir séparer : le spirituel du temporel; c'est, vouloir séparer : l'âme du corps;

Que, vouloir que la société, puisse, séparée du spirituel, marcher réellement; et, avoir d'autres mouvements, que ceux d'une décomposition putride ; c'est, vouloir : qu'un cadavre ne soit pas un cadavre.

La société actuelle, au contraire, proclame :

Que, l'ordre, *vie sociale*, exige : que, le spirituel soit séparé du temporel;

Que ; la règle; et, la sanction des actions, tant individuelles que sociales, n'appartiennent point à la science, à la raison rendue incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun; mais, à la raison des majorités ; c'est-à-dire : à la force brutale.

C'est, proclamer : que, la communauté de religion; c'est-à-dire : la communauté de règle et de sanction, n'est point nécessaire à l'existence de l'ordre, vie sociale ; c'est dire, en d'autres termes : que, l'UNITÉ n'est point l'essence de l'ordre, vie sociale.

Cependant, la Mennais avait dit :

— « L'unité est l'essence de l'ordre car l'objet de l'ordre, est d'unir; et la société même, dans sa notion la plus générale, n'est que la réunion d'êtres semblables. Où il n'y a pas d'unité, il y a séparation, opposition, combat, désordre et malheur.

« Pour qu'il y ait unité sociale, il faut que chaque partie soit ordonnée par rapport au tout; chaque individu par rapport à la famille; chaque famille par rapport à la société particulière dont elle est membre; chaque société particulière par rapport à la grande société du genre humain; et le genre humain lui-même par rapport à la societé générale des intelligences dont DIEU *est le suprême monarque.* »

— Il est évident : que, la fin de cette phrase signifie :

— « ... à la société des intelligences, *toutes également sujettes : de* L'ÉTERNELLE JUSTICE, DE L'ÉTERNELLE RAISON. »

— Mais, tant que la science n'a point démontré : la réalité de l'éternelle justice; la réalité de l'éternelle raison; la réalité de la règle des actions et la réalité de l'inévitable sanction de la règle; la vanité dit :

— « Il est impossible : à la science, à la raison, de formuler la règle et d'en démontrer la réalité, ainsi que son inévitable sanction; alors, séparons le spirituel du temporel; livrons la règle et la sanction au temporel, à la force brutale. Nous prouverons ainsi : que, le *spirituel*, l'*unité*, n'est point nécessaire. »

— C'est alors, qu'un professeur de philosophie, l'écho de ses confrères, ne craint point de blasphémer contre l'unité; en disant :

— « La chimère de l'unité a coûté assez de sang; chaque doctrine l'a poursuivie à son tour, mais enfin aujourd'hui elle est VAINCUE. »

— C'est, la conséquence de cette autre maxime, expression de la société actuelle, et formulée par le même professeur :

— « La société est devenue *essentiellement et irrévocablement* LAÏQUE. »

— Et, cependant, M. Enfantin avait dit :

— « Le pouvoir spirituel (non pas plus particulièrement celui des papes et des prêtres de Memphis que de tout autre) est au pouvoir temporel ce que l'intelligence est au corps. »

— Et, M. Guizot, pour prouver l'absolue nécessité de la communauté d'idées sur la religion, le droit, la vie future, avait dit :

— « Il est clair que *si les hommes n'ont pas des idées qui s'étendent au delà de leur propre existence;* si leur moyen intellectuel est borné à EUX-MÊMES; s'ils sont livrés au vent de leurs passions, de LEURS VOLONTÉS; s'ils n'ont pas ENTRE EUX *un certain nombre de notions et de sentiments* COMMUNS autour desquels ils se rallient, *il est clair*, dis-je, *qu'il n'y aura point entre eux* DE SOCIÉTÉ POSSIBLE; que *chaque individu sera*, dans l'association où il entrera, UN PRINCIPE DE TROUBLE ET DE DISSOLUTION. »

— Il est impossible de mieux parler : en faveur de la nécessité absolue de l'unité religieuse; unité exclusive du pouvoir spirituel.

C'est, aussi, ce qu'avait reconnu le plus grand homme d'État du siècle, quand il disait à Sainte-Hélène :

— « Je cherche en vain à placer les limites entre les autorités civiles et religieuses; *l'existence de ces limites n'est qu'une* CHIMÈRE. »

— Alors, il faut : que, socialement, le pouvoir spirituel domine le pouvoir temporel, la force; où, que le pouvoir temporel, la force, domine la raison, domine le pouvoir spirituel.

Ce dernier choix est l'expression de la société actuelle.

Vouloir, par le seul raisonnement; et, avant que l'anarchie l'y ait forcée, sous peine de mort sociale; convaincre la société actuelle : que, désormais, le pouvoir spirituel, la raison, la science, doivent dominer le pouvoir temporel, la force, la

croyance; est une utopie, élevée : à la dernière puissance possible.

Concevez-vous maintenant : pourquoi, la science sociale, quoique rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun ; doit être, pour l'actualité, complétement inutile ? C'est, que pour bien voir, il faut une vue non cataractée ; et, que pour raisonner juste, il faut un cerveau, non paralysé : par les préjugés.

— « Lorsqu'une doctrine d'ordre, de paix et d'union se présente, dit Bastiat, elle a beau avoir pour elle la clarté et la vérité, ELLE TROUVE LA PLACE PRISE. »

— Et, pour ceux chez lesquels *la place se trouve prise.*

— « Leurs yeux, dit M. Guizot, ont, pour ainsi dire, la faculté de s'ouvrir ou de se fermer selon leurs désirs. Ce qui est clair leur paraît réellement obscur; ce qui est PROUVÉ devient INCERTAIN ou même FAUX. Ils vivent plongés dans leurs propres ténèbres ; et quand la lumière essaye de pénétrer, elle leur est à la fois INSUPPORTABLE et DOUTEUSE. »

— Ces deux passages sont admirables. Il n'y a pas de démonstration d'erreur, qui n'en offre des milliers d'applications. Je l'ai déjà dit mille fois : l'anarchie, seule, peut abaisser les cataractes de l'ignorance sociale. Jusque-là, toutes les démonstrations possibles sont INUTILES. Mais, il est du devoir de celui qui les possède, de les présenter au public. Je remplis ce devoir; le reste : ne me regarde pas.

TRAVAIL. — INDUSTRIE.

La science sociale, rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun, établit :

Que, l'industrie est une espèce de travail ;

Que, tout ce qui se dit de l'industrie, abstraction faite du ca-

pital, appartient au *travail*; et, que tout ce qui se dit de l'in- l'industrie, abstraction faite du *travail*, appartient au *capital*.

Que, le travail est esclave; aussi longtemps : que, le capital domine le travail;

Que, le capital domine le travail; aussi longtemps : que, le sol, et les capitaux acquis par les générations passées, moins ce qui doit rester de ces capitaux, entre les mains des individus, pour que la consommation et la production soient toujours au maximum possible des circonstances; aussi longtemps, dis-je : que, le sol et ces capitaux ne peuvent entrer, utilement, à la propriété collective : par, l'anéantissement de l'ignorance sociale sur la réalité du droit.

La société actuelle, au contraire, l'Académie des sciences morales et politiques en tête, proclame :

Que, le travail est libre;

Que, l'industrie est libre;

Que, l'entrée du sol, et des capitaux précités, à la propriété collective, causerait la mort de la société;

Et, ici, le prince des économistes, J. B. Say, est interprète de la société actuelle.

— « C'est, dit-il, *grâce à l'appropriation du sol et des capitaux* que l'homme qui n'a que ses bras trouve de l'occupation et se fait un revenu. »

— « Si les terres, dit-il encore, n'étaient pas des propriétés exclusives, aurions-nous leurs produits à meilleur marché? Non, certes, *car nous ne les aurions pas du tout*. »

— Ainsi, décidé : l'entrée du sol et des capitaux précités, à la propriété collective, serait : la mort de l'humanité.

La société actuelle, toujours par la bouche du même interprète, proclame :

Que, le DROIT n'a, absolument, aucun rapport avec l'organisation de la société.

— « *Le point de droit*, dit-il, *reste* TOUJOURS, plus ou moins, *dans le domaine de* L'OPINION. Le point de fait est susceptible de certitude et de

preuves (1). LE PREMIER N'EXERCE PRESQUE AUCUNE INFLUENCE SUR LE SORT DE L'HOMME; LE SECOND EST TOUT POUR LUI. »

— Et, vous savez : que, le FAIT, indépendant du DROIT, c'est : LA FORCE.

Il faut avouer, cependant : que, cette doctrine n'obtient pas encore l'unanimité absolue. Certes, il n'y a pas une exception, par million d'individus ; peut-être, pas même une exception par dix millions d'individus ; mais, enfin, il y en a. En voici, quelques-unes

— « Il y a des hommes juxtaposés, il n'y a pas de SENTIMENT COMMUN, si ce n'est peut-être la HAINE du régime auquel l'ouvrier est astreint. »

(MICHEL CHEVALIER.)

— « La misère publique est un grand fait social, particulier aux temps modernes, et qui se manifeste DE PLUS EN PLUS à mesure que la civilisation se répand. »

(BLANQUI, de l'Institut.)

— « La concurrence illimitée, qui est l'unique loi de l'industrie et qui rend les maîtres ENNEMIS LES UNS DES AUTRES, les oblige sous peine de banqueroute, c'est-à-dire de mort industrielle, à AUGMENTER sans cesse la tâche de l'ouvrier EN RÉDUISANT *d'autant* la rétribution de l'unité de travail, ce qu'en langage industriel on nomme le prix de la pièce. Elle a contraint l'ouvrier à regarder son voisin comme un RIVAL, qui lui dispute son pain. Il semble que le génie de la guerre, repoussé par le bon sens des nations et des gouvernements, ait cherché à se ménager dans l'*industrie* un dernier asile, et qu'il y ait provisoirement réussi. »

(MICHEL CHEVALIER.)

— « Essayez de persuader au pauvre, lorsqu'il saura bien lire et ne croira plus ; lorsqu'il possédera la même instruction que vous, essayez de lui persuader qu'il doit se soumettre à toutes les privations, tandis que son voisin aura mille fois le superflu ; POUR DERNIÈRE RESSOURCE, IL VOUS LE FAUDRA TUER. »

(CHATEAUBRIAND.)

— « J'ai voté, avec la chambre des députés, un crédit pour l'émancipation des NOIRS ; mais ne savez-vous pas que nos ouvriers BLANCS sont BEAUCOUP MOINS HEUREUX QUE LES NOIRS dont on a réglé l'émancipation ? Et, en vérité, je comprends qu'on ait parlé d'exporter des PROLÉTAIRES français pour les substituer aux NOIRS, puisque, les ASSIMILER A CES DER-

(1) Vous voyez : que, pour le droit, certitude et preuves sont : des utopies.

NIERS, c'est leur donner une EXISTENCE SUPÉRIEURE *à celle qu'ils ont en France.* »

(BERRYER.)

— « Il existe en France DEUX MILLIONS DE FAMILLES qui ont *à peine le nécessaire*, et *souvent* même en sont PRIVÉES. »

(M. THIERS.)

— « Les philanthropes sont insensibles à la misère du prolétaire français, au dénûment de l'ouvrier qui habite le même toit qu'eux; mais aussitôt qu'aux antipodes quelques iniquités se commettent, oh! alors leurs passions s'exaltent : l'humanité qui souffre au bout du monde leur paraît bien plus digne de pitié que celle qui languit dans leur propre patrie. »

(LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE.)

— « AUJOURD'HUI, la rétribution du travail est abandonnée au hasard ou à la violence; c'est le MAÎTRE QUI OPPRIME OU l'OUVRIER QUI SE RÉVOLTE. »

(LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE.)

— « Si l'on jette un coup d'œil sur les destinées des diverses nations, on recule d'épouvante, et l'on élève alors la voix pour défendre les droits de la raison et de l'humanité. En effet, que voit-on partout? LE BIEN-ÊTRE DE TOUS SACRIFIÉ, NON AUX BESOINS, MAIS AUX CAPRICES D'UN PETIT NOMBRE. Partout deux partis en présence : l'un, qui marche vers L'AVENIR pour atteindre l'utile ; l'autre, qui se cramponne au PASSÉ pour conserver les abus. Là, on voit un despote qui opprime; ici, un élu du peuple qui corrompt; là, un peuple esclave qui meurt pour acquérir son indépendance; ici, un peuple libre qui languit parce qu'on lui dérobe sa victoire. »

(LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE.)

— « Une telle situation est sans exemple dans l'histoire; de quelque côté qu'on la considère, on ne voit que malheur. Que résultera-t-il de tout cela? Deux peuples sur un même sol, acharnés, irréconciliables, qui se chamailleront sans relâche et s'extermineront peut-être.

« Bientôt la même fureur gagnera toute l'Europe (1). L'Europe ne formera bientôt plus que deux partis ennemis. On ne s'y divisera plus par peuples et par territoires, mais par couleurs et par opinions. Et qui peut dire les crises, la durée, les détails de tant d'orages? Car l'issue n'en saurait être douteuse, les lumières et les siècles ne reculeront pas. »

(NAPOLÉON *à Sainte-Hélène.*)

— « L'Europe attend, SOLLICITE LA FONDATION D'UNE NOUVELLE SOCIÉTÉ. Le vieux système est à bout. »

(NAPOLÉON *à Sainte-Hélène.*)

— « Appelez-vous donc CONSERVATEURS tant que vous voudrez, hommes

(1) C'est le monde qui fallait dire. Ouvrez plutôt les yeux!

d'État à petite vue et à petite portée, nous rirons de pitié; car, PRÊCHER LE MAINTIEN D'UN ÉTAT FÉBRILE ET MALADIF, AU LIEU DE CHERCHER LE REMÈDE EFFICACE, C'EST LE COMBLE DE L'INEPTIE ET DE LA SOTTISE. »

(LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE.)

— « Il faut un remède aux maux de l'industrie; le bien général du pays, la voix de l'humanité, l'intérêt même du gouvernement, tout l'exige IMPÉRIEUSEMENT. »

(LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE.)

— « L'industrie, cette source de richesses, n'a aujourd'hui ni règle, ni organisation, ni but. C'est une machine qui fonctionne sans régulateur; peu lui importe la force motrice qu'elle emploie. Broyant également dans ses rouages les hommes comme la matière, elle dépeuple les campagnes, agglomère la population dans des espaces sans air, affaiblit l'esprit comme le corps, et jette ensuite sur le pavé, quand elle n'en sait plus que faire, les hommes qui ont sacrifié, pour l'enrichir, leur force, leur jeunesse, leur existence. VÉRITABLE SATURNE DU TRAVAIL, l'industrie dévore ses enfants et ne vit que de leur mort. »

(LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE.)

— « Pour la classe la plus nombreuse, qui n'a aucun superflu et par conséquent aucun moyen de faire des économies, ce système (des caisses d'épargne) est complétement insuffisant. Vouloir, en effet, soulager la misère des hommes qui n'ont pas de quoi vivre, en leur proposant de mettre tous les ans de côté *quelque chose qu'ils n'ont pas*, est *une dérision ou une absurdité.* »

(LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE.)

— « J'espérerais encore en la justice, si l'intérêt du moment n'était *la seule morale des partis.* »

(LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE.)

— « La classe ouvrière ne possède rien, il faut la rendre propriétaire. »

(LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE.)

— « Elle n'a de richesses que ses bras; il faut donner à ces bras un emploi utile POUR TOUS. »

(LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE.)

— « ELLE EST COMME UN PEUPLE D'ILOTES AU MILIEU D'UN PEUPLE DE SYBARITES; il faut lui donner une place dans la société et ATTACHER SES INTÉRÊTS A CEUX DU SOL. »

(LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE.)

— « La classe ouvrière aura pour elle SEULE ces trois produits; elle sera à la fois TRAVAILLEUR, FERMIER, PROPRIÉTAIRE. »

(LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE.)

— Vous croyez peut-être : que, la nécessité du droit sera oubliée? Non

— « La classe ouvrière est SANS ORGANISATION ET SANS LIEN, SANS DROIT ET SANS AVENIR. Il faut lui donner des DROITS et un AVENIR, et la relever à ses propres yeux par L'ASSOCIATION, L'ÉDUCATION, LA DISCIPLINE. »
(LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE.)

— Voilà, quelques exceptions à la presque unanimité de la société actuelle, proclamant : que, le travail est libre; et, qu'il faut conserver la vieille société. Mais, *numériquement*, ces exceptions sont bien faibles; et, si elles n'étaient appuyées, SUR LA NÉCESSITÉ SOCIALE; elles seraient complétement : impuissantes.

Aussi, vouloir, par le seul raisonnement; et, avant que l'anarchie l'y ait forcée sous peine de mort sociale; convaincre la société actuelle : que, pour que le travail soit libre, le sol et les capitaux acquis par les générations passées, doivent entrer à la propriété collective, après que l'ignorance sociale sur la réalité du droit se trouve anéantie; est une utopie, élevée : à la dernière puissance possible.

Concevez-vous maintenant : pourquoi, la science sociale, quoique rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun; doit être, pour l'actualité, complétement inutile? C'est, que pour bien voir, il faut une vue non cataractée; et, que pour raisonner juste, il faut un cerveau, non paralysé : par les préjugés.

— « Lorsqu'une doctrine d'ordre, de paix et d'union se présente, dit Bastiat, elle a beau avoir pour elle la clarté et la vérité, ELLE TROUVE LA PLACE PRISE. »

— Et, pour ceux, chez lesquels *la place est prise*.

— « Leurs yeux, dit M. Guizot, ont, pour ainsi dire, la faculté de s'ouvrir et de se fermer selon leurs désirs. Ce qui est CLAIR leur paraît réellement OBSCUR; ce qui est PROUVÉ devient INCERTAIN ou même FAUX. Ils vivent plongés dans leurs propres ténèbres; et quand la lumière essaye de pénétrer, elle leur est à la fois INSUPPORTABLE et DOUTEUSE. »

— Ces deux passages sont admirables. Il n'y a pas de démonstration d'erreur, qui n'en offre des milliers d'applications,

Je l'ai déjà dit mille fois : l'anarchie, seule, peut abaisser les cataractes de l'ignorance sociale. Jusque-là, toutes les démonstrations possibles sont inutiles. Mais, il est du devoir de celui qui les possède, de les présenter au public. Je remplis ce devoir. Le reste ne me regarde pas.

En présence des regrets que peuvent causer : et l'entêtement de l'ignorance : et, les difficultés de lui abaisser les cataractes intellectuelles ; voici, néanmoins, des paroles consolantes :

— « Le sort commun de toute vérité nouvelle qui surgit est d'effrayer au lieu de séduire, de blesser au lieu de convaincre. C'est qu'elle s'élance avec d'autant plus de force qu'elle a été plus longtemps comprimée ; c'est, qu'ayant des obstacles à vaincre, il faut qu'elle lutte et qu'elle renverse, jusqu'à ce que, comprise et adoptée par la généralité, ELLE DEVIENNE LA BASE D'UN NOUVEL ORDRE SOCIAL. »

(LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE.)

VALEUR. CONSTITUTION DE LA VALEUR.

La science sociale, rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun, dit :

— « Le mot *valeur* est une expression RELATIVE : comme, toute expression, SANS EXCEPTION AUCUNE, qui n'exprime point ce qui est éternel : soit, réellement ; soit, illusoirement.

« Le mot *matière* n'a de *valeur* absolue, en réalité ; que, si la matière est éternelle. Si, elle est créée ; elle est relative : au créateur.

« Le mot *Dieu* n'a de *valeur* absolue, en réalité ; que, si Dieu est éternel. S'il est inventé ; il est relatif : à l'invention.

« Les âmes ne sont absolues, en réalité ; que, si elles sont éternelles, immatérielles. Si, elles sont des résultats d'organisme ; elles sont relatives : à la matière.

« Le mot UN n'a de *valeur* absolue : que, par figure, par hypothèse. Et il en est de même : pour toutes les quantités mathématiques, considérées comme absolues. Le mot UN est l'hypothèse : d'une ou de plusieurs existences, indépendantes de toute relation, par conséquent immatérielle au singulier, immatérielles au pluriel ; dans tous les cas, ÉGALES comme immatérielles et éternelles ; ce, qui exclut l'unité éternelle seule ; puisque, toutes les autres unités seraient alors : unités créées ; unités illusoires et

relatives à leur créateur. Ainsi, toute expression quelconque n'a qu'une *valeur* relative; excepté : l'expression *Dieu*, qui, si elle a une *valeur* absolue réelle, exclut toute autre *valeur* absolue; les expressions *âmes*, qui, si elles ont des *valeurs* absolues réelles, excluent toute *valeur* absolue unique; et, l'expression *matière*, qui, comme divisible, exclut : toute individualité réelle; toute individualité absolue.

« Nous répétons : le mot VALEUR est une expression : RELATIVE par essence. »

— Très-bien! mais, relative à quoi?

— « Parbleu! relatif à tout; si, tout est exclusivement relatif au matériel. Dans ce cas, tout étant relatif à tout; tout, a une égale *valeur*; et il n'y a pas de *valeur*. C'est, *la constitution de la valeur*, pour M. Proudhon; c'est, l'égalité du matérialisme; c'est, le règne de la nécessité; c'est, l'automatisme universel.

« Ainsi, les *valeurs* réelles ne peuvent exister : que, s'il y a des immatérialités; et, comme les *valeurs* sont essentiellement relatives; il ne peut y avoir de *valeurs* : que, s'il y a des immatérialités, des absolus; unis, à des matérialités, à des organismes, à des relatifs.

« C'est clair comme eau de roche.

« Mais, y a-t-il : des immatérialités, des absolus; en union : avec des matérialités, des relatifs?

« Voilà, ce que la société ne sait pas encore; ce qui fait que la société ne sait pas encore : si, elle peut *savoir*, plus qu'illusoirement. Mais, à supposer qu'elle puisse *savoir*, plus qu'illusoirement, ce qui est certain : c'est, que parler de *valeurs*, avant de savoir s'il y a des *valeurs*; c'est, parler de *valeurs* : comme, les aveugles parlent des *couleurs*. »

— Eh bien! supposons qu'il y ait des immatérialités, etc; unies, etc.; alors, nous pourrons parler de *valeurs*.

— « Certainement, comme les aveugles parlent des couleurs. Et, à quoi vous servira votre supposition; si, vous ne pouvez dire, d'une manière absolue; c'est-à-dire : d'une manière se déduisant des individualités éternelles : Là, il y a immatérialité unie à de la matérialité; là, il y a exclusivement matérialité? »

— Mais, à rien du tout. Et, cependant, je désire entendre parler, de *valeurs* : d'une manière raisonnable. Alors, établis-

sez vous-même les suppositions que vous croyez nécessaires ; puis, parlez-moi de *valeurs*, sans galimatias.

— « Soit ! j'y consens. Mais, n'oubliez pas : que, ce ne sont que des hypothèses ; hypothèses, qui ont besoin d'être démontrées *d'une] manière rationnellement incontestable*, sous peine de ne pouvoir que radoter : en parlant de *valeurs*. Ces hypothèses, j'ai voulu en démontrer la réalité ; vous-même ne l'avez pas voulu. Alors, et si vous en avez besoin, cherchez vous-même ces démonstrations.

« Je suppose (1) : que, la sensibilité est l'essence caractéristique, des immatérialités unies à des matérialités.

« Je suppose : que, l'on peut dire avec certitude absolue : ou, se déduisant des immatérialités reconnues : Là, il y a immatérialité unie à un organisme ; là, malgré toutes les apparences possibles de sensibilité, il n'y a que matérialité, organisme.

« Je suppose : qu'il y ait exclusivement sensibilité, immatérialité : chez l'homme.

« Je suppose : que, l'humanité a exclusivement pour caractéristique le verbe.

« Je suppose : qu'il n'y a : ni sensibilité, ni immatérialité, ni verbe, à partir du premier des singes ; que, vis-à-vis de l'homme, tout ce qui n'est pas homme n'a de *valeur réelle* que *relativement* à l'homme ; et, qu'en dehors de la relation à l'homme ; *rien*, *n'a de valeur*.

« Voilà tout. Maintenant, nous pouvons parler valeur.

« Toute *valeur* étant : relative à l'homme ; subordonnée à l'homme ; l'homme, vis-à-vis de la raison, si la raison a une sanction éternelle ; l'homme, dis-je: *domine la valeur* ; et, *ne peut être valeur*. »

— Mais, la raison a-t-elle une sanction éternelle ?

— « La sanction éternelle est une déduction : de l'éternité des âmes. Tant, que la démonstration de l'éternité des âmes n'est point faite ; la société ignore : si, la sanction éternelle existe. Mais, elle s'aperçoit : que, la *croyance*, ou la connaissance relative à cette sanction, est, pour elle : une nécessité d'existence. Alors, elle suppose cette existence ; et, elle la fait accepter par la force : existant, chez les forts.

« Alors, les forts font la loi ; et, ils déclarent : que, l'homme faible peut être valeur : vis-à-vis du fort. Cette déclaration implique : que, le

(1) Ces suppositions ont été démontrées, dans le présent ouvrage. Ce que nous disons, ici, sur la valeur ; est extrait de notre *Économie politique*, t. III, étude viii ; Appendice, page 433 à 438.

ort seul est un homme; que, l'esclave n'a pas d'âme; que l'esclave est un animal. Voyez ARISTOTE.

« Cette déclaration est une nécessité sociale, dérivant de l'ignorance; comme, l'a été la déclaration de réalité de sanction religieuse. Sans cela, il aurait fallu dire : que, le faible est un homme; que, le singe est un homme; que, le chien, l'huître, le chou, la carotte, le cristal, etc., etc., sont des hommes. Alors, *tout* étant *valeur*; *rien*, ne serait *valeur*; et, nous arriverions : à *la constitution de la valeur*, selon M. Proudhon.

« Et, quelle est la *valeur* du faible, vis-à-vis du fort? »

— Son travail.

— « Très-bien! Alors, le travail est exclusif aux faibles : le faible travaille; le singe, le cheval, le sol, l'instrument, l'eau, l'air, le feu travaillent. Le fort ne travaille pas; il commande, il jouit du travail; il jouit des *valeurs*; lui seul est homme.

« Le fort raisonne, ou tout au moins s'imagine pouvoir raisonner. Et, tant que la force règne nécessairement; le fort seul raisonne bien; la force étant, vis-à-vis de la société : le seul critérium possible du bon raisonnement.

« Par le raisonnement, le fort aime à distinguer : les *valeurs* qui lui procurent des jouissances. Il appelle, plus particulièrement : VALEUR DU TRAVAIL; ce, que font pour lui les êtres qui lui paraissent, comme lui, doués de sensibilité : les faibles, les éléphants, les chevaux, les ânes, etc.; VALEUR DU SOL, la source de toutes les valeurs; et, VALEUR DU CAPITAL : le résultat du travail sur le sol; ou, sur ce qui en provient.

« Le sol, étant la source passive de *toute valeur*; les forts se le partagent; dès, qu'ils croient cette appropriation utile : à leur jouissance.

« Cette aliénation faite, les forts, non-seulement sont les maîtres de la vie des faibles; mais, chaque fort est d'autant plus fort : qu'il a plus de sol; et, qu'il commande à plus de faibles.

« Les faibles sont : des blancs, des noirs, des éléphants, des chevaux, des ânes, des machines quelconques, des *valeurs mobilières* enfin; que, l'on nomme : CAPITAL. Encore aujourd'hui, le principal, CAPITAL, d'une habitation coloniale, sont les nègres. La *valeur* des chevaux, et autre bétail, ne vient qu'après.

« Ainsi, tant que l'ignorance, sur les immatérialités, existe; il n'y a, sur un globe quelconque où se trouve le raisonnement :

« Que, des *forts*; et, des *valeurs*.

« Et les *valeurs* se divisent :

« En, capital, comprenant les faibles : blancs, noirs, éléphants, chevaux, etc.;

« Et, en sol.

« Cet état social, pour des raisons que nous avons énoncées ailleurs, dure : autant, qu'il est possible de comprimer l'examen.

« Dès, que l'examen devient socialement incompressible, l'*ordre stable* ne peut plus se baser *sur la force*; et, cependant : tant que, l'ignorance sur la réalité des immatérialités, sur la réalité de l'éternelle sanction, n'est point anéantie; l'*ordre stable* ne peut encore se baser : *sur la raison*.

« Alors, la *hiérarchie* ne pouvant plus se baser sur la force; il y a nécessairement : *anarchie*.

« En effet : dès, que l'examen est devenu socialement incompressible; les faibles, au moins ceux qui peuvent se parler, se disent :

« Les forts nous considèrent, comme des *valeurs*, en nous assimilant : aux éléphants, aux chameaux, aux chevaux, aux machines; et cela : parce qu'ils sont les plus forts. Eh bien! concertons-nous; et, nous serons forts aussi; et, nous ne serons plus des *valeurs*; et, nous aurons des *valeurs*.

« Mais, les forts ne veulent point perdre, ce qu'ils ont de plus précieux, parmi leurs *valeurs*; et, ne veulent point partager les autres *valeurs*, avec ceux qu'ils regardent : non, comme des *hommes*; mais, comme de simples *valeurs*. Alors, ils tuent les faibles, ne voulant point les admettre parmi eux. Mais, plus il y a de faibles tués; plus, il surgit de faibles voulant devenir forts. En présence de l'incompressibilité de l'examen et de l'ignorance sociale, la révolte est une hydre : pour chaque tête coupée, il en renaît sept.

« C'est alors : que, les prétendus économistes et les prétendus socialistes proclament comme remède : toutes les sottises qui vous ont martelé le bon sens, depuis 1789. Ils n'avaient qu'une seule bonne chose à dire; c'était : Nous sommes des sots, nous le reconnaissons. Cette seule bonne chose, ils ne veulent point la dire. Laissez-les s'égorger entre eux. Leurs enfants, peut-être, seront moins sots.

« Pour cesser d'être sot, il faut pouvoir dire :

« Là, il y a HUMANITÉ;

« Là, il n'y a que VALEUR. »

Si, quelque chose de mieux a été dit, sur la valeur; nous prions nos lecteurs de nous pardonner : ce long extrait de l'*Économie politique*.

Arrivons à *la constitution de la valeur*.

A cet égard, la même science sociale établit :

Que, si par l'expression hétéroclite *constitution de la valeur*, il faut comprendre *la loi de l'échange*; cette loi est aussi claire que possible.

D'abord, elle n'appartient point à l'ordre matériel; étant exclusivement relative : à l'ordre intellectuel;

Ensuite, cette loi est relative : à l'état des connaissances;

Enfin, elle est définitivement relative : au travail; et, au capital.

Voici, cette loi :

Pendant, l'époque d'ignorance; le travail a *la plus petite valeur possible* vis-à-vis du capital; et cela : selon les circonstances.

Pendant, l'époque de connaissance; le travail a *la plus grande valeur possible*, vis-à-vis du capital; et cela : toujours selon les circonstances.

Ces *valeurs* sont socialement déterminées : en époque d'ignorance, par la concurrence des travailleurs, pour offrir leur travail aux capitalistes; en époque de connaissance, par la concurrence des capitalistes, pour offrir leurs capitaux aux travailleurs.

La société actuelle, au contraire, proclame, sur la *valeur* du mot VALEUR, qu'elle donne comme base de l'économie politique : le chaos, le plus ténébreux, d'innombrables galimatias, qu'il ait été possible à l'ignorance d'établir : pour, se cacher, à elle-même, sa propre vanité (1).

Quant à la constitution de la valeur, ceux qui en parlent, prétendent : qu'elle doit dériver de l'automatisme; et, avoir pour caractéristique : l'intuition réciproque; et, l'échange machinal. Par l'intuition réciproque, chacun attache une même valeur à une même chose; par l'échange machinal, les individus affectés d'intuition réciproque, échangent *nécessairement* : quelles que soient les distances. Alors, les valeurs s'échangent *nécessairement* aussi; et, même sans que les propriétaires s'en mêlent. Concevez-vous, maintenant : combien, l'automatisme est une belle chose!

Quand, les illustrations de la société actuelle sont parvenues à se pénétrer, de la réalité de l'automatisme; elles donnent, pour VALEURS d'expressions principales, les définitions suivantes :

Par exemple, en parlant du TALENT, elles diront :

(1) Voyez, à cet égard, notre troisième volume d'*Économie politique*, étude VIII; et, l'Appendice à cette étude.

— « Le talent est, d'ordinaire, l'attribut d'une nature disgraciée, en qui l'harmonie des aptitudes produit une spécialité extraordinaire, *monstrueuse*. Un homme n'ayant point de main écrit avec son ventre ; voilà l'image du talent. »

— En parlant de l'artiste, elles diront encore :

— « L'idée du juste et de l'honnête glisse sur son cœur sans prendre racine ; et de toutes les classes de la société, celle des artistes est la plus pauvre en âmes fortes et en nobles caractères. »

— En parlant de la fraternité, elles vous diront :

— « *Fraternité !* Frères tant qu'il vous plaira, pourvu que je sois le grand frère et vous le petit ; pourvu que la société, notre mère commune, honore ma primogéniture et mes services, en doublant ma portion. »

— En parlant de charité :

— « *Charité !* Je nie la charité, c'est du mysticisme. Vainement vous me parlez de charité et d'amour ; je reste convaincu que vous ne m'aimez guère, et je sais très-bien que je ne vous aime pas. »

— En parlant de dévouement :

— « *Dévouement !* Je nie le dévouement, c'est du mysticisme. Parlez-moi de DOIT et AVOIR, *seul critérium*, à mes yeux, du JUSTE et de l'INJUSTE, DU BIEN ET DU MAL. »

— Et encore :

— « La théorie du dévouement, de même que celle des récompenses, est une théorie de fripons, éversive de la société et de la morale. »

— En parlant de Dieu :

— « Dieu ! Je ne connais point de Dieu, c'est encore du mysticisme. Commencez par rayer ce mot de vos discours, si vous voulez que je vous

écoute, car trois mille ans d'expérience me l'ont appris : quiconque me parle de Dieu en veut à ma liberté ou à ma bourse. Combien me devez-vous? combien vous dois-je? Voilà ma religion et mon Dieu. »

— Et encore :

— « Le premier devoir de l'homme intelligent et libre est de chasser incessamment l'idée de Dieu de son esprit et de sa conscience. Car Dieu, s'il existe, est essentiellement hostile à notre nature, et nous ne relevons aucunement de son autorité. Nous arrivons à la science malgré lui, au bien-être malgré lui, à la société malgré lui; chacun de nos progrès est une victoire dans laquelle nous écrasons la divinité. »

— Et encore :

— « S'il est un être qui, avant nous et plus que nous, ait mérité l'enfer, il faut bien que je le nomme, c'est Dieu. »

— Et encore :

— « Dieu est un être essentiellement anticivilisateur, antilibéral, antihumain. »

— Et, en parlant de religion :

— « L'homme est destiné à vivre sans religion. »

— Et encore :

— « La religion est désormais un non-sens. Si je me trompe, le salut de mon âme ne payera pas trop cher ce triomphe de la théologie. »

— Et encore :

— « La démonstration analytique et la certitude rationnelle sont l'opposé de l'esprit religieux. »

— Et encore :

— « L'athéisme pratique (1) doit être désormais la loi de mon cœur et de ma raison. »

— Et, en parlant de l'humanité :

— « Car, si c'est une loi de l'humanité de se développer toujours dans l'industrie, la science et l'art, c'est aussi une nécessité pour l'homme de sceller de son sang chacun de ses pas dans la carrière ; c'est une nécessité qu'il subisse une mort de plus en plus amère, qui lui fasse expier la délicatesse de ses sentiments, la vivacité de ses affections, la fécondité de ses travaux, la profondeur de son enthousiasme, la joie de ses voluptés ; une mort qui, prenant autant de formes que la vie, atteigne l'homme dans le cœur, dans les sens et dans la raison, et l'anéantisse des milliers de fois ! La mort ! voilà *notre raison dernière*, voilà le dieu du monde ! *Finis est hominis sicut jumenti*. Or, si c'est uniquement pour mourir que nous avons été tiré du néant, où était la nécessité pour nous, pour l'univers, d'en sortir ? La création, la vie, la nécessité, la Providence, Dieu et l'homme, tout est absurde. »

— Et encore :

— « L'homme, en tant qu'homme, ne peut jamais se trouver en contradiction avec lui-même ; il ne sent de trouble et de déchirement que par la résistance de Dieu qui est en lui. En l'homme se réunissent toutes les spontanéités de la nature, toutes les instigations de l'être fatal, tous les dieux et les démons de l'univers. »

— Et, en parlant de l'immortalité de l'âme :

— « L'hypothèse de l'immortalité de l'âme renverse les fondements de la certitude. »

— Et, en parlant de société :

— « La société est un être vivant, doué d'une intelligence et d'une activité propres... La réalité, j'ai presque dit la personnalité de l'*homme collectif* est aussi certaine que *la réalité et la personnalité de l'homme individu*. »

(1) La négation : de toute sanction religieuse, de toute autre vie.

— Et, en parlant de propriété :

— « LA PROPRIÉTÉ, C'EST LE VOL. »

— Et, en parlant de justice :

— « La justice se constitue par le vol. »

— En parlant de morale :

— « N'oubliez JAMAIS que la pitié, le bonheur et la VERTU, de même que la patrie, la religion et l'amour, SONT DES MASQUES. »

— Et, en parlant de liberté :

— « Tous, tant que nous VIVONS, NOUS SOMMES, *sans nous en apercevoir*, et selon la mesure de nos facultés et la spécialité de notre industrie, DES RESSORTS PENSANTS, DES ROUES PENSANTES, DES PIGNONS PENSANTS, DES POIDS PENSANTS, etc., d'une IMMENSE MACHINE QUI PENSE AUSSI ET QUI VA TOUTE SEULE. »

— Puis, quand ces illustrations ont énoncé ces VALEURS ; elles ne rougissent point d'écrire, à propos de la possibilité de sanction religieuse, ou d'autre vie :

— « QUE JE RECEVRAIS AVEC AMOUR, QUE J'EMBRASSERAIS AVEC TRANSPORT CETTE CONSOLANTE UTOPIE, S'IL ÉTAIT POSSIBLE, JE NE DIS PAS DE M'EN FAIRE VOIR QUELQUE CHOSE, MAIS SEULEMENT DE LA RENDRE ACCESSIBLE A LA RAISON ! »

— Eh bien ! nous avons rendu la réalité d'autres vies incontestables vis-à-vis de la raison. Qu'arrivera-t-il ? Les illustres, en fait de détermination *de la valeur des valeurs*, cracheront sur la démonstration.

Et, ne croyez point : que, les moins illustres soient plus faciles, à convertir à la vérité, que les plus illustres. Si, par le seul raisonnement, il y avait un espoir de conversion ; cet espoir serait en faveur : des illustres.

Aussi, vouloir, par le seul raisonnement ; et, avant que l'a-

DROIT ET LOI. — RÈGLE D'ACTION. — CRITÉRIUM (1).

La science sociale, rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun, établit :

Que, pour la première période humanitaire :

Des DROITS *hypothétiques*, dérivant de RÉVÉLATIONS, chacune basée sur une FOI, rendue socialement commune, au moyen d'une inquisition, dominant l'éducation et subordonnant l'instruction à l'éducation donnant comme RÉELS : et, la révélation ; et, le droit qui en dérive ; sont inévitablement établis ; sous la pression : de LA NÉCESSITÉ SOCIALE.

Que, la loi ; toujours, alors, censée être l'expression du droit ; se trouve formulée : par l'interprète de la révélation, un pape, nécessairement réputé infaillible ;

Que, la règle des actions, toujours, néanmoins, subordonnée aux nécessités sociales : *la croyance en la révélation et l'aliénation du sol ;* se trouve être :

Pour les actions sociales : la conformité, avec ce que le pape juge nécessaire, à l'existence de l'ordre ;

Pour les actions individuelles : la conformité, avec ce qui est ordonné par l'éducation, elle-même formulée, par le pape.

Que, le seul critérium possible, est alors le PAPE ;

Et, que toute société qui s'éloigne des principes ci-dessus énoncés ; tombe immédiatement, dans l'anarchie.

Que, pour la seconde période humanitaire :

Tout droit hypothétique devient impuissant ; et, comme alors l'ignorance, sur la réalité du droit, n'est point encore anéantie ; il s'en suit : que, pour cette période, il n'y a pas de droit : ou plutôt : que, la loi ; qui, pendant la première période, était censée être l'expression du droit ; se trouve être, elle-même : la source du droit.

Que, la règle des actions, alors exclusivement subordonnée à une seule *nécessité sociale :* celle de la souveraineté du peuple ; résultant des souverainetés individuelles ; se trouve être :

(1) Voyez notre *Économie politique*, t. I, ÉTUDES III.

Pour les actions sociales : la conformité avec les décisions de la force brutale, variables comme les passions de la collectivité;

Pour les actions individuelles : la conformité avec les décisions des opinions de chacun; variables, comme les passions de chaque individu;

Que, le seul critérium, possible, est alors : la FORCE;

Et, que toute société, ayant une durée plus qu'éphémère, est alors : impossible.

Que, pour la troisième période humanitaire.

Le droit réel étant alors démontré, d'une manière rationnellement incontestable vis-à-vis de tous et de chacun; ce droit: par l'anarchie, alors inhérente à toutes les sociétés, à cause de l'absence de droit; et, par la nécessité d'un droit, pour pouvoir vivre socialement; et, par l'inévitabilité des communications existant, alors, entre toutes les sociétés; devient : le seul droit possible, pour l'humanité tout entière.

Alors, la loi est l'expression du droit réel; comme, pendant la première période, la loi se trouve être l'expression : du droit hypothétique; du droit révélé.

Alors, la règle des actions est la conformité, avec ce qui est ordonné par la souveraineté rationnelle :

Pour les actions sociales :

1° L'entrée, à la propriété collective : du sol; et, des capitaux acquis par les générations passées;

2° L'éducation et l'instruction données à tous et à chacun, avec un égal soin;

3° Une dot sociale, donnée à chacun, proportionnée à la richesse sociale;

Pour les actions individuelles :

La conformité, avec ce qui est prescrit par la conscience de tous et de chacun; prescriptions toutes essentiellement identiques : par l'unité d'éducation et d'instruction, dérivant de l'unité de la science; de l'unité de la raison, rendue incontestable; science ou raison, alors, essentiellement : identiques et souveraines.

Alors, la loi est toujours, *réellement*, l'expression du droit; comme, sous la première période, la loi se trouvait être, *censément* : l'expression du droit.

Alors, le critérium, servant à distinguer, *scientifiquement*, *absolument*, la vérité de l'erreur; est l'AME démontrée : réelle, immatérielle, éternelle; d'une manière rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun; avec possibilité de toujours pouvoir dire : là, il y a âme, vérité, réalité; là, malgré toutes les apparences possibles, il n'y a pas âme; il n'y a, en tant que vérité, réalité : qu'erreur ou illusion.

La société actuelle, au contraire, ne distingue nullement : ni, les périodes humanitaires; ni, l'époque d'ignorance de l'époque de connaissance sur la réalité du droit. Appartenant à la seconde période humanitaire, dont la souveraineté est la FORCE BRUTALE; elle nie le droit; et, n'a de loi et de critérium possibles : que, l'expression de cette force.

Voici, comment s'exprime, sur le droit, un des interprètes de la société actuelle; l'enfant terrible de cette même société; qui, ose dire : ce, que les autres pensent.

— « Je crois, dit-il, à des besoins sociaux, non à des droits naturels. Le mot DROIT n'a aucun sens pour mon esprit, parce que je n'en vois nullement la traduction dans la nature; il est d'INVENTION HUMAINE, et à ces titres il m'est suspect. Il varie en tous lieux, en tous temps; il est sujet à controverse et se discute dans ses détails jusqu'au sein du foyer domestique. On rencontre toujours deux avocats pour chaque cause, et le jugement varie à tel point que nos codes sont devenus des répertoires de contradictions. Aux temps de la FOI, la règle est sûre : elle est parce qu'elle est; mais les TEMPS DE FOI SONT PASSÉS, et jusqu'à ce que Dieu les suscite encore, nous nous débattrons dans les fers, dans l'incohérence, dans l'absurde. »

(ROMIEU, *le Spectre rouge.*)

— Quel admirable tableau ! de la seconde période humanitaire.

— « LE CANON SEUL, dit-il encore, peut régler les questions de notre siècle, et il les réglera, dût-il venir de Russie. »

— « Oh ! FOI ET FORCE, dit encore l'enfant terrible de la société actuelle, oh ! foi et force, LEVIER UNIQUE des mouvements humains, il n'y a rien, en dehors de vous, que d'impuissant et de factice ! »

— « On a plaisir, dit ailleurs l'enfant terrible, à se rappeler les paroles de M. de Calonne, écrivant à la noblesse française au moment où commençait cette guerre gigantesque de la révolution.

« Ne vous dissimulez pas qu'il existe une lutte terrible entre l'impri-
« merie et l'artillerie. Quel en sera le fruit pour le triste genre humain?
« La Providence, qui plaça à la même date ces deux inventions dans la
« marche des temps et des événements, a-t-elle voulu proportionner le
« remède au mal? »

« Il est bien temps que le remède opère! Et ce sera justice. Je ne regretterai pas d'avoir vécu, si je peux voir une bonne fois châtier et fustiger la FOULE, cette bête cruelle et stupide, dont j'ai toujours eu horreur. Regardez-la, quel que soit son costume, blouse ou habit; quelles que soient ses mœurs, son éducation, ses croyances, dans un salon ou....; regardez la FOULE partout et toujours, et vous la trouverez, non pas folle, mais imbécile, mais brutale et niaise à faire vomir. Il semble, dès que les hommes sont réunis en masse, qu'un magnétisme de bêtise et de vulgarité se développe et change subitement d'honnêtes gens en crétins ou en furieux. »

— Dès, qu'il n'y a plus de foi commune; et, pas encore de science commune; c'est, parfaitement vrai. M. Romieu n'a pas de FOI; car, il nie le droit. M. Romieu n'a pas encore de SCIENCE; puisqu'il nie le DROIT. M. Romieu appartient à la FOULE; M. Romieu se fait horreur à lui-même. M. Romieu est le véritable représentant de la société actuelle; la société actuelle se fait horreur à elle-même.

M. Romieu est un fou, crie la société actuelle, voulant désavouer l'enfant terrible. Cela vous regarde, société. Direz-vous aussi : que le secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques est un fou? Cela vous regarde encore. Mais, voici ce que dit M. Mignet :

— « Il n'y a pas encore eu d'autre souverain que la force. »

— Certes, c'est infiniment plus sage : que, ce que dit M. Romieu. Mais, enfin : ce n'en est qu'une traduction polie.

Aimez-vous mieux Aristote : que les parlements ont défendu de contredire : sous peine d'être pendu?

— « Les DROITS, dit-il, varient selon les vues de l'organisation politique; la justice se modifie dans le même rapport. »

— Vous voyez : que, MM. Miguet et Romieu n'ont fait que traduire Aristote.

Maintenant, et pour arriver à la LOI, aimez-vous mieux un professeur de l'histoire du droit, dans la première chaire du monde? Vous allez être servi.

— « Le DROIT POSITIF, dit M. Poncelet, est le contenu de la loi, la LOI *crée* le droit. Le législateur proclame ce qui lui PARAÎT droit naturel : c'est là Grotius.

« Il y a une opinion opposée qui prétend que la LOI n'est que la reconnaissance du DROIT.

« IL N'EST PAS ENCORE DÉCIDÉ SI LE DROIT VIENT DE LA LOI, OU SI LA LOI VIENT DU DROIT »

—*Théoriquement*, M. Poncelet a raison ; mais, *pratiquement* le droit et la loi, pour la société actuelle, viennent de la force brutale.

Quant, au critérium de vérité ; et, aux règles d'actions tant individuelles que sociales ; tous les enfants terribles vous diront : qu'il n'y a d'utile, sous ces différents points de vue : que, le knout, la trique, la baïonnette ou le canon. Les autres..... ne sont pas des enfants terribles.....; mais, ils tâchent d'être les plus forts.

Vouloir, par le seul raisonnement; et, avant que l'anarchie l'y ait forcée sous peine de mort sociale; convaincre la société actuelle : qu'elle est aussi sotte : sur la loi que sur le droit; sur les règles d'actions que sur le critérium de vérité; est une utopie, élevée : à la dernière puissance possible.

Concevez-vous, maintenant : pourquoi, la science sociale, quoique rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun ; doit être, pour l'actualité, complétement inutile? C'est, que pour bien voir, il faut une vue non cataractée; et, que pour raisonner juste, il faut un cerveau, non paralysé : par les préjugés.

— « Lorsqu'une doctrine d'ordre, de paix et d'union se présente, dit Bastiat, elle a beau avoir pour elle la clarté et la vérité, ELLE TROUVE LA PLACE PRISE. »

— Et, pour ceux, chez lesquels *la place se trouve prise*.

— « Leurs yeux, dit M. Guizot, ont pour ainsi dire la faculté de s'ouvrir et de se fermer selon leurs désirs. Ce qui est clair leur paraît réellement obscur, ce qui est PROUVÉ devient INCERTAIN ou même FAUX. Ils vivent plongés dans leurs propres ténèbres, et quand la lumière essaye de pénétrer, elle leur est à la fois insupportable et douteuse. »

— Ces deux passages sont admirables. Il n'y a pas de démonstration d'erreur, qui n'en offre des milliers d'applications. Je l'ai déjà dit mille fois : l'anarchie, seule, peut abaisser les cataractes de l'ignorance sociale. Jusque-là, toutes les démonstrations possibles sont inutiles. Mais, il est du devoir, de celui qui les possède, de les présenter au public. Je remplis ce devoir. Le reste : ne me regarde pas.

En présence des regrets, que peuvent causer : et l'entêtement de l'ignorance; et, les difficultés de lui abaisser les cataractes intellectuelles; voici, néanmoins, des paroles consolantes.

— « Le sort commun de toute vérité nouvelle qui surgit est d'effrayer au lieu de séduire, de blesser au lieu de convaincre. C'est qu'elle s'élance avec d'autant plus de force qu'elle a été plus longtemps comprimée; c'est qu'ayant des obstacles à vaincre, il faut qu'elle lutte et qu'elle renverse, jusqu'à ce que, comprise et adoptée par la généralité, ELLE DEVIENNE LA BASE D'UN NOUVEL ORDRE SOCIAL. »

(LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE.)

NATIONALITÉS.

La science sociale, rendue rationnellement incontestable vis-à-vis de tous et de chacun, établit :

Que, le droit : soit, réel; soit, socialement accepté comme réel; religieusement formulé et sanctionné; est, exclusivement la base : de toute société possible;

Que, la loi ne doit être que l'expression du droit; que, le droit est exclusivement : la base de la loi; et non, la loi, la base du droit;

Que, pendant la première période humanitaire; le droit, doit être formulé : par le plus fort;

Mais, que la sanction de la force brutale; étant, essentielle-

ment anarchique; et, se trouvant la seule, primitivement possible;

Le plus fort, alors, se trouve, nécessairement, obligé : de supposer la règle de droit, comme étant formulée et sanctionnée par la divinité; personnification : de l'éternelle justice; de l'éternelle raison; du droit éternel;

Alors, le plus fort, maître de l'éducation et de l'instruction, fait accepter la règle, par la *foi* en la révélation, au moyen de l'éducation; éducation, à laquelle il subordonne : l'instruction.

Et, pour que la règle, censée être l'expression du droit éternel, puisse apparaître immuable comme l'éternité; le plus fort établit un interprète, simple ou multiple, mais infaillible : au moyen duquel, la science du droit peut être changée, du blanc au noir; sans, que la règle ait rien perdu : de son immuabilité.

C'est ainsi, que le soleil, de mobile qu'il était, selon la règle des chrétiens; est devenu : parfaitement fixe.

Cet établissement du droit, de la formule du droit et de la sanction du droit, étant la nécessité sociale primitive; doit se retrouver; et se retrouve, en effet, à l'origine de toute société possible : quelle que soit sa couleur; et, quel qu'ait pu être son législateur.

Mais, des causes, multiples et déjà énoncées, occasionnent l'établissement de nouvelles sociétés.

Or, comme des agglomérations d'hommes, ayant : une même formule de droit, une même sanction de droit; et, le même interprète infaillible du droit; constituent nécessairement une seule et même société; comme ces agglomérations ne peuvent, alors, différer, entre elles : que, par la force brutale, anarchique, par essence; il s'ensuit :

Que, toute agglomération d'hommes, voulant devenir : *société particulière; société autonome* ou *nationalité;* doit avoir : son interprète infaillible, qui lui soit propre; par conséquent : sa formule particulière de droit; en un mot : SA RÉVÉLATION PARTICULIÈRE.

Et, comme chaque révélation ne peut être examinée, par ceux qui lui sont soumis, sans perdre sa puissance de base so-

ciale ; et, que si les sociétés différentes, étaient en communication, chaque révélation particulière examinerait les révélations étrangères ; ce qui, par la communication des examens, anéantirait toute puissance de droit chez les différentes sociétés en contact ; il s'ensuit :

Que, toute communication, entre les différentes révélations, primitivement les seules sociétés possibles ; doit être interdite : sous peine de mort. C'est là, encore, une nécessité sociale ; et, l'histoire est là pour prouver : que, toujours il y a eu obéissance à cette nécessité : tant, que les souverainetés, de droit divin, conservent leur énergie.

La même science sociale, établit en outre :

Que, dès que les souverainetés, de droit divin, perdent leur énergie ; dès que, par une cause quelconque, la compressibilité de l'examen, ne peut plus, socialement, s'exercer d'une manière absolue ; il s'ensuit :

Que, là où l'examen ne peut plus être comprimé, le droit révélé perd toute sa puissance de base sociale ; et, que la force brutale, anarchique par essence, devient, alors, la seule sanction possible : d'une règle aussi formulée par la force brutale.

Si, maintenant : la cause, qui empêche l'examen d'être plus longtemps compressible, est universelle ; si, les causes, qui rendent les communications inévitables entre deux nationalités, deviennent : aussi, universelles ; et également indestructibles ; il s'ensuivra :

Que, pour toutes les sociétés existant sur le globe, les révélations auront perdu toute puissance de base sociale ; et, que des *forces brutales*, anarchiques par essence, deviennent les seules sanctions possibles ; de règles aussi formulées : par des *forces brutales*.

Il est évident : que, par les suites d'une anarchie, alors universelle et continuellement croissante ; l'humanité, disparaîtrait du globe ; si, l'ignorance sociale : sur la réalité du droit ; et, sur la réalité de son inévitable sanction ; ne venait à se trouver anéantie : d'une manière rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun.

Alors, commence la troisième période humanitaire, relative à la souveraineté rationnelle.

Il est évident; plus, qu'évident; pour quiconque n'est point intellectuellement aveugle : que, la *nécessité* sociale, la *nécessité* humanitaire ; HUMANITAIRE, ne l'oublions pas; est : la soumission humanitaire ; la soumission de toutes les nationalités : à la justice éternelle ; à l'éternelle raison ; au droit éternel. C'est, l'ANÉANTISSEMENT : DES NATIONALITÉS.

La société actuelle, au contraire, prétend :

Que, le droit n'a nul besoin : d'être religieusement formulé et sanctionné.

— « La société, dit un de ses professeurs, est devenue *essentiellement* et *irrévocablement* LAÏQUE. »

— « Désormais, dit-il encore, quoi qu'on fasse, l'État ne peut plus s'appuyer sur une religion ; ce sont au contraire les religions qui demandent à s'appuyer sur l'État, pour obtenir de lui un budget, le matériel du culte et une *protection efficace.* »

—La société actuelle, essentiellement soumise à la souveraineté des majorités, affirme, par cela seul : que, la loi est *exclusivement :* la base du droit.

Un professeur de l'histoire du droit, plus méticuleux et rougissant de la soumission du droit à la loi, se contente de dire :

— « Il n'est pas encore décidé si LE DROIT VIENT DE LA LOI, OU SI LA LOI VIENT DU DROIT. »

— C'est, laisser la question dans le doute.

Mais, à cet égard, le véritable interprète de la société actuelle est Bentham. Il s'écrie, avec colère :

— « Le DROIT proprement dit est la CRÉATION de la loi proprement dite ; LES LOIS RÉELLES DONNENT NAISSANCE AU DROIT RÉEL.

« Quand on dit que la loi ne peut pas aller contre le droit naturel, on emploie le mot DROIT dans un sens supérieur à la loi, on reconnaît un droit qui attaque la loi, qui la renverse et l'annule. Dans ce sens antilégal, le mot DROIT est le plus grand ennemi de la raison (1) et le plus terrible destructeur des gouvernements. »

(1) C'est très-vrai. Mais, sous-entendez : *du plus fort.*

— C'est, toujours très-vrai. Mais, sous-entendez : *des gouvernements basés sur la souveraineté du peuple.*

Et, cela doit être : puisque la souveraineté du peuple n'est autre : que, la négation du droit.

La science sociale établit : que, du moment que l'incompressibilité de l'examen, en présence de l'ignorance sociale a détruit tout droit supérieur à la loi, la souveraineté du peuple, la souveraineté de la force brutale est seule juge du droit, entre les nationalités ; et, qu'aussi longtemps que la force brutale est seule juge du droit, entre les nationalités ; la force brutale est également le seul juge possible du droit : au sein, de chaque nationalité.

Mais, la société actuelle proclame :

Que, la souveraineté de la force brutale n'est pas la souveraineté de la force brutale ; que, les nationalités peuvent se chérir en sœurs ; que les individus de chaque nationalité peuvent se chérir en frères ; et cela sans droit ; sans religion, et même sans gouvernement.

La société actuelle prétend encore :

Que les nationalités peuvent communiquer entre elles, sans aucune espèce de danger ; qu'elles peuvent, réciproquement, examiner les droits, les religions et les gouvernements ; voire même, se communiquer réciproquement, ces examens ; puis que droit, religion et gouvernement ne sont nullement NÉCESSAIRES : à l'existence de l'ordre social, vie humanitaire.

Ici, vous refusez de me croire. Je vais alors vous le faire dire : par l'économie politique, représentant scientifique de la société actuelle ; et cela : par la bouche du prince de l'économie politique : J. B. Say.

— « Les mœurs et les coutumes des nations, dit-il, leurs LOIS, leur RELIGION, influent au plus haut degré sur le sort des peuples ; cependant ELLES NE SONT PAS UNE CONDITION ESSENTIELLE DE LEUR EXISTENCE. »

— C'est, équivalent, à la décision : que, la force brutale n'est pas la force brutale.

Quant à penser : que, la nécessité sociale actuelle n'est autre : que, l'anéantissement des nationalités ; la société actuelle en est aussi éloignée ; que, de penser : qu'il lui est possible de vivre : sans manger ni respirer.

Maintenant, citons : soit, quelques erreurs sur l'anéantissement des nationalités; soit quelques exceptions aux folies de la société actuelle.

— « Les chemins de fer, dit M. de Girardin, sont appelés à rapprocher entre eux tous les peuples du continent, à n'en faire qu'*une seule grande famille*, ayant les mêmes intérêts, le même avenir, la même politique, la même devise : RESPECT DES NATIONALITÉS, LIBERTÉ DES MERS. »

—Faire une seule famille, de plusieurs familles en communication nécessaire; toutes, *autonomes;* ayant, chacune, un droit différent; n'ayant de juge du droit, que la force brutale; ayant des intérêts tellement différents : que, chacune d'elles ne peut augmenter sa richesse, qu'en augmentant son paupérisme; à une époque, où le paupérisme est devenu essentiellement anarchique! est-ce donc ainsi que se forme : la conviction d'un homme d'État?

Le respect des nationalités et la liberté des mers, équivalent : à la liberté des forêts; et, à la multiplicité des brigands.

— « Dès, dit encore M. de Girardin, qu'il n'y aura plus ni armées ni flottes (les rois le savent bien!), le lendemain il n'y aura plus de royauté, le surlendemain plus de nationalités; car les nationalités n'ont elles-mêmes de raison d'être que la rivalité des intérêts. »

— C'est là une erreur déplorable. Les nationalités ont leur raison d'être : dans l'ignorance sociale sur la réalité du droit: et, dans l'impossibilité de tout soumettre à un même droit hypothétique. Les rivalités d'intérêts nationaux ont leur source dans les nationalités; et les armées, ainsi que les flottes, sont les conséquences nécessaires des nationalités.

— « Si les hommes sont tous frères, ainsi qu'on nous l'enseigne, dit encore M. de Girardin, à quoi les nationalités servent-elles? »

— Les hommes ne sont frères : que, devant un même droit : réel ou hypothétique; mais, socialement accepté comme réel. Vous niez le droit. Vous acceptez la série continue. Alors, *frère* est un mot vide de sens; et, vous êtes autant le frère d'une

huître, d'une carotte ou d'une cruche; que, le frère de l'empereur de la Chine.

Écoutons quelques mots de ceux qui ont pressenti la nécessité d'anéantir les nationalités; mais sans savoir : ni pourquoi? ni, comment?

— « Nous sommes parvenus à un état de société, dit M. Michel Chevalier, où l'on n'aperçoit que des grains de sable sans ciment, des atomes sans lien. »

— C'est, que le ciment social, ce lien social, est la communauté d'idées sur la réalité du droit. Or, cette communauté ne peut exister : que, par la *foi;* ou, que par la *science.* La foi n'existe plus; la science n'existe pas encore.

— « L'Europe, dit encore M. Michel Chevalier (en 1848), l'Europe est un seul et même peuple, dont les différentes nations sont les provinces; et l'*humanité tout entière n'est qu'une seule et même nation* QUI DOIT ÊTRE RÉGIE par la loi d'une nation bien ordonnée, à savoir LA LOI DE JUSTICE qui est LA LOI DE LIBERTÉ. »

— Toujours le mépris des nationalités, le mépris des autonomies; mais aussi : le désir de parler pour ne rien dire. Comment distingue-t-on : *la loi de justice réelle;* de *la loi de justice illusoire?* Et, où se trouve l'inévitable sanction de la loi de justice réelle? Jusqu'à solution incontestable : *loi de justice* et *loi de liberté* sont des expressions vides de sens et éminemment anarchiques; dès, que leur application pratique devient : NÉCESSAIRE.

— « La *presse,* dit Béranger, abat les murs de la patrie. »

— C'est vrai. Mais, la *presse* n'abat les murs de la patrie que par les trompettes de la science. Et, quand ces murs se sont écroulés, le monde est LIBRE et reste LIBRE : JUSQU'A LA MORT DU GLOBE.

Écoutons maintenant un homme d'État, un ministre, M. le comte Cavour.

— « Un pressentiment vague, indéfini, s'étend sur l'Europe; l'attente de choses GRANDES ET NOUVELLES maintient les esprits dans une incertitude et dans une anxiété indéfinissables. Dans ce mouvement intérieur, dans ce feu latent, revivent, s'agitent et s'efforcent de percer tous les germes qui ont été semés dans l'espace des siècles. Ces appréhensions et ces espérances se sont emparées du monde moral, elles se propagent avec la force et la rapidité de la foudre, et avec des alternatives étourdissantes. »

« Le conflit actuel contient en principe une lutte terrible dont l'issue est entre les mains de la Providence. JAMAIS LE MONDE NE S'EST TROUVÉ DANS UNE CONDITION PAREILLE; jamais, sous d'unanimes aspirations de paix, n'a couvé guerre plus fatale. Si elle éclate, le monde sera renouvelé. L'Europe et l'Asie sont au seuil d'une agitation sans égale. Le despotisme, la liberté, la conquête, l'indépendance, la barbarie, la civilisation, TOUT EST EN QUESTION, toutes les chances sont suspendues sur la tête de l'humanité. La tempête sera terrible, les résultats sont incertains. LE TEMPS DES NATIONALITÉS EST-IL ENFIN VENU? et de la lutte qui se prépare, les grands principes de la civilisation sortiront-ils VAINQUEURS OU VAINCUS? »

— Voyons s'ils sortiront, vainqueurs ou vaincus.

Quel est le seul principe de la civilisation?

— Le DROIT.

— Quelle est la seule force de ce principe?

— La communauté d'idées sur le droit.

— Et, quelle est la seule base de cette force, en présence de l'incompressibilité de l'examen?

— La connaissance rationnellement incontestable : de la réalité du droit; et, de son inévitable sanction.

Donc :

Bientôt, cette connaissance existera;

Ou, bientôt l'humanité doit périr.

C'est aussi clair, qu'un théorème de géométrie, pour quiconque n'est point intellectuellement aveugle.

Mais, présentez ce théorème à la société actuelle; et, vous serez fort heureux : si, vous en êtes quitte pour le cabanon.

Aussi, vouloir par le seul raisonnement, avant que l'anarchie l'y ait forcée sous peine de mort sociale, convaincre la société actuelle : que, très-prochainement, les nationalités doivent être anéanties sous peine de mort humanitaire; est une utopie, élevée : à la dernière puissance possible.

Concevez-vous, maintenant : pourquoi, la science sociale,

quoique rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun, doit être, pour l'actualité, complétement inutile? C'est, que pour bien voir, il faut une vue non cataractée; et, que pour raisonner juste, il faut un cerveau, non paralysé : par les préjugés.

ÉCONOMIE POLITIQUE (1).

La science sociale, rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun, établit :

Que, jusqu'à la naissance de la presse, les nationalités, alors essentiellement religieuses, n'ont, entre elles, aucune communication. Rome, chrétienne et catholique, ne communiquait : ni, avec les révélations étrangères; ni, avec les schismatiques; et, elle exterminait les hérétiques. Alors, les royaumes catholiques n'étaient point des nationalités; mais, des provinces : de la république chrétienne.

C'est, seulement, lorsque l'incompressibilité de l'examen eut séparé le temporel du spirituel; que, commencèrent les nationalités AUTONOMES. Ces nationalités religieuses n'étaient pas AUTONOMES; elles étaient censées recevoir la règle : de Dieu même.

Dès, que les autonomies vinrent à s'établir, elles s'aperçurent : qu'elles avaient des intérêts différents; et, elles donnèrent à la connaissance, illusoire ou réelle, de ces intérêts différents, le nom : d'*Économie politique;* connaissance, qu'elles s'empressèrent, d'autant plus, de décorer du nom de *science;* que, pas deux personnes n'étaient d'accord, sur la réalité : de cette prétendue science.

Ce que nous venons de dire : que, l'économie politique est la connaissance des intérêts relatifs à chaque nation, est assez généralement adopté par ceux qui se mettent le moins en opposition avec le sens commun. Néanmoins, cette définition est formellement contredite par J. B. Say, généralement reconnu,

(1) Voyez notre *Économie politique, source des révol., etc.*, ÉTUDE V.

aussi, et surtout en France; comme, le prince : de l'économie politique.

— « L'ÉCONOMIE POLITIQUE, dit-il, regarde les intérêts de quelque nation que ce soit, ou de LA SOCIÉTÉ EN GÉNÉRAL. »

— Et, comme tant qu'il y a des NATIONALITÉS, la société générale n'existe pas; et, que lorsqu'il n'y a plus de NATIONALITÉS, la société générale est exclusivement basée sur le droit; BASE, que l'économie politique répudie; il s'ensuit : que, d'après son prince lui-même, l'économie politique ne peut avoir d'existence : qu'à Charenton.

J. B. Say exclut même, de l'économie politique, la connaissance des intérêts particuliers à chaque nation. Selon lui, ces connaissances appartiennent à l'*économie publique;* économie, dont jamais, au grand jamais, il n'a dit un seul mot; si ce n'est : la phrase suivante :

— « L'ÉCONOMIE PUBLIQUE, dit-il, embrasse les observations et les principes qui ont rapport AUX INTÉRÊTS D'UNE NATION CONSIDÉRÉE EN PARTICULIER, ET COMME POUVANT ÊTRE OPPOSÉS AUX INTÉRÊTS D'UNE AUTRE NATION. »

— Et comme, je le répète, J. B. Say n'a jamais dit un autre mot de l'*économie publique;* il s'ensuit :

Que, J. B. Say n'appartient point à l'économie PUBLIQUE; puisqu'il n'en a jamais rien dit; et, qu'il n'appartient point à l'économie POLITIQUE; puisque, cette prétendue science n'a jamais existé; et, ne peut exister.

Vous voyez : que, les deux économies admettent les nationalités; et, comme aussi longtemps qu'il y a des nationalités, la force est le seul critérium possible des intérêts; il s'ensuit : que, la science des économistes est exclusivement : l'*art d'être le plus fort,* PER FAS ET NEFAS. Ce qui, de nouveau, renvoie, à Charenton, toute autre existence possible d'économie : soit, politique; soit, publique.

Ces galimatias, ces embrouillaminis ont troublé la tête de Turgot, au point qu'ils lui ont fait dire :

— « Quiconque n'OUBLIE PAS qu'il y a des États politiques séparés les uns des autres et constitués diversement, ne traitera jamais bien aucune question d'économie politique. »

— Et, comme depuis que le monde existe ; et, jusqu'à ce que les nationalités puissent être anéanties ; il y a toujours eu, et il y aura toujours : *des États politiques séparés les uns des autres;* et, *constitués diversement;* il faut en conclure : que, la sentence de Turgot signifie :

— « Quiconque N'OUBLIE PAS d'examiner une question DANS CE QU'ELLE EST, pour ne se souvenir que de l'examiner DANS CE QU'ELLE N'EST PAS, ne traitera jamais bien cette question. »

— Ce qui démontre, de nouveau : que, l'économie politique ne peut avoir d'existence : qu'à Charenton.

Une revue me reproche d'affirmer : que, jusqu'à présent, *l'économie politique n'a été qu'une mystification.* Il aurait mieux valu prouver : qu'à cet égard, mes preuves étaient mauvaises. Nier, n'est pas prouver.

L'économie politique, comme SCIENCE, est tellement une mystification : que, de l'aveu de son prince, J. B. Say, elle ne sait même pas : CE QU'ELLE EST.

— « EN ÉCONOMIE POLITIQUE, dit J.-B. Say, il ne s'agit pas d'apprendre CE QUI DEVAIT ÊTRE, mais CE QUI EST. »

— Et, cela réduit l'économie politique à n'être : qu'une statistique.

Ailleurs, le maître se repent, et dit :

— « Depuis que les rapports de l'individu avec le corps social et du corps social avec les individus et leurs intérêts réciproques ont été CLAIREMENT établis, l'économie politique, qui semblait n'avoir pour objet que les biens matériels, s'est trouvée EMBRASSER LE SYSTÈME SOCIAL TOUT ENTIER. »

— Voilà, deux définitions contradictoires du même maître ; ce, qui prouve de nouveau : que, l'économie politique n'a d'existence possible : qu'à Charenton.

— « Ce n'est point à l'ÉCONOMIE POLITIQUE, dit M. Michel Chevalier, qu'il est réservé de poser les questions sociales. »

— Voilà, le successeur de J. B. Say, en contradiction avec son prédécesseur, dans la même chaire. C'est, toujours donner, à l'économie politique, la maison de CHARENTON : comme seule résidence possible.

— « L'économie politique moderne, dit aussi M. Michel Chevalier, doit adopter pour sa devise cette pensée de Bacon : Que celui qui repousse des REMÈDES NOUVEAUX S'APPRÊTE A DES CALAMITÉS NOUVELLES. Je ne négligerai aucun effort, croyez-le bien, pour m'y montrer fidèle. »

— Voilà, le professeur, en contradiction avec lui-même ; et, de nouveau : l'ÉCONOMIE POLITIQUE envoyée à CHARENTON. Soyez persuadés : que, le professeur sait, aussi bien que moi, qu'elle a besoin de la douche.

— « La science de l'économie politique, dit M. Villeneuve-Bargemont, suivant la logique du langage et de la pensée, a pour objet l'ORGANISATION ET LE GOUVERNEMENT DE LA SOCIÉTÉ. C'est sous ce rapport que nous avons pu dire qu'elle touche à toutes les sciences et même qu'ELLE LES RENFERME TOUTES. »

— L'économie de l'humanité, sans aucun doute, renferme toutes les sciences. Mais, l'économie humanitaire peut seulement exister : quand, la science est devenue nécessaire. Auparavant, l'économie de chaque société (l'économie de la société générale étant alors impossible), consiste : à écraser la science réelle, alors, purement négative ; pour faire triompher la fausse science, alors science positive. Devant, le soleil de la science : les nationalités ; et, les fausses sciences qui s'y rapportent ; s'évanouissent.

Voyons : la morale de la science économique !

— « La morale, dit J. B. Say, considère les actions sous un autre point de vue que l'économie politique. »

— C'est dire : que, l'économie politique est la science des voleurs. Que voulez-vous dire à cela : quand, c'est le prince des économistes : qui vous l'affirme ?

Faut-il alors s'étonner : si, un publiciste, M. Granier de Cassagnac, a dit :

— « Il est vrai que la science dite économique n'est jusqu'à présent, dans sa partie positive, qu'un grand tas de faits sans lien, et dans sa partie théorique qu'un grand fouillis d'idéologies plus ou moins creuses. N'ayant rien étudié sérieusement, elle ne sait rien positivement : ce qui paraît lui avoir été un motif de s'appeler SCIENCE. »

— Et, cela s'appelle une science? Pitié!

— « L'économie politique, au point où elle est parvenue, ressemble, dit M. Proudhon, à l'ontologie. Discourant des effets et des causes, elle ne sait rien, n'explique rien, ne conclut rien. Ce que l'on a décoré du nom de lois économiques se réduit à quelques généralités triviales, auxquelles on a cru donner un air de profondeur en les revêtant d'un style précieux et argot. Quant aux solutions que les économistes ont essayées des problèmes sociaux, tout ce que l'on en peut dire est que si leurs élucubrations sortent parfois du niais, c'est pour tomber aussitôt dans l'absurde. Depuis vingt-cinq ans l'économie politique, comme un épais brouillard, pèse sur la France, arrêtant l'essor des esprits et comprimant la liberté. »

— « En parcourant, dit Rossi (peut-être le plus savant des économistes), en parcourant, dit-il, les écrits des hommes éminents dans la science, on aura peine à en trouver deux qui s'accordent sur la nature de ses limites. »

— Et, vous osez appeler cela une SCIENCE? C'est donc, pour persifler vos contemporains!

Si, encore, on n'avait à reprocher, à l'économie politique, que d'être une sotte; on le lui pardonnerait; comme, on a pardonné : à l'astrologie; à l'alchimie; et, à tant d'autres sottises, qui ont régné sur leur siècle. Mais, ce qui est infiniment moins pardonnable; c'est, que l'économie politique : en cherchant à justifier l'esclavage des masses; en affirmant, que cet esclavage est inhérent à l'humanité; est essentiellement anarchique; en présence, de l'incompressibilité de l'examen.

C'est, pour ces raisons; et, pour mille autres encore : que, la science sociale, rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun, établit :

Que, l'économie politique est la source des révolutions et des utopies prétendues socialistes; qu'en conséquence, elle doit être extirpée, comme parasite, du domaine de la science; et cela : sous peine de mort humanitaire.

La société actuelle, au contraire, prétend :

Que, l'économie politique est la science sociale réelle; et, peut-être, n'y a-t-il pas, en France, un individu, par million, qui n'en soit persuadé.

A la vérité, il est d'honorables exceptions, à cette ignorance quasi-universelle.

La première est M. Cousin; ancien pair de France; ancien ministre; ancien grand-maître de l'Université; et, sans aucun doute : le premier des professeurs de philosophie, au sein de l'ignorance primitive :

— « Parmi nous, dit-il, M. Say, en propageant les principes de Smith, en a porté les défauts à un tel excès, qu'il a suscité cette réaction exagérée et extravagante qu'on appelle le socialisme. C'est M. Say et son ÉCOLE qui peuvent réclamer l'honneur d'avoir produit M. Louis Blanc et ses partisans. »

— La seconde exception est celle de l'empereur à Sainte-Hélène.

— « Un jour, dit Las-Cases dans le *Mémorial*, le conseiller d'État Gassendi, se trouvant prendre part à la discussion du moment, s'y appuya DE LA DOCTRINE DES ÉCONOMISTES; l'empereur, qui l'aimait beaucoup, à titre d'ancien camarade de l'artillerie, l'arrêtant, lui dit : Mais, mon cher, qui vous a rendu si savant? où avez-vous pris de tels principes? Gassendi, qui parlait rarement, après s'être défendu de son mieux, se trouvant dans ses derniers retranchements, répondit qu'après tout c'était de lui, NAPOLÉON, qu'il avait pris cette opinion. — Comment! s'écria l'EMPEREUR avec chaleur, que dites-vous là? Est-ce bien possible? Comment! de moi, qui ai toujours pensé que S'IL EXISTAIT UNE MONARCHIE DE GRANIT, IL SUFFIRAIT DES IDÉALITÉS DES ÉCONOMISTES POUR LA RÉDUIRE EN POUDRE. »

— Certes, c'est aussi clair, aussi précis que possible. Et, ici, l'empereur ne se borne pas à dire : que l'économie politique est une mystification; il affirme : que, l'économie politique est la peste sociale. Mais, que peuvent les opinions, d'un individu par million, contre la majorité du complément de cette fraction? Absolument rien, POUR LE MOMENT.

Aussi :

Vouloir, par le seul raisonnement; et, avant que l'anarchie l'y ait forcée, sous peine de mort sociale, convaincre la société actuelle : que, l'économie politique est la source des révolutions et des utopies prétendues socialistes; qu'en conséquence, elle doit être extirpée, comme parasite, du domaine de la science; et cela : sous peine de mort humanitaire; est une utopie, élevée : à la dernière puissance possible.

Concevez-vous, maintenant : pourquoi, la science sociale, quoique rendue rationnellement incontestable vis-à-vis de tous et de chacun, doit être, pour l'actualité, complétement inutile? C'est, que pour bien voir, il faut une vue non cataractée; et, que pour raisonner juste, il faut un cerveau, non paralysé : par les préjugés.

PHILOSOPHIE.

La science sociale, rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun, établit :

Que la philosophie est l'expression du raisonnement : *bon*, ou *mauvais ; illusoire*, ou *réel ;*

Que, avant de rechercher : si, la philosophie, expression du raisonnement, est bonne ou mauvaise; il faut, sous peine de folie, savoir : si, la philosophie; si le raisonnement est réel; ou, s'il n'est seulement qu'apparent; que phénoménal. Et, comme le raisonnement n'est qu'illusion, apparence, phénomène : pour le cas où *la liberté n'existe pas en réalité ;* puis, comme la liberté n'existe, qu'illusoirement; si, l'âme n'est point démontrée : *être réelle, immatérielle, éternelle ;* il s'ensuit encore : que, avant de rechercher : si la philosophie; si, le raisonnement; existe en réalité; il faut savoir : si, l'âme est RÉELLE, IMMATÉRIELLE, ÉTERNELLE.

La même science sociale établit en outre :

Qu'après avoir reconnu : que, les âmes sont *réelles, éternelles, immatérielles* ; il faut encore : reconnaître quelles sont les conditions, qui peuvent faire distinguer la bonne philosophie de la mauvaise; et, savoir, que ces conditions sont les suivantes :

1° Avoir des points de départ : toujours rationnellement in-

contestables, vis-à-vis de tous et de chacun; toujours identiques, pour tous et pour chacun. Et, ces points de départ ne peuvent être : que, les âmes, rendues rationnellement incontestables vis-à-vis de tous et de chacun : comme *réelles, éternelles, immatérielles ;* et, ces points de départ sont *nécessairement*, toujours identiques : pour tous ; et, pour chacun.

2° Savoir : que, pour qu'un raisonnement complexe soit bon; il faut : non pas qu'il soit composé d'analogies, mais bien, d'identités ; qu'il soit une déduction, et non, une induction. Et, cela ne peut exister : avant, de pouvoir distinguer, d'une manière rationnellement inconstable : le règne des identités, ou règne des analogies ; le règne des immatérialités, toutes dentiques ; du règne des matérialités, toutes nécessairement analogues, PAR ESSENCE. La connaissance de cette distinction constitue : LA CONNAISSANCE DE LA NATURE DES ÊTRES (1).

Et, que c'est seulement après avoir rempli ces conditions, qu'il est possible de dire :

Le raisonnement, la philosophie existent ; et, c'est seulement de telle, et de telle manière qu'il est possible de distinguer : le bon raisonnement du manvais ; la bonne philosophie de la mauvaise.

La même science sociale établit enfin :

Que, pour la première période humanitaire, la philosophie est essentiellement sceptique. Et, que comme la vulgarisation du scepticisme conduit la société à la mort, il s'ensuit : que, pour cette période, la philosophie eût conduit l'humanité à la mort : si, la possibilité de comprimer l'examen n'eût permis, *en toute équité, en toute justice*, de condamner : les philosophes à la mort ;

Que, pour la seconde période humanitaire, n'y ayant plus de possibilité de condamner à mort les philosophes ; le scepticisme se vulgarise nécessairement ; et que, si, à cette époque, la philosophie réelle ne venait anéantir le scepticisme ; la société, serait conduite à la mort : au sein de l'anarchie;

Que, pour la troisième période humanitaire, la philosophie,

(1) M. Cousin a bien raison quand il dit : que la philosophie réelle doit : distinguer les *apparences* des *réalités;* et exprimer les CARACTÈRES INTRINSÈQUES DES ÊTRES.

rendue rationnellement incontesble, vis-à-vis de tous et de chacun, anéantit le scepticisme ; et rend l'ordre réel au sein de l'humanité, aussi indestructible : que, la vraie philosophie.

La société actuelle, au contraire, proclame :

Que, la philosophie est une sottise, devant toujours être soumise : aux caprices de l'ignorance, aux décisions chaotiques, et toujours ininterprétables des masses : tant, que l'ignorance n'est point socialement anéantie.

Je viens de dire : que, telle est la proclamation de la société actuelle ; prouvons.

L'Académie des sciences morales et politiques, sommée, par le gouvernement de 1848, de lancer ses foudres les plus puissantes, contre les tendances vers la société nouvelle, dans le but de conserver la société actuelle ; cette Académie, dis-je, a choisi ce qu'il y avait de mieux, dans son sein, pour remporter cette victoire. En conséquence, M. Cousin a été chargé : de défendre la philosophie de cette même société. Le rapport de l'ex-grand maître de l'Université, peut donc être considéré : comme la véritable exposition de cette même philosophie. Écoutons, dès lors, l'organe de la société actuelle.

— « Oui, on peut, on doit même, dit-il, enseigner au peuple la philosophie, et la philosophie n'est point une chimère, SI *elle est*, COMME ELLE LE PRÉTEND, *la science des grandes vérités intellectuelles et morales.* »

— Voilà, la philosophie, ou *la science des grandes vérités intellectuelles et morales* mise en doute. Et *socialement*, le doute équivaut à la négation.

— « Mais, entendons-nous bien, » continue l'organe de la société actuelle.

— Et, en effet ; c'est là, le principal. Alors, tâchons de nou entendre.

— « Il y a, continue M. Cousin, deux sortes de philosophie : l'une artificielle et savante, *réservée à quelques-uns ;* l'autre NATURELLE et HUMAINE, et qui est à l'usage de tous. »

—Ainsi, la première philosophie est arbitraire; et, non humaine, par conséquent, monstrueuse; celle-ci heureusement est réservée à un petit groupe d'hommes souvent dangereux, ainsi que va le dire M. Cousin; l'autre philosophie est naturelle et humaine, à l'usage de tous; c'est-à-dire : que, cette dernière est l'expression de l'ignorance sociale; tant, que l'ignorance primitive n'est point : socialement anéantie.

— « L'homme, continue M. Cousin, qui jouit d'un assez grand loisir, au lieu de s'en tenir *aux naïves et solides croyances que lui fournit la nature* (1), et qu'il retrouve partout confirmées dans la langue dont il se sert et dans les discours de ses semblables, peut leur appliquer une réflexion plus ou moins exercée, une critique plus ou moins sévère, *au risque de les mettre en péril* (2), en les examinant *de trop près;* car *la libre réflexion amène souvent le doute,* et le doute est une épreuve où la *foi naturelle* (3) peut succomber, comme aussi, grâce à Dieu, elle en peut sortir triomphante et plus sûre d'elle-même (4). »

— « De là, continue l'organe de la société actuelle, les systèmes philosophiques, tantôt faux, tantôt vrais, la plupart du temps mêlés de faux et de vrai, et qui attestent la liberté, la puissance et les bornes du génie de l'homme. »

— Cela signifie : que, les systèmes philosophiques attestent : et, l'ignorance de la société actuelle; et, la vanité de cette société; prétendant : que, cette ignorance est invincible; puisque, elle-même n'a pu la vaincre.

— «... Évidemment, continue la société actuelle, la philosophie spéculative n'est pas faite pour le peuple. »

—Ainsi, la connaissance de la vérité, des grandes vérités intellectuelles et morales, est interdite : même aux philosophes; et, ce qu'ils bavardent, à cet égard, uniquement pour faire de la gymnastique cérébrale, n'est pas fait pour le peuple. Je

(1) C'est-à-dire : l'IGNORANCE; tant, que celle-ci n'est point évanouie.
(2) Les croyances de l'ignorance.
(3) Les croyances de l'ignorance.
(4) Voilà, la société actuelle condamnant l'examen; et préparant l'inquisition, lorsqu'elle est sûre : que, les croyances de l'ignorance doivent prévaloir : *sous peine d'anarchie.* C'est, ce que font d'ailleurs, et nécessairement : toutes les *fausses philosophies triomphantes;* et, *devenues* RELIGIONS.

mets le Saint-Office au défi : de formuler une condamnation plus formidable, contre la philosophie.

Voilà, la philosophie des savants, mise au rebut (1) ; voyons, maintenant, comment la société actuelle va défendre : la philosophie de l'ignorance.

(1) Voici, la preuve : que, M. Cousin est persuadé : que, la philosophie réelle n'existe pas encore.

— « Il y avait du moins, dit-il, entre M. Hegel et moi, quelque chose « de commun, une *foi commune* dans la philosophie, une commune « conviction qu'il y a ou QU'IL PEUT Y AVOIR pour l'esprit humain, *une* « SCIENCE *vraiment digne de* CE NOM, qui n'atteint pas seulement « l'APPARENCE, mais la RÉALITÉ des choses ; qui n'exprime pas seule- « ment les *rêves mobiles* de l'imagination humaine, mais *le* CARACTÈRE « INTRINSÈQUE DES ÊTRES. »

Promenade philosophique en Allemagne, REVUE DES DEUX MONDES, octobre 1857.

— Si, M. Cousin avait été convaincu : que, la philosophie réelle a déjà une existence réelle ; il n'aurait pas dit : qu'il y a ; ou qu'IL PEUT Y AVOIR ; il aurait dit : ELLE EXISTE.

J'ai exposé la philosophie réelle : j'ai exposé la SCIENCE *vraiment digne* DE CE NOM ; *la science qui n'atteint pas seulement* L'APPARENCE, *mais la* RÉALITÉ *des choses; qui n'exprime pas* SEULEMENT : LES RÊVES MOBILES *de l'imagination humaine ; mais,* LES CARACTÈRES INTRINSÈQUES DES ÊTRES.

Est-ce que M. Cousin accédera à la science, rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun ? Non. Parce que :

— « Leurs yeux, dit M. Guizot, ont pour ainsi dire la faculté de « s'ouvrir et de se fermer, selon leurs désirs. Ce qui est clair leur « paraît obscur ; ce qui est PROUVÉ devient INCERTAIN, ou même FAUX. « Ils vivent plongés dans leurs propres ténèbres ; et, quand la lumière « essaye de pénétrer, elle leur est à la fois : INSUPPORTABLE et DOUTEUSE. »

— Voici, du reste, une sentence prononcée par M. Cousin, extraite du même article (octobre 1857), prouvant : que, pour M. Cousin, *la philosophie réelle, n'a pas encore d'existence* RÉELLE.

— « La religion et la philosophie, dit-il, sont *deux ordres de pensées* « *essentiellement distinctes, qui* DIFFÈRENT *depuis le commencement du* « *monde et* QUI DIFFÉRERONT JUSQU'A LA FIN DES TEMPS. »

— Je dis : que, cette sentence est un aveu implicite : que, *la philosophie réelle n'a pas encore d'existence* RÉELLE.

— En effet : dans cet article ; et, dans tous ses ouvrages, M. Cousin affirme : que, la religion est NÉCESSAIRE à l'existence sociale.

Or, affirmer : que, la philosophie actuelle, ou le raisonnement actuel, est antagoniste de la religion ; proposition conduisant nécessaire-

— « Mais le peuple, continue la société actuelle, a sa philosophie, et pour ainsi dire une *métaphysique naturelle* qui sort des *suggestions spontanées de la conscience.* »

— Ces suggestions spontanées de la conscience sont toujours, en époque d'ignorance, soufflées : par des prêtres ; ou, par des philosophes ; et, comme la société actuelle ne veut plus de prêtres dominants ; elle veut : que, ces suggestions soient soufflées : par des philosophes dominants. Alors, nous serions complétement : sous, le régime de la Chine.

— « Cette métaphysique-là (celle des suggestions soufflées par l'éducation), cette métaphysique-là, continue la société actuelle, est *tout à la fois* LE POINT DE DÉPART, LA RÈGLE ET LE JUGE de l'autre métaphysique. »

— J'ai dit : que, la philosophie de la société actuelle est une sottise : devant toujours être soumise : aux caprices de l'ignorance; aux décisions chaotiques et toujours ininterprétables des masses. D'après ce qui précède ; j'ai, peut-être, eu tort. J'aurais du dire : La philosophie de la société actuelle, est : l'ART, D'ABRUTIR LES MASSES, AU PROFIT DES PHILOSOPHES.

Comme preuve de l'indispensabilité de cet art, la philosophie de la société actuelle vous enseigne : que,

— « *L'honnête est essentiellement distinct de l'utile.* »

— Ce qui signifie : que, l'honnêteté, la vertu, n'est pas toujours *utile ;* n'est pas toujours *raisonnable ;* c'est, la négation : de la sanction religieuse. C'est juste : puisque, *philosophie et religion sont antagonistes.*

ment : à l'anarchie ; à la mort sociale ; en présence de l'incompressibilité de l'examen ; en présence de l'incompressibilité du raisonnement ; c'est, affirmer implicitement : que, *la philosophie réelle, n'a pas* ENCORE, D'EXISTENCE RÉELLE.

Il n'y a pas de doute : qu'une philosophie, antagoniste de la religion, reconnue socialement nécessaire ; n'est point la philosophie : qui, n'atteint pas seulement l'APPARENCE ; mais, la RÉALITÉ des choses ; qui, *n'exprime pas seulement :* les *rêves mobiles de l'imagination humaine ;* *mais,* LE CARACTÈRE INTRINSÈQUE DES ÊTRES.

COLINS. Octobre 1857.

Je m'arrête. Si, la société actuelle, voulait un plus long commentaire de sa philosophie; je suis prêt : à le lui donner.

La société actuelle ne veut pas : qu'on l'inquiète à rechercher : si, le raisonnement existe en réalité. Cette réalité, dit-elle, se POSE ; et, n'a pas besoin de démonstration. C'est fier ; mais, c'est passablement impertinent.

Quant, à la réalité de l'âme; la société actuelle affirme : que, cette réalité n'est nullement nécessaire : à la réalité du raisonnement. Et cela doit être : quand, on veut faire raisonner : les bûches.

Quant, à la distinction : entre, le bon et le mauvais raisonnement; entre, la bonne et la mauvaise philosophie ; cette distinction, vous venez de le voir, est complétement inutile : puisque, toutes les sottises possibles énoncées par l'ignorance, suffisent : à la bonté du raisonnement ; à la bonté de la philosophie.

Quant, aux périodes humanitaires ; et, aux philosophies qui s'y rapportent *nécessairement*, la société actuelle affirme : que, ce sont là distinctions de pédants ; et, que les raisins sont trop verts.

Aussi :

Vouloir par le seul raisonnement ; et, avant que l'anarchie l'y ait forcée, sous peine de mort sociale ; convaincre la société actuelle : que, la philosophie, jusqu'à présent, n'a été : qu'un tissu, d'inepties et d'impertinences ; est une utopie, élevée : à la dernière puissance possible.

Concevez-vous, maintenant : pourquoi la science sociale, quoique rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun, doit être, pour l'actualité, complétement inutile? C'est, que pour bien voir, il faut une vue non cataractée; et, que pour raisonner juste, il faut un cerveau, non paralysé : par les préjugés.

— « Lorsqu'une doctrine d'ordre, de paix et d'union se présente, dit Bastiat, elle a beau avoir pour elle la clarté et la vérité, ELLE TROUVE LA PLACE PRISE. »

RELIGION (1).

La science sociale, rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun, établit :

Que, avant de parler de *religion*, il faut attacher, à ce mot : un sens clair ; précis ; et, ne renfermant rien d'absurde ;

Que, le mot *religion* exprime : *le lien des actions d'une vie à une autre vie;* c'est-à-dire : que, le mot religion exprime : *la sanction inévitable* ; LA SANCTION RELIGIEUSE.

— « Le dogme fondamental de toutes les religions, dit Malebranche, c'est qu'il existe *un Dieu qui récompense et punit.* »

— Ainsi, la base religieuse n'est autre : que, le lien des actions d'une vie à une autre ; et, la véritable signification, du mot Dieu, n'est autre : que, SANCTION RELIGIEUSE.

— « Sans le bandeau de la religion jeté sur les yeux du peuple, la société, dit M. Proudhon, se fût mille fois dissoute. »

— Ainsi, sans religion : pas de société ; l'humanité meurt ; c'est, M. Proudhon qui l'affirme.

— « La vertu et les scrupules, dit Rousseau, ne font ici-bas que des dupes. Otez la JUSTICE ÉTERNELLE et la prolongation de mon être après cette vie, je ne vois plus dans la VERTU qu'une FOLIE à qui l'on donne un beau nom. »

— La même science sociale, confirme et établit :

Que, le lien religieux est nécessaire, *absolument nécessaire* : à l'existence de l'ordre social, vie humanitaire.

La même science sociale établit en outre :

Que, pendant la première période humanitaire, relative à l'ignorance sociale sur la réalité du droit ; relative à la souveraineté de droit divin ; le lien religieux était nécessairement

(1) Voyez : notre ouvrage intitulé : l'*Économie politique, source des révolutions*, etc., t. I, ÉTUDE II ; et t. II, ÉTUDE III, ainsi que les Appendices à ces études.

hypothétique; que, l'hypothèse de ce lien, quant à sa réalité, était basée sur une foi, socialement imposée : par une force, s'emparant de l'éducation et de l'instruction; force, basée sur la possibilité de comprimer l'examen ; possibilité sanctionnée : par une inquisition; inquisition, par conséquent, absolument nécessaire, alors : à l'existence de l'ordre social, vie humanitaire;

Que, pendant la seconde période humanitaire, toujours relative à l'ignorance sociale sur la réalité du droit; relative à la souveraineté du peuple; le lien religieux hypothétique, le seul possible alors, perd nécessairement toute puissance; par l'impossibilité : de conserver, socialement, le monopole de l'éducation et de l'instruction; par l'impossibilité : de comprimer, plus longtemps, l'examen; par l'impossibilité : de conserver l'inquisition en vigueur. La société, alors, progresse au sein de l'anarchie; jusqu'à ce qu'elle meure, par l'excès des maux qui en résultent; ou, parvienne : à rendre la réalité du lien religieux, rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun; lien, qui, jusqu'alors et nécessairement, avait été : exclusivement hypothétique;

Que, pendant la troisième période humanitaire; relative, à la connaissance sociale sur la réalité du droit; relative, à la souveraineté rationnelle; la réalité du lien religieux se trouve, socialement, rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun; que, par conséquent, l'ordre social, vie humanitaire, devient indestructible : parce qu'il brave l'incompressibilité de l'examen; parce que la raison, base de ce lien, succède à la force, pour s'emparer de l'éducation et de l'instruction; sans nécessité d'autre sanction sociale : que, la raison de chacun; identique, alors : à la raison de tous.

La société actuelle proclame, au contraire :

Qu'elle ne sait pas, ce que peut signifier le mot religion; ou, que si elle croit le savoir, elle le sait si mal; que, ce qu'elle en affirme, en est précisément : la négation.

En effet, au mot *Religion*, le dictionnaire dit : *culte qu'on* REND A LA DIVINITÉ; et, vis-à-vis de la raison : si, l'existence de la divinité était réelle; l'existence, de la réalité du lien religieux, serait absolument impossible.

De plus, la société actuelle croit si peu : que le lien religieux

est exclusivement la base de l'ordre social, vie humanitaire ; qu'elle l'a exclu du domaine social, par la séparation du spirituel et du temporel; ou même, par l'assujettissement : du spirituel au temporel.

— « Désormais, quoi qu'on fasse, dit le professeur chéri de la société actuelle ; désormais, quoi qu'on fasse, l'État ne peut plus s'appuyer sur une religion; ce sont au contraire les religions qui demandent à s'appuyer sur l'État, pour obtenir de lui un budget, le matériel du culte et une protection NÉCESSAIRE. »

— C'est clair; et, carrément exposé.

Quant, à la division de la durée humanitaire, en trois périodes relatives aux différentes souverainetés; la société actuelle proclame : que, ce sont là des inventions de pédants; que, la souveraineté de droit divin, n'a jamais été absolument nécessaire à l'existence de l'ordre; que, la souveraineté du peuple, est : le beau idéal; le *nec plus ultrà* des connaissances possibles; et, que la souveraineté de la raison, la souveraineté de la science, ne peut, absolument, avoir de valeur : que, comme *attrape-niais.*

La société actuelle; c'est-à-dire : l'économie politique, son interprète favorite, va plus loin encore; elle affirme, par la bouche de M. Bastiat, l'un de ses prophètes : que, moins on est sot; et, moins l'on a la faiblesse de croire à la réalité du lien religieux.

— « Nous sentons tous dans le cœur, dit Bastiat, une puissance irrésistible qui nous pousse vers la religion; et en même temps nous sentons dans notre intelligence une force non moins irrésistible qui nous en éloigne, et d'autant plus, *c'est un point de fait,* que l'intelligence est plus cultivée; en sorte qu'un grand docteur a pu dire : *Litterati minus credunt* (1). »

— C'est, encore clair ; et, carrément exposé.

Il y a bien eu, cependant, quelques protestations à cet égard. Par exemple, M. Pierre Leroux a dit :

(1) On croit d'autant moins, qu'on est plus instruit.

— « A Rome, le scepticisme envahit tout; sous Auguste..., et Jésus naquit sous Tibère... on a toujours vu, à ces époques d'incrédulité, les anciennes religions protégées par les politiques et entourées par eux d'un respect hypocrite, ce qui est un grand signe. Les États sentant ces colonnes leur manquer, s'épouvantent, et cherchent à les solidifier afin de s'y tenir. C'est qu'en effet le scepticisme systématique n'est pas supportable pour un peuple. Qu'arrive-t-il donc? Les plus éclairés parmi les dominateurs finissent par comprendre que la masse des hommes ne peut plus être sceptique (1) comme eux; ils voient d'ailleurs clairement que leur propre intérêt et leur sûreté exigent que le besoin religieux ait satisfaction (2); et c'est alors qu'on proclame à la fois que LA RELIGION N'EST FAITE QUE POUR LE PEUPLE, et qu'elle est pourtant INDISPENSABLE et NÉCESSAIRE. Les sceptiques prennent un masque, et se font comédiens de religion pour le peuple comme ils sont comédiens d'irréligion entre eux. De là une réaction hypocrite contre l'esprit philosophique et novateur. Ces moments de la vie d'une nation, *où ce qu'on appelle* LA HAUTE CLASSE *est pourrie d'incrédulité* et se fait ostensiblement dévote par politique et par intérêt; où elle ridiculise, dédaigne et persécute l'esprit religieux rénovateur, en même temps qu'elle voudrait redoubler sur les yeux du peuple le voile des anciennes superstitions; ces époques sont les plus tristes et les plus douloureuses de la destinée des nations. »

— Ce tableau, de la société actuelle, est admirable de vérité. Visitez les salons; osez y dire : — « que, le lien religieux est « nécessaire à l'existence sociale; et, que du moment : que le « lien religieux ne peut plus se baser sur une CROYANCE; il est « nécessaire, sous peine de mort sociale, qu'il puisse se baser « sur la SCIENCE; » — tous, s'arrêteront; tous, vous regarderont; et tous vous prendront, tout au moins : pour, un échappé de Charenton.

Aussi :

Vouloir, par le seul raisonnement; et, avant que l'anarchie l'y ait forcée sous peine de mort sociale; convaincre, la société actuelle : que, le lien religieux est absolument nécessaire à l'existence de l'ordre, vie humanitaire; et que, désormais, ce lien doit être exclusivement basé sur la science; est une utopie, élevée : à la dernière puissance possible.

(1) Remarquez : que le mot *sceptique* est le terme poli; pour exprimer l'ignorance, sur la réalité du droit.

(2) Ce n'est pas, BESOIN religieux; mais, NÉCESSITÉ religieuse, qu'il fallait dire

Concevez-vous, maintenant : pourquoi, la science sociale, quoique rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun, doit être, pour l'actualité, complétement inutile? C'est, que pour bien voir, il faut une vue non cataractée; et, que pour raisonner juste, il faut un cerveau, non paralysé : par les préjugés.

— « Lorsqu'une doctrine d'ordre, de paix et d'union se présente, dit Bastiat, elle a beau avoir pour elle la clarté et la vérité, ELLE TROUVE LA PLACE PRISE. »

— Et, pour ceux, chez lesquels LA PLACE SE TROUVE PRISE :

— « Leurs yeux, dit M. Guizot, ont pour ainsi dire la faculté de s'ouvrir et de se fermer selon leurs désirs. Ce qui est clair leur paraît obscur, ce qui est PROUVÉ devient INCERTAIN ou même FAUX. Ils vivent plongés dans leurs propres ténèbres, et quand la lumière essaye de pénétrer, elle leur est à la fois INSUPPORTABLE et DOUTEUSE. »

— Ces deux passages sont admirables. Il n'y a pas une démonstration d'erreur, qui n'en offre des milliers d'applications. Je l'ai déjà dit mille fois : l'anarchie, seule, peut abaisser les cataractes de l'ignorance sociale. Jusque-là, toutes les démonstrations possibles sont INUTILES. Mais, il est du devoir, de celui qui les possède, de les présenter au public. Je remplis ce devoir. Le reste : ne me regarde pas.

En présence des regrets que peuvent causer : et l'entêtement de l'ignorance; et, les difficultés de lui abaisser les cataractes intellectuelles; voici, néanmoins, des paroles consolantes :

— « Le sort commun de toute vérité nouvelle qui surgit est d'effrayer au lieu de séduire, de blesser au lieu de convaincre. C'est qu'elle s'élance avec d'autant plus de force qu'elle a été plus longtemps comprimée; c'est qu'ayant des obstacles à vaincre, il faut qu'elle lutte et qu'elle renverse, jusqu'à ce que, comprise et adoptée par la généralité, ELLE DEVIENNE LA BASE D'UN NOUVEL ORDRE SOCIAL. »

(LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE.)

MORALE (1).

La science sociale, rendue rationnellement incontestable vis-à-vis de tous et de chacun, établit :

Que, la morale est la conformité avec la justice ;

Que, la justice est la conformité avec la raison ;

Que, par conséquent, la morale n'est et ne peut être : que, la conformité avec la raison.

La même science sociale établit en outre :

Que, commettre une action qui vous est nuisible ; comme est celle de se dévouer, de se sacrifier ; sans autre raison : que, la passion, le caprice ou le préjugé ; est, vis-à-vis de la raison, présupposée devoir dominer : un acte de folie ; par conséquent une injustice ; une immoralité.

La même science sociale établit enfin :

Qu'il n'est qu'une seule raison, qui puisse justifier le sacrifice, le dévouement : LA RÉALITÉ DU LIEN RELIGIEUX ; et, qu'en dehors de cette réalité, le dévouement, le sacrifice, loin d'appartenir à la justice, à la morale, à la raison ; ne peuvent être : que, des actes d'injustice, d'immoralité et de folie.

La société actuelle, au contraire, proclame :

Qu'elle ne sait pas ce que c'est que la morale ; et, que le *je ne sais quoi*, nommé *morale*, n'est basé sur rien de rationnel.

— Calomnie, va-t-on s'écrier.

— Calomnie ! Non. Médisance ! Oui. Prouvons :

La société actuelle, matérialiste par essence : puisqu'elle est régie par la souveraineté du peuple ; et, qu'elle subordonne le spirituel au temporel ; la société actuelle, dis-je, a pour représentant : l'économie politique.

L'économie politique a pour interprète, son prophète : J. B. Say.

Écoutons J. B. Say :

— « La seule étude importante, dit-il, qui ne paraisse pas pouvoir être l'objet d'un enseignement public, c'est l'*étude de la morale*. »

(1) Voyez notre *Économie politique*, etc., t. I, ÉTUDE II et ses Appendices.

— Il est évident : que, si la société savait ce que c'est que la morale; cette connaissance pourrait être l'objet : d'un enseignement public.

Si, en outre, ce *je ne sais quoi*, nommé MORALE, avait une base rationnelle; la connaissance de cette base pourrait être l'objet : d'un enseignement public.

A propos, de morale; ou, du *je ne sais quoi*, ainsi nommé; la société actuelle a même accepté : la maxime de Cicéron :

— « Faites le bien SANS RAISON. »

—Ce qui implique : que, le bien, ou le *je ne sais quoi* nommé *morale*, ne peut en rien, s'appuyer : sur la raison.

M. Proudhon n'a été que l'interprète, de la société actuelle, quand il a dit :

— « L'homme qui n'a de vertu privée, de fidélité aux engagements... que par crainte de Dieu (1).... loin d'être un saint, est tout simplement un scélérat. »

— A cet égard, Platon, Locke, Voltaire, Rousseau, Chateaubriand, la Mennais, Lamartine, etc., se font honneur : d'être SCÉLÉRATS; et, j'avoue : qu'avec ces messieurs, et avec M. Proudhon lui-même, je me fais honneur de mériter le titre de *scélérat*.

Je dis, avec M. Proudhon lui-même : parce que cet éminent moraliste n'hésite nullement pour s'écrier :

— « DÉVOUEMENT ! Je nie le dévouement : c'est du mysticisme. »

— Il est évident qu'aux yeux de M. Proudhon, le mysticisme est de la folie; donc, le dévouement; ou, le *faire le bien, sans raison*, est de la folie. Voilà, M. Proudhon aussi scélérat : que, Platon, Locke, Voltaire, etc., et moi-même.

M. Guizot est bien aussi un peu scélérat, selon M. Proudhon :

(1) DIEU, signifie ici : SANCTION RELIGIEUSE.

— « Que tout, dit-il, ce qui n'est pas LÉGALEMENT défendu se trouve tout à coup MORALEMENT permis; que les citoyens ne se croient plus aucun devoir, ne reconnaissent plus aucun frein, partout où ils ne verront pas l'échafaud, l'amende ou la prison, la société sera bientôt dissoute. Il lui faut d'autres liens que ceux de la crainte, d'autre crainte que celle du sang...

« Aussi n'a-t-on jamais vu la société subsister sans autre frein que ce qui est écrit dans les codes. »

— Ce que M. Guizot vient de dire, Platon le professait, il y a plus de deux mille ans :

— « Nul n'est bon, disait Platon, que parce qu'il n'ose être méchant. Faites le plus homme de bien un DEMI-DIEU, qu'il soit à l'abri du châtiment, *les crimes énormes ne lui coûtent plus rien*. Maître de contenter ses passions, s'abstiendra-t-il, par un RIDICULE *entêtement* POUR LA JUSTICE, de commettre meurtre, brigandage? En un mot, verra-t-on de la différence entre le plus scélérat et lui ? »

— Les matérialistes, de la société actuelle, affirment : qu'ils ont *ce ridicule entêtement*. En le disant, ils raisonnent bien. Ceux qui raisonnent mal, sont ceux qui les croient.

Locke pensait comme Platon.

— « Le brigandage, la violence et le meurtre ne sont, dit-il, que des jeux pour des gens mis en liberté de commettre ces crimes sans être censurés ni punis. »

— « Le méchant, dit Rousseau, tire avantage de la probité du juste et de sa propre injustice. Il est bien aise que tout le monde soit juste, EXCEPTÉ LUI. »

— Il est évident : que le premier soin du fripon est de prêcher la probité; et de dire, au besoin : *Faites le bien, sans raison.*

— « La morale, dit M. Proudhon, n'a de SANCTION QU'ELLE-MÊME; elle dérogerait à sa dignité, elle serait IMMORALE si elle tirait d'autres sa cause et sa fin. »

— C'est toujours le commentaire de Cicéron. Cela signifie : que, la morale, basée sur la raison, est immorale; ce qui im-

plique : que, *ce qui est raisonnable est immoral*. Vous concevez alors : que, la seule morale qui ne soit pas immorale, est celle des fripons, sachant se mettre à l'abri du bourreau. C'est, cette morale de l'immoralité, que M. Guizot, sans le savoir, j'en suis certain, a inculquée à la jeunesse, en lui disant, dans la chaire qui lui était confiée :

— « Pour ceux d'entre vous qui ont fait des études philosophiques un peu étendues, il est, je crois, évident AUJOURD'HUI que LA MORALE EST INDÉPENDANTE DES IDÉES RELIGIEUSES. »

— Ce qui est précisément le contraire, de ce que la science sociale établit : *qu'il n'est qu'une seule raison, qui puisse justifier le dévouement, le sacrifice* : LA RÉALITÉ DU LIEN RELIGIEUX.

Relativement, aux trois périodes humanitaires; il est évident : que, la morale pour la première période est basée sur une hypothèse, ayant pour sanction : une inquisition ; que, pour la seconde période, la morale, n'a aucune base possible; que, pour la troisième, la morale : est basée sur la science, inévitablement sanctionnée, par le lien religieux; et, pratiquée socialement, d'une manière indestructible : pour tout le reste, de la durée humanitaire, sur le globe.

Mais allez le dire à la société actuelle : elle vous mettra dans un cabanon. Aussi :

Vouloir, par le seul raisonnement; et, avant que l'anarchie ne l'y ait forcée sous peine de mort sociale; convaincre la société actuelle : que, l'existence de l'ordre, vie sociale, n'a de base possible : que le lien religieux; est une utopie, élevée : à la dernière puissance possible.

Concevez-vous maintenant : pourquoi, la science sociale, quoique rendue rationnellement incontestable vis-à-vis de tous et de chacun, doit être, pour l'actualité, complétement inutile? C'est, que pour bien voir, il faut une vue non cataractée; et, que pour raisonner juste, il faut un cerveau, non paralysé : par les préjugés.

— « Lorsqu'une doctrine d'ordre, de paix et d'union se présente, dit

Bastiat, elle a beau avoir pour elle la clarté et la vérité, ELLE TROUVE LA PLACE PRISE. »

— Et, pour ceux, chez lesquels *la place est prise*.

— « Leurs yeux, dit M. Guizot, ont pour ainsi dire la faculté de s'ouvrir et de se fermer selon leurs désirs. Ce qui est clair leur paraît réellement obscur; ce qui est PROUVÉ devient INCERTAIN ou même FAUX. Ils vivent plongés dans leurs propres ténèbres, et quand la lumière essaye de pénétrer, elle leur est à la fois INSUPPORTABLE et DOULOUREUSE. »

— Ces deux passages sont admirables. Il n'y a pas de démonstration d'erreur, qui n'en offre des milliers d'applications. Je l'ai déjà dit mille fois : l'anarchie seule peut abaisser les cataractes de l'ignorance sociale. Jusque-là, toutes les démonstrations possibles sont INUTILES. Mais, il est du devoir, de celui qui les possède, de les présenter au public. Je remplis ce devoir. Le reste : ne me regarde pas.

En présence des regrets que peuvent causer : et, l'entêtement de l'ignorance ; et, les difficultés de lui abaisser les cataractes intellectuelles ; voici, néanmoins des paroles consolantes :

— « Le sort commun de toute vérité nouvelle qui surgit est d'effrayer au lieu de séduire, de blesser au lieu de convaincre. C'est qu'elle s'élance avec d'autant plus de force qu'elle a été plus longtemps comprimée ; c'est qu'ayant des obstacles à vaincre, il faut qu'elle lutte et qu'elle renverse, jusqu'à ce que, comprise et adoptée par la généralité, elle DEVIENNE LA BASE D'UN NOUVEL ORDRE SOCIAL. »

(LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE.)

ORGANISATION SOCIALE.

La science sociale rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun, établit :

Que, l'organisation sociale est complexe ;

Que, les éléments de l'organisation sociale sont :

1° L'état des connaissances sur le droit;

2° L'organisation de la propriété.

Que, ces deux éléments doivent être harmoniques; c'est-à-dire : que, l'organisation de la propriété doit toujours être subordonnée à l'état des connaissances sur le droit; et cela : sous peine, d'une anarchie continuellement croissante; sous peine d'un ordre plus ou moins éphémère; sous peine enfin d'une agonie sociale, plus ou moins longue; et, conduisant définitivement : à la mort.

Qu'il n'y a : que deux espèces d'états de connaissance, sur le droit :

1° L'ignorance sociale sur la réalité : et, du droit; et, de son éternelle sanction;

2° La connaissance sociale, rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun : de la réalité du droit; de la réalité de sa formule; et, de la réalité de son éternelle sanction.

Qu'il n'y a : que, deux espèces d'organisation de propriété;

1° L'aliénation du sol et des capitaux acquis par les générations passées : soit, à un seul; soit, à plusieurs.

2° L'entrée à la propriété collective, du sol et des capitaux acquis par les générations passées.

La même science sociale établit en outre .

Que, pour la première période sociale, relative à la souveraineté de droit divin; le sol, et les capitaux acquis par les générations passées; sont, nécessairement aliénés : soit, à un seul; soit, à plusieurs; et cela : sous peine d'une agonie sociale, conduisant, plus ou moins vite : à la mort.

Que, pour la troisième période, relative à la souveraineté rationnelle; le sol et les capitaux acquis par les générations passées; moins, ce qui doit rester, de ces capitaux, entre les mains des individus, pour que la consommation et la production soient toujours au maximum possible des circonstances; appartiennent, à la propriété collective; et, qu'alors, la durée de l'ordre est égale : à la durée du globe.

Que, pour la seconde période sociale, relative à la souveraineté du peuple; la société marche à la mort, par une anarchie

continuellement croissante : soit que le sol et les capitaux acquis se trouvent aliénés ; soit, qu'ils appartiennent à la propriété collective.

La même science sociale établit encore :

Que, de même que l'organisation de la propriété, doit être subordonnée à l'état des connaissances sur le droit; de même l'ordre temporel doit toujours être subordonné : à l'ordre spirituel.

La société actuelle au contraire, prétend :

Que l'organisation sociale est exclusivement relative : à la souveraineté du peuple ; c'est-à-dire : à la force brutale ;

Qu'il n'y a pas deux sortes d'éléments à considérer pour organiser la société; puisque la seule souveraineté du peuple, arbitraire par essence, dirige l'organisation;

Qu'il n'y a d'autre état de connaissance, sur le droit; que, de savoir : que, le plus fort fait la loi : soit sous le masque d'une raison révélée ; soit, sans masque;

Qu'il n'y a qu'une seule organisation de propriété ; celle, relative à l'aliénation du sol : puisque la pensée de faire entrer le sol à la propriété collective, est une utopie ; si, ce n'est un crime;

Que, vouloir subordonner l'organisation sociale aux différentes périodes humanitaires, est un crime de lèse-humanité : au premier chef.

Et, que vouloir subordonner le temporel au spirituel, est un crime encore plus grand : s'il est possible.

Il y a, cependant, des exceptions : à cet état général de folie. Mais, toutes les théories présentées par ces exceptions sont basées sur l'hypothèse : que, l'organisation sociale, qui existe depuis l'origine du monde ; et, qui consiste à considérer la société, comme reposant nécessairement : soit, sur une foi, quand c'est possible ; soit sur la force brutale, quand la foi n'est plus possible. Et cette hypothèse est une immense erreur. Alors, nous ne citerons ces exceptions; et, les théories qu'elles acceptent ; que pour faire remarquer : en quoi, elles sont utopiques.

— « Il y a eu trois ordres avant 1789, dit M. Michel Chevalier ; il y avait deux ordres, deux classes avant le 24 février 1848 : il ne doit plus y avoir qu'un ordre ou une classe. »

— C'est exprimer, parfaitement, les trois périodes humanitaires; avec l'erreur, de ne rapporter qu'à la France; ce, qui doit être rapporté à l'humanité tout entière. Comme nécessité sociale actuelle; c'est admirable d'observation. Sous, la souveraineté de droit divin; il y a, nécessairement, trois ordres: *clergé*, NOBLESSE et PEUPLE; sous, la souveraineté du peuple; il n'y a, nécessairement, que deux classes: BOURGEOISIE et PROLÉTARIAT. Mais, il n'y a de possibilité, pour n'avoir qu'un ordre, qu'une classe: que, sous la souveraineté rationnelle ou scientifique; et, M. Michel Chevalier nie la possibilité d'existence de cette souveraineté.

D'ailleurs l'existence d'une seule classe, celle de l'humanité, est incompatible:

1° Avec, l'existence d'un droit et d'une sanction de droit; basés, sur une foi; ou, sur la force brutale. Et, M. Michel Chevalier ne reconnaît pas d'autre base possible: soit, au droit; soit, à la sanction du droit: qu'une foi; ou, que la force brutale;

2° Avec, l'existence des nationalités. Et, M. Michel Chevalier ne croit point à la possibilité: d'anéantir les nationalités. Ce, en quoi, il est logique; du moment qu'il déclare impossible: la démonstration rationnellement incontestable: et, de la réalité du droit; et de la réalité de la formule du droit; et, de la réalité de son inévitable sanction;

3° Avec, l'aliénation du sol, et des capitaux provenant des générations passées. Et, M. Michel Chevalier, comme le reste des économistes, veut maintenir: cette aliénation.

— « Un fait est certain, dit encore M. Michel Chevalier: LA CONSTITUTION SOCIALE TOUT ENTIÈRE EST EN QUESTION CHEZ NOUS, ET PAR NOUS ELLE L'EST DANS LE MONDE. »

— C'est, toujours, admirable d'observation. Mais, qu'est-ce que la constitution sociale? Sans aucun doute, c'est l'organisation sociale. Puis en quoi consiste l'organisation sociale? Voilà à quoi il faudrait répondre, sans galimatias. C'est, ce que nous venons de faire; et, ce que M. Michel Chevalier n'a jamais fait. Nous avons dit: ce, que c'est que l'organisation sociale; et, en

quoi consiste celle relative à la nécessité sociale actuelle. Eh bien ! M. Michel Chevalier nie la possibilité de cette organisation. Ce n'est pas le tout, d'affirmer : que, la constitution sociale TOUT ENTIÈRE est en doute. Si, alors, vous ne dites : en quoi consiste le doute; et, comment il est possible d'anéantir ce doute; votre déclaration est exclusivement : anarchique.

— « Il y a aujourd'hui, dit encore M. Michel Chevalier, deux natures ennemies : LA NATURE BOURGEOISE et LA NATURE PROLÉTAIRE. »

— Toujours admirable d'observation. Mais, comment est-il possible : que, ces deux natures ennemies, s'unissent en une seule nature de frères, s'aimant autant désormais ; que, auparavant, ces deux natures se haïssaient? Voilà, encore, ce qu'il faut dire : sous peine de n'avoir fait qu'une déclaration anarchique.

— « Il suffit en France, dit encore M. Michel Chevalier, de regarder autour de soi pour reconnaître que si la bourgeoisie oisive représente en totalité l'élément d'ordre, ce n'est qu'à l'aide et par l'intermédiaire de quatre cent mille baïonnettes, non compris les baïonnettes bourgeoises..., ce qui démontre clairement que cette bourgeoisie ne conserve plus la prédominance qu'en opposant aux masses la force des masses elles-mêmes : position critique à faire frémir, et qu'IL EST IMPOSSIBLE DE FAIRE DURER, car toutes les baïonnettes commencent à DEVENIR INTELLIGENTES. »

— Eh bien ! que voient-elles : ces baïonnettes intelligentes ? qu'il faut renverser l'ordre social actuel? Voilà, n'est-il pas vrai, ce que vous en inférez. L'ordre social actuel ne peut durer, dites-vous. C'est toujours admirable d'observation. Mais, quand vous l'aurez renversé cet ordre social; par quoi le remplacerez-vous? vous, qui ne savez : en quoi, consiste l'ordre social.

Je pourrais faire un volume de pareilles citations de M. Michel Chevalier. Et, qu'on ne dise pas qu'elles sont antérieures à sa nomination de professeur d'économie politique : car, les citations relatives : à la nécessité de n'avoir plus qu'une seule classe ; et, à la mise en doute de la constitution sociale tout entière, sont de 1848. Et, à cet égard, j'ai choisi M. Michel Chevalier ; parce que, je le considère : comme, l'homme le moins

ignorant qu'il y ait en Europe : en fait, de constitution ; ou d'organisation sociale.

— « La société, dit M. Guizot, offre l'image de ce chaos si bien défini par ces paroles : Chaque chose n'y est point à sa place, et il n'y a pas une place pour chaque chose. »

— C'est vrai ; mais, il aurait fallu dire pourquoi ; et, ce pourquoi appartient à l'organisation sociale. Dès, qu'il n'y a plus harmonie : entre l'état des connaissances sur le droit ; et, l'organisation de la propriété ; *la société offre l'image*, etc.

— « De tous les abus, les plus odieux, selon moi, dit M. Blanqui, sont ceux de la PROPRIÉTÉ. Si les lois ACTUELLES règlent mal l'usage de la propriété, nous pouvons les refaire. REMANIEZ donc les lois qui règlent l'usage de la propriété. »

—Très-bien ! mais comment ? est-ce au hasard ? Les lois qui règlent l'usage de la propriété ; ou, plutôt l'organisation de la propriété appartient à l'organisation sociale ; et, l'organisation de la propriété doit être subordonnée, à l'état des connaissances sur le droit. Voilà ce qu'il fallait dire ; et, en outre, LE PROUVER.

A Sainte-Hélène, l'empereur disait :

— « Une telle situation est sans exemple dans l'histoire. De quelque côté qu'on la considère, on ne voit que malheurs ! Que résultera-t-il de tout cela ? Deux peuples sur un même sol, acharnés, irréconciliables, qui se chamailleront sans relâche et s'EXTERMINERONT PEUT-ÊTRE.

« Bientôt la même fureur gagnera toute l'Europe. L'Europe (1) ne formera bientôt plus que deux partis ennemis. On ne les diviscra plus par peuples et par territoires, mais par couleurs et par opinions. Et qui peut dire les crises, la durée, les détails de tant d'orages ! Car l'issue n'en saurait être douteuse : LES LUMIÈRES ET LES SIÈCLES NE RÉTROGRADERONT PAS. »

— Jusqu'à présent : les lumières et les siècles ont progressé : du despotisme, vers l'anarchie ; nous l'avons prouvé à satiété. Or, le progrès, vers l'anarchie, est une marche accélérée : vers la mort sociale. Et certes, ce n'est pas là, ce que voulait l'em-

(1) C'est le monde qu'il fallait dire.

pereur : lui qui avait horreur de l'anarchie; et, qui n'a abdiqué : que, pour éviter l'anarchie. JE LE SAIS. Alors, que prouve ce passage de l'empereur? Vous allez le savoir.

— « L'Europe, disait-il encore à Sainte-Hélène, l'Europe attend, sollicite LA FONDATION D'UNE NOUVELLE SOCIÉTÉ; LE VIEUX SYSTÈME EST A BOUT. »

— Toujours parfait d'observation. Mais en quoi consiste : LE VIEUX SYSTÈME? En quoi consiste : LA NOUVELLE SOCIÉTÉ? Voilà, ce que l'illustre martyr ne dit pas. Et s'il l'avait dit, il l'aurait énoncé : avec bonheur.

— « Tant qu'on se battra en Europe (1), disait encore le martyr de Sainte-Hélène, cela sera une guerre civile. »

—C'est vrai! Mais, tant qu'il y a des nationalités, on se bat nécessairement; et, une guerre civile inextinguible; c'est, la mort de l'humanité. Alors, comment est-il possible : qu'il n'y ait plus de nationalités; comment cette possibilité peut-elle s'appliquer avant qu'il y eût nécessité absolue d'application; et, comment cette nécessité peut-elle exister? Voilà des questions qui appartiennent à l'organisation sociale; et, qu'il faut résoudre : avant, que la guerre civile puisse cesser.

— « Depuis vingt-cinq ans, dit un publiciste célèbre, la France s'épuise en efforts pour établir un ordre de choses durable. Les causes de trouble renaissent sans cesse, et la société ne fait que passer tour à tour d'une agitation fébrile à une apathie léthargique. »

(LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE.)

— Admirable d'observation! C'est, qu'aussi longtemps, que l'organisation sociale reste en doute; qu'aussi longtemps que l'organisation sociale, basée sur la foi, n'est plus possible; et, que l'organisation sociale, basée sur la science, ne l'est pas encore; la société ne fait que passer, tour à tour, d'une agitation fébrile; c'est-à-dire : de l'anarchie; à une apathie léthargique; c'est-à-dire : au despotisme.

(1) C'est au sein de l'humanité qu'il fallait dire.

— « La société *française*, dit le même publiciste (1), n'obéit pas à une impulsion régulière, mais elle cherche une trace à suivre ; elle ne marche pas, elle erre à l'aventure. »

— Toujours admirable d'observation ! Mais, cet état de la société est inévitable : dès, que l'organisation sociale TOUT ENTIÈRE se trouve dans le doute.

— « Corruption d'un côté, dit le même publiciste, mensonge de l'autre et haine partout : voilà notre état. »

— Je le répète : toujours admirable d'observation ! Mais, cet état social est inévitable : dès que le droit ne peut plus se baser : sur la foi ; et, qu'il ne peut encore se baser ; sur la science,

— « Si, dit le même publiciste, si l'on jette un coup d'œil sur les destinées des diverses nations, on recule d'épouvante, et l'on élève alors la voix pour défendre les droits de la raison et de l'humanité. En effet, que voit-on partout ? Le bien être de tous sacrifié, non au besoin, mais aux caprices d'un petit nombre. »

— Ceci est admirable, comme bienveillance humanitaire ! Mais, les masses sont *nécessairement* sacrifiées aux minorités : tant, que l'organisation sociale ne peut être basée : sur la science.

— « La misère, dit encore le même publiciste, fait tous les jours plus de progrès en France. »

— La misère, fait tous les jours plus de progrès dans le monde ; parce que le paupérisme croît sur une ligne parallèle, à l'augmentation de la richesse. Et, cela sera nécessairement : tant, que l'organisation sociale ne peut être basée sur la science ; et, que la nécessité sociale n'a point encore forcé : d'obéir à la science.

— « Notre intelligence, dit M. Michel Chevalier, doit courber son orgueil devant les NÉCESSITÉS SOCIALES ; *lorsqu'elle s'entête à* NIER LES FAITS,

(1) Il aurait pu dire : la société *universelle*.

parce qu'elle ne les comprend point, LES FAITS S'IMPOSENT BRUTALEMENT A ELLE. »

—Certes, voilà des exceptions bien honorables. Mais, tant que la nécessité sociale ne leur vient point en aide ; elles sont complétement : impuissantes.

Aussi :

Vouloir par le seul raisonnement ; et, avant que l'anarchie l'y ait forcée, sous peine de mort sociale ; convaincre la société actuelle : que, désormais, l'organisation sociale doit être basée sur la science ; est une utopie, élevée : à la dernière puissance possible.

Concevez-vous, maintenant : pourquoi, la science sociale, quoique rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun, doit être, pour l'actualité, complétement inutile? C'est, que pour bien voir, il faut une vue non cataractée ; et, que pour raisonner juste, il faut un cerveau, non paralysé : par les préjugés.

— « Lorsqu'une doctrine d'ordre, de paix et d'union se présente, dit Bastiat, elle a beau avoir pour elle la clarté et la vérité, ELLE TROUVE LA PLACE PRISE. »

— Et, pour ceux chez lesquels *la place se trouve prise.*

— « Leurs yeux, dit M. Guizot, ont, pour ainsi dire, la faculté de s'ouvrir ou de se fermer selon leurs désirs. Ce qui est clair leur paraît réellement obscur ; ce qui est PROUVÉ devient INCERTAIN ou même FAUX. Ils vivent plongés dans leurs propres ténèbres ; et quand la lumière essaye de pénétrer, elle leur est à la fois INSUPPORTABLE et DOUTEUSE. »

— Ces deux passages sont admirables. Il n'y a pas de démonstration d'erreur, qui n'en offre des milliers d'applications. Je l'ai déjà dit mille fois : l'anarchie, seule, peut abaisser les cataractes de l'ignorance sociale. Jusque-là, toutes les démonstrations possibles sont INUTILES. Mais, il est du devoir de celui qui les possède, de les présenter au public. Je remplis ce devoir ; le reste : ne me regarde pas.

En présence des regrets que peuvent causer : et, l'entêtement de l'ignorance; et, les difficultés de lui abaisser les cataractes intellectuelles; voici, néanmoins des paroles consolantes :

— « Le sort commun de toute vérité nouvelle qui surgit est d'effrayer au lieu de séduire, de blesser au lieu de convaincre. C'est qu'elle s'élance avec d'autant plus de force qu'elle a été plus longtemps comprimée; c'est qu'ayant des obstacles à vaincre, il faut qu'elle lutte et qu'elle renverse. jusqu'à ce que, comprise et adoptée par la généralité, elle DEVIENNE LA BASE D'UN NOUVEL ORDRE SOCIAL. »

(LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE.)

RÉSUMÉ

DE LA SCIENCE SOCIALE.

La société actuelle est basée : sur la souveraineté du peuple.

La souveraineté du peuple, la souveraineté des majorités : est, la négation de tout droit, autre que la force; est, la négation de toute sanction religieuse. Cette souveraineté est l'expression du matérialisme; nous l'avons démontré.

Le matérialisme est la négation des âmes, considérées : comme, immatérielles ; comme, éternelles; comme, bases de responsabilité; ultravitale.

Le matérialisme est basé, sur l'affirmation de la science actuelle ; sur l'affirmation:que, la sensibilité est répandue sur toute la série des phénomèmes. M. de Lamartine a exprimé cet état de la prétendue science actuelle, avec une admirable précision; en disant :

— « LA VIE EST PARTOUT COMME L'INTELLIGENCE ! TOUTE LA NATURE EST ANIMÉE, TOUTE LA NATURE SENT ET PENSE !... PARTOUT OU EST LA VIE, LA AUSSI EST LE SENTIMENT ET LA PENSÉE, A DES DEGRÉS INÉGAUX, SANS DOUTE, MAIS SANS VIDE. »

— C'est, ce que la prétendue science actuelle a nommé : LA SÉRIE CONTINUE DES ÊTRES.

Il est évident, d'après cette exposition de la prétendue science :

Que, la sensibilité est : le résultat de l'organisme; le résultat des forces vitales, des forces matérielles; le résultat de la matière.

Et, comme l'âme, base exclusive de raisonnement, base ex-

clusive d'intelligence, ne peut être autre que la sensibilité; il s'ensuit : que, les âmes sont des résultats d'organisme, des résultantes de la matière.

Dès lors : plus de vie future; plus de responsabilité religieuse; plus de sanction religieuse possible; plus de droit ayant une sanction autre que la force.

Cette conséquenc est nécessaire, comme logique.

Mais, il en est une autre, à laquelle la prétendue science actuelle n'a pas fait attention; ou, plutôt, à laquelle les prétendus savants n'ont point voulu faire attention.

C'est, que dans l'hypothèse du matérialisme, l'homme n'est qu'un automate, une machine; et, que si même, un automate, une machine, pouvaient paraître raisonner; ce raisonnement ne serait qu'apparent, illusoire : puisque, pour raisonner réellement, il faut un raisonneur : non point seulement apparent; mais, un raisonneur réel; et, qu'un raisonneur, pour être réel, pour choisir réellement, pour raisonner réellement, doit être IMMATÉRIEL : pour, ne pas être matière ou nécessité; doit être ÉTERNEL : pour, ne pas être temporel ou dépendant de la matière; doit être ABSOLU : pour, n'être point relatif ou esclave.

Si, M. de Lamartine a exposé, admirablement, la prétendue science matérialiste; M. Proudhon n'a pas été moins admirable, dans l'exposition des conséquences de cette prétendue science.

— « Tous, dit-il, tant que nous VIVONS, nous sommes, *sans nous en apercevoir*, et selon la mesure de nos facultés et la spécialité de notre industrie, DES RESSORTS PENSANTS, DES ROUES PENSANTES, DES PIGNONS PENSANTS, DES POIDS PENSANTS, etc., D'UNE IMMENSE MACHINE QUI PENSE AUSSI ET QUI VA TOUTE SEULE. »

— Ainsi, sous la prétendue science actuelle; et, vis-à-vis de la raison, supposée alors pouvoir exister; pas de pensée réelle; pas de raisonnement réel; nous sommes des automates; nous sommes des fractions du grand automate l'UNIVERS : PAS DE LIBERTÉ.

Les conséquences de cette doctrine : à supposer qu'elle puisse être vraie; et, vis-à-vis de ceux qui, néanmoins, croient pouvoir raisonner réellement; vis-à-vis de ceux qui, malgré cette

prétendue science, ne se croient pas des automates; ainsi que, probablement, le cas se trouve être pour M. Proudhon; les conséquences de cette doctrine, dis-je, sont :

Plus de droit : que, celui de la force;

Plus de bien : que, d'être fort;

Plus de mal : que, d'être faible;

De là : hypocrisie générale; emploi de la ruse et de tous les crimes, au besoin; pour arriver : à être le plus fort.

Ces conséquences, conduisent la société au despotisme le plus atroce : tant, que l'examen peut être comprimé; et, à une anarchie, devenant nécessairement le tombeau de l'humanité; du moment : que, l'examen ne peut plus être comprimé.

Cet état de despotisme existe en Chine, depuis un temps immémorial. Là, et presque depuis l'origine sociale; les lettrés, les gouvernants, les savants, sont à hauteur de la prétendue science matérialiste. La possibilité de comprimer l'examen; et, l'invention d'une langue, qui demande la vie de l'homme pour arriver à connaître la prétendue science; mettent une barrière presque insurmontable : entre les minorités, les gouvernements, les savants, les maîtres; et, l'immense majorité, les gouvernés, les ignorants, les esclaves. Là, les masses sont plongées et maintenues dans l'anthropomorphisme le plus abject; là, elles meurent, comme des brutes, sans raisonner; ou, plutôt, les maîtres ont employé la raison des esclaves, à chérir la mort : dès qu'elle leur est imposée par les lettrés.

L'état d'anarchie, inhérent à la prétendue science actuelle, dès qu'elle est vulgarisée par l'incompressibilité de l'examen, est facile à concevoir. A cet effet, il n'y a qu'à ouvrir les yeux pour s'apercevoir : que, si la vulgarisation de cette prétendue science n'est pas encore complète; nous marchons rapidement à ce but : où, se trouve le tombeau de l'humanité.

J'ai consacré plus d'un demi-siècle de ma vie : au renversement, à l'anéantissement de la prétendue science actuelle. J'ai eu le bonheur de l'anéantir, d'une manière rationnellement incontestable : vis-à-vis de tous et de chacun.

Quel était, à cet égard, le but qu'il fallait atteindre?

Il fallait prouver, d'une manière rationnellement incontestable :

Que, la série dite continue des êtres, n'est rien moins que scientifique; n'est rien moins que rationnelle;

Que, les sensibilités, les âmes ne sont point : des résultats d'organisme; des résultats de matière; et, que par conséquent : les sensibilités, les âmes, sont immatérielles; que, par conséquent : les sensibilités, les âmes, sont éternelles, absolues;

Que, la sensibilité ne s'étend pas au delà de l'homme, caractérisé par la capacité du verbe;

Que, le verbe se développe NÉCESSAIREMENT : partout, où il y a : SENSIBILITÉ RÉELLE; MÉMOIRE CENTRALISÉE; et, SOCIÉTÉ NÉCESSAIRE;

Que, chez les animaux, il y a toutes les conditions *nécessaires* au développement du verbe; si, *leur sensibilité* APPARENTE *est une sensibilité* RÉELLE;

Que, néanmoins, le verbe, chez les animaux, ne se développe pas;

Et, que par conséquent, *leur sensibilité n'est qu'*APPARENTE.

Le résultat logique, de cette démonstration, est le suivant :

Avec, le matérialisme; le raisonnement est illusoire; ainsi, que le dit fort bien M. Proudhon;

Avec, l'immatérialité des âmes; le raisonnement, n'est plus illusoire; mais, alors : la raison est réelle, éternelle; comme, les âmes sont immatérielles, éternelles et réelles;

Avec, le matérialisme; l'ordre matériel, l'ordre physique, existe seul : l'ordre intellectuel, l'ordre moral, étant alors : purement illusoire;

Avec, l'immatérialité des âmes; l'ordre physique, l'ordre de nécessité, n'existe plus seul. Alors, l'ordre intellectuel, l'ordre moral, l'ordre de liberté, existe : réellement;

Avec, le matérialisme; les vies, exclusivement physiques, sont temporelles par essence; et, par conséquent, exclusivement livrées : à la fatalité.

Dans l'ordre physique, point d'actions réelles; par conséquent, point de sanction possible. Dans l'ordre physique : FATALITÉ; FATALITÉ; et, toujours : FATALITÉ.

Avec, l'immatérialité des âmes; les vies morales sont éternelles; comme les âmes, bases de ces vies morales. Et, si ce qui est conforme à la fatalité, est l'expression de l'ordre

physique; ce qui est conforme à l'éternelle liberté, à l'éternelle raison, est l'expression de l'ordre moral. Dès lors, les actions, dérivant : des libertés, des raisons; ou, plutôt, dérivant : des âmes unies à des organismes, constituant liberté, raison; les actions, dis-je, ont une sanction : conforme, à l'éternelle raison. Et, les actions, commises dans cette vie, qui n'auront point été punies ou récompensées dans cette même vie; seront, punies ou récompensées, dans une vie à venir; comme, le bien-être et le mal-être, éprouvés dans cette présente vie; sont la sanction : des actions commises, dans des vies antérieures.

L'ORDRE MORAL; dès, qu'il est démontré exister en réalité; se trouve être, *nécessairement* : L'HARMONIE ÉTERNELLE : ENTRE LA LIBERTÉ DES ACTIONS; ET, LA FATALITÉ DES ÉVÉNEMENTS.

Avec, le matérialisme de la prétendue science actuelle; les mots : liberté, égalité, fraternité; sont complétement vides de sens rationnel; même, à supposer : qu'alors, la raison pût exister : plus qu'illusoirement;

Avec, l'immatérialité des âmes; les mots : liberté, égalité, fraternité; ont un sens rationnel aussi clair; et plus clair : que, des propositions géométriques.

Avec, le matérialisme; pas de droit rationnel possible, autre que celui de la force; même, à supposer : qu'alors, la raison pût exister plus qu'illusoirement;

Avec, l'immatérialité des âmes; le droit éternel et la sanction éternelle, sont aussi clairs et plus clairs : que, des propositions géométriques.

Avec, le matérialisme; dont, la conséquence sociale est *nécessairement* : l'anthropomorphisme pour le peuple; tant, que l'examen peut être comprimé; avec le matérialisme, dis-je; tout droit, autre que celui de la force; droit nécessaire, cependant, à l'existence sociale; est : NÉCESSAIREMENT INVENTÉ. Alors, l'examen est nécessairement comprimé; et, la conséquence nécessaire, de cette compression nécessaire, est l'aliénation du sol : soit à un seul; soit à plusieurs individus. Et, la conséquence nécessaire de cette aliénation, est l'existence : du paupérisme; de l'esclavage des masses; sous toutes leurs formes possibles; et, avec toutes leurs horreurs;

Avec, l'immatérialité des âmes; dont, la conséquence sociale, *nécessaire*, est l'anéantissement : de tout matérialisme; et, de tout anthropomorphisme; la réalité du droit, et de son éternelle sanction, est socialement démontrée, vis-à-vis de tous et de chacun. Le droit, alors, brave l'incompressibilité de l'examen; et, le sol, ainsi que les capitaux acquis par les générations passées, peuvent entrer à la propriété collective : sans nuire à personne; et, en faisant le bonheur de tous.

Ce, que je viens d'établir : est clair, précis et incontestable.

Maintenant, j'ai fait mon devoir. Je n'attends rien de bon de l'ignorance actuelle, décorée du nom de science; je n'en attends rien : que, des injures; des calomnies et des persécutions. Mais, ces injures, ces calomnies et ces persécutions seront encore un bonheur pour moi : le bonheur de celui qui s'acquitte de ce qu'il doit : aucune souffrance, ne pouvant être imméritée, sous le règne de l'éternelle justice. J'ai, d'ailleurs : outre le bonheur d'avoir rempli mon devoir; celui, d'être assez heureux pour n'avoir rien à craindre, ni pour le présent, ni pour l'avenir : de ce qui concerne les nécessités physiques; ni même de ce qui concerne les besoins moraux rationnels. Je n'ai donc besoin : ni d'argent; ni d'honneurs; ni de gloire; ni de dignités; et, de quelque part que ces prétendus biens pussent m'arriver; je remercierais quiconque voudrait m'en accabler. J'ai peu de temps à vivre; et, je veux consacrer, le reste de ma vie, à la tâche que je me suis imposée. Rien, donc, ne doit m'en distraire.

Si, maintenant, la société lit mes œuvres : tant mieux pour elle! Si, elle ne les lit pas; si, elle les laisse croupir dans la poussière, je n'en aurai d'autre peine; que, celle d'être certain : qu'elle a encore à expier; puisqu'elle méprise la vérité. Mais, toute expiation a un terme. Si, je ne puis être utile à la génération actuelle; j'aurai été utile à sa postérité.

CORTAILLOD, canton de Neuchâtel (SUISSE), 22 septembre 1857.

COLINS.

Jw

SEP 2 0 1941